00094583

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS, CONTES ET ANECDOTES DES HOMMES CÉLÈBRES;

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS ET CONTES A RIRE.

ANA,

OU

COLLECTION

DE BONS MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours;

SUIVIS

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉS DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME PREMIER.

Le prix de chaque volume est de 4 liv. 4 sous broché.

A AMSTERDAM,

Et se trouve, à Paris,

Chez BELIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, N°. 22.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

4583 ac
Vol. I
1696

00094583

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

LE recueil que l'on donne aujourd'hui au public manquoit à notre littérature, & toutes les classes de lecteurs ne peuvent que nous savoir gré d'avoir réuni des ouvrages dont le but est également d'instruire, d'intéresser & d'amuser. Tels sont les ouvrages connus sous le nom d'*Ana*. Les anecdotes littéraires, les réflexions critiques, les dissertations savantes, les traits d'histoire, y sont mêlés de bons mots, de traits plaisans, d'anecdotes comiques, bouffonnes même, & de petites historiettes propres à délasser l'esprit & à le reposer agréablement.

Le *Furetériana*, par lequel commence la collection, n'est pas précisément le recueil des bons mots de Furetière, mais

de ceux qu'il ſe plaiſoit à raconter : on y trouve pluſieurs pièces de vers dont quelques-unes ſont de Hénault, auteur du ſonnet de l'Avorton, qui ne ſont imprimées nulle part.

Antoine Furetière eſt né à Paris en 1580; il s'eſt d'abord livré à l'étude du droit, mais dégoûté bientôt de cette ſcience où il faiſoit peu de progrès, il embraſſa l'état eccléſiaſtique & fut fait abbé de Chalivoy, diocèſe de Bourges. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe, où il ſe diſtinguoit par ſes travaux, lorſque le dictionnaire françois qu'il compoſa & l'eſpèce d'infidélité dont on l'accuſa pour ce travail, le brouilla avec cette compagnie qui le rejetta de ſon ſein en 1645. Cette fameuſe querelle répandit beaucoup d'amertume dans les derniers jours de Furetière. Au lieu de chercher à ramener ſes confrères par des voies douces, Furetière ſe livra à toute l'aigreur de ſon caractère & fit imprimer des factums qui contiennent une ſatyre violente contre l'académie & ceux de ſes membres qu'il

ſavoit ne pas lui être favorables. Il a fait auſſi un poëme ſatyrique intitulé *Les couches de l'académie*, que l'on trouvera à la ſuite du Furetériana. A travers les invectives dures & les torrens de fiel que Furetière a répandus dans cette production, on y découvre une richeſſe d'imagination qui nous a paru devoir piquer la curioſité, & nous avons penſé que l'on nous ſauroit gré d'avoir donné à nos lecteurs cette pièce devenue rare.

Parmi les académiciens maltraités, on voit avec peine le nom de la Fontaine, le moins malfaiſant & le plus doux de tous les hommes. La bile du charmant fabuliſte a néanmoins été émue des injures de Furetière, & il répondit par une épigramme, où rappellant à Furetière une aventure déſagréable, (il avoit reçu des coups de bâton des gens qu'il avoit attaqués dans ſes ſatyres) il lui demanda ſi le bois dont on l'avoit frappé étoit du bois en *grume* ou du bois *marmanteau*. Furetière répondit

par l'épigramme ſuivante, moins connue que celle de la Fontaine :

Dangereux inventeur de cent vilaines fables ;
Sachez que pour livrer des médiſans aſſauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux ;
Il doit être fondé ſur des faits véritables.
Çà diſons-nous tous deux nos vérités,
Il eſt des bois de plus d'une manière,
Je n'ai jamais ſenti celui que vous citez,
Notre reſſemblance eſt entière,
Car vous ne ſentez point celui que vous portez.

Furetière eſt mort en 1668, âgé de 88 ans, après avoir fait cependant des effets inutiles pour ſe reconcilier avec ſes anciens confrères. Ses principaux ouvrages ſont, ſon dictionnaire, dont il y a eu pluſieurs éditions, & qui par la ſuite a été retouché & augmenté par Baſnage, & ſon *Roman bourgeois*, bien inférieur au Roman comique de Scarron, mais où l'on trouve beaucoup de choſes agréables.

A la ſuite du Furetériana, nous donnons le *Poggiana* ou les bons mots du

Pogge, ſuivis de ceux d'Æneas Sylvius, qui fut pape ſous le nom de Pie II.

Jean-François Bracciolini, connu ſous le nom du Pogge, naquit à Terra-Nova, dans le territoire de Florence, en 1380; il a dû ſa fortune à ſon mérite & à ſes talens. Il étoit né dans la pauvreté; mais ayant été mis à portée d'étudier, il eut des ſuccès rapides & fut recherché pour ſon eſprit & ſon ſavoir. Pluſieurs papes ſe l'attachèrent en qualité de ſecrétaire. Il ſe maria dans un âge un peu avancé, & mourut dans ſa petite maiſon de campagne, où il s'étoit retiré auprès de Florence en 1459, âgé de ſoixante-neuf ans. Le Pogge avoit l'eſprit vif & le caractère ſenſible; ſon goût pour la ſatyre, ſon peu de reſpect pour les choſes ſacrées & la licence de ſes mœurs, lui causèrent beaucoup de traverſes, & lui ſuſcitèrent un grand nombre d'ennemis. Ses contes & ſes bons mots ſont les ſeuls ouvrages que l'on recherche maintenant; nous en donnons un choix, pluſieurs n'ayant pu trouver place dans notre recueil, parce

que les mœurs & la religion y ſont trop ouvertement outragées.

Æneas Sylvius Piccolomini, dont les bons mots ſont à la ſuite de ceux du Pogge, eſt né dans le Siennois, en 1405; il fut fait pape en 1458, & prit le nom de Pie II. C'étoit l'un des hommes les plus ſavans de ſon temps, mais d'une ambition deméſurée, & dont les mœurs ne répondirent pas à la ſainteté de ſes fonctions. Il eſt mort en 1494, laiſſant pluſieurs ouvrages de différent genre, qui tous prouvoient ſon érudition; il n'a pas négligé non plus la littérature agréable. On lui attribue le roman latin d'*Euriale & de Lucrèce.*

Les bons mots du Pogge & d'Æneas Sylvius, ont été recueillis en 1720, par Jacques l'Enfant, miniſtre de Genève, en deux volumes *in*-12. Il y a joint une hiſtoire de Florence & pluſieurs autres morceaux qui nous ont paru étrangers aux bons mots & aux contes du Pogge, & dont nous n'avons pas fait d'uſage.

PREFACE

Imprimée en tête de l'Edition du Furetériana en 1696,

JAMAIS les livres de remarques & de bons mots n'ont tant été à la mode, qu'ils le ſont préſentement, non-ſeulement parce que la lecture en eſt plus aiſée, & plus agreable, mais auſſi parce que l'on n'a plus le temps de rien approfondir ; un chacun s'occupe à des choſes plus ſérieuſes & plus utiles pour le temps préſent que la lecture. La plupart fatigués par mille chagrins domeſtiques, ne liſent point pour ſe fatiguer encore, mais pour diſſiper, s'ils peuvent, leur mélancolie par la diverſité des matières ; l'on trouve ce que l'on ſouhaite dans les livres de même nature que celui-ci, où l'on a tout mêlé pour plaire davantage au public. C'en auroit été

un moyen infaillible, ſi on lui avoit pu donner les remarques de M. Furetière écrites avec autant d'eſprit & de ſel que l'on voit dans les ouvrages qu'il nous a donnés; mais ce ne ſont que de ſimples remarques trouvées dans ſes papiers après ſa mort, la plupart même un peu négligées, & auxquelles celui qui s'eſt chargé de les rendre publiques, n'a pu donner le luſtre qu'elles auroient reçu de la plume de M. Furetière: Le public aura, s'il lui plait, un peu d'indulgence pour les défauts qu'il y trouvera.

L'on dira ſans doute que la philoſophie & la morale ne s'accommodent point avec des plaiſanteries: L'on répond à cela que l'on n'a point voulu ſupprimer celles qui ſe ſont trouvées dans les remarques de M. Furetière, pour conſerver l'idée de ſon génie, qui ſe perfectionnoit en ſe divertiſſant. N'eſt-ce pas auſſi préſentement le goût du public? Tout Caton que l'on ſoit, l'on aime à

rire comme un autre. Il falloit d'ailleurs dequoi faire un volume raiſonnable: ſans ſe mettre en peine ſi un livre eſt bon ou mauvais, le particulier commence en France, comme en Hollande & en Flandre, à vouloir qu'il ſoit gros pour ſon argent; l'avarice l'emporte ſur l'érudition.

Le lecteur eſt averti que dans les remarques & dans les bons mots de M. Furetière, il y en avoit beaucoup qui ont été imprimés depuis ſa mort dans pluſieurs livres, & que l'on a point voulu répéter dans celui-ci; & d'autres qui pour être trop cauſtiques, n'y ont point été inſérés. L'on y en a ajouté de nouveaux que l'on ne ſera pas fâché de ſavoir. Enfin l'on a fait tout ce que l'on a pu pour plaire au lecteur; juſques à mettre quelques hiſtoriettes, quelquefois un peu longues, mais plaiſantes, & comme telles, on les lit plutôt que de bonnes choſes. Si l'on ſe ſert quelquefois d'ex-

preſſions trop communes dans ces petites hiſtoires, c'eſt pour en conſerver l'eſprit, & pour ne rien changer aux aventures : on doit même les lire avec une attention differente que le reſte du livre.

FURETÉRIANA.

FURETERIANA

OU

BONS MOTS

DE FURETIERE.

LES personnes de mérite ont tant d'envieux, qu'elles doivent être avares de ce mérite, & n'en dépenser au commencement de leur fortune qu'en proportion du besoin qu'elles en ont.

Saint François étant interrogé par le pape d'où il auroit des vivres pour nourrir ses religieux, répondit à sa sainteté : Nous avons une pauvre mère, mais un très-riche père.

Le Vasseur, notaire, fut assez honnête homme pour refuser de faire le contrat de mariage de madame la marquise de ***, jeune veuve, âgée de vingt-deux ans, qui vouloit épouser son valet.

Le cardinal Carpegna, grand mangeur, ſe plaignant au pape Innocent XI des ſatyres qu'on faiſoit contre lui, ſa ſainteté lui répondit: *Biſogna che chi mangia inghiotiſce.*

M. le marquis de G**, paſſant un jour par Lyon, ſur la fin d'une campagne, fut le ſoir à la comédie, qu'on jouoit alors dans l'archevêché. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'un perſonnage tout barbouillé lui fit une profonde révérence au milieu du parterre. C'étoit un des comédiens qui le connoiſſoit, & qui étoit tout habillé pour jouer la petite pièce; (parmi les comédiens de campagne, c'eſt un bel air que de rôder dans le parterre en habit de théâtre.) Un homme ſalué auſſi pompeuſement que le fut M. de G**, attache ſur lui la vue de tous les ſpectateurs. Aux affectueuſes civilités du comédien, on le prit pour un de ſes camarades. Ce comédien le mena ſur le théâtre. Toute la troupe s'efforça de lui plaire; mais ſurtout celui qui faiſoit les premiers rôles ſérieux, qui ſe flattoit de s'en faire un ami, pour faire une brigue conſidérable de ſiffleurs en ſa faveur, contre ceux qui lui diſputeroient la place de Baron, laquelle fut donnée à l'eſſai cette année-là; ce comédien donc, qui faiſoit ce jour-là le rôle d'Alcibiade, parut avec Palmis

dans le quatrième acte. Il s'épuisa dans cette scène. Jamais on ne l'avoit vu si bien faire. Toutes les femmes pleurèrent, car on pleure assez souvent à la comédie de province. Il n'eût pas plutôt achevé les deux derniers vers de cette scène, que M. de G**, indigné de la manière cruelle dont Palmis traitoit un prince si passionné & si digne d'être aimé, se leva de sa place, & par un enthousiasme plein de bonté, dit tout haut à ce comédien : Parbleu, pauvre prince, tu me fais pitié, donne-lui seulement quatre pistoles, comme j'ai fait tantôt, en montrant Palmis, tu en viendras à bout sur ma parole.

Au seul village de Sardam près d'Amsterdam, il y a huit cents familles de charpentiers de navires, qui mettent chaque année plus de trois cents vaisseaux à la mer, sans une grande quantité d'autres que l'on bâtit incessamment en tous les lieux maritimes de la Hollande, où l'on en tient boutique pour toutes les nations de l'Europe.

Avicenne & Gérard Dorn, ont été assez fous pour s'imaginer que l'homme peut naître de pourriture échauffée du soleil. Un milord

anglois eſt auſſi tombé dans cette rêverie, & ſe coupa la gorge pour rajeunir.

J'ai connu une femme, qui accoucha il y a quelques années d'un garçon, qui naquit en riant. Cela parut aſſez ſingulier à tous ceux qui le ſurent. Les augures, ſelon les auteurs, ont prédit des merveilles de ceux à qui pareille choſe eſt arrivée. Le petit Salonin, pour qui Virgile a fait les beaux vers de ſa quatrième églogue, naquit auſſi en riant. Mais il ne vécut que trois mois, comme on le voit encore aujourd'hui à Trèves dans le tombeau que ſes parens lui firent ériger.

On prétend que de naître en riant, c'eſt un préſage aſſuré de l'infortune & de la malice de l'enfant. Ce qui ſe pourroit prouver par l'exemple de Zoroaſtre, le plus malheureux & le plus méchant homme de ſon ſiècle. Néanmoins nous liſons qu'Hercule & Jupiter naquirent en riant.

Celui qui diſoit qu'il falloit pendre par la langue celui qui médit, & par les oreilles celui qui écoute la médiſance, ſouhaitoit la deſtruction du genre humain.

A la bataille de Nervinde, M. le maréchal de Luxembourg, voyant revenir du combat un ſoldat aux gardes, qui avoit quitté ſon bataillon, lui demanda où il alloit. Je vais, monſeigneur, répondit ce ſoldat, (en ouvrant ſon juſte-au-corps pour faire voir ſa bleſſure) mourir à quatre pas d'ici, ravi d'avoir expoſé & perdu la vie pour mon prince, & d'avoir combattu ſous un général tel que vous; & je puis vous aſſurer, à l'article de la mort, qu'il n'y a aucun de mes camarades qui ne ſoit pénétré du même ſentiment. Les Romains ne nous fourniſſent rien de plus beau que cela.

Un honnête homme ſe doit eſtimer. Le fond de l'eſtime eſt en nous; mais l'eſtime vient des autres.

De toutes les définitions de la folie, celle de M. Bailly ne me paroît pas la moins belle. La folie, dit-il, n'eſt autre choſe que la tyrannie des objets ſur l'imagination.

La nation Picarde n'a jamais paſſé pour la plus ſpirituelle de France; on en jugera par ce conte-ci. M. de L**, fameux écuyer, moins curieux en valet qu'en médailles & en

chevaux, s'étant muni d'un valet Picard tout neuf; celui-ci demanda un matin permiſſion à ſon maître d'aller faire couper ſes cheveux, qui ſe ſentoient encore de la main du frater de ſon village. Tu iras tantôt, lui dit M. de L**, j'ai affaire de toi préſentement. L'après-dînée, que le valet crut être le tantôt de ſon maître, il lui vint dire à l'oreille, mais pourtant aſſez haut pour que toute la compagnie d'hommes & de femmes l'entendît: Vous plaît-il, monſieur, que je m'aille faire couper ce que vous ſavez bien?

Un des meilleurs livres d'arithmétique qui ait été fait, c'eſt celui du ſieur Pithois, profeſſeur de mathématiques, de la compagnie des cadets gentilshommes de Tournay. Rien n'eſt mieux tourné que ſon algèbre, & ce qu'il en a écrit fait autant de plaiſir à lire que ce que nous en a donné Clavius. Ce livre eſt utile à tout le monde, & cependant je ne l'ai vu entre les mains de perſonne, tant il eſt vrai que les livres ont des étoiles comme les hommes. Il aura aſſurément ſon temps.

Celui de M. de la Londe eſt admirable. Les nouvelles inventions de multiplier le rendront immortel. C'étoit aſſurément le plus grand géomètre de notre temps. C'étoit auſſi

un parfaitement honnête homme, & un très-bon ami ; il a été fort regretté, principalement des gens de lettres, qui ont perdu à sa mort plusieurs ouvrages de mathématiques qu'il avoit achevés.

Socrate veut qu'on donne des louanges aux gens de bien, comme on donne de l'encens aux dieux. Il me semble néanmoins qu'il les faut distribuer avec circonspection, de peur que le nombre n'en diminue la valeur. Quand elles sont données immodérément ou sans sujet, elles causent plus de mal que de bien à ceux à qui on les donne.

Jamais marche n'a été ni si heureuse ni si belle que celle de monseigneur pendant la campagne dernière, pour empêcher le passage de l'Escaut à M. le prince d'Orange. La diligence avec laquelle elle se fit, coûta un peu aux fantassins. Un soldat du régiment de Navarre, qui n'étoit point accoutumé de marcher à si grande journée, en murmuroit. Eh ! courage, mon camarade, lui dit un vieux caporal du même régiment, marchons. Le roi nous paie toute l'année pour un jour seulement ; le voici, acquittons-nous de notre devoir pour la gloire de notre maître.

J'ai vu un homme manger lui ſeul, une longe de veau, un chapon & deux bécaſſes, avec beaucoup de pain. Cela n'eſt pas ſans exemple. La baladine Aglaïs, qui vivoit deux cents tant d'années avant Jéſus-Chriſt, étoit ſi gourmande, qu'elle mangeoit à ſon ſoupé dix livres de viande, avec douze pains, & buvoit la valeur de ſix pintes de vin. Clio, autre femme grecque, attaquoit les hommes à boire & à manger, & les ſurmontoit. Théodoret rapporte qu'une femme de Syrie mangeoit tous les jours trente poules, & ne pouvoit néanmoins ſe raſſaſier; de laquelle infirmité Macédonius la guérit, en lui faiſant boire de l'eau bénite. Phagon mangea devant l'empereur Aurélien, un ſanglier tout entier, un mouton & un petit cochon, avec cent pains, & but à proportion. L'empereur Claudius Albinus mangea un jour à ſon déjeûné cinq cents figues, cent pêches, dix melons, cent becfigues, quarante huîtres, & beaucoup de raiſin. L'athlète Milon de Crotone mangea un jour un bœuf tout entier, après l'avoir porté long-temps ſur ſes épaules. L'empereur Maximien devint ſi gras à force de manger, que les bracelets de ſa femme lui ſervoient de bagues.

L'académie de M. l'abbé Bourdelot a fait

quantité de bons médecins & d'habiles philosophes. On y agitoit toutes sortes de matières avec tant d'érudition, que pour peu qu'on fût exact à s'y trouver, on se perfectionnoit sans peine dans les sciences. Cet abbé avoit une entière confiance en M. Bailly, son médecin. Il disoit souvent, en parlant de lui : le corps humain est diaphane pour cet homme-là ; il ne se trompe jamais dans ses pronostics, & dans ses raisonnemens. Il est bien à croire que le mérite de ce médecin est ici, l'abbé en pouvoit mieux juger qu'un autre.

M. le Gallois qui nous a donné les conférences de M. Bourdelot, dans lesquelles il y a de très-bonnes choses, étoit plus savant qu'il ne le paroissoit, & plus mal avec la fortune qu'il ne devoit l'être ; mais le tribunal des lettres est celui où il y a de plus méchans juges. Il étoit aimé de tous ceux qui le connoissoient, parce que c'étoit un homme de bien. Il avoit fait une traduction *de Philosophia vetus & nova*, qu'on n'a point imprimée, je ne sais pourquoi.

M. *** s'est trompé dans l'étymologie qu'il a donnée de brandevin dans ses remarques. Ce mot vient de branduvin, qui en flamand signifie vin brûlé.

Un grand prince disoit, il n'y a pas long-temps à plusieurs personnes qui étoient auprès de lui : qu'il appréhendoit de perdre un procès qu'il avoit au parlement. Mon prince, lui répondit une de ces personnes, faites-le mettre au conseil de guerre, je vous réponds du succès.

Les mauvaises plaisanteries sont ordinairement suivies de paroles piquantes, on n'a souvent que ce qu'on mérite. Madame de ***, qui faisoit à la cour le personnage d'une diseuse de bons-mots, ayant été entreprise par ce qu'on appelle un petit-maître, mais de ces petits maîtres de la haute volée, qui lui demandoit nonchalamment si les beaux habits dont il la voyoit parée, n'étoient point le fruit de quelqu'une de ses galanteries : Mon petit mignon, répondit-elle, vous croyez parler à votre mère.

Une personne qui se vanteroit comme Aristophon Athénien, d'avoir corrompu ses juges soixante-quinze fois, mériteroit bien de perdre son soixante & seizième procès.

Une femme n'est commode que dans la maladie & dans la mauvaise fortune. Ses soins dans l'une empêchent souvent de mourir, &

ſes conſolations dans l'autre empêchent de ſe déſeſpérer.

Le chevalier de T** étant à la cour de***, dit un jour que le roi avoit fait telle ou telle choſe. Quel roi, lui demanda ſa majeſté***? Quand on dit le roi tout court, ne doit-on pas entendre le roi mon maître, repartit le chevalier de T**? Et moi, ne ſuis-je pas roi auſſi, repliqua le roi de***? Oui, ſire, répondit le chevalier de T**; mais il y a du velours à tout poil.

La première année de l'ambaſſade de M. le cardinal de Janſon, en Pologne, il dépenſa vingt-huit mille livres en ports de lettres.

Les Athéniens ont plus dépenſé en ſpectacles, qu'à faire la guerre.

M. des*** le plus illuſtre poète de notre temps, & le père***, le plus fameux prédicateur qu'on puiſſe entendre, diſputoient un jour ſur quelque matière avec tant d'opiniâtreté, que le père ne ſachant plus que répondre à M. des***: Il eſt bien vrai, lui dit-il, que tous les poètes ſont fous. Vous vous trompez, mon père, répondit M. des***; allez aux petites-

maiſons, vous y trouverez dix prédicateurs contre un poète.

Un jour que je revenois de Lyon par la diligence, nous arrivâmes le mardi-gras à la dernière couchée. Comme premiers venus nous voulûmes choiſir les morceaux; nous étions huit perſonnes en humeur de nous réjouir, le jour nous y invitoit; mais l'hôteſſe ne le voulut point, nous ne pûmes jamais gagner ſur elle de nous donner ce qu'elle avoit de meilleur, cela nous chagrina d'autant plus qu'il n'y avoit point d'autre hôtellerie. Ce que vous voyez de viandes ſi bien apprêtées, dit l'hôteſſe, c'eſt pour la diligence de Paris à Lyon, qui doit arriver dans une heure ou deux; c'eſt la coutume de lui garder les meilleures pièces, préférablement à celle de Lyon à Paris. L'artifice, l'emportement, la douceur, les menaces, tout fut employé pour fléchir cette cruelle hôteſſe, que nous ne pûmes jamais gagner; il nous fallut ſouper mal un jour de mardi-gras. Comme nous étions à notre mauvais deſſert, la diligence de Paris arriva, nous mîmes la tête à la fenêtre. Quel plaiſir pour nous de voir deſcendre de carroſſe huit moines, qui alloient à Rome pour l'élection d'un général, & qui faiſoient maigre, leur carême étant commencé dès le dimanche!

L'hôtesse nous offrit son souper à tel prix que nous le voudrions; mais nous n'en voulûmes plus, & nous nous en tînmes, pour la punir, au mauvais repas qu'elle venoit de nous faire faire.

Henri III, roi de Castille, au commencement de son règne, en revenant de la chasse, fut contraint d'envoyer son manteau en gage pour souper.

Le poète Antymachus Colophonien étoit si prolixe & si obscur, qu'ayant entrepris d'écrire en vers la guerre de Thèbes, il avoit déjà fait vingt-quatre livres, qu'il n'avoit pas encore conduit les capitaines devant la ville.

Au siége de Lille, il pleuvoit si fort dans le temps que nos troupes attaquèrent le chemin couvert, que la pluie éteignit les mèches des assiégés, qui ne purent se défendre qu'à coups de main.

J'ai vu à Tournai un sep de vigne, gros comme je le suis par le corps. Il y est encore dans la maison d'un particulier.

Je m'étonne qu'il y ait des gens assez peu sensés, pour mettre en vers des matières ingrates, qui n'y ont aucune grace. Les règles

& les maximes des fortifications, mises en vers par M. de Castellet, sont plus propres à faire rire, qu'à faire des ingénieurs. Un fort mauvais poète s'est aussi avisé de faire toute la géographie en vers. Peut-être y mettra-t-on bientôt les élémens d'Euclide & l'arithmétique.

M. de Bérigny, conseiller du présidial de Caen, fit imprimer il y a douze ou quinze ans une histoire de France, en vers de sa composition. Il vint à Paris exprès, pour s'en accommoder avec un libraire. Comme il s'imaginoit que rien n'étoit plus beau, ni plus singulier que son livre, il comptoit au moins sur quatre cents louis. Je pardonne aux libraires qui ne lui en voulurent pas donner d'argent; mais je ne puis comprendre comment Pepingué fût assez fou pour lui compter cent pistoles de son livre, où il n'y avoit pas quatre vers de supportables.

Il n'y a point de prêtre ni de moine flamand ou espagnol, qui ose se compromettre pour les sciences avec aucun de nos officiers, tant ceux-là sont ignorans. Ils n'aiment pas, à cause de cela, la compagnie des Français.

Tout le monde ne va pas au bal à même intention. Les uns aiment à dire les vérités aux

maſques, les autres n'y vont que pour danſer; il y en a qui ne courent le bal que pour faire quelque malice. M. de *** maſqué ſeulement d'un manteau, & d'un gand ſur le nez, fut à un bal de diſtinction. Il fut bientôt reconnu, & bientôt pris pour danſer, par une dame de qualité de ſes amies. Il s'en défendit ſur ſon maſque, qui n'y étoit pas propre, & ſur tout ce qui lui pût venir dans l'eſprit pour s'en exempter. Plus il demandoit, moins on lui accordoit; parce que c'eſt de ces gens ſi renommés, qu'il n'y a pas de femme qui ne ſe faſſe un honneur de faire figure avec eux. Celle-ci des plus perſécutantes n'accordoit rien au cavalier, quelque agréable que fût la manière dont il ſe défendit de danſer. Femme complaiſante eſt un phénix. Elles ſe mirent quatre dames à tirer le manteau du maſque pour le faire danſer, & elles tirèrent ſi bien, qu'elles le lui arrachèrent tout-à-fait. Jamais la tête de Méduſe ne fit un ſi prompt ni ſi extraordinaire effet, que ce qui ſe trouva ſous le manteau. C'étoit un homme à la vérité; mais tout nu, pas même ſa chemiſe, manière de ſe maſquer inuſitée juſqu'alors, & fort peu propre effectivement pour danſer au moins avec grace.

M. de Choiseul, évêque de Tournai, n'a jamais pu gagner sur les habitans de cette ville, de supprimer un abus qu'ils se permettent tous les ans le quatorzième jour de septembre. Tous les corps de métiers vont en procession ; chaque corps a son fou habillé en Arlequin, qui fait mille grimaces & mille postures indécentes dans les rues, insulte les passans & s'enivre : de tous ces Arlequins, c'est à qui excellera dans son emploi. Tout le clergé suit avec le saint-sacrement, & sans respect pour la divinité ; ces fous marchent devant, & font ce que je viens de dire tant que la procession dure. Cet illustre prélat a fait son possible pour du moins ne pas porter le saint-sacrement à cette procession ; mais ni les habitans, ni les moines, ni les chanoines mêmes n'y ont jamais voulu consentir. Ils ont été plus sages à Lille, où l'on obéit aux ordres d'un si bon évêque.

Sa lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, sur le culte de la très-sainte Vierge & des saints, est très-belle, & mérite de tomber entre les mains de tous les bons catholiques. Cet évêque l'a faite à l'occasion du livre des Avis salutaires de la bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets.

Ce

Ce bon prélat a eu de la peine dans son diocèse. Il auroit bien voulu y mettre un peu plus d'ordre pour la discipline ecclésiastique, mais il n'a pu y réussir.

Speusippus avoit demandé de l'argent à ses écoliers; Aristote leur en avoit pris; Démocrite en avoit refusé; & Epicure en avoit dépensé. Malgré qu'on en ait, il faut être Speusippus présentement; il n'y a plus de Démocrite ni d'Epicure.

Que je suis malheureuse (disoit madame de R** cet hiver, dans un lansquenet) d'avoir perdu ma fille; elle me valoit plus de deux mille écus de rente, par le monde qu'elle attiroit à mes parties. Mademoiselle sa sœur remplira bien sa place, lui répondit M. de la B**. Eh fi! M. l'abbé, repartit madame de R**; vous ne la connoissez pas; c'est une insipide & une indolente, qui depuis que je l'ai tirée du couvent pour apprendre à vivre avec moi, n'a pas valu une fricassée de poulets à la maison.

De trente-cinq gros balots de médicamens, destinés pour l'hôpital du siége de Mons, il n'y en eut qu'un d'ouvert, encore ne fut-il consommé qu'au tiers.

M. le préſident de Nicolaï paſſoit pour le meilleur joueur d'échecs qu'il y eût en France ; cette réputation lui ſuſcita un jour un envieux, qui vint exprès de ſoixante lieues pour la lui diſputer. M. le préſident eſt-il chez lui, dit-il à ſon ſuiſſe? Non, monſieur, lui répond celui-ci, mais il viendra bientôt, & vous pouvez l'attendre un moment dans la ſalle. Cet inconnu tout botté attendit le préſident, à qui il dit à ſon retour de la chambre des comptes : Monſieur, ayant oui dire que vous paſſez pour le meilleur joueur d'échecs, je viens exprès voir s'il faut que je vous le cède ; une partie ſeulement en décidera. On apporta des échecs ; le préſident perdit, l'inconnu le quitta ſans que M. de Nicolaï le pût engager à une ſeconde partie, ni à dîner avec lui, ni à lui dire ſon nom, qu'il n'a pu ſavoir par d'autres voies. Jamais, à ce qu'a dit le préſident, il n'a vu un homme jouer avec tant d'eſprit & de jugement que celui-là.

Combien y a-t-il de cocus dans cette rue-ci, ſans te compter, diſoit il n'y a pas long-temps un artiſan à un ſavetier, ſon voiſin? Comment, ſans me compter, répondit ce dernier, je vous trouve plaiſant. Eh bien, repartit l'artiſan, ſi cela ne te plaît pas de cette manière, en te

comptant donc, combien y en comptes-tu ? (1)

M. de N**, qui passe la soixantaine, alla l'autre jour à la vallée pour acheter un corbeau; & dit à M. de C**, qui lui demandoit ce qu'il en vouloit faire, c'est afin de voir si cet animal vit trois cents ans, comme on le dit.

M. le cardinal de L**, demandoit un jour à M. de T**, pourquoi il se portoit si bien, tandis que lui il étoit toujours valétudinaire : c'est, monseigneur, que vous avez sans cesse votre chapeau dans votre tête, & que j'ai la tête dans le mien. Il n'étoit pas encore cardinal dans ce temps-là.

Dans le moment que M. de C** alloit monter l'autre jour en carrosse pour se rendre au palais, il apperçut dans sa cour, du foin que son cocher avoit fait venir le matin : ce foin-là n'est pas bon, dit-il à son cocher. Pardonnez-moi, répondit ce dernier, je l'ai acheté pour bon. Vous êtes un maraut, repartit le conseiller, ce foin-là ne vaut rien encore une fois. Le cocher en prit une poignée qu'il présenta à ses chevaux. Vos chevaux s'y connoissent mieux

(1) Ce bon-mot a été mis en vers, & imprimé dans l'almanach des Muses il y a quelques années.

que vous, monsieur, voyez comme ils le mangent.

Tout le monde a connu Poisson, fameux comédien de la troupe françaife. Il étoit bien venu par-tout. M. Colbert lui avoit nommé un enfant, honneur aussi grand qui pût arriver à un comédien, ce qui lui avoit donné entrée chez ce ministre, à qui il portoit quelquefois des vers à sa louange. Un jour, après y avoir été plusieurs fois inutilement, pour tâcher d'obtenir un emploi pour le sien, il alla saluer M. Colbert, & lui dit qu'il apportoit quelques vers qu'il prenoit la liberté de lui présenter. Le ministre rebuté de pareilles pièces, lui coupa la parole, & le pria très-fortement même de ne point lire ses vers. Vous n'êtes faits, vous autres, dit M. Colbert, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson, je vous assure que celui-ci ne vous fera point de mal à la tête; il n'y a rien qui approche de la louange. M. de Maulevrier, & toute la compagnie impatiens de voir les vers de Poisson, prièrent instamment M. Colbert de les lui laisser lire; ce qu'il permit; à condition qu'il n'y auroit point de louanges. Poisson commença ainsi :

Ce grand ministre de la paix,
Colbert que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais....

Poisson, dit M. Colbert, vous ne tenez pas votre parole, ainsi finissez; je me souviendrai de vous, & vous rendrai service dans les occasions; mais vous me ferez plaisir de ne me plus apporter de vers remplis de mes louanges, ce n'est point là mon caractère. Monseigneur, répondit Poisson, je vous jure que voilà tout ce qu'il y en a dans cette pièce. N'importe, n'en lisez pas davantage, repliqua M. Colbert. La compagnie le pria néanmoins de si bonne grace, qu'il permit avec assez de peine à Poisson d'achever; ce qu'il fit, en recommençant ce qu'il avoit déjà lu:

Ce grand ministre de la paix,
Colbert que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais;
Eh bien, tenez, c'est mon compère.
Fier d'un honneur si peu commun,
Est-on surpris, si je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'on donne,
Mon fils n'en puisse obtenir un?

Il eut l'emploi sur le champ.

Pendant que le calviniſme étoit tolérée en France, chaque parti faiſoit tous les jours des conférences de controverſe. Cela rendoit nos prêtres habiles. Le jour fut pris, dans une ville féconde en beaux eſprits, pour une diſpute entre le plus habile miniſtre & le ſavant curé de cette ville. A l'exemple des duelliſtes, ils prirent chacun un ſecond. Le jour venu, les perſonnes de la première volée ſe rendirent chez le gouverneur où devoit ſe faire cette conférence. Rucqueville, après y avoir aſſiſté quelque temps, s'y ennuya. Il en ſortit, & vint pour ſe réveiller de l'aſſoupiſſement où il étoit, ſur la place publique, où il trouva preſque tous les huguenots de la ville, & une bonne partie des catholiques, qui attendoient le ſuccès du combat. Ils l'entourèrent tous pour lui demander des nouvelles. Nous avons, dit-il, en s'adreſſant aux huguenots, car il étoit catholique, un grand avantage ſur vous. Notre ſavant eſt plus ſavant que le vôtre. Ce fut-là un coup de foudre pour les calviniſtes, qui, quoiqu'ils ſe défiaſſent naturellement de leurs forces, ne s'attendoient pourtant pas que leur champion fût vaincu; & ils auroient ſuccombé à la douleur que Rucqueville venoit de leur cauſer, ſi un mais qui avoit ſuivi ce qu'il venoit de dire, ne leur eût donné encore

quelque rayon d'eſpérance. Ils le prièrent d'expliquer ce mais. Les catholiques, au contraire, vouloient qu'il en demeurât là ; mais Rucqueville ne put refuſer aux premiers un petit ſoulagement dans leur malheur. Dailleurs, diſoit-il aux autres, cela ſe ſaura tôt ou tard, & il vaut mieux y aller de bonne-foi, que de trigauder, principalement en matière de religion. Tout ce raiſonnement impatientoit fort les huguenots, & inquiétoit les catholiques. Enfin, il eſt vrai, dit-il, meſſieurs, que notre ſavant eſt plus ſavant que le vôtre ; mais, en vérité, l'avantage que vous avez ſur nous récompenſe bien celui que la ſcience de ***, notre paſteur, a ſur celle de M. de *** votre miniſtre, car votre ignorant eſt beaucoup plus ignorant que le nôtre. Il appelloit ignorans les deux ſeconds, qui effectivement ne firent pas trop d'honneur aux deux partis ; mais moins aux calviniſtes qu'à nous.

Paris eſt un terrible écueil pour la vertu des femmes. Il y en a peu qui ſoient à l'épreuve d'une taille avantageuſe, & d'une bourſe bien garnie. Il y a quelques jours qu'un cavalier bien fait, achetant quelques bijoux chez un marchand, dit en voyant entrer une belle femme : voilà une belle perſonne ; je donnerois volontiers cent piſtoles pour une heure de tête à tête avec elle.

La dame, qui avançoit dans le fond de la boutique, l'entendit sans que le cavalier s'en fût apperçu; ses paroles firent tant d'effet sur son esprit, qu'en sortant elle lui dit à l'oreille: que s'il étoit homme à faire ce qu'il avoit dit, elle lui donnoit rendez-vous chez elle le lendemain à telle heure. Le cavalier lui promet, va chez elle, lui porte les cent pistoles, la trouve seule comme elle lui avoit dit. Ils furent seuls une demi-heure, qu'ils employèrent comme ils le jugèrent à propos. Leur conversation auroit duré plus long-temps si le mari de la dame ne fût revenu chez lui pour prendre quelque chose qu'il avoit oublié dans son cabinet. C'étoit justement où le cavalier s'étoit sauvé par l'ordre de cette dame. Le mari qui étoit un honnête financier, fut bien surpris de l'y trouver. Le cavalier prit son parti, & lui dit: Monsieur, je ne doute pas que vous ne soyez étonné de me voir ici; je ne crois point que vous soyez homme à me tenir tête; ainsi, écoutez le sujet de cette aventure, & puis je vous laisse. Il lui conta comme tout s'étoit passé. Le financier l'écoutoit, la dame trembloit, & le cavalier rioit. L'histoire contée, & après que ce dernier eut dit au mari que la chose étoit si véritable, qu'il pouvoit regarder sur la toilette de la dame, & qu'il y trouveroit une bourse

de velours vert où étoient les cent pistoles. Le financier y regarde, prend la bourse, l'ouvre, en tire un louis, & en rendant la bourse au cavalier, lui dit : vous achetez trop un plaisir si mince ; voilà votre argent, monsieur, & vous, madame, voilà un louis ; c'est assez pour une femme de votre espèce ; vous voulez bien, monsieur, le lui donner : très-volontiers, répondit le cavalier, qui fit une profonde révérence, & s'en alla avec son argent ; & le financier prit ce qu'il avoit à prendre dans son cabinet, & se fit mener au grand bureau.

Je ne trouve point de temps plus mal employé que celui que l'on passe à débiter des nouvelles. Je trouve encore plus ridicule de chercher la raison des desseins & des intérêts des princes. Je connois un homme qui dépense tout son revenu en ports de lettres, par les relations qu'il a dans toutes les parties du monde. Il disoit un jour : Si le roi fait cela, je ne me mêlerai jamais de ses affaires.

Le grand-duc de Toscane a dans son cabinet un Cupidon, qu'on croit être la célèbre statue de bronze, que le fameux Praxitèle fit avec tant d'industrie, qu'elle paroît animée. La courtisanne Phriné l'emporta, par adresse, de la maison de ce sculpteur. Après qu'il lui eut per-

mis de choisir le plus excellent de ses ouvrages: elle feignit, pour le découvrir finement, (car elle étoit plus savante en amour qu'en sculpture) que le feu étoit à sa maison; ce qui effraya tellement ce sculpteur pour son Cupidon, qu'il estimoit plus que tous ses autres ouvrages, qu'il s'écria sur le champ, qu'on le sauvât promptement & préférablement à tout le reste. Phriné le choisit & l'emporta après ce tour. Ce Cupidon est fait avec un tel art qu'il ne paroît point riant, tandis qu'on lui tient un bandeau sur les yeux; mais aussitôt que le bandeau est ôté, il est accompagné des graces & des ris.

En 1554, un médecin espagnol publia un livre à Medina del Campo, intitulé, *Antonima Marguarita*, où il soutenoit que les animaux ne pensent pas. C'est le premier auteur que l'on sache, qui ait avancé cet inoui paradoxe. Il est même étonnant qu'il ait osé le faire en Espagne, où la liberté des opinions n'est pas soufferte. Cet auteur, qui s'appelloit Gomesius Peréira, vivoit dans le dernier siècle, & non pas dans le douzième, comme le prétend l'abbé Gérard, dans la philosophie des gens de cour. Peréira soutint avec fermeté contre Michel de Palacios, que les bêtes sont des machines; mais

ſon ſentiment tomba auſſi-tôt. Voilà ce qui ſert de fondement à ceux qui veulent ôter la gloire de l'invention de ce ſyſtême à Deſcartes. Il y a peu d'apparence, car il ne liſoit pas aſſez pour cela. Le père Pardiès a été ſoupçonné d'avoir voulu établir adroitement l'opinion de Deſcartes, en faiſant ſemblant de la réfuter dans ſon traité de la connoiſſance des bêtes. Effectivement il répond très-bien lui-même à ſes objections. Je ne crois pourtant pas que ç'ait été ſon deſſein.

On ne devroit point ſouffrir d'ignorans chirurgiens à l'armée; quand un ſoldat n'auroit fait qu'expoſer ſa vie pour ſon prince, cela ſeul la doit rendre chère. Au ſiége de Mons le commiſſaire ordonnateur de l'hôpital n'étant pas content de l'opération qu'un chirurgien venoit de faire ſur un ſoldat bleſſé, le querella avec des termes ſi forts, que le chirurgien fut obligé de lui parler de la ſorte : Il eſt vrai, monſieur, que je ne ſuis pas ſi expérimenté dans les plaies qu'en toute autre choſe; mais ſi vous voulez bien avoir la bonté de m'employer aux accouchemens, c'eſt mon fort; je n'en manque pas un, & je vous rendrai bon compte de tous ceux que vous voudrez bien me confier.

Les femmes mettent tout en uſage pour réuſſir dans leurs deſſeins bien ou mal imaginés. Celle dont je veux parler ſe trompa dans le ſien; cependant il ne tourna pas tout-à-fait à ſon déſavantage. Elle avoit beſoin d'argent, le plaiſir ne lui étoit pas indifférent; elle s'étoit mis en tête de tirer l'un & l'autre d'un même endroit. Pour avoir de l'argent, il falloit s'adreſſer à une ame libérale & grande; pour ſe divertir il falloit un jeune homme. Elle choiſit bien pour l'un & pour l'autre en apparence. Cette dame donc écrit à un jeune ſeigneur qu'elle avoit extrêmement beſoin d'argent; elle le prioit inſtamment de lui envoyer cent piſtoles, & que pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, elle feroit tout ce qu'il pouvoit s'imaginer; le lecteur pourra bien auſſi s'imaginer quelle étoit ſa penſée. Un jeune homme a bientôt pris la balle au bond en pareille occaſion; la conquête d'une belle femme qui ne coûte que cent piſtoles eſt bientôt faite quand on a de l'argent; mais il en arriva tout autrement de celle-ci. Ce ſeigneur prit cent piſtoles, & les donna au porteur du billet de la dame, en lui diſant: dites à madame.... que voilà ce qu'elle me demande, que je la tiens quitte de la reconnoiſſance, & que je lui remets la viſite qu'elle me veut rendre. Belle réponſe pour une jeune perſonne, qui toute remplie de feu auroit

pu avec ſa grandeur d'ame, avoir du moins quelque curioſité pour la viſite. Tout cela étoit digne d'un prince; c'en étoit un auſſi qui faiſoit ce perſonnage.

Si les Chinois ont inventé la mode que les femmes aient le pied petit, c'eſt afin que les mères ſerrant tellement le pied des jeunes filles, elles en ſoient incommodées de manière qu'elles ne puiſſent ſortir ſans quelqu'un qui les ſoutienne : pourquoi n'imitons-nous pas les Chinois en cela, comme en bien d'autres choſes ? Rien ne ſeroit plus utile pour les maris jaloux.

Je ne ſais comment le monde eſt préſentement. On n'a point de goût pour les jolies choſes ; il y a quelques années que l'on rit des copies d'une petite relation fort curieuſe de l'île de Madagaſcar, que l'on n'a pas vue long-temps. Apparemment que ce ſont les ennemis de M. l'abbé de Choiſi, & les partiſans des voyageurs, qui nous ont donné des relations de ce pays-là qui l'auront ſupprimée, parce que cet illuſtre abbé a fait voir par la ſienne, preſque toute différente des leurs, qu'ils nous ont donné bien des menteries. Ce livre, dût-il être auſſi ſupprimé, je ne puis m'empêcher de la

donner au public, qui la lira peut-être avec plaiſir; j'en excepte les envieux des bonnes choſes : elle eſt courte, & ce n'eſt qu'une lettre.

*Lettre envoyée de Sanſaco, en l'île de Madagaſcar, à M. l'abbé de ***, par M. l'abbé de ***, ſur ſon voyage.*

Je vous ai promis, mon cher ami, de vous donner de mes nouvelles toutes les fois que j'en aurois l'occaſion. Je m'en acquitte par la voie d'un vaiſſeau hollandois, qui a relâché ici venant de Batavia, dont le capitaine s'eſt chargé de vous faire tenir ma lettre à Paris. Je ne vous groſſirai point cette lettre de mille choſes que vous avez pu voir dans une infinité de relations imprimées, où elles ſont décrites différemment qu'elles ne ſont; mais comme je n'ai pas fait deſſein de remarquer tout le faux des relations, je me contenterai de vous dire ce que j'ai trouvé de plus digne d'être remarqué, dont les livres que j'ai lus ne parlent point.

Nous ne ſommes entrés dans aucun port depuis que nous ſommes ſortis de celui de Breſt, ayant ſeulement jeté l'ancre en quelque rades pour faire de l'eau. Nous entrâmes dans ce port le 25 du mois paſſé. Le Gouverneur en eſt Portugais; mais les habitans ſont preſque

tous mulâtres, c'eſt-à-dire ſortis de Portugais, & de femmes de Madagaſcar. Ceux qui vivent dans les montagnes & dans les forêts, ne ſont pas ſi ſauvages que les Iroquois ou les Hurons du Canada; mais ils en approchent beaucoup, ne faiſant aucune difficulté de s'entre-manger; ils ne ſont pas ſi noirs que les nègres; mais extrêmement baſanés. Ils n'ont point d'autre habit que leur peau, à la réſerve d'une petite pièce de toile de coton, ou d'un morceau de natte dont ils couvrent leur nudité, les femmes comme les hommes. Le pain qu'ils mangent eſt fait d'une eſpèce de noiſette qu'ils appellent matacon, laquelle ne croît point à un arbre mais s'engendre dans la terre, comme les truffes en Europe. Le pain eſt beaucoup meilleur que la caſſave (2) dont ils uſent pareillement. Leur breuvage vient d'un fruit gros quatre fois comme une citrouille, qu'ils nomment baricot; il croît à un arbre gros à peu près comme les clochers de Notre-Dame de Paris, & beaucoup plus haut; ſes feuilles ont du moins une toiſe de largeur, & une toiſe & demie de longueur. Cette liqueur eſt à peu près comme le cidre de Normandie, de couleur jaune & doucereuſe, mais aſſez agréable quand on y eſt accoutumé.

(1) Pain fait avec de la racine de manioc.

On mange en ce pay's-ci quantité de poules ſauvages & privées, dont le plumage eſt de couleur de feu, violet, aurore, & gris de lin plus éclatant que la ſoie plate. Il me ſouvient d'en avoir eu une pareille dans l'abbaye de Montolieu près de Rouen.

Il n'y a point ici de bœufs, mais quantité de moutons auſſi gros & auſſi grands que nos vaches, dont la chair eſt de fort bon goût & un peu coriace.

Les bois ſont remplis d'oiſeaux de pluſieurs ſortes, qui ne ſe voient point en Europe, excepté les perroquets. Entre ces oiſeaux il s'en trouve d'une eſpèce dont la grandeur étonne les étrangers qui n'en ont jamais vu de ſemblables. Ils ſont beaucoup plus grands que les autruches, leur plumage eſt bleu & de couleur de pourpre, reſſemblant à celui de ces grands perroquets, qu'on nomme en France papegauts; ils ſe perchent & font leurs nids dans des baricotiers, qu'ils compoſent de pièces de bois auſſi bien aſſemblées que la charpente d'une maiſon : ces nids ont du moins vingt pieds de diamètre; il eſt preſqu'impoſſible de les détacher, parce que les plus petites branches des baricotiers ſont plus groſſes que les plus groſſes poutres, & couvertes de piquans gros comme le petit doigt,

doigts, & long de huit pouces. Les insulaires s'en servent pour armer leurs piques quand ils vont en guerre. Ces oiseaux sont si forts, qu'ils enlèvent les moutons, quelques grands qu'ils puissent être, & n'épargnent pas même les hommes, quand ils les trouvent seuls & que la faim les presse; ce qui oblige les habitans voisins des forêts où ils se retirent, d'aller presque toujours accompagnés d'un tigre apprivoisé pour les défendre au besoin, car ils craignent extrêmement les tigres & les panthères, quoiqu'ils fassent fuir les lions, épouvantés, à ce qu'on dit, de leurs cris semblables à ceux de nos coqs, mais cent fois plus forts; on les entend de dix lieues pendant la nuit. Ce qui est étonnant, c'est que quelques grands que soient ces oiseaux, leurs œufs ne sont pas plus gros que ceux d'une oie; ce qui fait dire aux Portugais la même chose qu'on dit par admiration du crocodile, *sic crescit ab ovo*.

Le gouverneur en a un privé que l'on a dressé à porter un homme en l'air qui le conduit avec une petite corde passée dans son bec. On dit que cet oiseau sous cette charge pourroit faire vingt lieues en une heure, si l'on vouloit courir la poste sur une monture aussi bizarre. Il porte un homme avec autant de facilité qu'un faucon enlève un pigeon;

J'ai été témoin oculaire de ce prodige, & c'eſt à mon avis la choſe la plus merveilleuſe qui ſoit ici.

Les Taribots ne ſont cependant pas moins ſurprenans, ce ſont de petits hommes ſauvages, habitans des ſommets des montagnes. Ils ont leur corps couvert très-ſouvent de poil épais, & long comme celui d'une chèvre : ils n'en ont ni au viſage ni aux mains : leurs pieds ſont comme les nôtres, à la réſerve du deſſous, qui eſt armé d'une écaille auſſi épaiſſe que la corne d'un cheval. Le plus grand de ces petits nains n'a pas dix-huit pouces de hauteur. Ils vivent en ſociété comme les autres hommes. Leur occupation la plus ordinaire eſt la chaſſe. La graine de pomme de pin leur ſert de nourriture ; leur breuvage eſt de l'eau, dans laquelle ils écraſent des fraiſes & des groſeilles rouges, qu'ils ont abondamment dans les bois & les montagnes. Ils ont guerre continuelle avec les grands magots à cul bleu. Les Européens, qui trafiquent en cette côte, leur apportent des piſtolets de poches, avec leſquels ils épouvantent ces magots, & en tuent même quelques-uns. Ces petits drôles ſont auſſi fiers que des lions. Ils nourriſſent de petits animaux ſemblables à nos renards, & de la même taille, qui leur ſervent de montures pour courir à la

chasse le long des rochers les plus escarpés. Ils ont des meutes de petits animaux de la taille & de la forme des belettes de France, qui chassent les rats des montagnes, & en prennent plus que nos chasseurs ne font de lièvres avec leurs chiens courans & leurs lévriers. Ces rats sont aussi bons que les lapins, & ont encore le goût plus relevé. Ces nains parlent & conversent ensemble comme les autres hommes; ils ont leurs loix; une espèce de religion; & leur divertissement, celui qui leur est le plus ordinaire, c'est une manière de farce: ils creusent dans les troncs de baricotiers des théâtres, où ils jouent leurs comédies, qui consistent dans des paroles plaisantes, & dans des postures grotesques. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous ceux qui vont à ce spectacle sont armés d'un sifflet, qu'ils font avec un roseau, pour siffler les acteurs quand il n'exécutent pas bien leurs rôles, & qu'ils s'émancipent de dire des paroles lascives, & de faire des postures indécentes; mais il n'est pas permis à aucuns de siffler mal-à-propos. Quand cela arrive, tous les autres le font monter sur le théatre; & s'il exécute mieux que l'acteur, il sera reçu acteur, car c'est un grand honneur parmi eux; mais s'il exécute plus mal, on le fait sortir honteusement de l'assemblée, & il lui est dé-

fendu d'y rentrer jamais. Ils ont des manières de sacrificateurs destinés uniquement au culte de la religion; car les autres qui n'ont pas pris ce parti-là ne prient jamais leurs dieux; ils disent qu'il en faut laisser le soin à ceux qui s'y étant entièrement dévoués, le font plus dignement qu'eux. Quand aussi il leur arrive quelque malheur, ils s'en prennent à leurs Tonibrots; c'est ainsi qu'ils appellent leurs sacrificateurs, qui n'auront pas, disent-ils, bien fait leur devoir; ils retranchent de leurs vivres, car ils les nourrissent, & veulent qu'ils ne se mêlent d'aucune chose, afin qu'ils exercent mieux leur charge : c'est pourquoi, de peur qu'une femme ne leur fût un obstacle en cela, ils ne permettent pas qu'ils en approchent; & s'il avoient trouvé un Tonibrot avec une femme, ils le puniroient, mais d'une plaisante manière; ils font avec des feuilles d'arbres à peu près la figure d'une de leurs femmes; ils y attachent le Tonibrot, & le tout ensemble à un arbre, où ils le laissent mourir de faim. Il y a dans cette ville plus de trente Taribots tant mâles que femelles, que les marchands nourrissent pour leur plaisir. Et comme ils ont appris à parler bon portugais, on a jugé de-là qu'ils sont créatures raisonnables. Ils n'ont point d'autres maisons dans les montagnes que

des troncs de gros ſapins, qu'ils creuſent fort adroitement. Ils ſe marient comme les ſauvages, & vivent beaucoup moins brutalement. Ils ſont gaillards, & ont de l'eſprit comme des ſinges.

Il paſſe une rivière à deux lieues d'ici, qui enrichit les habitans du pays, par la quantité de poudre d'or, qui s'y trouve parmi ſes ſables; mais on court riſque de ſa vie en ſe tirant de la rivière, à cauſe des crocodiles qui dévorent ces pêcheurs d'or.

Au pied de la montagne des petits hommes, il y a un lac large de deux lieues, & long de ſix; l'eau en eſt claire & belle après midi; mais depuis le matin jusqu'à ce temps-là, elle eſt couverte d'une certaine liqueur onctueuſe, tout-à-fait ſemblable à de l'huile d'olive, en couleur auſſi bien qu'en goût; on la ramaſſe tous les matins, & on la met dans des bariques pour la conſerver toute l'année; car cette manne ne dure que tout le mois de mai. On en met dans les ſalades, & on s'en ſert au lieu de beurre, pour faire la ſauce du poiſſon de mer & de rivière. On ne ſait point d'où ſe produit ce miracle de nature.

Il ne ſe prend dans ce lac que d'une ſorte de poiſſon ſemblable à la truite, & long d'un pied & demi. Comme il ſe nourrit de cette liqueur graſſe qui nage ſur l'eau, il porte avec

lui sa sauce : car, soit qu'on le mange bouilli, frit ou rôti, si-tôt qu'on vient à l'ouvrir, il remplit un grand plat d'un suc délicieux, qui lui sert d'assaisonnement. On appelle ce poisson Loutary.

J'oublois à vous dire que les éléphans blancs sont ici très-communs ; on m'a même assuré que le grand empereur de cette île en a un couleur de rose, dont la peau est plus éclatante & plus polie qu'un satin de Gènes.

Je ne doute point que vous n'ayez lu dans quelques relations des Indes occidentales, que les Espagnols qui font travailler aux mines du Pérou, se servent de moutons pour transporter l'or & l'argent dans les ports, n'ayant ni chevaux, ni mulets, ni ânes, non plus que dans cette île, où l'on se sert aussi de moutons pour courir la poste, & qui font autant de chemin qu'un cheval anglois.

Voilà, mon cher ami, ce que j'ai remarqué de plus singulier, n'estimant pas vous répéter tout ce que vous pouvez avoir vu dans les relations.

A San-Jago, en l'île de Madagascar.

Ce seroit dommage que cette lettre fût demeurée ensevelie, elle est plus singulière qu'aucune relation que nous ayons de Madagascar.

Après que le roi eut fait l'édit des duels, on parla dans le monde d'une autre déclaration, qui devoit paroître au ſujet des gentilshommes; un gaſcon dit : que diable le roi peut-il faire contre nous, après nous avoir défendu les duels ?

M. Witſens ſoutient dans ſon Ægyptiaca, que Moïſe a pris des Egyptiens toutes les cérémonies des Juifs ; je n'ai point lu ſon livre; mais apparemment qu'il en aura excepté la circonciſion que les Egyptiens prirent des Hébreux ſelon toutes les apparences. Croit-on que les Egyptiens fuſſent ſi habiles ? Il y a apparence que le débordement du Nil, qui confondoit les bornes de leurs héritages, a donné lieu à la géométrie, dont on leur attribue l'invention. Ils entendoient, à ce qu'il paroît, la coupe des pierres, qui eſt une dépendance de la géométrie. Nous avons découvert depuis quelques années, par le voyage qu'a fait un capucin françois dans la haute Egypte, des monumens antiques, des figures de ſphinx & de lions, des colonnes d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe. Et cela fait voir qu'ils ſavoient auſſi l'architecture & la ſculpture, ſans pourtant être aſſurés de l'époque de ces ouvrages, & s'ils n'en avoient peut-être pas

tiré les ouvriers de Grèce, d'où ils ont tiré tant d'autres choſes au rapport de Philon, auſſi bien que les Romains, qui tirèrent de la Grèce la plupart de leurs beaux-arts. Leur climat où il pleut très-rarement, & la ſérénité de l'air, a contribué à la connoiſſance de l'aſtronomie, à laquelle ils ſe ſont auſſi appliqués. Mais, mon Dieu, que la misère de leurs ſuperſtitions, juſqu'à adorer des oignons, des grenouilles, & d'autres choſes plus viles encore, marque peu d'intelligence! Ils ne vouloient point de paſteurs parmi eux, parce qu'ils mangeoient les animaux, que les Egyptiens adoroient. Tout cela ne les abaiſſe-t-il pas plus que leurs pyramides ne les élèvent, quelques hautes qu'elles ſoient encore. M. Witſens a eu beſoin d'éloquence pour prouver, que de ſi grands gueux, en fait de culte, aient pu enrichir à cet égard la nation du monde la plus ſpirituelle en fait de religion, la plus abondante & la plus magnifique en cérémonies. Il eſt vrai que ſaint Etienne dit au ſeptième chapitre des actes des apôtres, que Moïſe fût inſtruit de toutes les ſciences des Egyptiens; mais bien qu'il ſût tout ce qu'ils ſavoient, ce qu'il avoit appris d'eux pouvoit ne faire que la moindre partie des connoiſſances de ce grand légiſlateur. Il eſt vrai auſſi que d'anciens philoſophes, comme Platon, Pithagore

& d'autres, ont fait des voyages en Egypte, portés par la curiosité & le desir d'apprendre. Ce qui n'a pu mettre les Egyptiens à couvert de la raillerie de Juvenal, qui, tout païen qu'il étoit, dit d'eux :

Felices quorum nascuntur in hortis
Numina.

Un Allemand, qui a fait imprimer un traité contre la prétendue sagesse des Egyptiens, se fonde en partie sur leurs superstitions. L'invention même de leurs caractères s'est trouvée si mal imaginée par l'événement, qu'il y a des milliers d'années qu'on n'en a plus de connoissance, quoique les caractères samaritains, plus anciens que les leurs, durent encore. Si leurs hiéroglyphes subsistent à cause de la dureté des pierres, sur lesquelles nous les voyons, & aux obélisques de Rome, & sur leurs momies, toutes les rêveries du père Kirker sur ce sujet, nous en donnent-elles quelque explication de la moindre certitude ? Les gravures que j'ai vues en tant d'endroits ne marquent que de la barbarie, nulle élégance, nulle justesse dans le dessein de leurs symboles. Il falloit bien que les Egyptiens ne fussent pas universellement savans, ni de grands astronomes, puisque, selon Philon même, on fit venir des Grecs, pour faire connoître à Moïse les

arts libéraux des Assyriens, lui apprendre leurs caractères, & des Chaldéens, & lui montrer la science des astres. L'astronomie, faute de lunettes, devoit être bien bornée dans ce temps-là. Elle ne pouvoit consister qu'en quelques observations des principaux phénomènes, que la vue peut découvrir. Je crois au contraire que l'on pourroit prouver que les Egyptiens ont bien plus tiré de connoissances des Hébreux, que les Hébreux n'en ont appris d'eux. Je ne doute point que cet auteur anglois n'ait eu dessein de se singulariser dans son ouvrage par un paradoxe nouveau. Le goût presque général des Anglois est de préférer le pain d'épice au bon pain : ils aiment plus les choses frélatées que les naturelles; la nouveauté leur ayant toujours plu en fait d'opinions & de religion. Les Romains, qui n'étoient pas moins curieux que les autres nations, n'alloient point chercher la science en Egypte, ils alloient à Athènes pour se perfectionner dans les arts & dans les sciences. Ce qui nous reste des monumens des Egyptiens marque qu'ils étoient de vrais barbares en sculpture & en gravure, en comparaison des Grecs & des Romains, qui les ont si bien imités. Y a-t-il rien de si misérable que les figures des dieux des Egyptiens faits de terre cuite ver-

niſſée, qu'on trouve encore tous les jours dans leurs momies. Quoique la réputation qu'ils avoient peut-être à tort d'êtretrès-ſavans, ait attiré chez eux de grands perſonnages; que ſavons-nous s'ils n'ont pas trouvé que cette réputation étoit mal fondée? que ſavons-nous auſſi, ſi l'on examinoit bien ſérieuſement tout le mérite & la délicateſſe que nous donnons aux Chinois, ſi l'on trouveroit que cela allât ſi loin que nous nous l'imaginons. Tous les ouvrages qu'on apporte de chez eux n'ont point, ce me ſemble, tant de quoi ſurprendre. Et ſi l'on y fait bien réflexion, on leur fait tort par cette ſurpriſe, puiſque ſouvent nous n'admirons quelques-uns de leurs ouvrages, bien moindres cependant que beaucoup des nôtres, que parce que nous ne pouvions qu'à peine nous perſuader qu'ils fuſſent capables d'en faire de pareils, comme nous admirons dans un enfant de petites penſées qui ne vaudroient rien dans la bouche d'une perſonne raiſonnable, dans une femme, des vers qui feroient inſupportables, ſi un homme les avoit faits. Un bon jour, monſieur, un bon jour, madame, nous paroîtra mille fois plus beau dans le bec d'un perroquet, que dans la bouche d'une perſonne. Il y a de la prévention dans tout cela,

L'empereur Caracalla donna à Oppian, autant de pièces d'or qu'il y avoit de vers dans son poëme des poissons. M. d'H** auroit été bien fâché qu'on eût récompensé madame des Houllières de la même manière, pour les vers qu'elle fit sur la naissance de M. le duc de B. Il le dit lui-même dans les vers suivans.

Pour immortaliser l'enfant qui vient de naître,
Et qui gouvernera dans soixante ans peut-être,
La d*** a fait cent vers tant mal que bien ;
Que lui donnera-t-on pour un si long ouvrage ?
Si j'en étois cru, ma foi, rien.
Pour immortaliser & sa chatte & son chien,
Elle en a bien fait davantage.

Il y a des Français par-tout, & par-tout ils sont imprudens. Témoin le valet-de-chambre d'un roi dont je vais conter la fâcheuse aventure. Les conquêtes de Louis XIV ont fait du bruit par-tout le monde, & en feront éternellement. Un jour qu'on lisoit une lettre de nouvelles à ce roi, on tomba sur l'article de Strasbourg & de Casal, que notre monarque prit en un même jour. Cela surprit cette majesté ; car il n'est pas ordinaire en ce pays-là, ni ailleurs, de faire de pareilles conquêtes en si peu de temps. Le pauvre valet-de-chambre, qui n'étoit en cette cour que

pour amasser quelque petite somme & se retirer dans son pays, pour vivre paisiblement, détruisit en un moment tout le progrès qu'il avoit fait dans les bonnes graces de son maître, sur la chaise duquel il étoit appuyé quand on lisoit cette fatale gazette. Lorsqu'on dit que Strasbourg & Casal avoient été prises en un même jour par le roi, il en fut si transporté de joie, tant l'amour qu'on a pour son prince naturel l'emporte sur son propre intérêt, que sans songer qu'il s'alloit perdre, il s'écria par enthousiasme : Voilà un roi cela ! Le roi son maître se tourna brusquement, & le regarda avec des yeux animés, lui disant : Et qui suis-je donc moi ? Il se lève, & le voulut frapper ; mais on l'en empêcha, & le valet-de-chambre se sauva pour éviter son ressentiment.

Les Asiatiques ont d'aussi bonnes reparties que les Européens. Un homme de la suite de l'ambassadeur de Perse, qui étoit à la cour de Pologne, ayant été insulté d'un coup de gand par le nez par une autre personne, cela fit du bruit ; on voulut accommoder cette affaire. Mais on ne savoit comment s'y prendre pour que le Persan ne fût point déshonoré, ni l'autre puni ; on s'avisa d'un expédient, qui étoit de persuader au Persan, de dire qu'il n'avoit point

été frappé ; on lui propoſa ; mais il répondit que chez lui on ne connoiſſoit ni le menſonge, ni les cloches.

Chacun fait des remarques ſelon ſon inclination. Celles de M. de *** ſont tombées entre mes mains ; je les ai toutes lues ; mais je n'y ai rien remarqué de lui que quantité de fort mauvais vers. Il étoit plus honnête homme que bon poète.

Les anciens ſe ſervoient de vinaigre, qui concentre les eſprits, pour tempérer leur ardeur & leur ſoif. Les ſoldats en avoient à leurs côtés des courges pleines, qu'ils appelloient Poſca, témoins ceux qui en donnèrent à notre Seigneur, lorſqu'il demanda de quoi ſe déſaltérer.

J'ai vu un homme qui appaiſoit la goutte avec de l'eau de verjus, & qui l'augmentoit avec une cuillerée de vin ſeulement. Deux conſeillers de Lyon, il y a quelques années, s'en guérirent plaiſamment : l'un qui buvoit de l'eau ordinairement s'en guérit par l'uſage du vin ; & l'autre qui avoit de coutume de boire du vin, s'en guérit en buvant de l'eau. Il y en a que l'uſage du lait, pour toute nourriture, guérit entièrement de la goutte, comme M. du

Clos, qui en apprit l'uſage à M. de Claros, à qui le chevalier d'Igbi l'avoit enſeigné; il y avoit à Paris, il y a quelques années, un Italien qui en guériſſoit, en faiſant ſuer & aller par haut & par bas. M. Thonies, ſecrétaire de M. de Guénégaud, crut s'en préſerver en prenant de l'ail tous les matins. Il y en a qui diſent qu'il s'en délivra de cètte manière. Cela n'eſt point vrai, car il n'a jamais eu la goutte, mais il appréhendoit de l'avoir. J'ai vu un docteur en médecine, italien, la guérir avec l'uſage de la teinture de lune, dont il faiſoit prendre quelques gouttes tous les matins dans un bouillon; mais ſon remède n'avoit cours que chez les grands ſeigneurs; car il vendoit la petite bouteille de cette drogue, grande comme une petite bouteille d'eau de la reine de Hongrie, à mettre dans la poche, quatre cents piſtoles, encore le falloit-il bien prier. Je ne ſais ce qu'eſt devenu ce médecin. Mais il avoit de beaux ſecrets; je lui ai vu guérir avec cette même teinture, qu'il appelle encore Alkaeſt, une fille ſi gâtée de v...., que ſon corps tomboit par lambeaux: en quinze jours il l'a rendit auſſi fraîche que ſi elle n'avoit eu que quinze ans: Ceci eſt une vérité, j'en ſuis témoin oculaire; ce qui me ſurprit extrêmement, car cela ſe fit ſans vomiſſement & ſans douleur.

La plaiſante choſe qu'une querelle de ſavans! il n'y a point de harengères qui ſe diſent tant de pauvretés. C** & P** en vinrent un jour aux groſſes paroles, chez M. l'abbé Bourdelot, qui, quoique rigoureux modérateur, ne put cependant modérer la fureur de ces deux philoſophes. L'un étoit fanfaron, l'autre à moitié fou, celui-ci n'entendoit pas raillerie, & l'autre railloit toujours; & le ſujet en étoit cette fois que C** avoit fait une pièce de théâtre, que les comédiens, bons connoiſſeurs, avoient refuſée juſqu'à quatorze fois. Il ſoutenoit dans l'académie que ſa pièce étoit bonne, l'autre lui dit avec emphaſe, qu'il n'en étoit rien. C** lui donna un ſoufflet bien appliqué. P** s'en fâcha ſérieuſement & voulut mettre l'épée à la main; c'eſt une affaire pour un philoſophe que de ſe battre; je crois qu'ils l'euſſent fait ſi on ne les en avoit empêchés. La choſe n'en demeura pas là. P** déshonoré, vouloit avoir raiſon de cet affront. Le lendemain, qu'il s'étoit précautionné d'une épée plus longue que celle qu'il avoit le jour précédent, il rencontra C**, il l'attaque; l'autre ſe défend, mais d'une manière toute nouvelle; car il s'étoit muni de deux petits ſachets de cendre qu'il avoit toujours ouverts dans ſa poche, pour les jeter aux yeux de ſon adverſaire, qu'il en

aveugla

aveugla ſi heureuſement, qu'il le mit hors de combat. Il l'auroit tué s'il avoit voulu ; mais ſoit peur, ſoit philoſophie, il n'en fit rien, & ſe contenta de lui dire : je te donne la vie, pour publier qu'il n'a tenu qu'à moi de te l'ôter ; adieu, fais-toi guérir.

Les femmes galantes ne ſont pas celles qui ont le moins d'eſprit. Il y en a une de par le monde, qui par extraordinaire alla un jour à la comédie avec ſon mari. En ſortant, ſon amant la ſuivit ; & comme il vouloit lui ouvrir la portière du carroſſe, pendant que le mari ouvroit celle de l'autre côté pour y entrer, ſans pourtant qu'il l'eût vû, ni que celui-ci ſût que l'autre étoit là. Cette adroite femme, pour ſe tirer d'un auſſi fâcheux embarras, tira fort rudement ſon amant par le bras lorſqu'il avoit la main ſur la portière pour l'ouvrir, & lui dit : où allez-vous, monſieur, ce carroſſe eſt loué ; & c'étoit un fiacre. Cette préſence d'eſprit la tira d'affaire.

Qu'on eſt heureux quand on rencontre un gouverneur de mérite pour élever un grand ſeigneur. Tout le monde ſait qu'à la bataille de Nerwinde, on eut de la peine à ſe faire un paſſage à travers les retranchemens des

ennemis; tout le monde ſait auſſi que quand il fut fait, on n'y pouvoit paſſer ſans un extrême danger d'y perdre la vie. Les princes & les grands-ſeigneurs ne vont pas en ces endroits périlleux, ils y volent. M. le duc de Chartres fut un des premiers à paſſer. M. le maréchal de*** voulut l'en empêcher: il dit à M. le marquis d'Arcy, gouverneur du prince, de le retenir, & que cet endroit étoit trop périlleux. Pourquoi retenir le prince, dit ce ſage & brave gouverneur, ils ne ſont nés que pour la guerre, pour s'y faire diſtinguer par leurs belles actions, & pour montrer par leur exemple aux troupes à combattre avec vigueur? Vous y paſſez bien, mon prince y paſſera auſſi; puiſqu'il peut acquérir de la gloire en cette occaſion, bien loin de l'en empêcher, je l'y conduirai; & tant que j'aurai l'honneur d'en être gouverneur, je le menerai par-tout. Il ſeroit inutile ſur la terre, s'il n'apprenoit pas ſon métier; & ſi le péril où il s'expoſe me fait faire quelque réflexion, ce n'eſt que pour ne lui pas ſurvivre, s'il lui arrivoit quelque malheur.

M. Acard étoit un homme bien particulier, c'étoit un vrai philoſophe; il étoit inſenſible à tout, il deſſinoit parfaitement bien, & avoit le talent de reprendre une vieille eſtampe dé-

chirée, de manière qu'on ne pouvoit reconnoître ce qu'il y avoit ajouté de sa main. Il jouissoit de mille ou douze cents livres de rente, & cependant il ne jouissoit de rien; car il ne demandoit point d'argent à ses débiteurs, & il n'avoit jamais un sou. Sa philosophie alloit jusqu'à la négligence; il étoit si mal-habillé, que souvent on le prenoit pour un pauvre; & on lui donnoit quelquefois de l'argent le croyant tel, mais il le refusoit sans s'émouvoir, & avec une douceur, dont peu de personnes seroient capables. On remarque de lui qu'il ne s'est jamais emporté qu'en cette occasion, si cela pourtant se peut appeller emportement. Un jour qu'il se chauffoit chez M. l'abbé Bourdelot, car il étoit très-sensible au froid, & qu'on parloit de la mort de M. de Turenne; P**, ce fanfaron, dont j'ai déjà parlé, eut l'insolence d'insulter au pauvre M. Acard, en disant: Faut-il qu'un M. de Turenne soit mort, & qu'un M. Acard soit encore au monde? Le bon-homme lui répondit: Si les grands hommes achèvent leur carrière plutôt que les autres, je vous réponds que vous ne serez au bout de la vôtre qu'à la fin des siècles. Il ne fut point à l'épreuve de cette invective; & c'est-là le seul ressentiment qu'il ait fait paroître en sa vie.

Socrate remercioit Dieu de ce qu'il l'avoit fait animal raisonnable, & non bête, homme & non femme, Grec & non Barbare, Athénien & non Thébain ; & Dominique (1) se plaignoit de ce que le Seigneur l'avoit fait pour être fou malgré lui, Italien plutôt que Français, comédien & non pas philosophe, & de ce qu'il ne lui avoit pas donné tous garçons de son mariage.

Semel comedere angelorum est, bis eodem die hominum, frequentiùs brutorum. Que de bêtes il y a présentement, les jeunes gens ne sortent point des cabarets !

Une philosophie trop austère, fait peu de sages ; une politique trop rigoureuse, peu de bons sujets ; une religion trop dure, peu d'ames vraiment religieuses ; des casuistes trop austères, donnent plus d'aversion pour eux que pour le péché ; la pénitence qu'ils prêchent fait préférer la facilité qu'on trouve à demeurer dans le vice, aux difficultés qu'il y a d'en sortir.

J'aime les gens de bien, éclairés, qui jugent sainement de nos actions, pour nous exhorter sérieusement aux bonnes, & nous détourner autant qu'il leur est possible des mauvaises.

---

(1) Dominique Biancolelli, fameux arlequin de l'ancienne comédie italienne.

Il y a quatorze ou quinze années que M. de G** proposa à M. de Cassini de faire des globes d'une matière plus légère que du carton, qui ne se casse point qu'à force de coups de marteau, aisée à lui donner l'équilibre & la rondeur nécessaire aux globes, & dont on en pourroit faire de telle grandeur qu'on voudroit sans charpente si on le souhaitoit; cette proposition parut extraordinaire à M. de Cassini, il ne rebuta pourtant pas la personne qui la lui faisoit, mais lui dit de travailler avec Buterfield. Le jeune-homme qui étoit prévenu contre ceux qui profitent des secrets d'autrui, n'en voulut rien faire, & dit à M. de Cassini, que s'il vouloit, il lui feroit venir deux de ces globes qu'il avoit faits dans sa province, qui le convaincroient de la réussite; & que s'il ne vouloit pas, il en feroit à Paris, mais qu'il les feroit tout seul avec son camarade, qui ne savoit pas même la matière qu'il y employoit. M. de Cassini s'opiniâtra à vouloir qu'il travaillât avec Buterfield, parce qu'il ne croyoit pas ce jeune-homme assez habile pour y réussir seul; mais persistant à le vouloir ainsi, la chose est demeurée là. Je ne doute pas que ce ne soit cette idée qui ait fait travailler le père Coronelli, il y a quelques années, à ces deux grands globes, qu'il fit avec des peaux, mais qui n'ont

pas réuſſi, puiſque les peaux ſe ſont crevées. Il n'en eût pas été de même de ceux-ci, leur matière dure comme du marbre eût autant duré. Un globe de cinquante écus en carton n'eût coûté que cinquante livres, parce qu'il y auroit eu peu de fraìs. Si ce que j'en dis pouvoit faire découvrir à quelque curieux & ce que c'eſt, & comment cela ſe fait, ce ſeroit faire plaiſir au public ; car la perſonne qui a ce ſecret m'a aſſuré qu'elle n'en reparlera de ſa vie. C'eſt dommage, car il n'y a guère d'homme plus capables que lui de faire ces globes ; il n'eſt plus jeune préſentement, & il n'auroit pas beſoin de Buterfield pour lui aider, c'eſt un homme du métier.

Ce n'eſt pas une choſe fort extraordinaire que d'avoir un valet ivrogne, peu ſont exempts de cette mauvaiſe qualité. Un homme du bel air en avoit un de cette eſpèce. Un jour qu'il étoit en la compagnie de cinq ou ſix belles femmes, il envoya ſon laquais à une commiſſion qu'u[illegible]e ces dames lui demanda. Ce laquais eſt lon[illegible]mps à revenir ; on l'attend, on s'impatient[illegible] jure, car on le fait préſentement devant les [illegible]ames ; ce qui chagrinoit d'autant plus l'homme du bel air, que la dame à la commiſſion étoit celle de ſon cœur. Enfin le

valet revient, mais comment? ſaoul comme une grive; on le fait monter : quoiqu'ivre, il rend bon compte de ſa commiſſion : ſon maître, pour ſe dédommager du temps qu'il l'avoit fait attendre, le menaça de le battre & de le chaſſer. Monſieur, dit le valet, vous avez grand tort de me quereller, j'ai toujours ſoin de ne m'enivrer que lorſque je prévois que vous n'aurez pas beſoin de moi. Je vous ai vu avec ces dames, j'ai cru que vous n'iriez pas au cabaret, & j'en ſuis perſuadé; mais je ne manquerai pas de prudence, juſqu'à me mettre hors d'état de vous ſecourir, quand je verrai que vous ſerez homme à vous laiſſer emporter à la bonne chère.

Un bel-eſprit de notre temps dit, que c'eſt aux bons connoiſſeurs à ſe hâter de juger des ouvrages; car dès que la foule du peuple à une fois prononcé pour ou contre, il n'eſt plus permis d'en juger autrement. Cela eſt vrai; mais leurs jugemens ſont toujours ſi ſévères, qu'ils trouvent rarement quelque choſe de bon. Ils veulent que tout ſoit de la force de ces ouvrages des premiers maîtres. Dès qu'on s'écarte un peu de leur délicateſſe, on eſt mauvais auteur; quand même on diroit de bonnes choſes, ſi elles ne ſont traitées de la même

force qu'ils le feroient, on en eſt cenſuré ſans miſéricorde. Que cependant ces ſavans du premier ordre faſſent réflexion qu'ils ne l'ont pas été dès leur coup d'eſſai ; que s'ils n'approuvent pas nos ouvrages, d'autres moins délicats les trouveront peut-être paſſables. Une choſe me conſole, ces meſſieurs ſont cenſurés comme nous, & quelquefois avec raiſon. Cela a cauſé des querelles outrées entre les premiers & les ſeconds : ceux-là auſſi paſſionnés que ceux-ci, ſe ſont laiſſés entraîner aux invectives, & ils ont eu la peine d'en venir à de honteux raccommodemens ; je les appelle ainſi, puiſqu'ils n'en ſauroient venir là ſans faire réflexion à la foibleſſe qu'ils ont eue de s'emporter les uns contre les autres, & à la honte qu'ils doivent avoir de l'avouer.

Je ſais bien mauvais gré à l'auteur de l'hiſtoire de la monarchie françaiſe, de ſe mêler d'écrire ce qu'il ne ſait pas : par exemple, dans ſon troiſième tome, « il marque que Valcourt, » juſqu'où M. le maréchal d'Humières avoit » pourſuivi les ennemis pendant la campagne » de 168[illegible], étoit une place remplie d'une » bonne garniſon, ſoutenue, dit-il, d'un » grand corps d'infanterie qui en étoit proche ; » cela fut cauſe que la réſiſtance fut plus

» grande que les Français ne croyoient, &
» que les bataillons des gardes françaises &
» suisses, & la brigade de Champagne, &
» d'autres régimens avec des dragons qui
» avoient été commandés pour l'attaque de
» Valcourt, furent obligés d'essuyer un grand
» feu des ennemis avant que de se retirer. »
Valcourt n'est point une place régulière où il y ait des garnisons; on n'en forma point le siége, & par conséquent il n'y avoit point d'assiégés: c'étoit toute l'armée ennemie qui étoit derrière, & qui avoit la liberté de rafraîchir de moment en moment les détachemens qui soutenoient ce poste qu'on attaqua avec une extrême vigueur, mais qu'on quitta avec beaucoup de prudence, les ennemis étant couverts d'une bonne muraille qui enveloppe le bourg. Il n'y eut que les gardes françaises & le régiment de Champagne qui attaquèrent. A entendre parler cet auteur, il semble qu'on a formé un siége, qu'on a été obligé de le lever, & que la garnison & la place étoient quelque chose. La postérité & les étrangers le croiront ainsi, si on ne les en désabuse.

A l'armée plus qu'ailleurs, il y a de certaines personnes, qu'on appelle piqueurs de tables. Que ces gens-là sont incommodes! Il n'y a

que pour eux à demander à boire, & dérober, pour me ſervir de ce terme, le laquais de ſon voiſin pour s'en faire donner, à contrôler les viandes, & à manger ce qu'il y a de bon. Un jour il y en avoit un, qui depuis fort long-temps avoit établi domicile chez ſon colonel aux heures des repas, & qui ſans ceſſe faiſoit proueſſe de ſes belles actions ſurannées, dont au moins la moitié étoient de contrebande; ce piqueur donc s'aviſa à la table de ſon colonel de contrôler à ſon ordinaire, & de ſe plaindre que la viande ſentoit la fumée: Elle ne la ſent pas ſi fort que vos actions, répondit le colonel.

J'ai lu dans la géographie de le Coq, que Dijon eſt un évêché (1). Il s'eſt trompé; ce ſont-là de ces fautes qu'on ne pardonne pas.

Il y a des hommes qui n'ont qu'un teſticule; j'en ai connu un qui en avoit trois, & ſon père, & ſon grand-père de même. Les habitans de la baſſe Marche n'en ont ordinairement qu'un, & ceux qui demeurent dans la haute paroiſſent n'en avoir point du tout, parce qu'ils les ont internes; cela peut venir

(1) Dijon n'a été érigé en évêché, qu'en 1731.

de la méchante nourriture du pays, où l'on ne mange que des navets & des châtaignes. Les habitans du Berri reprochent souvent à ceux de la haute & de la basse Marche, ce défaut de testicules, conme une grande injure.

Il falloit que ce mari qui avoit fait la devise suivante pour sa femme, fût bien hardi. Elle l'aimoit, à ce qu'il disoit, mais l'aimoit seul; je n'en crois rien, n'importe, c'est pourtant le sujet de sa devise, dont le corps étoit un héliotrope, & l'ame *soli patet*.

M. de la Chétardie a bien raison de dire dans son instruction, pour une jeune princesse, que nous sommes dans un temps où les faiseurs de remarques n'épargnent personne. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont importuns. Saint Jérôme savoit déjà qu'ils observent si les domestiques d'une dame sont bien vêtus, s'ils sont gros & gras, s'ils s'en font accroire; & qu'au cas que cela soit, ils en tirent de si malignes conséquences, que des veuves qui étoient condamnées à ne voir personne, pour ôter toute prise aux médisans, ont été diffamées, parce qu'on remarquoit cela dans leurs domestiques. Le raffinement sur les remarques malicieuses, ne va pas plus loin présentement; à la réserve

que la mode a changé ; car on prend plus garde à la bonne mine, & à la taille des domestiques, qu'on ne fait à leurs vêtemens.

On a fait de petites histoires sur les précautions inutiles des mères & des maris ; pourquoi n'en fait-on pas sur celles des auteurs. Ils ont beau avertir les lecteurs de mille choses, avec de très-humbles prières ; ils n'en suivent pas moins leur humeur & leur coutume, de ne vouloir jamais entrer dans la pensée de l'auteur. D'où vient donc cela ? Je crois que c'est de la quantité de mauvais auteurs, qui font qu'on est prévenu d'abord contre tous ceux qui écrivent, & qu'on ne lit que pour les censurer, & point pour en profiter. On ne va plus à la comédie que pour siffler la pièce & les acteurs, parce qu'on est prévenu, & contre les auteurs, & contre les comédiens, qui, loin de divertir, fatiguent tout le monde : ce qui fait que si Baron pouvoit reparoître sous un visage différent du sien, il seroit assurément sifflé.

L'ail fait moins de bien & plus de mal qu'on ne pense : en même temps qu'un blessé en mange, sa plaie s'altère beaucoup ; ce qui a fait croire à quelques-uns, que quand les Espagnols donnent un coup de dent à leurs balles

de mousquet, elles empoisonnent les plaies, parce qu'ils sont grands mangeurs d'ail. Une gousse étant mise dans le fondement, donne la fièvre & cause bien du mal; apparemment, parce que ce qui est dans l'intestin *rectum* se distribue promptement. Cette plante étant fort vaporeuse, comme il paroît par son odeur, elle attaque facilement le cerveau, elle assoupit, par conséquent, suivant la nature des choses sulfureuses : c'est ce qui fait que pendant cet assoupissement on peut se sentir soulagé, quand on en use pour la goutte, les esprits étant engourdis par les vapeurs de cette plante.

On ne peut se venger des femmes; on n'est cependant point à l'épreuve de leurs insultes. Comment donc faire? il faut en sortir par quelque manière toute nouvelle, & sur laquelle on ne puisse trouver à redire, comme fit ce cavalier dont je vais parler.

On jouoit un jour à plusieurs tables chez une personne de qualité : une de ces tables étoit occupée par un abbé & une dame qui jouoient au piquet. La dame perdoit, ce qui la fâchoit, d'autant plus que l'abbé étoit de ces gens qui font payer les dames comme les autres; ils se sont mis sur ce pied-là présentement, ils ont bien fait; car sans cela il n'y auroit pas moyen

de se tirer d'affaire dans le jeu, dont les femmes emporteroient tout le profit, en ne payant point, & prenant toujours : celle-ci étoit à peu près de ce caractère; outrée de perdre son fait, elle s'en prenoit à tout le monde. Un cavalier qui étoit auprès d'elle crut lui faire plaisir que de l'empêcher de jeter une carte mal-à-propos. Cet avis charitable la chagrina: De quoi vous mêlez-vous, monsieur, dit-elle, en donnant un soufflet à ce cavalier? apprenez qu'on ne parle jamais dans le jeu quand on n'en est pas; & après cela continua son jeu sans faire aucune attention à ce qu'elle venoit de faire. Pendant que toute l'assemblée étoit émue de son emportement, elle n'en avoit que contre l'abbé qui gagnoit toujours. Cette aventure fit cesser toutes les autres tables; tous les joueurs entouroient le cavalier offensé, car il étoit bien en colère : on le consoloit sur sa disgrace; cela ne faisoit que l'aigrir contre la joueuse, qui cessa enfin de jouer, & paya l'abbé. Elle se leva & s'assit dans un fauteuil contre la cheminée. Tout le monde en fit de même, excepté notre cavalier qui se promenoit à grands pas dans la chambre derrière le cercle, en rêvant apparemment à sa disgrace. Quelqu'un de la compagnie, à qui il faisoit de la peine en l'état où il étoit, l'invitoit à s'asseoir :

il ne répondoit à rien, & ſe promenoit toujours; il le fit tant, même, qu'il y accoutuma l'aſſemblée qui ne ſongeoit plus à lui, quand il dit, en s'approchant de la chaiſe de la dame qui l'avoit inſulté, la prenant par-deſſous les jambes, & faiſant baiſſer ſon fauteuil, de manière que toute la compagnie lui pouvoit voir le derrière : Meſſieurs & meſdames, après ce qui me vient d'arriver, j'ai intérêt de ſavoir ſi c'eſt un homme ou une femme, je vous prie de me dire ce qu'il en eſt; car ſi c'eſt un homme, il faut que je m'égorge avec lui; & ſi c'eſt une femme, elle eſt indigne de mon reſſentiment.

Les hommes bien faits ſont plus malheureux en amour que les autres, parce que les maris & les mères les appréhendent, & les obſervent : les femmes tendres croient qu'ils s'aiment trop; les fières ne leur trouvent pas aſſez de ſoumiſſion; celles qui craignent la médiſance, les croient dangereux pour leur réputation; ils coûtent trop cher à celles qui paient, ils ne donnent rien à celles qui reçoivent. D'ailleurs, ils n'ont point ces craintes obligeantes d'être quittés, ils menacent de quitter eux-mêmes: ils reçoivent les graces comme des choſes qui leur ſont dues.

De toutes les pièces de théâtre de M. Racine, M. Arnaud n'avoit lu que sa Phèdre ; après l'avoir lue, il dit : Cela est parfaitement beau ; mais pourquoi faisoit-il Hypolite amoureux ? M. Arnaud n'avoit pas tout-à-fait raison ; qu'auroient dit les petits maîtres, si Hypolite n'avoit été amoureux ?

Il y en a qui attribuent toutes les maladies aux sérosités, d'autres aux vers, & d'autres à une humeur particulière. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Graf trouve que l'humeur pancréatique est la source de plusieurs fonctions en nous, sur-tout de plusieurs maladies, lorsqu'elle est déréglée. Il y a long-temps qu'on a soupçonné le pancréas d'être le siége des maladies longues ; mais l'usage de cette partie est peu connu, aussi bien que celui de la rate. J'en ai vu une qui pesoit sept livres dans un homme qui avoit été fort mélancolique : il avoit ordinairement le ventre enflé, & mal aux jambes. Je regardois il a quelque temps la figure du pancréas d'une oie. Il étoit blanc, long de quatre doigts, double, enfermé entre le replis de l'intestin, où le fiel se dégorgeoit par deux canaux éloignez de plus de dix doigts de l'estomac ; sa rate étoit petite & faite en triangle.

C'eſt l'homme qui penſe; c'eſt l'être compoſé d'un corps & d'une ame, qui conçoit, qui juge & qui raiſonne. Ce ſont les opérations qui dépendent néceſſairement de l'aſſemblage & de l'union de ces deux parties, qui conſtituent l'homme. Il ne ſert de rien de dire que ces fonctions ne convenant nullement à la matière, elles doivent de néceſſité convenir à l'ame & former ſon eſſence. Cela ne ſe prouve point par des raiſons convaincantes. La nature de notre ame ne nous eſt nullement connue, & nous ne ſavons point ce qu'elle fait étant ſeule. Nous ne connoiſſons point non plus tout ce qui peut arriver à la matière. Pourquoi donc ſe tant tourmenter ſur cela? Pourquoi faire des ſyſtêmes? Tout ce que l'on peut dire, c'eſt que nous ſavons bien qu'il ſe paſſe en nous une choſe que tout le monde appelle penſée; mais de dire comment elle ſe forme, & ce que c'eſt, cela ne ſe peut: toutes les preuves que quelques-uns apportent, pour montrer que l'ame eſt la penſée, & qu'ils prennent pour démonſtrations, ne ſont que de ſimples propoſitions qui ne prouvent rien.

Un général perſan ayant délivré le royaume par une victoire qu'il remporta ſur les Turcs, un des miniſtres du grand Sophi le ſollicita de

le récompenser. Quelle récompense voulez-vous que je lui donne, dit le Sophi? Le ministre lui répondit, qu'il l'honorât d'une récompense proportionnée à sa grandeur, & à l'action de ce général. Eh! que deviendrai-je, moi, répondit le Sophi? Mais vous resterez toujours grand prince, magnanime, victorieux, roi d'un des plus grands royaumes du monde. Je ne puis, dit le Sophi, récompenser Achmet selon ma grandeur, & selon son courage, qu'en lui cédant mon royaume; il n'y a que cette récompense qui soit digne de lui & de moi. Cette pensée est outrée; mais elle ne laisse pas d'avoir sa beauté dans la bouche d'un Sophi, & de servir de prétexte spécieux pour ne récompenser personne.

Lully étoit incommode lorsqu'il faisoit un conte, qu'il avoit toujours tout prêt à faire. Il falloit qu'il montât sur un tabouret, ou tout au moins qu'il fût debout pour gesticuler, comme quand il battoit la mesure. On lui auroit dit toutes les injures imaginables, qu'il n'en auroit eu aucun ressentiment; mais si on lui avoit dit que sa musique ne valoit rien, il auroit tué, disoit-il, celui qui lui auroit fait un pareil compliment. Il ne risquoit rien de ne marquer de la colère que dans cette occasion, il n'en a pas été à la peine.

Je paſſois un jour dans la rue Saint-Severin, il y avoit un terrible embarras de carroſſes & de charrettes, qui bouchoient tellement le paſſage, qu'il étoit impoſſible de paſſer. Je me rangeai ſous une porte, d'où j'eus le plaiſir de voir un prêtre fort embarraſſé entre le timon d'un carroſſe & les roues d'une charrette; il crioit de toute ſa force au cocher & au charretier de ne point avancer, qu'ils alloient tuer un prêtre. Un artiſan qui paſſoit comme lui, & qui étoit dans le même péril, dit: Voyez un peu ce bon prêtre qui a plus de peur de mourir que moi qui ai une femme & quatre enfans. Le prêtre lui répondit avec indignation, j'en ai plus que vous, mon ami.

Il y eut la campagne dernière, en Catalogne, une grande diſpute entre deux officiers eſpagnols; l'un faiſoit la guerre à l'autre de ce qu'il ne paroiſſoit point aller aux coups avec ardeur, & lui diſoit qu'il étoit honteux de témoigner de la peur dans les occaſions comme il faiſoit, que cela le perdroit de réputation. Et morbleu, dit l'autre, je n'aurois pas de peur ſi l'on m'envoyoit contre des gens qui ne fuſſent pas plus braves que toi.

Il y a des gens qui ont de plaiſantes expreſ-

ſions dans l'emportement. Il y a quelque temps que le chevalier S** eut une querelle violente avec l'abbé M**, pour de l'argent que celui-ci demandoit au chevalier, & que le chevalier diſoit ne lui point devoir. Ils ſe dirent mille injures, & comme toute la compagnie repréſentoit au chevalier que l'abbé avoit un caractère, & qu'il avoit tort de le traiter de cette manière : Cet homme-là, dit le chevalier ; parbleu, voilà un plaiſant homme à caractère, c'eſt la chiaſſe du paradis.

Pourquoi les bouchers de ce pays-ci ne tuent-ils pas les bœufs comme en Rouſſilon & en Languedoc, ils ne s'expoſeroient pas à la furie d'un bœuf & d'un taureau, comme ils font. Les bouchers de Rouſſillon coupent à cet animal un petit nerf qu'il a entre les deux cornes, & il tombe mort tout d'un coup ſans remuer ; cette opération eſt plus aiſée & plus prompte à faire, que de couper la gorge à un poulet, & on n'y court aucun riſque ; ils les ſaignent après comme on fait ici.

L'incommode choſe, qu'un pédant ! M. de*** avoit été repris ſouvent chez M. l'abbé Bourdelot de ce défaut, & même l'abbé lui avoit dit qu'il ne vînt plus à ſa conférence, s'il vou-

loit continuer d'y parler avec aussi peu de mesures qu'il le faisoit. L'académie de cet abbé étoit estimée, il y venoit quelquefois des femmes : il y en vint une un jour de conférence, qu'on avoit résolu d'y agiter des matières qui ne conviennent point du tout à une dame ; ce qui fut cause que le commencement de la conférence fut languissant, parce que personne ne s'étoit pourvu de matière, croyant qu'on examineroit celle dont on étoit convenu ; cela n'empêcha pas que de si célèbres académiciens ne disent de bonnes choses, qui firent un extrême plaisir à madame H**, qui étoit savante. Le pédant qui s'impatientoit qu'on ne parlât point de cette matière indécente devant le sexe, dit tout haut à l'abbé : Monsieur, nous devons examiner aujourd'hui les parties génitales, & le plaisir qui accompagne l'acte de génération. La dame rougit aussi-tôt & se leva pour s'en aller : l'abbé au désespoir voulut en vain la retenir ; M** ajouta : Il seroit à propos, monsieur, de retenir madame ; si nous avions quelques difficultés, elle nous éclairciroit sur plusieurs choses qui regardent son sexe, que nous ne pouvons pas savoir. L'abbé reconduisit la dame qui étoit de qualité, & en rentrant dit à ce pédant de sortir, & de ne revenir jamais à son académie ;

mais ce fut inutilement, car je l'y ai toujours vu depuis.

Tous le monde admire Louis XIV, ſes ennemis plus que les autres. L'année paſſée un des flatteurs de M. le prince d'Orange le louoit ſur ce qu'il avoit conquis trois beaux royaumes, & que l'on ne pouvoit acquérir plus de gloire. J'en trouve plus, dit M. le prince d'Orange, à mettre quelque obſtacle au comble de celle de Louis-le-grand, qu'à conquérir tout l'univers.

Au ſiége de Roſes, les Eſpagnols ne s'accommodoient point des bombes; quand la place fut priſe, un gaſcon ſe moqua d'eux, en leur diſant : Quoi ! cette petite machine vous fait peur; cadédis, vous êtes de pauvres gens, les femmes de Flandre les ramaſſent par douzaine dans leurs tabliers.

Un de mes amis me demanda il y a quelques jours, d'où venoit l'origine des ſifflets à la comédie. Les ſentimens ſont partagés là-deſſus, lui dis-je. Il y en a qui prétendent qu'elle vient d'Eſpagne, comme le marque une dame dans une petite relation qu'elle nous a donnée de cette cour. D'autres au contraire

en attribuent la gloire au théâtre français, fondés sur cette épigramme, qui est une grande autorité pour eux. Je la mets ici, parce que peut-être tout le monde ne la sait pas; il y a un troisième parti qui prétend que nous les tenons de ces petits Taribots, dont il est parlé dans la relation de l'île de Madagascar, de l'abbé de Choisi : je le croirois bien aussi, & que ce seroit ce qui auroit donné lieu à quelqu'un qui auroit lu cette relation, de s'en servir à la première mauvaise pièce qu'il auroit vue; & comme peut-être celui qui a fait l'épigramme suivante n'avoit point lu cette relation, il a cru que leur origine ne remontoit pas plus loin qu'à la première pièce où l'on siffla.

EPIGRAMME.

Ces jours passés chez un vieil histrion,
Un croniqueur mettoit en question,
Quand à Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode :
Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer,
Gens pour Pradon voulurent parier.
Non, dit l'acteur, voici toute l'histoire,
Que par degrés je vous vais débouiller;
Boyer apprit au parterre à bâiller.
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
Pommes sur lui volèrent largement;
Or, quand sifflets prirent commencement,

C'eſt, j'y jouois, j'en ſuis témoin fidèle,
C'eſt à l'Aſpar du ſieur de Fontenelle.

La comparaiſon de la nature avec l'opéra que l'auteur des Entretiens ſur la pluralité des mondes nous a donnée, eſt parfaitement bien imaginée; il y a de l'eſprit dans cette comparaiſon; mais comme la nature eſt l'art de Dieu ſur la matière, *ars Dei in materia*, axiome des anciens ſages, l'opéra eſt auſſi l'art de Lully ſur la muſique & les ſpectacles; quelle comparaiſon de Dieu avec Lully!

Les grands ſeigneurs ont quelquefois des gens chez eux à titre de bel eſprit. M. de M** faiſoit cette fonction près d'un prince, dont le nom n'eſt point néceſſaire ici. Ce prince, un jour de grande fête, fut entendre le ſermon d'un prédicateur que M. de *** n'aimoit point, & qui d'ailleurs préchoit médiocrement. Au retour du ſermon, le prince obligea M. de *** de dire ſon ſentiment ſur la prédication. Il n'en vouloit, ou n'en pouvoit pas dire de mal, de peur de déplaire à ſon maître qui conſidéroit le prédicateur; il ne pouvoit pas auſſi en conſcience en dire de bien. Il ſe défendit donc de dire ſon ſentiment, en diſant qu'il avoit été fort diſtrait au ſermon par les acclamations

que faiſoit de temps en temps un jeune eccléſiaſtique appuyé contre un pilier proche du lieu où il étoit : cet homme, ajouta-t-il, faiſoit des poſtures de déſeſpéré, en s'écriant : ô M. Racine ! ô M. Racine ! en proférant ces paroles, il frappoit du pied, & levoit ſes yeux au ciel. Pourquoi faiſoit-il cela ? dit le prince ; c'eſt, répondit M. de M**, ce que je lui ai demandé lorſque le ſermon a été fini. Quoi ! monſieur, m'a dit cet eccléſiaſtique, vous ne ſavez pas ce qui arriva à M. Racine, au ſujet de ſa pièce d'Alexandre, qui eſt un ouvrage achevé. Ses amis l'avoient tous aſſuré de la bonté de ſa pièce, ils avoient raiſon. Lui, ſur cette confiance, la met dans les mains de la troupe de Molière. Qu'arriva-t-il ? cette ſi belle pièce tomba à la première repréſentation. M. Racine, au deſeſpoir d'un ſi mauvais ſuccès, s'en prend à ſes amis qui lui avoient donné ſi bonne opinion. A cela les amis répondent : Votre pièce eſt excellente ; mais vous la donnez à jouer à une troupe qui ne ſait jouer que le comique, c'eſt pour cela ſeulement qu'elle n'a pas réuſſi ; mais donnez-là à l'hôtel de Bourgogne, vous verrez quel ſuccès elle aura. Ce conſeil fut ſuivi, & cette pièce lui donna une grande réputation. Voilà, continua cet homme, ce qui m'eſt arrivé. J'avois compoſé ce ſermon que vous venez

d'entendre. C'eſt au dire des connoiſſeurs une pièce achevée ; cependant je l'ai donnée à déclamer à ce bourreau ; voyez quel effet cela produit dans ſa bouche ; il affoiblit les endroits qui doivent être pouſſés, & déclame comme un forcené ceux qui ſont tendres ; mais je ferai comme M. Racine, je lui ôterai mon ſermon, & je le ferai prêcher par quelqu'un qui s'en acquittera mieux que lui.

J'avoue franchement que j'ai peur quand je vais à l'occaſion, diſoit un jour M. de ***; je fais cependant mon devoir en homme d'honneur, & je ſuis ravi quand je peux prévenir les ordres de mon commandant dans des actions d'éclat. Un jour il fut commandé pour attaquer un poſte avec un autre officier ; celui-ci marquoit beaucoup de fermeté dans la marche, faiſoit proueſſes de ſes belles actions ; l'autre au contraire lui faiſoit connoître ſon inquiétude. Le fanfaron s'en ſcandaliſa ſi fort, qu'il revint ſur ſes pas, dire au général de lui donner un autre officier, pour l'accompagner dans le coup de main qu'ils alloient exécuter ; que celui qu'il y avoit envoyé avec lui, étoit un homme ſur qui il ne falloit pas compter ; qu'il pouvoit lâcher pied dans l'action, & que même il avouoit ingénument ſa foibleſſe, & ſon peu

de courage. Eh, monſieur, dit le général, ſi vous n'aviez pas plus de peur que lui, vous ne ſeriez pas revenu me le dire. Retournez promptement où je vous ai envoyé, car vous courez riſque de ne vous y pas trouver à temps; votre poltron pourroit bien vous ôter la gloire de l'action. Cela ſe trouva véritable.

Joſephe, dans ſes antiquités, dit que Théopompe ayant eu deſſein d'inférer quelque choſe de la bible dans ſon hiſtoire grecque, perdit l'eſprit durant trente jours, & que Théodoret ayant mêlé dans ſes tragédies quelque choſe de la bible il en fut privé de la vue.

Je trouve que la réponſe que fit un évêque à une dame de qualité, qui vouloit paſſer pour jeune, eſt un peu piquante. Cette dame prioit le prélat de donner la tonſure à un de ſes enfans. L'évêque lui répondit qu'il falloit avoir ſon extrait baptiſtaire. La dame n'avoit nulle envie de le produire, l'on y auroit vu ſon âge qui paſſoit trente ans, déshonneur bien ſenſible pour elle; car à cinquante ans qu'elle avoit, elle vouloit abſolument paſſer pour n'en avoir que trente-cinq au plus. Ne voyez-vous pas bien à ſa taille, dit-elle à l'évêque, qu'il a l'âge qu'il faut? Mais, madame, dit le prélat, ce

n'eſt pas aſſez que l'âge, il faut voir auſſi s'il n'eſt pas bâtard.

M. Hénault étoit eſtimé de tout le monde, c'eſt lui qui apprit à madame des Houlières à faire des vers: qu'il a fait une bonne écolière! C'eſt l'auteur du Madrigal de l'Avorton: il étoit parfaitement honnête homme, & amoureux: on le verra par cette élégie, qui m'eſt tombée entre les mains, & que le public ſera peut-être bien aiſe de voir.

ÉLÉGIE.

ECHAPPÉ des périls d'une ardente jeuneſſe,
Et parvenu dans l'âge où règne la ſageſſe,
Je m'étois réſolu d'écouter la raiſon,
Et d'être ſage au moins dans l'arrière-ſaiſon.
Je contemplois déjà les misères humaines,
Et j'en accuſois plus nos plaiſirs que nos peines;
J'en accuſois ſur-tout les plaiſirs amoureux,
Comme les plus légers & les plus dangereux.
Je voyois qu'à la fin tous les cœurs s'en dégoûtent,
Ou par les maux qu'ils font, ou par les biens qu'ils coûtent;
Je me reſſouvenant de ce qu'ils m'ont coûté,
Je m'en croyois auſſi pour jamais dégoûté.
Mais j'oſai voir Olympe, & la trouvai ſi belle,
Qu'auſſi-tôt la raiſon me le parut moins qu'elle.
J'oubliai tout d'un coup mes plus ſages projets,

Et ſans examiner à quoi je m'engageois,
Je n'eus d'yeux que pour voir cette beauté parfaite.
La raiſon elle-même, interdite & muette,
Abandonna le ſoin qu'elle prenoit de moi,
Ou du moins trop long-temps négligea ſon emploi.
Olympe cependant s'empara de mon ame;
Et moi qui dédaignois l'empire d'une femme,
Je mis toute ma gloire à vivre ſous le ſien,
Et je crus que lui plaire étoit l'unique bien.
De ſes moindres douleurs je me fis des ſupplices;
De ſes moindres plaiſirs je me fis des délices:
Enfin, aimer, haïr, être gai, m'attriſter,
Tout cela ne fut plus chez moi que l'imiter,
Qu'à tous ſes mouvemens avoir l'ame flexible,
Et que n'être qu'en elle & vivant & ſenſible.
Vois, diſoit ma raiſon, ces deux flatteurs des ſens,
Ils ſont mes ennemis, s'ils ne ſont innocens;
Mais ſi je ne les règle, ils ne le ſauroient être,
Le plus doux eſt cruel, le plus flatteur eſt traître,
Et pas un deux ne quitte un miſérable cœur,
Sans exercer ſur lui la dernière rigueur.
L'un l'abandonne aux maux qui marchent à ſa ſuite,
Et l'autre le déchire au moment qu'il le quitte.
Mais quand par mes efforts heureuſement domptés,
Tu les verras par-tout me ſuivre à pas comptés,
Faire tout avec choix, faire tout par meſure,
Et ſervir aux deſſeins de la ſage nature,
Crois qu'ils ſont innocens, & qu'ils ſont mes amis;
Et qu'alors les mortels dans leur ſein endormis,
Quittes des paſſions qui ravagent le monde,
Jouiſſent d'une paix & conſtante & profonde.

Alors Damon, alors ils ſont de vrais plaiſirs;
Et le ſage à leur gré laiſſe aller ſes deſirs;
Il les cherche par-tout, il les ſuit en tout âge,
Et jamais ſans les ſuivre il ne peut être ſage.
Car, enfin, loin de moi ces doctes orgueilleux,
Qui loin de ces plaiſirs ſe vantent d'être heureux,
Et contens de montrer une ſcience vaine,
Se font une ſageſſe au-deſſus de l'humaine.
Abandonne à leur ſens ces doctes égarés,
Et prends tous les plaiſirs, mais prends les modérés.
Tout modérés pourtant que tu les puiſſes prendre,
S'ils te ſont défendus, ſonge à te les défendre:
En quelque lieu qu'on vive, on vit ſous quelque loi;
Et la loi la plus douce exige plus que moi;
La ſouveraineté ſouvent me fait injure;
Souvent même elle attente aux droits de la nature.
Mais quand de mon aveu tu la pourrois haïr,
Elle a le glaive en main, il lui faut obéir;
De ſes ordres du moins dépendre en apparence,
Et jouir en effet de ſon indépendance:
Son pouvoir & le mien en ta faveur unis,
Ecarteront de toi des malheurs infinis;
De ta tranquillité s'établiront le maître,
Et te rendront heureux ſi mortel le peut être.
Mais veux-tu t'épargner le plus grand des malheurs?
Fuis le fantôme vain qui porte mes couleurs,
La folle opinion, reine des fantaſtiques,
Source de tant de biens & de maux chimériques.
C'eſt elle qui de l'homme augmentant les beſoins,
Multiplie avec eux ſes travaux & ſes ſoins;
Qui lui faiſant haïr le repos & la joie,

Aux avares soucis donne son ame en proie ;
Qui lui fait de la gloire ensanglanter l'autel,
Et courir à la mort pour se rendre immortel.
C'est elle qui corrompt les mœurs & les maximes,
Ravale des vertus & relève des crimes,
Selon son intérêt règle ses sentimens,
Juge des actions par les événemens,
Méprise un vertueux que le sort abandonne,
Révère un scélérat que le bonheur couronne,
Aux peuples inquiets vante les nouveautés,
Et leur fait un héros d'un chef de révoltés ;
Enfin Damon, enfin c'est par son imposture,
Qu'on n'est jamais content des biens de la nature
Et que chacun s'en forme à son gré de nouveaux,
Qui produisent souvent les plus grands de ses maux.
Avant qu'on eût au monde admis cette chimère,
Du faste & des grandeurs l'extravagante mère,
Ces superbes palais, ces forts audacieux,
Qui gourmandent la terre & menacent les cieux ;
Ces grands emmeublemens chargés de broderie,
Où l'or est abymé parmi les pierreries ;
Ces temples, ces autels, si riches, si parés,
Où les dieux cependant sont si mal adorés,
Enfin, ces grands portails, ces magnifiques dômes,
Et ces tours d'où les Grecs auroient vu vingt royaumes.
De notre vanité monumens éternels,
N'avoient pas apparu, même en songe, aux mortels.
Sous un rustique toit lambrissé de branchages,
Sur un lit de gazon, ou sur un tas d'herbages,
Le berger, la bergère, unissant leurs desirs,
S'abandonnoient sans crainte aux amoureux plaisirs.

Leur cabane bâtie & de joncs & d'argile,
Contre les vents à peine étoit un sûr asyle;
Mais contre les soucis c'en étoit un certain,
On y dormoit en paix du soir jusqu'au matin:
Les hôtes n'y craignoient ni vol ni violence,
Et la nuit s'y passoit dans un profond silence:
Tandis qu'ils sommeilloient tout leur cœur sommeilloit,
Et jamais en sursaut rien ne les éveilloit:
De songes égayés les images flatteuses,
Ne faisoient qu'enchanter leurs ames amoureuses.
Le taureau mugissant, & les bélans troupeaux,
Finissoient sans alarme un si charmant repos,
Les rappelloient aux champs au lever de l'Aurore,
Et les rendoient aux soins de Pomone & de Flore:
Au fond d'un bois touffu par leurs vœux consacré,
Dieu sans cérémonie étoit d'eux adoré;
Et content d'un autel jonché de fleurs & d'herbes,
N'étoit point rebuté d'adorateurs superbes.
Nul n'avoit entrepris de lui donner des noms,
Ni de l'entretenir d'hymnes & de chansons,
Nul n'étoit entêté du dessein de lui plaire,
Ni troublé de la peur d'exciter sa colère;
Il ne se chargeoit point des défauts des mortels;
Et supposant toujours ses ordres éternels,
Ils le considéroient comme un souverain maître,
Qui n'avoit avec eux rien de commun que l'être.
Que pouvoit-il manquer à leur félicité,
Avec tant d'innocence & de simplicité?

Vous qui demandez plus que ne veut la nature,
Inquiets de la vie & présente & future,
Vous avez beau chercher de quoi vous faire heureux,

Vous

Vous ne sauriez jamais le devenir comme eux.
Toutes vos passions ne sont plus naturelles :
Toujours quelque intérêt en corrompt les plus belles.
L'amour même chez vous n'est plus qu'ambition,
Et vous n'avez aussi que le sort d'Ixion.
Vous ne sauriez aimer à moins d'une déesse ;
Et vous ne possédez qu'une vaine maîtresse.
Ces orgueilleux objets dont vous êtes épris,
D'un amour délicat connoissent peu le prix,
Pour les solides biens n'ont qu'une foible estime,
Et du plus digne amant ne font qu'une victime.
Un brutal opulent, un prince sans vertu,
Triomphent à vos yeux sans avoir combattu ;
Et ravissant bientôt par la magnificence
Ce cœur qui contre vous fit tant de résistance ;
L'ingrate entre leurs bras rit de votre courroux,
Ou rougit de l'amour qu'elle a conçu pour vous.
C'est, dit-elle, un péché de ses tendres années,
Ou plutôt un péché qu'ont fait les destinées.
Mais faites-moi raison. Quelle fidélité
Voyez-vous qu'elle doive à votre vanité ?
Voulez-vous une amante & sincère & fidelle ?
Soyez fidèle amant & sincère comme elle :
Donnez-lui votre cœur, sans vouloir de retour,
Et que l'amour chez-vous ne soit jamais qu'amour.
Sur-tout prenez bien soin de choisir cette amante :
Celle qu'on prend sans choix est rarement constante.
Employez donc ici tout votre jugement,
Et ne choisissez pas avec des yeux d'amant.
Quiconque est prévenu n'a plus de choix à faire ;
Vous-même prévenez tout ce qui peut trop plaire.

Faites d'abord sur vous un effort généreux,
Pour fuir d'une beauté les appas dangereux :
Et durant tout le temps de cette sage fuite,
Examinez à fond ce qu'elle a de mérite.
Ne considérez point, ni l'éclat de son rang,
Ni tous ces demi-dieux dont elle tient son sang,
Ni l'or qu'à pleines mains vous lui voyez répandre,
Ni cet esprit brillant qui n'est bon qu'à surprendre.
Un grand orgueil fondé sur des titres si vains,
Vous prépare souvent mille secrets dédains :
Il vous donne une reine, au lieu d'une maîtresse ;
Et vous fait trop payer l'honneur d'une caresse.
Des trésors du bon-sens un esprit enrichi,
Et des fines erreurs pleinement affranchi,
Une ame grande & ferme, un cœur tendre & sincère ;
Une humeur sérieuse, & qui n'ait rien d'austère,
Sont les biens précieux qu'un amant doit chercher,
Et ce sont les seuls biens qui doivent l'attacher.
Si telle est la beauté dont vous fuyez les charmes,
Vous avez assez fui, venez rendre les armes ;
Elle n'est point à craindre avec ces qualités ;
Elle vous aimera si vous le méritez ;
Si vous le méritez elle sera fidelle,
Et vous n'aurez que vous à veiller auprès d'elle.
Contemple bien, Damon, ce portrait raccourci.
Connois-tu ton Olympe ? est-elle faite ainsi ?
Si ce sont-là ses traits, aime, je t'y convie.
Dans quel plus doux emploi peux-tu passer ta vie ?
Mais ne crains-tu point l'air qu'Olympe a respiré ?
Les plus grands de nos dieux pour elle ont soupiré.
Peut-être quelqu'un d'eux pour elle encore soupire ;

Et tu veux dans ton cœur resserrer son empire ?
Garde plutôt, berger, ta chère liberté ;
Pour en accepter l'offre, elle a trop de fierté.
Des princes ses amans une éternelle idée,
Lui viendroit reprocher qu'elle s'est dégradée ;
Et qu'avec tant d'esprit, & qu'avec tant d'appas,
Elle a monté trop haut pour descendre si bas.
Tu te flattes en vain d'avoir l'ame assez grande
Pour en faire à coup sûr une agréable offrande ;
Qu'on ne voit rien en toi qu'on doive dédaigner,
Et qu'avec quelque gloire on peut sur toi régner.
Qui t'a dit que tu sois tout ce que tu crois être ?
Et quand tu le serois, le peut-elle connoître ?
Quand on est occupé des erreurs de la cour,
Va-t-on fouiller un cœur, pour sonder son amour ?
On s'en tient au dehors, la grandeur seule entête ;
Au mérite tout nu jamais on ne s'arrête ;
L'honnête malheureux n'émeut que la pitié,
Ou n'émeut tout au plus qu'une foible amitié.
Voilà ce que d'Olympe il t'est permis d'attendre :
Jamais son cœur pour toi n'aura rien de plus tendre.
Transporte donc ailleurs ton amour & ta foi ;
Ou plutôt n'aime rien, ou n'aime plus que moi.

Aimer d'autre qu'Olympe ! ô raison trop sévère !
M'écriai-je aussi-tôt : eh ! le pourrois-je faire ?
Hélas ! suis-je en état de suivre tes avis ?
Quel amant si charmé les a déjà suivis ?
Tu m'as laissé trop voir la beauté qui me charme ;
Et c'est trop tard, enfin, que tu sonnes l'alarme.
Quand mes yeux étonnés contemploient tant d'appas ;
Pourquoi, sage raison, ne me parlois-tu pas ?

Il étoit temps alors de rompre le ſilence ;
Ne prends-tu donc plaiſir qu'à faire violence ?
Ne veux-tu ſecourir que quand on n'en peut plus,
Et que quand tes ſecours ſont preſque ſuperflus ?
Je vois trop de haſard à tenter ton remède ;
Je crains qu'un plus grand mal à mon mal ne ſuccède :
Tout dangereux qu'il eſt, je puis n'en pas mourir ;
Et je mourrois ſans doute en cherchant à guérir.
Mon ame a pour Olympe une attache ſi belle,
Que je n'oſe penſer à la ſéparer d'elle.
Ne m'en parles donc plus ; & ſi tu veux m'aider,
Olympe aime à t'ouir, va la perſuader.
Dis-lui que je vis plus en elle qu'en moi-même,
Et qu'elle ne ſauroit s'aimer tant que je l'aime ;
Que malgré tes conſeils je me tiens ſous ſa loi,
Et qu'elle m'a paru plus aimable que toi.
Si tu n'en obtiens rien, tout eſpoir m'abandonne ;
L'amour en ma faveur ne touche plus perſonne ;
La fortune par-tout m'expoſe à ſa rigueur,
Et rien que la raiſon ne peut m'ouvrir le cœur.
Neuf luſtres tout entiers marqués ſur mon viſage,
Ont preſqu'anéanti les graces du bel âge,
Et l'on ne voit en moi qu'un aſſez beau débris
Pour excuſer les feux d'Amarante & d'Iris.
Mais pour toucher Olympe, hélas ! que puis-je faire,
Si mon ame à mon corps ne prête de quoi plaire,
Ou ſi de ſi beaux yeux ne peuvent aſſez voir
Tout le beau que d'une ame un corps peut recevoir ?
Non, la divine Olympe eſt toute intelligence,
A ſon eſprit perçant tout eſt en évidence :
Elle entre dans les cœurs, elle en meut les reſſorts,

Et voit dans leurs effets & dedans & dehors.
Toi qui viens de m'en faire un portrait infidèle,
Raison, ne fais-tu pas ce que tu peux sur elle ?
Par tes sages conseils son esprit s'est formé ;
De l'amour des vertus on le voit enflammé ;
Et si d'un autre amour il se laisse surprendre,
C'est que tu ne saurois toi-même l'en défendre.
Tu consens que l'on aime un mérite éprouvé,
Plus d'une fois peut-être Olympe l'a trouvé,
Et si plus d'une fois elle aima le mérite,
C'est toi qui l'as charmée, & toi qui l'as séduite.
On peut en te suivant s'égarer avec toi ;
Et l'amour de tout temps se rangea sous ta loi.
Mais ayant tant de part au choix qu'elle a pu faire,
Pourquoi la traites-tu de vaine & de légère ?
Si dans l'air de la cour, tout corrompu qu'il est,
Elle n'aima jamais par un lâche intérêt ;
Si d'un simple mortel amante autant qu'aimée,
Elle charma les dieux sans en être charmée,
Pourquoi veux-tu m'ôter l'espoir de l'attendrir ?
Ne sais-je pas aimer ? ne sais-je pas souffrir ?
Si du premier abord j'ai gagné son estime,
Espérer son amour seroit-ce un si grand crime ?
Si j'ai même obtenu déjà son amitié,
Que faut-il pour le reste ? un moment de pitié ;
Et combien ont langui dans l'amoureuse envie,
A qui ce doux espoir a redonné la vie !
Les amours sont sujets à d'étranges retours,
Et les plus malheureux ne le sont pas toujours.
Vois sans t'en offenser un rayon d'espérance ;
Ou pour le moins attend qu'Olympe s'en offense.

Elle n'a pas daigné jusqu'ici m'assurer,
Mais elle sait que j'aime, & me laisse espérer;
Et quand à mon amour le désespoir s'oppose,
On diroit, à la voir, qu'elle craint quelque chose.
Si je me trompe, hélas! laisse-moi dans l'erreur
Raison, la vérité me feroit trop d'horreur.
Je sais que je n'avois qu'à rentrer en moi-même,
Qu'à voir ce que je suis auprès de ce que j'aime,
Pour ne plus espérer au bonheur que j'attends.
Mais il y va de trop pour ne pas gagner temps.
Qui m'a dit après tout qu'Olympe est affranchie
Du délicat amour qui surprit Hyparchie?
Cratès, un philosophe & laid & malheureux,
Lui plut sans être jeune, & sans être amoureux:
Cléarque, un riche amant, le plus beau de la Grèce,
Disputa vainement cette illustre maîtresse;
Hyparchie à ses yeux ne s'en rapporta pas,
Et la belle à Cratès livra tous ses appas.
Voilà de tes effets, raison, mais ils sont rares.
Ceux que j'attends de toi paroîtront moins bizarres.
Si Cratès l'emporta sur de puissans rivaux,
J'imite ses vertus, & n'ai pas ses défauts:
La nature pour moi fut assez obligeante;
Je me plains seulement qu'elle est un peu changeante.
Mais il me reste encor, malgré son changement,
Assez pour soutenir la qualité d'amant.
J'ai donc plus que Cratès, cet heureux avantage;
Et s'il eût plus que moi de sagesse en partage,
Il n'est pas à mon choix de l'avoir comme lui,
Et le peu qu'on m'en trouve est beaucoup aujourd'hui.
On ne voit point de mœurs plus simples que les miennes,

Et qui se règlent plus sur les mœurs anciennes.
Cette opinion je combats tous les jours,
Et je la hais par-tout jusque dans les amours.
Une nymphe à mes yeux n'efface une bergère,
Qu'autant qu'elle est plus belle, & qu'elle est moins légère.
Ce qu'Olympe a d'appas, ce qu'Olympe a d'attraits,
Me plairoit sous le chaume autant que sous le dais;
Et me plairoit encor peut-être davantage
Par la naïveté qu'on rencontre au village.
On sait que dans mon ame aucune passion
Ne tient de l'avarice, ou de l'ambition;
L'honnête pauvreté ne me fait point de honte:
Je ne vois rien de grand qu'un cœur que rien ne domte;
Qu'un cœur que la vertu peut faire tout souffrir,
Et qui méprise plus qu'on ne lui peut offrir.
J'ai beau trouver par-tout la fortune cruelle,
C'est toujours en riant que je lutte contre elle.
Je vois depuis vingt ans tout ce qu'elle a d'affreux,
Et laisse à deviner si je suis malheureux.
A la sagesse enfin, j'aurois lieu de prétendre,
Si je n'avois le cœur peut-être un peu trop tendre;
Mais je ne l'ai pas fait, ce cœur né pour aimer,
Et je ne sais pas trop comment le réformer.
Quand on sent à l'amour une pente trop forte,
Et qu'on voit que l'amant sur le sage l'emporte,
Il faut accommoder le sage avec l'amant,
Et donner quelque chose à son tempérament.
Qui ne peut jamais vaincre, & veut toujours combattre,
N'est pas sage, sans doute, il est opiniâtre.
La sagesse avec nous ne se brouille jamais,
Et ne sert à rien tant qu'à nous y mettre en paix;

C'eſt aſſez que l'amour, ſans la prendre pour reine,
La ſouffre pour compagne, & la ſouffre ſans peine ;
Qu'elle marche avec lui par-tout du même pied,
Et qu'avec lui par-tout elle ſoit de moitié.
Je ſais qu'on ne peut guère être amoureux & ſage ;
Et qu'à peine les dieux ont eu cet avantage.
Oui, les Dieux, comme nous, peuvent être amoureux ;
Et nous ne pouvons pas être ſages comme eux.
Mais c'eſt toujours beaucoup, pour l'humaine foibleſſe,
De ſe ſavoir aider d'une ombre de ſageſſe,
Qui lorſque l'amour va plus loin qu'il ne faudroit,
L'empêche au moins d'aller auſſi loin qu'il voudroit.
Cette ombre de ſageſſe eſt tout ce qui nous guide,
Notre raiſon n'eſt rien, ou n'eſt rien de ſolide.
Etre ſage eſt un bien que nul ne s'eſt donné,
Et ce n'eſt proprement qu'être heureuſement né.
Quelque ſoit l'homme enfin, il eſt ce qu'il doit être ;
Et la nature en lui ne s'eſt point fait un maître.

On voit dans cette élégie le véritable portrait de M. Hénault : il y a des vers bien pompeux, & des penſées neuves. L'on verra encore une pièce du même auteur à la fin de ce livre.

Que les Eſpagnols font de plaiſantes pièces de théâtre ! Dans une des celles de Lope de Vega, il fait accoucher une femme dans un des premiers actes, & ſes enfans ſe trouvent avoir de la barbe à la fin de la pièce.

Ils ont accoutumé en Hollande, à Lyon & Rouen, de faire un mélange de bonnes & de mauvaises pièces, pour faire paſſer celles-ci à la faveur des autres. Les ſatyres de M. Deſpréaux en ont introduit dans le monde beaucoup de mauvaiſes, qui n'auroient jamais paru ſans cela. Un jour qu'il étoit à Bourbon, un capucin qui n'avoit jamais lu ſes ouvrages, que de l'impreſſion de Lyon, vint le féliciter ſur une nouvelle ſatyre qui étoit à la fin de ſon livre : Ah ! diſoit ce père, on reconnoît votre mérite ſublime dans cette dernière pièce, & l'on voit bien que plus cet eſprit extraordinaire produit, plus il a de force ; aucune de vos ſatyres n'égale celle que vous venez de faire contre les cocus. Cette ſatyre n'eſt point de M. Deſpréaux, & n'eſt point bonne ; mais elle étoit du goût du capucin.

M. Quinault a compoſé dès le commencement ſans avoir lu. On lui demandoit un jour s'il avoit lu Natalis-Comès, ſur la mythologie, parce que cela pouvoit lui être utile pour ſes opéras. Il répondit que non ; mais qu'il avoit lu Noël le Comte ; ce qui fait voir ſon peu de lecture & de ſcience.

Il n'y a personne qui ne ſache les abſences d'eſprit extraordinaires de M. de Brancas (1) : M. de la Fontaine en a eu quelquefois d'auſſi fortes : il ſemble que ce ſoit le partage des grands génies. C'en eſt une bien grande que d'aller à l'enterrement d'un de ſes amis, & quelques jours après d'aller le voir chez lui comme s'il étoit encore au monde. Cela eſt arrivé à M. de la Fontaine.

Les femmes ont un foible extraordinaire pour les petits animaux qu'elles ont pris en amitié ; chien, chat, perroquet, ou tel autre animal que ce ſoit. J'ai entendu dire à une dame qui n'avoit qu'un fils fort ſage, & qui avoit ſoin de toutes les affaires de la maiſon, c'étoit même une eſpèce de néceſſité pour cette femme, que ce fils fût au monde ; je lui ai, dis-je, entendu dire, qu'elle eût mieux aimé qu'il fût mort que ſon chien.

Madame la princeſſe d'Orange avoit il y a dix ou douze ans un petit perroquet tout blanc avec une huppe & une queue de couleur de feu, rien n'étoit plus charmant pour le plumage

(1) C'eſt celui qui a ſervi de modèle au diſtrait de la Bruyère. Voyez ſes caractères.

que ce petit animal, rien de plus agréable pour l'esprit, car il parloit comme une personne; il répondoit à propos aux demandes qu'on lui faisoit; en un mot, il avoit de quoi attacher la personne du monde qui aimeroit le moins les animaux. La princesse avoit pour lui une amitié si forte & si violente, qu'elle ne le voyoit pas à moitié; elle manquoit des parties de chasse, elle différoit des visites, parce que son perroquet ne pouvoit pas en être, ou si elle se résolvoit à le quitter pour ces choses-là, c'étoit une précipitation extraordinaire à monter les escaliers, & à passer les appartemens pour aller dans celui du perroquet, lorsqu'elle en revenoit. Ses filles, qui connoissoient son attachement, le portoient souvent au devant d'elle. Un jour que cette princesse étoit allée à la chasse, elle le laissa à garder à ses filles, comme elle avoit accoutumé de faire; à son retour cette princesse alerte ne fit que trois sauts pour monter l'escalier, au haut duquel elle comptoit trouver son perroquet sur la main d'une de ses filles; mais au lieu de ce petit animal, elle les trouva baignées de pleurs qui se jetèrent à ses pieds. Où est mon perroquet, dit la princesse? Ah! répondirent les pauvres filles, sa cage s'est ouverte & il s'est envolé, sans que jamais nous

ayons pu le trouver, quelque recherche que nous en ayons fait faire. Les pleurs redoubloient pendant ce récit, & par la perte du perroquet, qui le méritoit bien, & par la peur que la princeſſe ne les chaſſât. C'étoit le moins qui leur dût naturellement arriver; ſon tempérament tout de feu, & ſa paſſion pour le petit oiſeau, le devoient faire juger ainſi. Vous êtes bien folles, dit cette princeſſe, de pleurer pour cet animal; il n'y en a point, quelque beau qu'il ſoit, qui mérite les larmes d'un chrétien; il faut ſe conſoler de ce petit malheur, je vous ordonne de ne vous pas chagriner plus que moi, je ne vous en veux aucun mal; car apparemment ce n'eſt pas votre faute. Non, aſſurément, madame, s'écrièrent ces filles. Eh bien, repartit la princeſſe, ne pleurez donc plus. Elle paſſa enſuite dans ſon appartement, d'où elle renvoya encore ordonner à ſes filles de ne ſe point affliger de la perte du perroquet, & que la peine qu'elle lui pouvoit faire étoit déjà paſſée : peu de femmes ſeroient capables de cette modération.

Que tous les ingénieurs ſoient braves, parce que leur profeſſion le demande, cela n'eſt point vrai; qu'ils ſoient tous habiles, cela n'eſt pas plus vrai. Il y en a tel qui meurt de peur,

pour me servir d'une mauvaise expression, lorsqu'on l'envoie aux coups; il y en a tel aussi qui ne sait par où commencer à exécuter ce qu'on lui ordonne. Il fut question un jour d'emporter un petit château, qu'on croyoit prendre d'emblée, on se trompa; cependant on s'étoit précautionné de canons, & d'un ingénieur, (assurément moins habile que M. de Vauban) pour conduire ce siége, en cas qu'il fût besoin d'en former un. On ouvre la tranchée; pendant ce temps-là on tiroit de la place avec une rapidité extraordinaire : cette grêle de balles occupoit tellement notre ingénieur, qu'il ne savoit ce qu'il faisoit. Le matin, à la pointe du jour, on s'apperçut qu'au lieu d'être à couvert du feu de ce château, au contraire la tranchée étoit à revers, parce que l'ingénieur avoit fait jeter les terres du côté de la forteresse : il fallut quitter la tranchée. Le général gronda l'ingénieur, qui lui dit, pour se disculper, qu'il savoit son métier; & que quand César fit le siége de Munde, il fit ouvrir ses lignes de circonvallation de cette manière.

J'ai vu deux expériences assez curieuses sur un chat, & sur une carpe; après leur avoir ôté la tête & le cœur, ils ne laissèrent pas de remuer comme s'ils eussent été vivans; mais

ils ceſsèrent de ſe mouvoir auſſi-tôt qu'on leur eût arraché la médulle ſpinale. La vie de ces animaux ne conſiſte donc pas dans l'uſage de ces parties nobles, mais la dans moëlle de l'épine du dos. J'ai lu dans Acoſta, que quelques barbares Américains ayant ouvert un de leurs ennemis, & lui ayant arraché le cœur, pour le ſacrifier, à leur idole, ſelon leur coutume, ils jetèrent enſuite le corps du haut de l'autel en bas, où il s'écria encore, parlant à quelques Eſpagnols, qui aſſiſtoient à ce ſacrifice: Ah! cavaliers, il m'ont tué. Si cela eſt vrai, l'homme peut vivre ſans cœur, du moins pendant quelque temps; je crois cependant cet exemple faux. La fidélité des hiſtoriens eſt ſuſpecte en ces rencontres; néanmoins j'ai vu un ſoldat dans un hôpital en Flandre, qui a vécu ſeize jours, ayant le cœur percé d'un coup d'épée; c'eſt une vérité très-conſtante.

La tortue vit toujours après qu'on lui a coupé la tête; & l'on dit que le grand-mogol n'en mange que de cette ſorte.

Quand les anguilles ſont coupées fort menu dans un plat, toutes les parties remuent, ſi on les arroſe de ſel. La grenouille vit ſans tête; & quoiqu'on ôte du cerveau à beaucoup de

ces animaux, ils ne meurent point; mais pour peu qu'on touche leur cervelet, ils meurent. Si l'on perce l'œil d'une ſouris avec la pointe d'une aiguille, elle mourra incontinent après. J'ai fait cette dernière expérience, dont il eſt aſſez mal-aiſé de donner la raiſon.

Que les mères ſont déraiſonnables ! elles veulent que leurs filles ſoient ſages, ſans leur en avoir donné l'exemple. Une de ces mères voulant corriger ſa fille, la menaça de la mettre dans un couvent, parce qu'elle avoit un amant : Très-volontiers, ma mère, dit la fille, j'irai, pourvu que vous vouliez bien me donner votre valet-de-chambre pour me ſervir.

Pontan ne ſentoit aucune douleur quand il ſe laiſſoit tomber à terre. Saint Auguſtin dit avoir vu un homme qui ſuoit quand il vouloit; & un autre qui, ſans remuer la tête ni les mains, ſoulevoit ſes cheveux, & remuoit les oreilles. J'ai connu un homme qui vomiſſoit quand il vouloit; il jouiſſoit d'une parfaite ſanté, parce que lorſqu'il avoit l'eſtomac trop plein, il le déchargeoit par la bouche.

Un roi des Indes étoit ſi veneneux, qu'il n'avoit qu'à cracher ſur une perſonne pour la faire mourir.

Voici une satyre de M. de **, auteur assez connu par ses ouvrages.

SATYRE.

DAMON, ERASTE.

DAMON *lit.*

Contre les vaines occupations des hommes.

DISCOURS EN VERS.

TROMPEUSES vanités, qui du soin inutile....

ERASTE.

Dis-moi, tout ton discours est-il du même style ?

DAMON.

Sans doute.

ERASTE.

Et penses-tu trouver force lecteurs ?

DAMON.

Pourquoi non ?

ERASTE.

Pourquoi non ? Aime-t-on les docteurs ?
Laisse, mon cher Damon, prêcher les gens d'église,
Et compose un roman si tu veux qu'on te lise :
Ou si tu crois des vers posséder le talent,
Fais-en que Visé mette au Mercure galant.
Ainsi, sans te gêner, assurant ta mémoire,

Avec

Avec des ducs & pairs tu mêleras ta gloire ;
Ton nom, comme leurs noms, au bout d'un bout-rimé,
[illegible] les mois fraîchement imprimé ;
Et puis de chez Blageart passant dans les ruelles,
Deviendra l'entretien des marquis & des belles.
Si tu prends dans un livre un air de directeur,
Prefchac dira d'abord, l'impertinent auteur !
Quoi point d'amour, fi ! fi ! c'est un garde-boutique ;
Ajoutera quelqu'un, ce livre est hérétique :
Bon Dieu quelle morale ! un fameux Loyola,
M'apprit à les connoître à cette marque-là.
Ainsi quand tes écrits feroient pleins de merveilles ;
Tu perdrois à la fois & ta gloire & tes veilles :
Et lorsque le mercure à des admirateurs,
Tu ne dois point te mettre au nombre des auteurs.

DAMON.

N'importe je ne puis, dans l'ardeur qui m'inspire,
N'y faire des romans, n'y m'empêcher d'écrire.
Apollon me l'ordonne, & dussent mes écrits
Choquer l'académie, & tous les beaux esprits,
Dût en un siècle ingrat ma censure inutile,
Importuner la cour, & déplaire à la ville,
Je ne puis retenir mon esprit transporté,
Et j'appelle de tout à la postérité.

ERASTE.

Quoi tu veux t'ériger en nouveau Misantrope ;
Et choquer l'univers pour plaire à Calliope :
Je te trouve admirable, & ce chagrin plaisant....

DAMON.

Eh quoi, tu voudrois donc qu'en lâche complaisant,

J'approuvasse.... Morbleu, je ne veux plus rien dire;
Je ne saurois parler sans faire une satire.

ERASTE.

Dis ce que tu voudras, pourvu qu'un imprimeur,
N'instruise le public de ta mauvaise humeur :
Dans le sein d'un ami tu peux verser ton ame,
J'aime assez Apollon, quand le courroux l'enflamme.
Nous sommes seuls, tu peux en pleine liberté,
Rire discrètement d'un sot de qualité,
Et sans appréhender que l'écho le redise;
Repasser & la cour, & la ville, & l'église.

DAMON.

Par quelle erreur, bon Dieu! dans ce siècle maudit,
Chacun usurpe-t-il le nom de bel-esprit?
Un chétif avocat s'en pare avec audace,
Il croit que la grand'chambre est pour lui le Parnasse,
Et s'applaudit de voir le Sénat ennuyé;
Dormir en attendant la fin d'un plaidoyé.
Un jeune abbé paré d'une perruque blonde,
L'oeil brillant, le teint frais, riant à tout le monde
Décrit d'un air content, & d'un geste affecté,
Des supplices d'enfer, l'affreuse vérité;
Et grisant comme lui sa morale inutile,
Prêche son bel esprit & non pas l'évangile.
La coquette qui voit déserter ses amans,
Et ses tristes appas céder au cours des ans,
Ne pouvant désormais contenter son envie,
Veut laisser au public l'histoire de sa vie;
Elle met avec soin ses crimes par écrit,
Et malgré les neuf sœurs s'érige en bel esprit.
Un jeune courtisan qui croit que sa naissance

Lui doit de tous les arts donner la connoiſſance,
Dans le métier des vers croit être ſans égal,
Quand il a fait ſans peine, un méchant madrigal.
Il va le reciter dans toutes les ruelles,
Et recueillir par tout les louanges des belles;
Qui payant tous ſes ſoins de leurs vaines douceurs,
Pour de moins beaux eſprits gardent d'autres faveurs.
Daphnis eſt bel eſprit, ſans étude, & ſans peine,
Déjà tous les auteurs le traitent de Mécène;
Dans ſes diſcours obſurs il mêle mainte fois,
Et la ſainte écriture, & le latin des loix;
Lui qu'un démon contraire au bonheur de la France;
Au ſortir d'un comptoir, a mis dans la finance;
Qui de Barrême ſeul poſsède les écrits,
Et ne ſait compoſer que de nouveaux édits.
Cependant au Parnaſſe on célèbre ſa gloire,
Et déjà pour lui plaire on fait mentir l'hiſtoire.
Maudit ſoit le premier qui bannit de ces lieux,
L'ignorante vertu de nos ſimples ayeux,
Et qui malgré Phébus, & les neuf ſœurs contraires,
Prodigua des tréſors à des eſprits vulgaires,
Découvrit l'Hélicon, même à des artiſans,
Et ſous le bel eſprit étouffa le bon ſens.
Nos vieux Gaulois exempts d'une telle manie,
Sans ce docte embarras voyoient couler leur vie.
Privés du bel eſprit, ils bornoient leur ſavoir,
A lire leur croyance, & ſuivre leur devoir.
Le marchand occupé reſtoit dans ſa boutique.
Le bourgeois opulent régloit ſon domeſtique.
Le noble à ſon paſteur ſimplement attaché,
N'alloit point cenſurer ce qu'il avoit prêché.

Sa femme encor plus simple, exempte de tout vice,
Paroissoit, les bons jours, blanche sans artifice;
Et n'avoit point encore appris dans les romans,
A tromper un mari, pour plaire à des amans.
Bien loin que des vieux Grecs elle sut le langage,
Tout son esprit étoit de régler son ménage;
De veiller un enfant par la fiévre abbattu;
Et sa simplicité soutenoit sa vertu.

Mais depuis qu'en ces lieux la fureur infernale,
Nous a du bel esprit amené la cabale,
Depuis que ce parti, qui grossit tous les ans,
Reçoit femmes, *bourgeois*, *moines* & *partisans*;
Et depuis qu'au bon sens la science *ennemie*,
Par tout, comme à Paris, fonde une académie,
Où l'on voit mille esprits confusément *mêlés*,
Comme des animaux dans une arche *assemblés*,
La science, l'esprit par-tout sont à la mode,
Un sot devient savant, & sot plus incommode.
Le plus méchant auteur, injustement flatté,
Croit avoir droit d'atteindre à l'immortalité.
Tout foisonne en lauriers; d'une main libérale
Ménage les prodigue à ceux de sa cabale.
Le nom de bel-esprit, jadis si recherché,
Avili dans Paris s'acquiert à bon marché.
L'un pour un bout-rimé veut régner au Parnasse.
L'autre achette un sermon, qu'il prêche avec audace,
Et sa mémoire heureuse, & le ton de docteur,
Lui font donner le nom de grand prédicateur.
Doris croit bel-esprit celui qui l'a fait rire.
* * dit une pointe & sur le champ s'admire.
Comme un chantre au pont-neuf entouré de badauts,

Il vend ses quolibets qu'il nomme ses bons mots.
Ah! que si quelque jour les muses plus sévères,
Réforment le Parnasse, & réglent leurs affaire
Si quelque jour Phébus qu'occupe ses chanson
Forme un état certain de ses vrais nourrissons,
Qu'on verra de ces gens sans art & sans génie
Rayez de ses papiers avec ignominie !
Et que malgré les noms de comte & de marquis,
Ce dieu réformera de ces faux beaux esprits !
Vienne cet heureux jour où la vertu prisée
Seule par les neuf sœurs se verra courtisée,
Où les sots n'iront plus dans le sacré vallon,
Grossir impunément la suite d'Apollon.
Et fiers de voir leurs noms écrits dans un mercure,
Importuner le siècle & la race future.
Vienne cet heureux jour où les nouveaux romans,
De tant de vains esprits, foibles amusemens,
Sans corrompre nos mœurs, ni farder nos manières,
D'abord de chez Barbin, iront chez les beurrières :
Où le grand D * * * & tant de vains auteurs ;
Seront sans privilége, & sans admirateurs.
Vienne enfin ce grand jour où dans l'académie,
Phébus introduira la censure ennemie ;
Et n'y retenant plus que les vrais beaux esprits,
Peut-être réduira tous les quarante à six.
Mais Dieu garde B* *, Le* * & de * *,
C* * que Socrate a tant fait estimer,
Et bien d'autres aussi que je n'ose nommer.

M. de la Bruyère appelle ceux qui briguent

le nom de bel esprit, garçons bel-esprit, comme qui diroit garçon tailleur.

M. Tonier, dont j'ai déja parlé, étoit assez bon méchanicien, quoique cette science n'eût aucune liaison avec ce qu'il faisoit. Il fit une chaise au bord de sa fenêtre, faite en forme de balcon, qui se haussoit & baissoit avec une grande vîtesse, par le moyen des contre-poids; il étoit souvent incommodé, ce qui l'exemptoit de reconduire jusqu'à la porte de la rue, ceux qui le venoient voir; il étoit le premier à les prévenir là-dessus: mais lorsqu'ils avoient commencé à descendre dans la cour, on étoit surpris d'y trouver M. Tonier, qui se faisoit un plaisir de surprendre le monde de cette manière, principalement ses amis, qui ne connoissoient pas encore sa machine. On lui demandoit comment il étoit venu-là, il n'en vouloit rien dire, & il en plaisantoit toujours. On ne pouvoit aussi s'en apercevoir, car la chaise remontoit encore plus vîte qu'elle n'étoit descendue. Un jour qu'il fit la même chose, pour surprendre agréablement un de ses amis, il le surprit désagréablement; car la machine rompit, M. Tonier se blessa au bras, & se mutila tout le corps. Depuis ce temps-là, il n'est point rentré dans la machine, & a toujours reconduit ses amis comme les autres font.

L'huile de copahû (1) qui diſtile d'un arbre rare dans l'Amérique, eſt un baûme admirable quand elle n'eſt point falſifiée; on en trouve peu de bonne à Paris: ſon odeur approche de celle du cédre. J'en ai deux petites bouteilles que je conſerve très-précieuſement, depuis que j'en ai fait des expériences preſque incroyables. Il eſt ordinaire que cette huile, après que les plaies ont été bien nettoyées, telles quelles ſoient, pourvu qu'elles ne ſoient point mortelles, les guérit en moins de vingt-quatre heures, quand on y en met d'abord, ſans autre appareil. C'eſt ce que j'ai expérimenté ſur pluſieurs ſoldats bleſſés. C'eſt auſſi ce qui a fait paſſer pour ſorciers quelques fraters, & quelques ſoldats qui en avoient, & qui s'en ſont ſervis dans les armées. Il eſt certain que quand il ne reſte rien d'impur qui puiſſe corrompre dans une plaie, elle ſeroit bientôt guérie, ſi on avoit un remède qui ne donnant pas le temps à la corruption de s'y mettre, rejoignît promptement les chairs; c'eſt ce que l'huile de copahû fait en ſi peu de temps, que cela eſt ſurprenant. J'ai éprouvé ſur moi-même que non-ſeulement elle fait rejoindre les chairs,

(1) On tire ce baume par inciſion d'un arbre nommé *Copaïba*, qui croît au Bréſil. *Note de l'Editeur.*

mais qu'elle les fait revenir; qu'elle eſt admirable pour les excoriations, pour les contuſions, & même pour les plaies invétérées. Une perſonne ſe coupa le doigt, il y a quelque temps, juſqu'à l'os, & négligea ſa bleſſure; de manière que me trouvant chez elle lorſqu'elle y regardoit, je vis qu'il étoit en très-mauvais état, & que les ſuites en étoient fort à craindre: je me haſardai de lui vouloir guérir ſon mal avec mon huile. Elle avoit le doigt & la main enflés, ſa plaie ouverte pleine de pus, les chairs noirâtres; j'y mis de l'huile avec un peu d'onguent vert, pour ne pas la laiſſer refermer tout d'un coup en l'état qu'elle étoit; en moins de quatre jours ſon doigt fut guéri, & les chairs revenues.

Dans un village de Normandie, il prit un jour envie à un payſan & à une payſane de ſe marier, le contrat eſt paſſé, on ſe fiance, & enfin, on en vient aux épouſailles. Les futurs époux vont trouver le vicaire de la paroiſſe pour les marier: nous venons par devers vous, monſieur, dit le garçon, pour engendrer chrétienté. Comment, pour engendrer chrétienté, dit le vicaire, qu'eſt-ce que cela veut dire? N'eſt-ce point pour vous marier? Eh oui! monſieur, dit le garçon. Je ne marie point de ſi jeunes gens que vous, ſans qu'il ſachent

leur croyance, répondit le prêtre. Qu'est-ce que la sainte Trinité? — La sainte Trinité, monsieur le vicaire? C'est la Vierge Marie. — Voilà de mes gens, qui veulent se marier sans sçavoir les choses les plus essentielles de leur croyance, je ne vous marierai point. Sçavez-vous combien il y a de sacremens? Bon, dit le paysan, est-ce là mon métier? Demandez-moi plu-tôt, combien il y a d'amares à mon bateau, (c'étoit un matelot); assurément, repliqua le vicaire, je ne vous marierai pas. Vous qui voulez vous marier, ajouta-t-il, sçavez-vous seulement ce que c'est que le mariage? Bon, M. le vicaire, répondit le garçon tout étonné, est-ce à vous de parler de ces sotises-là? Allez-vous-en, dit le prêtre, je ne veux point du tout mettre sur ma conscience de faire un mariage comme le votre. Vous ne voulez pas nous marier, dit le paysan, eh bien! Jaqueline, c'étoit le nom de sa future, allons nous-en; nous ferons comme mon père & ma mère qui n'ont jamais été mariés.

Il y a neuf ou dix ans qu'un paysan, à qui il venoit de mourir un enfant de quatre mois, fut trouver dom Boizard sacristain des chartreux, pour lui donner de l'argent, pour faire dire une messe à l'intention de son enfant, qui

étoit mort sans parler. Et quel âge avoit-il, dit dom Boizard? Quatre mois, répondit le paysan. Eh bien! il n'a pas besoin de messe, repartit dom Boizard, les enfans à cet âge-là sont bien-heureux. Le paysan n'en voulut rien croire, & fut si scandalisé de la résistance que dom Boizard fit de vouloir dire une messe pour son enfant, qu'il dit en sortant au portier, qu'il falloit que le sacristain fut huguenot, & qu'il alloit dans un autre couvent où l'on ne feroit pas si fou que de refuser son argent pour faire dire une messe.

Une des plus grandes passions de M. le duc de *** est de sçavoir la généalogie de la v*** en France, & de pouvoir dire, assurément, depuis ceux qui nous l'apportèrent de Naples, sous le règne de Charles VIII, jusqu'à présent, celui-là l'a donnée à une telle, celle-ci à un autre, celui-ci à une autre, & ainsi du reste; ce seroit une longue & belle généalogie à faire. Quelques personnes font ce mal plus ancien que du temps de Charles VIII, elles disent qu'il a toujours été connu sous le nom de lépre; il y a cependant bien de la différence entre ces deux maladies. On fait la v*** originaire des Indes occidentales, d'où ce mal fut apporté à Naples, & d'où il se répandit par

toute l'Europe, particulièrement en France; parce que les François victorieux & maîtres du royaume de Naples, s'étant inconsidérément mêlés avec les Napolitaines, qui étoient presque toutes infectées de ce mal, ils en furent aussi presque tous attaqués, jusqu'au roi lui-même; c'est pour cela qu'on l'appelle mal François, & mal de Naples; & le chevalier Bayard l'appelloit le mal de celui qui l'avoit.

Il est certain qu'avant Charles VIII, la v*** étoit inconnue en France; l'armée de ce prince en périt presque toute entière, parce que ce mal n'étant pas encore connu, on n'y pouvoit aporter de remède; ce qui fait voir que ce n'étoit pas la lépre. La nécessité y avoit fait trouver des remèdes, ce qui a enrichi quantité de chirurgiens, un desquels fort reconnoissant de ce bonheur, s'en alla un jour à S. Denis, & s'agenouilla devant la statue de Charles VIII, pour lui en rendre grâce; mais comme un moine lui eut dit qu'il se trompoit, & que ce n'étoit pas l'image d'un saint; taisez-vous, mon père, répondit-il, je sçai bien ce que je fais, il est bien saint pour moi, puisqu'il m'a fait gagner trente mille livres de rente; ainsi c'est une action de justice à moi de l'en remercier.

Comme on voit ordinairement les écrouelles en Espagne, le gouêtre en Savoie, & la lépre parmi les Juifs, la v*** de même est commune aux Indes, où l'on en guérit aisément, ou par la transpiration, à cause de la chaleur extraordinaire du climat, ou par le moyen du gaïac, qui, comme la salsepareille, & l'esquine trempé dans l'esprit de vin, est un très-bon remède contre ce mal, aussi bien que le mercure.

La plaisante chose que ce perroquet qui crioit entre les griffes d'un tiercelet, *sancte Thomas, adjuva me!*

J'ai lû, que le proverbe, il m'a fait la figue, vient de l'empereur Frédéric I^e^, qui après avoir pris Milan, ordonna pour se racheter, qu'on tireroit une figue du cul d'un mulet avec les dents.

Glaber dit, que l'empereur Henri II, & le roi Robert, s'abouchèrent sur la Meuse, & que les courtisans étoient en différent, à qui viendroit trouver l'autre; mais l'empereur y vint.

Pax erit & toto fulgebit Gallia mundo,
Donec abhorrebunt lilia pontifici.

Cette prophétie de Saint-Remi est passée

en proverbe, comme on voit encore dans un ancien livre, qui est dans la bibliothèque de Saint-Victor : c'est un bon mariage que les clefs de Rome & les lis de France, le premier qui le rompra ne sera pas long-temps à s'en repentir.

L'usage des cloches vient de Saint-Paulin, évêque de Nole dans la Campanie, ou campagne de Rome, d'où elles ont été appellées *Campana & Nola*. Autrefois, on les appelloit Saintes, d'où vient, toquesaint, & la charge de les sonner appartenoit au chévecier de l'église, dit en latin *capicerii*, ou *primicerii*, parce qu'ils étoient en écrit les premiers à la table des officiers sur un papier appellé *cera* par Pline, Suétone & Juvénal.

Pline raporte que les cloches étoient en usage plusieurs siècles avant lui, sous le nom de *tintinnabula* : & Suétone dit qu'Auguste en fit mettre une à la porte du temple de Jupiter pour appeller le peuple.

Ferdinand Mondès, jésuite, dit, qu'au royaume de Pégu, en l'an 1554, on en trouva une qui avoit quarante-cinq palmes de tour, & quinze de diamêtre.

L'on ne sait qui a inventé les cloches selon Polidore.

L'empereur Théodose fit publier une loi par laquelle il disoit, si quelqu'un nous à fait une injure, nous ne voulons point qu'il en reçoive de punition, car s'il s'y est porté par légéreté d'esprit, il le faut mépriser; si c'est par folie, en avoir compassion; & si c'est par malice, lui pardonner comme à celui qui s'est fait le plus de tort.

Il ne faut jamais rien négliger; la starostine de Bigos, dans le temps que la diette de Pologne se tenoit pour l'élection du roi régnant, alla au château pour voir la reine Eléonore: elle s'adressa à une de ses femmes de chambre, qu'elle pria de dire à la reine qu'elle venoit pour avoir l'honneur de la voir. Sa majesté lui fit dire qu'elle n'en avoit pas le temps; cela pouvoit être, par l'embarras que l'élection prochaine lui pouvoit donner; mais la starostine prit cette réponse pour une offense, & dit à la femme de chambre: eh bien, la reine ne me veut pas voir, dites lui qu'elle sera bien étonnée quand elle me verra derrière la chaise de la maréchalle Sobieska, qui sera reine. Elle en savoit des particularités qu'elle venoit dire à la reine; mais elle n'eut pas une assez bonne étoile pour le donner.

En Pologne les noms des femmes se terminent en a, & ceux des hommes en i, le grand maréchal Sobieski, la grande maréchale Sobieska; le prince Lubomirski, la princesse Lubomirska.

L'hypocrisie est la reine des vices, elle les tient sous sa puissance.

La fortune est malheureuse, nous l'accusons de tous les méchans succès, & nous ne lui savons point de gré des bons (1).

Les grands se servent de leurs forces pour se rendre maîtres des petits, & les petits se servent de la foiblesse des grands pour s'en rendre maîtres.

M. le prince de *** se divertissoit de peu de chose : comme il passoit un jour dans une des rues de la foire Saint-Germain, il renversa toute la petite boutique d'une femme qui vendoit des poteries de fayance. Cette pauvre femme se mit à pleurer & à maudire M. de M**, disant que c'étoit un méchant homme, & qu'il l'avoit ruinée. Heureusement que cette femme

(1) Voyez la fable de l'ingratitude & l'injustice des hommes envers la fortune. La Fontaine, liv. 8, fable 14.

n'étoit pas méchante, car il auroit eu affaire à telle qui lui auroit sauté à la cravate : le nombre de pages, & de valets de pieds qui le suivoient n'en auroient pas arrêté la furie, celle-ci, ne s'étendoit que sur les malédictions, & sur les injustices des hommes, car il faisoit semblant de ne la vouloir pas payer. A la fin, pourtant, il lui demanda ce que valoit toute sa boutique; monsieur, dit cette femme, il y en avoit assurément pour plus de neuf livres; le prince lui fit donner quatre pistoles; ce ne fut après que bénédictions; & cette marchande fut extrêmement fâchée de n'avoir pas encore une boutique à donner à casser à M. le prince de M**, à ce prix-là.

Il y a de certaines personnes qui se font un plaisir de contrarier, qui ne croiront peut-être pas qu'il y a une demoiselle à Tournai, de la race de Saint Hubert, & qu'elle guérit de la rage. Cela est si vrai, qu'un jour (j'étois en Flandres en ce temps-là) dans Tournai même, cette demoiselle fut appellée pour appaiser la furie de deux vaches, qui étoient malheureusement avec cinq autres, dans un lieu où personne n'osoit entrer. On n'osoit même ouvrir les portes; tous les démons de l'enfer n'auroient pas fait plus de vacarme que ces sept animaux,

animaux, qui faisoient des hurlemens horribles, & qui se tuoient les uns les autres. Dès qu'ils voyoient paroître quelqu'un à la fenêtre, qui leur parloit pour les adoucir; ils se jettoient de ce côté-là avec furie, & effrayoient qui-conque y vouloit regarder. Quoique l'on fût bien persuadé de la vertu de mademoiselle de Saint-Hubert, pour guérir de la rage, on ne laissoit pas de craindre pour elle en cette occasion : elle, sans s'en embarrasser, passe par la fenêtre, se met au milieu de ces vaches, les touche, & les rends douces comme des agneaux, dans le moment même que le feu leur sortoit par les yeux & par les narines : il ne leur est rien arrivé depuis. Trop de personnes sont témoins de ce fait pour en douter. Il est certain qu'il n'y a point de rage en son quartier, où l'on ne se sert point d'autre remède pour ce mal; on lui amene des villages voisins tous les animaux pour les lui faire toucher; ce qu'elle fait en disant une oraison fort dévotement. La ville de Tournai fait une pension à cette demoiselle, qui n'a pas grand esprit, & qui, quelque instance qu'on lui fasse, ne veut point se marier pour donner de sa race; je ne sais si depuis que l'ai vue elle ne se sera point laissée gagner.

M. B** avoit beaucoup d'esprit, & tous ceux qui le connoissoient en étoient convaincus. Il étoit heureux dans ce qu'il faisoit : il travailloit toujours d'original. Son épitaphe qu'il fit lui-même, parut très-belle à M. l'évêque de *** qui dit, en la lisant, qu'elle étoit neuve, on l'en peut croire, elle est fière.

Inveni portum, spes & fortuna valete :
Nil mihi vobiscum, ludite nunc alios.

J'ai à la fin trouvé le port, adieu, espérance & fortune qui m'avez entretenu pendant toute ma vie de vos chimères, je n'ai plus affaire à vous, & vous pouvez présentement vous moquer des autres.

M. D**, secrétaire du roi, toujours naïf dans ses demandes & dans ses réponses, demandoit un jour à madame de Clermont si elle étoit grosse. Vous vous moquez, monsieur, lui dit-elle, il y a trois ans que je suis veuve. En vérité, madame, répliqua M. D**, je vous avois toujours cru fille.

Peut-on voir un commencement de sermon aussi extraordinaire que celui-ci? & devroit-on permettre la chaire à de tels prédicateurs? Le père Selle, dominicain, & françois de nation,

fut assez hardi pour prononcer ce sermon à Varsovie, en 1676, devant M. le cardinal de Janson, qui étoit alors ambassadeur en Pologne.

Arcum meum ponam in nubibus cœli, & erit signum fœderis inter me & terram.

Au 9[e] de la Genèse.

L'arc céleste ne se contente pas de donner du plaisir à l'œil; mais il apporte à l'esprit une assez douce consolation; la parole divine l'ayant pour ainsi dire, constitué heureux présage d'une tranquille & véritable paix : *Arcum meum, &c.*

L'ayant fait paroître comme enrichi de nuées, couronne du monde, enjouement de l'air, guirlande de l'univers, embonpoint du ciel; pompe de la nature; triomphe du beau serein, enseigne d'amour, peinture de la clémence, messager de douceur, séjour d'un ris amoureux, riche stance des plaisirs, & trompette enfin de la paix; c'est un arc, messieurs, avec lequel étant appaisé une fois le grand bruit du tonnerre, le céleste Orphée, pour insensiblement enchanter la belle troupe des créatures, devenues déjà immobiles par ses divins accords, joue sur la lire de cet univers, où il y a autant de cordes que d'élémens, & de tout ce qui en est composé, rendant ainsi aux mortels une harmonie qui les fait jurer être son de la paix, puisqu'ils

deviennent muets pour mieux s'en aller en extase.

Oui, c'est un arc où l'on voit changé en dieu d'amour, l'éternel Mars, qui paroissoit auparavant prêt à décharger ses foudres. Cet arc est doré de rayons; c'est une rosée argentée, un théâtre d'émeraudes, de rubis & de diamans, pour enrichir des trésors de la paix le monde chétif & appauvri. Mais ne vous doutez-vous pas, messieurs, que j'entends parler de Madelaine : oui, de cet astre céleste, de qui j'espère vous entretenir, demandant auparavant l'aide du saint-Esprit, par l'intercession de Marie, *Ave Maria*, *&c.*

Ce moine n'étoit pas plus habile poète que bon prédicateur; il osa présenter le sonnet suivant, à M. l'ambassadeur.

SONNET.

TRÈS-ILLUSTRE docteur de l'église, Thomas,
Dont peuvent les merveilles épuiser le beau dire,
Des plus disertes langues ou pour en faire cas,
Peuvent des orateurs le bel art interdire.

Je te vis jeune enfant laisser tes propres états,
Les délices du monde, & tout ce qui peut nuire
A un cœur qui encore attaché ici bas,
Veut pour vivre content des vanités se rire,

Ta constance, en effet, parut dans la prison,
Quand celle qui vouloit allumèr ta belle ame,
Repoussas par le feu de ton ardent tison.

Mais si par chaste amour sçus dompter une femme
Sus aussi par ta plume être contre-poison,
Au si subtil venin des héréfiarques infames.

On ne peut donner une plus belle définition de la pierre philosophale, que celle de M. Bailly.

Alchymia est casta meretrix, omnes invitat, neminem admittit ; est ars sine arte, cujus principium est scire, medium mentiri, finis mendicare. La pierre philosophale est comme une coquette qui attire tout le monde par ses appas, & qui, cependant, n'accorde ses faveurs à personne : c'est un art sans règles & sans principes, qui donne beaucoup d'envie de le savoir dans son commencement ; qui apprend à mentir dans son milieu, & qui à la fin, conduit à l'hôpital.

Il est de la vertu & des passions comme des prédicateurs de la place Navonne de Rome, & des vendeurs de baume. Avant que les charlatans viennent, tout le monde écoute le prédicateur ; mais sitôt qu'on apperçoit les bâteleurs, on quitte le prédicateur pour aller écouter

les vendeurs de mitridate. Tout le monde écoute la vertu & la loue, mais quand les passions viennent à paroître, on laisse prêcher la vertu toute seule.

Les hommes ne conviennent pas entr'eux de ce que c'est que l'avarice; les prodigues trouvent de l'avarice dans un bon œconome, & les avares y trouvent de la prodigalité.

Le peu d'honnêteté donne les moyens de vivre en honnête homme, & le trop d'honnêteté les ôte.

Les jeunes gens de ce temps-ci, ont lu le concile de Nicée, qui a ordonné qu'on ne se mit point à genoux ni le dimanche, ni aux fêtes de pentecôte, lorsqu'on prie Dieu. Ils observent fort exactement ce commandement à la messe. Cette coutume s'étoit pratiquée depuis les apôtres; c'est Saint Irénée qui le dit: & Tertulien, au livre de la couronne du soldat, *die Dominicâ nefas dicimus de geniculis adorare*, c'est mal faire que de prier Dieu à genoux. L'église éthyopique, scrupuleusement attachée aux anciennes cérémonies, observe encore celle de se tenir debout, & de ne se pas mettre à genoux durant le service divin.

Les Moscovites regardent comme une manière détestable d'adorer Dieu à genoux ; puisque c'est une imitation, disent ils, des soldats de Pilâte, qui se mirent en cette posture, pour se moquer de notre Seigneur. N'importe, la génuflexion se pratiquoit anciennement parmi les juifs, & il suffit que ce soit la coutume usitée parmi les chrétiens, pour qu'on s'y doive conformer. Pourquoi ne le fait-on donc pas ? Ces petits-maîtres auroient honte qu'on les vît dans une posture humiliée, cela ne peut venir que d'orgueil.

M. l'abbé Bourdelot n'étoit pas seulement le médecin de M. le Prince, c'étoit aussi son bel-esprit : ceux qui le connoissoient ne s'en étonnoient pas ; mais ceux qui ne savoient pas quel étoit son caractère, étoient fort surpris de la liberté que cet abbé prenoit quelquefois de parler un peu trop familièrement, principalement défunt M. le prince de L**, qui ne l'aimoit pas. Un jour cinq ou six personnes de ce rang, résolurent de se divertir à ses dépens. Les mesures étant prises, l'abbé entra justement dans le même temps. On commença à l'entreprendre ; la dispute s'échauffa de part & d'autre ; mais l'abbé s'étant bientôt apperçu du complot, il se lèva brusquement, & dit en les quittant,

parbleu je suis encore un grand coquin d'encanailler ainsi ma conversation : M. le prince, à qui il alla aussi-tôt raconter l'avanture, en rit de tout son cœur.

L'on verra, disoit un jour M. de L**, à un gascon qui le persécutoit pour avoir une gratification, que le roi lui avoit accordée pour une action périlleuse. Cadédis, répondit le gascon, ai-je dit, l'on verra? J'ai payé comptant pour exécuter les ordres du Roi.

M. Justel, & M. de Launai, à qui le caractère enjoué de l'abbé Bourdelot ne plaisoit point du tout, furent le trouver un jour pour lui donner des avis là-dessus : ils lui représentèrent qu'un homme comme lui ne devoit point sortir de la gravité attachée à un habile médecin, & à un savant philosophe; qu'il se déshonoroit de turlupiner comme il faisoit; qu'à la fin il donneroit mauvaise opinion de sa capacité à M. le Prince; & qu'ils croyoient devoir, comme ses bons amis, lui représenter les inconvéniens qui lui pouvoient arriver de cette manière d'agir, si peu convenable à ce qu'il étoit. Il les écouta tranquillement, & les remercia très-doucement; mais il leur dit, qu'il avoit commencé ce train de vie qui l'accom-

modoit assez, & qu'ainsi il ne pouvoit le quitter. Je voudrois, messieurs, ajouta-t-il, pouvoir m'en défaire pour vous faire plaisir. Eh, monsieur, repliquèrent ces messieurs, nous n'avons en cela d'autre intérêt que le vôtre; nous appréhendons que vous ne diminuiez la bonne réputation où vous êtes dans le monde; mais principalement auprès de S. A. Si ce n'est que cela qui vous inquiete, dit l'abbé, en se levant pour prendre un papier sur sa table, tenez, lisez ce papier, & vous verrez qu'on gagne plus à être fou comme je suis, que philosophe comme vous êtes; c'étoit une donation de la baronnie de Condé, que M. le Prince lui avoit faite depuis quelques jours.

La première fois que je fus au sermon en Flandres, j'entendis dire au prédicateur, en entrant dans l'église. Quoi, chrétiens, vous ne serez pas touchez de voir notre Sauveur Jésus-Christ à l'arbre de la croix, tout meurtri de coups, & l'empereur Pompée fut bien ému de compassion lorsqu'il vit les éléphans de Pyrrhus, percés de flèches. Je fus si peu édifié de ce sermon; que je n'en ai point entendu d'autre pendant tout le temps que j'ai été en Flandres, excepté ceux du père Séraphin, qui prêcha

un carême à Tournai, & qui fit des merveilles à son ordinaire.

Lorsque M. le cardinal de Janson, ambassadeur de France en Pologne, eut audience de la république, à la diéte qui se tenoit pour l'élection du roi de Pologne, son cortège étoit de plus de cent carrosses, de plus de cinq cents hommes à cheval, & de plus de trois mille hommes à pied. Jamais il n'y eut en Pologne une audience si éclatante. La reine Eléonor, qui avoit conçu une haute opinion de sa personne, pour ne l'avoir vu qu'une seule fois, voulut encore le voir passer; elle se déguisa, & s'alla mettre sur son passage, où elle le vit aller à l'audience avec un cortège encore plus magnifique que celui avec lequel l'ambassadeur de l'empereur son frère, y étoit allé. M. le cardinal de Janson fut reçu très-favorablement à l'audience. On lui fit beaucoup plus d'honneur qu'on n'avoit fait au Nonce du pape, & à l'ambassadeur de l'empereur, par un fauteuil plus avancé qu'on lui donna, & par un plus grand nombre de sénateurs qu'on lui députa. Il fit sa harangue en latin, avec tant de grace, de force & d'éloquence que tout le monde l'admira.

Dom Roquillos, qui étoit alors envoyé à l'Em-

pagne, ne prit jamais la qualité d'ambaſſadeur, parce qu'il ſavoit bien qu'il lui auroit fallu céder le pas à celui de France; & il ne s'y en eſt jamais trouvé qui aient oſé prendre cette qualité depuis la diéte d'élection qui ſe tint à Varſovie, après la mort de Sigiſmond Auguſte, parce que l'ambaſſadeur d'Eſpagne ayant voulu avoir ſon audience avant celui de France, & la diéte ayant préféré la France à l'Eſpagne, ſon ambaſſadeur ſe retira ſans faire de harangue.

Marc-Aurèle, auſſi ſage philoſophe, que juſte empereur, diſoit ſouvent, ô femmes qui n'aimez point à donner, & qui n'avez point de honte de prendre, quand je fais réflexion que je ſuis né de vous, j'ai regret de vivre; & lorſque je penſe que je vis avec vous, je ſouhaite de mourir.

Calphurnie fut cauſe qu'on interdit le barreau aux femmes, parce qu'ayant plaidé une cauſe qu'elle perdit, elle en fut ſi irritée contre les juges, qu'elle ſe découvrit impudemment le derrière, & le leur montra par mépris. On ordonna en même temps que jamais femme ne plaideroit.

Les femmes de province ont un peu plus

de vertu, que celles qui ont paſſé quelque temps dans la moleſſe de Paris. Une demoiſelle du cloître de Notre-Dame, qui eſt un peu ſuranée, s'eſt retranchée ſur le bel-eſprit, après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans la coquetterie. C'eſt chez elle que tous les garçons bel-eſprit, dont parle M. de la Bruyère, ſe rendent tous les jours pour juger des ouvrages bien ou mal. Vieux officiers à penſion, joueurs, abbés, financiers, tout enfin, va chez mademoiſelle ***. Une dame de Troie de ſes amis, & qui logeoit chez elle, venue à Paris pour la pourſuite d'un procès, ſe trouvoit ſouvent à ces converſations journalières, par le plaiſir qu'elle y prenoit, & pour ſe faire des amis qui la puſſent ſervir dans ſon procès; cette dame étoit belle, & encore aſſez jeune pour donner de l'amour; mais elle n'étoit pas capable d'en recevoir; cependant un matin elle fut tout étonnée qu'un de ceux de ce bureau de bel-eſprit, habillé de deux couleurs, la vint voir à ſa toilette, faiſant ſemblant de n'avoir pas trouvé la demoiſelle du logis, à qui, diſoit-il, il avoit affaire: Vous voulez bien, madame, ajouta cet homme bigarré, que je prens la liberté d'attendre ſon retour avec vous. Le compliment n'étoit pas trop honnête, mais n'importe, il ne cherchoit qu'une occcaſion. La provinciale le reçut aſſez

froidement, parce que les dames de province ne ſont pas ſi accoutumées que celles de Paris, qu'on les vienne voir à leur toilette. Vous me paroiſſez toute triſte, madame, dit l'aventurier pie, vous eſt-il arrivé quelque choſe. Non, répondit la dame, au contraire, je gagnai hier mon procès. Quoi, repliqua-t-il, madame, vous n'en marquez pas plus de joie ! aſſurément il y a quelque chagrin mêlé dans votre bonheur; je voudrois pouvoir le découvrir, afin de vous rendre ſervice s'il m'étoit poſſible; car j'ai de la peine de voir dans l'embarras, une belle perſonne comme vous: dites-moi donc, madame, qu'avez-vous ? Rien du tout, dit la plaideuſe, en lui faiſant un compliment ſur ſes offres de ſervice. Je vous veux du mal de me céler votre inquiétude, madame, répondit le garçon bel-eſprit, car abſolument vous en avez. Hé bien, puiſque vous me preſſez ſi fort, je vous avouerai franchement, dit la provinçiale, que ce qui me rend triſte, c'eſt que je n'ai point d'argent pour lever mon arrêt. J'ai trente louis dans ma poche que je vous prie d'accepter, madame, dit l'aventurier. La dame le remercia, & n'en voulut point prendre, s'excuſant que ne le connoiſſant pas, elle ne s'expoſeroit point à devenir ſa débitrice; & que d'ailleurs trente louis ne ſuffiſoient pas pour lever ſon arrêt,

qu'il en falloit quatre-vingt. Je vous les apporterai dans deux heures, madame, dit le jeune homme, au nom de Dieu, acceptez-les. Il pressa tant cette dame, qu'elle y consentit : on fait tout pour se tirer d'un fâcheux pas. Cependant son ami commençoit à se déclarer son amant. La plaideuse s'en apperçut, & lui dit, que si c'étoit à cette condition qu'il lui rendoit ce service, elle n'en vouloit point. Il se moqua de ce scrupule, barra la porte, & voulut exiger par avance la reconnoissance de son bienfait. Cette dame fut alarmée de se voir sous le verrou avec un homme si entreprenant. Eh bien ! monsieur, je ferai ce que vous souhaitez de moi, dit-elle, vous me faites un trop sensible plaisir pour ne vous en pas marquer ma reconnoissance ; & puisque je suis encore assez passable pour vous avoir donné de l'amour, cette reconnoissance me sera bien agréable, car j'ai conçu pour vous toute l'estime possible dès que je vous ai vu chez mademoiselle ***. Mais faites réflexion que lier une intrigue, & en entretenir le commerce chez elle, c'est non-seulement m'exposer à me brouiller avec elle ; mais aussi à me perdre de réputation ; j'ai toujours bien ménagé la mienne ; ainsi donnez-moi un moyen de n'y donner aucune atteinte. Je suis votre homme, dit l'aventurier, si vous

voulez aimer à petit bruit, j'ai aussi intérêt que la chose se fasse de même; j'ai une chambre *incognito* chez ma sœur, en tel endroit, vous pouvez y aller demain matin sans scandale, je vous y attendrai avec impatience; cependant pour vous faire voir l'excès de mon amour, je vais vous envoyer l'argent que je vous ai promis, pour que vous fassiez promptement lever votre arrêt; je prends déjà vos affaires à cœur comme les miennes: adieu, ma chère dame, je ne ferai que languir jusqu'à demain matin. Il en coûta un baiser à la dame, à qui son amant envoya une heure après les quatre-vingt louis. Cette rusée provinciale donne ordre aussi-tôt à son homme d'affaire de lever son arrêt, fait son paquet, & retient une place au carrosse de Troie, qui partoit heureusement le lendemain, où elle se mit au lieu de se trouver au rendez-vous de l'aventurier, qui l'attendit toute la matinée, non pas sans jurer, lorsqu'il vit que l'heure se passoit. Midi sonna sans qu'il vit sa maîtresse; il s'en va chez mademoiselle *** il lui demande où est son amie: Elle est partie ce matin pour Troie, dit mademoiselle ***. Comment, repliqua cet amant, elle m'emporte quatre-vingt louis: où sont ses hardes? Elles sont parties aussi, dit la demoiselle. Je vous ferai assigner, répondit l'amant

infortuné, vous êtes de complot avec elle pour me voler. Et vous, répond mademoiselle ***, si vous faites le moindre bruit je vous ferai mettre *in pace.* A ces mots, le M.... s'en alla, sans en proférer un seul.

Les picards passeront toujours pour peu spirituels, les prêtres, comme les autres. Une dame de paroisse se plaignoit un jour au vicaire de son village, de ce qu'elle n'avoit point d'enfans. Il faut, lui dit-il, le demander à Dieu. Je le fais depuis long-temps, répondit la dame; & je fais d'ailleurs tout ce qu'il faut pour én avoir. Mais ne tenez-vous point de race, repliqua le vicaire? Madame votre mère en a-t-elle eu.

Madame de M**, qui s'étoit acquis la réputation d'être commode à ses amis, cela s'acquiert sans beaucoup de peine, & on y a bientôt fait un petit fond de mérite, pour peu qu'on ait d'intelligence. Cette dame, dis-je, fut il y a quelque temps chez un peintre avec une charmante demoiselle; elles regardoient de beau tableaux, auxquels on mettoit de très-belles bordures, qui les faisoient paroître davantage. Cette dame commode se tournant vers cette belle personne, je ne m'étonne pas, dit-elle, si on appelle les bordures les m** des tableaux; voyez comme elles

elles les font paroître. Après que ces deux femmes furent sorties, une jeune demoiselle, qui avoit entendu ce dialogue, dit avec un air ingénu, autrement la pensée n'auroit pas été si bonne : cette dame a bien la mine d'être la bordure de l'autre.

Les janſéniſtes voulant faire des ſaints de tous les hommes, n'en trouvent pas dix dans un royaume pour faire des chrétiens tels qu'ils les veulent.

Le chriſtianiſme eſt divin, mais ce ſont des hommes qui le reçoivent ; & quoi que l'on faſſe, il faut s'accommoder à l'humanité.

Je hais des eſprits chagrins, qui mettent du péché à toutes choſes : je ne hais pas moins des docteurs faciles & complaiſans, qui n'en mettent à rien ; qui favoriſent les déréglemens de la nature, & qui ſe rendent partiſans ſecrets des méchantes mœurs. Entre leurs mains l'évangile a plus d'indulgence que la morale ; & la religion ménagée par eux, s'oppoſe plus foiblement aux crimes que la raiſon.

Dieu nous a faits ſociables, & nous ſommes aſſemblés : quiconque travaille à nous diviſer,

choque l'intention de Dieu, & les droits de la société publique.

La justice & la charité ne se pratiquent point hors du monde. Ruinez le commerce des hommes, que ferez-vous de ces deux vertus, sur lesquelles toutes les religions sont fondées?

En quittant le monde, nous quittons un ordre qui nous règle, pour nous abandonner à nos imaginations dans le désert, pour vivre en des lieux où nos chagrins nous paroissent des vertus; où nous sommes fous d'ordinaire croyant être saints; où nous perdons la sagesse & la raison, seules choses par où nous pouvons tenir à Dieu.

Il ne faut point aller chercher de l'innocence hors du monde; mais il en faut rendre le commerce plus pur, plus innocent & plus juste.

La noblesse a des charmes; mais en eût-elle encore davantage, je ne serois pas du sentiment d'une de mes amies, qui me disoit il y a quelque temps, qu'elle seroit au désespoir si son mari mouroit avant elle. Je lui en demandai la raison; je m'attendois à lui entendre dire

quelque chose de solide, car la mort ne se souhaite point sans bonne raison. Parce-que si mon mari meurt le premier, me dit cette dame, je ne pourrai faire mettre d'armoiries sur son tombeau, à cause qu'il n'est pas gentilhomme; mais moi, ajouta-t-elle, je suis demoiselle, & il pourra, si je meurs la première, faire mettre mes armes sur le mien.

Un de mes amis étant en Flandre, fut extrêmement scandalisé du peu de naturel & de la manière de vivre d'un augustin. Il faut remarquer que tous ceux des Pays-Bas catholiques, ont plus souvent le broc de bière à la bouche que le nez sur un livre. Il faut remarquer aussi que la plupart des moines, hors les capucins, jouissent leur vie durant des pensions que leurs parens leurs donnent pour leurs menus plaisirs; c'est ainsi qu'ils parlent. Ils touchent cette pension par leurs mains, & ne sont point obligés d'en rendre compte au couvent, qui ne peut l'exiger. C'est de ces pensions à menus plaisirs que procède presque tout le désordre des moines de ce pays-là; les libraires ont rarement de leur argent. Voici l'histoire de l'augustin. Il avoit une sœur voisine de mon ami; leur mère mourut, la fille en reçut la nouvelle: quelle nouvelle pour une fille passionnée & tendre

comme étoit celle-là ! Mon ami se trouva chez elle dans ce douloureux moment, il la consola du mieux qu'il put ; il la fit revenir de trois ou quatre pâmoisons, envoie son laquais chercher son mari, & celui de cette dame pour quérir l'augustin ; enfin il fait tout ce qu'un bon ami doit faire en pareille occasion. Le mari arrive, gémit, pleure, & crie avec sa femme ; de manière qu'il se voyoit deux affligés sur les bras à consoler : il comptoit en avoir bientôt trois par l'arrivée du moine. Il vint enfin. En entrant il dit : bon jour ma sœur, notre mère est donc morte ; n'a-t-elle point augmenté ma pension par son testament ? car je ne peux pas vivre avec cent écus. Je ne sais mon frère, dit la pauvre affligée. Mais dites-moi un peu, repliqua l'augustin, a-t-elle laissé beaucoup de messes à notre couvent ? Eh, mon frère, dit la sœur, n'êtes-vous pas plus touché de sa mort que vous le paroissez ? vous n'en jetez pas une larme. Si tu veux que je pleure, répondit ce moine insensible, fais-moi donner à boire, je ne saurois pleurer sans boire : mon ami étoit si outré d'une pareille réponse qu'il alloit frotter le moine, si le mari ne l'en eût empêché.

Croiroit-on qu'on est si peu charitable en ce pays-là, que j'y ai vu enterrer une pauvre ser-

vante ſans bière, ſans drap & ſans chemiſe, nue comme la main; jamais ſpectacle ne m'a fait plus d'horreur. Sa mère lui avoit pris la chemiſe dans laquelle elle mourut, pour la vendre, ſans en avoir un extrême beſoin, & ſa maîtreſſe n'eut pas la charité de lui en donner une autre.

Xénophon & Quintilien donnent de l'éducation à la jeuneſſe; Platon remplit l'eſprit de hautes idées; Ariſtote apprend à raiſonner; Cicéron montre à bien parler & à bien écrire; Sénèque enſeigne à bien philoſopher; le vieux Pline ouvre l'eſprit à une grande diverſité de connoiſſances & d'érudition; Eſope & Phèdre forment les mœurs; Socrate & Epictète les perfectionnent & les policent; Plutarque fournit des ſujets de converſation, & donne de grands exemples; Homère repréſente avec naïveté les différentes conditions de la vie humaine, & fait voir l'homme dans toutes les ſituations où il ſe peut trouver; Saluſte fait connoître entièrement les caractères des grands; Plaute & Térence marquent ceux des particuliers & du peuple; Sénèque apprend à traiter les paſſions; Ovide montre comment il faut s'attendrir & ſe plaindre; Horace & le jeune Pline font voir le tour délicat qu'il faut donner à la flatterie

permiſe pour qu'elle paroiſſe juſte & raiſonnable; Tacite inſpire la plus fine politique; Thucydide forme les orateurs d'état; Céſar & Quinte-Curce font les héros.

Arlequin a quelquefois donné ſur le théâtre des manières de rire ſuivant les voyelles : voici ce qui s'eſt trouvé dans ſes remarques ſur cette matière. Il y a quatre ſortes de ris vicieux. Le premier eſt de ceux qui rient continuellement, & pour rien; ce ſont des perſonnes dont la ratte eſt ſi délicate, que la moindre impreſſion les emporte en des éclats de rire fort ridicules; nous avons beſoin de ces gens-là pour faire valoir nos pièces. Le ſecond, eſt le ris des ſybarites, c'eſt-à-dire de ces perſonnes molles & efféminées, qui ſemblent en riant n'oſer trop ouvrir la bouche, de peur de ſe faire du mal; c'eſt-là le ris ordinaire des loges. Le troiſième eſt le ris ſardonien, qui eſt un ris forcé, fin & groteſque, ainſi nommé d'une herbe de ce nom, qui force la bouche à s'ouvrir & à faire paroître une eſpèce de ris lorſqu'elle en eſt frottée. C'eſt-là la manière de rire des petits-maîtres, qui embarraſſent quelquefois notre théâtre. Le quatrième eſt le ris des zoïles & des médiſans, appellé, *riſus Megaricus*, parce que les Mégariens étoient fort ſujets à ce vice; ce dernier

est le pire de tous, à cause qu'il a pour but la perte de l'honneur du prochain ; nos pièces ne tombent que par ces rieurs : ils se placent ordinairement au fond du parterre.

M. le P***, en voyant jouer une comédienne, qui étoit belle, dit : Ah ! voilà cette carogne qui a donné la..... à mon fils. Pardonnez-moi, répondit Poisson, elle l'a encore.

M. de la Pleignière rendoit un jour compte de quelque chose au roi. Il pleuvoit beaucoup dans le moment, & l'eau d'une gouttière tomboit sur le cou & sur la tête de ce gouverneur, sans qu'il s'en mît en peine ; sa majesté qui l'estimoit, dit aux dames de la cour qui étoient présentes : Voyez-vous bien M. de la Pleignière, il craint aussi peu les coups, qu'il fait la pluie.

On crie fort contre les femmes ; on les accuse d'être la cause de tous les plus grands maux qui sont arrivés dans le monde ; n'a-t-on point tort ? Et si l'on vouloit examiner les avantages des femmes, n'en trouveroit-on point d'assez considérables pour nous faire cesser de les mépriser autant que nous les faisons ? La femme a été créée dans le paradis terrestre, & l'homme dehors : les femmes n'ont point consenti à la

mort de notre Seigneur, au contraire celle de Pilate ne voulut-elle pas empêcher ſon mari de condamner l'innocent? JESUS-CHRIST n'eſt-il pas apparu aux femmes plutôt qu'aux hommes après ſa réſurrection? On lit dans la Genèſe qu'elles avoient le privilége d'impoſer des noms à leurs enfans; Manne nomma ſon fils Samſon. Combien y a-t-il de coutumes où elles ſont réputées âgées plutôt que les hommes, parce qu'elles ſont plutôt ſages? On lit dans Plutarque que les femmes gauloiſes étoient autrefois dans une ſi haute réputation de vertu & de ſageſſe, qu'il ſe fit un accord entre Annibal & les Gaulois, que ſi quelqu'un de ceux-ci ſe plaignoit d'un Carthaginois, les magiſtrats de Carthage en ſeroient juges; mais que ſi au contraire un Carthaginois étoit offenſé par un Gaulois, le jugement en ſeroit déféré à leurs femmes gauloiſes.

Débora jugea le peuple d'Iſraël, & le défendit contre la puiſſance du roi des Cananéens: & Jahel, femme vertueuſe, tua Siſara, lieutenant de la gendarmerie de ce roi. La ſavante Léontia ſurpaſſa Théophraſte dans ſes diſputes. Saint Jérôme confeſſe avoir été vaincu par Euſtochium, pour n'avoir pu réſoudre les queſtions qu'elle lui propoſoit. Ce fut Cérés qui enſeigna le moyen de faire du pain en Attique, en Italie

& en Sicile : ce fut elle, selon Diodore & Hérodote, qui donna la première les loix aux hommes : Virgile à cause de cela l'appelle Legifera ; Isis inventa l'agriculture. Nous ne nous vêtirions que de peaux de bêtes, sans Tanaquil qui inventa les habillemens de laine. Arachné vierge de Lydie trouva la manière de la filer. Nous devons encore les toiles à Pallas. Quels autres biens les femmes n'ont-elles point fait dans le monde ? Elles sont les premières qui ont annoncé la résurrection du Seigneur. Quelques historiens font mention que ces saintes femmes, Marie, Magdelaine & Marthe, ont converti à la foi chrétienne l'Esclavonie & la Provence. Une fille de France, que les historiens ne nomment point, & que Egilbert, roi d'Angleterre épousa, le convertit, & fraya le chemin à saint Augustin pour chasser le pélagianisme de ce royaume. Ingonde, sœur de Chilperic & femme d'Herménégilde, retira son mari de l'arianisme. La conversion de Clovis est due en partie aux instantes prières de la reine Clotilde sa femme. Les Gots ne devinrent chrétiens que par les soins de Jugulde leur reine, qui convertit son mari.

Tout le monde sait que la reine de Saba étoit très-savante. On n'auroit pas si bien entendu la doctrine de Pithagore, si Dama sa fille ne

l'eût interprétée. Aretée instruisit elle-même son fils Aristippe. Hortensia fut un prodige de savoir. Les ouvrages de Sapho ont autant & quelquefois plus de charmes que ceux d'Anacréon. Socrate apprit beaucoup de choses de la savante Aspasie. Cornélie, femme de Scipion, nous a laissé des épîtres charmantes. Afranie laissa sa quenouille pour plaider, ce qu'elle fit avec applaudissement. Les cinq filles de Diodore de Sicile étoient très-savantes. Mammea, mere d'Alexandre-Sévère, se fit instruire par Origène. Thècle fut une savante disciple de saint Paul. Tout le monde sait ce qu'on dit de sainte Catherine. Il y a un nombre considérable d'autres femmes savantes, qui font honneur à leur sexe. Origène avoit sept filles qui lui servoient de secrétaires. Marguerite de Valois, sœur de François I[er]; Elisene de Crenne; Christine de Pise, Italienne; Louise & Isabelle Rosère, Espagnoles; les quatre filles de Ferdinand, roi d'Arragon; Isabelle de Castille sa femme, & plusieurs autres, nous ont laissé des marques de leur profond savoir. Notre temps est fertile en femmes illustres; mademoiselle Bourignon, mademoiselle Schurman, madame des Houllières, mademoiselle sa fille, madame de la Suze, mademoiselle le Hay, madame de Scudery, madame Dacier, & sur-tout la reine

Christine de Suède, faisoient & font l'ornement de ce siècle.

Il y a des saints qui ont été avocats, sergens, comédiens même ; enfin il n'y a point de profession, si basse qu'elle puisse être, dont il n'y ait eu des saints ; mais il n'y en a point eu de procureurs.

Un médecin est un homme que l'on paie pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué.

Les grands seigneurs paroissent insupportables à leurs domestiques, mais ils le seroient encore bien davantage s'ils pouvoient leur ôter la liberté de les contrôler, c'est toute la douceur qu'ils ont dans leur esclavage : quel soulagement pour un domestique qui vient d'être grondé, que d'étaler au premier qu'il rencontre les foiblesses & les défauts de celui qui l'a grondé !

Je ne trouve rien de plus dur pour un gentilhomme, disoit M. le duc de * * *, que de se voir devant moi, qui ne suis pas d'une plus noble extraction que lui, debout & le chapeau bas, pour recevoir mes ordres, & essuyer le

plus souvent mes mauvaises humeurs : si je pouvois m'accommoder d'un homme ordinaire pour lui confier mes secrets & mes affaires les plus importantes, je ne me servirois jamais d'un gentilhomme, il n'est point fait pour servir ; mais quand il y est contraint, il le fait noblement, & mieux qu'un autre.

M. l'évêque de B** étant nouvellement arrivé dans son diocèse, M. de*** qui prêcha devant lui la première fois, l'apostropha de cette manière : Quand j'envisage votre illustre personne, je manque de paroles pour en exprimer les rares & sublimes qualités. Oui, monseigneur, si les mathématiciens, qui ont jusques ici consommé tant de veilles inutilement, & épuisé toute la force de leur génie sans fruit, pour chercher la quadrature du cercle, avoient jeté la vue sur vous, ils auroient trouvé ce qu'ils cherchent depuis si long-temps. Vous êtes cette quadrature tant desirée; (il est à remarquer que le nom de la famille de M. l'évêque de B*** est, *Rotondis de Biscaras*) *Rotondis*, continua ce bon prédicateur, est la figure ronde, figure la plus utile, & la plus parfaite. De quelle utilité n'êtes-vous pas dans ce diocèse ? & quelles perfections ne remarque-t on pas en vous ? *Biscaras*, c'est la figure quarrée jointe à la figure ronde ; c'est

ce que vous cherchez, mathématiciens; Biſcaras, deux fois quarré, quarré devant, quarré derrière; Rotondis de Biſcaras, rond & quarré tout enſemble; c'eſt la véritable quadrature du cercle qui ſe rencontre en monſeigneur. M. de B** dit en ſortant de ce ſermon: En vérité, je me ſerois bien paſſé des louanges de ce bon homme-là.

Les religieux de Saint *** ne vouloient pas permettre à madame de *** l'ouverture d'une fenêtre ſur leur cour: la coutume, diſoient-ils, ne le permet pas. Le frère de cette dame fut nommé quelques jours après évêque de la ville où ils ſont établis; les bons pères vinrent auſſitôt dire à la dame, qu'elle pouvoit non-ſeulement faire ouvrir la fenêtre, mais auſſi percer, ſi elle vouloit, une porte dans leur cloître.

On n'écrit preſque plus que pour les femmes; la guerre les a rendues ſi oiſives qu'il faut qu'elles liſent; & les hommes ſont ſi occupés qu'ils n'en ont pas le temps.

Une bonne femme achetant un jour des heures chez un libraire de la rue Saint-Jacques, les demanda latines; un eccléſiaſtique qui étoit préſent lui dit: Mais, ma bonne femme, vous devriez plutôt les prendre françaiſes; car vous

n'entendez rien au latin. C'eſt pour cela, dit cette femme, que je les prends latines, parce que s'il y a du mal il ne roulera point ſur moi, mais ſur vous autres qui les avez faites.

Le traducteur d'Anacréon, dans cet endroit où Sapho exprime les fureurs de l'amour, a fait un vers bien indigne d'un habile poète, & il me paroit que

Ce mortel trop heureux me ſemble aſſurément,

reſſemble aſſez à

Très-illuſtre docteur de l'égliſe Thomas.

Quelle différence de traduction entre celle de cet auteur & celle de M. des P** qui dit !

Heureux qui près de toi pour toi ſeule ſoupire, &c.

M. Ménage diſoit toujours qu'il n'y avoit point de ſaleté en grec & en latin : M. de Varillas n'eſt pas de ce ſentiment ; car un jour chez M. de Launay il n'oſa jamais prononcer le nom du précepteur de Socrate : on ſe moqua fort de lui.

Il y a des gens qui ſont amis du genre humain, & qui pour trop promettre ſe trouvent toujours dans l'impoſſibilité de tenir. Je diſois

à un de mes amis, qui est de ce caractère, qu'il passoit la matinée à promettre, & l'après-dînée à s'excuser.

Un de mes amis qui peint fort bien a fait un tableau qui représente la nature, pour mettre sur sa cheminée, avec ces paroles, *hæc dat.* Comme j'étois chez lui, il me tourna le tableau, derrière lequel il y avoit une autre figure qui représentoit la justice avec ces paroles, *illa rapit.*

M. Guenot médecin, passant un jour sur le pont-au-change, y rencontra un embarras qui l'empêchoit de passer; un chartier dit à un de ses camarades: laisse passer ce médecin, je le connois bien, c'est celui qui nous a fait la grace de tuer le cardinal.

M. de C**, à qui la cervelle a un peu tourné depuis qu'ils a appris les mathématiques, prétend que M. le Prince n'est pas mort, mais qu'il se cache pour tâcher d'avoir un systême du monde qu'il a inventé, & qu'il ne lui a jamais voulu donner: Il me déchaîne, ajoute-t-il, de temps en temps des personnes pour l'excroquer; mais lui & ses émissaires ont beau faire, ils ne l'auront jamais.

M. Fournier, avocat, n'étoit point borgne, comme il eſt marqué dans le Ménagiana (1); mais il mourut aveugle, ayant perdu la vue quelques années avant que de mourir; il avoit beaucoup d'eſprit. Ce n'eſt point à ce Fournier que l'aventure des lunettes arriva, c'eſt à Fournier, procureur, qu'on nommoit ordinairement Pé-Fournier, & qui étoit borgne effectivement: il étoit très-habile procureur au criminel.

Que l'on feroit heureux ſi l'on pouvoit avoir des livres choiſis, & de vrais amis, plus de bons ſens que de ſcience, & pour toute philoſophie, beaucoup de chriſtianiſme! une maiſon propre & commode; un revenu médiocre, mais aſſuré; point de maître & peu de valets; aſſez d'occupation pour n'être jamais oiſif; aſſez d'oiſiveté pour n'être jamais occupé; point d'ambition; point de procès; point d'envie ni d'avarice; ſi l'on pouvoit conſerver ſa ſanté par la ſobriété & par le travail, plutôt que par les remèdes; garder la foi; ne haïr que ce qui le mérite; n'aimer que ce qu'il eſt juſte d'aimer; laiſſer couler, ſans chagrin, ce qui ne doit pas

(1) Voyez ci-après le Ménagiana.

toujours durer ; attendre avec confiance ce qui durera toujours. (1)

J'admire ces pères, ces mères, ces maîtres qui sont si exacts à empêcher que leurs enfans & leurs disciples ne se corrompent par les mauvaises compagnies, par les mauvais exemples, par la comédie, par l'opéra & par tous les autres divertissemens, qu'ils ont tant de soin de leur interdire ; & qui, pour les faire devenir savans les font passer par les impuretés du paganisme, sans les faire revenir aux idées du christianisme, pour les sauver du naufrage qu'ils font plus aisément avec Juvénal, Horace, Properce, Pétrone, &c. qu'ils ne feroient à voir représenter Tartuffe, le Menteur, &c.

Dans le temps de la vendange un vigneron se trouva sans argent pour avoir des futailles à mettre son vin ; il en falloit avoir à quelque prix que ce fût ; il prend le parti d'en aller chercher à gros intérêt chez un usurier du bourg. Il le trouve, mais point à propos. Monsieur, dit ce vigneron, voudriez-vous bien me prêter de l'argent pour acheter des tonneaux

(1) Voyez les vers de Bernard, intitulés *le Philosophe aimable*, imprimés dans l'elite de Poésies fugitives.

pour ma vendange: Morbleu, mon ami, vous prenez bien mal votre temps, répond l'usurier; voilà les derniers coups du sermon qui sonnent, je m'y en vais, car je le perdrois. Il va au sermon, le vigneron y fut aussi de compagnie; le prédicateur prêcha très-fortement contre l'usure, ce qui fit perdre entièrement l'espérance au vigneron d'avoir de l'argent. Le sermon fini: Monsieur, dit-il, je vais vous donner le bon-jour. Eh, où allez-vous répond? le saint homme, vous ne voulez donc pas d'argent? Pardonnez-moi, monsieur, repliqua le vigneron; mais après le sermon que vous venez d'entendre, je ne crois pas que vous m'en vouliez donner. Abus, dit l'usurier, le prédicateur fait son métier, & moi je fais le mien: venez, suivez-moi; combien vous faut-il? Tant, répond le vigneron; mais combien me prendrez-vous d'intérêt? A cause que c'est le temps des vendanges, dit l'usurier, & que vous êtes pressé, je ne prendrai que trois sous par écu pour un mois.

Un jour que M. le prince de *** prit dans son carrosse un grand parleur pour le mener avec lui en un endroit où il alloit, il l'eut bientôt endormi par son discours sans fin. Quand il s'en fut apperçu, il tira M. le prince de*** par la manche

pour s'en faire écouter : (car les grands parleurs veulent tous qu'on les écoute) Eh ! monſieur, répond M. le prince en s'éveillant, ou laiſſez-moi dormir, ou ne m'endormez pas.

L'occupation d'un prince doit être de connoître ſon état & ſes troupes, & non pas à d'autres ſciences. Néron s'occupoit à jouer de la harpe, & à repréſenter des comédies ; Domitien à tirer de l'arc, & à tuer des mouches ; Valentinien à faire des ouvrages de cire ; Thibaut, roi de Navarre, à rimer ; René d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence, à peindre ; Alphonſe, roi de Caſtille, à l'aſtrologie : on peut par divertiſſement faire des vers, deſſiner, jouer de quelques inſtrumens : Achille & David s'en occupoient ; mais le véritable emploi d'un prince, c'eſt l'exercice des armes, c'eſt la ſcience des rois ; s'ils s'attachoient trop aux autres, on pourroit leur dire : n'avez-vous point de honte d'être ſi ſavans.

Feſtus-Pompeius rapporte que les Romains avoient défendu aux prêtres de Jupiter d'aller à cheval, de peur qu'ils ne s'éloignaſſent trop de la ville ; & que le ſervice divin ne fût négligé. Les moines ne demandent qu'à perdre

de vue le clocher de leur églife, pour pouvoir manger de la viande.

Autrefois que les femmes n'aimoient que leur mari, elles avoient de la douleur de le perdre; mais aujourd'hui la reffource eft grande, le facrement n'eft pas ce qui gagne le plus l'amitié d'une femme. Une dame de ma connoiffance, & de ce caractère ayant perdu fon époux, fon confeffeur *ad honores* vint la voir le lendemain de fon enterrement; il la trouva jouant au piquet avec un jeune-homme bien fait : ce confeffeur fut fort furpris, il héfita de complimenter la dame, il héfita auffi de lui parler fur fa conduite, car confeffeur qui n'eft qu'*ad honores*, n'a pas le droit de tout dire; cependant le zèle l'emporta fur toutes confidérations. Quoi, dit ce bon père, vous venez de perdre monfieur votre mari, & vous en avez fi peu de déplaifir; où eft cette douleur que vous devriez du moins faire paroître? Vraiment, mon père, répondit cette dame, fi vous étiez venu une demi-heure plutôt, vous m'auriez vue toute baignée de pleurs; mais cette douleur que vous me reprochez fi vivement, je l'ai jouée contre monfieur, & je viens de la perdre.

Monfieur le duc D** défunt, fit promener

la Neveu dont parle M. Despréaux dans ses satyres, toute nue sur un âne par toutes les rues de Paris.

Mon souvenir n'est plein que d'exploits généreux ;
Cependant je me trouve inceste & parricide,
Sans avoir fait un pas que sur les pas d'Alcide.

C'est Œdipe que M. de Corneille fait parler dans sa tragédie : Quelles belles actions Œdipe a-t-il faites, excepté de tuer Laïus son père, pour le comparer à Hercule, dont la vie n'est qu'un tissu de fameux exploits ? Cet endroit est outré ; il pouvoit faire son héros honnête homme, sans aller au-delà de la vérité ; il faut garder un milieu. M. Racine dans sa Phèdre, a bien mieux suivi les préceptes d'Aristote. Ces remords qui la rongent excitent la compassion de l'auditeur, & son crime qu'il expose ne lui cache rien de son histoire : si le récit en fait horreur, le trouble, les agitations, & les reproches que Phèdre s'en fait à elle-même, la font plaindre.

Voici encore une relation de M. l'abbé de Choisi, elle n'est pas moins curieuse que celle de Madagascar, imprimée, page 30 de ce volume

Nous mouillâmes le 12 février à la rade

de Denonzerin, le plus considérable port du royaume de Siam; je vais vous faire un récit fidèle de ce que j'y ai vu de plus remarquable; mais je ne vous dirai rien de ce que tous les voyageurs nous en ont donné, principalement le sieur Tavernier, afin de ne point tomber dans une répétition ennuyeuse. Vous savez que je suis venu ici avec l'ambassadeur d'un puissant prince : à son entrée dans Denonzerin, on tira le canon de la place, & des vaisseaux; nous allâmes descendre au palais du gouverneur, qui touche le port, il nous traita magnifiquement à la mode du pays; & après nous être reposés quatre jours dans cette ville, pour nous remettre un peu des fatigues de la mer, nous prîmes le chemin de Siam, où nous arrivâmes enfin, après avoir essuyé la rencontre de plusieurs troupes de lions qui dévorèrent quatre de nos valets qu'ils trouvèrent écartés dans la forêt. Comme nous fûmes à trois lieues de la ville, nous y trouvâmes plusieurs tentes que le roi avoit fait préparer pour recevoir M. l'ambassadeur & son train; celle qui étoit destinée pour sa personne avoit trente pieds de longueur, & trente-cinq de largeur. Le dehors de cette tente étoit de velours cramoisi en broderie d'or & d'argent, & le dedans de brocard d'or enrichi de perles, & de toutes sortes de pierre-

ries de couleur. Nous ne fûmes pas plutôt descendus de nos éléphans & de nos chariots, que nous vîmes venir du côté de la ville un grand nombre de personnes, les unes dans des chariots, les autres sur des éléphans & des chameaux. A la tête de cette caravanne le fils du roi venoit dans un chariot fait en façon de navire de vingt tonneaux tiré par six éléphans blancs comme neige, dont je fus fort surpris, parce que je me souviens d'avoir lu dans les voyages de Tavernier, que de son temps il n'y avoit dans toutes les Indes qu'un seul éléphant blanc appartenant au roi de Siam, qui aimoit si fort cet animal, qu'il se faisoit quelquefois nommer le roi de l'éléphant blanc; mais j'appris en même-temps d'un Anglois habitué dans le pays, que le roi avoit fait rechercher avec tant de soin une femelle de la même couleur pour tirer de la race de ces éléphans, qu'on lui en avoit enfin trouvé une dans l'île de Ceylan, dont étoient sortis ceux que je voyois attachés à ce char, & même il y en avoit encore de petits de la même couleur, que le roi prenoit grand soin de faire élever.

Ce grand char étoit fabriqué de cannes de bamboucs, entrelassés comme nos paniers d'osier, couvert & environné dedans & dehors de tapis de Perse, tissus d'or & de soie. Ses roues

avoient quatorze pieds de diamètre, & étoient grosses à proportion. L'enharnachement des éléphans étoit de cordons de soie, avec des couvertures de tapis de la Chine en broderie de perles & de rubis qui descendoient à un pied de terre. Le cocher & le postillon de cette calèche étoient à peu-près de la taille de saint Chistophe de Notre-Dame de Paris; de sorte que rien ne pouvoit être mieux proportionné que cet équipage. J'appris que ces géans sont venus d'une île située au nord du Japon, vers les côtes de la Tartarie glaciale, où un vaisseau hollandois ayant été poussé par la tempête, mit quelques-uns de ses gens à terre, pour reconnoître le pays, lesquels ayant trouvé dans une cabane bâtie au bord de la mer, deux enfans qui ne paroissoient pas avoir quatre mois, quoique grands comme les plus grands Suisses qui se voient, les mirent dans leur vaisseau, & les ménèrent à bord; mais que ces enfans s'étant mis à crier d'une voix épouvantable, une troupe des habitans de cette île, alarmés de ces cris, accoururent au bord de la mer, & voyant enlever leurs enfans, poursuivirent la chaloupe presque jusqu'au bord du vaisseau, malgré les coups de canon qu'on leur tira, & sans que les matelots coupèrent le cable pour mettre à la voile, ces géans l'eussent assurément pris ou

coulé à fond, avec des leviers gros comme de petits poutres, dont ils étoient armés; car il n'y avoit guère plus de quatre brasses d'eau, où ce navire avoit mouillé, & la plupart de ces gens-là n'en eussent pas eu jusqu'à la gorge. Le roi a déjà envoyé plusieurs vaisseaux vers cette île, pour tâcher d'attraper quelque jeune fille de cette taille, afin d'en avoir de la race, en lui donnant pour mari un de ces jolis mignons; mais jusques ici on n'a pu y réussir, ces drôles-là se tenant toujours sur leurs gardes depuis cet enlèvement. Les Hollandois vendirent ces deux enfans au bureau cinquante-deux tonnes d'or : ils mangent tous les jours chacun quatre boisseaux de riz mesure de Paris, avec deux moutons, ou la moitié d'une vache, mais ils ne boivent que de l'eau; car il arriva un jour qu'un d'eux s'étant enivré de vin de palmier, il devint si furieux, que si par malheur son camarade eût été ivre comme lui, ils auroient exterminé tous les habitans de Siam; car personne n'étoit capable de résister à la furie d'un si redoutable ivrogne, hors son compagnon qui eut assez de force pour l'arrêter, & le retenir jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin.

Après cette petite digression, qui ne vous sera peut-être pas désagréable, je prends la suite de ma relation, en vous disant que le

prince étoit dans le fond de son char, dans une espèce de fauteuil, deux eunuques noirs marchant à pied des deux côtés, qui portoient des éventails pour chasser les mouches. Le jeune prince son cadet étoit à sa suite dans un autre char à peu près de la même grandeur, paré de la même façon; mais celui-ci étoit tiré par six rhinocéros, aussi grands que les éléphans, & conduit par un cocher & un postillon fort grotesques, puisque c'étoient deux singes montés chacun sur un rhinocéros. Le Carnatica, c'est-à-dire le connétable du royaume, marchoit ensuite dans une petite cariole dorée, que tiroient quatre lions, & deux tigres à la volée; elle n'avoit point d'autre cocher que celui qui étoit dedans. Le Marinoratz, ou le grand Fauconnier, l'un des plus considérables Rayas tributaire de la couronne, paroissoit après le connétable sur un petit char, ressemblant assez à celui dans lequel on dépeint Junon tirée par des paons; il étoit de vernis de la Chine, couleur de feu, chargé de feuillages d'or, & tiré par six autruches bridées, avec des filets à l'angloise : les mandarins, & les autres seigneurs, suivoient les quatre princes sur des éléphans couverts d'un riche tapis de Perse : les autres personnes de moindre qualité étoient montées sur des chameaux, ou sur des chariots

tirés par des boucs : le reste de la troupe consistoit en habitans de la ville, que la curiosité avoit portés à voir comme sont faits les hommes de l'Europe. Les princes vinrent droit à la tente de l'ambassadeur, accompagnés seulement de mandarins. Je ne vous ferai point la description de leurs figures, puisque vous en avez vu ; je me contenterai de vous dire qu'ils étoient tous couverts de pierreries depuis les pieds jusques à la tête. Les complimens des princes & de l'ambassadeur étant finis, celui-là fit monter celui-ci dans son chariot : les trois princes reçurent dans le leur les plus considérables de sa suite, dont j'eus l'honneur d'être du nombre, parce que j'avois prié qu'on ne m'obligeât plus à monter sur des éléphans, étant à la vérité un très-mauvais écuyer pour une telle monture, à cause de la peur continuelle que j'avois de me rompre le cou, si par malheur je me laissois tomber de si haut : enfin après deux heures de marche, nous arrivâmes à Siam, où nous trouvâmes toute la garde du roi sous les armes rangée en haies depuis la porte de la ville jusqu'au palais du roi où l'ambassadeur alla mettre pied à terre, & fut conduit par le prince à l'audience, le roi étant alors dans une grande salle voûtée en dôme, revêtue des plus précieux marbres d'Orient : tout le plancher

étoit couvert de tapis tissus d'or, d'argent & de soie; sa majesté étoit assise dans un grand trône, élevé de terre de six pieds, & large de quatorze, profond de vingt, tout d'or massif, enrichi du haut en bas de diamans, d'escarboucles, & de rubis, dont les moindres sont gros comme des noix, & les plus beaux comme des œufs de poule d'Inde: pour le fauteuil, qui fait le siége de ce trône, il est de crystal de roche, tout d'une pièce. L'ambassadeur s'étant approché pour saluer le roi, il le fit monter sur le trône; après avoir reçu ses complimens, il le pria fort civilement de s'asseoir auprès de lui dans un fauteuil d'agathe garni d'or & de pierreries: il répondit aux complimens de l'ambassadeur par un petit discours fort spirituel; après quoi le roi prit l'ambassadeur par la main, & le fit descendre du trône, marchant à côté de lui, pour aller au festin qu'on avoit préparé dans le palais de crystal, qui se peut avec raison nommer un palais enchanté; car c'est assurément la chose la plus extraordinaire & la plus charmante qui soit dans le monde. Cette maison diaphane est toute faite de crystal, ainsi que les tables, les chaises & les cabinets dont elle est meublée, les murs, le comble, & les planchers sont faits de glace, épaisse d'un pouce, & d'une toise en quarré, tellement que bien

jointe & bien cimentée, avec un maſtic auſſi transparent que le verre même, l'eau la plus ſubtile ne ſauroit pénétrer au-dedans; il n'y a qu'une porte qui ferme ſi juſte, qu'elle n'eſt pas moins impénétrable à l'eau que le reſte du bâtiment : cette machine a été inventée & conſtruite par un ingénieur de la Chine, grand mécanicien, comme un remède aſſuré contre les chaleurs inſupportables de cette région : ce petit ſallon a vingt-huit pieds de long ſur dix-ſept de large; il eſt placé au milieu d'un très-grand baſſin, pavé & revêtu de marbre de pluſieurs couleurs. On remplit d'eau ce baſſin en un quart d'heure, & on le vuide de même. Ce fut dans ce ſallon que le roi mena l'ambaſſadeur pour lui faire faire la colation : il n'y entra que ſes trois fils, quelques mandarins, & ſix perſonnes de la ſuite de l'ambaſſadeur, du nombre deſquels j'eus l'honneur d'être. Tout le monde étant arrivé, on ferma la porte, qu'on accommoda avec du maſtic, pour empêcher l'eau d'entrer dedans; & ayant lâché les écluſes, en un moment tout ce grand baſſin fut rempli juſqu'à fleur de terre, de ſorte que le ſallon ſe trouva tout-à-fait ſous l'eau, à la réſerve du haut du dôme qui ſert pour la reſpiration de ceux qui ſont dedans; j'avoue que voyant l'eau plus de vingt pieds deſſus ma tête, je n'en étois

pas plus content : cependant ma peur cessa, quand je considérai que s'il y avoit eu du péril, un si grand roi ne s'y exposeroit pas sans nécessité. Il faut confesser que rien au monde n'est si charmant que l'agréable frais qu'on goûte dans ce lieu délicieux pendant que l'excessive ardeur du soleil fait bouillir sur la surface de l'eau les fontaines les plus fraîches. Je ne vanterai pas beaucoup la délicatesse du festin ; car, à n'en point mentir, j'aimerois mieux quatre plats accommodés par nos cuisiniers de Paris, que tous les mets du royaume de Siam assaisonnés à leur mode; toutefois nous ne laissâmes pas de faire bonne chère, & de boire du bon vin françois, d'Espagne & de Chyras, dont le roi but beaucoup.

Le repas étant fini, on fit en un moment retirer l'eau du bassin ; & comme le chaud du jour étoit passé, le roi voulut régaler l'ambassadeur du divertissement d'une pêche fort extraordinaire, n'y ayant que ce lieu-là où l'on pêche de cette façon. Ils montèrent donc dans deux palanquins, & tout le reste de la troupe, tant princes que mandarins, allèrent à pied jusqu'au bord de la rivière, qui est proche de ce palais : le roi & l'ambassadeur y étant arrivés, ils mirent pied à terre, & montèrent sur la galère royale destinée pour la pêche & la promenade ;

les princes & les mandarins y montèrent aussi, mais nous entrâmes dans des petits brigantins préparés pour nous. Le grand veneur du royaume, qui prend soin de la pêche, aussi-bien que de la chasse des bêtes sauvages, fit tirer d'un grand réservoir bâti de pierres de taille, au milieu de la rivière six petits crocodiles dressés à venir prendre de la viande que les pêcheurs leur présentent au bord du réservoir ; & par ce moyen ils souffrent qu'on leur attache un cordon de soie gros comme le petit doigt à un anneau qui leur perce la mâchoire supérieure: étant ainsi attachés par le museau, on les jette dans la rivière, où ils vont de tous côtés, particulièrement dans les fosses les plus profondes, chercher de gros poissons; & aussi-tôt qu'ils ont pris un brochet, une carpe, une truite, ils l'apportent à celui qui tient le cordon dont ils reçoivent en récompense de leur prise un morceau de viande qu'ils mangent. Quoique cette manière de pêcher soit fort particulière & extraordinaire, nous en avons une en France qui ne l'est guère moins; car je ne trouve pas qu'il soit plus difficile de dresser des crocodiles à prendre du poisson, & l'apporter à leur maître, que d'accoutumer des oiseaux, nommés cormorans, à plonger au fond d'une rivière, & prendre du poisson qu'ils apportent avec leur bec à celui

qui les gouverne. Lorſque nous eûmes pêché pendant deux heures, & pris quantité de poiſſoins monſtrueux en grandeur, on remit ces petits crocodiles dans le réſervoir, & l'on en prit ſix autres beaucoup plus grands : en les prenant on leur paſſoit un gros bâton d'un bois extrêmement dur au travers de la gueule, & l'on attachoit ce bâton à leur tête, avec une tetière de cuir renforcée d'une chaînette de fer ; aux extrémités de ce bâton il y a deux gros anneaux où l'on attache deux cordons de ſoie qu'on noue aux bouts du bâton qui eſt dans la gueule du crocodile, ce qui fait que ces effroyables bêtes, ainſi attachées queue à queue, paroiſſent diſpoſées comme les attelages de nos charettes de France. Etant tous ſix enharnachés comme je viens de dire, on les attacha à la proue de la galère du roi ; & l'homme qui les gouverne ayant donné un coup de fouet, ils commencèrent à tirer ce vaiſſeau avec tant de violence, qu'ils alloient en remontant ce rapide fleuve, plus vîte que cinquante rameurs favoriſés des voiles & du vent, n'euſſent pu faire aller au courant de l'eau. Je vous avoue que ſurpriſe ne fut jamais plus grande que la mienne, & ſi je n'avois vu la choſe de mes propres yeux, je n'aurois jamais pu la croire.

Après cela je n'ai preſque point le courage de

de vous rien écrire, car assûrément tout ce qui me reste à vous dire ne vous paroîtra que des bagatelles en comparaison d'une chose si bisarre & si étonnante. Ce n'est pas que le feu d'artifice qu'on fit jouer à minuit ne fût passablement beau. Il y avoit des fusées volantes grosses comme un de nos muids, & longues à proportion, dont la baguette étoit faite d'un moyen mats de navire; elles montoient au-dessus de la moyenne région, & elles jetoient une si grande lumière qu'elles éclairoient six lieues de pays à la ronde, comme si le soleil avoit encore été sur l'hémisphère. L'inventeur de ce feu d'artifice s'assit sur le bout d'une de ces fusées, à laquelle il fit mettre le feu, & il fut transporté en l'air plus haut que quatre clochers: la fusée étant au bout de son feu, & prête à retomber toute lumineuse par la quantité d'étoiles qui en sortoient de moment en moment, l'ingénieur ouvrit une espèce de parasol qu'il avoit porté avec lui, lequel étant étendu n'avoit guère moins de trente pieds de diamêtre: Ce parasol étoit fait de plumes si légères, que l'air les soutenoit sans peine, comme nous voyons en France ces machines de papier en forme d'oiseaux appellés cerfs volans, que les enfans font promener dans l'air attachés au bout d'une petite corde extrêmement longue; de sorte que

cet ingénieur porté ſur ce grand paraſol, vint à terre environné de toutes ces étoiles, auſſi doucement que s'il avoit eu des aîles.

J'oubliois de vous dire que dans la citadelle de cette ville, il y a un canon de cinquante-deux pieds de long, & de cent quatre-vingt livres de balles, qui porte de but en blanc depuis cette ville, juſqu'à la forteresſe de Barica, éloignée de ſept lieues.

On fut ſurpris de la levée du ſiége de Vienne; mais on ne le ſera plus quand on ſaura que les Turcs & les Tartares, au nombre de plus de cinquante mille, ayant aſſiégé en 1675 un petit château en Pologne, appellé Tremblova, dans lequel il n'y avoit qu'un capitaine d'infanterie qui commandoit avec cent ſoldats, & quatre cens payſans, ayant attaqué ce château, dis-je, pendant quatorze jours de tranchée ouverte, fait jouer quatre mines, & jeté une grande quantité de grenades dans la place, & donné pluſieurs aſſauts, ils ſe retirèrent honteuſement, parce qu'ils ſurprirent une lettre du roi de Pologne, qui mandoit au gouverneur qu'il ſe défendit vigoureuſement, & l'aſſurant qu'il marchoit pour le ſecourir. Cette nouvelle mit une telle épouvante parmi les Turcs & les Tartares, qu'Ibrahim Baſſa, qui commandoit, fit ſur le

champ partir la grosse artillerie, & tout le bagage, & le lendemain sixième octobre avant le jour, il marcha avec toute son armée vers Kaminieck avec tant de précipitation, qu'ils firent cinq lieues ce jour-là, & les Turcs ne voulurent point permettre aux Tartares de s'éloigner d'eux, afin d'en être couverts pendant leur marche.

Ceux des Païens qui avoient le plus d'esprit, ne pouvoient s'imaginer qu'il y eût plusieurs dieux, à cause de la contradiction qui se rencontreroit dans la multitude de ces êtres infinis qui s'entre-détruiroient; & par conséquent seroient finis & infinis tout ensemble : cela répugne à la raison; peut-on le révoquer en doute sans obstination? Tout le monde sait que Socrate mourut pour la défense de cette vérité; on peut l'appeller le martyr de l'unité d'un Dieu; car il ne fut accusé par Anytus, & par Lycon; & ne fut condamné par les Athéniens à boire de la cigue, que parce qu'il avoit soutenu qu'il ne pouvoit y avoir qu'un être infini : Aristote s'étoit aussi trop déclaré sur ce sujet, & auroit peut-être subi la même destinée, après la mort d'Alexandre-le-Grand, son disciple qui l'avoit toujours protégé, s'il n'eut évité ce supplice par sa fuite, & n'eût par ce moyen empêché

les Athéniens dépêcher une ſeconde fois contre la philoſophie : il étoit ſans doute perſuadé de l'exiſtence d'un ſeul Dieu, puiſqu'à l'article de la mort, où les ſentimens de l'homme ſe font connoître, il s'écria, *Ens entium miſerere mei.* Platon n'étoit pas moins rempli de cette vérité, que Socrate & qu'Ariſtote; mais il étoit trop politique pour découvrir en cela ſes ſentimens au peuple de la Grèce, devant qui, dit-il en ſon Tymée, il ne lui étoit pas ſeur de parler de la ſorte. Ceux d'entre les Païens qui avoient un peu d'eſprit, ne croyoient qu'un ſeul Dieu, mais dont la nature ne leur étoit pas moins inconnue, que ſon exiſtence leur étoit manifeſte : Ils ſavoient bien qu'il étoit, mais ils ne ſavoient pas ce qu'il étoit. Le poëte Simonide le fit bien connoître par la judicieuſe réponſe qu'il fit au roi Hiéron. Ce prince lui ayant demandé ce que c'étoit que la divinité, il le pria de lui donner un jour pour y rêver : Ce jour-là étant expiré, il lui en demanda deux, puis quatre, redoublant toujours le terme. Le roi ſâché de tant de retardemens, voulut en ſavoir la raiſon : C'eſt, répondit le poëte, parce que plus je penſe à ce que vous me demandez, & moins je le trouve.

Mangeons ce poulet d'inde, de peur qu'il

ne ſe gâte diſoit un vendredi au ſoir à ſon camarade, un fils dénaturé & débauché, dont le père venoit de mourir : Ce ſeroit trop perdre en un jour, qu'un père & un poulet d'Inde.

On reconnoît aiſément les femmes coquettes à la manière de s'habiller, au monde qu'elles reçoivent chez elles, à leurs domeſtiques, à leur façon de parler, mais on les reconnoît auſſi au nombre de copies qu'elles font faire de leurs portraits. Une de ces femmes s'étant fait peindre un jour par mademoiſelle le Hay ; elle fit faire cinq copies de ſon portrait. Eh mon Dieu, dit un cavalier, pourquoi cette femme fait-elle faire tant de portraits ? *Quoniam multiplicatæ ſunt iniquitates ejus*, dit agréablement mademoiſelle le Hay.

M. de T** m'a dit avoir trouvé dans le tréſor des titres de Cheverny, un titre par lequel il paroît qu'un ſeigneur de la Grange engageoit une terre qui vaut préſentement douze ou quinze mille livres de rente, pour vingt écus ſeulement, pour aller faire la guerre au-delà des monts. S'il n'en falloit pas davantage préſentement pour faire la campagne, quel plaiſir d'aller à l'armée !

Les grandes âmes le sont toujours; un valet-de-chambre ayant par malheur répandu de la cire toute bouillante sur le pied du plus grand prince de l'Europe, (Louis XIV) il se contenta de dire à ce valet-de-chambre, avec beaucoup de douceur: Vous auriez pû aussi-bien mettre cette cire à terre que sur mon pied.

Les Hollandois ne doivent pas se piquer de politesse, ils auroient tort. Un maître de navire de ce pays-là ayant été retenu en Dannemarck, pour je ne sai pas quelle raison, il présenta une requête à la reine, pour que sa majesté Danoise lui fit donner la liberté de s'en retourner en Hollande, afin de ne point interrompre son commerce. Si vous m'obtenez cette permission, dit-il, à la reine, en lui présentant cette requête, je vous donnerai deux gros balots de toile de Hollande, qui sera plus fine que celle de ma chemise, qu'il lui montra, non pas en la tirant par sa manche ou par son pourpoint, mais par la fente de sa culotte; cela m'a été assuré par plusieurs Danois dignes de foi.

Les femmes sont un peu esprit de contradiction. Pour avoir fait les vers suivans, M. de V*** mit le cœur d'une jeune demoiselle

tout en feu, elle qui auparavant l'avoit eu tout de glace pour tout le monde.

En vain Rivaux assidus,
Vous me donnez de la peine ;
Tous vos soupirs pour Climêne,
Ne sont que soupirs perdus.
Ce n'est pas que cette belle
Veuille recevoir ma foi :
C'est plutôt que la cruelle
N'aimera ni vous ni moi.

Je le ferai mentir, dit-elle, avec dépit, après avoir lu ces vers, j'aimerai son rival, & je le haïrai toute ma vie.

Un grand roi fit une belle réponse à une personne qui s'étoit efforcée de le louer aussi dignement qu'il le doit être ; qui pourroit mieux s'en acquiter que cette même personne ! Après qu'il lui eut lû cette pièce admirable ; le roi lui dit, je vous louerois davantage si vous ne m'aviez pas tant loué.

Charles IX, avoit un beau chien qu'il aimoit extrêmement, il le donna un jour en garde à un de ses pages, qui étoit de l'illustre famille de Bauveau ; l'ancienneté de sa maison ne le rendit pas plus soigneux à la garde du chien

qu'il perdit. De paroître devant le roi ſans le chien, il n'y avoit pas d'apparence. Peut-être le page avoit-il tort, car un roi rarement ſe laiſſe-t-il échapper à quelque emportement. Je ne ſais pas comment étoient nos rois de ce temps-là, mais je ſais bien que non-ſeulement un chien perdu préſentement, mais toute autre négligence ſeroit pardonnée à un page. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci n'oſa paroître, il eut recours à Noſtradamus, qu'il va trouver à toute bride dans une petite maiſon qu'il occupoit ſeul près Saint-Germain l'Auxerrois ; il étoit heure indue quand il y arriva : Noſtradamus ne lui voulut point ouvrir ſa porte, quoique le page y heurtât de la part du roi, & il ſe contenta de lui crier : Qu'eſt-ce que c'eſt page du roi ? vous faites bien du bruit pour un chien perdu ; ſans que le page lui eut rien dit ; allez-vous-en ſur le chemin d'Orléans, vous le trouverez qu'on le mène en laiſſe ; ce page pique de ce côté-là, & trouva effectivement ſur le même chemin ſon chien qu'une manière de valet emmenoit.

Voici un bouquet qui fut bien reçu de la belle à qui on l'envoyoit. C'eſt mademoiſelle ***.

Etes-vous folles, Tubéreuſes,
De vouloir aller chez Iris.

Serez-vous aſſez glorieuſes,
De paroître devant ſes lys,
Votre blancheur perdra ſon prix,
L'on vous traitera comme des curieuſes.

D'ailleurs Tircis peut mieux que moi
Lui donner des bouquets ſans ceſſe.
Il diſpoſe à ſon gré des jardins d'un grand roi;
Mais ſes fleurs ſentent la vieilleſſe.
Tel prétend pour une maîtreſſe,
Qu'elles ne vaudront ſur ma foi,
Une ſeule fleur de jeuneſſe.

Pour Daphnis, il a rang parmi nos beaux eſprits,
Il dit des douceurs nompareilles;
Mais beaux eſprits à cheveux gris,
Ne font pas toujours des merveilles.

Même on dit que Daphnis n'a pas certaines fleurs
Propres à faire entrer dans l'amoureux myſtère.
Un amant ſans cette miſère,
Ne peut au fort de ſes ardeurs
Faire que de l'eau toute claire.

Chacun à ſa façon peut témoigner ſon zèle,
Daphnis par ſes diſcours, Tircis par un bouquet;
Moi j'offre un cœur tendre & fidèle,
Et ce préſent pour une belle
Vaut bien des fleurs & du caquet.

Un jour qu'on admiroit dans la boutique d'un apothicaire de Troye l'inſtinct des bêtes, de ne

se tromper jamais lors qu'elles ont une fois l'habitude de quelque chose; le bœuf, dit-on, l'âne, le cheval, &c. revenant le soir de la pâture, se rendent sans se tromper, chacun dans son étable : Les oiseaux se perchent toujours dans le même endroit; une abeille ne va point dans la ruche voisine de celle où elle a de coutume d'aller. A ces exemples on en ajouta une infinité d'autres, qui faisoient l'admiration de la troupe philosophique. Vous voilà, dit l'apothicaire, bien étonnés pour peu de chose, tous ces animaux savent cela comme leur patenôtre.

Plus les gens sont ridicules dans leurs manières, plus ils donnent sujet de parler; on raisonne toujours sur les vices, & rarement sur la vertu. Les enjouées de Languedoc, les coquettes de Paris & de Touraine, & les grivoises de Flandres, sont plus souvent sur le tapis, que les simples de Picardie, & les vertueuses de Champagne; c'est des Flamandes que je veux parler dans cette histoire; c'est un plaisir pour elles que d'avoir en quartier d'hiver un général magnifique, qui régale souvent de soupers, de collations, & d'autres divertissemens; mais principalement de ceux de la bouche; car qui dit Flamande, dit friande. Pendant toute la campagne elles font des vœux pour un bon général

de quartier d'hiver, & pour une garnison libérale : par le mot de garnison, j'entends les officiers : Elles connoissent le fort & le foible de tous les régimens : Celui-ci est composé de ladres ; les officiers de celui-là n'aiment que la badinerie ; mais le régiment de *** est bien composé ; le bal, la comédie, les répas, tout en est ; Dieu, ajoutent-elles, puisse nous l'envoyer en quartier. Il y a quatre ou cinq ans que les vœux des demoiselles de Tournay furent exaucés : généraux honnêtes, complaisans, magnifiques en tout, leur échurent, ce n'étoit qu'officiers choisis en prodigalité : La jeunesse de Tournay profita bien de ce bonheur : Elle étala tous ses charmes ; les mères étoient ravies que leurs filles se divertissent ; & si leur présence apportoit quelque obstacle à ce divertissement, elles abandonnoient ces filles à leur sage & vertueuse conduite, plutôt que de les en priver : M. le M. de V**, résolut un jour de donner à souper à sept des plus belles de la ville ; une vieille les accompagnoit pour la forme seulement, cela faisoit huit. Le marquis n'avoit que trois hommes ; c'en étoit assez pour exécuter son dessein, c'étoit d'enivrer ces jolies personnes ; (car les filles de Flandres aiment fort le vin), ce fut un déplaisir aux autres demoiselles de n'être point de ce magnifique repas, auquel

le marquis n'avoit rien épargné, sur-tout le vin; il prit même en cela la précaution d'un homme d'esprit; car il donna à ses laquais, & aux autres qui servoient, de quoi s'aller enivrer à leur tour, afin qu'il ne bussent point des bouteilles de son buffet, comme c'est l'ordinaire des laquais, & qu'il pût connoître au juste ce qu'on boiroit de vin: Les laquais tinrent parole, ils n'y touchèrent pas, ravis de leur part de voir réussir leur maître dans son dessein. On se met à table, on fait durer le plaisir, on boit beaucoup & à longs traits, les demoiselles aussi souvent que les hommes, qui firent mille gentillesses pour égayer cette jolie troupe, quoi qu'assez gaillarde d'elle-même; l'on mange, l'on boit encore plus; à votre santé mademoiselle; toute contrainte étoit bannie. Eh un verre que je fasse raison à M. le M*** disoit la demoiselle attaquée. Enfin toujours buvant & mangeant extraordinairement, on vint au dessert; ce fut alors que redoublèrent les rasades: Il y avoit déjà trois heures qu'on étoit à table, on y en fut encore trois sans discontinuer à boire d'une même force, toujours de meilleur en meilleur vin? Enfin, le marquis voyant que ses camarades ne pouvoient plus y tenir, finit le repas par quantité de liqueurs, les plus fortes qu'on pût trouver: Eh fy, disoient ces demoi-

ſelles, cela n'eſt pas fort, & elles buvoient à raſade; quelle ſurpriſe, quel déplaiſir pour les hommes, de n'avoir pû vaincre ces jeûnes demoiſelles, dont la plus âgée n'avoit pas plus de vingt-deux ans! Encore, diſoit le pauvre marquis, ſi pour mes ſix douzaines de bouteilles de vin, ſans les liqueurs, j'avois pû en mettre quelqu'une à bas, je ſerois content: Une de ces héroïnes bachiques qui l'entendit, lui répondit, ſi nous étions auſſi-bien maîtreſſes de l'amour, que nous le ſommes de Bacchus, vous ne feriez pas ſi bien vos affaires que vous les faites en ce pays-ci. Les ſix douzaines de bouteilles de vin ne firent qu'augmenter un peu le vermeil du teint, & le brillant des yeux de ces demoiſelles qui ſe retirèrent chez elles en très-bon état. La vieille but autant & même plus que les autres, car on lui en vouloit extrêmement, & pour cauſes, mais il en fallut avoir la honte: Depuis ce temps-là jamais officier ne s'eſt mis en tête d'enivrer filles ni femmes Flamandes.

Un de mes amis s'étant endormi un jour dans un carroſſe de voiture, celui qui étoit à côté de lui le réveilla. Quoi, dit-il, vous dormirez toujours, nous avons fait beaucoup de chemin, depuis que vous dormez: Et combien,

dit mon ami ; sommes-nous bien loin ? Noüs sommes, répondit l'autre, à plus de deux grandes lieues d'ici (1).

En Espagne, qu'on gagne ou que l'on perde des batailles, on y fait presque toujours des feux de joie pour amuser le peuple ; on le reprochoit un jour à la marquise de Grana. Laissez-les, répondit-elle se contenter tant qu'ils voudront, vos feux, car c'étoit un François qui lui parloit, sont de véritables feux de joie, & les nôtres sont des feux d'artifice.

Pendant le séjour que le roi fit à Tournay en 1670, sa majesté ordonna à M. de Mégrigny de construire dès les fondemens une demi-lune dans un terrain de roc vif, qu'il fallut ciseler pour en faire le fossé ; on y travailla avec tant d'application & de diligence, qu'elle fut faite en huit jours ; on mit une inscription sur une table de marbre sur le revêtement d'une des faces de cette demi-lune, pour faire connoître à la postérité une telle diligence de travail presque incroyable.

Lorsqu'on ouvrit les terres des dehors de la citadelle de Tournay, on trouva quelques tom-

(1) On retrouve ce mot dans les Apophtègmes de Gaulard.

beaux des anciens Romains avec des urnes, des monnoies, & des lampes, mais éteintes: Parmi ces médailles il s'en trouva de fort curieuses qu'on a mises parmi celles du roi. En 1653 on trouva le tombeau de Childéric, dans les ruines d'un vieux édifice près du cimetière de saint Brice, en creusant la terre pour y jeter les fondemens d'une maison. L'idole, le cachet, le ceinturon garni d'une grande quantité d'abeilles d'or; & l'équipage funèbre de ce roi fut présenté par le magistrat de Tournay à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas. Jean Philippe de Schonborn archevêque, électeur de Mayence, qui devoit son élévation à la France, ayant retiré ces illustres dépouilles après la mort de l'archiduc, en fit présent au roi, qui l'a fait mettre dans sa bibliothèque.

Ce n'est pas une chose fort extraordinaire de voir pisser un homme contre une maison dans les rues; il ne l'est pas aussi qu'un cavalier donne la main à une dame d'un quartier de Paris à l'autre. Toute femme de qualité ne peut avoir un équipage; mais elle peut avoir des écuyers qui ne coutent rien, principalement quand elle est bien faite. Une de celles-là ayant à passer du fauxbourg Saint-Germain au quartier de Saint-Eustache, pria un gentilhomme de ses

amis de lui donner la main : Comme ils étoient dans la rue Dauphine, l'envie de pisser prit au cavalier ; il s'approche d'un mûr, il pisse sans songer qu'il tenoit la main d'une dame, & sans la quitter, car il la tenoit toujours de la main gauche, & pissoit de l'autre, & tout cela par distraction, comme faisoit M. de Brancas ; encore celui-ci quitta la main de la reine pour pisser contre la tapisserie, mais celui-là tint toujours ferme ; la dame qui n'avoit point de masque étoit rouge comme de l'écarlate, tout le monde la regardoit, tout le monde rioit, & son écuyer pissoit toujours ; quand il eut fait, & qu'il fut revenu de son absence ; excusez, dit-il, madame, si je vous ai fait un peu attendre, c'est que j'ai une retention d'urine qui m'incommode beaucoup.

Un abbé de distinction par sa qualité & par sa charge, disant un jour la messe, entendit causer quelques personnes près de l'autel, cela le troubloit ; il avoit raison de s'en scandaliser. En se tournant au *Dominus vobiscum*, eh ! en vérité, messieurs, dit-il, cela est honteux de causer comme vous faites, quand ce seroit un laquais qui diroit la messe, vous n'auriez pas moins de respect que vous en avez. (1)

(1) On attribue ce mot à M. de Beautru, évêque de Noyon. Voyez le Ménagiana.

Les

Les avares donnent quelquefois des marques de leur avarice jusqu'à la mort : M. de * * * en mourant fit un testament, & à la fin il mit : qu'on n'en fasse pas faire la grosse par N * * * notaire, il est trop cher. Quelle inquiétude !

L'on en veut toujours aux médecins, je ne sais pourquoi ; car eux & leurs femmes travaillent tant qu'ils peuvent pour le public.

Pendant que M** d'un nombre de mourans,
Délivre par son art la terre tous les ans,
Et fait craindre l'effet de sa science immonde,
De concert avec quelque ami,
Son épouse prend soin de repeupler le monde,
Pour expier les crimes du mari.

On voit encore auprès de Douai la tour d'Arleux, ou Charles second, roi de Navarre, dit le Mauvais, fut mis prisonnier par Charles V, dit le Sage ; mais il en fut tiré par les séditieux qui tenoient son parti : c'est ce prince qui désola la France par ses fureurs, ses intrigues & ses assassinats ; & qui par une juste punition de Dieu, fut brûlé dans un linge trempé d'eau-de-vie par l'imprudence de son valet-de-chambre qui y mit le feu en brûlant, avec une bougie, le fil avec lequel il l'avoit cousu.

On doit remarquer comme un prodige, que défunt M. le Prince, qui a exposé sa personne plus que le plus hasardeux aventurier ait jamais fait dans une infinité de batailles, de siéges, de combats, de rencontres, & dans toutes les occasions de la guerre, l'espace de quarante ou cinquante ans, n'ait été blessé que légèrement d'un coup de mousquet au siége de Furnes, lequel lui fit une grande contusion, & au poignet, au passage de Tolhuis.

L'architecture est la science où nous sommes le plus bornés; on voit si peu de grands édifices bien exécutés, que cela feroit presque croire qu'elle n'auroit été inventée que pour faire voir avec plus d'éclat & de honte, combien l'homme qui est si hardi & si magnifique dans ses desseins, est au-dessous de ses idées dans leur exécution. Cette science est l'écueil de la justesse de notre jugement & de notre imagination. Quelle honte pour nous de ne pouvoir trouver un sixième ordre qui ait ses beautés comme les autres ! Quelle honte que dans presque tous les morceaux d'architecture, on puisse trouver quelque défaut ! Il est surprenant qu'un seul auteur nous y serve de règle, au lieu que dans les autres sciences il y en a des centaines : sans Vitruve que ferions-nous ?

Il est parlé dans le Ménagiana (1) de l'abbé de Saint-Martin de Caen, autrement l'abbé Malotru. Au retour de M. le chevalier de Chaumont, de son ambassade de Siam, quelques personnes voulurent s'en divertir à Caen, il y en eut trois qui se firent faire des habits de mandarins ; ils furent trouver l'abbé ainsi habillés avec un truchement, pour lui dire que le roi leur maître ayant entendu parler de ses belles & rares qualités, il avoit fait demander au roi la permission de l'emmener avec eux, s'il y vouloit bien venir, pour convertir à la foi chrétienne tout le royaume de Siam ; que sa majesté siamoise avoit conçu une si haute idée de sa personne sur son portrait, qu'elle vouloit en faire son premier mandarin : l'abbé fit son compliment à un honneur si extraordinaire, & donna ordre à ses affaires pour partir incessamment ; mais quand on s'en fut bien diverti, on supposa un ordre supérieur pour empêcher son départ. Il traita magnifiquement ces ambassadeurs de contrebande, & leur fit de très-beaux présens suivant ses forces.

L'abbé Malotru disant un jour la messe aux cordeliers de Caen, à un autel où il y avoit

(1) Voyez le Ménagiana.

un tableau de la cène du Seigneur, où il s'étoit fait peindre pour un des douze apôtres; c'étoit Judas, à ce que disoit M. de Lasson; au premier *Dominus vobiscum*, il s'apperçut que ce même M. de Lasson rioit avec un de ses amis: l'abbé, qui se douta avec raison que c'étoit de lui, ne dit mot, & acheva sa messe; après quoi il envoya chercher un sergent pour faire assigner Lasson en réparation d'honneur, pour avoir ri de lui pendant qu'il disoit la messe. M. de Lasson dessinoit parfaitement bien, il en fit le portrait tel qu'il étoit, lorsqu'il disoit la messe: l'affaire fut portée au bailliage, où tout Caen se trouva pour entendre les plaidoyers de ces deux célèbres personnages, l'un par sa folie, & l'autre par son esprit. Après que l'abbé eut fait son plaidoyer, qu'il avoit commencé dès la création du monde, Lasson déployant son portrait: messieurs, dit-il, il est vrai que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant la figure de l'abbé de Saint-Martin, & je l'apporte ici, persuadé que je suis, que tous Catons que vous êtes, vous ne pourrez vous dispenser d'en faire de même, & je demande que cette figure soit mise au greffe, & paraphée *ne varietur*, comme la meilleure pièce de mon sac. Les juges qui ne purent s'abstenir d'éclater de rire, en voyant une si burlesque figure, se levèrent de leur

siége, & renvoyèrent les parties hors de cour & de procès, dépens compensés.

Si le portrait de l'abbé étoit si risible, c'est parce que l'original étoit fort laid. Il avoit toujours neuf calottes sur la tête pour se garantir du froid, avec une perruque par-dessus, qui étoit toujours de travers & mal peignée; de manière que sa figure n'étoit jamais dans une situation naturelle. Il avoit neuf paires de bas l'une sur l'autre, comme neuf calottes; son lit étoit de brique, sous lequel il y avoit un fourneau, où il faisoit faire du feu, pour se donner tant & si peu de degrés de chaleur qu'il en souhaitoit; ce lit n'avoit qu'une fort petite ouverture par où il se couchoit comme les Espagnols. Il est l'inventeur de ces petites chaises qu'un homme tire, & qu'on nomme à Paris vinaigrettes; il en avoit une où il se faisoit traîner dans les rues de Caen: il aimoit la gloire, c'est ce qui lui a fait faire la dépense d'embellir la ville de beaucoup de statues qu'il a fait élever dans les places publiques. Il avoit fait graver sur sa porte: *Non nobis sed reipùblicæ nati sumus.* Il a ainsi dépensé tout son bien pour le bien public; il est fondateur d'une chaire de théologie, & de plusieurs prix destinés pour la récompense des bons poètes & des habiles musiciens.

Les prêtres des paroiſſes ſont ſi accoutumés à faire des enterremens, qu'ils n'y obſervent pas toujours la même modeſtie que les parens du mort ; s'ils trouvent quelque ſujet de rire, ils ne s'en abſtiennent pas. Une vieille fille dévote, qui fut ſcandaliſée de cette manière d'enterrer, voulut faire un teſtament qui pût empêcher les prêtres de rire à ſon convoi : elle donna une ſomme conſidérable à ces prêtres, à condition qu'ils ne riroient pas, lorſqu'on la porteroit en terre. Elle meurt quelque temps après, on trouve ſon teſtament, on en donne connoiſſance aux prêtres du convoi, qui voulurent exécuter les intentions de la défunte ; mais ſe regardant l'un l'autre, ils ne purent s'empêcher de rire : les parens en prirent acte, pour ne point payer les frais du convoi. Mais le curé qui ſavoit plus que dire ſon bréviaire, dit au frère de la défunte : Monſieur, quand mademoiſelle votre ſœur a mis cette clauſe dans ſon teſtament, elle n'avoit deſſein que de nous empêcher de rire ſans ſujet ; mais, en vérité, vous êtes ſi peu affligé de ſa mort, que nous ne pouvons nous empêcher d'en rire.

Il eſt dangereux d'attaquer un homme qui eſt prompt à la réponſe. Sanche, médecin de Montpellier, n'étoit pas aimé d'un officier de

la ſuite de M. le cardinal de Richelieu : celui-ci diſoit un jour dans un endroit où Sanche étoit, & où il pouvoit bien l'entendre ; On croit que Sanche eſt ſavant ; je veux être pendu, dit-il, s'il ſait rien. Tu te trompes, mon ami, répondit Sanche, car je ſais bien que tu es cocu : cela étoit vrai.

Lorſque M. le maréchal de la Ferté fit ſon entrée dans Metz, les juifs qu'on y tolère, vinrent pour le ſaluer comme tous les autres ; quand on lui eut dit qu'ils étoient dans l'antichambre : Je ne veux pas voir ces marauds-là, dit-il, ce ſont eux qui ont fait mourir mon maître, qu'on ne les faſſe pas entrer. On fut leur dire que M. le maréchal ne pouvoit leur parler : ils répondirent qu'ils en étoient extrêmement fâchés, & qu'ils lui apportoient un préſent de quatre mille piſtoles : on le fut dire promptement à M. de la Ferté : faites-les entrer, dit-il, ces pauvres diables ; ils ne le connoiſſoient ma foi pas quand ils l'ont crucifié.

Les gentils conſidérant différens attributs & diverſes opérations dans Dieu, ont adoré ces attributs & ces opérations ſous divers noms ; ce qui donna lieu au vulgaire ignorant de croire qu'il y avoit pluſieurs dieux. « Sénèque dit

» qu'on peut donner à Jupiter tant de noms.
» qu'on voudra pour désigner tant d'effets dif-
» férens dont il est la cause. » Cicéron dit
dans son livre de la nature des dieux : « C'est
» une croyance commune à tous les hommes,
» que tout ce qui leur fait du bien participe
» de la divinité ; de sorte que considérant tous
» les avantages qu'ils en reçoivent, comme
» autant de choses qui procèdent de cette source
» divine, il les ont aussi adorés comme autant
» de dieux ; ce qui a été cause qu'ils se sont
» faits du vin & du pain, deux divinités à qui
» ils ont donné le nom de Bacchus & de Cérès.
» Il ajoute ensuite, que tout ce qui a paru
» grand, & contenir un caractère élevé de
» force & de noblesse, qui perfectionne l'esprit
» de l'homme, comme la vertu, l'intelligence,
» la liberté, la victoire, & plusieurs autres
» choses de même nature, que toutes ces
» choses, dis-je, ont passé pour autant de di-
» vinités, à qui la plupart des hommes, en-
» traînés par l'ignorance & par la superstition,
» ont bâti des temples & érigé des autels. »
Les plus éclairés des anciens n'ont jamais re-
connu qu'un seul Dieu sous différens noms,
par rapport à ses différens attributs, l'appellant
tantôt Jupiter, lorsqu'ils le considéroient dans
la plénitude de son essence parfaite & de sa

bonté infinie; tantôt Neptune, lorsqu'ils le regardoient comme l'esprit universel qui se promène sur les eaux, & leur donne le mouvement necessaire à la génération des corps; parce qu'ils croyoient que cet élément étoit le principe passif de toutes les choses matérielles; tantôt Pluton, quand ils le prenoient pour cet esprit séminal qui est renfermé dans le sein de la terre, & qui y produit toutes les richesses qu'elle renferme; tantôt Phébus ou Apollon, quand ils se le figuroient comme l'ame, ou pour mieux dire, la cause efficiente qui éclaire & vivifie le monde; tantôt Mars, lorsqu'ils se le représentoient, comme le dieu des batailles, *Deus sabaoth*, qui tourne les hommes comme il lui plaît, d'où vient qu'ils l'appelloient aussi Mavors, de *magna vertens;* tantôt Cupidon, lorsqu'ils le considéroient comme l'appétit, ou desir de la génération, qui est répandu dans tous les êtres, & qui les porte à s'unir avec tant d'ardeur pour la production de leurs semblables; tantôt Vulcain, quand ils l'envisageoient symboliquement sous la nature du feu, figuré par Vulcain, comme l'être du monde le plus subtil, ou pour mieux dire, comme le seul être matériel, qui par son activité donne le mouvement à tous les autres, & par conséquent le rend plus propre à représenter la divinité qui

meut toutes choſes; tantôt Pan, quand ils le regardoient comme l'ame du monde, qui comprend, embraſſe & vivifie tout l'univers; & ainſi de tous les noms des autres divinités du paganiſme.

*Le ſavant M. P * * avoit ſes foibleſſes comme les autres hommes : la ſcience n'en exempte* point; au contraire, il ſemble que pour mortifier ces grands génies, Dieu les faſſe tomber dans des foibleſſes qui ne ſe rencontrent point dans des eſprits ordinaires. M. P * * avoit toujours vécu comme un honnête homme; mais à la maladie, dont il eſt mort, tout lui faiſoit peur : il crut que l'habit de capucin le raſſureroit, il s'en fit habiller dans ſon lit; un de ſes amis le vint viſiter, & le voyant en cet équipage, il fut fort étonné : Qu'eſt-ce que c'eſt donc que cela, dit-il à mademoiſelle P * * ſa fille? un habit de capucin! lui qui crioit tant contre les moines! Vous voyez, répondit la demoiſelle, il ne ſait bientôt plus de quelle manière ſe mettre : mon père croit que ſaint Pierre ne ſe connoît pas en paſſe-volans.

M. de Lort étoit bon médecin, eſtimé de M. le cardinal de Richelieu, & haï par conſéquent des officiers de ſa ſuite; c'eſt toujours

l'ordinaire. Un de ces meſſieurs, grand diſſipateur, voulut un jour ſe moquer de M. de Lort. Monſieur, dit-il, faites-moi un plaiſir, dites-moi quelle maladie je puis avoir; je ne ſens aucune douleur; je bois bien, je mange bien, je dors de même, & cependant mes excremens ſont toujours verts; dites-moi, je vous prie, d'où cela peut venir. Il ne faut pas s'étonner de cela, répondit M. de Lort, c'eſt que vous avez mangé tout votre bien en herbes.

Les hommes ont mis les femmes ſur un bon pied, ſur-tout en galanterie; elles ne ſont plus ſi cruelles qu'au temps paſſé; celui-ci eſt mauvais pour elles, elles s'en plaignent dans ces vers :

Perdre le temps en réſiſtance,
C'eſt perdre plus que l'on ne penſe :
Une belle autrefois choiſiſſoit ſes amans,
Mais il faut aujourd'hui ménager les momens;
L'amour n'eſt plus qu'un badinage :
On veut aimer ſans eſclavage.
Il ne nous ſert de rien d'avoir bien combattu,
Puiſqu'on n'a plus d'amans avec trop de vertu.

Plus les hommes vieilliſſent, plus ils font réflexion ſur les défauts des femmes : ne ſont-ce

point elles qui les rebutent? Que de maux elles ont cauſé dans le monde! Adam en a été ſéduit; Samſon dompté; la ſainteté de David en a été troublée; Salomon en a perdu ſa ſageſſe. Ce fut une femme qui fit renoncer à ſaint Pierre notre Seigneur; elle fit plus d'effet ſur l'eſprit de Job, que le diable qui ne pût l'ébranler. Le poète Codrus diſoit que le ciel ne contient pas tant d'étoiles, ni la mer tant de poiſſons, que la femme a de fourberies cachées dans ſon cœur. Barthole diſoit que toutes les femmes ſont mauvaiſes, & qu'il n'eſt pas beſoin de faire des loix pour les bonnes femmes, parce qu'il n'y en a point. Hypocrate nous aſſure que la malice eſt naturelle à la femme: Socrate, auſſi illuſtre en ſageſſe parmi les Hébreux, que Thalès en philoſophie entre les Grecs, nous a laiſſé par écrit que la ſource du péché eſt venue de la femme, & qu'il vaudroit mieux demeurer avec un lion, ou avec un dragon, qu'avec une mauvaiſe femme; & même que les crimes des hommes ſont plus ſupportables, que les bienfaits des femmes: *Melior eſt iniquitas viri quam mulier benefaciens.* Entre toutes les bêtes ſauvages, dit ſaint Chryſoſtôme, il n'y en a point qui ſoit plus dangereuſe que la femme. Pandore répandit toutes ſortes de maux ſur la terre:

Hélène cauſa la mort à tant de milliers d'hommes : Déjanire fit mourir Hercule, ſon mari, un des plus fameux héros qui ait jamais été : les Danaïdes, & les filles d'Egyptus, tuèrent tous leurs maris en une nuit : Salomon dit qu'il a trouvé la femme plus amère que la mort ; de mille hommes, dit-il, il ne s'en trouve qu'un de bon ; mais parmi toutes les femmes, il n'y en a pas une de bonne. Les chrétiens leur ont ôté le maniement de l'égliſe ; les philoſophes ne les ont point voulu admettre dans la philoſophie ; les juriſconſultes leur ont défendu le barreau, les mahométans les ont excluſes du paradis, & les ont miſes au rang des eſclaves. Il ſeroit cependant agréable de chanter les louanges de Dieu, de philoſopher, de plaider, d'être en paradis avec des femmes : il faut bien qu'il y ait de leur faute à tout cela.

Les grands ſeigneurs ne ſont quelquefois pas ceux qui ont le plus de libéralité. Un prince piémontois, qui paſſoit en Piémont, & qui ſe faiſoit porter en chaiſe dans les montagnes de Savoie, en un endroit où il falloit changer d'hommes pour ſa chaiſe, fit bien connoître que ce que je dis eſt véritable : ſes gens qui cherchoient des payſans pour le porter, n'en trouvoient point qui le vouluſſent faire : c'eſt

un prince, disoient ses officiers: cela ne tentoit point ces paysans. Le prince crut que s'il parloit, ils lui obéiroient. Portez-moi, dit-il, mes enfans, je vous récompenserai bien, je vous donnerai une pièce de quinze sous.

L'on ne goute jamais bien son bonheur. Rotanval avoit une femme qui ne parloit point; je crois que c'étoit moins par son naturel, que par quelque mécontentement qu'elle pouvoit avoir *incognito* de son mari qui fut assez fou de se mettre en tête de faire parler son épouse. Il fut pour cela trouver le curé de sa paroisse, qu'il pria de recommander au prône sa femme qui avoit perdu la parole. Le pasteur n'y manqua pas: Messieurs, dit-il, je recommande à vos prières la femme du pauvre M. de Rotanval, laquelle a perdu la parole; il en est dans une affliction extraordinaire. Madame de Rotanval, qui étoit présente au prône, se leva: Comment, merci de ma vie! M. le curé, dit-elle, j'ai perdu la parole; cela n'est point vrai, & je parle, bien grace à Dieu; voyez un peu comme on se moque de moi. Quand elle fut arrivée au logis, elle ne cessa point de dire des injures à son mari qui lui avoit fait cette pièce; & s'il lui avoit été aussi aisé de lui faire perdre la parole, qu'il lui fut facile de la lui faire revenir,

il l'auroit une ſeconde fois fait recommander au pr[illegible]

Rien ne perd tant l'eſprit foible des femmes, que les diſeurs de bonne aventure. Si l'on ne faiſoit point de figures de géomance ; ſi l'on ne faiſoit point voir de génies, ni le diable ; ſi l'on ne tournoit point le tamis, ni la clef, & ſi l'on ne faiſoit pas mille autres diableries, auſſi ſottes que celles-là, le quart des femmes ne ſe pervertiroient pas. Un de mes amis qui ſe divertiſſoit à faire quelquefois des figures de géomance, & qui à cauſe de cela paſſoit pour grand ſorcier chez les femmes, fut un jour ſurpris, lorſqu'une dame de qualité maſquée entra dans ſa chambre. Monſieur, dit-elle, ſur votre réputation, je viens vous prier de me dire ce qui arrivera du duc de Montmouth ; c'étoit dans le temps qu'il s'étoit mis à la tête des révoltés d'Angleterre. Je ne puis vous éclaircir ſur cela, répondit mon ami, il n'y a que Dieu qui puiſſe pénétrer dans l'avenir : il fit tout ce qu'il put pour la convaincre, mais elle ne le quitta point qu'il n'eût fait une figure. Quand il l'eût faite : vous voyez bien, dit-il à cette dame, qu'on ne peut établir aucun fondement ſur cette ſcience, puiſque cette figure marque que le duc de Mont-

mouth mourra sur l'échafaud, & il n'y en a nulle apparence. Cette prédiction fit effet d'abord sur l'esprit de cette femme; mais elle en fit encore bien davantage, quand par l'événement elle se trouva véritable : cela augmenta la réputation de ce jeune homme à un tel point, qu'un jour mademoiselle de * * *, belle & bien faite, vint le prier de lui faire faire affaire. Qu'est-ce que c'est, dit ce gentilhomme, que de faire affaire? Monsieur, répond la demoiselle, c'est de me faire voir le diable; je veux me donner à lui pourvu qu'il me donne un million pour avoir un équipage & un train magnifique suivant mon goût & en raison de ma qualité. Le cavalier fit aussi ce qu'il pût pour dissuader cette demoiselle; mais n'en pouvant venir à bout, il l'a renvoya. Le lendemain un horloger le vint trouver pour le prier de le faire aussi donner au diable, pour qu'il lui fît faire une pendule inimitable, afin de gagner beaucoup de bien par ce secret; il promit au cavalier la première qu'il feroit; mais il renvoya cet horloger, un peu plus rudement qu'il n'avoit fait la dame & la demoiselle; & il changea de quartier, pour n'être plus exposé à de pareilles aventures, & jura bien qu'à l'avenir il ne se mêleroit plus de géomance. On doit juger par-là les pernicieux effets que produisent sur les esprits des

femmes

femmes les malheureux devins de profeſſion, qui cauſent ſouvent la perte de tant de perſonnes.

Pour prédire l'avenir, il faut connoître, c'eſt-à-dire, recevoir une idée de l'objet que l'on prévoit: il eſt donc impoſſible de prédire, puiſque l'objet qu'on ſuppoſe prévu, n'étant encore qu'un pur néant, il ne peut former aucune idée, ni faire impreſſion ſur notre eſprit; *Nihili nulla actio, nulla paſſio.* Ainſi puiſque ſans ce moyen il n'eſt pas naturel de prédire l'avenir, il faudroit, pour le faire, que celui qui s'en mêle, eût une parfaite connoiſſance de l'enchaînement de toutes les cauſes & de tous les effets qu'elles produiſent dans l'harmonie du monde; de manière que par le moyen de cette connoiſſance univerſelle, il eût préſent à ſon imagination généralement tout ce qui ſe doit faire depuis le moment qu'il prédit, juſqu'au jour où la choſe qu'il prédit doit arriver, afin qu'il pût dire cette choſe arrivera néceſſairement en un tel temps, parce que c'eſt une ſuite néceſſaire de tant d'autres, que je connois auſſi devoir arriver devant, & avec leſquelles elle eſt enchaînée de manière, que toutes dépendent l'une de l'autre. Il faudroit que celui qui prédit connût tous les reſſorts de la machine du monde, c'eſt-à-dire, tout ce qui s'y fait, & s'y doit faire, par une ſuite néceſſaire de cauſe & d'effets; mais comme

cette connoiſſance n'eſt pas même du reſſort des anges, & des démons, encore moins des hommes, & qu'elle doit être néceſſairement d'un Dieu qui voit tout, qui ſait tout, & à qui tout eſt préſent, parce que c'eſt une connoiſſance de tout l'univers, qui ne peut être que dans celui qui l'a fait, il eſt donc certain que puiſque, pour dire ce qui doit arriver demain, dans une ſemaine, dans un mois, dans un an, il faut que la choſe qui doit arriver imprime en nous ſon eſpèce, parce qu'il faut que nous la connoiſſions, ou bien que nous ayons cette connoiſſance parfaite de tout l'univers, dont je viens de parler; il eſt certain, dis-je, qu'on ne ſauroit prédire l'avenir, & par conſéquent que toutes les règles de l'aſtrologie, de la chyromancie, de la géomance, de la magie, & des autres ſciences vaines, ſont autant de fauſſetés inventées par les fourbes, pour les ſimples, ſur-tout les femmes qui ont tant de curioſité de ſavoir l'avenir. Si les ſaints prophêtes, & les patriarches ont prédit, c'eſt parce que Dieu a ſupplée au défaut des cauſes ſecondes, & des loix de la nature en leurs perſonnes : il a rendu préſent à leur eſprit, ce qui n'étoit que futur, en leur imprimant des eſpèces de ces choſes, comme ſi elles euſſent exiſté réellement devant leurs yeux. Ces ſaints

hommes n'ayant donc prédit l'avenir que par le secours de Dieu, ce n'eſt point une autorité pour ceux qui veulent ſoutenir ces ſciences ridicules. Que ceux qui en ſont profeſſion faſſent connoître quel rapport les choſes futures ont avec la ſituation des aſtres, les lineamens de la main, les points dont les géomanciens ſe ſervent, les noms des particuliers, & tant d'autres fariboles faites à plaiſir pour tromper les dupes, qui deſirent ſavoir ce qui leur arrivera.

Madame de B*** eſt ſi entêtée de la géomance, que quoique femme d'eſprit d'ailleurs, elle s'en eſt néanmoins rendue ridicule : elle ne va point voir ſes juges qu'elle ne faſſe une figure auparavant pour voir s'ils la recevront bien : elle ne fait point de petit ou grand voyage, qu'elle ne conſulte auparavant ſa géomance : elle ne fait point d'affaire, elle n'achète rien qu'elle ne faſſe une figure ; elle ne reçoit ni femme de chambre ni laquais, qu'elle ne leur demande leur nom, pour voir par la nomancie s'ils ſerviront bien & fidèlement, & ſi par malheur pour le valet la nomancie parle mal, il n'eſt point reçu. Cette dame a fait manquer de bons partis à ſa fille, parce que les figures parloient mal du futur époux ; ſon aveuglement va ſi loin, que d'en faire ſur les choſes ſaintes ;

elle en sera pour avoir un bon confesseur, pour un prédicateur. C'est dommage qu'une femme de mérite comme madame B*** tombe dans un défaut si ridicule & si incommode pour le commerce de la vie.

De quoi me sert ce médecin,
Disoit Damon à l'agonie;
Ai-je besoin d'un assassin,
Pour m'ôter ce reste de vie?

Ne puis-je descendre au tombeau
Sans être en butte à son caprice?
Et pour quelque crime nouveau,
Veut-on me conduire au supplice?

M. le*** est mort dans ce sentiment pour les médecins, sans jamais s'en être servi pendant quatre-vint-quatorze ans qu'il a vécu. Il disoit souvent, que vous tuez de monde par votre ignorance; & que vous en sauvez peu par le hasard. Quand je vois ce médecin dans un hôpital qui dit, purgez-moi ce rang-là, saignez-moi celui-ci, j'aimerois autant, ajoutoit-il, qu'il dit, égorgez-les moi tous.

Averroës disoit en mourant, mon ame meurt de la mort des philosophes; la religion des Juifs est une religion d'enfans; celle des Turcs de bêtes, & celle des Chrétiens d'hommes.

La piqûre d'un ſcorpion eſt mortelle, mais on la guérit ſur le champ, ſi l'on écraſe cet animal ſur l'endroit où il a piqué, ou ſi on le frotte avec de l'huile de ſcorpion, qui ſe fait en mettant quelques-uns de ces animaux mourir dans une bouteille où il y aura de l'huile d'olive. La Provence, le Languedoc, ſur-tout le Rouſſillon & la Catalogne, ſont remplis de ces vilains animaux; les habitans de ces pays ne les appréhendent point, quoiqu'ils en piquent quelques-uns de temps en temps. J'ai eu le plaiſir pluſieurs fois d'en renfermer quelques-uns dans un cercle de cendre chaude de la grandeur d'une aſſiette; ces animaux cherchoient à ſortir, mais ne le pouvant faire ſans paſſer par-deſſus le rond de cette cendre chaude, & par conſéquent ſans ſe bruler, ils courboient leur queue, & ſe piquoient de rage, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent tués entièrement.

Un ambaſſadeur de F*** étant à la cour d'un prince ſouverain, & ſur le point de la quitter, ſe défaiſoit de tous ſes meubles. Il avoit un bel attelage de chevaux qu'il vouloit vendre; le prince les lui envoya demander; c'étoit aſſez pour faire comprendre à l'ambaſſadeur qu'il lui en falloit faire préſent; il lui envoya donc ſon attelage de chevaux : le prince

les reçut avec plaisir ; & bien loin de faire un présent à la personne qui les lui présentoit, au cocher qui les menoit, il envoya demander le lendemain les harnois, sans offrir de payer ni les uns ni les autres, & ne les a point payés du tout.

M. Br*** est un très-savant & très-habile médecin ; il n'est pas moins agréable dans la conversation ; il n'y parle jamais de sené ni de rhubarbe, & ceux qui ne le connoissent pas, ne le prendront jamais pour médecin : il nous donne de temps en temps des vers de sa façon qui sont beaux : L'histoire des philosophes anciens qu'il a tournée en chanson à boire, est plaisante.

Je cherche en vain la vérité,
Si le vin n'aide à ma foiblesse ;
Toute la docte antiquité,
Dans le vin puisa sa sagesse.
Oui, c'est par le bon vin que le bon sens éclate.
J'en atteste Hypocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois
Du moins, s'enivrer une fois.

Socrate, cet homme discret,
Révéré de toute la terre,
S'en alloit boire au cabaret
Quand sa femme étoit en colère.
Pouvons-nous faire mieux que d'imiter Socrate,
Et de suivre Hypocrate,
Qui dit, &c.

Platon fut nommé le divin,
Parce qu'il étoit magnifique,
Et qu'il régaloit de son vin
La cabale philosophique:
Sa table étoit toujours splendide & délicate
Il suivoit Hypocrate,
Qui dit, &c.

Aristote buvoit d'autant,
Et nous avons lieu de le croire,
De ce qu'Alexandre-le-grand,
Son disciple, aimoit tant à boire,
Qu'il s'enivra cent fois sur les bords de l'Euphrate;
En suivant Hypocrate,
Qui dit, &c.

Héraclite toujours pleuroit,
A ce que rapporte l'histoire;
Mais c'est que le vin lui sortoit
Par les yeux à force de boire;
Par ce remède seul il guérissoit sa rate,
Comme ordonne Hypocrate,
Qui dit, &c.

Démocrite près de sa fin,
Par une invention jolie,
En flairant seulement le vin,
De trois jours prolongea sa vie.
Le vin retarde plus la mort qu'il ne la hâte,
Témoin notre Hypocrate,
Qui dit, &c.

Diogène aimoit, dit-on, l'eau;
Mais il n'eut point cette folie;

Il se logea dans un tonneau
Pour sentir l'odeur de la lie,
Et pour mieux boire au pot, il jetta-là sa jatte,
Tenant pour Hypocrate,
Qui dit, &c.

Epicure sans contredit,
Des bons bûveurs est le vrai père
Et sa morale nous induit
Au plaisir, à la bonne chére :
En vain l'homme ici bas, d'un autre bien se flatte,
Suivons donc Hypocrate,
Qui dit, &c.

Esope quelquefois la nuit,
De concert avec sa servante,
Chalumoit sans faire de bruit,
Les tonneaux de son maitre Xanthe.
Il en mettoit dix pots sous sa grosse omoplate.
Il suivoit Hypocrate,
Qui dit, &c.

Galien ce fameux docteur,
En traitant du jus de la vigne,
Dit qu'il fait défendre le cœur
Contre la qualité maligne,
Qui trouble nos humeurs, les altère & les gâte,
Et rapporte Hypocrate,
Qui dit, &c.

De Pytagore, sans façon,
J'embrasserois la rêverie,
S'il m'exemptoit d'être poisson

Après avoir quitté la vie ;
Car de ces animaux la liqueur eſt ingrate,
Indigne d'Hypocrate,
Qui dit, &c.

Je ne ſais s'il étoit latin,
Mais ſa doctrine m'intéreſſe ;
L'auteur qui nous dit que le vin
Etoit le lait de la vieilleſſe :
De cet homme ſavant l'autorité me flatte ;
Il adopte Hypocrate,
Qui dit, &c.

Horace nous dit que Caton,
Des Romains ce cenſeur auſtère,
N'avoit jamais plus de raiſon,
Que lorſqu'il bûvoit à plein verre,
Et qu'à table il eſt bon que le ſage ſe batte,
Qu'il imite Hypocrate,
Qui dit, &c.

Dans un énorme in-folio,
Pline ce grand naturaliſte,
Ecrit *quo loco neſcio*,
Que ſans vin le repas eſt triſte ;
Egayons-le, ſablons ce champagne à la hâte,
En l'honneur d'Hypocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois,
Du moins s'enivrer une fois.

On a ajouté à cette chanſon, les trois derniers couplets, qui ne ſe trouvent point dans les anciennes éditions du Furetériana, & on y a corrigé beaucoup de fautes. *Note de l'Editeur.*

M. de C*** jaloux de ſes honneurs & prérogatives, ſe devant trouver à la réception de l'archevêque de la ville où il commande, demanda à ſon valet-de-chambre, comment il y falloit faire: Tout ce que vous verrez faire à M. l'archevêque, répondit ce malicieux valet-de-chambre. Le jour de la cérémonie, quand on encenſa M. l'Archevêque, il donna des bénédictions. M. de C*** crut qu'il falloit faire la même choſe lorſqu'on viendroit l'encenſer, il n'y manqua pas, & il ſe tuoit de donner des bénédictions tant qu'on l'encenſa.

Comment miſérable, coquin, malheureux, diſoit un jour M. de** à ſon valet, en levant les yeux de deſſus le nouveau teſtament qu'il liſoit! Tu veux me faire mourir, tu m'aſſaſſines: D'où viens que tu as mis cette porcelaine de travers ſur cette cheminée? Eh monſieur, répondit ce valet, ne pouvez-vous pas me le demander ſans vous emporter de la ſorte: Vous liſez préſentement l'écriture ſainte, & vous vous mettez en colère pour rien? Jeſus-Chriſt ordonne-t-il de maltraiter ſes gens, comme vous faites, ſans ſujet? Ah maraud, répondit M. de** avec emportement, ſi notre Seigneur avoit été ſervi par des fripons comme toi, il les auroit tous envoyés aux galères.

M. Auyerbek ambaſſadeur de l'électeur de Brandebourg, s'étant trouvé pour ſon maître, quoique proteſtant, à la cérémonie du couronnement du roi de Pologne d'à-préſent, il tomba en foibleſſe dans le temps que M. le cardinal de Janſon entra pour prendre ſa place dans l'égliſe. Sa majeſté Polonoiſe l'en railla le ſoir, en lui diſant que cela étoit de mauvais augure pour l'électeur, que ſon ambaſſadeur s'évanouit à la vue de celui du roi très-chrétien, avec qui il étoit en guerre.

Le cardinal Urſin qui avoit la protection des affaires de Pologne, & de celles de Portugal, avoit fait mettre ſur la principale porte de ſon palais les armes de Portugal, & celles de Pologne, ſur la porte de derrière. On écrivit en Pologne, le cardinal en fut allarmé, & craignit que le roi de Pologne ne lui ôtât la protection de ce royaume, à cauſe de cela. Il pria ſes amis de lui rendre de bons offices en cette occaſion auprès de ſa majeſté polonoiſe, & de l'obliger à continuer cette protection, ce qu'ils n'eurent pas de peine à obtenir. En quelque endroit, dit le roi, que ſoient les armes de Pologne, elles ſe feront toujours bien connoître d'elles-mêmes, qu'il les mette où il voudra.

Cela me fait souvenir de ce gouverneur d'une place de Flandres, qui avoit trois portraits dans sa chambre & celui du roi, celui de M. de Louvois, & celui de M. le maréchal d'Humières: Le portrait de sa majesté étoit toujours au milieu, comme de raison; mais les deux autres changeoient selon l'occurrence; lorsque M. le maréchal d'Humières venoit en Flandres, son portrait étoit à la droite du roi; mais si M. de Louvois, ou M. le marquis de Barbezieux, ou quelqu'autre personne de distinction amie de ce ministre y passoit, son portrait passoit aussi à la droite, & celui de M. le maréchal d'Humières à la gauche: ce gouverneur avoit soin de n'y être jamais surpris.

Quel plaisir d'embarrasser MM. de l'observatoire, avec une lanterne soutenue en l'air, par ce que les enfans appellent un cerf volant. M. de F*** qui s'avisa de cette machine, l'exécuta il y a quelques années pendant cinq ou six nuits; mais ce qui embarrassoit MM. les observateurs, c'est que cette étoile n'avoit point de cours réglé comme les autres, tantôt elle étoit immobile, ou du moins elle le paroissoit; tantôt elle étoit en un endroit, tantôt à l'autre, où elle passoit avec impétuosité, quelquefois doucement, selon la violence du vent qui la

mettoit en mouvement. Comment, dit un railleur, les MM. peuvent-ils nous dire des choses certaines sur les astres lumineux, puisqu'ils ne savent pas connoître une chandelle dans une lanterne.

On a loué le roi en bien des manières; celle-ci n'est pas des moins belles.

Que César autrefois ait subjugué la France,
Par sa sage conduite & sa rare vaillance,
Je le crois bien:
Mais qu'il eût entrepris d'en faire la conquête,
S'il avoit eu Louis en tête;
Je n'en crois rien.

Ces vers furent faits en même-temps que ceux que l'on fit de la même manière contre Quinault, lorsqu'il se loua à Lully pour faire ses opéra. Ils sont aussi du même auteur; (1) aussi bien que les suivans.

Que tels & tels passent pour bien écrire;
Et qu'en public ils brillent de bien dire,
Je le crois bien:
Mais qu'au travail d'autrui bien souvent ils ne doivent
Toute la gloire qu'ils reçoivent,
Je n'en crois rien.

---

(1) L'abbé Regnier Desmarais.

Qu'un honnête homme, une fois en sa vie,
Fasse un sonnet, une ode, une élégie,
Je le crois bien :
Mais que l'on ait la tête bien rassise
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.

Qu'un avare amasse avec peine,
Les écus centaine à centaine,
Je le crois bien :
Mais que l'héritier plus habile
Ne les dépense mille à mille,
Je n'en crois rien.

Qu'en public, plus qu'un autre, un médecin éclate,
Quand il sait mieux citer Galien, Hypocrate,
Je le crois bien :
Mais qu'il soit dans son art plus expert, plus habile,
Si de deuil, plus qu'un autre, il n'a rempli la ville,
Je n'en crois rien.

Que le clergé chaque jour à la messe
Autour du roi dévotement s'empresse,
Je le crois bien :
Mais qu'il ne songe au bénéfice
Autant ou plus qu'au sacrifice,
Je n'en crois rien.

Que par amour quelquefois on s'engage
Dans les liens du sacré mariage,
Je le crois bien :

Mais que l'amour ne ſoit moins violente
Après la noce, & qu'on ne s'en repente,
Je n'en crois rien.

Que bien ſouvent un père de famille
Tarde à donner un époux à ſa fille,
Je le crois bien :
Mais que bientôt, s'il la fait trop attendre,
Elle n'ait ſoin de lui donner un gendre,
Je n'en crois rien.

Qu'Iris, quand on lui dit qu'on l'aime,
En témoigne un chagrin extrême,
Je le crois bien :
Mais qu'Iris ne fût pas ravie
D'avoir même chagrin tous les jours de ſa vie,
Je n'en crois rien.

Qu'aux beautés jeunes & fleuries,
Tout devienne agrément, juſqu'aux minauderies,
Je le crois bien :
Mais que, quand dans leurs yeux la jeuneſſe s'efface
Ce qui fut agrément ne devienne grimace,
Je n'en crois rien.

Qu'on voie ici ſur le beau teint des belles
Briller l'éclat de mille fleurs nouvelles,
Je le crois bien :
Mais que ſouvent, & leurs lys & leurs roſes
Ne ſoient des fleurs ſur la toilette écloſes,
Je n'en crois rien.

Que le samedi, chez Clarice,
La raison commande au caprice,
Je le crois bien:
Mais qu'à coup sûr, dès le dimanche,
Le caprice n'ait sa revanche,
Je n'en crois rien.

Il faut être normand pour se divertir de la femme de son ami à ses dépens : Bayeux n'est éloigné de la mer que ce qu'il faut pour en rendre la promenade plus agréable : quatre des plus jolies femmes de cette ville résolurent un jour d'aller voir pêcher des huitres ; c'est un divertissement ordinaire de la côte de normandie. Comment ferons-nous, disoient-elles, pour le faire trouver bon à nos bourrus d'époux ; c'est ainsi qu'on traite les maris entre femmes. Une de la troupe fut députée pour parler à tous les quatre ; le premier à qui elle proposa la partie, dit qu'il en vouloit être, le second aussi, le troisième, & le quatrième de même. Ce n'étoit pas l'intention des fondateurs ; gens plus agréables que ces maris devoient faire la partie quarrée ; de s'en défendre la chose eût été mal-honnête, le soupçon s'en seroit ensuivi, peut-être pis. En province les femmes n'ont pas encore mis leurs maris sur un si bon pied qu'à Paris ; elles les appréhendent encore un peu. Comment donc faire ? on tint conseil

entre

entre ces femmes & leurs amans ; il y fut résolu que les maris iroient se promener avec elles cette fois, & qu'une autre fois on prendroit mieux ses mesures : Cette extrêmité affligea les amans, déplut aux amantes, & ils résolurent tous ensemble de s'en bien venger. On prit jour pour le lundi que se devoit faire la pêche des huîtres : nos maris s'abouchent pour convenir du divertissement de cette promenade ; ils avoient cinq jours devant eux : Rien n'est de plus charmant, disoient-l'un, que de se réjouir en famille, je paie des violons : A Bayeux, c'est comme à Paris l'opéra : les trois autres paieront un repas : Ils attendoient ce jour avec impatience. Leurs femmes au contraire, plus il approchoit, plus leur chagrin augmentoit ; elles en gémissoient avec leurs amans ; elles auroient bien voulu que ceux-ci eussent été de la partie, mais il n'y avoit pas moyen : d'ailleurs en présence des maris on n'auroit pu rire ni babiller à son aise. Il y en eut une qui proposa de faire la malade pour rompre la partie. Gardez-vous-en bien, dit son amant, ce seroit donner quelque soupçon à votre époux. Celui-ci avoit ses raisons ; les amans de Normandie ont leur rubrique cachée en amour, comme les plaideurs en procès. Enfin, le jour arrivé, on se rend sur le port, on embarque pâtés,

ragouts, daubes, cervelas, saucissons, jambons, vin, fruit, & tout ce qu'il faut pour se bien régaler. Il monta à bord trois violons, deux vielles, une cornemuse, deux musettes, un haut-bois, un tambour, c'étoit toute la musique de Bayeux : on met à la voile, on vogue heureusement jusqu'à la pêche ; le son harmonieux de cette agréable symphonie charmoit les poissons, amusoit les matelots, & réjouissoit les maris, quand tout-à-coup on vit paroître une frégate d'Ostende, qui venoit vent en poupe toutes voiles hors, petit hunier, grand hunier, perroquet & civaderie. Quelle épouvante pour quinze ou seize barques de pêcheurs ! Elles abandonnent leurs dragues, (c'est avec quoi l'on prend les huîtres) & voguent du côté du port ; si l'épouvante fut grande parmi les pêcheurs, la frayeur fut terrible dans la barque de promenade : on ne savoit quel parti prendre, les femmes se crurent perdues, les hommes guère moins : comment se défendre sans armes ; on fuyoit, c'étoit tout ce qu'on pouvoit faire ; mais la frégate, meilleure voilière que la barque, l'aborde enfin. Que faire à cela, des violons & des tambours, ne sont pas des instrumens propres pour se défendre, on demande quartier ; le capitaine de la frégate rançonne ces pauvres gens qui étoient plus morts que vifs,

les hommes comme les femmes. La rançon fut un peu forte : le capitaine donna sa chaloupe aux quatre malheureux maris pour l'aller quérir, & celle de leurs femmes, que ces Ostendois gardèrent en ôtages avec la musique jusqu'à leur retour ; car, quoique corsaire, on ne laisse pas de se divertir. Quand ces maris mirent le pied dans la chaloupe, leurs femmes voulurent les suivre ; mais le corsaire les retint. Les maris rament à bord ; & ils délibèrent en chemin s'ils reviendroient : Mes amis, disoit l'un ; entre nous, ma femme m'est infidelle ; parbleu, dit un autre, la mienne a une diable d'humeur qui me fait enrager ; la mienne, dit un troisième, est un obstacle à mes amours ; laissons les là, elles ne valent pas l'argent qu'elles nous vont coûter. Que savons-nous si, quand nous serons retournés, ce maudit corsaire ne nous emmenera point encore prisonniers avec notre argent ; le quatrième, nouveau marié, autrement il n'eût pas parlé de la sorte, remontra aux autres la mauvaise action qu'ils alloient faire : quoique, le marquis de Fresne, se soit défait de sa femme de cette manière, dit-il, c'est un exemple qu'un bon chrétien ne doit pas suivre, & Dieu nous puniroit infailliblement d'un crime si abominable. Ce discours fit peur à des maris de province ; ceux

de Paris n'auroient pas eu tant de ſcrupule. Il faut du temps pour aller du port à Bayeux, & pour revenir de Bayeux au port; heureuſement qu'ils avoient été pris le matin, & qu'ils avoient le temps de revenir le même jour; autrement il eût fallu que leurs femmes euſſent couché à bord du corſaire. Que faiſoient-elles dans cette frégate, elles gémiſſoient, elles pleuroient, faiſoient des cris épouvantables; point du tout, elles ſe réjouiſſoient de tout leur cœur avec leur quatre amans, qui, habillés en Flamands, & s'étant barbouillés le viſage pour n'être point reconnus, avoient pris une frégate à un petit port voiſin; ils l'avoient armée de leurs gens, & s'étoient propoſés de ſe divertir aux dépens des pauvres maris. Ils n'avoient point averti leurs maîtreſſes de leur deſſein; car en Normandie on eſt perſuadé, amant comme tout autre, que les femmes ne ſauroient ſe taire, & au haſard d'en faire quelqu'une malade, ils leur avoient tout caché: on but, à la rade, à la ſanté de ceux qui alloient quérir de l'argent; on danſa, on joua, on rit, on badina, & le temps ſembla ſi court, qu'on fut ſurpris quand la chaloupe rapporta les rançonnés, qui donnèrent néanmoins huit heures de temps à leurs femmes & à leurs amans pour ſe divertir. Ils viennent à bord; l'armateur

Ostendois qu'ils n'osoient regarder, tant sa barbe postiche leur faisoit peur, reçut leur argent, leur rendit leurs femmes, leva l'ancre, & mit à la voile. Les maris jurèrent que de la vie ils n'iroient voir pêcher des huîtres. Il y en eut un qui demanda à sa femme si les diables de Flamands ne les avoient point brutalisées. Non, dit-elle, je les trouve assez honnêtes pour des corsaires. Bon, dit un des violons, nous n'avons fait que nous divertir tous, comme si vous y eussiez été, jamais je n'ai tant bû. Ces pauvres maris s'apperçurent qu'on les avoit bernés : tout Bayeux rit de cette aventure, & tout Bayeux en rira long-temps.

Quelle gloire la Grèce eût eue de compter ses sages, si le nombre en avoit égalé celui de ses fous !

Le caractère des diseurs de bons mots n'est pas le caractère des plus honnêtes gens; néanmoins de grands hommes, des philosophes, des politiques & des princes, en ont dit quelquefois; mais c'est le bon sens qui les leur a inspirés pour relever par des paroles remarquables des vérités qui sont négligées.

Le nonce R*** disoient souvent, *bisogna*

in farinarsi di Theologia, & far un fondo di Politica.

Lorsque le roi fit son entrée dans Strasbourg, un grand seigneur dit, en voyant l'évêque de Bâle, qui venoit complimenter sa majesté avec les Suisses, qu'est-ce que c'est que cet homme-là ? C'est un misérable. Monseigneur, lui répondit-on, c'est l'évêque de Bâle qui a cent mille écus de rente. Oh ! parbleu, répliqua ce grand seigneur, c'est donc un honnête homme.

Un portier du parc de Versailles étant averti que le roi devoit passer par la porte qu'il gardoit pour aller à la chasse, ne s'y trouva point, quand sa majesté y arriva. Chaque courtisan s'empresse de le chercher ; le pauvre homme fut trouvé, il couroit tant qu'il pouvoit, & chacun le grondoit de ce qu'il avoit fait attendre le roi ! Eh pourquoi, dit sa majesté, le grondez-vous tant ; croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de m'avoir fait attendre ?

Je passois un soir sur le pont-neuf avec un de mes amis, il étoit onze heures, nous y rencontrâmes un moine qui ne marchoit pas fort aisément ; l'heure, & cette manière de marcher nous fit conjecturer qu'il avoit un peu

lui ; nous le laiſsâmes paſſer : un peu plus loin nous vîmes ſon camarade qui avoit autour de lui pluſieurs perſonnes avec de la chandelle à la main ; chacun lui faiſoit ſon ſermon : n'avez-vous point de honte, lui diſoit un honnête ſergent, de vous enivrer de la ſorte, & d'être hors de votre couvent à l'heure qu'il eſt ? Nous le prîmes, mon ami & moi, & le remenâmes à ſon couvent. Nous trouvâmes au bout du pont-neuf ſon compagnon le nez dans le ruiſſeau, on le releva, & on l'emmena avec l'autre ; le ſergent nous ſuivoit toujours en diſant des injures à ces deux pauvres moines : on fut long-temps à faire ouvrir leur couvent, le ſergent s'épuiſoit en remontrances, tant qu'à la fin un de ces moines perdit patience. Va, lui dit-il, maraud, je te reconnoîtrai, tu peux compter que je te reconnoîtrai, ce n'eſt pas à un coquin comme toi à inſulter un homme de mon caractère.

La comteſſe de la B** demandant à Louiſon d'Arquien comment alloit le métier. Tout le monde s'en mêle, lui dit-elle, il ne vaut plus rien.

M. le Prince, & M. de Turenne, diſoient à M. d'Epernon, qu'ils avoient jeté les yeux

ſur lui pour être gouverneur de Philisbourg, perſuadés qu'ils étoient de ſon mérite & de ſa bravoure. M. d'Epernon les interrompit en cet endroit pour chaſſer une chèvre qui mangeoit un chou dans la gorge d'un baſtion.

Auparavant que M. M*** eût levé la carte du diocèſe de Coutance, on ne connoiſſoit point l'île d'Origny ſur la côte de Normandie, à deux lieues de terre, & quatre de Cherbourg; elle eſt cependant conſidérable, & par ſon commerce avec nous, car elle appartient aux Anglois, & par le trafic de canons qu'elle fait avec eux; elle profite de tous ceux des vaiſſeaux qui ſont naufrage dans ſes environs; & il y en a toujours plus de deux cents pièces que les habitans vendent aux Anglois quand ils en ont beſoin.

M. de M*** à qui l'on avoit dit à Paris que de quelques beaux ouvrages qu'on lui avoit montrés, les uns avoient été faits en Allemagne, les autres en Italie ou en Angleterre, lorſqu'il fut à Rouen, & qu'il eut vu l'égliſe de ſaint Ouen, qu'on lui dit être un très-bel ouvrage : Il eſt vrai, dit-il, auſſi n'a-t-il pas été fait ici. (1)

(1) Tiré des Apophthègmes de Gaulard.

Un de mes amis à ouï conter plusieurs fois au roi de Pologne, qu'il y a sur les confins de ses états, vers la Moscovie, un petit espace de terre d'environ sept lieues, où il y a des animaux appellés Bobaks, (1) qui, quoique d'un même genre, sont de deux espèces, les uns de la couleur & de la grandeur des blèreaux, & les autres de celle des renards : Ils ont une antipathie invincible les uns pour les autres, de sorte qu'ils se font une guerre continuelle, & à la manière même des hommes. Ils ont des sentinelles avancées ; ils donnent des combats, & ils font des prisonniers, qu'ils traitent en véritables captifs : ils les font coucher sur le dos, les pattes en haut, & en cette situation, qui ressemble à une espèce de traineau, ils les chargent de paille & d'autres provisions dont ils ont besoin.

M. de** fut harangué un jour par un moine de**, qui demeura court ; le frère qui l'accompagnoit voulut reprendre le discours ; mais étant aussi demeuré court, M. de** lui dit : Il est écrit dans la sainte écriture, l'âne ne fermera point la gueule du bœuf.

---

(1) Le Bobak, espèce de marmotte qui se trouve dans le nord. Voy. son histoire dans M. de Buffon ; il n'y est point question des particularités que l'on rapporte ici.

A la bataille de Nervinde, M. le maréchal de Luxembourg demanda à M. le duc de*** s'il se tireroit bien d'une affaire où il vouloit l'envoyer. Non, dit-il, je suis un peu trop jeune fou; mais donnez-moi quelque vieux routier pour me conduire, & je frapperai comme tous les diables. Il tint parole, & le roi en fut très-content.

Un Normand faisoit un jour la description de ses bois de haute-futaie, en vantoit l'étendue & la beauté, & les agrémens qu'ils donnoient à son château. Vous entendez parler, monsieur, sur ses bois, dit un gasçon, je veux que l'on m'étrangle s'il en a seulement de quoi faire un curedent.

Comment êtes-vous avec votre médecin, disoit un jour un seigneur de la cour à Molière? Nous avons, répondit-il, d'agréables conversations ensemble; il me donne des remèdes quand je suis malade, je ne les prends point, & je guéris.

Il y a quelques années qu'un chanoine & un chien eurent une querelle considérable ensemble; le chien mordit le chanoine en passant devant la porte de son maître; le chanoine battit cet animal à coups de bâton. Les voies

de ſait ayant été defendues aux parties, le chien ne ſut ſe mieux venger qu'en contrefaiſant à l'égliſe la voix du chanoine, qui étoit fort aigre & fort déſagréable. Toutes les fêtes & dimanches le chien ne manquoit jamais d'aller à l'égliſe avec ſon maître, & auſſi-tôt que ſon ennemi chantoit, il heurloit de toute ſa force à peu près ſur le même ton, & ceſſoit de le faire dès que le chanoine ne chantoit plus. Il s'en plaignit au maître du chien, qui lui promit de l'enfermer quand il iroit à la meſſe ou à vêpres; il tint parole, & entrant à l'égliſe, il dit au chanoine: vous ne vous plaindrez pas de mon chien aujourd'hui, car je l'ai enfermé: mais cet animal s'étant vu ſeul dans la maiſon, à l'heure qu'il avoit accoutumé d'être dans l'égliſe, chercha les moyens de s'échapper; il ſauta par une fenêtre qu'il trouva ouverte, & courut ſe mettre ſous un banc dans l'égliſe, ſans que l'on s'en fût apperçu: pendant que le chanoine ne chanta point, le chien ne dit mot; mais dès qu'il eut commencé un pſeaume, le chien cria de toute ſa force, ce qui ſurprit fort ſon maître & le chanoine, qui le fit aſſigner, prétendant qu'il avoit part aux inſolences de ſon chien, & conclut aux réparations. L'on en rit à l'audience, & les parties furent renvoyées hors de cour.

Le prince Casimir, qui a été roi de Pologne, étant à Paris, y trouva un Polonois qu'il reconnut; il lui demanda ce qu'il y faisoit : Je suis, dit ce Polonois, cocher de madame la princesse Marie. Veux-tu point retourner en Pologne, lui dit le prince Casimir : Non, mon prince, lui répondit le Polonois, je n'y retournerai que lorsque j'y menerai ma maîtresse, qui sera votre femme. Le prince se moqua de cette réponse; mais le cocher l'en fit souvenir à Varsovie, lorsqu'après la mort d'Uladislas son frère, qui avoit épousé la princesse Marie, il l'épousa à son tour.

Un abbé de peu d'apparence ayant un jour demandé à parler à la même princesse, on le fit entrer; il lui demanda si elle ne vouloit point acheter un joli petit chien qu'il avoit sous son manteau; la princesse lui dit que non. L'abbé l'en pressa, de manière qu'elle lui demanda ce qu'il le vouloit vendre; cinquante pistoles répondit l'abbé : ce prix dégoûta la princesse, & elle n'en voulu point. Prenez-le, madame, dit l'abbé, vous me le payerez quand vous serez reine. A ce prix je le prends, dit la princesse; il me coûtera bon marché : Effectivement il n'y avoit nulle apparence dans ce

temps-là, tous les rois de l'Europe étant mariés. Quand elle épousa le roi de Pologne, qui la fit demander en mariage quelques années après, l'abbé la fut trouver; on lui dit qu'un abbé demandoit à lui parler : Madame, dit-il, quand on l'eut fait entrer, votre majesté me doit cinquante pistoles, je la supplie très-humblement de me les faire donner. Moi, répondit la reine, je vous dois cinquante pistoles? Oui madame, d'un petit chien que j'eus l'honneur de vous vendre il y a quelques années, à condition que vous me le payeriez quand vous seriez reine; elle s'en souvint, & le fit payer en reine.

Lorsque le roi de Pologne régnant monta à cheval pour aller secourir Vienne, la reine qui avoit un de ses petits princes à ses côtés, répandit beaucoup de larmes. Pourquoi pleurez-vous, madame, dit le roi? Je pleure, répondit la reine, de ce que cet enfant n'est pas en état de vous suivre.

Sa majesté Polonoise dit dans le même temps au nonce : Mandez au pape que vous m'avez vu à cheval, & que Vienne est secourue.

Après cette expédition, ce roi écrivit au

pape : Je ſuis venu, j'ai vu, Dieu a vaincu. Guſtave Adolphe avoit dit la même choſe avant lui.

On divertit un jour M. le cardinal de Richelieu aux dépens d'un évêque qui étoit avec lui. Après que le gentilhomme, qui le devoit faire, lui en eut demandé la permiſſion, il ſe mit contre le lit du cardinal, & nomma le nom de l'évêque avec la gorge ſeulement, ſans remuer les lèvres : (il y a pluſieurs perſonnes qui ſavent faire cela, & il ſemble que la voix que l'on entend vienne de bien loin) l'évêque, qui étoit près du feu avec M. le cardinal, fut étonné de s'entendre appeller; il ne put s'empêcher de le faire connoître à ſon éminence : mais comme cette voix n'avoit pas continué, il ſe remit de ſa ſurpriſe ; ce ne fut pas pour long-temps, le lutin avoit réſolu de lui faire pièce; il l'appelle une ſeconde fois. Je demande pardon à votre éminence, dit l'évêque, mais il faut que je parle à mon père qui m'appelle ; il eſt mort depuis quelques jours, il a peut-être quelque choſe à m'ordonner. Voyez, demandez-lui ce qu'il veut, dit M. le cardinal : l'évêque ſe jettant à genoux avec ſon chapelet à la main, auquel pendoient pluſieurs médailles d'or ; parlez, dit-il, mon cher père ; voulez-

vous m'ordonner quelque choſe? C'eſt pour ton ſalut, dit l'eſprit prétendu, que je te viens parler; attache-toi plutôt à convertir les hérétiques, qu'à demeurer à la cour; commence par celui qui eſt appuyé contre ce lit, & lui jette ton chapelet au cou. L'évêque ſe lève tout tremblant, s'approche du gentilhomme qui lui faiſoit la pièce, l'exhorte à ſe convertir, lui dit pour cela quantité de bonnes choſes, & cherchoit un temps favorable pour lui jeter ſon chapelet au cou. Ce n'étoit pas le deſſein du gentilhomme que de l'en empêcher, c'étoit ſon deſſein au contraire de profiter des médailles d'or. Enfin l'évêque prit ſon temps, & lui ayant paſſé ce chapelet; vous ne pouvez plus, dit-il, vous en défendre. Hélas non, monſieur, répond le gentilhomme, je ſuis tout converti préſentement.

Il y a des gens qui n'entendroient pas bien la meſſe, s'ils n'étoient placés contre l'autel. M. de N** eſt de cette eſpèce : il pouſſoit un jour une bourgeoiſe pour paſſer; cette femme le repouſſa rudement : comme vous me pouſſez, dit-elle, il n'y a point de maître céans, je ſuis enfant de l'égliſe comme vous. Vous avez raiſon, répondit M. N**, mais j'en ſuis

un enfant légitime, & vous, vous en êtes une bâtarde.

Les anciens Païens ont ſouvent déifié des hommes après leur mort, à cauſe des grands biens qu'ils en avoient reçus pendant leur vie. Cicéron demeure d'accord de cette vérité dans ſon livre des loix, & dans celui de la nature des dieux. L'on ne ſait pas bien en quel temps les Païens ont commencé à déifier ces hommes, & à faire leurs apothéoſes : les uns veulent que ç'ait été Ninus qui le premier ait introduit l'idolâtrie, en commandant d'autorité abſolue qu'on adorât ſon père Belus, que la plupart des auteurs confondent avec le Nembroth de la ſainte Ecriture; & ainſi ce Belus fut adoré dans la ſuite des temps ſous le nom de Saturne, ſelon les uns, & ſous celui de Jupiter, ſelon les autres; c'eſt d'où ſont venues les fameuſes idoles de Baal, de Beel, de Belphegor, de Belzébuth, & de Belſemum. D'autres ſoutiennent que Tharé, fils de Nachor, & père d'Abraham, a été le premier fabricateur, & vendeur d'idoles, ou, pour mieux dire, qu'il a le premier introduit l'uſage d'adorer les hommes. En effet, on dit de lui, que ne pouvant ſe conſoler de la mort de ſon fils Abraham, il en fit faire une

ſtatue,

ſtatue, qu'il commanda à tous ſes domeſtiques d'adorer, promettant des récompenſes à ceux qui ayant commis quelque faute, y auroient recours, comme à une choſe ſainte, & à un aſile; ce qui depuis a ſervi d'exemple aux autres; & c'eſt delà que ſont venus les Saturne, les Jupiter, les Oſiris, & généralement tout ce que l'antiquité fabuleuſe a produit de dieux & de déeſſes; il eſt certain que ces hommes & ces femmes illuſtres ſe ſont d'abord répandus en divers pays, où ils ont fait des choſes extraordinaires, pour leſquelles on leur a décerné des honneurs divins après leur mort, & que de cette manière il n'y a preſque point eu de lieu dans le monde qui n'en ait reconnu quelqu'un, ou pour ſon auteur, ou pour ſon bienfaiteur, ou du moins pour un perſonnage fort illuſtre, c'eſt delà qu'on peut conjecturer qu'il y a pluſieurs Saturnes, pluſieurs Jupiters, &c. La raiſon de cela, ce me ſemble, eſt qu'entre tous ces Saturnes, ces Jupiters, & les autres, il y en a eu de chaque eſpèce, un premier, & plus célèbre qui a donné ſon nom aux autres, dont les vertus auront eu du rapport aux ſiennes: comme un Pharaon, un Ptolomée, un Céſar, qui ont tranſmis leurs noms à leurs ſucceſſeurs. C'eſt le ſentiment de Cicéron, de Varron, de Diodore de Sicile, d'Euſebe, & de

pluſieurs autres auteurs ; d'où il eſt aiſé de voir, qu'outre les Egyptiens & les Grecs, les autres nations ont eu auſſi leurs Saturnes, leurs Jupiters, leurs Mercures, & le reſte. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi quelquefois dans les fables on attribue des circonſtances à un Jupiter, à un Bacchus, leſquelles ne conviennent point aux autres Jupiters, ni autres Bacchus. Il y eut, dit Varron, des Saturnes & des Jupiters politiques ; il y en a eu des poétiques ou fabuleux ; il y en a eu de phyſiques ou naturels ; il y en a eu d'hiſtoriques, à tous leſquels les mêmes choſes ne conviennent pas. Il eſt encore certain que les premiers d'entre ces divinités fabuleuſes, ne peuvent avoir été autres qu'Adam & ſes premiers deſcendans ; c'eſt-à-dire ceux qui ſe ſont rendus recommandables devant & quelque peu après le déluge. Ainſi le premier Saturne, le premier Jupiter, &c. n'ont été autres qu'Adam, Caïn, Enos, Caïnam, Tubalcaïn, & tous ceux dont Moïſe fait le dénombrement dans la Genèſe. Veſta, Rhéa, Cibèle, Junon, Minerve, Vénus, Cérès, Pandore, &c. n'ont auſſi été autres qu'Eve, Noëma, Sara, Rachel, & les autres femmes & ſœurs de ces patriarches.

M. de M** médecin de Montpellier, qui

avoit été Juif, appella un jour un crocheteur, qui le connoiſſoit, pour lui deſcendre un crucifix, qu'il avoit mis à ſa porte le jour de la fête de Dieu, auquel il ne pouvoit atteindre: Parbleu, dit le crocheteur, que celui qui l'a pendu le dépende.

M. le cardinal de Richelieu, qui avoit auprès de lui M. de Lort, lui demanda un jour d'où vient qu'il avoit les cheveux blancs & la barbe noire, & que lui M. de Lort avoit la barbe blanche & les cheveux noirs. C'eſt, monſeigneur, répondit cet habile médecin, parce que vous avez beaucoup travaillé de la tête, & moi de la mâchoire.

Je n'ai jamais entendu parler d'un ſang-froid pareil à celui de M. Da***: en donnant la main à une dame dans la rue, il apperçoit un de ſes ennemis, il conduit la dame dans une allée; attendez là, dit-il, un moment, s'il vout plaît, madame, j'aurai fait dans un inſtant; il met l'épée à la main contre ſon ennemi, & le bleſſe à mort; mais il eſt bleſſé lui-même d'un coup d'épée dans le bas ventre: après avoir remis ſon épée dans le fourreau, & ſoutenant avec un coin de ſon juſte-au-corps ſes boyaux qui ſortoient par une grande ouverture que l'épée lui

avoit faite au ventre, il revient de sang-froid à sa dame : Je vous demande pardon, lui dit-il, de vous avoir tant fait attendre, madame; voudriez-vous bien venir chez le prochain chirurgien, car il faut que je me fasse panser; il menoit la dame d'une main, & tenoit son ventre de l'autre.

A la fin de la campagne chaque dame veut marquer son amour à son cavalier; on exagère le déplaisir souffert pendant une si longue absence; on parle des mortelles alarmes où l'on a été par les continuels périls où il a été exposé, mais elles s'efforcent inutilement de le persuader, il n'en croit rien.

A la fin de retour de nos travaux guerriers,
Ravis de revoir nos maîtresses,
Elles nous font mille caresses;
On fait beaucoup d'honneur à nos lauriers.
L'abbé, le financier s'éclipsent à nos yeux,
Pour nous faire voir leur constance :
Mais nous donner la préférence,
Est tout ce que l'on doit en attendre de mieux.

Les Flamands font trafic de fleurs, principalement d'œillets & de tulipes; il y en a une peinte dans l'abbaye de Saint Martin de Tournai, dont l'oignon avoit été vendu deux

mille livres ; rien n'eſt plus beau que cette tulipe. Dans la même abbaye un religieux éleva il y a ſix ans un œillet qui avoit dix-ſept pouces & demi de tour ; je l'ai meſuré moi-même, mais il a un peu dégénéré depuis.

Je me ſuis trouvé à un inventaire où un peintre & un curieux ſe pouſsèrent vivement pour un tableau. Une pauvre fruitière n'ayant pas eu le moyen de payer quelques quartiers de loyers qu'elle devoit, ſon hôte impitoyable lui fit vendre ſes meubles ; le peu qu'elle en avoit n'étoit preſque pas ſuffiſant pour payer ſes dettes & les frais de la vente ; de ſorte qu'elle ſe voyoit réduite à la mendicité : elle fondoit en larmes pendant qu'on vendoit ſes meubles, ſon déplaiſir augmenta lorſqu'elle vit qu'on alloit crier un petit Saint Jérôme, tout enfumé, d'un pied & demi de hauteur, qu'elle avoit au chevet de ſon lit, & devant qui elle prioit Dieu tous les jours. Le peintre qui l'avoit examiné, le mit à trente ſous ; le curieux qui s'y connoiſſoit auſſi bien que le peintre, le mit à un écu : le peintre crut que pour étonner cet homme-ci, & lui faire perdre l'envie du Saint Jérôme, il n'avoit qu'à le pouſſer un peu haut, tout d'un coup ; à une piſtole, dit-il. Le curieux rêva un peu, ou

plutôt fit semblant de rêver ; à cinquante livres, dit-il. A cent francs, répond le peintre. Le cœur de la bonne femme palpitoit de joie pendant ce temps-là ; son loyer & les frais étoient déjà plus que payés par le petit Saint Jérôme ; sa joie redoubla quand elle entendit le curieux qui le mit à deux cents francs ; & elle fut extraordinaire, lorsqu'elle vit que de prix en prix le curieux le porta jusqu'à six cents livres : Le peintre dit alors en pleurant, vous êtes heureux, monsieur, d'être plus riche que moi ; car il vous coûteroit deux cent pistoles, où je l'aurois. C'étoit un original de Raphaël, à ce qu'ils disoient.

Un officier de marine, qui avoit quelque chose à demander au roi, cherchoit les occasions de parler à sa majesté : on lui dit qu'il le pourroit faire lorsqu'elle iroit à la chasse. Il ne se trouva pas prêt quand le roi y alla, de manière qu'il fallut que ce marin le cherchât ; il ne savoit de quel coté sa majesté avoit tourné ; il apperçut devant lui une espèce de valet-de-chambre tout au plus, à ce qu'il croyoit ; hé, dit-il, où est le roi, mon ami ? cette personne, sans tourner la tête, ni se mettre en peine qui lui parloit, lui dit seulement, suivez-moi : l'officier de marine se trouva offensé de la ma-

nière cavalière, dont ce prétendu valet lui avoit répondu : Parbleu, mon ami je te trouve plaisant de ne pas seulement tourner la tête pour voir à qui tu parles ; sais-tu bien qui je suis ; dis-moi donc, ajouta-t-il, de quel côté le roi chasse-t-il ? La même personne, sans encore tourner la tête, lui répondit en piquant toujours, suivez-moi vous dis-je. L'officier fut outré de cette seconde réponse : & s'il avoit été aussi bon cavalier que celui par qui il croyoit être insulté, il en seroit venu sans doute à un éclaircissement ; mais c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que de suivre de loin cette personne, qui n'avoit d'autre dessein que de joindre le roi. Lorsqu'il arriva près de sa majesté, tous les courtisans firent un cercle autour de lui, ce qui surprit beaucoup l'officier de marine ; qui est ce monsieur, dit-il à quelqu'un ? Quoi, vous le ne connoissez pas, lui répond ce quelqu'un ? C'est M. le prince de C * * : l'officier se crut perdu après les injures qu'il lui avoit dites. M. le prince de C * *, dit au roi, voilà un officier qui a quelque chose à demander à votre majesté. Le roi l'écouta, & lui accorda ce qu'il demanda à la prière de M. le prince de C * *, qui parla en sa faveur, & qui a toujours rendu service à cet officier depuis cette aventure.

Lorsque Milord-R**, qui a eu la tête tranchée fut monté sur l'échafaud, il tira sa montre, & la donna au ministre Burnet qui l'assistoit à la mort, en lui disant: Tenez, voici ce qui marque le temps, servez-vous-en, je n'en ai plus besoin; je vais marquer pour l'éternité.

Le nonce disoit à un grand prince, dans le temps que les Génois devoient envoyer leur doge, & quatre sénateurs en France, pour faire satisfaction au roi: Mais s'ils envoyent le doge, & ces quatre sénateurs, ils n'auront plus personne pour les gouverner: il est bon, dit ce prince, qu'ils viennent apprendre ici à gouverner.

Une dame de qualité de qui l'on devoit juger un procès de conséquence se leva ce jour-là dès quatre heures du matin, pour se trouver à l'entrée de ses juges au palais, où elle alloit à pied, (il est ordinaire qu'une plaideuse soit sans équipage) durant le chemin elle disoit: Mon Dieu faites-moi gagner mon procès. Comme elle passoit près Saint Sulpice, un gaillard qui étoit contre la porte du cimetière l'entendit: Donne-toi à moi, dit-il, je te le ferai gagner. La pauvre dame tomba évanouie

de peur, & n'en revint que pour apprendre chez elle, où on la reporta, que son procès étoit gagné.

M. l'évêque de M**, nouvellement revenu à la cour, disoit à un prince, que les prêtres de son diocèse étoient tous des saints. Ils vivent, disoit il, d'une manière tout-à-fait édifiante; ils ne se mêlent jamais des affaires du monde, passant le temps à prêcher & à instruire les ames; ils sont tout-à-fait désintéressés, & se moquent tous des bénéfices. Vous vous moquez donc bien d'eux, lui repartit le prince.

Voici l'églogue de M. Hénault, auteur de l'élégie, qui est au commencement de cet ouvrage. Page 76.

AMARANTE.

ÉGLOGUE.

PHILENE, DAPHNIS.

PHILENE

POURQUOI t'écartes-tu si loin de ton hameau,
Daphnis, & quel berger veille sur ton troupeau?
Qui te force à courir une terre étrangère,
Sans peur pour tes brebis, sans peur pour ta Bergère?

DAPHNIS.

Ah! Philène, tu vois un berger malheureux,
Qui cède enfin aux coups d'un ſort trop rigoureux.
Une barbare main fauche dans mes prairies;
Mes brebis ont paſſé dans d'autres bergeries;
J'ai tout perdu, Philène, & d'indignes bergers
Poſſèdent ma cabane, & tiennent mes vergers;
Enfin, de tout le bien qui fut en ma puiſſance,
Sais-tu ce qui me reſte.

PHILENE.

Eh quoi?

DAPHNIS.

Mon innocence,
La faveur d'Apollon, la faveur de l'amour.

PHILENE.

Quoi, toujours amoureux?

DAPHNIS.

Juſqu'à mon dernier jour.

PHILENE.

L'amour livre aux mépris les bergers de notre âge;
Te voilà tantôt vieux, il eſt temps d'être ſage.
Daphnis, on ne plaît point, quand on a cinquante ans,
Et ſi l'on plaît encore, on ne plaît pas long-temps:
Renonce pour jamais à ce bien ſi fragile,
L'agréable pour toi doit être dans l'utile;
La raiſon t'avertit d'en faire tout ton ſoin,
Ecoute la raiſon, ou plutôt le beſoin.

L'on verroit tes taureaux luter sur nos montagnes;
Tes chèvres, tes moutons bondir dans nos campagnes,
Et nos bergers danser au son de tes pipeaux;
Si tu n'avois toujours négligé tes troupeaux,
Et si, de ton amour, volontaire victime,
Tu n'avois regardé l'intérêt comme un crime.
Sors donc de ton erreur, songe à ton intérêt,
Et vois la pauvreté terrible comme elle est.
Le plus parfait berger tombe dans la misère,
Ne trouve à son secours ni berger ni bergère,
On le craint, on le fuit; la plus ferme amitié,
Lasse enfin de l'aider, dégénère en pitié,
Et cette pitié vaine augmente sa disgrace.
Evite cet état.

DAPHNIS.

Que veux-tu que je fasse?
J'ai fait ce que j'ai pu pour être plus heureux;
Je me suis arraché cent fois à ma tendresse;
Et j'ai quitté cent fois, & patrie, & maitresse:
J'ai tenté la fortune en mille lieux divers,
Et traînant mes malheurs j'ai couru l'univers.
J'ai fait ouïr mes chants, dans cette terre heureuse;
Que baignoit l'Océan, & le Rhin, & la Meuse.
J'ai vu ces prés touffus, que d'énormes travaux
Sauvent depuis cent ans de la rage des eaux:
Jusques dans Albion j'ai cherché ma retraite;
Le roi de la Tamise écoutoit ma musette;
Et ce roi généreux eût été mon appui,
Si j'avois servi Pan, comme on le sert chez lui:
A travers les écueils, au péril des naufrages,
J'ai cherché la Sicile, & ses gras pâturages:

Entre Scylle & Carybde, une ancienne cité
Alloit bientôt me rendre à la tranquillité,
Si de son protecteur l'austère politique
Ne l'eût fait retourner sous un joug tyrannique :
Réduit à retourner dans mon séjour natal,
J'y trouvai l'air pour moi toujours aussi fatal ;
Je portai mes ennuis de province en province ;
J'eus le soin de garder quelques troupeaux du prince :
Mais un traître pasteur, animé contre moi,
Jettoit un sort sur eux, & j'étois sans emploi :
Enfin, las de combattre un destin si contraire,
Je songe à me cacher dans un lieu solitaire,
Et d'un heureux berger suivant par-tout les pas,
Je cherche le repos, que je ne trouve pas.
Ne m'accuse donc plus, laisse parler l'envie,
L'amour n'a pas rempli tout le temps de ma vie ;
Si dans mes jeunes ans je n'ai rien ménagé,
Dans un âge plus mûr je n'ai rien négligé ;
Mais le ciel qui me hait me destine à la peine :
Je cède à son pouvoir & me livre à sa haine.

PHILENE.

Ne te plains point du ciel, il t'a pu traiter mieux ;
Mais les hommes, Daphnis, sont les jouets des dieux ;
Et nos fatalités semblent de purs caprices :
Mais voyons si ces dieux t'ont fait tant d'injustices.
Si tu vis innocent, n'es-tu pas estimé ?
Si tu vis amoureux, hé, n'es-tu pas aimé ?
On t'aime vieux & pauvre, en veux-tu davantage :
La plus belle bergère est détruite à ton âge,
Et l'amour qui la fuit dès qu'elle est sans attraits,
T'accompagne te rit, te prête encore ses traits.

La fortune à tes vœux seule s'est opposée;
Mais conviens qu'une fois tu l'avois méprisée.
Elle se venge enfin, te méprise à son tour,
Et d'un air dédaigneux te renvoye à l'amour.
Veux-tu faire ta paix avec cette cruelle;
Qu'un de ses favoris te rajuste avec elle;
Par l'adresse d'Arcas, qu'elle a toujours aimé,
Peut-être son couroux sera-t-il désarmé.
Sers-toi donc du crédit de ce berger si sage;
Fais-tout pour le gagner, & mets tout en usage:
Il te fera, s'il veut, valoir son amitié,
Il a tant de troupeaux, prends-en un à moitié;
Mais de le bien garder fais toute ton étude,
Et tu verras bientôt la fortune moins rude,
Sur-tout avec l'amour romps, & dès aujourd'hui,
Pour être à la fortune, il faut rompre avec lui.

DAPHNIS.

Moi, je n'aimerois plus, hé sais-tu bien qui j'aime?

PHILENE.

Non.

DAPHNIS.

J'aime la vertu, j'aime la beauté même;
J'aime Amarante enfin; berger la connois-tu?

PHILENE.

Je connois sa beauté, j'honore sa vertu,
Et je ne vois que trop à quoi tu t'es pu rendre;
Mais où sont les endroits par où tu l'as pu prendre?
Son printemps dure encore, ton automne est passé,
Et tu n'es plus de toi qu'un portrait effacé.

Borne donc tous tes vœux à gagner son estime :
Un vieil amant n'est bon qu'à servir de victime ;
Daphnis à la jeunesse imprimons du respect,
Tout autre sentiment nous doit être suspect ;
Je te l'ai déjà dit, il est temps d'être sage ;
L'amour livre au mépris les bergers de notre âge.

DAPHNIS.

Mais, si j'étois aimé ?

PHILENE.

Tu serois malheureux.

DAPHNIS.

J'aurois du moins raison d'être encore amoureux.

PHILENE.

Peut-être.

DAPHNIS.

Pense-tu que si mon Amarante
N'avoit gardé pour moi qu'une ame indifférente,
J'eusse pu l'accabler de mes empressemens,
Et servir de jouet à de jeunes amans ?
Si-tôt que je la vis, je l'a sentis Philène,
Elle avoit tous les traits de l'ingrate Climène ;
Mais j'eus soin d'éviter ses dangereux appas ;
Elle alarma mon cœur, & ne le conquit pas.
Climène, me disois-je, étoit faite comme elle,
Et Climène pourtant n'étoit qu'une infidèle ;
Que ne m'ont point coûté ses infidélités !
Ah ! fuyons, & craignons ce rapport de beautés :

Plein de cette terreur j'évitois sa présence,
Elle s'en apperçut, & s'en fit une offense:
Ah, berger tu me fuis ! Peut-on savoir pourquoi,
Dit-elle, ne crains rien, je te réponds de toi.
Mais plutôt fuis toujours ; j'approuve ta conduite,
Et je [illegible] plus-que toi d'intérêt à ta fuite.
Elle fuit elle-même, en achevant ces mots,
J'en cherche en vain le sens, & j'en perds le repos:
Je vais dans sa cabane éclaircir ce mystère.
Au nom des dieux, lui dis-je, explique-toi bergère;
De tes derniers discours lève l'obscurité,
Et ne me laisse pas plus long-temps agité:
Tu crois que je te fuis, & je te le confesse;
Je te laisse à penser si c'est force ou foiblesse:
Mais j'enseigne aux plus forts à craindre tes appas,
Et t'honore en fuyant, plus qu'en suivant tes appas;
Si c'est-là l'intérêt que tu prends à ma fuite,
Que ma fuite à jamais signale ton mérite:
Mais quand à mes dépens je veux bien t'éviter,
N'est-ce point par mépris que tu veux m'écarter?
Que je suis malheureux, si je t'ai pu déplaire!
Hélas! au nom des dieux, explique-toi bergère.

PHILENE.

De l'air dont de ta part l'entretien s'engagea,
Tu craignois de l'aimer, & tu l'aimois déjà;
Ton amour inquiet, & las de la contrainte,
Empruntoit, pour parler, le masque de la crainte.
La bergère est adroite, elle connut l'amour.
Que te répondit-elle?

DAPHNIS.

Elle prit ce détour.
Tu me fuis. J'y conſens, & je te le conſeille;
Ne puis-je pas, berger, te rendre la pareille ?
Mais je te fuis auſſi, tu le mérite bien.
Vas, ſors, j'en dis aſſez, ne demande plus rien.
Tu me chaſſes, lui dis-je. Oui, tu m'es incommode,
Reprit-elle, va ſors, je t'honore à ta mode.
Prêt à lui repartir je vis entrer Lycas:
Ce berger me jetta dans un autre embarras;
Je crus qu'on me chaſſoit pour le voir tête-à-tête;
Il vînt comme un vainqueur en pays de conquête;
Son air grave & content, ſon air de ſouverain,
Me parurent d'abord inſulter mon chagrin;
Il me remplit le cœur de haine & de colère:
Je lui lançai les traits d'une ſatyre amère.
Le berger en pâlit, & ce prompt mouvement
Me fit voir dans Lycas un trop heureux amant.
Il l'étoit tant, hélas ! qu'il ſe laſſoit de l'être:
Une indigne bergère avoit charmé ce traître.
Amarante avec ſoin cachant ſon déſeſpoir,
Tâchoit de rappeller Lycas à ſon devoir,
Mais en vain tant d'amour, en vain tant de conſtance !
L'ingrat gardoit à peine un peu de bienſéance.
Une heure dérobée à ſon nouvel amour
Lui ſembloit auprès d'elle un long & triſte jour,
Et dans cette heure encore une froideur brutale
Offenſoit Amarante, & vengeoit ſa rivale.
Sur mon premier ſoupçon cherchant à m'éclaicir,
J'appris ce triſte état, & voulus l'adoucir:

J'allai

J'allai chez la bergère, & pris part à sa peine.
J'avois donc pour Lycas une trop juste haine :
Le lâche te trahit, lui dis-je, & tu vois bien
Qu'indigne de ton cœur, il soulevoit le mien :
Pourquoi d[illegible] t'irriter de l'excès de mon zèle,
Et [illegible] le parti d'un amant infidèle ?
Elle me répondit : ton zèle m'est suspect,
Et tu devrois pour moi garder plus de respect ;
Oui, Lycas est ingrat, oui, Lycas est parjure :
Mais qui t'a mis en droit de venger mon injure ?
Et comment la venger ? tu ne la savois pas.
Ah ! quelqu'autre raison te fait haïr Lycas.
Je ne la cherche point, & je te le pardonne ;
Mais crains qu'une autrefois, je ne sois pas si bonne :
Deviens donc plus discret, & sur mes intérêts,
Prends feu plus sagement, ou ne le prends jamais ;
Je sais les ménager .... Ah ! lui dis-je, Amarante,
Ma haine pour Lycas, comme toi m'épouvante :
Il est mille bergers capables de trahir,
Et que je ne prends pas là peine de haïr.
Mais j'abhorre Lycas, & je fais pis encore,
Je le méprise autant du moins que je l'abhorre ;
Comment peux-tu l'aimer ? j'étois encore enfant,
Dit-elle, & j'ignorois ce que c'est qu'un amant ;
Il prenoit mille soins d'élever mon enfance,
Et ne manquoit jamais pour moi de complaisance ;
Je le voyois par-tout, aux bois, chez moi, chez lui ;
Par-tout il s'occupoit à charmer mon ennui ;
Il avoit l'air si doux, si soumis & si tendre :
Hélas ! un jeune cœur à moins se laisse prendre ;
Il quittoit son troupeau pour conduire le mien.

Il flattoit mes brebis, il careſſoit mon chien ;
Il n'étoit point de fleurs dans nos prés, dans nos landes,
Dont ſa main tous les jours ne me fît des guirlandes ;
Des paniers pleins de fruits accompagnoient ſes fleurs ;
De toutes les ſaiſons il m'offroit les douceurs ;
L'hiver, tous les matins, les muſcats de ſes treilles,
Soigneuſement gardés, rempliſſoient mes corbeilles,
Pour moi, tous les matins, il écrêmoit ſon lait ;
Et par ſes ſoins, enfin, j'avois tout à ſouhait.
Comment ne l'aimer pas ? Un ſi faux caractère
Surprend aiſément, dis-je, une jeune bergère ;
Mais quand on le connoît, on en fait peu de cas ;
Tous les trompeurs ſont faits comme tu peins Lycas ;
Dans les menus devoirs prêts à tout, ſans défaite,
Et dans les grands efforts prompts à battre en retraite.
Ah ! je le ſais trop bien ; mais, je le ſais trop tard,
Reprit-elle, un bon cœur fait tout avec moins d'art :
Le mien pour ce berger agiſſoit ſans étude,
Et ſuivoit la nature, ou ſuivoit l'habitude ;
Pour prouver mon amour, je ne méditois rien ;
Mais toujours ſur le champ j'en trouvois le moyen ;
Ah ! que n'a-t-on point dit de mes folles tendreſſes !
Mon cœur à mon eſprit fourniſſoit mille adreſſes.
On le croyoit heureux bien plus qu'il ne l'étoit ;
Mais il l'étoit bien plus qu'il ne le méritoit.
N'en parlons plus, Daphnis, épargne à ma mémoire
Le détail importun d'une ſi triſte hiſtoire ;
J'en hais le ſouvenir, & n'y veux plus ſonger ;
Je défends ma cabane à ce lâche berger,
Tu ne l'y verras plus... Ta fierté t'y convie,
Et cet exil importe au repos de ta vie,

Lui dis-je, affermis-toi dans ce juste dessein,
Et puisque tu veux bien t'épancher dans mon sein,
Suis mon conseil, berger.... après ma confidence,
Je m'abandonnerai sans peine à ta prudence,
Je fais fond sur Daphnis & sur son amitié :
Il ne sait de mes maux encor que la moitié,
Il saura tout un jour, & je prétends, dit-elle,
Qu'un ami sûr remplace un amant infidèle;
C'est, lui dis-je, être heureux que d'être ton ami;
Mais c'est, à dire vrai, ne l'être qu'à demi.
Peut-être qu'un amant viendra m'ôter ce titre,
Et de tes volontés se rendra seul arbitre;
Tu me sacrifiras à ses chagrins un jour;
La plus forte amitié cède au plus foible amour.
Mais quand tu me rendrois exempt de ces alarmes,
Qui me garantira de l'effort de tes charmes?
Auras-tu le secret de ne me pas charmer?
Aurai-je le pouvoir de ne te pas aimer?
Et t'aimerois-je enfin sans vouloir que tu m'aimes?
Mon sort de tous côtés m'offre des maux extrêmes:
Je mourrai de douleur si tu ne m'aimes pas;
Et si tu m'aime enfin, que deviendrai-je hélas! ...
Ce berger, dira-t-on, ne sera jamais sage,
Ah! qu'il le fait beau voir amoureux à son âge,
Auprès d'une bergère assis sous un ormeau,
Sur des tons languissans enfler son chalumeau,
D'un œil indifférent voir ses brebis errantes,
Sans pasteur, sans pâtures, & maigres, & mourantes;
Que je plains sa famille, & qu'elle aura d'ennui!
Le voilà mort pour elle, il ne vit que pour lui.
Il veut dans le plaisir achever ses années,

Et laisser tout aller au gré des destinées.
Donnerai-je sujet à ces sots entretiens ?
Moi qui suis plus sensible aux maux d'autrui, qu'aux miens,
Et qui pour y pourvoir fis tant de courses vaines,
Quittai tant de plaisirs & souffris tant de peines.
Non, bergère, je veux.... hé que puis-je [illegible]
Tu demandes mon cœur, je crois te le devoir ;
Mais en vain contre toi je voudrois le défendre ;
Tu ne l'as demandé qu'après l'avoir su prendre.
Jouis donc de ce cœur, que tu daignes choisir ;
De la seule amitié vante lui le plaisir ;
Donne-lui de l'horreur pour l'amour qui le tente ;
Parois-moi sûre amie, & dangereuse amante ;
Et si de ton ami je deviens ton amant,
Ne te rebute pas, & plains moi seulement.
Toujours sur tes froideurs je me rendrai justice,
Et j'attendrai toujours que la mort me guérisse.
Ah ! Daphnis, me dit-elle, je te fais trop de peur,
Lycas est assez fort pour reprendre son cœur,
Pour retenir le tien as-tu trop de foiblesse ?
Hé bien je prendrai soin de borner ta tendresse,
Et si jusqu'à l'amour elle va malgré moi,
Je n'aimerai personne, ou n'aimerai que toi.
Ne crois pas qu'à tes vœux ton âge soit contraire ;
Ta jeunesse, berger, ne fut que trop légère :
Je te craindrois plus jeune, & trois lustres de moins,
Ne t'aideroient qu'à perdre auprès de moi tes soins :
Il faut dans un amant un cœur & de la tête,
Ou jamais on n'en fait une sûre conquête.
Pour moi si j'aime encore, je veux ma sûreté,
Et je crois la trouver dans la maturité.

J'aime de ton eſprit les qualités ſolides ;
Tu ſais tout ce qu'ont ſu nos plus ſages druïdes ;
Tu joins à leur ſavoir le ſavoir des neuf ſœurs ;
Et tu poſsède à fond la ſcience des mœurs :
S'il s'agit de fléchir le cœur d'une inhumaine,
Nul berger mieux que toi ne fait ſentir ſa peine :
Enfin les dieux t'ont fait exprès pour les amours,
Tu peux toujours aimer, on t'aimera toujours ;
Le temps ſur ton viſage a pu marquer ſes traces,
Mais tu n'es pas encore abandonné des graces.
Ne t'arrête donc plus par tant de vains égards ;
Cède à notre amitié, j'en prends tous les haſards.
Qu'aurois-tu dit Philène ?

PHILENE.

Hé qu'aurois-je pu dire ?
L'amour fait fuir le ſage, & l'amitié l'attire :
Je crois que, comme toi, je me ſerois rendu.

DAPHNIS.

Te ſerois-tu plutôt comme moi défendu ?
Inflexible à l'amour, à l'amitié fidèle,
Pendant un luſtre entier, j'ai pu voir cette belle.
Qu'elle étoit belle alors ! elle eût tenté les dieux ;
Elle avoit de Diane & la taille & les yeux ;
Elle avoit de Junon le port grave & modeſte,
Le ſourcil de Pallas, de Vénus tout le reſte.

PHILENE.

A Minerve, Daphnis, ce portrait fait affront,
Quoi ! n'aura-t-il rien d'elle ?

DAPHNIS.

Elle en aura le front;
Ne pense pas railler, si Minerve est savante,
Qui lui ressemble mieux ici bas qu'Amarante?
Amarante à l'esprit beau, vaste, pénétrant,
Et pour l'entretenir nul sujet n'est trop grand.
Minerve pour l'instruire eut si peu de réserve,
Qu'elle juge de tout comme feroit Minerve.
Ce berger enjoué, ce doux magicien,
Qui connoît tous les morts des vieux temps & du sien,
Et va jusqu'aux enfers pour évoquer les ombres,
Damon, pour se guider dans les royaumes sombres,
Consultoit Amarante, il suivoit ses avis,
Et se trouve fort bien de les avoir suivis.
Menalque, Lycidas, Palemon, & moi-même,
Nous n'estimons nos chants qu'autant qu'elle les aime;
Nous faisons sur son goût tout ce que nous faisons,
Et ne nous plaisons point, si nous ne lui plaisons.

PHILENE.

Avec ces qualités sans doute elle s'adore.

DAPHNIS.

Point du tout, son mérite est tout ce qu'elle ignore;
Du moins aux étrangers, elle sait le cacher,
Et laisse à ses amis le soin de le chercher.

PHILENE.

Dis-moi, n'est-elle point un peu capricieuse?

DAPHNIS.

Rien moins.

PHILENE.

Contrainte.

DAPHNIS.

Non.

PHILENE.

Pour le moins ſérieuſe?

DAPHNIS.

Aſſez, mais tête-à-tête elle a de l'enjouement,
Et n'ignore pas l'art de gagner un amant.

PHILENE.

Sa beauté, ſon eſprit, ſon humeur, tout m'emporte.
Et ſon ame? elle eſt belle.

DAPHNIS.

Elle eſt & grande & forte;
Elle ne connoît point le ſordide intérêt,
Et le bien qu'elle fait eſt le ſeul qui lui plaît.

PHILENE.

En fait-elle beaucoup?

DAPHNIS.

Quel bien peut-elle faire?
C'eſt de notre hameau la plus pauvre bergère.
Son troupeau s'eſt réduit à ſi peu de brebis,
Qu'à peine leurs toiſons la fourniſſent d'habits.
Cependant à donner ſon penchant eſt rapide;

Sa panetière pleine en moins de rien est vuide :
Et le bras le plus prompt, enfin se lasseroit
De la remplir autant qu'elle la vuideroit.

PHILENE.

Quel dommage, Daphnis ; qu'elle soit [illegible]able !

DAPHNIS.

Son sort n'a pas toujours été si déplorable,
Elle a tenu long-temps un assez grand troupeau.

PHILENE.

Qui l'a tant éclairci ?

DAPHNIS.

Le loup & le claveau,
Les sorciers,

PHILENE.

Que dis-tu ? qui cherche à la détruire ?

DAPHNIS.

Lycas & cent bergers faits comme lui pour nuire :
Des bords de la Durance il en vient tout exprès,
Tous bergers accomplis, à la probité près ;
Mais de plus grands malheurs exercent son courage ;
Elle en a tant qu'à peine en ai-je davantage ;
On diroit que le ciel travaille à l'éprouver,
Qu'il cherche un foible en elle, & ne le peut trouver.
Que ne puis-je souffrir, comme elle sans murmure,
Et ne point rendre aux dieux injure pour injure !
Mais je suis plus sensible, ou j'ai moins de vertu,
Ou mon cœur est usé d'avoir trop combattu.

PHILENE.

La charmante bergère, & l'aimable maîtresse !
Dieux ! vous feriez-vous tort d'en faire une déesse ?
Mais si parfaite enfin, si digne d'un autel,
Comment s'abaissa-t-elle à l'amour d'un mortel ?

DAPHNIS.

Que tu te plais, Philène, à me faire la guerre !
L'amour n'unit-il pas le ciel avec la terre ?
L'Aurore aime Céphale, & Vénus Adonis,
Diane Endymion, Amarante Daphnis.

PHILENE.

Comme ces beaux bergers on peut aimer sans honte ;
Et tu n'as tout au plus que trente ans de mécompte :
Mais encore apprends-moi comment ? sur ton retour ;
Tu pus, de l'amitié, l'amener à l'amour :

DAPHNIS.

Qu'on tire un grand secours d'un peu de jalousie,
Dès qu'une beauté fière en a l'ame saisie !
Ce qu'elle a négligé lui paroît un grand bien,
Et pour se l'assurer elle n'épargne rien :
Une jeune bergère, aussi folle que belle,
M'aime ou feint de m'aimer, je folâtre avec elle ;
Amarante la voit, & s'en met en courroux.
Quoi, dis-je, l'amitié fait-elle des jaloux ?
Oui, je ne puis souffrir un enjouement frivole,
Le bel amusement, pour Daphnis, qu'une folle,
Dit-elle ; va, berger, folâtre en d'autres lieux ;
Et si tu n'es pas sage évite au moins mes yeux.

Ne te ſouviens-t-il plus qu'après de longues fuites,
Mon amitié te plut au péril de ſes ſuites ?
Tu craignois de céder à quelqu'amant un jour,
Et craignois encor plus de céder à l'amour.
Tu m'oppoſois tes maux, ton âge, tes affaires,
Ma froideur, ta famille, & les bruits populaires.
Mais pour te raſſurer je te donnai ma foi,
De n'aimer jamais rien, ou de n'aimer que toi.
T'ai-je tenu parole ?... Hé qui s'en plaint, lui dis-je ;
A faire plus que toi, faut-il que je m'oblige :
J'entends que les devoirs ſoient égaux entre nous,
Dit-elle, le parti n'eſt-il pas aſſez doux.
Si tu ne m'aimes pas, n'aime rien de ta vie.
Un malheureux aimer, ah ! dis-je, quelle envie !
Je connois tes malheurs, & tu connois les miens ;
Les miens te font-ils peur ? je n'ai pas peur des tiens,
Reprit-elle : à ces mots ſes beaux yeux s'enflamèrent,
Et de ſon teint fleuri les couleurs s'animèrent ;
Je ſentis que l'amour aiguiſoit tous ſes traits,
Et la vis à mon gré plus belle que jamais.
D'une douce fureur mon ame fut atteinte ;
Mais la honte d'aimer me jetta dans la crainte ;
Je voulus maîtriſer cet amoureux tranſport,
Et pour ma liberté faire un dernier effort.
Tout ce que je t'ai dit, bergère, peut ſuffire.
Mais j'ai pourtant encore quelque choſe à te dire.
De quoi, dis-je, en m'aimant flattes-tu tes deſirs ?
Les peines de l'amour font-elles tes plaiſirs ?
De l'amour avec moi tu n'auras que les peines,
Mon ſort va m'entraîner dans des plages loingtaines ;
Ou s'il m'arrête ici, que je crains de malheurs !

Que je te coûterai de ſoupirs & de pleurs !
Cependant auſſi fier qu'en ma verte jeuneſſe,
Je prétendrai jouir de toute ta tendreſſe :
Plus fier que je ne fus avec un grand troupeau
Je te voudrois fidèle, & juſques au tombeau.
Pour un ſi grand projet, bergère, as-tu des forces ?
Si tu ne t'en ſens pas, porte ailleurs tes amorces ;
A mon âge un amour ne ſe fait excuſer,
Qu'autant que la raiſon le peut autoriſer :
Quand juſqu'à mon trépas on t'aura vu conſtante,
Qu'il fit bien, dira-t-on, d'aimer tant Amarante !
Qui blâma cet amour, le blâma ſans raiſon.
L'amour ſage eſt un fruit de l'arrière ſaiſon.
Si d'objets en objets on voit que ton cœur vole,
Le bel amuſement pour Daphnis qu'une fole !
Dira-t-on, ce berger parut avoir du cœur ;
Mais ſon dernier amour l'avoit perdu d'honneur.
Ce que tu crains, berger, c'eſt à moi de le craindre.
Mais puiſque tu le crains, c'eſt à moi de me plaindre.
Me connois-tu, dit-elle ? Un généreux dépit,
Dit le reſte, & dit plus qu'Amarante n'eût dit :
Il me fit rappeller ſes vertus & ſes charmes,
Et ſut dans un moment diſſiper mes alarmes.
Je demandai pardon, d'avoir tant chancellé,
Et de mille baiſers mon pardon fut ſcellé,
Je jurai ſur ſa bouche une amour éternelle,
Et j'ai vêcu depuis moins pour moi que pour elle.

PHILENE.

Il eſt d'autres devoirs dignes de t'occuper,
Et ton amour ſur eux ne doit rien uſurper.

DAPHNIS.

Je les remplirai tous, si je le puis Philène.

PHILENE.

Ou l'amitié d'Arcas n'est qu'une amitié vaine,
Ou tu les rempliras bientôt sous son appui;
Mais, dis-moi, quel homme est-ce? Et qu'attends-tu de lui?

DAPHNIS.

Je ne te peindrai point les traits de son visage,
Ses yeux vifs, son port libre, & son air doux, & sage,
Tu l'as vu, c'est assez, je te peins donc d'Arcas
Ce rare intérieur que tu ne connois pas:
Arcas a des vertus aux Bergers inconnues;
C'est un aigle pour nous qui pointe dans les nues;
Il a, comme les yeux, l'esprit vif & perçant;
Il est toujours tranquille, & toujours agissant;
Il est franc, mais discret; ménagé, mais honnête;
Nul ne fait mieux que lui les honneurs d'une fête;
Et quand pour ses amis il égorge un agneau,
C'est toujours le plus gras qui soit dans son troupeau;
Facile, dans ses mœurs, tout à tous il se donne;
Il ne se contraint point, & ne contraint personne;
S'il se contraint pourtant quelquefois par devoir,
C'est si bien qu'on a peine à s'en appercevoir;
Il est pour ses amis, plus qu'il ne paroît tendre;
Et quand il fait plaisir, il se plaît à surprendre;
Il donne de bon cœur ce qui dépend de lui,
Et jamais sans chagrin, ce qu'il obtient d'autrui;
Il aime le mérite, & cherche à le connoître;
Mais il ne s'y prend pas, dès qu'il le voit paroître;

Sûr que le plus brillant eſt toujours le plus faux ;
En tâtant les vertus, il ſonde les défauts :
Cependant il fait grace à l'humaine foibleſſe,
Et blâme ſeulement le crime & la baſſeſſe ;
Il a les abords froids, & pourtant gracieux ;
Il fait bien écouter, & répondre encore mieux ;
Mais qui tend à ſon cœur, quelqu'art qu'il ait pour plaire,
A des glaces à rompre & du chemin à faire.
S'il y peut parvenir, il eſt en ſûreté ;
Arcas aime ſans fard & ſans légereté ;
Il aime toutefois toujours moins qu'on ne l'aime ;
Et je doute ſouvent s'il s'aime aſſez lui-même ;
Les plaiſirs innocens ont pour lui des appas,
Mais s'ils ne s'offrent point, il ne les cherche pas :
Enfin réglé ſur tout, il n'a l'ame charmée
Que de ſa bergerie & de ſa renommée.

PHILENE.

Mais il t'aime ſans doute.

DAPHNIS.

Il le dit, je le crois ;
Et s'il ne m'aime pas, il ne tient pas à moi.
Mais il a beau m'aimer, j'en attends peu de choſe ;
Du cœur de mes amis la fortune diſpoſe ;
Tel voudroit me ſervir, qui s'épuiſe à vouloir,
Et ne veut plus enfin quand il vient à pouvoir.

PHILENE.

Qui n'eut point en naiſſant un aſtre favorable,
Avec mille vertus vit & meurt miſérable ;

On l'eſtime, on l'admire, on veut le poſſéder,
Mais on réſerve aux dieux la gloire de l'aider;
Pour lui tout devient dur, tout devient impoſſible,
Et le plus tendre cœur ceſſe d'être ſenſible.

DAPHNIS.

J'ai toujours éprouvé ce ſort capricieux,
J'en abſous mes amis, & j'en charge les dieux.

PHILENE.

Fais leur quartier, Daphnis, ils changeront peut-être;
Ces dieux juſqu'à préſent ont voulu te connoître.
Ils te traiteront mieux après t'avoir connu;
Mais crois-tu n'en avoir encore rien obtenu?
Ne comptes-tu pour rien l'amour d'une déeſſe?
Car, comme tu la peins, c'eſt ce qu'eſt ta maitreſſe?

DAPHNIS.

Ah! Philène, tu ris de mon entêtement;
Le portrait eſt ſuſpect, quand le peintre eſt amant:
Si pourtant ma bergère à ce portrait reſſemble,
Que dis-tu?

PHILENE.

Que les dieux vous ont dû mettre enſemble.
Vivez heureux amans, & parmi les plaiſirs,
Voyez couler vos ans, & croître vos deſirs.

DAPHNIS.

L'incommode railleur! viens la voir je te prie.

PHILENE.

Ah ce ſeroit trop loin pouſſer la raillerie;

Mais je ne raille point, & je t'estime heureux,
Si ton bonheur dépend d'un commerce amoureux.
Si tu dis vrai, Daphnis, à peine peux-tu vivre.
Vois donc à quels malheurs la passion te livre,
Préviens-les, fuis l'amour, épouse le travail,
Et par d'utiles soins rétablis ton bercail.

DAPHNIS.

A t'entendre on croiroit, qu'auprès de ma bergère,
La molle oisiveté m'endort sur la fougère :
Cependant tu me vois courir avec Arcas,
Et si ce berger veut, j'arrête ici mes pas;
S'il m'offre un coin de terre, & quelque paturage
Plein de son amitié, soigneux de son ménage,
Je paîtrai ses troupeaux, & je ferai si bien,
Qu'il me donnera lieu de paitre un jour le mien.
Alors près d'Amarante, amusant ma vieillesse,
J'unirai, comme un dieu, l'amour à la sagesse;
Et je ferai connoître aux bergers inconstans,
Que le parfait amour règne dans tous les tems.
Alors, à nous revoir j'inviterai Philène,
Et je l'appellerai sur les bords de la Seine;
Il viendra d'Amarante admirer les trésors;
Et de l'Arar peut-être il quittera les bords.

PHILENE.

Quand le Rhône & l'Arar ne joindront plus leurs ondes,
Que Cérès dans nos champs perdra ses tresses blondes;
Quand las d'aimer A...., Condrieu, Sillery,
Bacchus transportera son règne à Montlèry;
Et quand l'heureux mont d'or n'aura plus ni d'eaux claires,

Ni de fruits ſavoureux, ni de belles bergères ;
De la Seine avec toi j'irai revoir les bords,
Et de ton Amarante admirer les tréſors.
Depuis que je quittai notre orgueilleuſe ville,
Dans ces lieux fortunés, je vis toujours tranquille ;
J'ai chaſſé de mon cœur la fortune & l'amour,
Et je me ſuis défait de l'eſprit du retour.
Crois moi, ceſſe, Daphnis, d'errer à l'aventure,
Et viens jouir ici des biens de la nature.
Qu'Arcas fie à tes ſoins quelqu'un de ſes troupeaux,
Nous parquerons enſemble au pied de ces côteaux
Nous dormirons aux frais ſur ces rives fleuries ;
Et ſur le tendre émail de ces vertes prairies,
Nous fuirons le ſoleil dans ces ſombres forêts ;
La tourte & le ramier y fondront dans nos rêts :
Cependant, ſur la mouſſe étendus à notre aiſe,
Pour nous déſaltérer nous cueillerons la fraiſe :
Après, dans ces ruiſſeaux de coudres ombragés,
Nous jetterons la ligne, & de truites chargés,
Nous reviendrons chantant nos paſſions éteintes,
Et des jeunes bergers les peines & les plaintes.
Dis donc à ta patrie un éternel adieu,
Et remets ta déeſſe au ſoin de quelque dieu :
Daphnis, cette déeſſe occupe trop ton ame :
Tu verras quelque jour qu'elle deviendra femme.

DAPHNIS.

Philène, juſque-là je veux vivre content ;
Mais allons, il eſt tard, & ma bergère attend.

Les portraits des trois illuſtres perſonnes

que

que le lecteur reconnoîtra dans cet Eglogue, lui feront plaisir; l'amour dont effectivement Daphnis étoit épris pour son Amarante, l'a empêché de châtier quelques endroits qui en avoient besoin; le public jugera du reste.

Monsieur l'archevêque de L**, en mourant, étant visité par le gardien des capucins, demanda qui c'étoit; c'est, dit le gardien, le père ***, capucin, indigne. Si vous n'êtes pas digne d'être capucin, répondit M. l'archevêque, de quoi êtes vous donc digne?

Martin Chastelain, homme miraculeux, étoit de Warwich, petite ville de Flandre; il étoit aveugle-né, & cependant il faisoit des ouvrages au tour surprenans; il faisoit même les instrumens dont il avoit besoin pour son métier; il faisoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons; il les accordoit, & en jouoit passablement : On lui demandoit un jour ce qu'il desiroit le plus de voir, les couleurs, répondit-il, parce que je connois presque tout le reste au toucher; mais, lui repliqua-t-on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? Non, dit-il, j'aime mieux le toucher.

Cet aveugle me fait souvenir de celui à qui M. Rohaut vouloit faire comprendre ce que

c'étoit que la lumière. Cet illuſtre philoſophe s'épuiſoit, & ceux qui étoient avec lui, en beaux diſcours pour lui en donner une idée; ils n'en pouvoient venir à bout, quand ils les interrompit dans le milieu de leurs raiſonnemens. Attendez, dit-il, Meſſieurs, j'y ſuis, la lumière n'eſt-elle pas faite comme du ſucre?

Un cadet de famille ſe voyant par la coutume de ſon pays deſtitué des biens de la fortune, cherchoit inutilement à en acquérir par ſon mérite; rien ne lui réuſſiſſoit, & il paſſoit une vie fort triſte, pendant que ſon aîné jouiſſoit de tous les plaiſirs que l'abondance de biens peut procurer. La chaſſe étoit un de ceux qu'il prenoit le plus ſouvent. Un jour qu'il couroit un cerf, il s'échauffa de manière, que trouvant une fontaine d'eau très-vive, il en but plus qu'il ne devoit; & il mourut ſur le champ. L'on en fut avertir ſon cadet, qui arrivant ſur le lieu où tous les amis de ſon frère déploroient ſa funeſte aventure, dit: ah, fontaine! fontaine! que je te ſuis obligé! tu as guéri mon frère de la ſoif, & moi de la faim.

PLAN & dessein du Poëme allégorique & tragico-burlesque, intitulé LES COUCHES DE L'ACADÉMIE.

CHANT PREMIER.

CE poëme commence à l'ordinaire par la proposition de l'ouvrage, où l'auteur promet de raconter une des plus fameuses aventures de l'empire du Parnasse. Il vante d'abord les magnifiques promesses de l'académie de donner un dictionnaire le plus poli & le plus exact qu'on pourroit jamais souhaiter. Il ajoute que cette ambitieuse avoit prétendu se rendre l'unique souveraine du langage, & d'être seule propriétaire des mots; mais qu'une fausse-couche avoit renversé tous ses desseins. Ensuite il fait l'adresse de son poëme au roi, & après avoir comparé ce grand prince au soleil, & au Phœnix, parce que comme eux il est sans pareil, il fait voir que les titres d'unique & de souverain lui appartiennent par excellence, & que si sa modération n'avoit arrêté son bras, ses conquêtes l'auroit bientôt rendu le seul maître de

toute la terre. L'exorde ſe termine par cette invocation des muſes :

Pour traiter dignement cette noble matière,
Muſes, exaucez ma prière,
Obtenez-moi diſpenſe d'Apollon,
Maître abſolu des loix dans le ſacré vallon,
De cette règle qui renferme
Des poëmes pareils en un trop petit terme,
Dans l'eſpace d'un jour, ou tout au plus d'un an :
Car pour celui que je médite,
Selon que j'en ai fait le plan,
D'un ſiècle entier l'étendue eſt petite :
Il n'en faudra pas moins à ces rares eſprits,
Pour l'œuvre qu'ils ont entrepris.

L'auteur entame ſa matière, en diſant qu'il n'eſt pas nouveau que les puiſſances infernales ſe ſoient mêlées de traverſer les deſſeins des puiſſances céleſtes & terreſtres. Celui dont on entreprend le récit n'a pas manqué de cette marque qui le devoit rendre plus ſolemnel. On fait ici la deſcription de *Phylargirie* (1) la plus dangereuſe divinité de l'empire ténébreux, fille naturelle de Plutus, dieu des richeſſes. Quoiqu'elle fût déjà vieille & dégoûtante, il ne laiſſoit pas d'y avoir pluſieurs gens qui lui faiſoient la cour, trompés par des charmes ſecrets

(1) L'avarice.

qu'ils y reconnoissoient, & que les ames nobles n'y apperçoivent point. Entre ce grand nombre d'amans qui la recherchoient, se trouva un gras & téméraire mortel nommé Marmentier (1), qui ayant eu toute sa vie un goût dépravé en amour, parce qu'il l'avoit réservé tout entier pour les sausses, lui déclara enfin la passion extraordinaire qu'il avoit pour elle. Il eut sujet de se plaindre des mauvais traitemens qu'il en reçut d'abord; car elle jugeoit à son ventre boursoufflé que c'étoit un goinfre & un dissipateur, qui avaleroit en peu de temps tout son patrimoine; mais les enquêtes qu'elles fit de sa manière de vivre, la détrompèrent bientôt de cette fausse opinion, car elle apprit que cette haute graisse qu'il étaloit en parade, n'étoit composée que de l'écume des marmites d'autrui, & que c'étoit un parasite expert, qui lui feroit plus de leçons d'économie qu'il n'en avoit appris dans Xénophon. Son épargne alloit à tel excès, qu'il n'avoit jamais fait profusion que de paroles & d'injures. Elle apprit aussi que sa table étoit pucelle, & n'avoit jamais été souillée par l'approche d'aucun étranger, non plus que le lit de la plus chaste matrône. Il avoit une telle aversion à faire du bien à qui que ce soit,

(1) Charpentier, de l'Académie françoise.

qu'il en avoit contracté une miſanthropie paſſive, c'eſt-à-dire, qu'il avoit attiré ſur lui une haine univerſelle. On fait ici la deſcription du logis où il devoit recevoir ſa maîtreſſe. Il étoit ruineux & en péril imminent; tous les murs étoient crevaſſés, & les poutres ne portoient que ſur des étais. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'eſt que Borée y avoit pris poſſeſſion de la cuiſine, où il préſidoit, comme le principal des dieux Pénates de la maiſon; car il n'y avoit rien de plus froid que l'âtre. Tous ſes meubles n'avoient rien de conſidérable que leur antiquité, qui les rendoit boîteux & vermoulus; ſon cabinet même n'étoit garni que de livres donnés ou frippés, où ils trouvoient un aſyle qui les mettoit à l'abri de l'emprunt. Enfin le mariage fut célébré avec les cérémonies convenables à l'humeur de l'une & de l'autre des parties. Ces deux amans ne furent pas plutôt en ménage qu'ils ſongèrent à faire valoir leur talent. Phylargirie donna avis à ſon époux qu'il falloit renouveller connoiſſance avec la déeſſe *Monopole*, parce que s'il avoit lié une étroite amitié avec elle, il feroit bientôt fortune. Elle l'aſſura qu'elle étoit ſa proche parente & qu'elles venoient de la même ſouche & origine. Mais comme les gens nouvellement enrichis méconnoiſſent leurs parens qui ſont demeurés dans l'obſcurité, Phylargirie qui n'a-

voit guère d'habitude qu'avec des gens pauvres & retirés, lui avoua qu'elle n'oſoit prendre la liberté de l'aller voir, ſans être introduite par quelque hardi & beau parleur qui lui feroit ſon compliment. Marmentier ſe chargea volontiers de nouer amitié avec la déeſſe, parce qu'il étoit ingénieux ſur ce qui regarde l'intérêt, & qu'il avoit un avis à lui donner pour augmenter ſon domaine. Il réſolut donc de partir au plus tôt, & pour faire ce voyage, il mit un équipage ſur pied, qui étoit plus extraordinaire que magnifique, dont on fait cette deſcription :

Deux modeſtes chevaux, vénérables par l'âge,
Contens chacun d'un œil, qui font ſon attelage,
Rendus par leur maigreur le rebut d'un haras,
Ont l'encolure encore pareille à des bœufs gras;
Leurs jambes d'éléphant, d'ailleurs fort bien nourries,
Par la chûte des eaux ſont à demi-pourries;
Leurs côtes, qu'on compte aiſément,
Sont de bas-reliefs faits naturellement,
Malgré les flancs pouſſifs qui battent aux deux roſſes,
On les voit au timon du doyen des carroſſes,
Conſtruit ſur le patron d'un fiacre décrépit,
Qui, pour rouler encore, ſemble avoir du répit;
Sur ſes panneaux uſés un reſte de peinture
Donne quelque ſoupçon qu'il fut jadis doré,
Et maintenant ſa garniture
N'eſt plus qu'un velours ras, autrefois figuré :

Enfin avec tous ses bandages,
Ses boutons & ses assemblages,
Disloqués, mal joints ou cassés,
Et ses essieux jamais graissés,
Cette machine surannée
Ne fait pas moins de bruit qu'un char de Salmonée. (1)

L'avide Marmentier se mit donc en chemin, & fit tant par ses journées, qu'il arriva à la porte du château de la déesse *Monopole*. On en fait ici la description. Il est bâti sur le sommet d'un rocher très-dur ; on n'y aborde que par des rampes âpres & raboteuses; on y trouve plusieurs cancres qui, en grimpant, tâchent d'arriver jusqu'à la cime ; mais ils ont grande difficulté d'y parvenir, car la plupart sont culbutés en chemin par des suisses inexorables, plus dangereux que des cerbères qui en défendent l'entrée.

Marmentier y fut reçu à portes ouvertes, parce que les gardes jugèrent à son embonpoint extraordinaire, que c'étoit un des milords favoris de la déesse. Il admira, en passant par les basses-cours, le grand nombre d'ateliers &

(1) Salmonée étoit un roi d'Elide, que Virgile d'écrit souffrant de cruels supplices aux enfers, pour s'être voulu attribuer les honneurs divins, en contrefaisant le tonnerre par le moyen d'un chariot d'airain qui faisoit grand buit en roulant.

d'ouvriers deſtinés à pluſieurs ſortes de manufactures, où un grand peuple de miſérables travailloit à la manière des eſclaves, pour fournir au luxe & aux folles dépenſes du palais. Il s'étonna de les voir tous ſi maigres & ſi décharnés; mais on lui fit entendre que de leur ſang & de leur graiſſe ſe formoient ces triples mentons & ces ventres arrondis, que les courtiſans du pays avoient fait venir à la mode. La grandeur des appartemens & les meubles exquis ne le ſurprirent point, parce qu'il ſavoit que la magnificence étoit ordinaire aux gens élevés en cette cour-là.

La déeſſe étoit aſſiſe ſur un ſiége élevé, comme un trône, au milieu de ſon alcove, & avoit à ſes côtés l'envie & la jalouſie, deux de ſes principales confidentes. Marmentier fut introduit à ſon audience par ſon maître des cérémonies appellé *Doriphore* ou *donneur d'avis*. L'orateur Ventripotent voulut d'abord s'efforcer de lui faire la révérence par une profonde inclination de tête & de corps; mais les trois étages de ſon menton & la panne épaiſſe & ferme de ſon ventre ne laiſſoient pas aſſez d'eſpace & de jeu pour y faire de nouveaux plis: de ſorte qu'il ne put s'humilier devant elle qu'en fléchiſſant les genoux en arrière, comme font ceux qui ſe veulent accroupir. Il auroit bien voulu

changer ſon grec en hébreu, pour lui faire une harangue juive qui auroit été d'un ſtyle convenable à la matière qu'il vouloit propoſer; mais ayant fait réflexion qu'elle n'avoit jamais étudié, il ſe crut obligé de la haranguer en ſa langue maternelle en ces termes:

Grande divinité, ſi mes vœux ſont ſuivis,
Je pouſſerai plus loin, dans l'ardeur qui m'inſpire,
Les frontières de votre empire,
Que ne firent jamais tous vos donneurs d'avis.
J'ai découvert pour vous un nouveau monde,
Un riche Pérou, mais ſacré,
Où vos ſujets n'ont jamais pénétré:
Que ſi votre faveur aujourd'hui me ſeconde,
Je me fais fort en peu de mois
D'y faire révérer vos loix.
C'eſt un vaſte pays que la Littérature
Où l'on ne vit jamais téméraire mortel,
Pour vous ériger un autel,
Eſſayer d'établir quelque manufacture.
Si jamais les auteurs ſe font vos courtiſans,
Si vous leur inſpirez l'eſprit des artiſans,
S'ils ſont ſeuls des dictionnaires,
Des croix-de-par-Dieu, des Grammaires,
Ne fut-ce que des almanachs,
Vos ſujets deviendront des Créſus, des Midas.
S'ils y joignent encore l'éloquence & l'hiſtoire,
Et ces ouvrages où l'encens
Se débite aux dépens des filles de mémoire,
Aux ambitieux & puiſſans,

Quel amas feront-ils, & d'argent & de gloire ?
A ce grand harangueur la ducheſſe applaudit
Par un ſigne de tête, & puis lui répondit :
Quoique vous me parliez de gloire & de ſcience,
Langage en ma cour inconnu,
Vous ſoyez le très-bien venu,
Vous ſentirez l'effet de ma reconnoiſſance.
Je ne connois que l'intérêt,
C'eſt le ſeul argent qui me plaît,
Du lieu d'où je viens, je ne fais point d'enquête,
Quand on m'offre un gain apparent,
Qu'on le trouve ſordide, ou qu'on le trouve honnête,
Son titre m'eſt indifférent.
Il ſuffit ; j'entreprends cette riche conquête,
Et promets de pouſſer cette entrepriſe à bout,
Car je ſais qu'aujourd'hui l'on trafique de tout.

La déeſſe auſſi-tôt commanda à *Grippeſou*, ſon grand écuyer, de lui tenir ſon équipage prêt pour partir. Elle retint ce nouvel hôte à manger ; car cette déeſſe s'humaniſe ſouvent, à cauſe du grand commerce qu'elle a avec les hommes. Il ne ſe le fit pas dire deux fois. Il ſe mit au milieu de la table, pour atteindre à tous les plats plus facilement, comme à une place qui lui étoit propre & affectée. Il l'a a[illegible] quiſe à la rougeur de ſon front, & le plus ha[illegible] piqueur d'eſcabelle ne l'en a jamais pu dépo[illegible] der. Il s'aquitta fort bien du devoir de b[illegible]

mangeur & de bon buveur. Il avoit en lui-même quelque chagrin d'avoir tant de graisse dans le ventre, car elles occupoient une place qu'il auroit bien mieux aimé remplir de bons morceaux. Il souhaitoit aussi d'avoir un cou de grue, comme firent autrefois Philoxènus & Melanthius, afin de boire à plus longs traits; & sur-tout il envioit le bonheur de Janus, qui, avec ses deux bouches, pouvoit travailler en même-temps à deux bureaux, comme fait l'académie; & quand il fut bien rempli, il accusoit la nature de n'avoir pas donné aux hommes quatre ventricules, ou estomacs, puisqu'elle a bien accordé ce privilége aux bœufs & aux autres animaux qui ruminent. Cependant *Grippesou* avoit attelé six harpies aux char de campagne de la déesse. Il avoit choisi dans sa grande écurie, qu'on nomme chicane, celles de la belle taille, qui avoient les serres les plus fortes & le vol le plus rapide. Elles avoient chacune leurs noms, aussi bien que les chevaux du soleil; celles-ci se nommoient, la *Rolette*, la *Rousselette*, la *Guyonnette*, la *Guerinette*, la *Hodette*, & la *Hoguette*. La déesse monta enfin dans son char avec cet équipage volant, & fit mettre Marmentier auprès du cocher pour lui servir de guide. Ils traversèrent cet espace immense de mers & de terres qui séparent la gloire de l'intérêt. Ils arrivèrent

enfin à bon port dans le pays latin, & descendirent chez un riche libraire associé de Marmentier, qui étoit une des meilleures auberges du pays. Cet hôte leur fit fort bonne chère aux dépens de plusieurs pauvres auteurs, dont il avoit tiré toute la substance, en les faisant passer sous plusieurs pressoirs destinés à cet usage.

SECOND CHANT.

UN des plus ardens souhaits de Marmentier auroit été de faire entrer la déesse en pleine assemblée de l'académie, & de lui faire faire une magnifique réception; mais il crut impossible de faire réussir son dessein, parce que plusieurs des membres de ce corps étoient sages & désintéressés, avoient une grande aversion pour tout monopole, & étoient persuadés que si elle mettoit jamais le pied dans le pays, il seroit entièrement désolé. Il avoit essayé de se rendre maître de tout le corps, se fiant sur la force de sa gueule ferrée & de son infatigable poulmon; mais tout son bruit n'avoit fait qu'écarter quelques illustres pacifiques, qui par dégoût s'en étoient retirés. Les morsures de ses dents ve-

nimeuſes en avoient intimidé quelques autres; car, en effet, il s'étoit rendu ſi redoutable, que ſa fougue impétueuſe, jointe à l'épaiſſeur de ſon lard, le faiſoient reſſembler aſſez bien à un dangereux ſanglier, à la réſerve qu'il n'auroit jamais eu le courage de bleſſer le bel Adonis. Cependant il y reſtoit encore aſſez de gens capables de réſiſter à ſa tyrannie, qui lui auroient fait recevoir un affront, s'il avoit perſiſté en l'entrepriſe qu'il avoit conçue. C'eſt pourquoi il jugea plus à propos de faire cette réception *incognito* en une petite aſſemblée, où il n'y auroit que des gens de ſa cabale, qui étoient diſtingués des vrais illuſtres par le nom de Jetonniers qui leur eſt demeuré dans le monde. Elle fut donc reçue ſans bruit par cette petite troupe de gens affidés, qui la régalèrent de ſonnets, de madrigaux, & autres menues denrées dont ils trafiquoient. A peine fut-elle aſſiſe dans le fauteuil qu'on lui avoit préparé, (c'eſt la ſeule place de diſtinction qu'on y trouve) que ceux qui attendoient ſa venue avec impatience, vinrent à l'adoration & lui offrirent leurs placets.

Taliſman (1) ſe préſenta le premier & lui fit ainſi ſa prière :

(1) L'abbé Tallemant.

Déesse, unique objet des ardeurs que je sens,
A qui tous mes aïeux ont voué leur encens,
Vous savez qu'animé d'un véritable zèle,
Pour me lier à vous d'une chaîne éternelle,
Et quittant le parti des ingrates neuf sœurs,
A beaux deniers comptans j'achetai vos faveurs.
Des inscriptions & devises
Vous m'avez fait l'arbitre & le surintendant;
Il est vrai qu'à moi seul vous les avez permises,
Mais à d'autres honneurs ma passion prétend.
Afin de rendre plus complètes
Les graces que vous m'avez faites,
Accordez-moi le don que si-tôt qu'une fois,
Dans le palais du plus puissant des rois,
Leur bonheur les aura placées,
Elles ne soient point effacées.

Marmentier ne souffrit pas qu'on lui accordât sa demande, sinon à la charge que Talisman ne pourroit prendre que la qualité de deviseur subalterne, parce qu'il vouloit obtenir pour lui celle de juge supérieur & de réformateur; mais il lui arriva la même chose qu'à la Sibylle, qui, en obtenant d'Apollon le don d'une longue vie, oublia d'y faire joindre celle d'une continuelle jeunesse; car il ne s'avisa pas de se faire donner la qualité de juge en dernier ressort. Il ne prévit pas, tant il étoit vain, qu'il auroit bientôt un tribunal souverain qui réformeroit sa réforme.

A peine a-t-il fini que les deux albigeois,
Unis, non d'amitié, mais d'intérêt comique,
Pour faire leur humble supplique,
Se présentèrent à la fois.
Divinité du monopole,
(Dit Labboyer (2)) qui portoit la parole)
Puisque vos bontés aujourd'hui
Veulent bien se mêler des affaires des muses,
Sachez que du théâtre elles vont être excluses,
Si vous ne leur prêtez un favorable appui.
Nous voyons qu'une indigne race
S'est, depuis quelque temps introduite au parnasse;
Un malotru comédien
A peine sur la scène a-t-il osé paroître,
Que de tout le théâtre il se veut rendre maître;
Il nous vient [illegible] notre bien,
Et fait en rival téméraire,
Effrontément des vers tels que j'en pourrois faire,
Moi qui suis grand poëte & théologien.
Autrefois ces messieurs payoient bien nos ouvrages,
Ou quand ils en croyoient le succès incertain,
Ils nous donnoient deux parts dans leur sordide gain,
Heureux, si nous étions maintenant à leurs gages!
J'ai cependant vingt pièces d'arrérages,
Qui me demeurent sur les bras;
Voilà Maucler (1) mon camarade,
Qui de même mal est malade,
Et qui se trouve en pareil embarras.

---

(1) Boyer.
(2) Leclerc.

Quand nous nous prosternons aux pieds de ces ingrats,
Pour choisir les plus supportables,
Nous trouvons des gens sourds, tigres, inexorables,
Jusqu'à nous refuser un misérable jour
Des plus chauds de la canicule,
Et dangereux à faire une pièce de four: (1)
Est-il rien de plus ridicule?
Secourez donc vos humbles serviteurs,
Qui réclament tous deux votre bonne justice,
Venez, grande déesse, y mettre la police;
Si vous leur accordez d'être seuls les acteurs,
Accordez-nous aussi d'être les seuls auteurs.
Dès que nous porterons vos heureuses livrées,
Nous roulerons comme eux des calèches dorées,
Et nous nous donnerons des airs,
De marquis & de ducs & pairs.

Ces misérables auteurs conjurèrent aussi la déesse d'insérer une clause dans leur privilége, sans laquelle il leur seroit inutile; à savoir, que défenses seroient faites aux mousquetaires & à tous autres d'user de sifflets & de faire des huées à la représentation de leurs pièces.

Alvarade (2) vint aussi présenter un

---

(1) Les comédiens appellent faire un four, lorsqu'ils sont obligés de rendre l'argent à ceux qui sont venus en si petit nombre, qu'il ne suffit pas pour payer les frais de la représentation.

(2) Benserade.

placet, afin d'être le ſeul qui pourroit faire des rondeaux & des bouts rimés, parce qu'il les voyoit venir à la mode, & qu'on propoſoit des prix à ceux qui feroient les moins mauvais. Il vouloit qu'on y commît les airs & les vers de Balet, pour empêcher que les laquais ne ſe miſſent en poſſeſſion d'en faire, puiſqu'on ſavoit qu'un cocher s'étoit rendu maître des chanſons du pont-neuf. Il ajouta qu'il avoit fait une grande proviſion de pointes, d'équivoques & d'alluſions, qui fourniroient aſſez de matériaux pour établir une manufacture de rebus, ſi on lui en vouloit donner la direction.

Le bon-homme Roupiat (1) ſe vanta d'avoir une penſée fort ſingulière qu'il mettroit à exécution, pourvu qu'on lui permît, excluſivement à tous autres, de faire un dictionnaire par images; car il aſſura qu'il s'étoit fort bien trouvé de conſulter des eſtampes qui avoient au bas leur explication, pour apprendre la nature des mots qu'il ne ſavoit pas, que ce livre ſeroit fort utile à ceux qui n'aiment pas le travail, & ſur-tout aux enfans de condition qui ne feuillètent les livres que pour en voir les figures qui apprendroient par ce moyen les langues en jouant.

(1) Doujat.

La Quintaine (1) se vanta aussi d'avoir un génie particulier qu'il ne falloit pas laisser demeurer oisif. Il dit qu'il lui avoit été inspiré par une grisette, fille de chambre d'une des muses qu'on avoit chassée du Parnasse pour son libertinage & sa débauche. Elle lui avoit appris l'art d'envelopper les ordures en les habillant de gaze, de toiles de soye & d'autres étoffes à claires voyes, propres à couvrir leur nudité dégoûtante (2). En telle sorte néanmoins que ces voiles légers ne leur empêchoient pas de donner de l'horreur aux prudes & de l'amour aux coquettes. Il demandoit seulement à la Déesse une sauve-garde, pour être à l'abri de la sévérité des magistrats de police, étant sûr que plus son livre seroit dangereux, & plustôt il seroit débité.

Enfin Marmentier proposa au nom de l'assemblée, dont il se faisoit le Syndic de son autorité privée, de lui faire obtenir un privilège exclusif pour l'impression de tous les ouvrages auxquels elle se voudroit appliquer, dont les quatre premiers étoient un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique & une poétique. C'étoient, pour ainsi dire, les quatre élémens des humanités. Mais ayant prévu qu'il lui

---

(1) Lafontaine. (2) Allusion à ses contes.

tailloit de la beſogne pour pluſieurs ſiècles, à cauſe de la lenteur de ſon travail, il reſtraignit ſa demande au privilège excluſif du dictionnaire. Il croyoit que ce livre ſeroit à l'uſage de toutes ſortes de perſonnes, depuis la beurrière juſqu'au plus grand orateur, que ſes abrégés, ſupplémens & commentaires le multiplieroient à l'infini ; qu'il devoit peupler toutes les bibliothèques de la terre. Son imagination ne pouvoit aller aſſez loin pour concevoir les grands tréſors qui proviendroient d'un ſi bel ouvrage. Il croyoit auſſi que quelque ingrat que fût un libraire à qui il en procureroit l'impreſſion, il ne lui pourroit pas dénier l'aſſociation à la moitié du profit; c'étoit l'unique fin qui l'avoit porté à faire cette intrigue. La Déeſſe ſe chargea de tous les autres placets, pour y répondre par l'avis de ſon conſeil; & à l'égard de celui qui regardoit l'académie en général qui étoit le plus important, elle témoigna la difficulté qu'elle trouvoit à le faire réuſſir, à cauſe de l'eſprit pénétrant & de la vigilance des perſonnes de l'autorité deſquelles on avoit beſoin, pour en rendre les lettres authentiques. Elle tint un conſeil ſecret avec Marmentier pour aviſer aux artifices dont ils ſe ſerviroient pour les ſurprendre. Là il fut conclu qu'ils imploreroient le ſecours du dieu

Morphée, que la Déeſſe dit être un de ſes meilleurs amis, & qui étoit le ſeul propre à faire réuſſir cette affaire. Pour cet effet elle ſe mit en chemin dès le jour ſuivant, afin de l'aller trouver dans ſon palais. A l'égard de Marmentier, il trouva quelque excuſe pour ſe diſpenſer de l'accompagner en ce voyage, n'étant point tenté d'aller dans un pays où il ſavoit que les ſoupes ne valoient rien, & où on mâchoit toujours à vuide; car il s'étoit toujours récrié contre ce proverbe, qui dort, dîne.

TROISIEME CHANT.

ON voit ici la deſcription du palais de *Morphée*, qui eſt bâti ſuperbement dans une profonde valée au milieu d'une forêt très-obſcure, où n'entre jamais le ſoleil. On n'y arrive que par de petits ſentiers; car le ſilence qui commande dans le château a eu ſoin d'en éloigner tous les chemins de charroi, les forges, les martinets, les halles & les cohues de juſtice, en un mot tout ce qui pourroit troubler la perpétuelle tranquillité qui règne en ce paiſible ſéjour. On n'y entend autre bruit que celui de

quelques ruiſſeaux qui coulent lentement ſur le gravier pour ſe rendre au fleuve de l'Oubli, qui ſervent à provoquer le ſommeil, plutôt qu'à l'interrompre; à peine y entend-on les ſouris trotter, & on n'y réveille jamais le chat qui dort: tout le peuple y eſt chauſſé en pantouffles de natte, ou de feutre; les chapeaux & les turbans y ſont changés en bonnets de nuit. Le peuple y eſt fort modeſte & diſcret; les plus grands brailleurs ni parlent qu'à la laconique, à bâtons rompus & en galimatias; les appartemens du château ſont magnifiques & ſurpaſſent ou du moins égalent l'imagination. Leurs principaux meubles ſont des lits de parade, des lits d'ange, des lits de ſalle, des lits de repos, des lits de plumes, le tout garni de matelas molets & d'oreillers de fin duvet. Il y a auſſi de grands fauteuils & des chaiſes de commodité pour les paſſagers qui y veulent faire peu de ſéjour. Les jardins y ſont agréables & ſpacieux, les parterres remplis de fleurs de pavots ſimples & doubles, de ciguë & d'autres plantes (1) narcotiques. Le bois en eſt fort touffu, planté d'iſs, de cyprés, de frênes & autres arbres ſoporifiques. Il eſt coupé par de belles allées pour la promenade des

(1) C'eſt-à-dire, qui ſont dormir.

Somnanbules (1), avec des tapis verds terminés par des lits de gazon dont l'herbe molle invite à ſe repoſer & à goûter les délices du lieu. Le jardinier qui en a le ſoin eſt un endormeur de mulots. Les animaux de la baſſe-cour conviennent au génie du maître; on n'y entend ni chevaux hennir, ni chiens abboyer; elle eſt ſeulement garnie de loirs, de marmottes & de vieux cochons bien gras & bien ſaouls; les valets commis à leur garde ſont de gros ruſtres & payſans, qui, tout étendus ſur le pavé, y dorment à la tâche, & font plus de beſogne en ſix heures qu'un noble obéré en quinze jours. Cette baſſe-cour eſt bâtie en cloître, c'eſt-à-dire, eſt environnée tout autour de longs bâtimens, qu'on appelle dortoirs, avec des réfectoirs tous joignant, où l'on régale les hôtes qui y viennent en pélerinage de tous cotés. Ces pélerins ſont des gens inquiets & mélancoliques, des nobles mal-aiſés, des plaideurs appellans, des commis accablés d'affaires, & ſur-tout des malades de goutte & de migraine, qui viennent faire leurs offrandes à la divinité du lieu pour en obtenir quelque ſoulagement dans leurs afflictions & leurs douleurs. De tous les hôtes qui y arrivent on n'y en ſouffre de bien

(1) C'eſt-à-dire, qui marche tout endormi.

éveillés, que le petit Cupidon, car il a toujours la puce à l'oreille, & ce fut là où on lui donna premiérement le nom de Songe-malice; c'eſt un petit traître qui ſe met en embuſcade dans les plus beaux yeux qu'il trouve, d'où il décoche des traits dangereux qui cauſent des bleſſures ſouvent mortelles, faute d'être bien panſées: mais comme il n'a jamais deſſein de cauſer du mal à celui qui l'a logé dans ſon cœur, quand il voit que ſon malade eſt menacé d'un ſommeil de fer, dont on ne ſe réveille jamais, il va lui-même dans le palais de Morphée lui chercher une bonne priſe de ſonges & de viſions, & c'eſt le meilleur appareil qu'il puiſſe mettre ſur ſa plaie; car alors toutes les cruautés & les langueurs s'évanouiſſent & ſont converties en d'agréables convulſions, qui lui font reſſentir tous les innocens plaiſirs qu'il peut s'imaginer.

Dans un avant-corps, où eſt le grand portail, on voit une groſſe tour ſervant de priſon; là on a enfermé ſoigneuſement le *réveille-matin*, & au-deſſous il y a des cachots noirs, étroits & incommodes comme ceux que les geoliers des priſons ordinaires appellent méſaiſes, où on garde à vue les *inſomnies* les plus grandes ennemies de l'état. On y voit aux environs

les coqs matineux & indiſcrets, exécutés à mort comme perturbateurs du repos public.

Le capitaine de la porte s'appelle *Aſſoupiſſement*. Il a ſous lui quantité de gardes nommés *Bâilleurs*, fort attachés au ſervice du ſommeil, qui, pour faire meilleure garde, ſont poſtés vis-à-vis les uns des autres ; car ils ont cela de propre, que dès qu'ils ſe regardent ils ſe mettent en action, & quand ils ſont contraint de prendre quelque repos, ils ne font que ſommeiller & dorment comme les lièvres, les yeux ouverts. La garde-folle ou la plus avancée eſt compoſée de vieux jaloux, poſtés en vedette dans les lieux les plus éloignés, qui font ſi bon guet, qu'on ne les trouve jamais endormis. Ils empêchent les aventuriers nocturnes de venir troubler le repos du palais ; ils s'en éloignent volontairement, à cauſe qu'ils n'oſent regarder en face le dieu qui y commande. Dans le plus bel appartement, Morphée repoſe ſur un lit en forme de trône, dont le bois eſt d'ébène, auſſi bien que l'eſtrade, l'alcove & tout le lambris de la chambre. Son règne eſt ſi paiſible, qu'il n'a jamais de bruit avec perſonne ; il eſt pourtant ſi redouté, que pas un être mortel n'oſe déſobéir à ſes loix ; & il a tellement partagé l'empire du monde, qu'il roule avec le ſoleil ; en

telle ſorte, que l'un commande de jour & l'autre de nuit. Il eſt ſi bienfaiſant à ſes ſujets, qu'il n'y en a pas un qui n'ait part à ſes faveurs, une fois du moins en vingt-quatre heures. Ses courtiſans ont un teint fleuri & vermeil ; ils ſont amis de la joie & des plaiſirs, & ennemis du travail, des ſoins & des affaires. Les dames du palais, ſont *Pareſſe*, *Négligence* & *Délicateſſe*, qui ont de grandes complaiſances pour ſa majeſté dormeuſe ; mais les deux principales favorites ſont, d'un côté, *Fainéantiſe*, & de l'autre, *Graſſe-matinée*, qui a enſeigné aux hommes de faire du lard. Celle-ci s'eſt réfugiée en cette cour pour fuir la perſécution de l'aurore, ſa ſœur aînée, avec laquelle elle eſt ſi mal, qu'elle ne peut ni la voir ni la ſouffrir.

Les principaux officiers de la chambre, ſont les muſiciens, joueurs de manicordions, de flûtes douces, de violes, de harpes & de luths, qui ne ſouffrent point dans leur compagnie de violons, de trompettes ni de hautbois, afin de faire une ſymphonie plus endormante, & ils affectent toujours de jouer la même chanſon, grande adreſſe pour faire ſuccomber au ſommeil les gens les plus inquiets.

Quand la déeſſe eut fait ſavoir ſon arrivée au château, le maître des cérémonies, qui s'appelloit *Guillot le Songeur*, alla au-devant d'elle

pour la recevoir selon sa qualité. Il la fit passer par une grande salle voisine de l'office, où elle témoigna sentir quelque defaillance de cœur, à cause de la fatigue de son voyage. Aussi-tôt il fit venir de la sommellerie quelques rafraîchissemens que lui présenta l'officier appellé *Somnifère*. Les liqueurs étoient des vins fumeux & enivrant, comme des muscats & des auvernats; Les pastilles & confitures étoient composées d'opium, de laudanum & de pommes de mandragore; elle tâta des unes & des autres, qui ne firent pas sur elle l'effet accoutumé. Ensuite il la mena dans la bibliothèque, dont la garde étoit de la famille des *Talismans*, qui lui fit voir de longs poëmes épiques, de fades panégyriques, des sermons & des plaidoyers de relevée, des méditations & rêveries de philosophes & mathématiciens, les livres d'Artémidore & autres visionnaires, qui ont prétendu réduire en art l'interprétation des songes, ce qui les a rendus aussi ridicules que les songeurs mêmes : il lui montra aussi de longues tablettes, où étoient rangés les contes à dormir debout. Tous ces livres étoient composés suivant le génie du maître, & ils lui servoient de restaurans, lorsque son repos étoit interrompu ou déréglé. On respiroit en ce lieu un air si assoupissant, qu'il étoit capable de faire cesser

l'action de la vigilance même. La déesse ne put résister à la violente opération d'un manuscrit, que Talisman lui dit être de sa façon, qu'il l'obligea d'écouter. C'étoit un éloge si ennuyeux, que la déesse succomba sous l'effort d'un si puissant charme. Elle tomba de son haut, comme si elle eût été attaquée d'épilepsie, ou du mal caduc. Par bonheur ce fut sur un petit lit de camp (car il y en avoit plusieurs rangés au milieu de ce vaisseau, de même qu'on voit des pupitres disposés dans les autres lieux de cette nature.) Ce fut alors que le guide laissa reposer le corps de la déesse, & se contenta de faire promener son imagination dans la galerie, pour lui montrer les rares peintures qu'on y admiroit; aussi bien c'étoit la seule de ses facultés qui prenoit goût à ces choses-là. Ces peintures, au reste, étoient faites tout autrement que celles des tableaux ordinaires. Il n'y avoit point de couleurs fixes & permanentes, dont on se sert dans les autres pays, elles étoient formées de petits atomes, ou corps aériens, comme les sels volatils des chimistes qui étoient en perpétuel mouvement & paroissoient animés, de sorte qu'ils représentoient successivement des histoires entières avec des paroles, des gestes & des actions convenables, aussi bien qu'auroit pu faire le meilleur historien ou déclamateur. Ainsi on

n'avoit qu'à tirer le rideau, toutes ces figures disparoissoient, comme si on eût passé l'éponge par-dessus, & il en paroissoit aussi-tôt de nouvelles en leurs places. Cela ne doit pas sembler plus étrange que ce qui arrive sans cesse dans l'action de notre vue & de notre conception, où de petits atomes de lumière peignent à tout moment au fonds de notre rétine & de notre ame de nouvelles idées & représentations qui s'effacent les unes les autres, & qui font de plus vives expressions que les tableaux les plus délicatement touchés.

Le guide s'arrêta dans le vestibule, où il fit d'abord remarquer plusieurs raretés. On y avoit représenté des satyres, des centaures, des coquesigrues, des hyppogriffes, des dragons, des sphinx, des sirènes, un phénix & mille autres chimères qui n'avoient jamais été dessinées d'après nature, mais tracées par des caprices plus étranges que ceux de Calot & autres peintres burlesques, qui se sont divertis à faire des portraits chargés & des figures extravagantes. Morphée, qui étoit curieux des nouveautés de ce genre, en recevoit tous les jours une infinité, que des poëtes & des rêveurs lui apportoient en présent.

On voyoit ici plusieurs représentations de la vie de l'homme. Elle étoit peinte avec des ailes

étendues, qui témoignoient qu'elle passoit avec un vol si rapide, qu'on avoit raison de dire que ce n'étoit qu'un songe.. On la voyoit en tous ses âges & avec ses différentes passions toujours accompagnée de tant de misères & d'infirmités, qu'on s'étonnoit avec raison du grand attachement qu'y avoient les aveugles mortels. Dans un cartouche au-dessous, on voyoit un torrent, un vent & une ombre avec ces inscriptions (1) *Et velut unda fugit ; & velut aura fugit ; & velut umbra fugit.* On voyoit dans un autre tableau les divers effets de la fortune, ayant à sa suite des richesses, des grandeurs & des triomphes; mais sa roue & sa boule marquoient en même-temps son inconstance & sa légéreté. Le temps étoit derrière elle, tenant un fouet à la main qui la chassoit devant lui avec une telle diligence, qu'elle avoit besoin du secours de ses ailes pour se dérober à ses rigueurs ; ensorte qu'elle disparoissoit comme un songe léger & une vaine fumée. Dans le cartouche au-dessous étoit peint un moulin à vent avec ces mots, *vento rapitur* (2).

---

(1) Elle fuit comme l'onde, comme le vent & comme l'ombre.

(2) Le vent l'emporte.

QUATRIEME CHANT.

APRÈS avoir considéré ces moralités dans le vestibule, le guide entra dans la galerie destinée particulièrement aux représentations des histoires du parnasse; d'un côté on voyoit dans un grand cadre, qui se présentoit à la vue, Apollon, président à la compagnie des muses, qui tenoit sa chambre de justice, où les auteurs, tant bons que mauvais, venoient rendre compte de leurs actions. Sur la droite étoient rangés les auteurs d'un vrai mérite en assez petit nombre, dont les ouvrages excellens avoient été diversement récompensés. Homère & le Tasse s'y voyoient tout brillans de gloire & couronnés de lauriers; mais on jugeoit de leur pauvreté par leurs habits tous déchirés, qui laissoient leurs membres à demi-nuds. On y voyoit Pétraque, à qui les magistrats romains avoient décerné un triomphe, pour marque de l'estime qu'ils faisoient de ses vers. On en voyoit d'autres qui avoit reçu de grandes libéralités en argent des princes de leurs siècles; entre ceux-ci paroissoit Oppian, qui avoit reçu de l'empereur Caracalla la valeur d'une pistole pour chaque vers de son poëme de la pêche. Et le poëte

Chærilus, à qui Archélaus, roi de Macédoine, avoit donné une pareille récompense pour chaque vers de son poëme sur la victoire des Grecs contre Xerxès. Virgile étoit sur le devant du tableau qui avoit mérité les récompenses utiles, aussi bien que les glorieuses, parce qu'on tient que ses vers lui avoient vallu deux cent cinquante mille écus. Ce vers étoit écrit au-dessous.

Pauci quos æquus amavit, Jupiter (1).

Sur la gauche étoit dépeint confusément un nombre infini de méchans auteurs condamnés à la dégradation & à plusieurs peines afflictives, pour avoir usurpé à faux titre, la noble qualité de poëtes & d'orateurs. Ils étoient presque tous gueux & crottés, & leurs membres sembloient tout moulus & disloqués, pour avoir trop souffert de bernes, de nasardes & d'autres mauvais traitemens. Au-dessous on lisoit, *Quò plures, eò pejores* (2). Ici le guide s'écria avec le poëte par excellence, que cent bouches, cent

(1) Ceux que le ciel a favorisés sont en petit nombre.

(2) Plus il y en a, moins ils valent.

langues

langues & une voix de fer, ne pourroient pas décrire toutes les peines qu'ils avoient méritées, & que pour les dépeindre on n'auroit pu trouver assez de pinceaux & de couleurs. Ainsi on s'étoit contenté d'en donner les exemples les plus signalés, qui avoient du rapport aux supplices que souffroient dans l'empire de Pluton les plus fameux criminels de l'antiquité.

Alors il découvrit le tableau du cadre suivant, où on reconnut Laboyer, condamné à un tourment qui avoit bien du rapport à celui de Sysiphe. Il n'étoit pas contraint à la vérité à remonter incessamment un rocher sur le haut d'une montagne; mais il étoit obligé de souffrir perpétuellement devant ses yeux la représentation d'Andromaque. La beauté de cette pièce faisoit continuellement souffrir son humeur jalouse & envieuse, qui le porta toujours à condamner les beaux ouvrages & à applaudir aux mauvais. Sa rage lui faisoit continuellement grincer les gencives, parce qu'on lui avoit arraché les dents & les ongles, dont il se servoit durant sa vie à mordre & à déchirer les plus belles pièces de ses heureux rivaux. Autant d'acclamations qu'on leur donnoit, c'étoient autant de coups de massue qu'il recevoit sur les oreilles; & ce qui lui faisoit plus de dépit, c'est qu'il lui échappoit quelques applaudisse-

mens que la force de la vérité lui arrachoit, comme elle tire ſouvent des aveux forcés de la bouche des malheureux qui ſouffrent la queſtion par les ſacades & coups de corde redoublés. Dans le cartouche qui y répondoit, on avoit repréſenté un chien abboyant contre la lune, avec ces mots :

Quò plus lucet, magis latrat (1).

Maucler souffroit ailleurs une douleur égale
A la faim & la ſoif du malheureux Tantale,
Ce petit auteur indigent,
Outre les ſoins preſſans du manger & du boire,
Paroiſſoit affamé d'argent,
Et non moins altéré de gloire.
Quand il penſoit s'humilier,
Comme les plus vils mercenaires,
Pour à deux genoux ſupplier
Les comédiens & libraires,
Et tirer d'eux quelques louis,
Ils les trouvoit ſi durs à la deſſerre,
Qu'autant auroit vallu, qu'au centre de la terre,
Ils fuſſent encor enfouis :
D'autre côté, quand ſur ſa tête
Quelque brillant de gloire paroiſſoit,
Sur les orteils il ſe hauſſoit,
Croyant d'en faire ſa conquête ;
Mais dans cet eſpoir décevant,

(1) C'eſt-à-dire, plus elle luit, plus il abboye.

Les sifflemens & les huées
Survenoient comme un mauvais vent,
Qui l'enlevoient au-dessus des nuées,
Laissant le gascon étonné,
Au lieu d'être applaudi, toujours gueux & berné.

La devise qui accompagnoit ce huitième tableau étoit un fléau de balance incliné avec ces mots Espagnols : *Mas alto, y mas baxo* (1).

Le Séraphique traducteur (2) étoit peint dans le quatrième tableau, qui, pour avoir fait une méchante traduction d'un livre espagnol en françois, en avoit conçu une si bonne opinion de lui-même, que l'esprit lui avoit tourné, & ses vertiges continuels ne le faisoient pas mal ressembler à un Ixion sur la roue. La vanité avoit tellement gâté son imagination, qu'il se croyoit au-dessus des nues & être en possession de cette pure gloire dont les beaux esprits sont amoureux; mais au lieu d'une vraie jouissance, il se trouva qu'il n'avoit embrassé qu'un vain nuage, comme il étoit arrivé à l'ancien Ixion, lorsqu'il crut en songe avoir obtenu les dernières faveurs de la première des déesses. Il donna des marques du trouble de son esprit, lorsqu'il sut qu'on

(1) C'est-à-dire, trop haut ou trop bas.

(2) L'abbé Regnier Desmarêts.

avoit résolu d'effacer les inscriptions qu'il avoit faites pour un monument illustre qui furent si généralement désaprouvées, qu'au lieu de les juger dignes d'être gravées sur le bronze & sur le marbre, à peine les croyoit-on dignes d'être reçues sur du papier à chassis. Cette vanité étoit figurée par un nuage épais qui se résolvoit en pluie avec ce mot : *Summa petens ut deinde cadat* (1).

En parallele de Promethée attaché sur le Caucase, avec un Vautour renaissant qui lui déchiroit les entrailles, pour avoir dérobé le feu céleste, on voyoit dans le cadre suivant, la Quintaine attaché sur le Mont-faucon, à qui le ver de la conscience ou le remords, déchiroit sans cesse le cœur, parce qu'il avoit été prendre dans les enfers le feu dangereux de l'amour impur : c'étoit le supplice de la malheureuse adresse qu'il avoit eue de le convertir en une agréable fumée, qui, entrant par les yeux & par les oreilles, engendroit dans les cœurs une lèpre contagieuse de coquetterie, dont les malades devenoient insensibles aux mouvemens de la pudeur & de l'honnêteté. Ce dangereux talent avoit pour symbole une carcasse de guerre,

(1) C'est-à-dire, il s'élève pour retomber.

ou une bombe farcie avec cette explication : *Mille hoc sub tegmine mortes* (1).

Le denier tableau représentoit une cinquantaine de faiseurs de bouts-rimés, d'airs, de ballets & de vaudevilles. Ils ne ressembloient pas mal aux Danaïdes, parce qu'ils imitoient leur travail assidu, par de vaines compositions, puisées dans les eaux bourbeuses des marais du parnasse. Elles se répandoient dans des oreilles populaires, & n'étoient reçues que dans des mémoires labiles & de vrais tonneaux percés, ensorte qu'elles tomboient en même-temps dans l'oubli ; au lieu que les autres poésies, qui méritent une gloire solide, se puisent dans les claires fontaines de l'Hélicon, dont les pensées sont reçues dans des vaisseaux immortels, tels que sont les livres où se gardent les précieux écoulemens de l'esprit. Au-dessous de ce tableau, dans un grand cartouche étoit écrit ce vers que Virgile avoit dit à propos de ces grands criminels, dont on faisoit ici une juste application.

Discite justitiam moniti & non temnere fratres (2).

---

(1) C'est-à-dire, mille morts sont cachées sous cette enveloppe.

(2) C'est-à-dire, apprenez à craindre les Dieux & à ne pas mépriser vos confrères.

CINQUIEME CHANT.

DAns le côté opposé de la galerie étoient plusieurs représentations allégoriques & prophétiques de diverses aventures de l'académie. Elle étoit peinte d'abord sous la figure d'une belle princesse à qui un grand héros avoit donné la naissance ; sa mine & sa taille en faisoient concevoir de grandes idées. Il avoit mis à sa suite quarante illustres barons pour l'assister de leur secours & de leurs conseils en tous ses besoins. Leur esprit & leur sçavoir étoient capables de la faire réussir en toutes ses entreprises. Ses fidèles compagnons l'avoient élevée sur un trône tout brillant de gloire, dont tous les degrés étoient l'ouvrage de leurs mains, & elle y recevoit les hommages & les admirations de tous les peuples. La grande union de cette académie naissante étoit fondée sur ce qu'elle avoit plusieurs liens de société, comme l'amitié, la civilité, l'amour des lettres, l'estime réciproque, qui étoient figurés par une toile de réseaux avec ce mot :

Voluit multis se jungere nodis (1).

(1) C'est-à-dire, elle a voulu avoir plusieurs liens d'amitié.

Mais dans le second tableau cette princesse paroissoit âgée & enlaidie, & elle tâchoit de réparer sa beauté perdue, par le fard & le déguisement : aussi la plupart de ses premiers courtisans avoient disparu ; les uns étoient allés voyager dans un autre monde, les autres s'étoient bannis volontairement de sa présence, à cause de quelque mécontentement qu'ils en avoient reçu. Des gascons & des normands avoient occupé leur place : c'étoient des nains & des muets élevés dans les sables & les déserts du pays d'Agnostie & parmi les (1) Apaidestes. On voyoit aux uns de petites têtes de linotte vuides de cervelle & de science, & aux autres de grosses têtes avec peu de sens, mais en récompense ils avoient des gueules béantes & des gosiers affreux pour quereller & étourdir tous ceux d'un contraire avis. La plupart étoient manchots & avoient la main droite coupée, ou estropiée, ce qui les empêchoit d'écrire : en récompense leur gauche étoit saine & vigoureuse, dont ils se servoient à piler avec avidité une certaine drogue en forme de pilules plates, qu'en langage du pays on appelloit *jettons*, qu'on leur avoit ordonnées pour les guérir d'une grande défaillance d'esprit, à laquelle ils étoient

(1) C'est-à-dire, ignorants & sans éducation.

fort sujets. La devise qui répondoit à ce tableau marquoit cette avidité; le corps étoit une main tenant une bourse, & l'ame étoit, *no per scriver, ma per robar.* (1)

Dans le troisième quadre cette princesse avoit pris un air de souveraine, qui lui faisoit étendre sa tyrannie dans toutes les terres du beau langage. Nonobstant sa mine fanfaronne, elle faisoit fort maigre chère : tous les mets de sa table étoient des définitions, des épithètes, des phrases triviales & des proverbes. Ses pourvoyeurs avoient si peu de soin de son manger, qu'ils ne lui servoient que des mets les moins exquis, & ce qu'ils trouvoient de plus vil & de plus commun à la halle. Qui pis est, ses cuisiniers les apprêtoient si mal-proprement qu'ils y laissoient plusieurs ordures & saletés, capables de donner du dégoût aux personnes délicates qui l'auroient vu servir. Mais elle ne mangeoit jamais en public; de sorte qu'on ne pouvoit se détromper de l'opinion qu'on avoit qu'elle fît une dépense proportionnée à son faste & à sa vanité; ainsi elle ne ressembloit pas mal à ces gascons qui, ayant pris leur repas à juste prix dans une gargotte, se vantent néanmoins d'avoir dîné avec monsour lou maréchal.

---

(1) C'est-à-dire, non pour écrire, mais pour prendre.

La figure de l'académie en cet état étoit une iris causée par les rayons du soleil qui lui étoit opposé avec quatrain :

> Pendant que le soleil m'éclaire,
> Je parois de grande valeur ;
> Mais ma plus brillante couleur
> Ne fait que de l'eau toute claire.

Dans le quatrième tableau on voyoit cette même princesse vieille, ridée & hors d'âge de mettre au monde un enfant qui pût vivre. Elle se vantoit pourtant depuis fort long-tems d'être enceinte, & par avance elle avoit baptisé son fruit du nom de Dictionaire. Le public en avoit conçu de grandes espérances ; mais il étoit fort ennuyé de ce qu'elle disoit toujours n'être pas encore à terme ; car les plus grosses têtes de la nature, comme sont les éléphans, ne portent au plus que deux ans, & il y en avoit déjà cinquante que cette grossesse duroit. A la fin elle sentit quelques douleurs de tranchées, à cause du mépris que les gens les plus éclairés faisoient d'elle. C'est pourquoi elle avoit envoyé querir l'imprimerie pour la secourir. C'est la sage-femme ordinaire qu'on appelle en semblables occasions. On la voyoit peinte à ses côtés qui faisoit mille efforts pour faire délivrer la princesse ; mais elle eut beau em-

ployer les adresses de son art pour hâter l'accouchement, il en fallut venir à l'opération cæsarienne, c'est-à-dire, qu'il lui fallut ouvrir le côté pour en tirer l'enfant. Au dessous on avoit mis l'ancienne emblême de Montagne, dont on voyoit sortir quelques rats avec ce mot, *parturient tandem.* (1)

Le fœtus, ainsi tiré par violence & incision, étoit peint dans le cinquième tableau. Il paroissoit mostrueux, & sa difformité donnoit de l'horreur. Ce n'étoit qu'un demi-corps, sans cuisse ni jambes; de sorte que s'il avoit eu à vivre ç'auroit été un perpétuel cul de-jatte: encore les membres qui paroissoient n'étoient formés qu'à demi; ils étoient maigres & décharnés, n'ayant que les os & la peau, & qui pis est on les voyoit tout gangrenés & pleins d'ulcères. Le plus surprenant, c'est qu'il avoit des dents fort longues, & une barbe blanche fort touffue : mais les naturalistes ne s'en étonnèrent point, sachant qu'il avoit été cinquante ans au ventre de sa mère, ce qui suffisoit pour lui avoir fait croître & blanchir la barbe; & quant à la longueur des dents, on sçait que c'est une marque d'un grand âge à toutes les bêtes chevalines. Dans le lointain du tableau

(1) C'est-à-dire, elles accouchèrent enfin.

on découvroit un lieu plein d'ordures ou une voirie, qu'on nommoit la halle, où on avoit jetté ce fœtus, comme on fait les avortons & les monſtres, & on y liſoit cette inſcription qui lui ſervoit d'épitaphe:

Je ſuis ſorti de la halle,
Et je retourne à la halle:

Au-deſſous dans un grand cartouche on liſoit cet oracle prophétique :

Après que le ſoleil du midi juſqu'à l'ourſe,
Cinquante fois aura fourni ſa courſe,
Le cruel oiſeau d'Atropos
Retranchera les jours d'une illuſtre princeſſe,
Groſſe de phraſes & de mots,
Et malgré ſa longue promeſſe,
De faire naître un enfant dieu-donné,
Qui mettroit aux François l'éloquence à la bouche,
On la verra mourir dans ſa première couche,
Et n'accoucher que d'un enfant mor-né.

Le dernier quadre repréſentoit les Schiſmes & les guerres inteſtines de l'académie. On y voyoit cette priceſſe agoniſante, à qui ſes propres courtiſans faiſoient la guerre. Ils étoient diviſés en différens partis. L'envie & la jalouſie qui étoient à la tête des brailleurs, s'emparèrent du trône où elles furent élevées par le ſecours de l'impudence & de la hablerie, & elles y

dominèrent avec une tyrannie insupportable, jusqu'à tel point que la fureur poétique de quelques-uns de ces brailleurs se tournant en fureur de harangères, non-seulement ils se dirent des injures & se firent des reproches sanglans, inouis jusqu'alors dans l'empire du parnasse, mais même ils en vinrent au mains & aux armes, ou pour mieux dire aux volumes. Ils se les jettèrent à la tête avec tant d'impétuosité, qu'il sembloit que ce fût le combat des Lapites & des Centaures. Cette guerre alla si loin, que l'un des plus considérables de la troupe leur ayant reproché leurs foiblesses & montré leur bévues, ils se jettèrent sur lui ; & par un complot formé, ils lui firent tant d'insultes, qu'ils l'obligèrent à se retirer de leur assemblée. Il fit alors comme Témistocle qui alla chercher un asyle chez les ennemis de son ingrate patrie. Il se mit sur la défensive, & ayant armé pour sa justification avec le secours de la vérité qui demeura toujours dans son parti, il leur lança tant de traits de fait & de droit dans des factums chargés à cartouche, que ses ennemis furent défaits à platte couture. Ils furent repoussés jusques sur les frontières de la dernière confusion, & n'osèrent plus paroître devant lui en campagne la plus plume à la main. Depuis cette fatale

journée cette princesse autrefois si florissante, a vu ses affaires aller de jour en jour en décadence. Après qu'elle a été dépouillée de ses ornemens, on a eu horreur de sa nudité, on a reconnu ses maladies secrètes & honteuses qu'elle cachoit avec soin. C'est ce qui a causé la désertion des plus illustres de ses courtisans, qui ont renoncé à sa cour & à son alliance. Le reste de son corps tombe tout par pièces, & seroit déjà anéanti sans le secours de ses pilules plattes, qui la feront encore vivoter pendant quelque temps. Cette guerre intestine avoit aussi son symbole représenté dans le dernier cartouche par un aimant coupé en deux, dont les plus opposés se chassent l'un l'autre avec ce mot: *In contraria currunt* (1).

La déesse Monopole se réveilla alors au bruit que faisoit un petit gazetier sous les fenêtres de cet appartement, qui, avec une voix glapissante crioit à pleine tête : Voici la relation extraordinaire, imprimée d'aujourd'hui, contenant la liste des morts & des étouffés à la représentation de Thébaïde de M. Laboyer. Voilà ce qui est imprimé de nouveau. Elle frotta ses yeux & ses bras assez long-temps, & laissa retomber sa tête sur son chevet par deux ou

(1) C'est-à-dire, ils vont par des chemins différens.

trois fois ; enfin elle se leva pour achever son premier dessein. Elle arriva dans l'appartement de Morphée, qu'elle trouva enseveli dans un profond sommeil, car elle l'avoit entendu ronfler d'assez loin. Elle pria *Surfaut*, son premier valet-de-chambre, qui avoit la permission de l'éveiller, de lui faire avoir audience. Il le fit & se servit de l'occasion d'un grand éclat de tonnerre, qui tomba tout à propos & fit trembler tout le palais. La déesse lui fit sa harangue, & lui dit qu'elle avoit toujours encensé ses autels & lui avoit voué une parfaite soumission, qu'il y avoit même alliance entre les deux couronnes & que les sujets de l'un & l'autre empire avoient toujours vécu en bonne intelligence. Elle loua hautement son pouvoir & sa bonté, lui disant que c'étoit lui qui mettoit les ambitieux sur le trône, qui enrichissoit les nécessiteux, qui redonnoit la force aux gens fatigués, de la consolation aux malheureux, & qui étoit le grand médecin des plus cruelles douleurs. Elle lui déclara ensuite le sujet de son voyage, & le supplia de lui faire la grace de l'accompagner en une visite qu'elle alloit faire pour un dessein important à ses intéressés. Ce dieu, qui est naturellement officieux, qui prête son ministère aux imaginations les plus grotesques, & qui

n'a jamais fait de mal qu'aux létargiques, encore ce n'a été qu'en les accablant de ses faveurs; ce dieu dont la bonté s'étend jusqu'à se trouver à l'opéra, sans y avoir d'autres affaires que de faire danser des baladins, se rendit favorable à ses intentions; il la suivit en personne chez les plus vigilans ministres qui se soient dévoués au service du plus grand roi du monde. Il crut qu'il alloit de sa gloire de les surprendre une fois en leur vie. Il y arriva à une heure indue & fort avancée dans la nuit, lorsqu'ils travailloient encore avec une grande application aux affaires de leur maître. Ils furent contraints de céder aux charmes invincibles de cette puissance, à laquelle Argus n'avoit pas pu autrefois dérober un seul de ses cent yeux. Hercule même, tout dieu qu'il étoit, n'avoit pu lui résister, lorsqu'il souffrit l'insulte des Pigmées, qui furent détruits par un éternuement qu'il fit à son réveil. Pendant ce léger repos que Morphée les obligea de prendre, la déesse trouva moyen de se saisir habilement des nobles instrumens de l'autorité qu'ils avoient en main; elle imprima ces caractères sacrés qui sont respectés de tous les peuples, sur une patente en forme de privilége, qui au lieu de rendre l'académie unique & souveraine de la langue, l'a rendue si odieuse à tous les peuples lettrés,

qu'elle a perdu tout le crédit & l'autorité qu'elle avoit eu chez eux jusqu'alors, & y a fait un scandale qui a causé tous les malheurs qui lui sont arrivés depuis.

SIXIEME CHANT.

LE sixième chant commence par un ample éloge du roi. On y dépeint la renommée, qui, s'aidant du secours de ses ailes & de ses habits volans, sembloit faire force de voiles & de rames pour devancer ce conquérant, & porter la terreur de son nom jusqu'aux peuples les plus éloignés; mais ce héros, qui étoit toujours plus diligent qu'elle, après l'avoir long-temps fatigué, voulut enfin que son activité cédât à sa modération, en donnant la paix à toute l'europe. Dans un heureux moment d'un peu de repos qu'il prit, il voulut bien honorer la déesse de son entretien, & entendre le recit de ce qu'elle avoit vu dans ses voyages. Elle lui raconta que tout l'univers retentissoit du bruit de son nom, & qu'elle n'avoit point trouvé de peuples, tant fussent-ils éloignés, qui ne fussent étonnés de sa valeur, & admirateurs de ses vertus. Après un éloge sommaire de ses actions

actions les plus éclatantes, elle descendit dans le particulier de quelques-unes, qui n'étoient pas moins estimables, quoiqu'elles fissent moins de bruit, comme l'amour de la justice & des lettres. Elle lui dit par occasion, qu'elle avoit passé par une nation fameuse, mais pacifique qui habitoit le parnasse, & que c'étoit le seul endroit de la terre où elle avoit trouvé quelques mécontens, qui murmuroient d'une entreprise qu'on avoit faite sur leur liberté, & qui croyoient qu'on avoit abusé du nom & de l'autorité d'une majesté si sage & si bienfaisante. Ce qui les en persuadoit le mieux, c'est qu'ils étoient étroitement alliés avec ce grand prince, & qu'ils recevoient tous les jours des marques de sa protection & de sa magnificence. Elle ajouta qu'elle avoit appris que le trouble, dont on se plaignoit, n'avoit été fait que par la surprise & la cabale d'une divinité ténébreuse, nommée *Monopole*, qui n'avoit jamais jusqu'alors fait aucune irruption sur les terres du monde savant. Ce grand monarque témoigna que cette entreprise lui déplaisoit fort. Il en fit un solemnel désaveu, & promit de réparer le tort & l'injure qui avoient été faits aux muses par cet attentat. Ce n'est pas la première fois qu'il a servi les divinités célestes & qu'il a détruit les puissances infernales. Il prononça un

arrêt de banniſſement contre cette malheureuſe, & lui défendit de mettre jamais le pied dans toutes les terres de la littérature. La ſombre déeſſe, confuſe & repentante de ſon crime, ſe mit en état de ſuppliante, pour en obtenir pardon. Cependant elle lui remontra, que des plus dangereux poiſons on tiroit des remèdes fort ſalutaires, & que les vipères & les crapaux ſervoient ſouvent à guérir de très-violentes maladies. Elle le conjura de ne la chaſſer pas abſolument de ſes terres, l'aſſurant qu'elle ne déſeſpéroit pas de trouver quelques occaſions de lui rendre ſervice, qu'elle avoit quelquefois contribué à ſoutenir les grands états dans des temps difficiles; elle ſe vanta d'avoir ſervi ſouvent à récompenſer des illuſtres inventeurs de machines & de manufactures, en leur donnant moyen de ſe payer par leurs mains, lorſqu'elle empêchoit que des ſinges & des envieux ne profitaſſent des inventions d'autrui. Cela fit modérer l'arrêt de ſon banniſſement. On lui permit de demeurer en un coin du royaume, à la charge de ne paroître point à la cour ſi elle n'y étoit mandée par un ordre exprès du roi, & qu'elle n'entreroit en aucune affaire ſans un titre & un pouvoir authentique obtenu en connoiſſance de cauſe, & prononcé par la bouche ſacrée de ſa majeſté. Cependant on lui aſſigna

pour retraite la prison du pilori au milieu des halles, parce que ce lieu est affecté à l'exécuteur de la haute justice, où il lui seroit permis d'exercer ses fonctions; car il appartient à lui seul de rouer, de pendre & de fustiger les criminels par un titre exclusif qui ne lui est contesté par personne.

A l'égard de Marmentier son complice & son suborneur, il fut renvoyé à la cour du parnasse, pour lui être son procès fait & parfait, où, enfin, il fut convaincu du crime de lèse-majesté littéraire, & pour réparation il fut déclaré déchu de tous les priviléges du pays, qu'ainsi il n'écriroit que malgré Minerve & les muses, avec défenses aux graces d'entrer jamais dans ses discours; que ses ouvrages seroient aussi méprisés dans le beau monde, que ses maximes ont été odieuses dans l'université; que ses livres censurés il y a long-temps, & déclarés durs à la vente, seroient aggravés & réaggravés; qu'ils auroient beau être en vente, qu'ils ne seroient jamais en achat; que malgré l'opiniâtreté avec laquelle ils s'étoient cantonnés dans la boutique des libraires, ils en seroient expulsés de vive force, & que pour cet effet on imploreroit le bras séculier des épiciers & des beurrières; & qu'enfin il lui seroit défendu de faire à l'avenir des

devises & des inscriptions à peine de l'éponge & de la radiation. Quant à sa personne il y eut quelques muses qui opinèrent à lui faire retrancher le droit de soupe qu'à leur faveur il alloit lever effrontement sur les bonnes tables avant qu'il eût encouru leur disgrace. Mais les autres trouvèrent que c'étoit un supplice trop cruel de faire mourir de faim un auteur en la fleur de sa graisse : de sorte que l'affaire passa *in mitiorem* (1). Après qu'Apollon eut déclaré avoir appris du destin qu'il l'avoit réservé à périr par une lapidation de volumes, & qu'à la première insulte qu'il feroit à quelqu'un aussi emporté que lui, après avoir essuyé les atteintes d'un Monet & d'un Nicot, il succomberoit sous le poids d'un Calepin qui l'écraseroit comme une bombe.

---

(1) C'est-à-dire, du côté le plus doux.

Fin du Furetériana.

POGGIANA,

Contenant les bons mots de POGGE *& des hommes illustres de son temps.*

Suivis des bons mots D'ÆNEAS SYLVIUS.

AVIS

Sur les bons mots de POGGE, *imprimé en tête de l'édition de 1720.*

LES recueils de bons mots sont d'un usage fort ancien. Il a passé des Orientaux aux Grecs & des Grecs aux Romains. Jules César avoit fait un livre d'*Apophthègmes*, où il marquoit soigneusement les bons mots de Cicéron. Ce seroit une chose bien curieuse de voir un *Ciceroniana* de la façon de ce héros qui ne se distingua pas moins par les belles lettres que par sa valeur. Comme César a passé pour un homme judicieux & de bon goût, ces mots seroient apparemment mieux choisis, que ceux qu'avoit recueillis l'affranchi de Ciceron, dont Quintilien dit, qu'il seroit à souhaiter qu'il n'en eût pas mis en si grand nombre, & qu'il eût fait paroître plus de jugement dans le choix, que de travail dans la compilation. Les bons mots de Cicéron devoient être fort plaisans, car il étoit grand rieur.

On apprend de Suétone, qu'un certain gram-

mairien, nommé *Caius Melissus*, esclave de Mécénas, avoit fait plusieurs volumes de bons mots, sous le titre de *Badineries* ou *Plaisanteries*, que M. de la Monnoye a appèlle le *Sottisier de Melissus*, nom qu'il donne aussi aux bons mots d'*Hiéroclès*. Si ces recueils subsistoient encore, je les terminerois en *Ana*, & laisserois au peuple de Paris son *Sottisier*. M. de la Monnoye ne nous apprend pas qui étoit cet Hiéroclès, dont il rapporte un conte en fort jolis vers françois. M. Dacier, qui en a traduit quelques mots fort ingénus, le croit différent du philosophe, commentateur de Pythagore, appuyé sur la différence du style.

Suétone nons apprend un peu plus de nouvelles de Melissus. Voici ce qu'il en dit. C'étoit un gentilhomme de Spolete; mais qui, à cause de la mésintelligence entre son père & sa mère, eut le malheur d'être exposé dans son enfance. Il se trouva néanmoins quelqu'un qui prit soin de son éducation, & qui lui ayant fait faire de bonnes études, en fit présent à Mécénas comme d'un habile Grammairien. Il porta même le nom de Mécénas & eut une grande part dans son amitié. Il entra comme esclave chez ce favori d'Auguste, & il préféra sous un tel maître sa condition d'esclave à sa naissance,

quoique sa mère le redemandât. Cependant Mécénas l'affranchit. Devenu affranchi il gagna les bonnes graces d'Auguste, qui le fit son *Bibliothétaire*. A l'âge de soixante ans, il se mit à composer ces recueils de plaisanteries, dont je viens de parler.

Les bons mots de Pogge étoient à peu près du même caractère que ceux de Melisse & d'Hiéroclès. Du temps de Martin V, élu pape au concile de Constance, en 1417, quelques personnes d'esprit, entre lesquelles étoient *Pogge Florentin*, *Antonio Lusco*, comme lui, secrétaire de ce pape, *Cincio* Romain, & *Razello* de Bologne, avoient pratiqué dans le vatican un petit réduit, où ils s'assembloient pour parler librement de toutes choses & de tout le monde. Ils appelloient cet endroit *Buggiale*, ce qui, en Italien, signifie un lieu de récréation, où l'on débite des fables & des bagatelles, & où l'on se divertit aux dépens de qui il appartient. On disoit des nouvelles, on y faisoit des contes, on frondoit contre tout ce que l'on n'approuvoit pas, & on approuvoit fort peu de choses; sur-tout on n'y épargnoit pas le pape, qui pour l'ordinaire étoit mis le premier sur les rangs. C'est de cet endroit que sont sortis la plupart des bons mots, & des rencontres qui suivent. Ils ne sont pas

tous de Pogge; mais comme c'eſt lui qui les a tous recueillis, on a cru qu'il étoit juſte de les mettre ſur ſon compte.

Il a fallu au reſte beaucoup de choix pour faire ce petit recueil, parce que parmi les *Facéties* de Pogge, il y a quantité d'obſcénités, d'ordures & de pauvretés. Fort ſouvent vrai *ſotiſier*, il a tâché de faire ſon apologie là-deſſus, mais il ſe défend mal. Il eſt bien permis quelquefois de dire la vérité en riant:

. . . . *Ridendo dicere verum*
Quis vetat?

mais il n'eſt jamais permis de bleſſer l'honnêteté & la pudeur. Je ne ſais même ſi les habitans de *Tarente* & de *Coſenza* pour qui Pogge fait profeſſion d'écrire ces contes, tout plaiſans qu'ils étoient de leur naturel, lui auroient pardonné la licence qu'il s'eſt donnée ici. On peut bien délaſſer & amuſer ſon eſprit après un grand travail, comme faiſoient *Scipion* (1) & *Lælius*, mais il faut que les amuſemens ſoient innocens & honnêtes, comme l'étoient les leurs.

(1) *Cicer. de orat. L. II, p. 310.*

Pogge eſt d'autant plus coupable de s'être émancipé comme il a fait, que lorſqu'il ramaſſa ce recueil il étoit dans un âge où il n'y a plus que le retour involontaire à l'enfance, qui puiſſe faire excuſer les ſottiſes & les folies. Cependant, il paroît charmé de ces contes, & il s'en applaudit dans ſon invective contre Laurent Valle, qui les avoit critiqués. Il prétend même qu'ils faiſoient les délices des ſavans, & qu'on les liſoit avec avidité dans toute l'europe. Ce bel eſprit nous donne ici un grand exemple de l'aveuglement des hommes ſur leurs propres défauts & ſur leurs propres productions. *Antoine de Palerme*, ſon ami, homme à bons ou à méchans mots, avoit fait un poëme licentieux, ſous le titre d'*Hermaphrodite*. Dans une lettre que Pogge lui écrit là-deſſus, il fait main-baſſe ſur les anciens qui ont écrit des obſcénités, comme *Catule*, *Martial*, *&c.* ſans épargner même les *Platons* & les *Catons*, chez qui la gravité philoſophique a quelquefois ſouffert de grandes éclipſes. *Il n'eſt point permis à un honnête homme*, dit Pogge, *de badiner comme un valet, ni à un homme d'eſprit de le faire comme un bouffon.* Il exhorte en même-temps ſon ami à ſe corriger de ce défaut. Ainſi Pogge s'eſt fait par

avance ſon procès à lui-même, ſans attendre celui que lui ont fait là-deſſus Eraſme & pluſieurs autres, avec beaucoup de raiſon.

On trouvera, ſans doute, que parmi ces bons mots, il y a bien des jeux de mots; mais on doit conſidérer que c'étoit le goût de ce temps-là, & il n'eſt pas indigne d'un homme de lettres, de connoître les différens goûts de chaque ſiècle. D'ailleurs, quoique les bons mots, qui conſiſtent dans les choſes mêmes, ſoient de beaucoup préférables à ceux qui ne roulent que ſur des paroles, ou des tours de phraſe, il ne faut pourtant pas toujours rejetter ces derniers avec trop de chagrin. Quand un jeu de mots n'eſt point médité, qu'il coule de ſource, qu'il ſe dit à propos & ſur le champ, qu'il n'a rien de trivial & de bas, mais qu'au-contraire, il a je ne ſais quel air nouveau, il plaît toujours, & il plaira dans tous les ſiècles. Si l'on retranche les jeux de mots des bons mots des plus grands hommes, il en reſtera fort peu. Qu'on liſe, non-ſeulement Plutarque, Diogène-Laërce, Athenée, Aulugelle & les autres anciens, mais même les modernes qui ont fait de pareils recueils, on y trouvera quantité de mots, qui, pour n'être que des pointes ne laiſſent pas de faire plaiſir. Un bon

mot, qui conſiſte dans la choſe même, peut avoir de la fineſſe, de la force, du ſel & même de la ſublimité, attirer l'admiration, obliger ou offenſer plus vivement; mais le jeu de mots a l'avantage de divertir. En un mot, ceux qui ne parlent que par pointes ſont ridicules & mépriſables; mais la délicateſſe de ceux, qui n'en ſauroient ſouffrir aucune, quelque bien placée qu'elle ſoit, approche beaucoup du précieux.

On ne peut pas dire que ces bons mots le ſoient tous également; s'il y en a beaucoup qui tirent d'eux-mêmes leur agrément & leur ſel, on en trouvera auſſi qui ne mériteroient pas grande attention, ſans le relief que leur donne le caractère de ceux qui les ont dits. Ce que dit un pape, un empereur, un cardinal, un prince, un homme illuſtre dans la république des lettres, fait une toute autre impreſſion que ce que diroit un homme du commun. Quand un bon mot eſt en même-temps un trait d'hiſtoire, on fait aiſément grace à ce qui peut lui manquer du côté de la force & du ſel. On trouvera au reſte ici une aſſez grande variété. Papes, empereurs, rois, princes, eccléſiaſtiques, gens de juſtice, bourgeois, payſans, tout y vient ſur les rangs.

Ce recueil auroit pu être plus conſidérable;

mais on ne s'eſt pas trouvé d'humeur à ſe fatiguer en voulant ſe délaſſer, pour ne pas imiter la plupart des hommes, dont les amuſemens ſont de véritables travaux, & qui ſe font de leurs plaiſirs une affaire ſérieuſe & pénible.

POGGIANA

OU

BONS MOTS DE POGGE.

ON prétend que la tête tourna à Urbain VI, après son élection au pontificat (1). Un jour que quelqu'un s'opiniâtroit à lui demander quelque grace qu'il ne vouloit pas accorder: *Vous avez une méchante tête*, dit-il, au solliciteur. *C'est*, répondit l'autre, *ce que tout le monde dit de vous, saint père.*

Ce pape, nommé *Bartholomée de Prignano*, étoit archevêque de Bari avant son élection. Il agissoit envers tout le monde avec tant de hauteur, de violence & d'impétuosité, qu'au rap-

(1) Il fut élu par violence à Rome, en 1378, en la place de Grégoire XI.

port de Théodoric, son secrétaire, on le prenoit communément pour un fou. Les cardinaux qui l'avoient élu furent obligés d'en mettre un autre en sa place sous le nom de *Clément VII*, ce qui fut l'origine du grand schisme d'Occident. Othon, duc de Brunswich & prince de Tarente, époux de Jeanne, reine de Naples, tenta inutilement de le réconcilier avec les cardinaux, pour prévenir le schisme. Il traita ce prince, plus grand encore par ses rares qualités, que par sa dignité, avec un souverain mépris. Un jour qu'ils mangeoient ensemble, l'orgueilleux pontife laissa si long-temps ce prince à genoux lui présentant à boire, qu'il fallut qu'un de ses cardinaux lui dit: *Saint père, il est temps que vous buviez*. Comme le pape ne vouloit entendre à aucune proposition de paix, Othon dit un jour, *vous verrez que notre saint père ne sera pas* URBAIN, *mais* TURBAIN. Cependant, tout mécontent qu'il étoit d'Urbain, il demeura toujours dans son obédience, quoique la reine, son épouse, s'en fût soustraite.

Comme on se plaignoit à Constance qu'il n'y avoit point de liberté dans le concile, un évêque d'Angleterre prouva fort plaisamment en bonne compagnie, qu'il n'y avoit rien de plus libre que cette assemblée. Une certaine

fille

fille de Conſtance, diſoit-il, ſe trouva groſſe pendant le concile. Son frère s'en étant apperçu, lui demanda, le poignard à la gorge, qui l'avoit débauchée. *C'eſt*, dit-elle, *l'ouvrage du concile, & c'eſt de lui que je ſuis groſſe.* Cette réponſe ayant appaiſé le frère par vénération pour la ſainte aſſemblée; *Que les autres*, dit-il, *demandent quel privilège ils voudront, pour moi je ne veux que celui de jouer aux autres femmes le tour qu'on a fait à ma ſœur.*

Un autre faiſant peu reſpectueuſement, à l'empereur Sigiſmond, des plaintes ſur le défaut de liberté à Conſtance : *Il faut bien*, répondit cet empereur, *qu'on y ſoit bien libre, puiſque vous y parlez ſi librement.*

Eugène IV, ayant fait cardinal *Angelotto Fuſco*, romain & évêque de Cave, un prêtre de Rome, nommé *Laurent*, en rioit à gorge déployée. On lui demanda ce qu'il avoit à rire de ſi bon cœur. *Puiſque l'on commence*, dit-il, *à faire des foux cardinaux, j'eſpère que je le ſerai, puiſque je ne ſuis pas moins fou qu'Angelotto.*

A propos d'Angelotto, on ne ſera peut-être pas fâché, que je rapporte ici la fin tragique de ce cardinal. Les riches avares ſont quelque-

fois expoſés à de grands malheurs. Angelotto étoit l'un & l'autre, il étoit riche & avare. On dit même qu'il pouſſoit l'avarice jusqu'à *aller la nuit dérober les brides & les chevêtres dans les étables de ſes voiſins, & qu'ayant été une fois pris ſur le fait par un palfrenier, il reçut incognito de rudes baſtonnades.*

Auberi veut que ce ſoit une médiſance de Garimbert, je le veux bien auſſi. Quoiqu'il en ſoit, un jour que tous ſes domeſtiques étoient ſortis à la réſerve de ſon valet-de-chambre, nommé *Antonel de la Roche*, qui étoit élevé chez lui comme l'enfant de la maiſon, le cardinal s'endormit profondément ſur ſon lit. Le ſcélérat de valet-de-chambre voulant profiter de l'occaſion ſe réſolut à tuer ſon maître & ſon bienfaiteur, pour avoir ſon argent. Il prit une dague & une épée dont il le perça coup ſur coup, & pour l'achever, il lui caſſa la tête avec un râteau d'argent, dont le cardinal ſe ſervoit lui-même pour nettoyer ſon parc. Antonel de la Roche, ayant pris tout ce qu'il voulut dans la maiſon, alla tout baigné de larmes chez un neveu du cardinal, lui annoncer l'aſſaſſinat de ſon oncle; ils coururent enſemble à l'hôtel du cardinal, à qui ils trouvèrent encore quelques reſtes de vie. Comme le meurtrier ſe tenoit à une fenêtre jettant de

grand cris, le cardinal, qui ne pouvoit plus parler, montra de la main cette fenêtre à son neveu, voulant lui désigner par là celui qui avoit fait le coup. *Voyez*, dit effrontément l'assassin, *il fait signe que les meurtriers sont entrés par la fenêtre.* Cependant il fut arrêté sur cet indice & ayant avoué son crime, il en reçut la juste punition. Cela arriva en 1444.

Ce cardinal étoit un homme de fort peu de mérite, & qui n'avoit l'esprit tourné qu'à la médisance. Un jour que le pape Eugène IV étoit à Florence, un jeune garçon de dix ans lui vînt faire la révérence. Cet enfant lui fit un discours grave & spirituel, & répondit à ses questions avec une justesse au-dessus de son âge. *C'est l'ordinaire*, dit là-dessus Angelotto, *que ces esprits précoces deviennent stupides, dans un âge plus avancé.* « Il faut donc, *dit* » *le jeune garçon, au cardinal*, que vous » ayez été bien sage dans votre enfance.

C'est la coutume à la cour de Rome, que quand le pape a nommé un cardinal, il demeure sans parler dans le consistoire des cardinaux, jusqu'à ce que *sa sainteté* lui ait ouvert la bouche. On demandoit un jour au cardinal de Saint Marcel, ce qui s'étoit passé dans le consistoire. « On a, *dit-il*, ouvert la » bouche au cardinal Angelotto ». *Il valoit*

bien mieux, dit Pogge, qui connoiſſoit Angelotto pour un médiſant, *il valoit bien mieux, lui mettre une bonne ſerrure à la* [redacted] *que de la lui ouvrir.*

La plupart des habitans de Gayete, gagnent leur vie par la marine. Un d'entr'eux qui étoit fort pauvre ſe mit en mer pour amaſſer quelque argent, laiſſant à ſa femme le ſoin de gouverner ſon petit ménage. Comme elle étoit jeune, jolie, & tendre, elle ne fut pas longtemps ſans ſe conſoler de l'abſence de ſon mari. De retour au bout de cinq ans, ſon premier ſoin fut d'aller voir ſa femme. Il fut agréablement ſurpris de trouver ſa maiſon toute réparée & fort aggrandie. *Comment*, dit-il, *ont pu ſe faire ces réparations?* « C'eſt, *répondit-elle*, une grace que Dieu m'a faite ». Le mari en remercia le ciel. Entrant plus avant dans la maiſon, il voit un lit & des meubles d'une propreté au-delà des facultés de l'un & de l'autre. *Ce lit & ces meubles d'où ſont-ils venus?* — « De la même grace ». Pendant que le mari béniſſoit la bonté du ciel envers lui, il vînt un joli petit garçon, d'environ trois ans, flatter ſa mère. *A qui eſt cet enfant?* demanda le mari, *à moi*, dit la mère, *le ciel me l'a auſſi donné.* Ah, *pour le coup*, dit-il,

le ciel est trop soigneux, de m'avoir donné des enfans en mon absence.

Il y avoit à Milan un médecin qui entreprenoit de guérir les foux en un certain espace de temps. Pour y réussir il attachoit le fou jusqu'aux genoux, ou plus avant, selon le degré de folie, à un pieu dans une marre fort puante, qu'il avoit dans sa cour, & le laissoit sans manger, jusqu'à ce qu'il donnât quelques marques de raison. Un jour on lui en amena un qu'il mit dans l'eau jusqu'aux cuisses. Quand il eût été là quinze jours, il pria le médecin de l'en tirer; ce qu'il fit à condition qu'il ne sortiroit pas de la cour. Il vînt là par hasard, un cavalier qui avoit des oiseaux & des chiens de chasse. Comme le fou ne se souvenoit plus de ce qu'il avoit vu pendant sa démence; *apprenez-moi, je vous prie*, dit-il au cavalier, *sur quoi vous êtes monté, & à quel usage vous sert cette monture?* « C'est un cheval pour » aller à la chasse, répondit le cavalier ». *Ce que vous tenez sur le poing, comment l'appelle-t-on, & qu'en faites-vous?* « C'est un éper- » vier pour prendre des perdrix ». *Et qu'est-ce que vous avez autour de vous?* « Ce sont » des chiens pour faire partir le gibier ». *Mais combien vous revient-il par an de ce gibier, pour*

la capture duquel il faut tant de préparatifs? « Fort peu de chose, dit le chasseur, peut-» être six ducats ». *Et la dépense du cheval, des oiseaux & des chiens, à quoi monte-t-elle?* » A cinquante ». Ah ! dit alors le fou, *fuyez-vous-en, je vous prie, au plus vîte, avant que le médecin vienne; car s'il vous entendoit, il vous mettroit dans la marre jusqu'au menton.*

L'histoire nous apprend que du temps de Néron, il y avoit un médecin, nommé *Thessalus*, qui jettoit ses malades dans de l'eau froide au plus fort de l'hiver. Il n'étoit pourtant pas l'inventeur de ces bains. *Antonius Musa*, son prédécesseur, les avoit ordonnés à Horace.

J'apprends de M. Dacier, qu'Antonius Musa avoit tué le jeune Marcellus par ses bains froids. On appelloit ceux qui se baignoient dans l'eau froide *psychrolytes*. Sénèque étoit de ce nombre. Pline ne goûtoit pas cette ordonnance. *Il ne faut point douter*, dit-il, *que tous ces médecins ne trafiquent de notre vie pour acquérir de la réputation en inventant quelque chose de nouveau.*

C'étoit un bon mot de Sidonius Apollinaris. Un médecin malhabile & assidu, tue son malade fort officieusement.

Il y avoit à Constance un jeune Gentil-

homme gascon, nommé *Bonac*, qui se levoit tous les jours fort tard. Comme ses camarades le railloient de sa paresse. « J'ai, *dit-il*, tous » les matins un plaidoyer à entendre entre la » paresse, & la diligence. Celle-ci m'exhorte » à me lever, pour m'occuper à quelque chose » d'utile : l'autre lui soutient qu'il fait fort bon » dans un bon lit bien chaud, & que le repos » vaut mieux que le travail. Pendant qu'elles » disputent ainsi je les écoute jusqu'à ce qu'elles » soient d'accord ; & c'est ce qui fait que je » suis si long-temps au lit.

Il y avoit dans quelque ville du mont Apennin, un prêtre si ignorant que ne sachant pas même les fêtes de l'année, il ne les annonçoit point au peuple. Etant allé un jour à *Terra-nova* (1), la veille des Rameaux, & voyant les prêtres qui faisoient provision de branches d'olivier & de palmier, il s'apperçut qu'il n'avoit ni observé lui-même, ni fait observer le carême à ses paroissiens. Huit jours après étant de retour il fit amasser des rameaux le samedi, & le lendemain il dit à son peuple : « C'est aujourd'hui le jour des Rameaux ; dans huit jours

(1) C'est une ville proche de Florence où naquit Pogge.

» ce sera Pâques, cependant il faut faire pé-
» nitence toute cette semaine, & on ne jeû-
» nera pas plus long-temps cette année, parce
» que le carême est arrivé fort tard, à cause
» du froid & des mauvais chemins » (1).

Quelques-uns des paroissiens du même curé, furent envoyés à *Arezzo* (2) acheter un crucifix de bois pour mettre dans leur église. L'ouvrier auquel ils s'adressèrent, voyant en eux des gens stupides, qui ressembloient plus à des bêtes qu'à des hommes, voulut se divertir à leurs dépens. Il leur demanda s'ils vouloient un crucifix vivant ou un crucifix mort ? Les bonnes gens ayant délibéré entre eux, répondirent qu'ils aimoient mieux un crucifix vivant, parce que s'il n'agréoit pas à la paroisse, on pourroit toujours le tuer ; au lieu que si on en portoit un mort, on ne pouroit pas le faire revivre.

Boniface IX, (3) étoit Napolitain de la maison des *Tomacelli*. On appelle de ce nom en Italie, un certain farci fait avec du foie de

---

(1) C'est le sujet du carême impromptu de Gresset.

(2) Ville du Florentin, proche de Florence.

(3) Il fut élu pape en 1389.

cochon. Ce pape entrant un jour à Pérouse, accompagné de ses frères & de ses parens qui étoient en grand nombre; le peuple demandoit qui étoient les gens qui le suivoient; *ce sont*, répondit-on *des Tomacelli*, Ho, ho, dit un plaisant, il falloit que ce cochon-là eût un foie bien grand pour en faire tant de *Tomacelli*.

Le curé d'un village de Toscane avoit un chien qu'il aimoit beaucoup. Le chien étant mort, le curé l'enterra dans le cimetière. L'évêque qui n'ignoroit pas que le curé étoit riche, en ayant eu avis, le fit venir daus le dessein de le condamner à une bonne amende. Le curé connoissoit bien le caractère de l'evêque. Il va le trouver avec une cinquantaine de ducats. D'abord l'évêque menace le curé de le faire mettre en prison, comme un profane & un impie. « O » si vous saviez, monseigneur, combien ce » chien avoit d'esprit, vous conviendriez avec » moi qu'il méritoit bien d'être enterré avec » des hommes; il en a marqué pendant toute » sa vie, mais sur-tout à sa mort. » *Qu'a-t-il donc fait?* dit l'évêque. « Il a fait, *dit-il*, son » testament, & sachant que vous n'étiez pas » fort à votre aise; il vous a légué ces cin» quante ducats que je vous apporte ». L'é-

vêque accepta le préſent; approuva la ſépulture; & donna l'abſolution au prêtre (1).

Il y avoit à *Cingoli*, bourg dans la Marche d'Ancone, un homme fort riche, & ſurtout fort pécunieux. Le ſeigneur de ce lieu, avide du bien d'autrui, chercha querelle au bourgeois, le fit venir chez lui, & le menaça de le faire pendre, lui diſant qu'il avoit conſpiré contre lui. Le bon bourgeois de nier le fait de toute ſa force. *Oui*, dit le ſeigneur, *vous cachez chez vous ceux à qui j'en veux.* Le bourgeois voyant bien qu'on en vouloit à ſes ducats, dit au tyran qu'il n'avoit qu'à envoyer chez lui ſes gens, & qu'il leur remettroit ſes ennemis cachés. Il donna ſon argent, en diſant; *prenez; voilà les prétendus ennemis de monſeigneur, qui ont été encore plus les miens.*

Les équivoques ſont quelquefois un jeu aſſez plaiſant. Un homme ayant perdu tout ſon argent au jeu, pleuroit à chaudes larmes. Quelqu'un l'ayant rencontré dans cet état, lui de-

(1) On retrouve ce conte dans les Mille & un quart-d'heure, contes Tartares, par M. Gueulette. L'auteur tranſporte la ſcène chez les Orientaux, & transforme l'évêque en cadi.

manda ce qu'il avoit à pleurer. *Je n'ai rien*, dit-il; « puisque vous n'avez rien, pourquoi » pleurez-vous donc? » *C'est justement parce que je n'ai rien, que je pleure.* Si l'autre l'entendit, il fit au moins semblant de ne l'entendre pas, & le laissa là sans lui rien offrir.

Un jour de Saint Etienne un moine devoit faire le panégyrique de ce Saint. Comme il étoit déjà tard, les prêtres qui avoient faim craignant que le prédicateur ne fût trop long, le prièrent à l'oreille d'abréger. Le religieux monte en chaire, & après un petit préambule; *Mes frères*, dit-il, *il y a aujourd'hui un an que je vous dis tout ce qui se peut dire touchant le Saint du jour. Comme je n'ai pas appris qu'il ait rien fait de nouveau depuis, je n'ai rien non plus à ajouter à ce que j'en dis alors.* Là-dessus il fit le signe de la croix & s'en alla.

Gregoire XII avoit juré avant son élection de céder le Pontificat pour terminer le schisme. Quand il fut pape, il éluda l'exécution de sa promesse par mille tergiversations. *Vous verrez*, dit là-dessus le cardinal de Bordeaux, à Pogge, *que le pape nous montrera le derrière; comme fit cet imposteur au peuple de Bologne, qui*

s'étoit assemblé pour le voir voler, comme il l'avoit promis.

Dante Alligeri, célèbre poëte Florentin du XIII siècle étoit pauvre, & ayant été exilé de sa patrie, ne vivoit que fort maigrement à Veronne, aux dépens d'un prince de la Scala (1) nommé *Canis*. Ce prince avoit auprès de lui un autre Florentin, qui étoit un homme tout à fait méprisable & qui ne pouvoit servir que de jouet. Cependant la Scalla le combloit de biens & laissoit Dante dans la misère. « D'où » vient, *dit un jour le fou à Dante*, que vous » êtes pauvre, vous qui êtes si habile homme, » & que je suis riche, moi, qui ne suis qu'un » ignorant & un fou ? *Je deviendrai riche*, dit-il, *quand j'aurai rencontré un homme de mon caractère, comme vous en avez trouvé un du vôtre.*

J'ai ouï dire que les Italiens ne citent jamais le poëte Dante, sans mettre la main au chapeau. Cependant la plupart des mots que Pogge en rapporte ne répondent guères à cette haute réputation. Il faut pourtant les mettre ici pour faire honneur au nom de Dante.

(1) Autrement *Scaliger*.

Un jour qu'il étoit accoudé ſur l'autel d'une égliſe de Florence, ſans doute dans quelque rêverie poëtique, un facheux le vint interrompre. « Quelle eſt, *lui dit Dante*, la plus » groſſe de toutes les bêtes »? *C'eſt l'Eléphant*, dit l'importun. *Et bien! éléphant retirez-vous*, & ne troublez pas des méditations plus importantes que ce que vous avez à me dire.

Marot a fait à peu près le même conte en vers.

Bien, laiſſez-moi, ce diſoit une
A un ſot qui lui déplaiſoit:
Ce lourdaut toujours m'importune:
Puis j'ouis qu'elle lui diſoit,
 La plus groſſe bête qui ſoit
Monſieur, comme eſt ce qu'on l'appelle?
Un éléphant, mademoiſelle,
Me ſemble qu'on la nomme ainſi;
Pour Dieu (Eléphant, ce dit-elle)
Va t'en donc, laiſſe moi ici.

Dante avoit une femme dont les galanteries faiſoient beaucoup d'éclat. Ses amis lui reprochant ſouvent ſon indulgence, & le peu de ſoin qu'il avoit de ſa réputation, il querelloit ſa femme: Elle de pleurer, de crier à la calomnie. Les amis de Dante étant revenus à la charge, *Dites moi, je vous prie, qui de*

vous ou de ma femme doit mieux savoir sa vie? » C'est elle répondit-on : *Eh bien, elle soutient que vous en avez tous menti; Ne me rompez donc plus la tête.*

Le même poëte étoit un jour à table entre les deux seigneurs de Vérone, qui s'appelloient *Canis*, c'est-à-dire *Chien*. Les valets se divertissoient à mettre tout doucement les os aux pieds de Dante. Quand on se fut levé de table, tout le monde étant étonné de ne voir des os qu'en sa place; » Il n'est pas surprenant, » *dit il*, que les *chiens* ayent mangé leurs os, » pour moi je ne suis pas un *chien*.

Un domestique du duc d'Orléans qui n'avoit que des inclinations basses, l'ayant prié un jour de le faire noble, *Je pourrois bien*, dit le duc, *vous faire riche, mais pour* noble *cela est impossible*. Cela revient à un mot de l'Empereur Sigismond. Ce prince ayant ennobli un docteur, celui-ci s'alla mettre au rang des nobles, au lieu de se mettre comme à son ordinaire parmi les docteurs. *C'est un grand fou*, dit l'empereur, *je puis tous les jours faire mille gentilshommes, & dans mille ans je ne saurois faire un homme docte.*

Il y a un endroit dans le royaume de Na-

plus fort exposé aux assassins & aux voleurs. Un berger de cette contrée alla un jour se confesser d'avoir avalé quelques gouttes de lait un jour de jeûne, comme s'il eût commis un grand crime. Le confesseur lui ayant demandé s'il ne se sentoit point coupable d'autre péché. *Non*, dit le berger. « Mais, *dit le confesseur*, » ne vous est-il jamais arrivé de vous joindre » avec vos camarades, pour dépouiller & pour » assassiner les passans »? *Oh !* dit-il, *cela nous est ordinaire, & nous n'en faisons point de conscience.*

Pendant la guerre que Grégoire XI, eut avec les Florentins; Bologne fut assiégée par les troupes Bretonnes, que ce pape avoit envoyées contre eux. Elles avoient à leur tête *Robert cardinal de Genève*, qui en 1378 fut fait pape, sous le nom de Clément VII. Le légat assiégeoit la place où s'étoit renfermé *Rodolphe Varan de Camerino* (1), général Florentin, pour la garder, & pour empêcher qu'il n'y arrivât quelque sédition. Il se faisoit des escarmouches. Un jour le cardinal légat envoya un héraut à Rodolphe lui demander pourquoi il ne sortoit pas de la place pour

(1) Ville de l'état de l'église dans la Marche d'Ancône.

combattre? *Je n'en sors pas*, lui fit-il dire, *afin que vous n'y entriez pas.*

Ce général Florentin a passé pour un homme de prudence & de valeur; mais de son propre aveu il étoit fort inconstant. Quand on le lui reprochoit, il ne répondoit autre chose, si ce n'est, *qu'il lui étoit impossible de dormir long-temps sur le même côté.*

Dans la guerre dont on vient de parler, Rodolphe ayant quitté les Florentins, pour se ranger dans le parti du pape; il fut peint à Florence, la tête renversée comme on y effigie les traîtres. Cependant on ne laissoit pas de traiter avec lui de la paix avec le pape. Ayant su qu'il devoit venir chez lui des députés de Florence à ce sujet, il se mit au lit, fit fermer les fenêtres de sa chambre, allumer du feu, & se couvrit de bonnes fourrures. Les députés lui ayant demandé s'il étoit malade: *Je suis*, dit-il, *tout morfondu d'avoir été si long-temps tout nud la nuit dans vos places publiques.*

Le même général, voyant un jour les habitans de la ville de Camérino se divertir à quelque combat, fut blessé légèrement d'une fléche tirée contre lui sans y penser. Comme on condamnoit

damnoit celui qui avoit fait le coup à lui couper la main, il commanda qu'on le laissât aller, en disant *que la sentence auroit pu être utile avant qu'il fut blessé.*

Lorsque Louis, duc d'Anjou, alla en Italie pour prendre possession du royaume de Naples, dont Jeanne de Sicile l'avoit fait héritier, il porta avec lui quantité de pierreries. Un jour qu'il les montroit au général Rodolphe, ce dernier lui demanda combien on estimoit ces joyaux & à quoi ils servoient. « On en fait grand cas, » *dit le duc d'Anjou :* mais cela ne rapporte » rien ». *J'aime donc mieux*, dit Rodolphe, *deux grosses pierres que j'ai chez moi, elles ne m'ont coûté que dix florins, & elles m'en rapportent deux cents par an.* C'étoit des meules de moulin.

Un habitant de Camerino étant prêt à partir pour faire, disoit-il, le tour du monde : Vous n'avez seulement, lui dit Rodolphe, qu'à aller à *Macerata*, (1) vous y verrez tout ce qu'on peut voir au monde ; de la terre, de l'eau, des côteaux, des vallées, des montagnes,

(1) Petite ville de l'état de l'église proche Camerino, qui est aussi du même état.

des plaines, des bois, des forêts. Vous ne verrez rien autre chose en courant tout le monde.

C'est à peu près le même conte qui a été mis depuis peu en vers par un auteur anonyme.

ODE.

D'où vous vient cette folle envie
De voir les pays étrangers,
Et d'aller par mille dangers
Risquer d'accourcir votre vie ?
Contemplant de votre maison
La Seine en de vastes campagnes,
Et sur les fins de l'horison
Le ciel joint avec les montagnes ;
Croyez, sans changer de Zenit,
Que c'est où le monde finit.

Dans un petit coin de la France
Vous le voyez en raccourci :
Ailleurs c'est de même qu'ici,
Par-tout où vous vous trouverez,
Après des travaux difficiles,
Comme où vous êtes, vous verrez
Des fleuves, de champs & des villes,
Qui ne méritent pas le soin
De les aller chercher si loin.

Vous brûlez de voir l'Italie,

Et depuis long-temps entêté,
Vous nourriſſez cette folie.
Penſez-vous y voir de vos yeux
Les anciens vainqueurs de la terre?
Non, au lieu de ces demi-dieux,
Ce ſont des racleurs de guiterre,
Pour des héros, des Arlequins,
Et pour des Brutes, des Tarquins.

Je le répéte, & vous ſouvienne,
Que je vous l'ai prôné toujours:
Rome, l'objet de vos amours,
N'eſt qu'un ſquelette de l'ancienne.
La fameuſe & vieille cité,
Dont à peine on voit quelque trace
De ce qu'elle a jadis été,
N'a plus que le nom & la place.
Le Tibre eſt ſon ſeul monument,
Qui reſte & coule triſtement.

Ses arcs pompeux, ſes bains ſuperbes;
Ses tours, ſes cirques orgueilleux,
Et ſes aquéducs merveilleux,
Sont couverts de ronces & d'herbes.
Les blocs de marbre répandus
Dans d'épaiſſes touffes d'épines
Tant d'excellens morceaux perdus,
Sous les effroyables ruines,
Quand leur aſpect vient vous ſaiſir
Font plus d'horreur que de plaiſir,

Les châteaux de Tibur, de Bayes,
Dans les hiſtoires ſi vantés,
Ne ſont aujourd'hui fréquentés,
Que des hiboux & des orfrayes.
Broſſant des ſentiers malaiſés,
On trouve dans ces champs funeſtes,
Des troncs ſecs, des canaux briſés
Qui ſont les miſérables reſtes
Des parcs charmans, où les héros
Goûtoient le frais & le repos.

Pour voir dans Rome triomphante
Les Scipions & les Céſars,
J'aurois pu franchir les haſards
Qu'un pénible voyage enfante;
Pour y voir le ſage ſénat
Qui gouvernoit ce grand empire;
Pour y voir la pompe & l'éclat
De l'or, du jaſpe & du porphyre;
Enfin ſes ornemens divers,
Dépouilles de tout l'univers.

Mais pour voir des pans de murailles
Et de pitoyables débris,
Quitter votre épouſe, Paris
Et l'incomparable Verſailles,
Paſſer des mers, grimper des monts,
Que la nature nous oppoſe:
De bonne foi nous vous ſommons
De nous en dire une autre cauſe,

Où de nous laiſſer perdre à tous
Les ſentimens qu'on a de vous.

Je vais droit à votre penſée;
Vous voulez repaître vos yeux,
Non des maſurés, mais des lieux
Où telle action s'eſt paſſée.
Où, Camille ſur les Gaulois,
Vengea ſa patrie enflammée:
Où Coclès ſur un pont de bois
Arrêta ſeul toute une armée:
Et d'autres lieux, malgré le temps
Connus par des faits éclatans.

Sans s'embarraſſer la cervelle,
Ni prendre le ſoin d'y rêver,
Gens attitrez vous font trouver
L'ancienne Rome en la nouvelle.
Pompée avoit là ſa maiſon;
C'eſt ici qu'habitoit Salluſte;
Là logeoit Brutus, là Piſon:
Ici fut le palais d'Auguſte;
Et mille autres abſurdités
De ces rêveurs d'antiquités.

A chaque mot, chaque fadaiſe
De l'antiquaire prétendu,
Je vous vois ſurpris, éperdu,
Rouler les yeux, tréſſaillir d'aiſe.
Vous donnerez entier crédit
A ces fabuleuſes ſornettes,

Et pour retenir ce qu'il dit,
Vous l'écrirez ſur vos tablettes:
Tout nous paſſe pour vérité,
Quand notre goût en eſt flatté.

Si la peinture vous attache,
Rome aura pour vous de réel
Les ouvrages de Raphaël,
De Michel-Ange & du Carrache.
Mais banniſſant les préjugés,
Qui les élèvent ſur les autres,
Ces vieux peintres ſi louangés,
Comparés à beaucoup des nôtres,
N'auront que l'avantage heureux
D'avoir le droit d'ainés ſur eux.

Vous dévorerez de la vue
Juſqu'aux moindres traits de leurs mains;
Le nom des vieux peintres Romains
Eſt un reſſort qui vous remue.
Je le ſais, mais que la raiſon
Sur votre paſſion l'emporte;
Pourquoi quitter votre maiſon?
De Troy eſt preſque à votre porte,
Et l'ami Bouys, ſans le vanter,
Devroit aſſez vous contenter.

Puiſqu'enfin ni moi, ni perſonne
Ne pouvons arrêter vos pas,
Adieu donc, mais n'oubliez pas
Deux bons avis que je vous donne.

Quand vous ſerez à caqueter,
Gardez que rien ne vous échappe,
Qu'on puiſſe mal interprêter,
Ni des cardinaux, ni du pape;
Et pour la conſtitution,
Montrez pleine ſoumiſſion.

• Pendant la paix que les Venitiens firent pour dix ans avec Philippe duc de Milan, la guerre s'alluma entre les Florentins & ce duc. Les Vénitiens profitant de l'occaſion lui enlevèrent quelques places. Ce qui le contraignît de quitter la guerre de Florence pour défendre ſon pays. Un Vénitien ayant dit là-deſſus à un Florentin : *Vous nous devez votre liberté.* » Vous ne nous avez pas délivrez, *dit le* » *Florentin*, mais nous vous avons rendus » traîtres ».

Un homme d'Ancone, grand parleur, déplorant un jour fort tragiquement la décadence de l'empire romain, comme ſi c'eût été un événement tout nouveau, *Antonio Luſco* ſecrétaire de Martin V, ami de Pogge, & homme d'eſprit, dit là-deſſus en riant : » Cet homme » me fait ſouvenir de ce Milanois, qui ayant » entendu raconter la mort de Roland, arrivée » depuis environ ſept cents ans, s'en alla » tout éploré dire à ſa femme : *Ah ! quel mal-*

» *heur! on vient de m'apprendre la mort de*
» *Roland qui défendoit si bien les chrétiens* (1).

Un de ces chanteurs d'Italie qui les jours de fête récitent au peuple les actions des grands hommes, annonça un jour que le lendemain il chanteroit la mort d'*Hector*. Un homme simple qui étoit dans la foule alla la bourse à la main trouver le chanteur, le priant instamment de ne pas faire mourir si-tôt un si grand héros. Le chanteur différa autant de jours que la dupe eut de l'argent pour lui payer ses délais. Enfin, l'argent ayant manqué, il fallut que le pauvre homme entendît, à son grand regret, raconter la mort d'Hector.

Il y avoit à Florence un gentilhomme qui avoit une fort méchante femme, & sur-tout fort babillarde. Elle n'alloit jamais à confesse qu'elle ne révélât au curé tous les péchés de son mari. Le curé en reprenoit souvent le mari. Mais ce dernier étant allé aussi à confesse au même prêtre; *Je ne viens pas*, lui dit-il, *pour me confesser; mais pour vous dire que cela n'est pas neces-*

(1) Voyez les Pleureurs d'Homère, proverbe de M. Carmontel, dont ce mot a pu fournir l'idée.

faire parce que ma femme vous fait ſouvent toute ma confeſſion.

Un certain fainéant de Florence, homme ſans profeſſion & ſans bien, ayant appris qu'un médecin avoit compoſé des pillules, qui lui faiſoient gagner beaucoup d'argent, ſe mit auſſi à en faire en grand nombre. Il les donnoit indifféremment pour toute ſorte de maladies ; c'étoit une ſelle à tous chevaux. Comme elles réuſſiſſoient quelquefois par haſard, il paſſa bientôt pour un grand médecin. Un jour un homme de la campagne qui avoit perdu ſon âne lui demanda s'il n'avoit point quelque remède pour le lui faire retrouver. *Oui*, dit-il, *vous n'avez qu'à avaler ſix de mes pillules.* (1) Il les avale & s'en va. Etant en chemin pour s'en retourner, les pillules opéroient bien fort, il fallut ſe détourner dans un endroit marécageux, où il y avoit des roſeaux. Là il apperçut ſon âne qui paiſſoit. Là-deſſus ne doutant point de l'effet des pillules, il s'en alla publier par tout qu'il avoit trouvé un grand médecin, qui, non ſeulement, guériſſoit les ma-

---

(1) Dans Criſpin, médecin, comédie d'Hauteroche, Criſpin ordonne des pillules pour faire retrouver un chien perdu, cette boufonnerie a pu être tirée du Pogge.

ladies, mais qui faisoit retrouver les ânes à ceux qui les avoient perdus.

Antonio Lusco dont on parloit tout à l'heure étoit un homme à bons contes. Il dit un jour qu'étant allé à Sienne avec un Vénitien fort simple, peu accoutumé à monter à cheval, ils couchèrent dans une auberge où il y avoit quantité de cavaliers. Quand il fallut partir, chacun prend son cheval sans que le bon Vénitien branlât de sa place. Antoine lui ayant demandé à quoi il s'amusoit pendant que tous les autres étoient déjà à cheval. « Je suis, *dit-il*, » prêt à partir, mais comme je ne saurois re- » connoître mon cheval entre tant d'autres, » j'attends que tout le monde soit parti, parce » que celui qui restera sera le mien ».

Il y avoit à Rome un cardinal, (1) nommé le cardinal de Naples, homme sans esprit & sans mérite. Il rioit toujours, & comme on peut juger, le plus souvent sans sujet. Un

(1) Il faut que ce soit *Thomas Brancacio*, Napolitain, neveu de Jean XXIII, & à peu près de même humeur que son oncle. Ce cardinal déshonora sa famille & sa dignité par ses mauvaises mœurs, & par ses extravagances au rapport de Ciaconius & d'Auberi.

jour revenant d'auprès du pape, quelqu'un qui le vit rire, dit à ſon voiſin : *Vous verrez qu'il rit de la ſottiſe du pape, d'avoir fait, un homme comme, lui cardinal.*

Le concile de Conſtance envoya en Eſpagne deux moines noirs (1) à Benoit XIII, pour l'obliger à renoncer au pontificat & pour le citer devant ce concile. Dès que cet anti-pape les vit : *Voilà*, dit-il, *deux corbeaux qui viennent fondre ſur moi. Il n'eſt pas ſurprenant*, lui repartit un des pères, *que des corbeaux ſe jettent ſur un corps mort*, lui reprochant par-là qu'étant condamné par le concile, il ne devoit plus être regardé que comme un cadavre. Comme ce même anti-pape défendoit ſes droits avec chaleur devant ces deux abbés : *C'eſt ici*, crioit-il, *c'eſt ici qu'eſt l'arche de Noé*, voulant dire l'arche de l'alliance. *Il eſt vrai*, lui dit un des bénédictins, *qu'il y avoit bien des bêtes dans l'arche de Noé.*

Deux hommes allèrent chez un notaire pour faire dreſſer un contrat de vente; ce notaire qui avoit vu des formulaires de contrat, mais qui n'en avoit jamais fait, leur demanda leurs

(1) C'eſt ainſi qu'on appelle les Bénédictins.

noms. L'un dit qu'il s'appelloit *Jean*, l'autre *Philippe*. « Ce contrat, dit-il, ne seroit pas » valable. Dans tous ceux que j'ai vus le ven- » deur s'appelle *Conrard*, & l'acheteur *Titius* ». Comme il n'en voulut pas démordre, quelque raison qu'on lui dît, il fallut que les contractans allassent chercher ailleurs un notaire, non sans bien rire de la simplicité de celui-ci.

Les Florentins envoyèrent un jour à Jeanne, reine de Naples, un docteur en droit, qui n'étoit rien moins que docte; mais qui avoit grande opinion de lui & sur-tout de sa bonne mine. Le premier jour l'envoyé exposa sa commission. La reine lui promit audience pour le lendemain, & il ne manqua pas de s'y trouver. Comme il y avoit du monde dans la chambre, après quelques entretiens, il témoigna à la reine, qu'il avoit des secrets qu'il ne pouvoit lui communiquer qu'en particulier. L'ayant fait entrer dans son cabinet, il lui fit une déclaration d'amour. *Cet article étoit-il aussi dans vos instructions*, lui dit la reine sans s'émouvoir, & le renvoya tranquillement.

On se plaignoit assez généralement dans le siècle de *Pogge*, que les papes n'élevoient aux charges ecclésiastiques que des ignorans, des

tous, & des gens de mauvais caractère à toute sorte d'égards. *Antonio Lusco* ayant dit là-dessus que ce n'étoit pas plus le vice des papes que des seigneurs séculiers, conta cette histoire. Un prince de Vérone (1) avoit, dit-il, auprès de lui un ecclésiastique, nommé *Le Noble*, fort ignorant, mais bouffon, à qui il donna des bénéfices considérables. Ce prince ayant envoyé un jour une ambassade à l'archevêque de Milan (2), le Noble s'y joignit. Le dernier ayant plu à l'archevêque par ses discours facétieux, le prélat dit qu'il seroit bien aise de pouvoir lui accorder quelque grace. Le Noble lui demanda une charge d'archiprêtre qui étoit vacante. *Bon*, dit l'archevêque en se moquant de lui, *ce n'est pas là une dignité pour un ignorant comme vous.* « Je fais, *dit-il*, à la mode de mon pays. Car » à Vérone, il n'y a que les ignorans qui » parviennent ».

Un moine confessant une jeune veuve fort jolie en devint tout-à-coup amoureux. Comme il craignoit de succomber à la tentation, il abrégeoit autant qu'il pouvoit la confession. Enfin la veuve le pria de lui imposer telle pénitence

(1) Il s'appelloit *Canis*.
(2) C'étoit Jean Visconti.

qu'il voudroit. *Hélas!* dit-il, *c'eſt vous qui me l'avez donnée.*

La ville de Pérouſe ayant envoyé des députés à Urbain V, qui étoit à Avignon, ils trouvèrent ce pontife malade au lit. L'orateur de l'ambaſſade lui fit un long diſcours, ſans ſe mettre en peine de ſon indiſpoſition, & ſans rien dire qui allât au fait. Quand il eût fini, le pape leur demanda s'ils avoient quelque autre choſe à propoſer. Comme ils s'étoient apperçus de ſon ennui : *Nos ordres portent de vous déclarer que ſi vous ne nous accordez ſur le champ ce que nous vous demandons, notre orateur vous fera encore le même diſcours, avant que nous partions d'ici.* Là-deſſus il leur fit donner au plus vîte leur expédition.

Deux Juifs de Veniſe étant allés à Bologne, l'un d'eux y mourut. L'autre voulant emporter le corps de ſon camarade à Veniſe, le coupa en pièces, le fit bien embaumer, & le mit dans un tonneau. La nuit un Florenrin qui étoit près du tonneau, attiré par la bonne odeur des aromates, ouvrit le tonneau, & trouva la viande de ſi bon goût qu'il en mangeât tout ſon ſou. Le lendemain le Juif voulut emporter ſon tonneau; mais il fut bien ſurpris de le ſentir ſi

ger ; il s'en plaignit. L'affaire examinée, il se trouva que le Florentin étoit devenu le sépulchre d'un Juif.

Fréderic II avoit pour secrétaire un fort habile homme Italien, nommé *Pierre des Vignes*, dont on a un bon nombre de lettres sous le nom de cet empereur. Ses ennemis l'ayant calomnié auprès de son maître, il fut assez crédule, & en même temps assez inhumain pour lui faire crever les yeux. On prétend qu'il s'en repentit, & que même il le fit son chancelier. Comme Fréderic avoit besoin d'argent pour pousser la guerre qu'il faisoit au pape, Alexandre III, qui l'avoit excommunié, il consulta là-dessus Pierre des Vignes, qui lui conseilla de se servir des biens de l'église pour lever une armée & pour la payer. Le conseil fut goûté. Fréderic, qui étoit alors à Pise, pilla tout l'or & tout l'argent des églises de cette Ville, & en fit une grosse somme. La capture étoit d'autant plus de haut goût, que c'étoit Alexandre II, dont Alexandre III suivoit bien les traces, qui avoit enrichi la cathédrale de ses plus beaux ornemens, & entre autres d'une ceinture d'or qui en faisoit le tour. Après cette exécution, Pierre des Vignes dit à son maître : *Je me suis bien vengé du mal que vous m'avez fait. En m'ôtant*

la vue, vous vous êtes rendu odieux aux hommes; & en vous faisant commettre ce sacrilége, je vous ai attiré la colère de Dieu. Vous allez voir vos affaires tourner tous lès jours de mal en pis.

S'il étoit bien sûr que Dieu s'intéressât beaucoup à la conservation des ornemens superflus de tant d'églises, on pourroit dire que Pierre des Vignes fut prophête, car Fréderic fut enfin obligé à se soumettre ignominieusement au pape.

Un chevalier Napolitain, que Ladislas, roi de Sicile, avoit fait gouverneur de Pérouse, reçut un jour deux lettres, l'une d'un marchand qui lui demandoit le paiement de quelque dette, l'autre de sa femme, qui le prioit de venir bientôt la consoler de son absence. Il répondit au marchand qu'il le paieroit dans peu. A l'égard de sa femme il lui écrivit une lettre la plus tendre du monde, & en termes libres & même libertins. Il adressa par mégarde à sa femme la lettre pour le marchand, & au marchand la lettre pour sa femme. La femme comprit bien qu'il y avoit de la méprise, & prit en patience le chagrin que lui donnoit, & la bévue, & la dette de son mari. Mais le marchand se croyant joué par une lettre ridicule, où on lui promettoit des caresses au lieu d'argent, s'en alla tout en

en colère montrer cette lettre au roi, qui n'en fit que rire. Le marchand se croyoit moqué du chevalier, & il le fut en effet de toute la cour.

Du temps de *Francisco Carrario*, prince de Padoue, il y avoit dans cette ville-là un hermite en grande odeur de sainteté, mais dans le fond, franc hypocrite. Après avoir débauché plusieurs femmes sous prétexte de les confesser, la comédie devint enfin publique. Il fut arrêté & mené devant le prince, qui fit aussi-tôt venir son secrétaire pour écrire la confession du moine. On lui demanda les noms de toutes les femmes qu'il avoit séduites, il en nomma un bon nombre. Comme le secrétaire se divertissoit à cette énumération il pressoit l'hermite avec menace de n'en omettre aucune. *Ajoutez-donc*, lui dit-il, *votre femme à cette liste*. La plume tomba des mains du secrétaire, & le duc se moqua de lui de s'être attiré cette mortification par son avidité à savoir les fautes d'autrui.

Les factions des *Gibelins*, partisans des empereurs, & des *Guelphes* qui étoient pour les papes, désoloient l'Italie, & se pilloient sans quartier l'une l'autre. Un général s'étant emparé de Pavie par le secours de la faction Gi-

beline, ne pilla d'abord que les Guelphes; mais après leur avoir tout pris, il se jetta aussi sur les biens des Gibelins. Ceux-ci lui en ayant fait des plaintes, *il est vrai*, dit-il, *mes enfans, vous êtes Gibelins, mais les biens sont Guelphes.*

Un prêtre voyoit la femme d'un berger & en eut un garçon. Quand il commença à être grand, le prêtre le demanda au berger pour prendre soin de son éducation. *Non, non*, dit le berger, *il faut qu'il demeure dans la maison. Je ferois bien mal le compte de mon maître si j'en usois à l'égard des agneaux qui naissent dans sa bergerie comme vous voulez que j'en use à l'égard de cet enfant.*

Dans un conseil tenu à Pérouse, un paysan ayant demandé quelque grace, trouva beaucoup d'opposition de la part d'un des citoyens. Le lendemain le paysan, bien conseillé, mena au citoyen trois ânes chargés de bled. Le présent fut bien reçu, & le citoyen plaida fortement la cause du paysan. *Voyez*, dit quelqu'un là-dessus, *comme les ânes sont éloquens.*

Il y avoit à Vicence un grand usurier qui néanmoins déclamoit sans cesse contre les usu-

liers & prioit inſtamment un prédicateur de grande autorité dans la ville, de ne point épargner ces gens-là. Le prédicateur qui connoiſſoit l'homme, ne pouvoit pas comprendre quel intérêt il avoit à le preſſer là-deſſus avec tant d'mportunité, lui qui faiſoit profeſſion d'uſure. Il lui en demanda la raiſon. *Ceſt*, dit-il, *qu'il y a tant d'uſuriers dans la ville, que je ne gagne rien; au lieu que ſi par vos prédications vous pouvez corriger ce vice, tout le monde viendra chez moi.*

Un pauvre batelier qui n'avoit rien gagné de tout le jour, s'en retournoit tout triſte chez lui, lorſque quelqu'un l'appella pour le paſſer dans ſa barque. Le trajet ſe fit gaiement. Mais le batelier ayant demandé ſon paiement, le paſſager proteſta qu'il n'avoit pas un ſou ſur lui, mais qu'il lui donneroit un conſeil qui lui vaudroit de l'argent. *Bon!* dit le batelier, *ma femme & mes enfans ne vivent pas de conſeil.* N'en pouvant tirer d'autre raiſon, il demanda enfin quel étoit donc ce conſeil? *C'eſt*, dit-il, *de ne jamais paſſer perſonne ſans vous faire payer par avance.*

Un certain milanois, ſoit par bêtiſe, ſoit par oſtentation, avoit écrit tous ſes péchés

dans un gros livre qu'il porta à son père confesseur. Le père qui étoit homme d'esprit, effrayé de la grosseur du volume, se contenta de faire quelques questions au pénitent, & puis lui déclara qu'il lui donnoit l'absolution de tout ce qui étoit dans son livre. Celui-ci lui ayant demandé quelle pénitence il lui imposoit. *De lire*, dit-il, *pendant un mois ce livre-là sept fois par jour.* Il eut beau crier à l'impossibilité, il fallut qu'il en passât par-là.

Il seroit à souhaiter qu'on imitât à l'égard de tous les médisans, la conduite d'un moine augustin de Florence. Il enseignoit la jeunesse avec beaucoup de succès. Un de ses écoliers qui avoit fait de plus grands progrès que les autres, s'attira l'envie de ses camarades. L'un d'entre eux alla trouver le précepteur, & lui dit qu'un tel étoit un ingrat & qu'il parloit mal de son maître. *Depuis quand le connoissez-vous*, lui dit le vénérable vieillard ? *Depuis un an*, dit l'autre. « Il faut que vous vous croyiez » bien habile & que vous me preniez pour » un grand sot, si vous vous imaginez que de- » puis dix ans je ne connois pas mieux le » caractère & les mœurs de ce jeune homme » que vous qui ne le connoissez que depuis » un an.

On demanda un jour à ce même religieux ce que signifioient les deux pointes qui sont aux mitres des évêques. *L'une*, dit-il, *signifie l'ancien & l'autre le nouveau testament que les évêques doivent savoir par cœur.* Mais que signifie, continua-t-on, les deux espèces de courroyes qui pendent à la mitre derrière le dos? *Cela veut dire que les évêques ne savent ni le vieux ni le nouveau testament.*

Un grand d'Espagne avoit un fils si médisant, qu'il fut obligé de lui défendre de jamais ouvrir la bouche. Le père & le fils se trouvèrent un jour ensemble au dîner du roi & de la reine d'Espagne. Cette princesse qui passoit pour être fort galante, croyant le jeune homme sourd aussi bien que muet, pria son père de le lui donner pour la servir. Le père y consentit; le fils fut témoin des intrigues de la reine pendant deux ans. Au bout de ce temps-là, le roi demanda au père si son fils étoit muet de naissance, ou par quelque accident. *Ce n'est*, dit-il, *ni l'un ni l'autre, mais je lui ai défendu de parler à cause de sa mauvaise langue.* Le roi ordonna au père de permettre à son fils de prononcer seulement quelques mots. Le père s'en défendit long-temps, disant qu'il pourroit en arriver du scandale. Enfin, le fils eut

la permission de parler, & se tourna vers le roi : *Sire*, dit-il, *vous avez la plus impudique & la plus méchante de toutes les femmes.* Le roi confus, lui défendit de rien dire davantage.

Un françois & un génois qui avoient tous deux une tête de bœuf dans leurs armes prirent querelle là-dessus. Le françois appella le génois en duel & ce dernier accepta le défi. Comme ils étoient sur le point de se battre, le génois demanda quel étoit le sujet de leur démêlé. C'est, dit le françois, parce que vous avez usurpé mes armes : *Vous vous trompez*, dit le génois, *vos armes sont une tête de bœuf, les miennes sont une tête de vache.* Ainsi finit le combat.

Le capitaine d'un vaisseau anglois se voyant en danger de faire naufrage, voua à la Vierge Marie un cierge aussi grand que le mât du navire, s'il en échappoit. Quelqu'un lui représenta qu'il n'y avoit pas assez de cire en Angleterre pour accomplir le vœu : *Promettons toujours*, dit-il, *si nous échappons du danger, il faudra bien que la bonne dame se contente d'un petit cierge.*

On citoit un jour à Venise dans un plaidoyer

la *Novelle* & la *Clémentine* (1). Le juge qui étoit fort ignorant avoit chez lui deux femmes de ce nom. Il s'imagina que l'avocat les appelloit en témoignage & le censura aigrement de citer deux concubines dans une assemblée si grave.

La plupart des gens qui se divertissent des fous sont aussi fous qu'eux. Un archevêque de Cologne avoit un fou qu'il faisoit coucher avec lui. Le prélat ayant un jour une nonain à côté de lui, le fou tout étonné de sentir quatre jambes demanda à qui elles étoient. Elles sont toutes quatre à moi, dit l'archevêque; le bouffon au même instant court dans la rue, & crie tout haut: *Venez voir un nouveau monstre; notre archevêque en quadrupède* (2).

Le cardinal de Bordeaux fit autrefois ce conte à Pogge. Un Bordelois se retira un jour chez lui, se plaignant fort d'un grand mal de jambes. La femme la lui frotta, & la lui enveloppa bien. Comme il crioit toujours les hauts

(1) *Novelle*; constitutions de Justinien, *Clémentine*, constitutions de Clément V.

(2) Cyrano de Bergerac a imité ceci dans son *Matthieu Garreau*.

cris, on alla chercher le médecin. Celui-ci ayant touché la jambe prétendue malade, assura qu'il n'y avoit pas le moindre mal : *C'est donc l'autre*, lui dit le visionnaire.

Il n'y a point de lieu où le jugement & la bienséance soient plus nécessaires qu'en chaire. Un prédicateur prêchant à Tivoli contre l'adultère avec beaucoup de véhémence, s'emporta follement jusqu'à dire qu'il aimeroit mieux connoître dix filles qu'une femme mariée. *Il y a*, dit quelqu'un là-dessus, *bien des gens de votre goût*.

La coutume & l'éducation mettent beaucoup de différence entre les hommes. Un homme fort riche allant en hiver à Bologne, fourré depuis la tête jusqu'aux pieds, rencontra, un jour qu'il faisoit un froid horrible, un pauvre paysan qui n'avoit sur lui qu'un méchant juste-au-corps. Le voyageur lui demanda s'il n'avoit pas grand froid. Non, lui dit le paysan d'un visage fort gai. Comment cela se peut-il ? je gèle sous mes pelisses. *Ah*, dit le paysan, *si comme moi vous portiez tout ce que vous avez d'habits, vous n'auriez point froid.*

Il y a des exemples de simplicité fort singu-

liers & fort facétieux. Un payſan de *Pergola*, petite ville de l'état de l'égliſe dans le duché d'Urbin, eût bien voulu marier ſa fille à un de ſes voiſins. Le voiſin n'y vouloit point entendre, parce qu'il la trouvoit encore trop jeune pour être mariée. *Oh*, dit le père, *elle eſt bien nubile, car elle a déjà eu trois enfans du vicaire de notre curé.*

En voici un autre exemple. Un vénitien, homme fort ſimple, étoit monté à cheval pour aller à la campagne, il avoit derrière lui ſon valet à pied. Le cheval donna un coup de pied au valet, qui de colère prit une pierre & la jetta contre le dos de ſon maître croyant la jetter au cheval. Le maître crut que c'étoit le cheval qui lui avoit donné un coup de pied. Cependant comme le valet ne pouvoit pas marcher fort vîte, le maître le querelloit; je ne ſaurois, dit-il, marcher plus vîte, votre cheval m'a bleſſé. Oh, dit le vénitien, ce n'eſt rien, c'eſt une bête fort vicieuſe, elle m'a auſſi donné un coup de pied dans les reins.

Un de ces moines quêteurs qui vont par le pays demandant l'aumône pour *ſaint Antoine de Padoue*, avoit tiré une bonne quantité de bled d'un payſan, ſur la promeſſe qu'il lui avoit

faite qu'il profpéreroit cette année-là, & qu'il ne perdroit pas une de fes brebis. Le payfan, fur la parole du religieux, laiffa errer fes brebis à l'aventure, il vint un loup qui en mangea plufieurs. Le quêteur revint l'année fuivante & redemanda du grain. Mais le payfan lui en refufa & fe plaignit qu'il l'avoit affronté & que le loup avoit mangé fes brebis. Oh, dit le moine, je ne m'en étonne pas, il ne faut point vous fier au loup, c'eft une méchante bête qui n'a point de parole. Elle tromperoit non-feulement faint Antoine, mais notre Seigneur fi elle pouvoit.

Un voyageur ayant fait bonne chère dans un cabaret, l'hôte lui demanda fon paiement. Le voyageur dit qu'il n'avoit point d'argent, mais qu'au lieu de cela il lui chanteroit les plus jolies chanfons du monde. Le cabaretier répondit qu'il vouloit de l'argent & non des chanfons. Mais fi je vous en chante une qui vous plaife, ne la prendrez-vous pas pour argent comptant? A la bonne heure, dit l'hôte. Il lui en chanta plufieurs qui ne lui plurent point. Enfin le chanteur mettant la main à la bourfe, comme s'il eût voulu la délier; pour cette fois je m'en vais vous en chanter une qui fera de votre goût. Il fe mit à en chanter une

qu'on appelle, en italien, la chanson du voyageur. *Mettez la main à la bourse & payez l'hôte.* Celle-ci vous plait elle? *Oui*, dit l'hôte. *Vous êtes donc payé*, dit le voyageur, & s'en alla.

Un docteur de M[illegible] fort ignorant, s'imaginoit que les oiseaux fuyoient non au son de la voix, mais au sens des paroles que l'on prononçoit. Il eut un jour la curiosité d'accompagner un oiseleur qui alloit prendre des oiseaux au filet. Celui-ci lui recommanda fort de ne point parler. Mais dès qu'il vit des oiseaux assemblés il crut devoir en avertir l'oiseleur; les oiseaux de s'envoler. L'oiseleur le pria encore une fois de ne dire mot, & il le promit. Les oiseaux revinrent & le docteur cria en latin: *Voilà des oiseaux.* Comme l'oiseleur lui en faisoit des reproches, *je ne croyois pas*, dit-il, *que les oiseaux entendissent le latin.*

Un homme de Pérouse, fort obéré, s'en alloit dans la rue tout mélancolique. Quelque passant lui demanda quel étoit le sujet de sa tristesse. Je dois, dit-il, & je ne saurois payer. *Bon!* lui répartit l'autre: *Laissez cette inquiétude à votre créancier.*

Un certain bouffon connu de Pogge, de-

manda à un religieux lequel étoit le plus agréable à Dieu de dire ou de faire. Le religieux répondit que c'étoit de faire. Il y a donc plus de mérite, dit le bouffon, à faire des *patenôtres* (1) qu'à en dire.

Il n'y a rien de si ordinaire que de voir les fanfarons de bravoure saigner du nez dans l'occasion. Lorsque l'empereur Frédéric II mourut en Italie (2), la guerre y étoit allumée de tous côtés. Un jour de bataille un officier de distinction fut des premiers à cheval faisant de grandes rodomontades & reprochant aux autres leur lenteur & leur lâcheté. *J'irai*, disoit-il, *contre l'ennemi quand je devrois y être seul.* Il fit environ un mille au grand galop. Mais comme il vit revenir du combat, qui avoit déjà commencé, des soldats couverts de blessures, il se mit à n'aller que le pas. Il s'approcha enfin pas à pas, mais entendant les cris des deux armées, & voyant que le combat étoit furieux, il s'ar-

---

(1) Les *Patenôtres* sont des chapelets avec lesquels on récite le *Pater*.

(2) Il mourut en 1250, dans la Pouille, au royaume de Naples, proche de Lucéria, & non à Sienne, proche de Florence, comme le dit Pogge, ne pensant pas qu'il y a aussi dans la Pouille un endroit qui s'appelle Florence, Florenzola. *Struv. Synt. Hist. Germ.* Diss. XX.

rêta tout-à-coup comme s'il eût été pétrifié. Quelqu'un qui l'avoit entendu ſe faire tout blanc de ſon épée, lui demanda pourquoi il n'avançoit pas. *Je ſens*, dit-il, *que je ne ſuis pas intrépide comme je me croyois.*

Un tyran qui ne cherchoit qu'à ſaigner ſes ſujets, en exigeoit d'eux des choſes impoſſibles ſous de groſſes peines. Il commanda à l'un d'eux d'apprendre à lire à un âne. L'autre n'oſant refuſer, demanda dix ans de terme pour pouvoir exécuter cet ordre, il les obtint. Comme on ſe moquoit de lui d'avoir entrepris une choſe auſſi impoſſible. *Laiſſez-moi faire*, dit-il, *je n'ai rien à craindre, avant ce temps-là, ou je mourrai, ou l'âne, ou mon maître mourront* (1).

Un curé annonçant au peuple la fête de *l'épiphanie : Je ne ſai*, dit-il, *ſi c'eſt un homme ou une femme, mais c'eſt une grande ſolemnité.*

Il y a beaucoup de gens qui, pour ſauver les apparences, font commettre par d'autres, à leur profit, des crimes qu'ils ont honte de commettre eux-mêmes. Un homme qui avoit be-

(1) Voyez la Fable de Lafontaine, intitulée le *Charlatan.*

ſoin d'argent alla pour en emprunter ſur gage chez un vieux bourgeois qui avoit fait métier d'uſure, mais qui feignoit d'y avoir renoncé. L'emprunteur portoit pour gage une croix d'argent, où on prétendoit qu'il y avoit un morceau du bois de la vraie croix. Le ruſé vieillard répondit qu'il ne ſe mêloit plus de ce mauvais trafic, mais qu'il avoit un pendart de fils qui pourroit lui faire ſon affaire. Il le fait conduire chez ſon fils par ſon valet. A peine avoit-il fait quelque pas que le vieux uſurier cria au valet : *Au moins dites à mon fils qu'il rabatte de la ſomme ce que pèſe le bois.*

Un chevalier de l'ordre de la toiſon d'or étant venu en ambaſſade à Florence, faiſoit parade de pluſieurs chaînes qu'il avoit à ſon cou. Un homme d'eſprit dit là-deſſus : *On ſe contente d'une chaîne pour les autres fous, mais celui-ci en veut avoir pluſieurs.*

On débite quelquefois au peuple des miracles qui portent avec eux leur réfutation, mais dont la ſingularité mérite quelque attention. Pogge témoigne qu'étant un jour à Rome au ſermon qu'un auguſtin faiſoit dans l'égliſe de Latran, ce moine pour engager le peuple à la pénitence, raconta publiquement un miracle

qu'il disoit avoir vu il y avoit six ans ; « étant
» un jour, disoit-il, avec les autres religieux
» dans la basilique de Latran à dire matines,
» il sortit d'un tombeau, dans lequel depuis
» environ qu[illegible] on avoit enterré un ci-
» toyen romain, un voix qui appelloit les reli-
» gieux. Elle se fit entendre plusieurs fois inu-
» tilement, parce que les moines étoient trop
» effrayés. Mais enfin s'étant rassurés, ils allèrent
» où la voix les appelloit. Le mort leur cria de
» ne rien craindre, mais d'ôter la pierre &
» d'aller chercher un calice. Ce qu'ayant fait,
» le mort se leva, & rejetta dans le calice l'hos-
» tie consacrée qu'il avoit prise avant sa mort,
» & leur déclara qu'il étoit damné & qu'il souf-
» froit des tourmens horribles pour avoir
» connu sa mère & sa fille, & ne s'être pas
» confessé de ses crimes, après quoi il se re-
» coucha. »

Du temps d'Eugène IV il y avoit quantité de courtisannes à la cour de Rome, & cette cour étoit fort effeminée. Un cardinal grec y étant venu avec sa longue barbe, on lui conseilla de la faire raser pour se conformer à l'usage. *Non, non*, dit le cardinal Angelot, *il faut bien qu'il y ait un bouc parmi tant de chèvres.*

Un notaire de Florence, qui avoit peu de pratique, s'avisa de cette friponnerie pour gagner de l'argent. Etant allé trouver un jeune homme dont le père étoit mort, il lui demanda s'il avoit été payé d'une certaine somme que son père avoit prêtée à quelqu'un qui étoit mort aussi. Le jeune homme dit qu'il n'avoit point trouvé cette dette parmi les papiers de son père. » J'en ai fait moi-même l'obligation » & je l'ai entre les mains, il ne tient qu'à » vous de l'acheter. » Le jeune homme achète le faux acte & fait assigner le fils du prétendu débiteur. Celui-ci soutint qu'il paroissoit par les livres de son père qui étoit marchand, qu'il n'avoit jamais rien emprunté, & alla trouver le notaire pour l'accuser d'avoir fait un faux acte. » Vous n'étiez pas au monde, » dit le notaire, quand cette somme fut em- » pruntée. Votre père la rendit au bout de » quelque temps, & j'en ai chez moi la quittance. » Le jeune homme la racheta, & le notaire par ce moyen tira de l'argent des deux côtés.

Martin V comptoit un jour que le légat de Bologne ayant traité de fou un docteur qui sollicitoit quelque grace avec importunité, le

le docteur demanda au légat quand il l'avoit ſurpris à faire l'action d'un fou. Le légat lui marquoit une certaine occaſion où il prétendoit qu'il avoit fait une folie. *Vous vous trompez*, dit l'autre, *je n'en ai fait que quand je vous ai fait docteur, car vous n'en étiez pas capable.*

A trompeur, trompeur & demi, dit le proverbe (1). Un renard voyant des poules juchées avec leur coq dans une cour, tâchoit de les attirer par de belles paroles. *J'ai*, dit-il, *une bonne nouvelle à vous apprendre, c'eſt que les animaux ont tenu un grand conſeil, & ont fait entre eux une paix éternelle. Deſcendez*, dit-il, *célébrons de bonne amitié cette paix.* Le coq, plus fin que le renard, ſe dreſſe ſur ſes ergots & regarde de tous côtés. *Que regardez-vous?* dit le renard. *Je regarde deux chiens qui s'avancent*, & le renard de fuir à toutes jambes. *Eh*, dit le coq, *la paix eſt faite entre les animaux. Oh*, dit le renard, *peut-être que ces deux chiens n'en ſavent pas encore la nouvelle.*

---

(1) Lafontaine a imité cette fable; mais il a omis la répartie du renard fugitif qui a beaucoup de ſel. Voyez la fable intitulée le Coq & le Renard.

Un payſan étant monté ſur un châtaignier pour ſecouer des châtaignes, tomba en deſcendant & ſe rompit une côte. *Si vous m'aviez conſulté*, dit quelque mauvais plaiſant qui ſe trouva là, *ce malheur ne vous ſeroit pas arrivé; mais mon conſeil pourra vous ſervir pour l'avenir. C'eſt de ne deſcendre jamais plus vîte que vous êtes monté.*

Un certain Nicolas, homme ſavant, mais d'un eſprit ſatyrique & d'une langue fort malapriſe, ſe moquoit un jour d'Eugène IV, en ces termes. « Je ſuis le plus malheureux de » tous les hommes; c'eſt, diſoit-il, aujourd'hui le règne de la folie, le pape avance » tous les jours des ſots & des fous. Je ſuis le » ſeul pour qui il ne fait rien. C'eſt, ajoutoit-» il, ſa faute, car j'ai tout le mérite qu'il faut » pour parvenir ».

Un abbé fort gras & d'une groſſeur exceſſive, allant un ſoir aſſez tard à Florence, demanda à un payſan s'il entreroit bien dans la ville. *Oui*, dit le payſan, qui jouoit ſur l'équivoque du mot *entrer*, *puiſqu'un charriot de foin y entre bien.*

On trouvera ici le caractère de bien des

gens. Un seigneur de Rome étant allé à Florence pour y entrer en possession de quelque charge, tint tout un jour les principaux de la ville à ne parler que de lui. Il leur disoit qu'il avoit été sénateur romain, & leur racontoit avec emphase tout ce qu'il prétendoit qu'on avoit jamais dit ou fait à sa gloire. Après cela il rendoit compte de son voyage, comment il étoit parti de Rome, & par qui il avoit été accompagné à son départ; puis il disoit que la première journée il étoit arrivé à Sutri, & racontoit ce qu'il y avoit fait jusques aux moindres choses. Il s'étoit déjà passé plusieurs heures sans que sa narration l'eût conduit à Sienne. Un des auditeurs ennuyé, comme tout le reste de la compagnie, de la longueur d'un discours si fastueux & si insipide, lui dit à l'oreille, qu'il étoit tard, & que s'il ne hâtoit son voyage pour arriver à Florence, il manquoit l'affaire importante qui l'y avoit fait venir. Il profita de l'avis & conclut en disant, enfin, je suis arrivé à Florence.

On infligeoit à *Terra-Nova* une certaine peine à ceux qui jouoient au dez. Un homme de la connoissance de Pogge ayant été surpris à y jouer fut mis en prison. Comme on lui demandoit la cause de sa détention : *C'est*, dit-

il, *notre juge qui m'a fait mettre ici, parce que j'ai joué mon argent; je ne sais ce qu'il m'auroit fait si j'avois joué le sien.*

Quelqu'un disoit mille plaisanteries dans le palais du pape Eugène IV. « Savez-vous, lui » dit-on, qu'on vous prendra pour un fou ». *J'en serois ravi*, dit-il, *c'est le seul moyen de s'avancer auprès de ceux qui gouvernent aujourd'hui.*

Un prédicateur prêchant à Pérouse, dit à ses auditeurs sur la fin de son sermon : *Mes frères, toutes vos femmes m'ont protesté à confesse qu'elles avoient été fidèles à leurs maris; & vous, de votre côté, vous avez confessé que vous aviez tous connu les femmes d'autrui. Dites-moi donc, je vous prie, qui des femmes ou des maris a dit la vérité.*

Le cardinal de Bar, Napolitain, avoit un hôpital à Verceil (1), dont il tiroit fort peu de profit, parce qu'il avoit beaucoup de malades à entretenir. Il envoya un jour l'intendant de sa maison pour en recevoir les rentes. Cet

---

(1) C'étoit Landolphe de Maramaur dont il est parlé dans le concile de Constance.

officier voyant un nombre prodigieux de malades qui consumoient tout le revenu de son maître, s'avisa de ce tour. Il se déguisa en médecin & fit assembler tous les malades, visita leurs plaies, & leur déclara qu'on ne pouvoit les guérir qu'avec un onguent de graisse humaine. Il faut donc, leur dit-il, que dès aujourd'hui vous tiriez au sort entre vous à qui sera cuit dans l'eau bouillante pour le salut de tous les autres. A ces mots, tous les malades effrayés vuidèrent incessamment l'hôpital (1).

On croit ordinairement que la distraction est une marque d'esprit. Cette marque est au moins bien équivoque & c'est aussi souvent une marque de stupidité. Les paysans les plus grossiers ont leurs distractions aussi bien que les plus grands esprits. Un paysan de Terra-Nova, nommé Mancini, gagnoit sa vie à mener du bled dans les villes du voisinage. Un jour qu'il revenoit du marché, il monta sur le plus beau de ses ânes dont il savoit bien le compte.

---

(1) On retrouve ce conte dans la vie de Tiel-Ulespiégle, roman comique, allemand, dont la traduction fait partie de la bibliothèque bleue : on le trouve aussi dans les contes à rire de Douville, & dans beaucoup d'autres recueils de facéties. *Note de l'Editeur.*

Approchant de ſa maiſon il s'apperçut qu'il lui en manquoit un, ne comptant pas celui qu'il montoit. Il retourne ſur ſes pas & court ſept milles de chemin, demandant ſon âne à tout le monde. Point de nouvelles. Il s'en retournoit fort triſte de ſa perte, lorſqu'étant deſcendu de deſſus ſon âne, ſa femme l'avertit que c'étoit-là celui qu'il cherchoit.

Un autre payſan, après avoir labouré juſqu'à midi, ſe mit avec ſa charrue ſur un âne, pour ne pas fatiguer ſes bœufs à la traîner. S'appercevant que l'animal ſuccomboit ſous le poids, il deſcend, met ſa charrue ſur la tête, & remonte en diſant à ſon âne : *Tu marcheras bien à préſent, ce n'eſt pas toi qui porte la charrue, c'eſt moi.*

Il y avoit dans une ville proche de Boulogne un *Podeſtat*, ou autrement un juge fort ignorant. Il vint un jour plaider devant lui deux hommes dont l'un devoit à l'autre. Le créancier ayant demandé ſa dette, le Podeſtat ſe tournoit du côté du débiteur, & le querelloit de ce qu'il ne payoit pas ce qu'il devoit. Le débiteur de nier la dette, & le juge de ſe tourner vers le créancier, & de le blâmer de demander ce qui ne lui étoit pas dû. Les ayant

ainsi ballottés pendant long-temps, au lieu de demander des preuves & des témoins, les renvoya avec ce jugement : *Vous avez*, dit-il, *tous deux perdu & gagné* (1).

Un Florentin qui avoit été absent de chez lui pendant un an, trouva sa femme en couche à son retour. Le mari confus & fâché va trouver une matrone, & lui demande si une femme pouvoit porter son fruit douze mois. *Oui*, dit-elle, *si par hasard votre femme a vu un âne le jour qu'elle a conçu, elle n'accouchera qu'au bout d'un an comme font les ânesses.* Le bon mari prit cette réponse pour argent comptant & s'en retourna chez lui tout réjoui.

Il y a des faits qui paroissent incroyables, mais qu'on ne sauroit pourtant guère se dispenser de croire sans incivilité, quand on examine le caractère des témoins qui en déposent. Ce que Pogge raconte d'un homme qui fut deux ans sans boire ni manger quoi que ce soit, est dans ce rang. Il s'agit d'un prêtre de Noyon

(1) Ce jugement est semblable à celui du singe dans la fable du loup & du renard, plaidant pardevant le singe. Voyez Lafontaine. (E).

qui exerçoit à Rome la charge de *Scripteur* de la chancellerie apostolique sous le pontificat d'Eugène IV. Cet homme étant allé faire un voyage dans sa patrie y tomba malade d'une grande & longue maladie, qui étoit accompagnée de symptômes singuliers. Quelques années après il retourna à Rome sous le pontificat de Nicolas V, exercer la même charge. Là il racontoit à plusieurs graves personnages de la cour romaine qu'étant relevé de sa maladie il avoit été deux ans sans manger ni boire, quoiqu'il eût essayé souvent de faire l'un & l'autre. Cet homme paroissoit de fort bon sens, homme de bien, & n'avoit point du tout l'air ni d'un imposteur, ni d'un possédé, comme quelques-uns le croyent. Tout le monde couroit à lui de toutes parts pour l'interroger là-dessus, & Pogge témoigne l'en avoir souvent entretenu, Il avouoit lui-même qu'il ne l'auroit jamais cru, s'il ne l'avoit pas expérimenté dans sa personne. Ceux qui raisonnoient le mieux là-dessus jugeoient que la même humeur mélancolique qui le rongeoit lui fournissoit de la nourriture. Pogge ajoute ici qu'il avoit lu dans les annales de France, au neuvième siècle, sous l'Empereur Lothaire & le pape Paschal, que la même chose étoit arrivée à une fille de Toul,

en Lorraine, qui d'abord avoit été dix mois ſans manger de pain, & enſuite trois ans ſans boire ni manger, & qui étoit revenue à ſon premier état.

Æneas Sylvius raconte à peu près la même hiſtoire, mais avec quelques circonſtances différentes. Il dit que cet homme qui étoit prêtre fut quatre ans ſans manger, mais qu'il mangeoit pourtant un peu, quand il étoit invité chez des évêques. Que ce même homme étant à Sienne, dit à *Leonard d'Imola*, qu'il s'en alloit à la cour de Rome, qu'il y ſouffriroit, mais qu'il n'y périroit pas. Qu'étant à Rome, il y fut en admiration & en odeur de ſainteté pendant un aſſez long-temps, mais qu'enfin il fut mis en priſon & fouetté, *parce*, dit fort bien Æneas Sylvius, *que tout ce qui tient du prodige eſt ſuſpect.*

Quelqu'un demandoit un jour à Rodolphe de Camérino, dont on a parlé ailleurs, un cheval ſi accompli qu'il étoit impoſſible d'en trouver un tel dans aucune écurie; Rodolphe fit tirer de la ſienne une cavalle & un étalon, & dit à cet homme: *Tenez, vous n'avez qu'à faire faire un cheval à votre fantaiſie.*

Deux hommes avoient un procès enſemble;

l'un d'entre eux donna au juge un baril d'huile, & l'autre un cochon. Le juge prononça pour celui qui lui avoit fait présent de l'animal. L'autre lui en ayant fait des plaintes, il répondit qu'il étoit entré dans sa maison un cochon qui avoit rompu le baril d'huile, & que cela lui avoit fait oublier sa cause.

Un prédicateur, qui au lieu de parler sembloit rugir & braire, apperçut une femme qui pleuroit à son sermon. s'imaginant qu'elle en étoit touchée, il la fit venir chez lui pour savoir le sujet de ses soupirs & de ses larmes, dans la vue de lui donner quelque consolation. *Hélas!* dit-elle, *mon père, en vous entendant il me sembloit reconnoître la voix d'un âne que mon mari m'avoit laissé en mourant, pour gagner ma vie, & que j'ai malheureusement perdu. C'est ce qui me faisoit pleurer.*

Il n'y a rien de plus équivoque que les apparences de la vertu, & souvent rien de plus inutile que le grand savoir, au moins par rapport aux mœurs. *Jean André* étoit au quatorzième siècle un des célèbres docteurs en droit canon qu'il y eût en Italie. Sa femme le trouva un jour badinant avec la servante : *Qu'est*

devenue, lui dit-elle, *votre ſapience? Je l'ai donnée*, dit-il, *à cette fille*.

La jalouſie eſt une fureur capable de porter les hommes aux dernières extravagances, & aux plus grands crimes. Un habitant de *Gubio* dans le duché d'*Urbin*, en Italie, ſoupçonnant la fidélité de ſa femme, fit par jalouſie pour s'en éclaircir, ce que l'hiſtoire eccléſiaſtique nous apprend qu'Origène avoit fait par dévotion.

Le cardinal d'Avignon étoit un homme d'un grand mérite, mais extrêmement faſtueux. Il ne marchoit jamais ſans un beau cortège, & quantité de chevaux de main, ſuperbement harnarchés. Le roi de France lui demandant un jour ſi les apôtres marchoient en ſi grande pompe : *Non*, dit-il, *mais de leur temps les rois ne vivoient pas non plus comme aujourd'hui, puiſqu'ils étoient bergers, & qu'ils gardoient des troupeaux*.

La réponſe eût mieux valu ſi le cardinal eût pris les choſes de plus haut. Il falloit qu'il crût le roi bien ignorant, ou qu'il le fût lui-même beaucoup pour ne ſavoir pas que du temps des apôtres les rois ne vivoient rien moins qu'en bergers.

Quelques religieux s'entretenoient un jour

de l'âge & des actions de notre seigneur, & disoient qu'il avoit commencé à prêcher à la fin de sa trentième année. Un ignorant de la troupe leur demanda quelle avoit été la première action de Jesus-Christ après avoir atteint l'âge de trente ans; comme il hésitoit là-dessus: *Vous voilà bien embarrassez*, leur dit-il, *avec tout votre savoir. Ce qu'il fit d'abord ce fut d'entrer dans son année trente & unième.*

Un banquier de Florence étoit allé négocier à Avignon, dans le temps que les papes y résidoient. Etant venu à Rome on lui demanda des nouvelles des florentins d'Avignon. *Ils sont gais & gaillards*, dit-il, *& il n'y en a pas un qui en un an n'y devienne fou.* Un autre florentin qui vouloit venger ses compatriotes, lui demanda combien il y avoit séjourné: *Six mois seulement*, répondit-il. *Vous êtes bien habile*, lui dit-on, *car vous avez fait en six mois ce que les autres ne font qu'en un an.*

Un jeune homme de Florence devint amoureux d'une dame de qualité & d'une grande vertu. Il la suivoit dans toutes les églises pour lui faire un compliment qu'il avoit préparé. Un jour qu'elle prenoit de l'eau bénite, il crut l'occasion favorable, mais comme il avoit oublié

ſon compliment, il ne put lui rien dire, ſi ce n'eſt : *Madame, je ſuis votre ſerviteur.* J'ai, lui dit-elle, *aſſez de ſerviteurs chez moi pour balayer ma chambre, & faire tout l'ouvrage de la maiſon.*

Un prédicateur voulant faire entendre à ſes auditeurs que pour juger de la converſion de quelqu'un, il falloit regarder aux œuvres & non aux paroles & aux larmes, raconta cette fable. » Un homme prenoit des oiſeaux dans une volière & les étrangloit avec ſes doigts. Il ſe » bleſſa par quelque accident & il pleuroit de » douleur. Un des oiſeaux qui s'en apperçut, » dit à ſes camarades : *Prenons courage, il a* » *pitié de nous.* O! dit le plus vieux & le plus » expérimenté d'entr'eux, *ô mes enfans, ne* » *regardez pas à ſes yeux, regardez à ſes* » *mains.* »

Pendant la guerre de Grégoire XI avec les florentins, la marche d'Ancone, & preſque toutes les provinces de l'état eccléſiaſtique ſe révoltèrent contre ce pontife. Un orateur d'Ancone étant envoyé à Florence pour remercier les florentins de ce que par leur ſecours ils avoient recouvré leur liberté, ſe mit à déclamer avec fureur contre le pape, contre ſes miniſ-

tres, & ſur-tout contre les grands ſeigneurs, les ducs, les gouverneurs des provinces qu'il traitoit tous de tyrans. Rodolphe de Camério, alors duc de Florence, qui étoit préſent, offenſé de cette hardieſſe, demanda à l'orateur de quelle profeſſion il étoit. Il répondit qu'il étoit docteur en droit civil, & qu'il avoit étudié les loix pendant dix ans. *Vous auriez bien fait*, dit Rodolphe, *d'en employer un à étudier la diſcrétion.*

Il y avoit à Rome deux prédicateurs, dont l'un étoit long & l'autre court. On diſoit de celui qui étoit long, qu'il n'étoit pas capable d'être court, & de celui qui étoit court, qu'il n'avoit pas le moyen d'être long.

Il n'y a point de temps ſi mal employé, & cependant il n'y en a point qui ſe paſſe plus agréablement que celui où l'on fait des châteaux en Eſpagne. Si ce paſſe-temps étoit volontaire, il donneroit un grand ridicule, mais comme il ne l'eſt pas, c'eſt autant de pris ſur l'ennemi. L'ennemi, c'eſt l'ennui.

Il y avoit à Rome un moine dominicain qui expliquoit Virgile à la jeuneſſe. Quand il rencontroit quelque mot qu'il n'entendoit pas, il

faisoit accroire à ses écoliers que ce mot signifioit un certain oiseau de l'Arabie. C'est ainsi, dit Pogge, que Laurent Valle donne le change pour convrir son ignorance. Quand il est convaincu de quelque faute il la rejette sur le copiste.

Le cardinal Capranica, dont on à parlé au commencement de cet ouvrage, n'aimoit point les visites inutiles. Quand il venoit quelques courtisans lui rendre visite sans avoir aucune affaire à lui proposer, il leur demandoit ce qu'ils vouloient: *Nous venons*, disoit-on, *vous visiter.* Eh bien, répondoit-il en présentant le bras, *voyez donc si j'ai la fièvre.*

Ce même cardinal sortant du conclave où *Alfonse Borgia*, qui étoit catalan, fut élu pape sous le nom de Calixte III, rencontra un mandiant qui lui demandoit l'aumône, disant qu'il venoit de sortir d'entre les mains des catalans. *C'est vous*, dit le cardinal, *qui nous devez donner l'aumône, vous sortez d'entre les mains des catalans, & pour nous, nous y sommes actuellement.*

Le cardinal Capranica étoit un prélat fort généreux. Il ne vouloit point qu'on le remer-

ciât des bons offices qu'il rendoit. Il ne se fâchoit pas même qu'un autre s'en fît honneur, quoiqu'il n'y eût point de part. Il obtint de Calixte III que Pogge seroit confirmé dans sa charge de secrétaire. Le président de la chancelerie s'en fit honneur & envoya l'expédition à Pogge comme de sa propre part. Capranica le sut : *Qu'importe*, dit-il, *pourvu que Pogge soit accommodé ?*

Pogge étoit ennemi juré de l'avarice & des avares, qu'il regardoit comme les ennemis du public & d'eux-mêmes. Un médecin demandant à un avare qui étoit tombé malade, ce qu'il mangeoit. *Du bœuf*, lui dit l'avare ; *& pourquoi pas des poulets ?* repartit le médecin. *Ils ne convienent pas à ma nature*, dit le malade, *parce qu'ils sont trop chers.* Un de ses amis lui en envoya, & il en mangea avec avidité.

Un homme de Pérouse avoit envoyé par un esclave à un de ses amis une corbeille de figues, avec une lettre. L'esclave mangea une partie des figues en chemin. Comme la lettre marquoit la quantité qu'il y en avoit dans la corbeille, on lui en fit des reproches, mais il jura que la lettre avoit menti & qu'il n'étoit pas un voleur. Son maître l'envoya une autrefois avec le même présent

présent accompagné d'une lettre, le valet la cacha sous une pierre, pendant qu'il mangeoit les figues, s'imaginant qu'elle les lui avoit vu manger l'autre fois. On l'accusa encore d'avoir mangé les figues, mais il soutint que non; & que quand même il l'auroit fait, la lettre n'auroit pas pu le voir parce qu'il l'avoit cachée. Il fallut le désabuser à bons coups de fouets. (1).

Pogge, dans son *traité du malheur des princes*, rapporte un fort bon mot que Lucien met dans la bouche de *Plutus*, dieu des richesses. On se plaignoit à cette divinité de ce qu'elle ne se trouvoit presque jamais chez les honnêtes gens. *Je suis aveugle*, dit Plutus; *les bons sont rares, les méchans sont la foule, faut-il s'étonner que je me rencontre plus souvent avec eux?*

François Sforce, qui de simple soldat étoit devenu un des plus grands capitaines de son temps, avoit accoutumé de dire que quand on avoit trois ennemis sur les bras, il falloit faire la paix avec l'un, trève avec l'autre, & attaquer le troisième.

---

(1) On retrouve ce conte dans les nuits de Straparole. Voy. l'imitation libre qu'en donne l'éditeur à la fin de ce volume.

Tous les gens de lettres doivent chérir la mémoire de Pisistrate, tyran d'Athènes; qui vivoit dans la soixante-troisième olympiade, un peu plus de deux cents ans avant la fondation de Rome, & un peu plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ. C'étoit un homme d'esprit, fort éloquent, bien versé dans les sciences & dans les disciplines qui avoient vogue en ce temps-là. Cicéron nous apprend que ce fut lui qui mit dans l'état où nous les avons les œuvres d'Homère, que Lycurgue avoit apportées en Grèce. Pisistrate fut le premier qui introduisit à Athènes l'usage des bibliothèques publiques. Depuis ce temps-là, les athéniens furent fort soigneux d'entretenir & d'enrichir les bibliothèques jusqu'au temps de Xercès, qui, après avoir fait brûler la ville, fit emporter tous les livres en Perse: ils furent ensuite renvoyés à Athènes par *Sèleucus Nicator*, lorsqu'il succéda à Alexandre-le-Grand. L'exemple de Pisistrate fut imité par *Eumènes Attalus*, roi de Pergame, qui fit une bibliothèque de deux cents mille volumes, dont Marc-Antoine fit présent à la reine Cléopatre. Les Ptolomées avoient beaucoup enchéri sur les bibliothèques de Pergame, puisqu'ils avoient assemblé à Alexandrie jusqu'à sept cents mille volumes. Cette bibliothèque fut brûlée pendant la guerre de César & de Pompée.

Varron, dans ſon poëme *des bons morceaux*, avoit fait l'énumération de ceux que les friands de Rome faiſoient venir de loin. Le *Paon* venoit de Samos, le *Francolin* de Phrygie, les *Grues* de l'Iſle de Melos (1), le *Chevreau* de l'Epire, le *Thon* de Calcédoine, la *Lamproye* d'Eſpagne, la *Merlue* ou le *Cabilhau* de quelque endroit de Phrygie, les *Huîtres* de Tarente, le *Pétoncle* de Chio (2), un autre poiſſon à coquille, nommé *Elops*, de Rhodes, le *Scaricot* (3) de Cilicie, les *Noiſettes* de quelque iſle de la mer Ægée, la *Palme* d'Egypte, une ſorte de *gland*, d'Ibère. Les romains de ce temps-là qui cherchoient des friandiſes ſi loin, n'étoient pas du goût d'Euripide, qui réduit les hommes au pain & à l'eau, comme alimens faciles à avoir, & dont on ne ſe rebute jamais.

Il faut bien ſe garder d'offenſer ces gens qui peuvent vous anéantir ou vous immortaliſer dans

---

(1) Horace & Pline témoignent qu'on ſervoit des Grues ſur les tables des Romains.

(2) *Pectunculus*, c'eſt un petit poiſſon à coquille dentelée. Voyez Horace, Sat. Lib. II, Sat. IV, 34.

(3) Pline le met entre les principaux poiſſons de mer, Liv. IX, C. 17.

leurs ouvrages, tels que ſont les poëtes. Virgile avoit loué le bon terroir de *Nole*, dans la Campanie. Mais les habitans de cette ville n'ayant pas voulu lui permettre de faire conduire de leurs eaux dans ſa terre, il effaça *Nola*, & mit un autre mot en ſa place.

Les mauvaiſes nouvelles ôtent ſouvent l'appétit. Pendant la guerre que le duc de Milan eut avec les Florentins, il étoit pourvu d'un excellent cuiſinier, qu'il avoit même envoyé en France pour apprendre ſon métier. Un jour que le duc reçut quelque fâcheuſe nouvelle de l'armée, s'étant mis à table, il ne trouvoit rien de ſon goût. Il fit appeller le cuiſinier, & le traita d'ignorant & d'empoiſonneur. *Si les Florentins vous ont ôté l'appétit*, dit le cuiſinier, *ce n'eſt pas ma faute.*

Ce cuiſinier, qui étoit un homme à bons mots, voyant une autre fois le même duc tout penſif à table, *je ne m'étonne pas*, dit-il à quelqu'un qui étoit auprès de lui, *qu'il ſoit ſi rêveur, il a dans la tête une choſe impoſſible, c'eſt de contenter l'ambition déméſurée de ſon favori, & la ſienne propre.*

Antonio Luſco, intime ami de Pogge, fut,

comme lui, secrétaire de Martin V. Ce pontife en faisoit tant de cas, qu'il l'employoit aux négociations les plus importantes, comme il fit, lorsqu'il l'envoya en 1423 à Philippe, duc de Milan, pour l'engager à faire la paix avec les Florentins. Cet Antoine étoit d'ailleurs homme d'esprit & heureux en bons mots. Martin V lui ayant ordonné de faire une certaine lettre, & de la communiquer à un homme en qui le pontife avoit beaucoup de confiance, & qui étoit aussi ami d'Antoine, il trouva son ami à table, la tête échauffée d'un vin qui l'avoit rendu de mauvaise humeur. Il blâma aigrement la lettre d'Antoine, & dit qu'il la falloit faire tout autrement. » Je ferai, *dit Antoine à* » *quelqu'un*, à l'égard de cette lettre, comme » le tailleur du duc Jean Galéas à l'égard de » sa robe de chambre. Ce duc, après avoir » bien soupé, trouvant sa robe de chambre » trop étroite, fit venir son tailleur pour la » rélargir. Le tailleur la pendit quelque part » sans y faire un point d'aiguille, & l'ayant » rapportée le lendemain, le duc la trouva fort » bien. Il en sera de même de ma lettre, » dit Antoine ».

Un cardinal, qui étoit à la tête des troupes de Boniface IX, dans la Marche d'Ancone,

se trouvant dans une occasion où il falloit vaincre ou mourir, promettoit à ses soldats, que s'ils remportoient la victoire, ceux qui seroient tués au combat dîneroient ce jour-là même avec Dieu & avec les anges. Ils allèrent au combat avec allégresse; mais comme le cardinal ne s'exposoit point, » D'où vient, *lui dit un soldat*, » que » vous ne vous mettez point en devoir de » participer à ce repas céleste, auquel vous » nous invitez »? *C'est*, dit-il, *qu'il n'est pas temps de dîner pour moi, parce que je n'ai pas faim.*

Le patriarche de Jérusalem, qui étoit à la tête de la chancellerie apostolique, assembla un jour les avocats pour quelque affaire. Il s'éleva une dispute, où ce patriarche dit des paroles fort rudes à ces avocats. L'un d'entre eux ayant répondu avec fermeté, le président lui dit, *vous avez une méchante tête. Cela est vrai*, répondit-il; *car si nous avions une bonne tête, ce que nous voyons n'arriveroit pas.*

Un évêque d'Arezzo, de la connoissance de Pogge, assembla un jour ses curés en synode, & leur ordonna d'apporter leurs ornemens sacerdotaux, appellés en italien *Cappe-cotte.* Un pauvre curé qui n'avoit point ces ornemens,

étoit fort en peine comment il se tireroit d'affaire. Sa servante le voyant tout chagrin, lui demanda ce qu'il avoit; « Notre évêque, dit-» il, nous a commandé d'apporter nos chappes » & nos rochets, & je n'en ai point ». *Bon!* dit-elle, *vous n'avez pas bien compris sa pensée, il vous a demandé des chapons cuits* (1). Le prêtre la crut, porta des chapons cuits à l'évêque, qui le reçut fort bien. *Personne*, dit-il, *n'a mieux entendu mon mandement que celui-ci.*

L'avarice est une passion fort ingénieuse. Dans une des guerres de Philippe Bernabo avec les Florentins, ceux-ci avoient publié un édit par lequel ils condamnoient à mort quiconque parleroit de paix. Un Florentin qui étoit dans la place publique, fut abordé par un frère mendiant en ces termes, *Paix vous soit. Ne savez-vous pas que c'est un crime capital que de parler de paix? Retirez-vous au plus vîte, de peur que je ne passe pour votre complice*, dit-il; & il le quitta sans lui rien donner.

C'est un grand art de reprendre les fautes d'autrui avec modestie. Le confesseur de Bernabo, vicomte de Milan, surprit un jour ce

(1) *Cotto* en italien, signifie *cuit.*

seigneur en flagrant délit avec une courtisanne. Bernabo, plein de dépit & de confusion d'avoir été pris sur le fait, demanda au confesseur ce qu'il feroit s'il se trouvoit auprès d'une telle femme. *Je sais bien*, dit-il, *ce que je ne devrois pas faire; mais je ne sais pas ce que je ferois.*

Dans le temps de la guerre de Grégoire XII contre les Florentins, la ville de Pérouse leur envoya demander du secours contre le pape. L'un des orateurs commença sa harangue par ces paroles, *donnez-nous de votre huile.* Un de ses collègues lui dit, *ce n'est pas de l'huile, ce sont des soldats qu'il nous faut.* Mais, dit l'orateur, *ce sont des paroles de l'écriture.* Bon! dit l'autre, *nous sommes les ennemis de l'église, & vous appellez l'écriture sainte à notre secours?*

Les gens simples & ignorans, ont quelquefois des raffinemens fort ridicules. La république de Florence avoit envoyé des ambassadeurs en France; ils allèrent en passant saluer Bernabo, prince de Milan. Ce seigneur leur demanda d'abord qui ils étoient. *Nous sommes, ne vous déplaise, Monseigneur, citoyens & ambassadeurs de Florence.* Ils furent

congédiés avec beaucoup de civilité. Mais ils ne furent pas plutôt arrivés à Verceil, que repassant dans leur esprit ces paroles, *ne vous déplaise*, ils jugèrent qu'ils n'avoient pas dû s'en servir, parce que soit que cela plût ou que cela déplût au duc, ils n'en étoient pas moins citoyens & ambassadeurs de Florence. Ils retournèrent donc à Milan, & déclarèrent au prince qu'ils avoient eu tort de soumettre leur caractère à son bon plaisir. Bernabo, qui d'ailleurs n'étoit pas de fort belle humeur, en rit de tout son cœur, & leur dit qu'il lui plaisoit bien qu'ils fussent citoyens & ambassadeurs de Florence.

Un jeune homme de Florence, d'un fort petit génie, disoit à un de ses amis, qu'il avoit mis à part mille florins pour voyager, afin de connoître le monde. *Vous feriez bien mieux d'en mettre à part deux mille pour n'être point connu*, lui répondit son ami (1).

Jean Augut étoit un des plus grands généraux de son temps, homme de tête & de main, aussi versé dans les ruses de la guerre, que dans les exploits militaires. Il se trouva un jour

---

(1) Ce bon mot a été mis en vers.

renfermé avec l'armée des Florentins qu'il commandoit, entre l'armée Milanoise, de beaucoup inférieure à la sienne, & la rivière de *l'Oglio*, dont le passage étoit très-périlleux à cause du voisinage de cette armée. *Jacques de Ver* (1), général Milanois, sachant la situation du général Florentin, lui fit présent d'un renard enfermé dans une cage, comme pour l'insulter de ce qu'il s'étoit laissé mettre en cage, tout fin renard qu'il étoit. Augut reçut le présent de la meilleure grace du monde, & envoya dire au Milanois, que le renard trouveroit bien un endroit pour sortir de sa cage, comme il le fit en effet par une des belles retraites dont l'histoire ait jamais parlé.

Il y a des gens d'avec qui l'on ne sort jamais sans être pleinement convaincu de l'existence du vuide.

Qu'est-ce qu'un *Systême*, demandoit un jour une dame? *C'est un fagot d'idées bien lié & bien arrangé*, lui répondit-on en badinant. J'ai trouvé depuis dans Aulugelle, que *Démocrite* avoit pris la résolution d'enseigner la philoso-

(1) Sur Jacques de Ver, voyez Philippe de Bergame, fol. 356, b.

phie à *Protagoras*, parce qu'il lui avoit vu arranger & lier avec art un fagot.

Un Florentin, connu de Pogge, avoit besoin d'un cheval. Il en trouva un qu'on lui voulut vendre vingt-cinq ducats. Je vous en donnerai quinze comptant, dit-il au maquignon, & je serai votre débiteur du reste. Le maquignon y consentit. Quelques jours après il alla demander ses dix ducats. Il faut, dit l'acheteur, vous en tenir à nos conventions. Je vous ai dit que je vous devrois le reste, & je ne vous le devrois plus, si je vous le payois.

Il y avoit à Florence un si grand menteur, que jamais il n'étoit sorti une vérité de sa bouche. Un homme qui le connoissoit sur ce pied-là, lui-dit, *vous mentez*, d'aussi loin qu'il le vit. *Comment mentirois-je*, repartit-il, *je n'ai pas ouvert la bouche*. Je veux dire que, dès que vous l'ouvrirez, vous mentirez.

Il y a des choses qu'un catholique romain ne regarderoit que comme une médisance, si c'étoit un huguenot qui les dît. Pogge raconte que, dans un temps où l'Italie étoit menacée de la peste, un charlatan de moine vendoit des amu-

lettes (1), par lesquels il promettoit qu'on seroit garanti de la peste en les pendant au col ; mais en même-temps il défendoit de les ouvrir pendant quinze jours. Quand il eut fait sa moisson, il se retira. On ouvrit les billets, & on y trouva ces mots qui découvroient tout ensemble l'imposture, l'impiété & l'effronterie du moine : *Femme, quand vous filez, si votre fuseau vient à tomber, serrez bien le derrière en le ramassant.*

Pogge nous assure qu'un certain Romain de sa connoissance, étant monté sur une muraille, prêchoit à des roseaux, comme si ç'eût été des hommes. Là il discouroit de l'état de la ville & des citoyens. Il se leva un petit vent, qui agitoit les roseaux. Le fou de prédicateur, s'imaginant que c'étoient des hommes qui lui faisoient la révérence pour le remercier de son sermon : *Messieurs les Romains*, dit-il, *point tant de révérences, je suis le moindre d'entre vous.* Pogge dit que cela passa en proverbe.

Il y a des gens qui ont le secret de trouver leur profit dans les conseils qu'ils donnent

(1) Billets ou bref où il y avoit des paroles ou des caractères.

aux autres. Il y a une ville dans la Marche d'Ancone, où c'eſt la coutume d'inviter ſon voiſin, quand on a tué un cochon. Un bourgeois de cette ville, qui auroit bien voulu éviter cette dépenſe, alla prendre conſeil d'un de ſes compères, qui lui conſeilla de dire qu'on lui avoit volé ſon cochon. Le donneur d'avis ne manqua pas d'aller lui-même la nuit enlever le cochon de ſon compère. Le pauvre bourgeois qui avoit été volé, s'en alla dès le matin faire ſes condoléances chez le compère, & jura ſes grands dieux, que ſon cochon lui avoit été volé. Vous faites bien de parler ainſi, lui dit le voleur, c'eſt ce que je vous avois conſeillé.

Fin des bons mots du Pogge.

Le conte qui ſuit, eſt un eſſai que donne l'éditeur d'une traduction libre des contes de Straparole, dans laquelle il a cherché à rendre le plus qu'il lui a été poſſible, la charmante naïveté de l'original. L'hiſtoire des figues mangées, eſt imitée du Pogge. Voyez ci-devant page 385. Le ſurplus du conte a été imité par M. Gueulette, dans ſes contes Tartares, ſous le titre des *Trois Boſſus de Damas.*

HISTOIRE de JAMBON & de ses Frères, ou les TROIS BOSSUS, imitation libre de l'Italien de STRAPAROLE.

Il y avoit à Bergame un particulier, nommé Berthaud de Valsable, qui avoit trois enfans mâles, tous trois bossus; ils se ressembloient tellement, qu'il étoit impossible de les distinguer. L'aîné se nommoit Jambon; le second Breton, & le troisième Santon. Jambon avoit à peine seize ans, lorsqu'il survint une famine qui désola tout le pays. Berthaud étoit vieux & pauvre; cette calamité le réduisit à une telle misère, qu'il chercha à vendre le peu de bien qu'il avoit pour pourvoir à sa subsistance & à celle de sa famille. Jambon en fut instruit; & s'adressant à ses frères, leur dit: « Mes frères, vous voyez que la misère est grande, & que nous courrons le risque de voir perdre notre patrimoine, si notre père est obligé de le vendre pour subsister. Pour éviter ce malheur, je serois d'avis que vous quittassiez la maison paternelle, pour aller chercher fortune ailleurs; & pendant ce temps, je gouvernerai tout; j'aurai soin de mon père, & vous retrouverez vos biens en bon état, quand les temps malheureux seront passés. »

Breton & Santon ne goûtèrent point la proposition de leur frère ; cependant ils lui demandèrent quelque temps pour y réfléchir, & remirent au lendemain leur réponse. Ces deux frères étoient jumeaux, & s'aimoient beaucoup ; en revanche, ils ne pouvoient souffrir Jambon, & s'étudioient journellement à lui faire le plus de tracasseries qu'ils pouvoient : ils concertèrent donc pendant la nuit le moyen de chasser Jambon de la maison paternelle, & la proposition qu'il leur avoit faite leur en donna la facilité.

Le lendemain Breton & Santon allèrent trouver leur frère, & lui dirent qu'ils avoient réfléchi à sa proposition, qu'elle étoit juste & sensée, à l'exception toutefois qu'il étoit convenable que ce fût lui-même qui courût le monde. Vous êtes l'aîné, mon frère, lui dit Breton ; vous avez plus d'expérience que nous, & vous vous tirerez mieux d'affaire : cependant nous resterons au logis, & nous aurons soin de notre père. Allez, mon frère, ajouta-t-il ; & si vous trouvez quelque bonne fortune, ne manquez pas de nous écrire & de nous en faire part.

A ce propos, Jambon resta bien surpris ; il avoit cru éloigner ses frères, & se rendre seul maître dans la maison. Il se flattoit que son père, qui étoit fort-âgé, mourroit bientôt ;

que la misère le débarraſſeroit de ſes frères, & qu'il s'empareroit de tout le bien; mais il s'apperçut que ſes frères l'avoient deviné, & le ton dont ils lui parlèrent, lui fit ſentir qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de décamper lui-même: il prit donc bonnement ſon parti; & après avoir fait un paquet de quelques mauvaiſes hardes, & s'être muni de légères proviſions de bouche, il ſortit de la maiſon paternelle, & dirigea ſes pas du côté de Breſſe.

Voilà donc le pauvre Jambon ſeul, ſans ſecours, & bien embarraſſé de ſa perſonne. Il ne trouva à Breſſe aucune occupation; il pouſſa juſqu'à Véronne. Là il s'adreſſa à un bonnetier, & lui demanda des ſecours. Le bonnetier s'informa s'il ſavoit travailler de ſon métier; le pauvre Jambon répondit que non: en conſéquence le bonnetier le laiſſa là, lui diſant qu'il ne pouvoit rien faire pour lui. Il n'eſt rien de comparable à la miſère du malheureux Jambon: ne ſachant aucun métier, il ne trouvoit de reſſources nulle part; cependant il avoit conſommé le peu de proviſions qu'il avoit emportées, & vendu pour vivre toutes ſes hardes, à l'exception d'une méchante veſte qu'il portoit ſur lui. Dans cette extrêmité, il s'appuya contre une muraille, & réfléchit ſur ſon mauvais ſort: preſſé par la faim & ne ſachant comment l'appaiſer, il ſe mit

à

à regarder fixement un épicier qui étoit vis-à-vis de lui dans sa boutique, & qui s'occupoit à piler des amandes. L'épicier, de son côté, apperçut la figure piteuse du pauvre Jambon; il en eut pitié, & l'ayant appellé, il lui demanda s'il vouloit entrer à son service; il lui dit qu'il l'occuperoit à piler des amandes, & à séparer celles qui étoient douces de celles qui étoient amères. Jambon accepta l'offre avec joie. Le drôle étoit gourmand; au lieu de s'occuper du triage que son maître lui avoit commandé, il séparoit bien les amandes douces, des amandes amères, mais il laissoit celles-ci & mangeoit les autres. Le maître s'en apperçut; &, comme il étoit d'un caractère dur & emporté, il prit un bâton & étrilla d'importance le pauvre Jambon. Celui-ci n'en fut pas quitte pour ces mauvais traitemens; l'épicier le mit dehors; il retomba donc dans le même état de misère d'où il venoit de se tirer.

Jambon quitta Véronne avec bien du chagrin, & s'en alla à Saint-Marc, où, passant par le marché aux herbes, il fit rencontre d'un jardinier de Quioge, qui lui proposa de le prendre à son service, & lui promit de le bien nourrir & de le bien payer. Ces offres consolèrent Jambon, il les accepta: après que le

jardinier eut achevé de vendre ses herbages, ils s'en allèrent ensemble à Quioge; là le jardinier occupa son nouveau valet à travailler dans son jardin.

La leçon que Jambon avoit reçue chez l'épicier, ne l'avoit pas corrigé de sa gourmandise; il en donna bientôt des preuves à son nouveau maître. Celui-ci avoit aux environs de Quioge un ami qu'il considéroit beaucoup, & à qui il faisoit de temps à autre de petits présens. Un jour il mit à part trois belles figues; & ayant appellé Jambon, il lui commanda de porter ces trois figues à cet ami qui se nommoit maître Pierre. Jambon prit donc les figues, & se mit en marche. Pendant la route, il s'occupoit à considérer ces figues qui étoient très-belles, & fut tenté de les manger; il se retint d'abord, & sa raison combattit quelque temps contre sa gourmandise; enfin il saisit la plus belle de ces figues, & la tournant & retournant de tous côtés, il la pressoit entre ses doigts, en faisoit sortir un peu de jus, & suçoit; la pressoit davantage, suçoit encore; tellement qu'il ne lui resta plus que la peau entre les doigts, & la figue se trouva mangée. Alors Jambon eut quelques remords, mais ils ne furent pas de longue durée; & cette première figue n'ayant fait que

le mettre en goût, il en mangea une seconde. A peine eut-il satisfait ainsi sa gourmandise, qu'il sentit sa faute, & se trouva fort embarrassé; il hésita s'il achèveroit son message, & s'il retourneroit vers son maître. Jambon, agité ainsi de diverses pensées, avançoit toujours, & il se trouva à la porte de maître Pierre avant que d'avoir pris sa dernière résolution; néanmoins il se fit courage, & frappa à la porte; on l'introduisit aussi-tôt, & maître Pierre qui le connoissoit vint à lui, & lui demanda s'il apportoit de bonnes nouvelles. Maître, lui répondit Jambon très-déconcerté, je vous apportois trois figues de la part de mon maître; mais, par ma foi, en route j'en ai mangé deux. Oh, oh, répliqua maître Pierre surpris de cet aveu & de la mine plaisante de celui qui le faisoit, tu en as mangé deux, & comment diable as-tu fait, mon garçon? J'ai fait ainsi, répondit Jambon; & en disant ces mots, il prit la troisième figue, & la mangea tranquillement en présence de maître Pierre. Celui-ci, un peu confus, lui dit: mon ami, il ne faut pas que je te recommande de remercier ton maître; mais, s'il choisit dorénavant un pareil commissionnaire, dis-lui qu'il est inutile qu'il se mette en dépense pour me faire des présens: ensuite

il tourna le dos à Jambon, & le congédia. Jambon s'en retourna gaîment, bien content de ſa commiſſion & croyant qu'il n'en entendroit, plus parler: mais il n'en fut pas ainſi; maître Pierre écrivit à ſon ami ce qui s'étoit paſſé; & celui-ci, qui étoit déjà mécontent de Jambon, le mit dehors, de ſorte que le malheureux Jambon ſe retrouva de nouveau dans la plus extrême misère.

Cependant Jambon grandiſſoit & avoit environ vingt ans; il courut encore de ville en ville, cherchant maître & n'en pouvant pas trouver, vivant des charités d'un chacun, & ſouffrant tout ce qu'il eſt poſſible de ſouffrir. Après avoir eſſuyé bien des maux, il toucha de pitié un riche marchand de drap établi à Rome, nommé Antoine du Mulet, qui le prit à ſon ſervice & l'employa à garder ſa boutique. L'âge & les malheurs avoient enfin rendu Jambon plus raiſonnable; il réſolut de ſe mettre à l'avenir à l'abri d'une misère telle qu'il l'avoit éprouvée, & de ſe procurer des reſſources aſſurées dans ſon travail. L'amitié que lui portoit ſon nouveau maître, le mit à portée d'exécuter ſon projet. Voilà donc Jambon devenu attentif, laborieux, aſſidu; & comme il ne manquoit pas d'intelligence, quoiqu'il fût laid & contre-

fait, il fut bientôt tellement au fait des affaires de commerce de ſon maître, que celui-ci ne ſe mêloit plus de rien, & ſe repoſoit entièrement ſur Jambon pour l'achat & la vente de ſes marchandiſes.

Antoine du Mulet avoit coutume d'aller tous les ans à la foire de Recanat; & comme il étoit vieux & accablé d'infirmités, il prit le parti de ſe faire remplacer par Jambon, dont il avoit d'ailleurs éprouvé la fidélité. Jambon partit donc pour cette foire; mais peu de jours après ſon départ, Antoine du Mulet tomba dangereuſement malade, & mourut. Il avoit une jeune femme qui ſe nommoit Félicette, à qui cette perte fut très-ſenſible; car quoique du Mulet fût vieux, il étoit très-bon mari; d'ailleurs il gouvernoit très-bien ſa boutique, & la jeune femme qu'il avoit épouſée ſur ſes vieux jours, ne ſe mêloit de rien autre que de ſe parer & ſe bien divertir.

On ſe hâta de faire part de cette fâcheuſe nouvelle à Jambon, qui mit fin à ſes emplettes, & revint promptement au logis: comme il étoit parfaitement inſtruit des affaires du défunt, il gouverna ſa maiſon de manière que l'on ne s'apperçût pas de la perte que l'on venoit de faire. Félicette reprit ſon premier train de vie,

& la boutique alloit si bien, qu'elle fournissoit aisément à tous ses plaisirs.

Il y avoit près d'un an qu'Antoine du Mulet étoit mort; dame Félicette s'accoutumoit à voir Jambon, & à le regarder même avec plaisir; les services qu'il lui rendoit, l'empêchèrent de prendre trop garde à sa laideur, & elle craignit sérieusement de perdre un garçon qui lui étoit aussi essentiel. D'ailleurs Jambon, quoique fort laid, avoit la mine gaie & le propos plaisant. Félicette, qui aimoit la joie, commença à se flatter qu'elle auroit contentement avec lui; elle prit donc la résolution de l'épouser; ensuite elle demanda conseil à ses commères & ses voisines, qui, pour lui plaire, ne manquèrent pas de la conseiller suivant son desir; desorte que dame Félicette épousa notre ami Jambon, & Jambon devint le mari de dame Félicette.

Cet évènement changea bien la fortune de Jambon; il se vit à la tête d'un commerce considérable, & se trouva l'un des plus riches marchands de la ville de Rome; il devoit le tout à dame Félicette : nous allons voir comme elle en fut récompensée.

Quelques jours après le mariage, Félicette, qui ne s'occupoit que de sa parure, demanda

de l'argent à Jambon pour acheter des robes, diſant que les siennes étoient uſées & mal-propres; mais Jambon ne voulut pas lui en donner, & lui dit qu'elle eût à les raccommoder elle-même. Félicette répliqua qu'elle n'étoit point accoutumée à porter des hardes tachées & rapiécées. Jambon répondit que la mode de ſon pays étoit qu'on les portât ainſi, & qu'il falloit qu'elle s'y accoutumât. Félicette n'étoit point faite à de pareils refus; elle voulut prendre le haut ton, & ſe mit à reprocher à Jambon la fortune qu'elle lui avoit apportée, mais Jambon lui donna quelques ſoufflets en lui diſant de ſe taire; & comme elle continuoit ſes cris & ſes plaintes, il prit un bâton, & battit tant la pauvre Félicette, qu'elle fut contrainte de prendre ſon parti, & de garder le ſilence.

Félicette étoit donc bien déchue de ſon premier bonheur: ſon mari ne permettoit pas qu'elle touchât une obole, & lui refuſoit les choſes les plus néceſſaires à ſon entretien. Lorſque l'hiver fut venu, elle demanda à Jambon de quoi acheter une doublure de ſerge, pour doubler un jupon, & ſe garantir du froid; & pour lui prouver le beſoin qu'elle en avoit, elle lui montra le jupon. Jambon ne voulut pas le voir, & dit qu'elle le raccommodât à ſa guiſe,

ou le portât ainſi, qu'il ne s'en inquiettoit guère, mais qu'il ne lui donneroit pas d'argent, alléguant toujours la mode de ſon pays. Félicette outrée, dit qu'elle vouloit décidément qu'il lui donnât de l'argent ; & s'étant l'un & l'autre maltraités de paroles, Jambon finit par prendre le bâton, & frappa tellement Félicette, qu'il la laiſſa pour morte. Cette malheureuſe femme ſe mit à maudire le jour & l'heure de ſon mariage. Ingrat ! diſoit-elle à ſon mari, eſt-ce la récompenſe du bien que je t'ai fait ? Je t'ai tiré de la miſère la plus profonde, pour te procurer un établiſſement riche ; de valet que tu étois, je t'ai fait maître de mon bien & de ma perſonne, & voilà comme tu me traites ; mais pendant tous ces beaux diſcours Jambon frappoit toujours, deſorte qne Félicette fut obligée de plier ſous le joug, & de ſe ſoumettre à ſon malheureux ſort ; elle étoit venue au point qu'elle trembloit de tout ſon corps dès qu'elle entendoit parler ou remuer ſon mari, & ſuoit d'angoiſſe pour peu qu'il ſe mit en colère.

Au bout de quelque temps, les affaires du commerce de Jambon le déterminèrent d'aller à Boulogne. Depuis ſon établiſſement, il ne s'étoit point informé de l'état de ſes frères, & ne vouloit point entendre parler d'eux, toute

ſa crainte étoit qu'ils ne vinſſent le trouver à Rome. Avant que de partir, il fit venir Félicette, & lui dit : écoute, Félicette ; j'ai deux frères, tous les deux boſſus comme moi, & qui me reſſemblent parfaitement ; j'ai eu vent qu'ils étoient dans le deſſein de venir à Rome ; je te défends de les recevoir : non-ſeulement je ne veux pas que tu leur donnes de logement dans ma maiſon, je ne veux pas même que tu leur ouvres ma porte. Souviens-toi de ce que je te dis : ſi j'apprends que tu négliges mes défenſes, je te rendrai la femme la plus malheureuſe, & auſſi-tôt après il partit.

Cependant les frères de Jambon avoient entendu parler de la fortune de leur frère : cette nouvelle leur donna de la joie ; ils crurent qu'il ſoulageroit leur misère, & ils ſe mirent en marche pour aller le trouver. Il y avoit dix jours que Jambon étoit parti, lorſque Breton & Santon arrivèrent à Rome ; ils commencèrent par s'informer de la demeure de leur frère Jambon, & on la leur enſeigna bientôt. Quand ils virent une grande maiſon bien bâtie, de riches magaſins, & une boutique garnie de quantité de marchandiſes, ils furent dans une grande ſurpriſe ; car, quoiqu'ils ſuſſent que leur frère avoit proſpéré, ils n'imaginoient pas qu'il eût fait une fortune

auſſi brillante. Ils ſe préſentèrent donc à dame Félicette, qu'ils trouvèrent dans la boutique; elle reconnut auſſitôt les frères de ſon mari, & ſe ſouvenant de ſes défenſes & de ſes menaces, elle changea de couleur en les voyant. Etes-vous la femme de Jambon, dit Breton? Oui, répondit en tremblant Félicette. Eh bien, nous ſommes les frères de votre mari. Permettez-nous de vous embraſſer comme notre belle-ſœur. Félicette, qui craignoit ſon mari, ne vouloit pas les embraſſer; cependant, comme elle avoit un bon cœur, elle n'oſa les refuſer; elle les embraſſa donc. Nous mourons de faim, ma chère ſœur, dit alors Santon. Nous venons de loin, & nous n'avons rien mangé en route. La pauvre Félicette n'eut pas le courage de les renvoyer; elle leur fit donner à boire & à manger, & comme ils n'avoient point de gîte, ni d'argent pour s'en procurer, elle les logea dans ſa maiſon. Le lendemain elle les inſtruiſit des défenſes de ſon mari, & voulut les engager d'aller chercher une retraite ailleurs; mais Breton & Santon ſe jettèrent à ſes pieds, & lui demandèrent par grace la permiſſion de demeurer encore quelques jours, juſqu'à ce qu'ils fuſſent remis de leur fatigue, promettant au bout de ce temps de s'en retourner dans leur pays. Félicette ſe laiſſa

toucher de compaſſion, & Breton & Santon reſtèrent.

Deux jours après, les deux frères cauſoient dans la boutique avec Félicette, lorſqu'on vint les avertir que l'on avoit apperçu Jambon qui étoit de retour, & qui accouroit en grande hâte à la maiſon. La pauvre Félicette fut bien troublée de cette nouvelle, elle n'attendoit pas ſon mari ſi promptement, & ſa crainte étoit ſi grande, qu'elle ne ſavoit à quoi ſe déterminer. Elle fit deſcendre ſes frères dans la cuiſine où il y avoit une grande auge pour échauder les porcs; elle les fit cacher deſſous, leur recommandant bien de ne rien dire, & de ne pas faire le moindre mouvement qui pût les trahir.

A peine eut-elle fini, que Jambon entra; il vit que ſa femme étoit toute émue, il ſe douta de quelque choſe. Plus Jambon regardoit fixement Félicette, plus l'embarras de celle-ci augmentoit. Qu'as-tu fait, malheureuſe, & que ſignifie le trouble où je te vois, lui dit Jambon d'un ton de voix terrible. Hélas! rien, répondit la pauvre Félicette, qui étoit plus morte que vive. Rien, répondit Jambon, tu mens effrontément; mais j'aurai plutôt fait de chercher moi-même à te convaincre; je gage que tu as reçu tes frères contre ma défenſe. Je vais

bientôt en être éclairci, ajouta-t-il, & en même-temps, il ſe mit à chercher dans toute la maiſon, en renverſant tous les meubles & faiſant un bruit épouvantable. Breton & Santon, qui entendoient tout ce vacarme, mouroient de peur ; ils étoient tellement preſſés ſous l'auge qui les couvroit, qu'ils ne pouvoient reſpirer, mais ils n'oſoient faire le moindre mouvement pour ſe ſoulager. Cependant le fracas & les recherches de Jambon étoient inutiles, ce qui le mit dans une grande colère; il la paſſa ſur la malheureuſe Félicette, & la battit comme il avoit acoutumé, enſuite il ſortit pour vaquer à quelques affaires.

Lorſqu'il fut dehors, Félicette courut à l'auge pour en tirer les deux frères, & les faire promptement ſortir ; mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſqu'elle vit qu'ils étoient ſans mouvement, & qu'après les avoir tournés & retournés, elle s'apperçut qu'ils étoient morts ! Les malheureux, tranſis de peur, n'avoient oſé remuer, & n'ayant pu ſe procurer l'air néceſſaire, ils avoient été ſuffoqués. L'embarras de Félicette fut grand dans une auſſi étrange aventure, & craignant à chaque inſtant le retour de ſon mari, elle s'occupa du ſoin de ſe débarraſſer promptement des deux cadavres.

C'étoit alors la coutume à Rome, que; lorsque quelqu'un mouroit inopinément dans les rues, on le jettoit dans le Tibre; il y avoit même des gens dont l'unique occupation étoit de parcourir les rues & les maisons; ils se chargeoient des cadavres dont on vouloit se débarrasser, les transportoient sur les murailles de la ville, & delà les précipitoient dans le Tibre, desorte qu'on n'en entendoit plus jamais parler. Félicette s'adressa à un homme de cette espèce, & après avoir tiré le corps de l'un des deux frères de dessous l'auge, elle introduisit ce particulier, & convint avec lui d'une somme pour aller jetter le corps dans le Tibre. Les conventions faites, cet homme chargea le cadavre sur ses épaules, & s'en fût gaiement s'acquitter de sa commission : lorsqu'il eut jetté son paquet dans le Tibre, il revint auprès de Félicette pour recevoir le payement convenu.

Cependant Félicette, après son départ, avoit tiré l'autre cadavre de dessous l'auge, & lorsque l'homme en question revint pour chercher son salaire, as-tu porté ce corps mort à la rivière, lui demanda Félicette? Sans doute, lui répondit-il. Et tu l'y as jetté? Comment, si je l'y ai jetté, dit notte homme étonné de la question! Bon! reprit aussi-tôt Félicette, tu

as rêvé l'y avoir jetté. Tiens, regarde, tu le verras toujours où tu les laisses; elle lui fit voir en même temps le corps de l'autre frère. Notre homme demeura ſtupéfait à cette vue; & ne ſachant que répondre, il prit ſans mot dire le corps du boſſu, & le chargeant ſur ſes épaules, il le porta ſur les bords dn Tibre; là, aprés l'avoir lancé de toutes ſes forces au milieu de l'eau, il ne le quitta point qu'il ne l'eût vu englouti ſous les eaux. Cette opération faite, il retourna chez Félicette.

En chemin le porteur rencontra Jambon, qui retournoit chez lui. A cette vue il penſa perdre la tête; l'extrême reſſemblance le lui fit prendre pour le premier boſſu qu'il croyoit échappé une ſeconde fois de ſes mains. Enflammé de colère : Maudit boſſu, s'écria-t-il, crois-tu que je n'aie autre choſe à faire aujourd'hui qu'à te porter, & te jetter dans le Tibre. En diſant ces mots, il frappa de toutes ſes forces Jambon à la tête, d'un gros bâton qu'il avoit, & l'étendit mort à ſes pieds; enſuite il le mit dans ſon ſac, & le porta ſur les bords du Tibre. La crainte qu'il ne s'eſquivât de nouveau, lui fit prendre un petit bateau avec lequel il le porta juſqu'à l'endroit le plus profond du fleuve, où il le précipita; & après l'avoir perdu de vue, il

resta encore quelque temps pour voir s'il ne reparoîtroit point, après quoi, il reprit le chemin de la maison de Félicette, où il reçut son salaire.

Telle fut la manière dont les trois frères finirent leur vie, & comment ils furent punis tous les trois, savoir : Jambon de sa dureté envers ses parens, & de son ingratitude à l'égard de Félicette ; Breton & Santon d'avoir expulsé leur frère de la maison paternelle. Quant à Félicette, elle ne put se défendre de quelque joie, en apprenant qu'elle étoit délivrée d'un aussi dur esclavage, & elle commença à mener une vie douce & aisée, qui lui fit oublier ses peines passées.

AVIS

SUR LES BONS MOTS

D'ÆNÉAS SYLVIUS.

ANTOINE DE PALERME, de l'illuſtre famille des Beccadelli de Bologne, fut un des premiers hommes de lettres, & un des plus beaux eſprits du quatorzième & du quinzième ſiècle. Il étoit juriſconſulte de profeſſion ; mais il fut auſſi théologien, orateur, hiſtorien, poëte, & très-excellent humaniſte. Ses talens & ſes vertus lui attirèrent l'eſtime & les bonnes graces de pluſieurs grands ſeigneurs, qui ſe firent honneur de ſon amitié. L'empereur Sigiſmond lui donna, ſelon l'uſage de ce temps-là, la couronne de laurier, en qualité de grand orateur & d'excellent poëte. Phillippe Marie, duc de Milan, avoit pour lui une eſtime, qui alloit juſqu'à la tendreſſe. Il lui faiſoit une penſion de huit cens ducats d'or pour enſeigner les belles lettres à la jeuneſſe, & il ſe mit lui-même au rang de ſes diſciples. Il les enſeigna auſſi à Alphonſe,

roi

roi d'Arragon, de Sicile & de Naples, qui en fit non-seulement son précepteur, mais son conseiller, & même son ami intime. Ce prince le combla d'honneurs, de dignités & de bienfaits, & l'employa à plusieurs ambassades importantes. Entre autres marques de distinction, il lui permit d'avoir les mêmes armes que lui sur son cachet, comme cela paroît par une patente de 1450, écrite de la propre main du roi. Il n'eut pas moins de part à la faveur de Ferdinand, fils & successeur d'Alphonse. Antoine avoit érigé à Naples une belle académie, d'où il est sorti quantité de grands personnages. Il mourut dans cette capitale en 1471, âgé de soixante-dix-huit ans. Il s'étoit fait lui-même cette épitaphe :

Quærite, Pierides, alium qui ploret amores,
Quærite qui regum fortia facta canat.
Me pater ille, ingens hominum factor atque redemptor,
Evocat, & sedes donat adire pias.

Il composa plusieurs ouvrages tant en vers qu'en prose. On ne parle pas de son *Hermaphrodite*, pièce obscène, qui ne sauroit faire honneur, quelque bien écrite qu'elle puisse être. Une de ses principales productions, sont *les dits & les faits d'Alphonse, roi d'Arragon*, ouvrage qui lui valut mille ducats d'or. Æneas

Sylvius, évêque de Sienne & ensuite pape, sous le nom de Pie II, fit des *commentaires*, ou plutôt des remarques & des réflexions sur ces bons mots d'Alphonse, recueillis par Antoine de Palerme. Il les met au-dessus de ceux des anciens.

Ces réflexions d'Æneas Sylvius marquent en lui deux excellens caractères, celui d'un bon citoyen & celui d'un homme animé d'un grand zèle pour le christianisme. Comme il étoit tout ensemble & citoyen & évêque de Sienne, la plupart de ses réflexions roulent sur le salut & la délivrance de sa patrie & de son église, alors opprimées par la ligue qu'Alphonse avoit faite avec le duc de Milan contre Venise & Florence. *Le roi Alphonse*, disoit-il, *marchant à la tête de son armée contre les Vénitiens & les Florentins, rencontra les ambassadeurs de ces deux républiques, qui venoient au-devant de lui pour lui demander la paix, & il la leur donna. Ne la donnera-t-il point aux Sineois, qui se sont déclarés vaincus, & qui ont imploré sa clémence avant même qu'il eût pris les armes? Cet acte de clémence lui acquérroit d'autant plus de gloire, que comme les Vénitiens & les Florentins sont beaucoup plus puissans que les Sineois, on pourroit croire que le roi n'a donné la paix aux premiers, que dans la crainte de ne pouvoir les vaincre; au*

lieu que s'il la donne aux Sineois, on ne pourra l'attribuer qu'à sa générosité. C'est ainsi qu'Æneas Sylvius ne perd aucune occasion de marquer dans ce petit ouvrage son amour pour son église & pour sa patrie, & c'est même par-là qu'il commence ses remarques sur la pièce de son ami.

La guerre dont on vient de parler, mettoit en feu toute l'Italie, & empêchoit le pape, le roi de Naples & les autres puissances voisines d'aller secourir les chrétiens contre les Turcs. C'est le second objet d'Æneas Sylvius, dans ses remarques. Entre autres actions de générosité d'Alphonse, Antoine de Palerme racontoit qu'un jour ce monarque s'exposa aux danger de périr pour sauver une galère où il n'y avoit pas plus de deux cents personnes. *Que ne fera-t-il point*, dit là-dessus Æneas Sylvius, *pour sauver la nacelle de J. C. prête à périr par la fureur des Turcs?* Pour excuser Alphonse de ce qu'en faveur de Philippe, duc de Milan, il avoit entrepris la guerre contre les Vénitiens, Antoine de Palerme disoit que ce monarque avoit de grandes obligations (1)

(1) Le duc ayant pris Alphonse prisonnier dans une guerre, lui rendit généreusement la liberté, sans exiger aucune rançon. *Ammirat. Dissert. Polit. in Tacit.* L. V, Dis. 7.

au duc. *Il en a bien plus à J. C.*, dit là-dessus Æneas Sylvius ; *que n'entreprend-il donc la guerre contre les Turcs, ennemis du nom chrétien ?* En effet, Alphonse donna la paix à l'Italie, marcha contre Mahomet, à la tête d'une grosse armée, & revint triomphant. Cet échantillon nous inspire l'envie de faire part au public de quelques traits & de quelques bons mots, qui se trouvent dans cette pièce du prélat de Sienne.

BONS MOTS
D'ÆNEAS SYLVIUS.

Si les Goths & les Lombards avoient eu des Alphonſes pour Rois, nous aurions Tite-Live tout entier, & on n'auroit point à regretter la perte d'aucun ancien auteur.

Alphonſe approuvoit fort ce mot, qu'il avoit lu dans la préface d'une verſion françoiſe des livres de S. Auguſtin de la cité de Dieu, *qu'un roi ſans lettres eſt un âne couronné.* Ce mot eſt bon pour encourager les princes à étudier, mais il eſt fort outré. Un roi peut avoir des qualités héroïques, & régner dignement ſans ſavoir ni A ni B.

Il faut que les Harpies ſoient en grand nom-

bre, car je n'ai jamais vu de cour où il n'y eût de ces oiſeaux-là.

Il faut qu'un roi ſurmonte courageuſement tous les obſtacles dans une entrepriſe juſte; mais quand elle ne l'eſt pas, il y a plus de grandeur à s'en dédire qu'à y perſiſter. Alors il eſt plus glorieux d'être vaincu que de vaincre.

Æneas Sylvius étoit à table à Vienne, chez *Julien*, cardinal de S. Ange, qui préſida au concile de Baſle. Comme on s'entretenoit de ce concile, il ſurvint tout-à-coup un petit tremblement de terre. L'ambaſſadeur de Cologne, qui étoit des conviés, avoit déjà quitté la table, & entraînoit tous les autres, lorſque le cardinal Julien leur dit d'un grand ſang-froid: *O mes amis, prenez courage, nous parlions tout-à-l'heure du concile de Baſle. Il a fait trembler toute la terre, mais il ne l'a pas renverſée.*

Il y avoit à Cologne un peintre fort habile, mais pareſſeux & ivrogne. Il avoit engagé au cabaret pluſieurs images de notre Seigneur. Comme on lui demandoit pourquoi il ne les vendoit pas. C'eſt, dit-il, que j'aime mieux être chrétien que Juif.

François Philelphe envoya des satyres de sa façon au roi Alphonse; Æneas Sylvius disoit là-dessus : » Apparemment Philelphe a lu ce » que les anciens ont écrit du poëte grec Op» pien, qui ayant envoyé à Antonin le pieux » son poëme sur la nature des passions, reçut » une pièce d'or pour chaque vers. »

Marian Socin, célèbre Jurisconsulte du quinzième siècle, négligea beaucoup ses études depuis qu'il se fut marié. Comme on lui alléguoit l'exemple de Socrate, qui depuis son mariage n'avoit pas moins étudié qu'auparavant, Je n'en suis pas surpris, dit-il, Xantippe étoit laide & méchante, ma femme est bonne, & d'une grande beauté.

S. Bernardin de Sienne disoit qu'il n'étoit permis de prêter à intérêt, qu'à ceux qui n'avoient pas le moyen de rendre le capital.

Quelques grands de Hongrie étant entrés un jour dans le palais de Sigismond, leur roi, à dessein de le prendre prisonnier, ou de le massacrer, ce prince s'avança vers eux, & leur dit : » Y a-t-il quelqu'un d'entre vous assez » hardi, pour mettre la main sur moi ? Quel » mal ai-je fait pour mériter la mort ? Mais si

» tel eſt votre deſſein, qu'un d'entre vous s'a-
» vance & ſe batte ſeul à ſeul, avec moi, s'il
» en a le courage ». Un langage ſi magnanime les fit retirer tous.

L'empereur Frédéric ayant été couronné à Rome, alla rendre viſite à Alphonſe, roi de Naples. Quand il fut de retour en Allemagne, on lui demanda ce qu'il avoit vu de plus mémorable dans ſon voyage. *J'ai vu*, dit-il, *Alphonſe, qui eſt le plus grand & le plus prudent des rois qui règnent à préſent.* Comme on n'approuvoit pas qu'étant empereur, il eût été rendre viſite à un roi. *Il eſt vrai*, dit-il, *que l'autorité d'un empereur eſt plus grande que celle d'un roi, mais Alphonſe eſt plus grand que Frédéric.*

On apporta un jour à l'empereur Sigiſmond quarante mille ducats d'or, qu'il fit mettre dans la chambre où il devoit coucher. Etant au lit, il rêvoit avec tant d'inquiétude ſur l'emploi qu'il feroit de cet argent, qu'il ne put jamais attraper le ſommeil. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de mander à minuit ſes miniſtres d'état & ſes géneraux. Ils vinrent fort alarmés d'un ordre ſi extraordinaire. Dès qu'ils furent entrés dans la chambre, l'empereur ouvrit ſon

coffre, & leur distribua cet argent. Vous n'avez, leur dit-il ensuite, qu'à vous retirer; je m'en vais dormir tranquillement, puisque ce qui m'avoit ôté le sommeil est sorti avec vous.

L'empereur Frédéric III n'avoit jamais goûté de vin non plus qu'Eléonore son épouse. Les médecins ayant conseillé à cette Impératrice d'en user pour avoir lignée, Frédéric dit qu'il aimoit mieux que sa femme fût stérile, que sujette au vin. Quand on le rapporta à Eléonore, Quoique j'aime mon époux à l'égal de la vie, dit-elle, & que je lui obéisse toujours avec plaisir, j'aimerois mieux mourir qu'obéir, s'il me commandoit de boire du vin.

Il y a dans la vie de cet empereur des traits de clémence & de générosité fort remarquables. Après la mort d'Albert, roi des Romains, les électeurs s'assemblèrent à Francfort pour élire un empereur. Un certain *Jean de Gers*, Vestphalien, qui avoit été protonotaire de Sigismond, y alla pour s'opposer à l'élection de Frédéric, contre qui il inventoit mille calomnies. Frédéric fut néanmoins élu. Mais comme il alloit à Rome pour y recevoir la couronne impériale, Gers écrivit à Nicolas V, pour empêcher ce

pape de couronner l'empereur. Ce prince sut tout cela, mais au lieu de s'en venger, il laissa Gers jouir paisiblement de ses biens à Vienne, sans lui témoigner jamais le moindre ressentiment.

Le même prince étant allé à Aix-la-Chapelle pour se faire couronner, Albert, son frère, se ligua contre lui avec les comtes de Cillei. Ils lui enlevèrent la Carniole, les Villes de *Laubach*, de *Kreinsbourg*, de *Trieste*, & soulevèrent la *Carinthie* & la *Stirie*. Comme ses amis lui conseilloient de différer le dessein de son couronnement pour aller défendre son patrimoine, lui disant que l'empire étoit l'affaire du public, que la défense de son pays étoit la sienne propre, il répondit, qu'il vouloit faire les affaires du public par lui-même, & les siennes par procureur; il se contenta d'envoyer des troupes & des généraux contre ses ennemis, & continua sa route. Après son couronnement, il trouva que son frère & les comtes avoient été battus. Il fit venir son frère, lui pardonna, & le rétablit dans ses états, content de lui avoir reproché son infidélité.

Les anciens comtes de Wirtemberg étoient

déjà puiſſans & redoutables dans le quatorzième ſiècle, quoiqu'ils n'euſſent pas encore la qualité de prince. Æneas Sylvius les taxe de rébellion contre l'égliſe & contre l'empire. Un gentilhomme, qui avoit été fort avant dans leurs intérêts, quitta leur parti, & s'étant retiré à la cour de l'empereur Henri VII, il ne ceſſoit de médire d'eux, comme de brigands & de rébelles à l'empire & à l'égliſe. *Taiſez-vous, fourbe*, dit l'empereur, *on ne vous croiroit pas, ſi vous les louiez, parce qu'on les connoît bien; mais on ne vous croit pas non plus, quand vous les blamez, après avoir été ſi fort de leurs amis.*

On lui rapporta un jour, que quelqu'un avoit médit de lui. « Ne ſavez-vous pas, ré-
» pondit-il, qu'il eſt d'un prince comme d'un
» blanc, toujours en butte à des flêches? La
» foudre tombe ſur les édifices élevés, & paſſe
» les petits. Nous ſommes encore trop heureux
» quand on ne nous attaque que par des
» paroles ».

Alphonſe, diſoit Æneas Sylvius, eſt non ſeulement ſavant lui-même, mais il aime les ſavans: choſe rare dans notre ſiècle, où la plu-

part des rois reſſemblent aux *Norciens* (1), qui ne veulent point recevoir de gens de lettres dans leur conſeil.

Le roi Alphonſe ayant trouvé une médaille de Néron, où il s'attribuoit la gloire qu'on a donnée à Auguſte d'avoir fermé le temple de Janus, c'eſt-à-dire, d'avoir donné la paix à l'univers, traitoit Néron de fou, de ſe repaître d'une gloire qu'il n'avoit point acquiſe. Æneas Sylvius concluoit de-là que ce ſeroit mal faire ſa cour à Alphonſe, que de lui donner de fauſſes louanges. La conſéquence n'eſt pas toujours juſte. Il n'y a ſouvent point de gens qui ſavourent mieux la flatterie que ceux qui déclament le plus contre elle. Au moins eſt-ce un aveu que l'empereur Sigiſmond faiſoit de lui-même. Cependant, l'hiſtoire dit que ce même empereur donna un jour de bons ſoufflets à quelqu'un qui le louoit exceſſivement. *Pourquoi me battez-vous*, lui dit le flatteur? *Pourquoi me mordez-vous*, repliqua Sigiſmond?

Tout le monde ſait le proverbe Italien, *Tù*

(1) *Norcia*, eſpèce de petite république, ſur les terres du pape, dans le duché de Spolete.

m'aduli, mà tù mi piace; « Vous me flattez, » mais vous me faites plaisir. » Mais tout le monde ne sait pas que c'étoit le proverbe favori de *Jean XXIII. Je n'ignore pas,* disoit-il, *que tout le bien qu'on dit de moi est faux, mais je l'écoute avec plaisir.*

Æneas Sylvius, qui fut depuis pape sous le nom de Pie II, fut fait secrétaire de l'empereur Frédéric III, par la faveur de l'évêque de *Chiemzée* (1). Cet empereur donna à l'évêque quelques lettres d'Æneas Sylvius à examiner. Le prélat les barbouilla en quelques endroits sans y rien corriger que par-ci par-là, & même quelquefois mal-à-propos. Æneas Sylvius en ayant fait des reproches à l'évêque; *je n'en ai usé ainsi,* dit ce dernier, *qu'afin que vous vissiez que j'ai lu vos lettres, & de peur que vous n'entrassiez en défiance de votre ouvrage, comme vous auriez pu faire, si je n'y avois rien marqué.* C'est ainsi qu'Æneas Sylvius dit à Antoine de Palerme, qu'il en avoit usé à l'égard de son ouvrage sur les faits & les dits d'Alphonse.

Il n'y a point d'homme au monde, qui ne soit hypocrite en quelque chose. Le comte

(1) Ville épiscopale du cercle de Bavière.

Gaspard de Schlick, qui avoit été chancelier de trois empereurs, disoit à Frédéric III, qu'il vouloit se retirer du monde, parce qu'il étoit rempli d'hypocrites & de fourbes. *Il faudra donc*, lui dit cet empereur, *que vous vous retiriez aux terres Australes inconnues; encore y aura-t-il de l'hypocrisie, quand vous y serez, à moins que vous ne soyez un Dieu, & non pas un homme.*

Tout le monde sait quel étoit le caractère de l'empereur Wenceslas, roi de Bohême. Un de ces grands vices étoit l'ivrognerie. *Si jamais*, disoit-il, *il m'arrive de piller les villes d'Italie, j'en donnerai tout le butin à mes soldats, & ne me réserverai que le vin; mais si quelqu'un entre dans ma cave sans mon ordre, je lui ferai couper la tête.* On n'ignore pas non plus que cet empereur fut déposé par les électeurs, & c'est même une grande question en politique, si ce fut légitimement. Quoiqu'il en soit, Robert de Bavière ayant été mis en sa place, toute l'Allemagne le reconnut hormis ceux de Nuremberg. Combattus qu'ils étoient entre la crainte de violer leur serment, & celle de s'attirer à dos le nouvel empereur, ils envoyerent à Wenceslas le prier de les dégager de leur serment de fidélité, lui offrant pour

cela vingt-mille ducats. *Je vous en dégage*, dit-il, *pourvû que vous m'envoyiez quatre chariots de vin de Baccara.*

C'est une grande honte aux prêtres d'Italie, disoit Æneas Sylvius, de n'avoir jamais lu une seule fois le nouveau Testament. Parmi les Thaborites, il n'y a pas une femme qui ne puisse rendre raison du vieux & du nouveau. Il leur rend encore ce témoignage, qu'ils avoient exterminé à Prague tous les cabarets & les lieux de débauche.

Jean Corvin Hunniade, comte de *Bristriks*, gouverneur du royaume de Hongrie, général des armées de Ladislas, fut un des grands capitaines du quinzième siècle, la terreur & le fléau des Turcs, l'appui des chrétiens. Il n'étoit pas de naissance. Un jour *Ulric, comte de Cillei*, lui envoya dire, qu'il auroit bien voulu avoir une conférence avec lui. *Je le veux bien*, dit Hunniade, *pourvu que vous veniez dans mon camp.* « Je n'en ferai rien, *dit Cellei ;* » je suis prince, né de prince, & vous n'êtes » qu'un homme nouveau, annobli de nos jours ». *Ce n'est pas à vos ancêtres*, repliqua Hunniade, *que je me compare, c'est à vous. Vous n'avez votre noblesse que par le sang, je l'ai acquise*

en combattant pour la religion chrétienne, & je prépare à ma postérité plus de gloire, que vos ancêtres ne vous en ont pu donner. La race des comtes de Cillei va finir en vous, sans que vous l'ayez illustrée par aucune belle action, & celle des comtes de Bistriks commence glorieusement en moi.

Théodoric, archevêque de Cologne, étoit un des grands prélats de son temps. Un jour l'empereur Sigismond lui demanda, par quel moyen on pouvoit être heureux. *Il ne faut pas l'espérer dans ce monde*, dit le prélat. Mais, continua l'empereur, quel chemin faut-il prendre pour arriver au bonheur céleste? *Il faut marcher droit*, repliqua Théodoric. Qu'entendez-vous par marcher droit, demanda Sigismond? *Il faut toujours vivre comme vous promettez de faire, quand vous avez la goutte ou la gravelle, ou quelque grande maladie.*

Amédée, duc de Savoie, élu pape au concile de Basle, sous le nom de Félix V, offrit en mariage à l'empereur Frédéric, sa fille, qui étoit jeune & belle, avec deux cents mille ducats de dot. Frédéric eut horreur de cette proposition. *Les autres*, dit-il, *vendent le pontificat, celui-ci le veut acheter.*

Un

Un jour que les courtisans de Sigismond se plaignoient de la médisance des Allemands, qui osoient mal parler de leur prince : *Est-il surprenant*, dit-il en souriant, *qu'ils parlent mal puisque nous faisons mal ?*

Un religieux prêchant devant l'empereur Albert, ce prince s'endormit. Le prédicateur demanda là-dessus au peuple, s'il croyoit qu'il y auroit des princes sauvés. Après avoir rendu la chose fort difficile & fort douteuse : *Vous vous trompez*, dit l'empereur; *on peut espérer le salut des princes qui meurent au berceau après avoir été baptisés.*

Zisca, général des Hussites, avoit perdu un œil dans son enfance, en jouant avec ses camarades; il perdit l'autre au siége de quelque place. Tout aveugle qu'il étoit, il battit diverses fois les Bohémiens & les Allemands. Etant au lit de la mort, on lui demanda ce qu'il vouloit qu'on fît de son corps après sa mort. » Jettez-» le, *dit-il*, aux bêtes sauvages, après en » avoir ôté la peau; dont vous ferez un tam-» bour pour vous en servir à la guerre. Les » ennemis n'ont pu soutenir ma vue pendant » que j'ai vécu, ils ne soutiendront pas non » plus le son de ce tambour.

Frédéric, comte de Cillei, étoit un homme perdu de débauches. Il tua sa femme pour s'abandonner tout à son aise à des concubines. A l'âge de quatre-vingt-dix ans, un de ses amis lui ayant dit qu'il étoit temps de penser à la mort : c'est ce que je fais actuellement, répondit-il, car j'ai ordonné qu'on mît cette inscription sur mon tombeau : *C'est ici pour moi la porte des enfers. Ce que j'y trouverai, je n'en sais rien. J'ai eu de grands biens, dont je ne remporte rien, non plus que de ce que j'ai bu & mangé, & de ce qu'une volupté insatiable a englouti.* Voilà, lui dit son ami, l'épitaphe d'un Sardanapale, plus digne, au jugement d'Aristote, d'être écrite sur le sépulchre d'un bœuf, que sur celui d'un homme.

Dante étoit un homme fort appliqué à ce qu'il méditoit, & à ce qu'il lisoit. Un jour qu'il étoit allé à un spectacle public, il entra dans la boutique d'un libraire, d'où on pouvoit tout voir. Il trouva sous sa main un livre de son goût qu'il dévora avec un si grand appétit, qu'à son retour il jura qu'il n'avoit rien vu ni rien entendu de ce qui s'étoit passé & de ce qui s'étoit dit sur la place. Je connois un homme qui, étant allé à l'église de Saint-Pierre, à Genève, pour voir l'élection des sénateurs,

s'enfonça si profondément dans la lecture des *méditations du père Malebranche*, qu'il ne regarda pas l'élection, & ne put, au sortir de là, dire comment elle s'étoit faite. Je doute fort qu'il soit à présent de ce goût-là.

Ce qu'on appelle le martyre est une preuve fort équivoque de la vérité d'une religion; saint Augustin avoit raison de dire, que ce n'est pas le supplice qui fait le martyre, mais la cause. Albert, duc d'Autriche, persécuta cruellement les Juifs avant que d'être empereur. Il avoit même donné un édit, par lequel il ordonnoit de les faire tous mourir dans ses états, s'ils n'embrassoient le christianisme. Plusieurs se faisoient baptiser par la crainte du supplice. Il y en eut un de ceux-là que Frédéric III, qui fut depuis empereur, prit en si grande amitié, qu'il vivoit avec lui comme avec un frère. Quelques années après, le prosélyte gagné, à ce qu'on prétend, par argent, déclara qu'il vouloit reprendre sa première religion. Le prince n'oublia rien pour l'en détourner, éclaircissemens, exhortations, promesses, menaces, prières, larmes, il mit tout en œuvre, mais inutilement. Enfin il fut obligé, avec beaucoup de regret, à l'abandonner à sa mauvaise destinée. Le Juif, condamné au feu, fut conduit au supplice sans

être enchaîné, comme il l'avoit demandé. Dès qu'il vit le bûcher, il ſe mit à chanter un hymne en hébreu, ſe jetta lui-même dans les flammes, & en fut conſumé ſans diſcontinuer de chanter les louanges de Dieu.

Quand Ziſca pilloit les villages, il ne ſe réſervoit du butin que les *toiles d'araignées*. C'eſt ainſi qu'il appelloit les jambons & les ſauciſſes qui pendoient au plancher des payſans.

Albert, duc d'Autriche, eut de longues guerres avec les Bohémiens avant que d'être empereur. Un jour qu'on lui demandoit à qui il vouloit donner le commandement de ſon armée : *Si vous voulez*, dit-il, *un autre chef que moi, vous n'avez que faire de m'appeller duc d'Autriche.*

Dans le combat qui décida de l'Autriche en faveur de l'empereur Rodolphe, & où fut tué Ottocarus, roi de Boheme, ſon concurrent, l'armée de l'empereur ſouffroit beaucoup de la ſoif. On enleva à un payſan un vaſe plein de biere, qu'il portoit aux moiſſonneurs, & on le préſenta à l'empereur pour ſe déſaltérer. *Rendez*, dit-il, *cette cruche, ce n'eſt pas moi qui ai ſoif, c'eſt mon armée.*

Frédéric, duc d'Autriche, surnommé le Vieux, oncle de l'empereur Frédéric III, prenoit souvent plaisir à se déguiser en villageois, & alloit se louer aux paysans pour labourer, moissonner & travailler comme eux. Là il s'entretenoit avec eux sur tout ce qui se passoit à sa cour, se mettant lui-même sur les rangs sans être connu, il entendoit tout ce qu'on disoit de lui. Quand on lui demandoit la raison de cette conduite : *C'est*, dit-il, *que sans cela je ne saurois apprendre aucune vérité sur mon chapitre.*

Le roi Alphonse étoit un prince fort libéral envers les gens de lettres; il n'y avoit que les astrologues à qui il ne faisoit aucun bien; il ne les souffroit pas même à sa cour. Un jour qu'on lui en demandoit la raison, quelqu'un répondit pour lui : *Comme il n'y a que des fous qui se mêlent de régler les astres, & que les sages sont au-dessus de leurs influences, c'est aux princes qui ne sont pas sages à honorer les astrologues, & non à un prince sage, comme Alphonse.*

Pierre de Montalcino étoit un astrologue célèbre au commencement du quinzième siècle. Pendant le concile de Constance, il publia une

prophétie, où il prédiſoit que Sigiſmond ſeroit couronné à Rome cette année-là, & que Jean XXIII ſe retireroit du concile avec gloire. Le premier de ces événemens n'arriva que pluſieurs années après, & le ſecond fut tout oppoſé à la prédiction. Comme on le reprochoit à l'aſtrologue : *C'eſt*, dit-il, *que j'avois à juger deux fous, dont je défierois Ptolomée* (1) *lui-même, de rien prédire de juſte.*

Un duc de *Troppau* avoit épouſé une princeſſe Lithuanienne. Comme il alloit au-devant d'elle, il apperçut à ſa ſuite un jeune homme bien fait & vigoureux, couché mollement ſur le duvet dans une calèche ſuſpendue. Ne ſachant ſi c'étoit ſon frère ou quelqu'un de ſes parens, il voulut s'en éclaircir. « C'eſt, *lui* » *dit-on*, la coutume en Lithuanie, que les » femmes de qualité tiennent chez elles un » ou pluſieurs hommes, pour faire les fonc- » tions du mari, en cas qu'il devienne malade, » ou qu'il ſoit abſent ». Le premier mouvement du duc fut de faire déchirer le jouvenceau par les chiens ; mais il ſe contenta de le renvoyer chez lui au plus vîte.

---

(1) Claude Ptolomée, mathématicien & aſtronome célèbre dans le ſecond ſiècle.

Quelque gentilhomme rodomont méprisoit un jour les magistrats en présence de Sigismond, & témoignoit ne faire cas que des gens de guerre : *Taisez-vous, fanfaron*, lui dit l'empereur ; *si ceux qui gouvernent le faisoient justement, nous n'aurions pas besoin de gens de guerre.*

On apporta un jour à Frédéric III des lettres que Gaspard de Schlidk, son chancelier, écrivoit en Hongrie. Comme on lui conseilloit de les ouvrir, parce qu'on soupçonnoit qu'elles contenoient quelque projet de trahison. *Je crois*, dit l'empereur, *que Gaspard est honnête homme, & qu'il m'est affectionné. Si je me trompe, j'aime mieux que mon erreur se découvre d'elle-même, que par mes soins & ma défiance.*

Vitolde, duc de Lithuanie, prétendoit que le peuple devoit être sujet aux loix, mais que les loix devoient être assujetties au prince. C'est pour cela qu'il affectoit de se mettre au-dessus des loix & des coutumes de son pays. Il ordonna par un édit à tous ses sujets, de se faire râser, contre leur usage, & laissa croître sa barbe, pour se distinguer par cette prétendue marque de majesté. Le projet ne réussit pas. Les Lithuaniens protestèrent qu'ils

perdroient plutôt leur vie que leur barbe. Le duc se fit donc raser, & défendit à tous ses sujets de le faire sur peine de la vie. Lequel est le plus bizarre, du prince ou des sujets? c'est une espèce de tyrannie au prince de gêner ses sujets sans nécessité & sans fruit; c'est une opiniâtreté & une rebellion aux Sujets, de ne pas obéir dans une chose indifférente.

Il mourut en Autriche, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, un homme qui avoit toujours vécu dans les plaisirs & dans le vice, sans que sa santé ni sa fortune eussent jamais souffert la moindre atteinte. *C'est-là*, disoit là-dessus l'empereur Frédéric III, *une preuve d'une autre vie. Car s'il y a un Dieu juste qui gouverne le monde, comme la raison & la religion nous l'apprennent, il faut que les ames au sortir du corps, passent dans d'autres lieux pour recevoir leur peine ou leur récompense, puisqu'on ne la reçoit pas dans ce monde.*

Un bourgeois de Prague prêta un jour cent mille ducats à Charles IV, qui lui en fit son billet. Le lendemain le citoyen invita l'empereur à dîner avec un bon nombre de grands seigneurs. Quand on fut au dessert, le bohé-

tien se fit apporter le billet de l'empereur dans un bassin d'or, & lui dit : *Sire, les autres mets que j'ai présentés, ont été communs à toute la compagnie, celui-ci sera pour votre majesté seule. Je vous donne ce que je vous ai prêté, & je vous rends votre billet.*

On raconte de l'empereur Charles IV une action d'une clémence & d'une grandeur d'ame peu communes. On vint un jour lui donner avis, qu'un certain homme gagné par une somme d'argent que lui promettoient quelques ennemis de ce prince, avoit résolu de l'assassiner ou de l'empoisonner. Il fit venir cet homme chez lui, & ne se vengea de son mauvais dessein, qu'en le comblant de bienfaits. *Il me fait*, dit-il, *de la peine que vous n'ayez pas le moyen de marier votre fille qui est déjà grande. Tenez, voilà mille ducats pour sa dot.* On peut juger de la surprise & de la confusion de ce traître, qui s'en alla se dédire de son criminel engagement.

Le même empereur aimoit les lettres & les savans. C'étoit lui qui, en 1347, avoit fondé l'Université de Prague. Il alla un jour entendre soutenir quelques thèses, & il y prit tant de plaisir, qu'il y demeura quatre heures entières;

Les courtiſans ennuyés & impatiens, l'avertiſſoient qu'il étoit temps d'aller dîner. C'eſt, leur dit-il, *ici mon repas.*

L'empereur Frédéric III diſoit que les princes durs & cruels devoient extrêmement craindre la mort, parce qu'ils trouveroient dans l'autre vie un juge auſſi impitoyable, qu'ils l'avoient été dans celle-ci.

Le même empereur diſoit qu'il lui étoit impoſſible de ſe plaire avec des ſots ou des fous, & qu'il haïſſoit comme la mort les gens ſuperbes & *glorieux.* C'eſt le moyen de ſe bien ennuyer dans le monde. Il eſt partagé entre la ſottiſe ou la folie & l'orgueil, & ſouvent ces deux caractères y ſont réunis. Pour peu qu'on ait d'eſprit, de ſavoir, de mérite, & de quelque diſtinction que ce ſoit, c'eſt un orgueil ou une fatuité inſupportable. Les ſots fourmillent.

Un mérite orgueilleux, c'eſt un bel œillet qui crêve.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, étoit un moine d'une grande abſtinence. Un jour qu'il avoit des hôtes chez lui, ſon hoſpitalité lui fit paſſer les bornes de ſa tempérance ordinaire. Ses moines lui en firent des reproches. *Ce n'eſt*

pas moi, dit-il, *c'eſt la charité qui a bu & mangé.*

Sigiſmond, roi de Hongrie, & depuis empereur, avoit été arrêté priſonnier par les grands de ſon royaume. Il étoit gardé par deux gentilshommes de la maiſon de *Gara*, dont il avoit fait mourir le père, & qui étoient proches parens du comte de Cillei. Pour obtenir ſa liberté, il promit d'épouſer Barbe, fille de ce comte, & il tint parole. L'hiſtoire nous repréſente cette princeſſe, d'une galanterie qui alloit juſqu'à la proſtitution. Lorſque l'empereur, ſon mari, fut mort, on l'exhortoit à imiter l'exemple de la chaſte tourterelle. *Si vous voulez*, dit-elle, *me propoſer des bêtes pour modèle, propoſez-moi les pigeons & les moineaux.*

J'ai lu dans un vieux manuſcrit, qu'au concile de Conſtance, l'électeur de Saxe ordonna à ſon conſeiller de lui faire une liſte exacte de toutes les courtiſannes qui étoient alors dans la ville. Il le fit, autant qu'il put, car il y en avoit beaucoup. Comme l'électeur ſe plaignoit qu'elle étoit incomplette. *Si vous voulez*, dit-il, *que je les y mette toutes, il faut donc y mettre la première.* Il entendoit par-là l'impératrice Barbe.

Æneas Sylvius diſoit que ſi quelqu'un devoit être content des faveurs de la fortune, c'étoit Alphonſe, puiſqu'il poſſédoit les empires de trois divinités ; dans l'Eſpagne celui de *Pluton*, dans la Sicile & dans les Iſles voiſines celui de *Neptune*, & dans l'Italie celui de *Jupiter* (1).

Jacques, archevêque de Trêves, étoit un prélat d'un grand mérite, mais fort ambitieux & d'une avidité inſatiable. Etant un jour auprès de Frédéric III, il faiſoit demande ſur demande à cet empereur. *Si vous ne mettez fin*, dit-il, *à vos demandes, je trouverai bientôt le commencement de mes refus.*

C'eſt un grand mot de Metellus. « Les » Dieux peuvent beaucoup, *dit-il*, mais ils » ne doivent pas nous aimer plus que ne nous » aiment nos parens. Or, nos parens nous » déshéritent à la fin, quand nous leur déſo- » béiſſons continuellement. Qu'avons-nous » donc à attendre des Dieux, ſi nous perſé- » verons dans notre mauvais train ? Il n'eſt » pas juſte que les Dieux ſoient favorables à

(1) *Latin* étoit un des titres de Jupiter. *Jupiter Latius*.

Les gens qui sont ennemis d'eux-mêmes (1).
» Les Dieux aiment la vertu, mais ils ne la
» donnent pas par force.

Fabrice, général Romain, n'étoit pas riche. Les Samnites qui savoient cela, lui envoyèrent des présens considérables, pour lui témoigner leur reconnoissance de ce qu'il leur avoit donné la paix. Il ne les accepta pas ; mais portant ses mains aux oreilles, aux yeux, au nez, à la bouche, à l'estomac, il dit aux ambassadeurs des Samnites, que *tant qu'il sauroit commander à tout cela, il n'auroit besoin de quoi que ce soit.*

C'est un bon mot d'Aulugelle. *Il ne faut pas que la langue flotte dans la bouche. Il faut qu'elle soit tellement enchaînée avec l'esprit, qu'il ne lui échappe rien que par son ordre.*

C'étoit une grande sottise à Socrate de demeurer comme il faisoit souvent, au rapport d'Aulugelle, des journées entières, debout

---

(1) *Dii immortales virtutem approbare, non adhibere debent.*

comme un piquet dans la même poſture ſans branler & ſans ciller les yeux, pour s'accoutumer à la patience. Il eſt vrai qu'ayant une auſſi méchante femme que Xantippe, il en avoit grand beſoin.

Un proconſul Romain étoit allé à Athènes avec ſon père, qui n'étoit que particulier, pour viſiter le philoſophe Taurus. Dès qu'ils furent entrés, Taurus préſenta au père la ſeule chaiſe qui étoit dans ſa chambre. Le père la refuſa, & dit qu'il falloit la donner à ſon fils, parce qu'il étoit magiſtrat. *Aſſeyez-vous toujours ſans préjudice*, dit-il au père, *en attendant que nous examinions lequel des deux doit s'aſſeoir le premier, ou du père qui n'eſt que particulier, ou du fils qui eſt magiſtrat*. Le père s'aſſit, & Taurus décida que dans les occaſions publiques un père particulier devoit relâcher de ſon droit en faveur de la magiſtrature de ſon fils, mais que, hors de là, la nature reprenoit ſes droits.

Autrefois les Romains laiſſoient croître leur barbe. Ce ne fut qu'en 454 de la fondation de Rome, qu'ils firent venir des barbiers de Sicile, au rapport de Pline. Depuis ce temps-

Ils se rasoient grands & petits, & ils commençoient de le faire à l'âge de vingt ans, comme l'histoire dit que firent Caligula & Néron. Adrien changea cette coutume, il laissa croître sa barbe, & les autres empereurs l'imitèrent.

C'étoit une belle action, que celle de Cadicius, Tribun dans l'armée des Romains, lors de la première guerre de Carthage. L'armée Romaine étoit enveloppée par la Carthaginoise, dans un endroit où elle ne pouvoit éviter d'être taillée en pièces. Le Tribun, pour la sauver, conseilla au consul de détacher 400 hommes pour aller occuper une certaine colline qu'il lui montroit, afin que pendant que l'ennemi s'amuseroit contre ce détachement, l'armée pût échapper. *Fort bien*, dit le consul, *mais qu'est-ce qui voudra mener ces 400 hommes à la boucherie?* C'EST MOI, répondit le Tribun. *Je veux bien me sacrifier pour vous & pour la république. Allons, mes amis*, dit-il sur le champ aux soldats, *il est nécessaire d'aller là, & il n'est pas nécessaire d'en revenir.* Le stratagême réussit. Les ennemis donnèrent dans le piége, & les 400 hommes se défendirent assez long-temps pour donner à l'armée Ro-

maine celui de se retirer. Il n'en échappa que le Tribun, qui fut reconnu entre les blessés. Caton & Senèque ont comparé cette action à celle de Léonidas, dont il est parlé dans Hérodote. Mais Caton se plaint que l'action de Léonidas, & des 300 hommes qui périrent avec lui aux Thermophyles, a été célébrée par des monumens & des statues, & transmise à la postérité par l'histoire, au lieu qu'on n'a presque point parlé de celle de Cædicius.

On disoit à Rome des gens malheureux, qu'ils avoient le cheval de *Sejus*, *habet equum Sejanum*. Voici l'histoire ou la fable de ce cheval. Un certain Cneius Sejus avoit un cheval d'une beauté extraordinaire, qu'il prétendoit être de la race des chevaux de Diomède. Mais il y avoit cette fatalité attachée à ce cheval, que tous ceux qui le possédoient faisoient une fin malheureuse. En effet, Marc Antoine fit trancher la tête à *Sejus*, maître du cheval. *Dolabella*, qui l'avoit acheté trois mille ducatons, se tua lui-même pour ne pas tomber entre les mains de *Cassius*. Ce dernier, qui hérita de ce cheval, en fit de même, aussi bien que *Marc Antoine*, qui voulut l'avoir après avoir vaincu Cassius.

On

On disoit aussi à Rome d'une chose qui portoit malheur, *c'est l'or de Toulouse*, parce qu'un consul Romain, nommé *Cæpio*, ayant pillé Toulouse, tous ceux qui touchèrent l'or qu'on trouva dans les temples de cette ville, périrent misérablement.

On peut dire de la plupart des prédicateurs, qui décident en chaire de toutes choses si à leur aise, parce que personne ne les contredit, ce que disoit un célèbre Rhéteur (1) d'un homme qui, ayant disputé tout seul dans une harangue, s'en alloit fort content de lui-même, sans attendre le jugement de ses auditeurs (2). *Ce jeune homme est fort éloquent sans contradiction.*

Plutarque comparoit les oreilles d'un curieux à des ventouses, qui attirent tout ce qu'il y a de mauvais.

Ce même philosophe appelloit fort agréa-

(1) Antoine Julien, rhéteur & bel esprit du temps d'Adrien.

(2) *Adolescens hic sine controversiâ disertus est.*

blement l'adultère, *la curiosité des plaisirs d'autrui.*

C'est une archive fort ennemie des Muses & des graces, qu'une tête qui ne se remplit que des défauts & des sottises d'autrui. C'est encore un mot de Plutarque.

Fin du Poggiana.

TABLE
ES MATIERES

Contenues dans ce volume.

A

ABBÉ. (Mot plaisant du chevalier S. à un) *Page* 68
Abbé de qualité (mot d'un), disant la messe. 176
Académie (les couches de l'), poëme allégorique. 259
Acard, son extérieur négligé; injures qu'il reçoit, sa patience & sa tranquillité. 51
Adultère. (Trait plaisant d'un prédicateur, qui prêchoit contre l') 360
—— Comment l'appelloit Plutarque. 449
Æneas Sylvius. Avis sur ses bons mots. 416
—— Mot de ce pape sur Alphonse, roi de Naples. 444
Ail, l'usage de cette plante est dangereux. 60
Albert, empereur, sa réponse à un prédicateur. 433
Albert, duc d'Autriche, depuis empereur, ne vouloit point d'autre général d'armée que lui-même. 436
Alphonse, roi d'Arragon. Trait de générosité de ce prince. 419
Alphonse, roi de Naples, aimoit les sciences & les savans. 427
—— N'aimoit pas les flatteurs. 428

Amarante. Eglogue de M. Hénault.
Ame. La nature de l'ame nous est inconnue. Réflexion à ce sujet. 65
Ame des bêtes. Auteurs qui ont écrit les premiers contre l'ame des bêtes. 26
Amédée, duc de Savoie, propose sa fille en mariage à Frédéric, avec une riche dot. 332
Amulettes, (moine charlatan, vendeur d') 395
Ane à qui l'on entreprend d'apprendre à lire. 365
— Passant qui cherche son âne étant monté dessus. 374
Anes éloquens (les), conte. 354
Angelotto-Fusco, fait cardinal par Eugène IV ; son avarice & sa fin tragique. 322
Anguilles coupées en morceaux, remuent si on les arrose de sel. 95
Animaux. Affection extraordinaire de certaines femmes pour des animaux. 90
Antiquités, trouvées à Tournai en 1670. 174
Antoine de Palerme. Notice sur sa vie & ses principaux ouvrages. 416
Antonio-Lusco, secrétaire de Martin V, ses bons mots. 389
— Ses bons contes. 346 & 348
Antymachus, poëte Colophonien, obscur & prolixe. 13
Apothéoses. (Observation sur les) & leur origine. 224
Apothicaire (mot naïf d'un) sur l'instinct des animaux. 170
Appétit. Les mauvaises nouvelles ôtent l'appétit. 388
Architecture (Réflexions sur l'). 178
Arcy (le marquis d'), gouverneur de M. le duc de Chartres. Belle réponse de ce sage gouverneur. 50
Arlequin, ses réflexions sur le rire. 134

Armes. (Dispute d'un François & d'un Génois pour leurs) 358
Arnauld (*M.*), docteur de sorbonne, son sentiment sur la tragédie de Phédre de Racine. 64
Arquien (*Louison d'*), sa réponse à une dame de qualité. 215
Aristophon se vante d'avoir corrompu soixante-quinze fois ses juges. 10
Aristote recevoit de l'argent de ses écoliers. 17
Athéniens dépensent plus en spectacles qu'à la guerre. 11
A trompeur trompeur & demi, fable. 369
Augustin (dureté de cœur d'un). 131
Augut, général Florentin. Comment il se tire d'un pas dangereux. 394
Aulugelle (bon mot d'). 445
Austérité. Dangers de la trop grande austérité en morale & en religion. 52
Auteurs. Prévention du public contre les auteurs; son origine. 60
Auteurs payens, dangereux pour les mœurs & pour la religion. 145
Auverbek (*M.*), ambassadeur de l'électeur de Brandebourg. Anecdote. 203
Avares, ennemis des autres & d'eux-mêmes. 384
Avarice. (Réflexions sur l') 118
——. (Trait d') d'un mourant. 177
Averroes. Mot de ce philosophe mourant. 196
Aveugle. Ouvrages surprenans faits par des aveugles. 257
Avicenne. Systême insensé de ce philosophe. 3
Avignon (*le cardinal d'*), amateur du faste. 479
Avocat. Réponse ferme & hardie d'un avocat au patriarche de Jérusalem. 390

B.

Bal. (Plaisante aventure de) 15
Barbe. En quel temps les Romains commencèrent à se faire raser. 446
Barbe. Fille du comte de Cillei, son goût pour la galanterie. 443
—— Est comprise dans une liste de toutes les courtisannes. *ibid.*
Barreau (*le*) interdit aux femmes. Pourquoi? 123
Batelier (Bon conseil donné à un). 355
Benoît XIII, anti-pape, cité au concile de Constance. 347
Berger (Réponse d'un) à un prêtre. 354
Berger consciencieux (le), conte. 335
Bernard (*Saint*), abbé de Clairvaux, sa grande abstinence. 442
Bérigny (*M. de*) a mis l'histoire de France en vers. 14
Bobak, espèce de marmotte des pays du nord. 217
Boizard, (*dom*) chartreux, traité d'huguenot parce qu'il ne vouloit pas dire la messe pour un enfant mort en bas âge. 106
Bon mot sur plusieurs chaînes que portoit au cou un chevalier. 366
Bons mots, (contre les discours de) 213
—— A un sot qui se plaisoit à voyager. 393
Bons morceaux en usage chez les Romains. 387
Bordure de tableau. Dame comparée à la bordure d'un tableau. 128
Bossus (*les trois*) ou histoire de Jambon & de ses frères; conte. 398
Bouchers, comment ils tuent leurs bœufs en Roussillon & en Languedoc. 68

Bouquet. Etes-vous folles, Tubéreuses, &c. 168
Bourdelot. Eloge de cet abbé. 9
—— Sa réponse à MM. Justel & de Launay. 221
—— Son caractère. 119
Bourgeois de Prague. (Trait de générosité d'un) 440
Brancas. (*M. de*) Trait d'absence d'esprit extraordinaire. 90
Brandevin. Etymologie de ce mot. 9
Bravoure. Comment se connoît la vraie bravoure; anecdote à ce sujet. 74
Bravoure déconcertée (la), conte. 365

C

Cadet. Mot d'un cadet de famille, sur une fontaine dont l'eau avoit fait mourir son frère aîné. 258
Cadicius. Belle action de ce Tribun romain. 447
Capitaine de vaisseau. Vœu qu'il fait étant en danger de naufrage. 358
Cappe-Cotte. Equivoque plaisante d'un curé sur ce mot. 391
Capranica, cardinal. Mot plaisant à ceux qui alloient lui rendre visite. 383
—— Trait de générosité du même. 384
Capucin. Plaisante méprise d'un capucin sur les satyres de Despréaux. 89
—— M. P. se fait vêtir en capucin au lit de la mort. 186
—— Mot plaisant de l'archevêque de L... à un capucin. 257
Cardinal de Naples (*le*), homme sans esprit, rioit toujours. Bon mot à ce sujet. 347

Carême impromptu (le). Historiètte. 328

Carpegna. Réponse d'Innocent XI au cardinal Carpegna, grand mangeur. 2

Casimir, roi de Pologne. Son aventure avec un cocher. 220

Cassini (*M. de*) rejette une invention de globes, d'une matière plus dure & plus légère que le carton. 53

Chanson. Je cherche en vain la vérité, &c. 198

Chansons. (Hôte payé en) Conte. 362

Chapeau de cardinal. Bon mot à un évêque qui fut depuis cardinal. 19

Charles IV, empereur. Trait de clémence & de grandeur d'ame. 441

—— Aimoit les savans, fonde une université à Prague. *ibid.*

Charles le mauvais, roi de Navarre. Sa mort tragique. 177

Charpentiers de navire, au nombre de huit cents familles dans le village de Sanredam, en Hollande. 3

Châteaux en Espagne. Le temps que l'on passe à en faire est agréablement employé. 382

Cheval de Sejus. (Histoire du) 448

Chien, (histoire plaisante d'un) & d'un chanoine. 218

—— Enterré par un curé. Conte. 329

Chinoises se serrent les pieds dans l'enfance pour les rendre petits. Réflexion à ce sujet. 27

Chirurgien. Plaisante réponse d'un chirurgien ignorant au siége de Mons. 27

—— S'agenouille devant la statue de Charles VIII. Pourquoi ? 107

Choiseuil, (*M. de*) évêque de Tournai. Eloge de ce prélat & de ses ouvrages. 16

Choisi, (*l'abbé de*) sa relation curieuse de l'isle de Madagascar. 29 & suiv.
—— Extrait de son voyage de Siam. 150 & suiv.
Cillei, (*Frédéric comte de*) Ses débauches, sa cruauté. 443
Cloches. Origine, usages & différentes dénominations des cloches. 109
Cocher. Plaisante réponse d'un cocher à son maître. 19
Cocu. Bon mot à un cocu. 18
Colbert (*M.*) ne veut pas de vers à sa louange. Anecdote à ce sujet. Voyez (Poisson). 21
Comédien de campagne. Aventure du marquis de G... à la comédie de Lyon, avec un comédien de campagne. 2
Concile de Constance. Bon mot sur la liberté qui régnoit à cette assemblée. 321
Confesseur. Réponse d'un confesseur au vicomte de Milan, surpris avec une courtisanne. 392
Confession écrite. (la) 356
Conseil intéressé. (le) Conte. 397
Copahu. (Propriétés du baume de) 103
Corbeau vit trois cents ans. Plaisanterie à ce sujet. 19
Créancier doit seul être inquiet; bon mot. 363
Crucifix vivant, préféré à un crucifix mort. 328

D

DANTE. Trait d'application constante de ce poëte. 434
Dante Alighieri, poëte célèbre. Ses bons mots. 332
De la Londe, géomètre, a fait un bon livre sur cette science. 6

De Lort, (*médecin*). bon mot à un dissipateur. 186
—— Sa réponse au cardinal de Richelieu. 227
Démocrite refusoit de l'argent de ses écoliers. 17
Des Houllières. (*madame*) Epigramme contre madame des Houllières, au sujet de ses vers sur la naissance du duc de B. 44
Des Vignes. (*Pierre*) Comment il se venge de Frédéric II. 351
Devise d'un mari pour sa femme. 59
Dieux du paganisme. (sur les) 183 & suiv.
Distraction. (trait de) singulier. 175
Domestiques. Remarques sur les domestiques bien vêtus, & sur les domestiques de belle taille. 56
Dominique. Arlequin de la comédie Italienne; mot de ce comédien. 52
Doriphore, maître des cérémonies de la déesse Monopole. 265
Duels. Mot d'un gascon sur l'édit des duels. 39

E

Eléonore, reine de Pologne, refuse de voir la Starostine de Bigos; ce qui en arriva. 110
Enfans. Exemples divers d'enfans qui naissent en riant. 4
Ennemis cachés d'un homme riche. Qui sont-ils? 330
Epernon. (Anecdote sur M. d') 216
Epicure dépensoit de l'argent pour ses écoliers. 17
Epigramme contre les médecins. 177
—— Contre les médecins. 196
Epiphanie. Manière plaisante dont un curé annonce cette fête. 365
Epitaphe latine de M. B.. 114

—— d'Antoine de Palerme, par lui-même. 417
Equivoque. 331
Esclave. (simplicité d'un) 385
Espagnol, parle après qu'on lui a arraché le cœur. 94
—— Plaisante dispute de deux officiers Espagnols. 67
Estime. L'honnête homme se doit estimer. 5
Evêque. Réponse piquante d'un évêque à une femme de qualité. 75
Evêque de Basle. (mot d'un grand seigneur sur l') 214

F

FABRICE, général Romain. Son désintéressement. 445
Femme est commode dans la maladie & dans la mauvaise fortune. 10
—— Qui révèle à confesse les péchés de son mari. 344
Femme galante. Belle réponse d'un jeune seigneur à une lettre d'une femme galante. 28
—— Présence d'esprit d'une femme galante. 49
—— Aventure d'une femme galante & intéressée, & comment elle fut punie. 23 & suiv.
Femme noble, desire de mourir avant son mari qui n'étoit pas gentilhomme. Pourquoi ? 131
Femmes. (Apologie des) 135
—— (contre les) 187 & suiv.
Ferté. (*maréchal de la*) Accueil qu'il fait aux Juifs de Metz. 183
Feux de joie, en Espagne, ne sont que feux d'artifice. 174
Figue. (*faire la*) Origine de ce proverbe. 108
Flamandes. (aventure de sept jeunes) avec les officiers de la garnison de Tournai. 171
—— Peu charitables. 132

Fleurs. Sur le trafic des Fleurs & leur beauté extraordinaire. 228
Florentin. (bon mot d'un) 380
—— Sa réponse à un Vénitien. 343
—— Trait d'ignorance & de simplicité d'ambassadeurs de Florence. 393
Folie. (définition de la) 5
Fortune est accusée des méchans succès & n'est pas remerciée des bons. 111
Fou. Histoire d'un fou & d'un chasseur. 325
Fournier, avocat, autre que Pé-Fournier. 144
Frédéric, empereur, rend visite à Alphonse, roi de Naples. 424
Frédéric III, empereur, & sa femme Eléonore. Horreur qu'ils ont pour le vin. 425
—— Trait de générosité de ce prince. 426
—— Trait de grandeur d'ame de ce prince. 443
—— Mot de cet empereur, sur un vieillard vicieux & débauché. 440
—— Ce qu'il pensoit des princes durs & cruels. 442
—— Ce qu'il pensoit des gens superbes & glorieux. *ibid.*
Frère quêteur. (d'un paysan & d'un) 362

G

Gascon. Gasconnade plaisante au siége de Roses. 70
—— Réponse d'un gascon à M. de L... 120
Gascon (réponse d'un) à un Normand. 218
Gayete (conte sur un habitant de) 324
Génois. Mot d'un grand prince sur les Génois. 232
Gentilhomme, lorsqu'il est contraint de servir, le fait noblement & mieux qu'un autre. 140

Gens de lettres. Querelle comique entre deux hommes de lettres. 48
—— Sont censeurs trop sévères des ouvrages les uns des autres. 55
Génuflexion. Réflexion sur la coutume de se mettre à genoux en priant Dieu. 118
Géomance. Dangers de cette science sur les femmes & les esprits foibles. Anecdotes à ce sujet. 191 & suiv.
Gérard Dorn. Son opinion déraisonnable. 3
Globes. Invention de globes d'une matière plus dure & plus légère que le carton ; rejettée par M. de Cassini. 53
Goutte. (*la*) Divers remèdes contre la goutte. 46
Graf, médecin. Son opinion sur les principales sources de nos maladies. 64
Grégoire XII. Mot du cardinal de Bordeaux sur ce pape. 331
Grippesou, grand écuyer de la déesse Monopole. 268
Guelphes (*des*) & des Gibelins. 354
Guénot, médecin. Mot d'un chartier sur ce médecin. 143

H

HARANGUE. (Moine qui demeure court en faisant une) 217
Harpies en grand nombre dans les cours. 322
Hector. Facétie d'un chanteur qui chantoit la mort d'Hector. 344
Hénault. Elégie, par M. Hénault, auteur du sonnet de l'Avorton. 76
Henri III, roi de Castille, met son manteau en gage pour souper. 13

Hermite, hypocrite & débauché. 353
Heureux, ce qu'il faut pour l'être. 144
Histoire de la monarchie Françoise. Erreur relevée dans cet ouvrage. 56
Hollandois. (trait de grossiéreté d'un) 166
Homme & les oiseaux. (l') Fable. 381
Hommes bien faits, malheureux en amour. Pourquoi ? 63
Hôtesse, dupe de sa prévoyance mal-entendue. 12
Hunniade, général de l'armée de Ladislas. Sa réponse au comte de Cillei. 431
Hypocrisie est la reine des vices. 111
Hypocrite, Tous les hommes sont hypocrites. 430

I.

Jacques, archevêque de Trèves, son ambition. 444
Jalousie, excès qu'elle produit. 379
Jambon & ses frères, (histoire de) ou les trois Bossus, conte. 398
Janson, (*le cardinal*) ambassadeur de France en Pologne, son cortége brillant. 122
Jeanne, reine de Naples. Bon mot à un envoyé de Florence qui lui parloit d'amour. 348
Ignorans, comment ils cachent leur ignorance. 383
Ingénieur, anecdote sur un ingénieur poltron & malhabile. 93
Joueur. Bon mot d'un joueur emprisonné pour avoir joué un jeu défendu. 372
Juge (trait d'ignorance d'un) 375
—— Mot plaisant d'un juge à un plaideur dont il avoit fait perdre la cause. 378

Juif. Réponse d'un crocheteur à un médecin qui avoit été Juif. 226
— Mangé par un Florentin. 350
Justice & charité. Fondement de toutes les religions du monde. 130
Ivrogne. Précaution singulière d'un valet ivrogne. 54

L

Labruyere appelloit ceux qui briguent le bel esprit, Garcons bel-esprit. 102
Le Coq. Erreur relevée dans sa géographie. 58
Le Hay. (*Mlle.*) Mot de mademoiselle le Hay à une coquette qui se faisoit peindre. 165
Le Vasseur. Trait d'honnêteté de le Vasseur, notaire. 1
Lézinerie d'un grand seigneur. 189
Lope de Vega. Remarque sur ses pièces de théâtre. 88
Louis XIV. (mot du prince d'Orange sur) 70
— Grande modération de ce prince. 166
Lully ne souffroit pas qu'on critiquât sa musique. 66

M

Madagascar. (relation de l'isle de) Lettre envoyée de Sansaco par l'abbé de Choisi. 30 & suiv.
Malades. Plaisante manière de guérir promptement tous les malades d'un hôpital. 373
— Qui passent plusieurs années sans boire ni manger. Exemple. 376
Malotru. (*l'abbé*) surnom de l'abbé de Saint-Martin, son portrait. Anecdotes plaisantes. 179 & suiv.

Mangeurs. Divers exemples de mangeurs extraordinaires. 8
Maquignon. (plaisante réponse d'un Florentin à un) 395
Martyre. (*le*) Preuve équivoque de la vérité d'une religion. 435
Marc-Aurèle. Mot de cet empereur sur les femmes. 123
Marchande de poterie. Aventure du jeune prince de * *, avec une marchande de Poterie. 112
Marie, Princesse de Pologne. Son aventure avec un abbé. 220
Marot. conte en vers de ce poëte. 334
Matrone. Plaisante réponse d'une matrone à un Florentin. 375
Mauvais plaisant. Réponse piquante d'une dame à un mauvais plaisant. 10
Metellus. (Mot remarquable de) 444
Médecin. (qu'est-ce qu'un) 139
—— Qui guérissent les fous par des bains froids. 326
Médisans, devroient être pendus par la langue. 4
—— Combien sont dangereux. Exemple. 357
—— (Ce que les princes doivent penser des) 427
Médisant. (Réponse d'un professeur de Florence à un) 356
Mendiant. Réponse d'un Florentin à un mendiant pour cacher son avarice. 391
Menteur. (sur un grand) 395
Mérite. Les personnes de mérite doivent en être avares. 1
Miracles singuliers. 366
Mitres des évêques. (*les*) Que signifient les deux pointes dont elles sont surmontées. 357
Moine amoureux de sa pénitente. 359
Moines ivrognes, (histoire de deux) 214
Molière

Molière, (mot de) ſur ſon médecin. 218
Monopole. Deſcription du château de cette déeſſe. Son amitié avec Phylargirie. Voyez ce mot. 264
Morale trop rigide eſt dangereuſe. 129
Morphée. Deſcription allégorique du palais de ce dieu. 276
Mot plaiſant d'une bonne femme ſur des heures latines. 141

N

Naiveté. 216
— De M. D**, ſecrétaire du roi. 114
— 361
— D'un vicaire de village. 128
Naples. (*mal de*) Origine, généalogie de ce mot, & d'où il tire ſon nom. 107
Napolitain. Mépriſe plaiſante d'un chevalier Napolitain. 352
Narrateur, (le) ennuyeux. 371
Neveu. ſur (la) 149
Nicolaï. (*le préſident de*) Fameux joueur d'échecs; ſon aventure à ce ſujet avec un inconnu. 18
Nicolas. Ses propos ſatyriques contre Eugène IV. 370
Noſtradamus conſulté pour un chien perdu. 167
Notaire. (trait d'ignorance & de ſimplicité d'un) 348
— de Florence. (trait de friponnerie d'un) 368
Novelle & Clémentine. Bévue d'un juge au ſujet de ces deux conſtitutions. 359
Nouvelliſte. Mot plaiſant d'un nouvelliſte. 25

O.

OBSCÉNITÉ, il n'y en a point en grec & en latin; suivant Ménage. 142
Observatoire. Plaisanterie faite aux savans (de l') 104
Ode sur le goût des voyages. D'où vous vient cette folle envie. 338
Œdipe. de P. Corneille, (sur l') 149
Officier de marine. Histoire d'un officier de marine, & du prince de C. 230
Oiseaux qui entendent le latin. 363
Orange. (*Princesse d'*) Trait de grande modération de cette princesse au sujet d'un perroquet. 91
Or de Toulouse, porte malheur. 449
Oreilles des curieux, comparées à des ventouses. *ibid.*
Origny. (*l'isle d'*) Sa découverte. 216
Orléans. (*duc d'*) Bon mot de ce prince sur un homme qui vouloit être noble. 334

P

PANÉGYRIQUE plaisant, fait par un moine. 331
Paresse, qui plaide contre la diligence. 327
Parleur. (sur un grand) 147
Patenôtres. (mot plaisant d'un boufon sur les) 364
Paysan. Plaisante réponse d'un paysan à un prêtre qui refusoit de le marier. 104
—— (repentir d'un) 360
Pêche des Huîtres de Bayeux. (la) Historiette. 206 & suiv.
Pédant. Insulte faite par un pédant à une dame de qualité. 69

Peintre habile, mais ivrogne & pareſſeux. Mot plaiſant. 422
Perroquet entre les griffes d'un tiercelet. 108
Perſan. (repartie d'un) 45
Philelphe (François) envoie ſes ſatyres au roi Alphonſe. 423
Phryné. Adreſſe de cette courtiſanne pour avoir la plus belle ſtatue de Praxitèle. 25
Phylargirie ou l'avarice. Deſcription de cette déeſſe & de ſa cour. 260
Pierre philoſophale. Sa définition. 117
Pillules pour retrouver un âne perdu. 345
Piqueur de table. (bon mot d'un colonel à un) 58
Piſiſtrate, tyran d'Athènes, aimoit les ſciences & a introduit l'uſage des bibliothèques publiques. 386
Pithois, profeſſeur de Mathématique à Tournai, a fait un excellent livre d'arithmétique. 6
Plaideuſe. (hiſtoire plaiſante d'une) 232
Pleignière, (*de la*) Mot du roi ſur M. de la Pleignière. 135
Pluralité des Dieux. (opinion de pluſieurs philoſophes payens ſur la) 163
Plutus, dieu des richeſſes. Pourquoi il ne ſe trouve pas chez les honnêtes gens. 385
Plutarque. (bon mot de) 449
Pluye éteint les mêches des aſſiégeans au ſiége de Lille. 13
Poëtes. Danger de les offenſer. 388
Poiſſon, comédien; vers à M. Colbert, pour demander un emploi pour ſon fils. 20
(mot plaiſant de) ſur une comédienne. 135
Ports de lettres. Vingt-huit mille livres dépenſées en ports

de lettres en une année, par le cardinal de Janson, ambassadeur en Pologne. 11
Prédicateur. Dispute entre un prédicateur & un poëte. *ibid.*
— Historiette sur un mauvais prédicateur. 72
— Compliment ridicule d'un prédicateur à M. l'évêque de **. 149
— (trait plaisant d'un) 374
— Dont la voix est comparée à celle d'un âne. 378
— De la place Navonne à Rome, abandonnés pour les charlatans. 117
Prêtres. Mot plaisant d'un prêtre à un artisan. 67
Prêtres d'Italie, n'ont jamais lu le nouveau testament. 431
Prêtres Flamands, leur ignorance, & celle des moines Espagnols. 14
Prince. (quels sont les devoirs d'un) 147
Procès. Mot d'un courtisan à un grand prince qui avoit un procès au parlement. 10
Procession, Usage ridicule & indécent qui s'observe à une procession à Tournai. 16
Procureurs. Il n'y a point eu de saints de cette profession. 139
Provinciale. (aventure plaisante d'une) 124

Q.

Quadrupède. (l'archevêque) Conte. 359
Quinault. Trait d'ignorance de ce poëte. 89

R

Reine de Pologne. (parole sublime de la) 221
Religieux. (naïveté d'un) 380

Réponse piquante du chevalier de T. au roi de *** 11
Rodolphe Varan de Camèrino, général Florentin, homme de valeur, mais d'une humeur inconstante. Ses bons mots. 336
—— Bon mot à un orateur indiscret. 382
Rohaut, physicien, veut faire comprendre à un aveugle-né ce que c'est que la lumière. 258
Roi. (belle réponse d'un) 167
Roi des Indes, faisoit mourir une personne en crachant sur elle. 95
Roi sans lettres est un âne couronné. 421
Roseaux. (Romain qui prêchoit à des) 396
Rotanval veut faire parler sa femme malgré elle. 190
Ruqueville. Plaisant récit de Ruqueville, d'une controverse entre les catholiques & les huguenots. 22
R... (*milord*) Ses dernières paroles sur l'échafaud. 232

S

Sagesse (la) s'oublie quelquefois. 379
Saint-Ange, (*Julien*, *cardinal de*) Son sang-froid admirable. 422
Saint François. Réponse de saint François au pape. 1
Saint-Hubert, (*mademoiselle de*) de la famille de ce Saint, guérit de la rage. 113
Sanche, médecin, sa repartie à un officier. 183
Sang-froid. Exemple étonnant d'un grand sang-froid. 227
Satyre en vers, par forme de dialogue. 96
Scorpion. Comment on guérit sa blessure. 197
Sep de vigne d'une grosseur extraordinaire. 13
Sermon. Fragment du sermon burlesque du P. Seile dominicain. 115

Sermon ridicule d'un prédicateur de Flandres. 121
Sforce. (*François*) grand capitaine, a été soldat. 385
Sifflets, (sur l'origine des) Epigramme. 71
Sigismond, roi de Hongrie. Trait de magnanimité de ce prince. 424
— Empereur, emploi qu'il fait d'une grosse somme d'argent qu'il avoit chez lui. *ibid.*
— Sa réponse à un fanfaron. 439
— Mot de ce prince sur la médisance des Allemands. 433
Socin, (*Marien*) célèbre jurisconsulte, se marie & néglige ses études. 423
Socrate veut qu'on loue les gens de bien avec circonspection. 7
— Mot de ce philosophe. 52
— Comment il s'accoutumoit à la patience. 465
Soldat. Mot sublime d'un soldat mourant à la bataille de Nervinde. 5
— Belle parole d'un vieux caporal du régiment de Navarre, à un soldat. 7
Sonnet ridicule du P. Selle, dominicain. 116
Sophi. Mot du sophi de Perse, pour se dispenser de récompenser un général d'armée. 66
Soufflet donné à un cavalier par une dame. Comment il se venge. 62
Speusippus demandoit de l'argent à ses écoliers. 17
Stances de l'abbé Desmarais. Que tels & tels passent pour bien écrire, &c. 205
Systême est un fagot d'idées bien lié & bien arrangé. 394

T

TABLEAU représentant la nature & la justice. 143
— représentant Saint Jérôme. Histoire à ce sujet. 429

Taribots, hommes-nains de l'isle de Madagascar. Portraits de ces sauvages, leurs mœurs, leur religion, &c. 34 & suiv.
Taurus. Philosophe. Sa réponse au père d'un proconsul Romain. 446
Testament singulier d'une vieille fille. 182
Testicules. Hommes sans testicules apparens, & hommes qui en ont trois. 58
Théodoret privé de la vue, pour avoir mêlé des passages de la bible dans ses tragédies. 75
Théodoric, archevêque de Cologne. Sa réponse à l'empereur Sigismond. 432
Théodose. Loi de cet empereur sur les injures. 110
Théopompe perd l'esprit pour avoir inséré quelque chose de la bible dans son histoire grecque. 75
Tomacelli. Equivoque sur ce mot. 329
Tonier, (*M*) médecin & habile mécanicien. Machine de son invention, anecdote à ce sujet. 102
Tortue vit après qu'on lui a coupé la tête. 94
Tremblowa. (sur le siége de) par les Turcs. 162
Troppau. (*le duc de*) Comment il traite un galant de sa femme. 430
Turbain. Surnom donné au pape Urbain VI. 320

V

VALET. Naïveté d'un valet picard. 5
Valet-de-chambre. Parole imprudente du valet-de-chambre d'un roi. 44
Vénitien. (trait de simplicité d'un) 361
Ventriloque. (histoire d'un) 222
Vers faits sur des matières ingrates. 13
—— Mauvais vers de M. de ***. 46

—— Qui changent le cœur d'une jeune demoiselle. 167
—— Sur la galanterie de nos jours. 187
—— Sur le retour des officiers après la campagne. 228
Veuve qui perd sa douleur au jeu. 148
Vie solitaire, peu conforme à la sagesse & à la raison. 130
Vinaigre servoit aux anciens soldats pour modérer leur ardeur & tempérer leur soif. 40
Visionnaire. (le malade) Conte. 360
Vitolde, duc de Lithuanie. Ce qu'il pensoit des loix. 439
Urbain VI. (réponse d'un solliciteur à) 319
Ursin (*le cardinal*) Protecteur de Pologne & de Portugal. Anecdote. 203
Usurier. (aventure d'un vigneron & d'un) 146
—— Qui déclame contre l'usure. 355
—— Qui ne se mêle plus du métier. 366
Wenceslas, roi de Boheme. Son goût pour l'ivrognerie. 430
Wirtemberg. (*comtes de*) Réponse de l'empereur Henri VII à un gentilhomme qui médisoit d'eux. 427
Witsens. Observations critiques sur son Ægyptiaca. 39

Z

ZISCA, général des Hussites, devient aveugle. Ses dernières paroles au lit de la mort. 432
—— Butin qu'il se reservoit lorsqu'il pilloit les villages. 436

Fin de la Table.

ANA,

OU

CHOIX DE BONS MOTS,

CONTES ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLÈBRES;

SUIVIS

DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS
ET CONTES A RIRE.

A N A,

O U

C O L L E C T I O N

DE BONS MOTS,

CONTES, PENSÉES DÉTACHÉES, TRAITS D'HISTOIRE ET ANECDOTES

DES HOMMES CÉLEBRES,

Depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours;

SUIVIS

D'UN CHOIX DE PROPOS JOYEUX, MOTS PLAISANS, RÉPARTIES FINES ET CONTES A RIRE,

TIRÉES DE DIFFÉRENS RECUEILS.

TOME SECOND.

Le prix de chaque volume est de 4 liv. 4 sous broché.

A AMSTERDAM,

Et se trouve, à Paris,

Chez Belin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, N°. 22.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

La préface & l'avertiſſement que M. de La Monnoie a imprimés en tête de la dernière édition qu'il a donnée du Ménagiana, *ne me laiſſent rien à dire ſur ce recueil vraiment précieux pour notre littérature. Les corrections importantes qu'il y a faites, & ſurtout les additions conſidérables dont il l'a enrichi, doivent le faire regarder comme appartenant plus à M. de La Monnoie qu'à Ménage. Il ne me reſte donc qu'à donner au lecteur une notice abrégée de la vie & des ouvrages de cet homme célèbre, autant diſtingué par les agrémens de ſon eſprit que par l'étendue de ſon érudition.*

Bernard de La Monnoie eſt né à Dijon en 1641. *Son goût pour les lettres ſe manifeſta dès ſon enfance. Ses parens le deſtinoient au barreau; mais ſon inclination naturelle lui fit préférer le commerce des muſes, & ce ne fut que pour ſe débarraſſer des importunités de ſa famille qu'il ſe fit recevoir*

correcteur en la chambre des comptes de Dijon. A peine fut-il pourvu de cette charge, qu'il se livra entièrement à ses goûts, & des succès brillans couronnèrent ses travaux. Dès son entrée dans la carrière littéraire, il remporta plusieurs prix à l'académie françoise, qui s'empressa de le recevoir dans son sein en 1672.

En travaillant pour les muses, La Monnoie s'étoit peu occupé de la fortune; aussi fut-il très-maltraité de cette déesse, que l'on accuse d'être communément peu favorable aux gens de lettres. La Monnoie fut entièrement ruiné par le systême de Law, & réduit à la dernière indigence. Il soutint ce revers avec fermeté, jusqu'à ce qu'un seigneur, autant recommandable par son amour pour les arts que par les grandes qualités de son ame (M. le duc de Villeroi), *vint au secours de cet illustre infortuné, & lui donna une pension de 600 liv. La manière dont se fit cette donation fut si noble, qu'on ne sait si l'on ne doit pas l'admirer plus que la donation elle-même. M. le duc de Villeroi ne voulut pas permettre que La Monnoie allât lui faire chez*

lui ses remercîmens ; & l'ayant rencontré chez madame la comtesse de Caylus, il l'interrompit comme il commençoit quelques mots de remercîment, & lui dit : « Oubliez tout cela, » monsieur, c'est à moi seul de me souvenir » que je suis votre débiteur ».

Aux talens pour la poésie, La Monnoie joignoit une grande connoissance des livres & des auteurs, tant anciens que modernes, françois & étrangers. Les qualités de son cœur ne le rendoient pas moins cher à ses amis. Son humeur étoit gaie, son commerce doux, son caractère égal, son cœur sensible & bienfaisant, & son ame noble & généreuse. Il aimoit la joie, & savoit la faire naître autour de lui. Les auteurs du Dictonnaire historique *rapportent « que le poëte Lainez, étant à Dijon, entraîna un soir La Monnoie dans » un cabaret, ou une conversation vive & » aimable, échauffée par d'excellens vins, le » retint jusqu'à neuf heures du matin. Madame de La Monnoie, inquiète de l'absence de son mari, fut le chercher jusque » dans ce cabaret. Lainez, l'appercevant de » loin, s'écria : Voilà ta femme. La Mon-*

» *noie, qui ne la voyoit point encore, parce* » *qu'il avoit la vue basse, lui dit : Ah ! mon* » *ami, voilà le premier bon office que m'ait* » *rendu ma vue* ». *La Monnoie est mort à Paris en* 1728; *il étoit âgé de* 88 *ans.*

Ses principaux ouvrages sont des Poésies françoises & latines; *ses* Noëls bourguignons, *regardés comme un chef-d'œuvre de naïveté; des* Notes savantes sur la Bibliothèque choisie de Colomiez; *des* Remarques sur les Jugemens des Savans *de Baillet, sur l'*Anti-Baillet *de Ménage, & sur les* Bibliothèques *de La Croix du Maine & de Duverdier, &c. Il est en outre éditeur de plusieurs ouvrages anciens, entr'autres de* Rabelais, *& des* Contes *attribués à Bonaventure Despériers : toutes ces éditions sont recherchées pour les notes savantes & curieuses dont il les a enrichies. Enfin il a retouché le* Ménagiana, *l'a corrigé, & y a fait des augmentations considérables. C'est d'après l'édition qu'il en a donnée qu'on l'imprime ici. Je me suis contenté d'y ajouter quelques articles analogues à ceux ajoutés par M. de La Monnoie; ils sont distingués par la lettre* (E.)

PRÉFACE

DE M. DE LA MONNOIE,

Imprimée en tête de l'édition de 1715.

SI jamais édition a eu le droit de s'intituler revue, corrigée & augmentée, c'est assurément celle-ci. On a pris soin d'y revoir, d'un bout à l'autre, les deux volumes du MÉNAGIANA précédent ; on y a retouché la diction, quand elle péchoit manifestement contre la langue ; on y a redressé les anacronismes, les fausses citations, les erreurs qui s'étoient glissées dans les faits, dans la mesure des vers, dans les noms d'hommes & de lieux ; On y a indiqué la source des passages & des remarques, éclairci les endroits obscurs, découvert la plupart des noms propres qu'on n'avoit fait que désigner par leurs premières lettres : si on en a laissé volontairement quel-

ques-uns ſans explication, c'eſt que la raiſon qu'on a eue originairement de ne les pas écrire tout au long, ſubſiſte encore. J'avoue néanmoins de bonne foi que je n'ai pu les deviner tous : il ne m'auroit pas été difficile de les déchifrer, ſi, à l'exemple de nos ingénieux antiquaires, j'avois voulu haſarder mes conjectures en ce genre, & donner à chaque lettre initiale telle interprétation que bon m'auroit ſemblé. J'ai mieux aimé m'attacher à l'eſſentiel; je veux dire à corriger, article par article, le texte des éditions précédentes : je penſe en être venu à bout, & pouvoir en conſéquence promettre aujourd'hui un MÉNAGIANA correct. Ce tréſor de bons mots, d'agréables hiſtoriettes, de traits ou de littérature, ou de morale, méritoit bien ce ſervice.

Il faut préſentement dire un mot touchant l'augmentation. Je ne m'étois d'abord propoſé que de courtes notes pour juſtifier mes

corrections; la chose est allée insensiblement plus loin. En lisant & relisant l'ancien texte, je suis entré dans le goût de l'ouvrage : je croyois n'en être que le reviseur, j'en suis devenu l'amplificateur. A la vérité, j'y avois beaucoup de vocation. Un génie libre; l'amour du vrai jusques dans la moindre bagatelle; un peu de lecture; un peu de critique; une étude particulière de la connoissance des livres & des auteurs; quelque habitude à composer en plus d'une langue, sur-tout en vers; tout cela rassemblé, m'a mis en train d'entreprendre de mon chef une espèce de MÉNAGIANA. Dans cette disposition d'esprit, j'ai dressé pied-à-pied divers articles, les uns de plaisanterie, les autres d'érudition; & la matière, dans la suite, s'est si bien multipliée, qu'un gros recueil s'en étant formé, j'ai cru, par reconnoissance, le devoir incorporer dans celui qui l'a fait naître; le tout cependant de telle sorte, que l'on pût

diſtinguer ſans peine le premier d'avec le ſecond (1). J'eſpère que le public me ſaura quelque gré de ce travail. Il n'y trouvera point de ces Apophthegmes rebattus tirés de Plutarque, de Dioègne Laërce ou de Stobée; point de ces fades collections de la ſeconde ou troiſième main. J'oſe dire que je ne lui offre rien que de ſingulier & de nouveau. Si j'ai, par-ci, par-là, emprunté quelques piecès d'autrui, ce ſont toutes raretés qui n'avoient jamais vu le jour. Ma grande vue a été d'inſtruire en divertiſſant. Les cenſeurs éclairés & ſans paſſion ſont les juges que je reconnoîtrai. Je ſouhaite que ce recueil leur plaiſe, & que la variété n'en ſoit pas l'unique agrément.

(1) On a diſtingué les articles de M. de la Monnoie par les lettres (D. L. M.), & ceux de l'éditeur par la lettre (E.)

AVERTISSEMENT

DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES.

LE MÉNAGIANA que l'on donne ici contient les bons mots, les penſées judicieuſes & morales, & les obſervations curieuſes recueillies de feu M. Ménage. Quelques-uns de ſes amis qui en ont profité, ont bien voulu en faire part au public, qui doit leur en avoir d'autant plus d'obligation, qu'ils n'ont pas tenu ces recueils cachés après ſa mort, auſſi long-tems que les *Scaligérana*, *Perroniana*, &c. l'ont été dans les cabinets des curieux.

Les bons mots ſont de tous les pays & de toutes les nations, qui ont eu ſoin de tout tems de les recueillir. Les Eſpagnols ont ceux du duc d'Oſſonne, & ceux qu'ils ont ramaſſé dans la *Floreſta*, dans les *Aphoriſmes d'Antoine Pérez*, & ailleurs; les Italiens ſont tout pleins de livres intitulés *Facétie*, *Motti*, *Burle*, &c.; le chancelier Bacon nous a donné une partie des Apophtegmes

des Anglois ; les Turcs en ont ſous les noms de *Naſr-eddin Hogia*, de *Baſſiri* & de *Sevdaï ;* les Perſans & les Arabes en ont auſſi en grand nombre de leurs princes, de leurs ſcheichs & de leurs ſavans ; les Latins ont eu ceux de Cicéron, recueillis par Tiron & d'autres ; Plutarque a ramaſſé ceux des Grecs, & l'on trouve, ſous le nom d'Hiéroclès, un petit traité intitulé, *Facetiæ de priſcorum ſtudioſorum dictis & factis ridiculis.*

Outre les bons mots de M. Ménage, on trouvera encore ici une partie de ceux de feu M. le prince de Guémenée, & d'autres, particuliérement ceux du fameux M. de Bautru ; que M. Ménage ſavoit parfaitement bien, l'ayant, en qualité de ſon ami, vu & fréquenté familiérement.

Si l'on a recueilli les bons mots à cauſe de leur brillant & de la vivacité de l'eſprit de leurs auteurs, on n'a pas auſſi négligé les maximes de morale, ſi néceſſaires pour ſe conduire dans la vie civile. Les Mahométans citent fort ſouvent les ſentences & les inſtructions de Nouſchirvan, ancien roi de Perſe, de qui ils exaltent la ſageſſe & la juſ-

tice, & qui leur eſt connu d'ailleurs parce que Mahomet eſt né ſous ſon regne. Ils rapportent auſſi les conſeils de Bourzourgemhir, grand-viſir du même roi, qu'ils propoſent comme le modèle d'un miniſtre accompli; de plus, ils gardent dans leurs bibliothèques le Teſtament de Locman, l'Eſope des Arabes, qu'ils appellent *le Philoſophe* ou le *Sage*: & ce Teſtament, à proprement parler, eſt le recueil des maximes de ſa morale, qu'on a eu ſoin de mettre en un corps.

Outre l'Alcoran, les Mahométans ont encore de gros volumes, non-ſeulement des inſtructions de Mahomet, qui ont force de loi parmi eux, mais encore des bons mots, des ſentences & des maximes qu'on lui avoit entendu prononcer pendant ſa vie: le tout recueilli avec grande exactitude. Ils conſervent auſſi les paroles d'Aboubècre, d'Ali, d'Omar & d'Oſman, les quatre premiers ſucceſſeurs de Mahomet, de même que de la plupart de leurs califes, de leurs imans, de leurs ſcheichs & de leurs ſavans, dont ils ont pluſieurs recueils.

Marc-Aurèle, dans les mémoires qu'il a

écrits pour ſoi-même, fait voir combien il étoit perſuadé qu'il ne falloit rien perdre des paroles des grands hommes, lorſqu'il marque le profit qu'il avoit fait ſous chaque différent maître qu'il avoit fréquenté & écouté.

Chez les Grecs, Pythagore, un des premiers fondateurs de la philoſophie, n'a point laiſſé d'écrits, comme en conviennent preſque tous les auteurs, qui ne lui attribuent pas même les vers qui comprennent les principes de ſa morale, qu'ils veulent avoir été mis ſous cette forme par un de ſes diſciples. D'autres diſciples, après le long ſilence que leur maître exigeoit d'eux, ont publié en proſe ſes mêmes maximes.

Socrate, l'admiration de ſon ſiècle, qui prêchoit, pour le dire ainſi, la plus belle morale, tant par ſes actions que par ſes paroles, & qui n'avoit d'autre vue que d'enſeigner la pratique de ce qu'il pratiquoit lui-même, ne crut pas auſſi devoir s'occuper à écrire; mais Platon & Xénophon, deux de ſes meilleurs diſciples, ont eu ſoin de conſerver dans leurs écrits ce qu'ils lui avoient entendu dire; & on pourroit donner à ces

écrits le nom de *Socratiana*, puiſqu'ils contiennent ce qu'ils avoient appris dans les converſations qu'ils avoient eues avec lui : c'eſt auſſi de la même ſource que viennent tant de ſentences admirables d'Euripide, qui étoit auſſi un des diſciples de Socrate.

Le Talmud eſt, comme tout le monde ſait, le recueil des traditions des juifs, conſervées ſeulement de bouche en bouche par leurs ancêtres, qui ſe les apprenoient les uns aux autres, & qu'ils ont été obligés de ramaſſer & de réduire par écrit ſous ce titre, de peur de les perdre entiérement. On trouve auſſi, parmi ces traditions, un recueil de belles maximes de pluſieurs de leurs docteurs, ſous le titre de *Pirké-Avot.*

Pour ce qui regarde les remarques d'érudition curieuſes & hiſtoriques, quoique nous n'ayions preſque qu'Aulu-Gelle qui ait rempli ſon ouvrage en partie de ce qu'il avoit recueilli dans ſes entretiens avec Hérodès-Atticus, avec Favorin, avec Taurus, avec Marcus Fronto, & d'autres perſonnes illuſtres qu'il pratiquoit à Athènes & à Rome, il n'y a pas de doute néanmoins que ce ne fût une

chose fort en usage parmi les Grecs & parmi les Romains : & si l'on veut bien examiner les ouvrages de Plutarque, d'Athénée, de Pausanias & de Pline, on verra qu'ils sont remplis de ces sortes de remarques.

Pour venir à quelque chose de plus sérieux, les sciences même ont pris leur origine de ce principe de recueillir. Il ne faut pas croire que ceux qui les ont inventées les premiers en aient d'abord fait des livres. Leurs disciples ont recueilli leurs découvertes, & les axiômes sur lesquels ils avoient bâti leurs premiers fondemens; ces disciples en ont eu successivement d'autres, qui, ayant perfectionné ces découvertes, les ont mises dans l'état où nous les avons depuis reçues : & c'est de cette manière que les élémens de géométrie ont été réduits par Euclide dans l'ordre où ils sont, après avoir été inventés par les mathématiciens qui l'avoient précédé. Cela est indubitable, puisqu'il est constant que les philosophes ne savoient presque rien que ce qu'ils apprenoient des autres philosophes qu'ils écoutoient; car il ne faut pas s'imaginer que la philosophie & les sciences

s'appriſſent alors de la manière qu'on les apprend aujourd'hui dans les écoles : les philoſophes ne dictoient pas ; ils diſcouroient devant leurs diſciples, aſſemblés ou chez eux, ou dans quelque lieu commode, & leur faiſoient des entretiens ſur les principes qu'ils ſoutenoient & ſur toutes les matières qui en dépendoient. Ceux qui les écoutoient en profitoient autant que leur mémoire étoit heureuſe, pour garder fidélement ce qu'ils entendoient, ou ce qu'ils écrivoient ſur le champ, ou lorſque l'entretien étoit fini : c'eſt ce que Cicéron & tous les Romains ont pratiqué dans la Grèce, lorſqu'ils ont écouté les philoſophes les plus célèbres de leur tems.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'en ce ſiècle on ſe ſoit attaché à recueillir les paroles de quelques grands hommes : je trouve même qu'on s'y eſt pris trop tard, & qu'on y a apporté trop de négligence depuis qu'on s'en eſt aviſé. Nous aurions une infinité de belles choſes dont nous ſommes privés, ſi l'on avoit eu le même ſoin auprès des ſavans & des illuſtres dans les belles-lettres & dans les ſciences, qui ont paru depuis deux cents ans ;

parce qu'encore que nous ayions leurs ouvrages, il eſt certain que l'imagination & la mémoire, excitées par la chaleur de l'entretien, fourniſſent bien des choſes que la lecture ne fournit pas dans le cabinet. Il me ſemble qu'on en peut également attribuer la faute aux ſavans & à ceux qui devoient recueillir; aux ſavans, parce qu'ils n'ont pas été aſſez communicatifs; à ceux qui devoient recueillir, parce qu'ils n'ont pas eu aſſez de zèle ni de paſſion pour le faire.

M. Ménage n'a pas eu ce défaut; on auroit tort de l'en accuſer : non-ſeulement il a été le plus affable, le plus honnête & le plus communicatif de tous les hommes, mais on ſait encore depuis combien d'années il tenoit ſon aſſemblée des mercredis, qu'il nommoit ſa *mercuriale*, juſqu'à ce que ſa chute l'ayant mis hors d'état de ſortir, il tînt ſa maiſon ouverte tous les jours, depuis le matin juſqu'au ſoir; car quoiqu'il n'y eût aſſemblée chez lui que depuis les quatre ou cinq heures du ſoir, on y étoit néanmoins bien venu à toutes les heures du jour. Il ne ſe plaignoit jamais qu'on le détournât; & lors même

qu'il étoit dans le fort de son travail, on voyoit qu'il ne laissoit pas de s'entretenir avec ses amis. On a remarqué plusieurs fois, quelque bruit qu'on fît dans la chaleur de la conversation, que cela ne l'empêchoit pas de composer des lettres d'application avec autant de tranquillité & aussi peu d'embarras que s'il eût été seul : & c'est cette facilité qu'on avoit à jouir de son entretien, qui a engagé ses amis & ceux qui l'écoutoient à ne pas laisser perdre de si belles choses.

On verra ici de nouvelles marques de sa profonde érudition, de l'étendue de ses connoissances, de la gaieté de son esprit, de son zèle pour ses amis, de sa modération envers ses envieux & ses ennemis, de son honnêteté, de ses rencontres heureuses dans les bons mots, de ses pensées judicieuses & de bon sens, de son cœur ouvert sans dissimulation, & de plusieurs autres perfections qui le rendront recommandable à la postérité.

Ceux qui l'ont souvent fréquenté, auront le plaisir d'y trouver ce qu'ils lui auront entendu dire; & ceux qui n'auront pas eu le même bonheur, jugeront, par la lecture de

ce livre, de la satisfaction qu'il y avoit de jouir d'un entretien si agréable.

Ce qu'on peut dire de sa conversation, c'est qu'elle n'étoit nullement languissante, & qu'elle n'ennuyoit jamais, parce qu'il avoit un fonds inépuisable de bonnes choses, qu'il débitoit avec agrément : cela est si vrai, que la plupart de ses amis n'alloient le voir que pour l'entendre. Mais comme il arrive assez souvent que dans une compagnie nombreuse, il s'y trouve de plus grands parleurs les uns que les autres, il se taisoit dès que quelqu'un avoit pris la parole ; & il avoit cela, qu'il n'imposoit jamais silence à personne, & ne témoignoit aucune impatience de l'importunité qu'on lui causoit, à moins que ce ne fût en considération de ceux de la compagnie qui en souffroient. Quelquefois on laissoit dire ces parleurs, on s'approchoit, on faisoit un cercle autour de lui, pour ne pas perdre la peine de l'être venu voir ; & c'étoit alors ordinairement qu'il charmoit.

Bien des gens croient que le *Scaligerana* fait tort à la grande réputation que Scaliger s'étoit acquise. Il sembleroit que ceux qui

l'ont recueilli l'auroit fait pour la diminuer, si on ne savoit qu'ils étoient tellement prévenus en sa faveur, que, prenant tout ce qu'il disoit pour des oracles, ils ont cru (sans parler des vétilles, des bagatelles, des faussetés auxquelles ils se sont arrêtés), qu'il ne falloit pas même omettre les injures indignes d'un honnête homme, & les obscénités qui lui échappoient.

On ne trouvera rien de semblable dans le MÉNAGIANA, parce que M. Ménage ne se piquoit pas de savoir toutes choses comme Scaliger, qui vouloit qu'on crût qu'il n'ignoroit rien & qu'il étoit infaillible. M. Ménage avoit pratiqué des personnes illustres de l'un & de l'autre sexe, plus polies & plus civilisées que les Hollandois & les Hollandoises que Scaliger fréquenta pendant une bonne partie de sa vie.

Ce n'est pas que M. Ménage n'ait dit plusieurs choses assez gaies & même libres; mais il les disoit pour être redites de la même manière, c'est-à-dire, entre des amis, & non pour être divulguées ou imprimées : ainsi on ne doute pas que ceux qui en savent de cette

ſorte, n'aient le même égard qu'on a eu dans ce recueil, & ne faſſent voir qu'ils étoient de véritables amis de l'illuſtre défunt, & non pas ſes eſpions.

Pour dire quelque choſe de l'ordre qu'on a gardé dans le MÉNAGIANA, la ſuite des converſations auroit été peut-être plus convenable; mais cela n'a pas été poſſible : on a ſeulement fait en ſorte, autant qu'on a pu, pour la ſatisfaction des lecteurs, que les bons mots, les penſées de morale, & l'érudition ſe ſuiviſſent preſqu'alternativement.

Enfin, nonobſtant la peine que l'on a priſe pour ne rien mettre dans cet ouvrage qui ne puiſſe plaire, comme les goûts & les génies ſont différens, & qu'il y a des gens ſi difficiles qu'ils trouvent à dire à toutes choſes, on s'attend bien qu'il aura des cenſeurs; mais on n'en ſera pas étonné, puiſqu'on ſait que c'eſt ordinairement le deſtin des meilleurs ouvrages.

MÉMOIRES
POUR SERVIR
A LA VIE DE MÉNAGE.

MÉNAGE naquit à Angers, le 15 août 1613, de Guillaume Ménage, avocat du roi dans la même ville, & de Guyonne Ayrault, sœur de Pierre Ayrault, lieutenant-criminel.

Dès sa plus grande jeunesse il fit paroître tant d'inclination pour l'étude, que son père se crut obligé de n'épargner rien pour lui donner une éducation conforme à de si belles dispositions. La mémoire prodigieuse qu'il avoit ne contribua pas médiocrement à ses premiers progrès, & on a remarqué en lui ce merveilleux talent jusqu'à la fin de sa vie.

Lorsqu'il fut en âge, son père lui fit apprendre les premiers élémens de la langue latine, & sans s'arrêter à lui faire faire des thêmes, comme on fait ordinairement, on lui fit lire & expliquer les meilleurs auteurs de la belle lati-

nité. C'eſt de cette maniere qu'il fit ſes humanités, d'où il paſſa à l'étude de la philoſophie, dans laquelle il fit un progrès extraordinaire. Pour le délaſſer quelquefois de ſa trop grande application, ſon père lui donna des maîtres de muſique & de danſe; mais il ne put réuſſir ni dans l'une, ni dans l'autre. Il avoit même ſi peu de diſpoſition à la muſique, qu'il ne lui fut pas poſſible, comme il le diſoit lui-même, d'apprendre jamais aucun air, pas même une chanſon à boire.

Il s'appliqua avec plus de ſuccès à l'étude du droit, & plaida à Angers en 1632. Dans cette même année, ayant été amené à Paris par M. Loyauté, ami particulier de ſon père, il fut reçu avocat au parlement, où il plaida pluſieurs cauſes, une entr'autres pour M. Sengébère, ſon maître de droit, qui vouloit répudier ſa femme pour cauſe d'adultère.

Quelque tems après, il alla aux grands jours de Poitiers en qualité d'avocat; mais à ſon retour ayant été attaqué d'une ſciatique, & d'ailleurs dégoûté de cette profeſſion, il quitta le barreau, & s'en retourna à Angers, pour faire

appliquer le feu sur son mal ; ce qui ne se put faire sans d'extrêmes douleurs, qu'il souffrit avec beaucoup de constance : aussi disoit-il que si on savoit ce qu'il avoit souffert, on lui érigeroit des statues.

Après son entière guérison, son père, croyant lui faire plaisir, se démit de sa charge d'avocat du roi en sa faveur. Ménage ne voulut pas le refuser étant chez lui ; mais si-tôt qu'il fut de retour à Paris, il lui en renvoya les provisions. Ce refus mit son père dans une grande colère contre lui. L'évêque d'Angers écrivit à Ménage pour savoir la cause de leur division ; & Ménage lui fit réponse assez plaisamment, que cela ne venoit que de ce qu'il avoit rendu un mauvais office à son père. Dans la suite, l'évêque d'Angers fit leur accommodement ; & ce fut dans ce tems-là que Ménage lui déclara le dessein qu'il avoit d'embrasser l'état ecclésiastique, pour lequel il avoit toujours eu beaucoup de penchant.

Peu de tems après, il fut pourvu de quelques bénéfices, entr'autres du doyenné de Saint-Pierre d'Angers, que son père avoit possédé.

Alors il s'appliqua à l'étude des belles-lettres

avec une ardeur dont le succès fut très heureux. Il rechercha la connoissance des plus savans de la ville & des provinces, & fit habitude particulière avec tous ceux qui étoient regardés alors comme les arbitres de la réputation des gens de lettres, & comme les dispensateurs de la gloire.

Toutes ces belles connoissances, & la grande réputation qu'il avoit déja dans le monde, le firent souhaiter avec passion du cardinal de Rets, qui n'étoit alors que coadjuteur de l'archevêché de Paris. Il voulut l'avoir auprès de lui; ce fut Chapelain, de l'académie françoise, qui lui en parla, & par le moyen duquel Ménage, son ami particulier, eut une place dans la maison de ce prélat, avec qui il vivoit fort familièrement.

Dans cet état, il jouit du repos nécessaire à ses études, & il eut tous les jours de nouvelles occasions de faire paroître son érudition autant que son esprit.

En 1648, il reçut la nouvelle de la mort de son père, arrivée le 18 janvier. Etant l'aîné, il eut de la succession un belle terre, qu'il vendit 60,000 livres à M. Servien, alors surintendant

des finances, & son ami particulier, qui, au lieu de lui en payer le prix, lui passa un contrat de 3000 livres de rente.

Peu de tems après il obtint, par arrêt du grand-conseil, le prieuré de Montdidier, qu'il avoit requis en vertu d'un indult qu'un conseiller de ses amis lui avoit donné; & dès qu'il fut en possession paisible de ce bénéfice, il le résigna à l'abbé de la Vieuville, depuis évêque de Rennes, qui fit créer en sa faveur une pension de 4000 livres sur deux abbayes; sur celle de Saint-Lomer de Blois, 1500 livres, & sur celle de Savigny, 2500 livres, dont il obtint l'agrément du roi.

Ce fut alors que, se voyant délivré des charges de ce bénéfice, & du soin de poursuivre un receveur, il dit à ses amis en raillant : je suis à présent *vir supra titulos.*

Dans ce tems-là il fut chargé, par le cardinal Mazarin & par M. Colbert, de faire un rôle de gens de lettres, comme celui qui les connoissoit le mieux, puisqu'il avoit correspondance, non-seulement avec ceux de Paris & des provinces, mais aussi avec les étrangers. Cette re-

cherche ne produisit rien alors ; mais quelques années après elle eut son effet, & il fut gratifié, pour sa part, d'une pension de 2000 livres, qui ne lui fut payée que pendant les quatre premières années.

Cette augmentation considérable de revenu lui procura un plus grand repos, & un plus honnête loisir que jamais, pour travailler à plusieurs ouvrages qu'il donna successivement au public.

En 1650 il fit imprimer ses *Origines de la langue françoise*, qu'il dédia à M. Pierre du Puy. Il n'épargna rien pour les faire bien imprimer, & fort correctement : les connoisseurs, en effet, disoient alors que ce livre étoit un chef-d'œuvre d'impression. Il travailla pendant toute sa vie à les augmenter ; mais il n'eut pas la satisfaction de les voir entiérement imprimées, & cet ouvrage ne fut achevé & ne parut qu'en 1694, deux ans après sa mort. M. Rigault auroit exécuté le même dessein, s'il n'eût pas été prévenu par Ménage.

En 1652 il mit au jour, sous le titre de *Miscellanea*, un recueil de diverses pièces grecques,

latines & françoises, qu'il avoit composées en différens tems, & sur divers sujets; trois entr'autres qui firent beaucoup de bruit; l'une étoit *la Métamorphose du pédant parasite en perroquet*: il entendoit sous ce nom Pierre de Montmaur, professeur en langue grecque, contre lequel beaucoup d'autres savans s'étoient exercés à faire des satires; l'autre étoit *la Vie du même Montmaur*, sous le nom de *Gargilius Mamurra*, également pleine d'érudition & d'enjouement; & la troisième, *la Requête des Dictionnaires* (1), que l'on peut dire être une pièce des plus ingénieuses qui aient jamais paru en ce genre. Il ne l'entreprit par aucun mouvement de haine ni d'envie contre l'académie, mais seulement pour se divertir, & pour ne point perdre les bons mots qui lui étoient venus dans l'esprit. Il supprima lui-même cette pièce, & la laissa long-tems cachée parmi ses papiers; mais enfin elle lui fut enlevée, & à son insu l'abbé de Montreuil la fit imprimer malgré lui. Il ajouta à ce recueil quelques *Lettres latines*, avec une *Réponse à l'abbé d'Aubignac*, &

(1) Elle est imprimée à la fin du Ménagiana.

fit imprimer le tout en un ſeul volume *in-quarto*, au-devant duquel on voit ſon portrait gravé. Dans la ſuite du tems il groſſit conſidérablement ſes poéſies, & les fit imprimer pluſieurs fois ſéparément, à Paris & en Hollande.

On vit bientôt après paroître ſes *Remarques italiennes ſur l'Aminte du Taſſe*, qui furent ſuivies de ſes *Obſervations & Corrections ſur Diogène Laërce*, qu'il fit imprimer à Paris avec beaucoup de ſoin & de dépenſe, à deſſein ſeulement de les mettre au net, pour les envoyer en Angleterre. Elles furent imprimées à Londres, avec le *Diogène Laërce*, en 1663; & depuis il les augmenta ſi conſidérablement, qu'il donna envie aux libraires de Hollande de réimprimer cet auteur, comme ils l'ont fait, avec les portraits des philoſophes, tirés des monumens antiques des plus curieux cabinets de l'Europe. Cet ouvrage fut achevé en 1691, après avoir demeuré près de neuf ans ſous la preſſe; & Ménage n'en put recevoir que deux exemplaires par la voie de Strasbourg, dans la même année qu'il mourut.

Lorſque l'on ſut que Ménage retouchoit à ſon *Diogène*, tous ſes amis lui firent part de leurs

remarques sur cet auteur. L'abbé Bourdelot & M. Bochart lui donnèrent tout ce qu'ils avoient sur ce sujet. M. Huet se donna la peine de conférer tous les anciens manuscrits de cet auteur, & fit part à Ménage de ce qu'il avoit remarqué là-dessus; d'autres de ses amis firent la même chose, mais principalement M. Petit, qui lui donna ce qu'on voit de nouveau sur le 3^{me}. & le 5^{me}. livre, & sur les disciples de Platon & d'Aristote.

Ménage demeura aussi près de dix années à travailler aux *Etymologies de la langue italienne*, qu'il savoit à fond. Il est vrai qu'il les quitta pour travailler à *la Vie des jurisconsultes*, & ensuite à celle *des médecins*; mais il abandonna ces deux ouvrages pour satisfaire aux héritiers du cardinal Mazarin. Ils avoient jetté les yeux sur Ménage pour faire un choix de toutes les poésies qui avoient été composées & publiées en l'honneur du cardinal, & ils avoient dessein d'en faire un recueil pour honorer sa mémoire. Ménage y travailla pendant quelques mois, & l'ouvrage parut imprimé *in-folio*, en très-beaux caractères.

Il reprit ensuite son premier dessein des *Ety-*

mologies italiennes, qu'il avoit tant de fois interrompu, & qu'il n'avoit entrepris que pour faire voir à l'académie *de la Crusca* qu'il n'étoit pas indigne de la place qu'elle lui avoit donnée dans son corps. Cet ouvrage fit du bruit dans toute l'Italie, & donna occasion à Ménage de s'appliquer ce mot de Cicéron : *Conturbavi græcam nationem.* Il disoit lui-même qu'il s'étonnoit comment étant François, il avoit osé entreprendre de rendre raison d'une langue qui ne lui étoit pas naturelle. Cet ouvrage, imprimé *in-quarto* à Paris l'an 1669, fut réimprimé à Geneve, *in-folio* en 1685, avec des additions considérables.

En 1660 il composa cette fameuse *Elégie* au cardinal Mazarin, qui commence par ces mots, *Rerum certa salus*, &c. où, parmi les louanges qu'il lui donne, on prétendoit avoir trouvé une satire injurieuse contre une députation que le parlement fit alors à ce ministre. Cependant il est vrai que Ménage avoit fait cette *Elégie* trois mois avant la députation dont on vient de parler; elle avoit été vue & lue de tous ses meilleurs amis, qui n'y trouverent rien à redire. Mais ses ennemis, qui peut-être ne la virent qu'après

cette députation, croyant avoir trouvé l'occasion de le perdre, ne manquèrent pas de donner une interprétation maligne à quelques vers de cette pièce, entr'autres à celui-ci, où Ménage, parlant de ces lâches courtisans, qui, après avoir attendu long-tems à la porte du cardinal, suivent sa chaise ou son carrosse, pour l'accompagner par-tout où il va; ce qui est une action indigne d'un homme libre, dit: *Et puto tam viles despicis ipse togas.* Ils firent entendre dans le monde que Ménage avoit prétendu, par ce vers, désigner MM. du parlement; & ils gagnèrent quelques conseillers, qui en firent leurs plaintes à la grand'chambre. Mais Ménage fit connoître à M. le premier président de Lamoignon, que bien loin d'avoir prétendu parler de MM. du parlement, il n'en avoit pas même eu la pensée, puisqu'il avoit composé cette *Elégie* trois mois avant cette députation, qu'il ne pouvoit pas deviner se devoir faire. Il fit même une protestation solennelle, que l'on a trouvée écrite de sa propre main, où il explique le mot *toga*, selon que les anciens l'ont toujours entendu; & où il fait voir, par un grand nombre d'illustres té-

moins, qu'il avoit composé cette *Elégie* avant la députation du parlement. Après cela, il ne resta aucun doute à M. de Lamoignon de la vérité de la chose & de l'innocence de Ménage : & dans la suite il ne fit aucune attention à ce qu'on lui pût dire contre lui.

Cela n'empêcha pas les ennemis de Ménage de continuer leurs discours injurieux contre sa personne & contre ses écrits, & de donner à quelques vers de son *Elégie* le tour & l'explication la plus maligne qu'ils purent, en disant malicieusement, comme on l'a dit encore après sa mort, que Ménage ne s'étoit tiré de ce mauvais pas qu'en avouant sa faute. S'il étoit vrai que Ménage eût avoué sa faute, comme on le dit, n'auroit-il pas supprimé lui-même cette *Elégie?* ou du moins n'auroit-il pas changé les vers que l'on disoit être les plus injurieux? Mais il n'a fait ni l'un ni l'autre, & cette pièce a toujours paru de la même façon qu'il l'avoit faite, sans altération & sans changemens, comme on la peut voir dans les différentes éditions qu'il a fait faire de ses poésies.

Il est étonnant que de tant d'amis qu'avoit

alors Ménage (car c'étoit dans le tems de sa plus haute réputation), il ne s'en soit trouvé qu'un fort petit nombre qui ait pris sa défense; que ceux mêmes qui lui avoient de fortes obligations, l'aient abandonné lâchement; & que les autres, qu'il avoit protégés, comblés de bienfaits & de louanges, aient été les premiers à l'attaquer. M. Nublé, que l'on peut appeler un parfait ami, résista presque seul au torrent: il prit en main la défense de son ami, repoussa avec chaleur les discours qui tendoient à ternir la réputation de Ménage, & fit connoître, avec autant de force que d'érudition, l'erreur de ces faux savans, qui, n'entendant pas le mot de *toga*, lui donnoient une explication contraire à celle que tous les anciens lui ont donnée.

Si cette défense ne fit pas taire entiérement les ennemis de Ménage, elle suspendit du moins les effets de leur jalousie, & augmenta le nombre de ses défenseurs. On revint tout-à-coup de cette accusation grossière, & l'on s'est étonné plusieurs fois comment elle a pu trouver créance dans le monde, principalement parmi les savans; car enfin, à regarder la chose naturellement & de

bonne-foi, pouvoit-on s'imaginer que Ménage, qui avoit toute sa vie négligé de répondre à tant d'écrits que l'on avoit faits, & que l'on faisoit encore contre lui, eût écrit contre un corps aussi célèbre & aussi illustre qu'est celui du parlement de Paris, qui, bien loin de lui avoir jamais causé aucun déplaisir, l'avoit au contraire honoré de sa protection en plusieurs rencontres? On dit plus; quand même il seroit vrai que Ménage eût fait cette satire contre cette auguste assemblée, auroit-il osé la faire imprimer, comme il le fit, dans la ville capitale du royaume, aux yeux de tout le monde? y auroit-il mis son nom? s'en seroit-il déclaré auteur? &, ce qui est de plus fort, l'auroit il présentée lui-même, comme il le fit, à tous les membres du parlement? à ceux mêmes qui pouvoient le proscrire, & qui auroient dû le faire? Mais, comme on l'a déja dit, il avoit alors, comme il a toujours eu, des jaloux & des envieux de sa gloire, qui ne cherchoient que les occasions de la ternir ou de la diminuer: *Ingrati erunt*, disoit-il (1), *invidi*, *malefici*, *maledici*,

(1) Dans l'épître dédicatoire de ses *Aménités de droit*.

donec homines; illorum igitur ingratum animum, invidias (1), *injurias, maledicta, dicteria, scommata, immotus, ut philosophum & christianum decet, sino præterfluere. Qui me ament, qui mihi faveant, mea tueantur, non deerunt viri honesti, quorum amicitia & studiis delectabor potiùs, quam illorum injuriis & maledictis laborabo.*

En 1664, Ménage mit au jour les remarques qu'il avoit recueillies des plus beaux endroits du Corps du Droit civil, sous le titre de *Amænitates juris civilis*, qu'il dédia à M. Nublé. Il les fit paroître sous ce titre agréable, afin d'engager les jeunes gens à reprendre l'étude des loix, qu'ils avoient presque abandonnée. Ce livre, augmenté de moitié, fut réimprimé en 1677.

Ses *Observations sur les poésies de Malherbe*, parurent pour la premiere fois en 1666 : il les retoucha depuis, & en donna une nouvelle édition en 1689.

En 1667, il fit imprimer à ses frais, *in-octavo*, à Paris, ses *Annotations italiennes sur les poésies de monsignor de la Casa*, sans avoir dessein de les

(1) Remarquez *invidias* au plurier, contre l'usage.

publier, quoiqu'il s'en soit répandu quelques exemplaires contre son intention.

Ce fut encore à ses frais que vers 1674, il fit imprimer, en la même ville, la *Vie de Matthieu Ménage*, premier théologal d'Angers, & un an après, celle de *Guillaume Ménage* son père, avocat du roi, & celle de son aïeul maternel, *Pierre Ayrault*, lieutenant criminel d'Angers. Celle de Matthieu Ménage a été réimprimée & achevée dans la même année de sa mort.

Il publia en 1673 ses *Remarques sur la langue françoise*, comptant pour rien l'essai qu'il en avoit donné en 1671 : elles furent bientôt suivies d'un second volume en 1676.

Il donna au public ses *Mescolanze*, ou Mélanges italiens, *in-octavo*, à Paris, en 1672; réimprimés en Hollande l'an 1692, avec quelques additions.

Tous ces ouvrages dont on vient de parler, ne servirent qu'à le délasser d'un plus considérable, auquel il travailla pendant plusieurs années, & dont il nous donna la première partie en 1682, sous le titre d'*Histoire de Sablé*. Sa

mort

mort arriva dans le tems qu'il travailloit à la seconde partie.

En 1690, on vit paroître de lui deux ouvrages en même tems; l'un, contenant l'*Histoire des femmes philosophes*, imprimé à Lyon, & l'autre une *Réponse à M. Baillet*, qui l'avoit attaqué dans ses *Jugemens des savans*: elle fut imprimée en Hollande, sous le titre d'*Anti-Baillet*. Il y fit aussi réimprimer, dans ce tems-là, ses *Remarques contre l'abbé d'Aubignac*, augmentées, qu'il dédia à madame Dacier.

Les ouvrages manuscrits qu'il a laissés après sa mort, & ceux qu'il promettoit, sont: la seconde partie de l'*Histoire de Sablé*; ses *Notes sur Marc-Aurèle*, *sur Anacréon* & *sur les Observations de Cujas*; *la Vie de ce jurisconsulte*; *les Origines & les Dialectes de la langue grecque*; *l'Histoire des anciens Jurisconsultes*; *celle des anciens Médecins*; *une Histoire botanique*; *des Observations sur Rabelais*, *d'autres sur les Proses & Poésies de la Casa*; *de nouvelles Observations sur l'Aminte*; *les Origines de façons de parler proverbiales françoises*; *une Dissertation sur les diverses collections des épigrammes grecques*; *une sur les romans*; *une*

de l'imitation & du larcin des poëtes ; les Vies des Courtisanes grecques, en grec ; & plusieurs *Lettres latines, françoises, italiennes*, à tous les savans de l'Europe.

Entre tous ses ouvrages imprimés, celui qu'il aimoit le mieux, & pour lequel il avoit le plus de penchant, étoit ses *Poésies.* Il n'épargna rien pour en procurer au public jusqu'à huit éditions, belles & bien correctes, tant à Paris qu'en Hollande : il fit la même chose pour son *Diogène Laërce, ses Etymologies italiennes, son Histoire de Sablé, les Vies de Matthieu & Guillaume Ménage*, & d'autres qui furent imprimés à ses dépens.

Tous ces ouvrages, qu'il a composés pendant tout le cours de sa vie, & où l'on remarque, dans chacun en particulier, beaucoup d'esprit & une érudition profonde, ont été également bien reçus du public, & lui ont acquis l'estime & l'amitié tant des princes & des grands, avec qui il a toujours eu beaucoup de commerce, que d'une bonne partie des savans de l'Europe. On a vu M. le prince de Guéménée, M. de Montausier, MM. de Bautru, M. Servien, quelques prélats, & des ministres même lui accorder leur

amitié, & lui offrir place dans leur palais; une princeſſe (1) du Nord l'honorer de ſes lettres, l'inviter à venir chez elle, & faire elle-même une partie du chemin pour le venir voir. On a vu les ſavans de Florence lui donner une place dans leur académie; ceux d'Angleterre & de Hollande le conſulter ſur tous leurs ouvrages; ceux de France même le regarder comme l'un des arbitres de la réputation des gens de lettres, & quantité lui dédier des livres.

Tous ces témoignages éclatans de ce que valoit Ménage, n'ont pas empêché qu'il n'ait eu dans les premiers tems des jaloux de ſa gloire, & qu'après ſa mort il ne ſe ſoit trouvé quelques miſantropes qui aient voulu noircir une réputation qu'on acquiert même avec moins de mérite. Celui dont Ménage pouvoit ſe glorifier, étoit aſſez hors d'atteinte. Il y avoit en lui conſtamment une probité & une érudition qu'un écrivain médiocre ne pouvoit attaquer ſans témérité & ſans calomnie; mais, comme on a déja dit, c'étoit le ſort de Ménage d'avoir des ennemis de

(1) Chriſtine, reine de Suède.

ſa gloire au-delà même du tombeau : & il diſoit lui-même, qu'il n'y avoit point d'homme au monde de qui ont eût dit tant de bien & tant de mal, & qui ſe réconciliât plus aiſément avec tous ceux qui l'avoient maltraité, & qu'on feroit une bibliothèque entière de tout ce qu'on avoit écrit pour & contre lui.

On peut bien s'imaginer qu'ayant traité tant de matières différentes dans un ſi grand nombre d'ouvrages qu'il nous a donnés, il étoit impoſſible qu'il ne ſe rencontrât des gens d'un ſentiment contraire au ſien. En effet, quelques-uns l'ont attaqué par écrit, comme l'abbé d'Aubignac, Gilles Boileau, l'abbé Cotin, M. de Salo, le P. Bouhours & Baillet.

Dans la conteſtation qu'il y eut entre lui & l'abbé d'Aubignac, il ne s'agiſſoit que de ſavoir combien d'heures avoit duré l'action de l'Heautontimorumenos de Térence. Cette diſpute, qui commença en 1640, & qui paroiſſoit de peu d'importance, ne laiſſa pas de durer pluſieurs années, & donna occaſion à des volumes entiers de part & d'autre.

Celle que Gilles Boileau lui fit, n'étoit que

ſur ſon *Eglogue à la reine de Suede*, où il prétendoit que cette princeſſe n'étoit pas aſſez louée; que les vers en étoient trop pompeux pour une églogue, & que d'ailleurs ils étoient pillés de toutes parts.

A l'égard de l'abbé Cotin, ſa *Ménagerie* n'eut pas grand cours: il n'avoit fait cette ſatire que pour ſe venger de quelques vers latins qu'il diſoit lui être très-injurieux.

Le différend qu'il eut avec M. de Salo, ne vint que de ce que celui-ci avoit mal parlé d'*Amœnitates juris* dans ſon journal de 1665; ce qui donna lieu à Ménage, dans la préface de *ſes Obſervations ſur Malherbe*, de traiter le Journal des Savans de *gazette & de billevezées hebdomadaires.*

Le démêlé du P. Bouhours avec Ménage fut un peu aigre dans le commencement, mais il ſe paſſa le plus honnêtement du monde de part & d'autre dans la ſuite; & ſi leur amitié en fut un peu altérée, il ne manqua rien à la ſincérité de la réconciliation.

La querelle de Baillet n'eut pas le même ſuccès. Ménage publia ſon *anti-Baillet* pour répondre à quelques jugemens déſavantageux que

Baillet avoit recueillis contre ses ouvrages, & particulièrement contre ses poésies. On conseilla à Ménage de faire imprimer cette réponse : & comme on faisoit quelque difficulté de lui en accorder la permission, il se résolut, ne pouvant plus sortir à cause de son incommodité, d'en écrire à M. le Chancelier. Il le prioit de l'excuser, s'il ne pouvoit pas aller lui-même lui demander cette grace : *Je sais*, monseigneur, ajoutoit-il, *qu'il faut marcher droit devant vous, & je ne suis pas en état de le faire....* Elle lui fut refusée, parce que des personnes de considération, qui lui étoient opposées, s'en mêlèrent; & ce livre parut imprimé en Hollande peu de tems après. Dans la suite, on parla d'un accommodement qui se devoit faire entre Ménage & Baillet, & on ne sait pas bien ce qui fut cause qu'il ne se fit pas : on croit qu'il y a toujours eu, dans le cœur de l'un & de l'autre, une disposition très-prochaine à l'union, & à un parfait oubli de tout ce qui s'étoit passé de part & d'autre.

On peut dire que toutes ces disputes n'ont jamais rien diminué de la réputation que Ménage s'étoit acquise par ses ouvrages. Il eut,

comme on a déja dit, une place dans l'académie de *la Crusca*; & il auroit pu en avoir une dans l'académie Françoise dès le tems de son institution, sans sa *Requête des Dictionnaires*, par laquelle on disoit qu'il s'en étoit rendu indigne; sur quoi M. de Mommor, maître des requêtes, dit fort plaisamment que c'étoit par cette raison qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille, à l'épouser.

La plupart des académiciens qui étoient nommés dans cette *Requête* étant morts, il fut proposé en 1684 pour remplir une place vacante dans cette célèbre compagnie, & il n'en fut exclus que par la rencontre d'un compétiteur appuyé de personnes puissantes, puisque de tous ceux qui ne donnèrent pas leur voix à Ménage, il n'y en eut pas un seul qui ne reconnût qu'il la méritoit.

Après la mort du cardinal de Rets, il tint réglément chez lui, tous les mercredis de chaque semaine, une assemblée qu'il appeloit *sa mercuriale*, où il eut la satisfaction de voir toujours un grand concours de gens de lettres, tant fran-

çois qu'étrangers. Les autres jours, il alloit assidument au cabinet de M. du Puy, & depuis sa mort, à celui de M. de Thou.

Quelque tems après, étant à genoux à Notre-Dame un vendredi-saint, il se démit la cuisse en voulant se relever; & depuis, étant à Vitri, chez l'abbé Parfait son hôte, en voulant descendre quatre degrés seulement, le pied lui manqua, & quoiqu'il eût une canne à la main, il fit une chute qui lui démit l'épaule : ce qui lui faisoit dire quelquefois en riant, *qu'il étoit une bête épaulée.* Toutes ces incommodités le mirent hors d'état de pouvoir sortir de sa chambre, & alors il tenoit tous les jours une espèce de petite académie.

Il parloit beaucoup, & aimoit à débiter ce qu'il savoit : & s'il répétoit quelquefois les mêmes choses, c'étoit toujours avec quelque circonstance nouvelle qui faisoit plaisir à ceux qui alloient l'entendre. Sa mémoire prodigieuse lui fournissoit toujours une infinité de belles choses sur tous les sujets dont on venoit à parler dans son assemblée : & comme il avoit eu les plus belles connoissances de la cour, de la ville & des

provinces, il ſavoit quantité de faits, de bons mots & de particularités qui ne pouvoient être ſûs que de peu de perſonnes, & dont il divertiſſoit ſon aſſemblée. Une étude continuée pendant toute ſa vie, & tant de correſpondances qu'il avoit avec tous les ſavans de l'Europe, à qui il écrivoit, & dont il recevoit des lettres tous les jours, étoient un fonds inépuiſable pour les penſées d'érudition qu'il mêloit agréablement dans la converſation.

Lorſqu'on étoit retiré de chez lui, il ſe mettoit à revoir ſes anciens ouvrages, & à en compoſer de nouveaux; & c'eſt ce qu'il a continué juſqu'à la fin de ſa vie : *Il faut mourir*, diſoit-il, *la plume à la main.*

Ménage étoit d'un tempérament admirable, & l'on peut dire que ſans ſa chute & les grandes maladies qu'il a eues, il auroit vécu bien plus long-tems; mais, comme il le diſoit lui-même : *je ſuis tombé par ma chute dans les douleurs de la mort*; ou, pour parler avec l'écriture, *les douleurs de la mort ſont tombées ſur moi.*

Au mois de juillet 1692, il fut attaqué d'un rhume qui fut ſuivi d'une fluxion ſur la poi-

trine, & qui, ayant été jugée dangereuſe, le fit ſonger ſérieuſement à la mort. Il la regarda d'un œil ferme, & ſe prépara à la recevoir par une confeſſion qu'il fit au P. Ayrault, jéſuite, ſon proche parent, & par la réception des ſacremens.

Il fit au même tems ſon teſtament, pour récompenſer ſes domeſtiques; légua ſa bibliothèque aux jéſuites de la maiſon profeſſe de ſaint Louis; mille livres à l'Hôtel-Dieu, mille livres à l'Hôpital général, & quatre cents livres à ſa paroiſſe, ſans charger d'autres legs une ſucceſſion qu'il vouloit laiſſer entière à ſes neveux.

Peu d'heures avant que de mourir, ſon curé le vint voir, & le priant de l'excuſer ſi ſon devoir de paſteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes ſur les myſtères de la foi, Ménage lui dit: *Vous me faites plaiſir, monſieur; en matière de foi, les plus ſavans ne ſe doivent conſidérer que comme des enfans.*

Il conſerva le jugement & la parole preſque juſqu'au dernier ſoupir, qu'il rendit le 23 du même mois, à ſept heures du ſoir. Il fut enterré le 25 à Saint-Jean-le-Rond. M. l'avocat Pinſſon lui a fait l'épitaphe ſuivante;

EPITAPHIUM.

Virum Officiosum:
Ingenio Præstantem,
Memoria Tenacissimum,
Scientia denique notum ubicumquè;
Græcum non solum vel Latinum;
Sed & Italicum, Gallicumque Scriptorem politissimum quæris; Viator,

HIC JACET:

Seu potius venerandi manes ÆGIDII MENAGII Andini,
Regi, dum viveret à Consiliis & Eleemosynis;
Gulielmi, Regii apud Andes Patroni, & Guidonæ Ærodiæ filii, quiescunt.
Qui
Nominis sui, scriptorumque fama,
Europam fere universam, non sine invidiâ, peragravit:
Societatemque, etiam juvenis, cum Principibus,
Ac doctis quibuscumque Viris, sive exteris, sive Gallis, ubique iniit,
Quam ad mortem usque magnopere coluit,
Studiosè fovit, & constanter retinuit:
Hebdomadariis primum, postea quotidianis congressibus
Magna celebritate domi habitis, etiam clarus;
Florentinæ, Andegavinsisque Academiarum Socius,
Juris utriusque Facultatis Parisiensis Doctor Honorarius:
Vir, ut paucis absolvam,
Quem totus orbis eruditus, & consuluit, & suspexit:
Quique vetustatis lux, ac nostri sæculi decus fuit,
Posteritatis etiam exemplar futurum.
Obiit Epiphora pectorali,
Die 23 Julii 1692. Hora fere septima serotina, ætatis 79.
Sacro sanctis Ecclesiæ Sacramentis, mira Pietate, munitus.

Faustam manibus quietem apprecare.

Viro singulari multisque sibi nominibus colendo posuit
FRANCISCUS PINSSONIUS, Advocatus Parisinus.

Fin de la vie de Ménage.

MÉNAGIANA.

MÉNAGIANA.

PREMIÈRE PARTIE.

JE fis donner 7000 livres à M. Gaſſendi par un agent du clergé, qui ne l'avoit été qu'après être convenu de lui faire part de ſes émolumens; je ſollicitai auſſi malgré lui un legs qu'on lui refuſoit. M. de Peireſc, outre tous ſes livres & inſtrumens de mathématiques, ayant de plus laiſſé à M. Gaſſendi cent volumes en tout genre de littérature, à choiſir dans ſa bibliothèque, M. Palamède Fabry, ſieur de Valavès, frère & héritier du défunt, n'exécutoit point cet article du teſtament; M. Gaſſendi, de ſon côté, n'oſoit demander ſon legs: en ſorte qu'il fallut que ſes amis, agiſſant pour lui, obligeaſſent l'héritier, par la voie de la juſtice, à ſatisfaire à la volonté du teſtateur. M. Gaſſendi demeuroit chez M. Mommor, maître des requêtes, & c'eſt chez lui qu'il

est mort. La bibliothèque de M. de Peiresc fut apportée à Paris, & vendue au collège de Navarre. Ce ne sont pas les lettres de M. de Peiresc qui sont tombées entre les mains de M. de Mazaugues, c'est une partie de celles qui lui ont été écrites par tous les savans de son siècle, avec lesquels il avoit correspondance. On prétend qu'il en avoit laissé près de cent volumes, tant de sa main que de celle de ses secrétaires. M. Sibon, avocat au parlement d'Aix, en avoit dix volumes chez lui; M. Spon, qui en parle au commencement du tome premier de ses voyages, dit qu'un de ces manuscrits traitoit des poids & des mesures des anciens; un autre purement de recherches généalogiques; deux des langues orientales; deux d'épitaphes & d'autres inscriptions antiques. Ces volumes ayant depuis passé à M. Bégon, M. de Mazaugues n'a rien oublié pour tâcher de les recouvrer, jusqu'à faire un procès aux héritiers de celui de qui les a eus M. Bégon, à qui néanmoins ils sont demeurés, & qui les conserve précieusement. On me disoit dernièrement que la sottise d'une nièce de M. de Peiresc nous avoit fait perdre un très-grand nombre de ces lettres: elle en avoit un cabinet plein, & les brûloit pour allumer son feu. Parmi celles qui ont péri, je regrette principalement les latines & françoises de M. Saumaise, les-

quelles, à en juger par le petit nombre de celles que Clementius nous donna en 1656, devoient être remplies d'une grande érudition. Je me souviens avoir écrit en 1663 à M. Huët, qu'un savant de Leyde, s'en retournant de France en Hollande, fut volé par des soldats qui lui prirent tous ses papiers, parmi lesquels étoient plusieurs lettres-anecdotes de M. Saumaise, la plupart écrites de la propre main de l'auteur.

* Jamais ministre ne fut ni plus laborieux, ni plus exact que le cardinal Antoine Perrenot, dit vulgairement *le cardinal de Granvelle*. Il conservoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, jusqu'à des lettres de compliment, jusqu'aux lettres de ses neveux, jeunes écoliers qu'il faisoit élever à Louvain, & qu'il obligeoit de lui écrire en latin : on peut juger de là s'il gardoit les lettres d'affaires. Il en avoit laissé dans plusieurs coffres de son hôtel, à Besançon, une quantité prodigieuse en différens langages, toutes notées, apostillées ou soulignées de sa main, avec plusieurs copies de ses réponses dans les affaires importantes. Ces rares monumens furent, bientôt après sa mort (1), portés dans un galetas, &

(1) Le cardinal de Granvelle mourut à Madrid le 21 septembre 1586, âgé de soixante-neuf ans un mois.

abandonnés aux rats & à la pluie. Au commencement les domeſtiques, peu après les enfans du voiſinage alloient familièrement prendre de ces papiers : enſuite, comme on eut beſoin de cinq ou ſix caiſſes, un maître d'hôtel habile, pour montrer qu'il ne laiſſoit rien perdre, vendit à des épiciers les lettres qui étoient dedans. On ſe trouva enfin ſi embarraſſé de ces papiers, qu'on les deſtina à la garde-robe, & c'eſt ce qui les ſauva. M. Jule Chifflet, abbé de Balerne, conſeiller au parlement de Beſançon, & autrefois chancelier de l'ordre de la toiſon d'or, s'en fit apporter une très-grande quantité. Il en tomba d'autres entre les mains de pluſieurs perſonnes de toute condition. M. Boiſot, abbé de Saint-Vincent (1), ramaſſa preſque tous les débris de ce grand naufrage; le comte de Saint-Amour & le baron de Thoraiſe lui donnèrent ce qui leur en reſtoit. M. Chifflet, voyant que ce qu'il en conſervoit n'étoit rien au prix de ce qu'en avoit raſſemblé M. Boiſot, l'en accommoda de fort bonne grace; de ſon côté, M. Boiſot acheta ce qui en étoit diſperſé çà & là. Il y ajouta pluſieurs pièces originales, tant anciennes que modernes,

(1) Jean-Baptiſte Boiſot, abbé de Saint-Vincent de Beſançon, mort le 4 décembre 1694, âgé de cinquante-ſept ans.

déterrées en divers endroits; & pour prévenir un malheur pareil au précédent, il eut soin de les faire relier : il en avoit déja plus de quatre-vingts gros volumes *in-folio*. Ce ramas consiste en une fort grande quantité de lettres originales des empereurs Charles-Quint, Ferdinand I[er], Maximilien II, de Philippe II, roi d'Espagne, de Marie, reine de Hongrie, d'Eléonor, reine de France, de Marie Stuard, reine d'Ecosse, de Christine de Danemarck, duchesse de Lorraine, des deux Marguerites d'Autriche, l'une duchesse douairière de Savoie, l'autre duchesse de Parme, toutes deux gouvernantes des Pays-Bas. Plusieurs de ces lettres sont écrites de leur main; les autres sont en chifres. M. Boisot a trouvé moyen de les déchifrer, à la faveur d'une ligne mal effacée, qui lui a aidé à deviner tout le reste. Les ambassades de Jean de Saint-Mauris en France, de Simon Renard en France & en Angleterre, de M. de Chatonnay, frère du cardinal de Granvelle, en Allemagne, contiennent treize ou quatorze volumes; les lettres de Joachim Hopper à Philippe II, apostillées de la main de ce prince, deux volumes; les lettres de Maximilien Morillon au cardinal de Granvelle, huit volumes; lettres à MM. de Vergy, gouverneurs de la Franche-Comté, deux volumes; correspondances de M. de Champagney, gouverneur

d'Anvers, chef des finances, qui eut tant de part au fameux traité de l'union, six ou sept volumes. Ce M. Champagney étoit un autre frère du cardinal. Le reste est rangé sous le nom de *mémoires de Granvelle*, parce que toutes les lettres qu'ils contiennent ont été écrites sous le ministère du cardinal, ou de son père. Il y en avoit déja trente-quatre volumes, sans préjudice des supplémens, parce qu'on déterroit tous les jours de ces papiers. Dans ce grand amas, M. Boisot n'estimoit rien tant que deux gros volumes de lettres, presque toutes de la main du cardinal, à M. de Bellefontaine, son cousin-germain & son cher ami. C'est où l'on voit le cardinal peint au naturel. (D. L. M.)

M. du Monstier, peintre (1), écrivant à son fils, qui étoit à Rome, lui mandoit qu'il se gardât sur toutes choses de fréquenter les cabarets, les ....ns & les ......es. Il avoit un cabinet très-curieux de peintures & de dessins, la plupart de sa main, mais de postures indécentes, qui

(1) Le nom de ce peintre s'écrivoit *du Monstier*, mais se prononçoit *du Moutier.* Il étoit poëte françois, contemporain de Malherbe; & l'on voit de ses vers dans des recueils de ce tems-là. Son fils étoit encore à Rome en 1648. Voyez Félibien, tom. 3 de ses *Entretiens sur les vies des peintres*, pages 127 & 128.

donnèrent prétexte à M. le cardinal de Mazarin de le faire ſaiſir, & de ſe l'approprier.

Un miniſtre de Languedoc avoit fait planter devant la porte de ſon prêche une allée de mûriers blancs : il en vendoit les feuilles tous les ans, & en faiſoit quelque argent. Au bout de quelques années il employa cet argent à faire réparer la porte du prêche, & fit mettre au-deſſus cette inſcription : MORI LUCRUM.

* Tabourot, dans ſes *Bigarrures*, ch. 7, rapporte un conte d'une femme qui diſoit à ſon mari, prêt à mourir : Hélas ! mon ami, j'aimerois mieux *Mori* que vous, prononçant *mori* au lieu de *mourir*, & ne faiſant pas ſonner la conſonne *r* finale, qu'on ne fait guère ſentir dans l'entretien familier. Le mari croyoit bonnement que ſa femme auroit mieux aimé *mourir* que lui, & dans cette penſée, la fit ſon héritière univerſelle; mais elle entendoit qu'elle aimoit mieux un nommé *Mori*, qu'elle épouſa effectivement peu de tems après. J'ai ſouvent ouï prononcer *coronne* pour *couronne*; & *norrice* pour *nourrice*, quoique très-mal. (D. L. M.)

On donne ſouvent un conſeil aux criminels pour les défendre. Un voleur un jour fut ſurpris dans la grand'chambre en coupant une bourſe.

La cour donna un avocat à ce miſérable, pour lui ſervir de conſeil. L'avocat s'approcha de lui, & l'ayant tiré à l'écart : Eſt-il vrai, lui demanda-t-il, que tu aies coupé ici la bourſe à quelqu'un ? — Il eſt vrai, monſieur, dit le voleur ; mais.... — Tais-toi, reprit l'avocat ; le meilleur conſeil que je te puiſſe donner, c'eſt de t'en aller d'ici au plus vîte. Le voleur profita du conſeil, & s'enfuit par l'eſcalier du parquet. L'avocat retourna enſuite au barreau, & M. le premier préſident lui ayant demandé ce qu'il avoit à dire pour la défenſe du voleur : meſſieurs, dit-il, ce pauvre malheureux m'a avoué ſon crime ; & comme il n'étoit gardé de perſonne, & que j'étois nommé pour ſon conſeil, j'ai cru devoir lui conſeiller de prendre la fuite ; il n'a pas héſité ſur mon avis, & il a diſparu auſſi-tôt. Ce fut un ſujet de riſée ; & il n'y avoit rien à dire contre l'avocat, c'étoit à la cour à y donner ordre, & aux huiſſiers à prendre garde que le voleur ne s'échappât.

* Ce conſeil, donné par un avocat à un voleur, paroît tiré d'un petit livre in-8°. imprimé l'an 1538, à Paris, & intitulé *le joyeux Devis récréatif*, où ſe lit ce huitain d'un larron, n°. 23.

Se conſeiller vint à deux avocats
Un grand larron, leſquels tira à part,

Et leur conta entièrement ſon cas,
Cherchant moyen pour éviter la hart,
Et les promit contenter tôt ou tard:
Chacun s'en va ſes livres retourner.
Dit ne lui fut par eux fors : *enquiers l'art*
De ce pays bientôt te détourner.

Mais le conſeil donné à une vieille en confeſſion, eſt bien mieux & plus plaiſamment tourné dans ce vieux dizain, imprimé ſous le nom de M. G., que j'interprète Martial Guyet, poëte angevin dont la Croix du Maine fait mention, & après lui Ménage, pages 292 & 468 de ſes *Remarques ſur la vie de Guillaume Ménage ſon père.*

Une vieille un jour confeſſoit
Ses offenſes à frère Jean,
Et cette vieille ne ceſſoit
De veſſir de crainte & d'ahan.
Le pauvre frère diſoit bran ;
Vertu ſangbieu, voici merveille,
Dépêchez-vous. Lors dit la vieille :
Conſeillez-moi, mon père en Dieu.
Parbieu, dit-il, je te conſeille
D'aller veſſir en autre lieu.

Furetière & Richelet, au mot *veſſir*, citent cette épigramme imparfaitement & peu correctement. Richelet remarque avec raiſon qu'on ne dit plus que *veſſer*. (D. L. M.)

Un avocat fit autrefois une grande fortune, par un conseil salutaire qu'il donna à une personne puissamment riche. C'étoit un partisan qu'on accusoit de péculat, & que ses ennemis vouloient perdre. On lui avoit nommé des commissaires pour lui faire son procès. Sa famille eut bien de la peine à lui obtenir un conseil, & ce ne fut qu'à la charge de lui parler tout haut devant des témoins. L'avocat qu'on avoit donné accepta le parti, & promit de ne lui dire que trois mots : Monsieur, dit-il en l'abordant, souvenez-vous que vous êtes secrétaire du roi; je n'ai rien autre chose à vous dire. Ce discours eut un bon succès, & valut à cet avocat les charges qui sont depuis tombées dans sa famille.

M. de Marigny étoit de Nevers, & fils d'un marchand de fer. Il s'appelloit Jacques Carpentier. La connoissance qu'il avoit des langues étrangères, & les voyages qu'il avoit faits, rendoient sa conversation très-agréable. Il se plaisoit fort à débiter des nouvelles extraordinaires & séditieuses devant beaucoup de monde qui s'assembloit autour de lui; ce qui lui attira dans la suite beaucoup de chagrins. Le baron de .... dont il avoit fait quelque raillerie, l'invita à s'aller promener avec lui dans un bois où il y avoit des cavaliers apostés qui lui donnèrent

des coups de bâton. Ce mauvais traitement ne le fit point changer; au contraire l'accès qu'il avoit à la cour, & la protection de M. le Prince, lui avoient donné une certaine hardiesse de dire librement ses sentimens, que les autres n'avoient pas. Etant un jour au dîner du roi, où étoit aussi Angély, à qui je ne voulus point parler, afin qu'il ne dît rien de moi, Marigny dit à M. B. De tous nous autres fous qui avons suivi M. le Prince, il n'y a qu'Angély qui ait fait fortune. Il avoit suivi le parti de M. le Prince, & l'avoit accompagné en Flandres, où il trouva des Gentilshommes qui le reconnurent pour être de leur famille, de sorte qu'étant de retour en France, il se fit réhabiliter. M. le Président.... me dit là-dessus qu'il ne lui avoit point fait de faveur, mais qu'il lui avoit fait justice, & qu'il étoit véritablement noble. Quelque tems après le retour de M. le Prince, Marigny se retira auprès de M. le cardinal de Rets. Son occupation étoit de le divertir, & lorsqu'il avoit fait bien des folies devant ce cardinal, il disoit : *Io fola comedia per mi*, au lieu de dire *per me*.

C'est de Marigny que Costar, p. 195 de la suite de la *Défense* de Voiture, & p. 843 du premier volume de ses *Lettres*, entend parler, quand il allègue ce mot d'un galant homme : *Je joue la comédie pour l'amour de moi, & pour en être le spectateur.*

Marigny parlant de M. de Bautru, qui avoit la réputation de dire peu souvent la vérité, disoit qu'il étoit né d'une fausse couche, qu'il avoit été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeoit jamais que dans des fauxbourgs, qu'il passoit toujours par de fausses portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-bourdon

Toutes les railleries & les discours piquans qu'il fit en France & dans les pays étrangers contre plusieurs seigneurs; les inimitiés qu'il eut à Rome avec un cardinal de la famille des Barberins; en Hollande avec le prince d'Orange; en Suède, avec le chancelier de Suède; à Francfort, avec M. Servien, qui devoient le faire craindre pour sa vie, n'ont pas empêché qu'il ne soit mort d'apoplexie à Paris, dans le tems que l'on plaidoit la cause de Jean Maillard. Il faisoit assez bien des vers françois, & ses poésies mériteroient d'être imprimées. Son poëme du pain béni, qu'il fit contre les marguilliers de Saint-Paul qui vouloient l'obliger à le rendre, est la meilleure pièce qu'il ait faite.

* Nous avons quelques lettres de Marigny, imprimées *in*-12. à la Haye 1655. On a parlé de ses balades du tems de la fronde. Il réussissoit

en impromptus, & M. Ménage a dit de lui dans sa dissertation sur les sonnets pour la belle Matineuse : *L'è un grande improvisatore questo signor di Marigny.* Il en donne une idée agréable dans les hendécasyllabes qu'il lui adresse page 105 de la dernière édition de ses *Poésies*, à Amsterdam, chez Wetstein, en 1687. C'étoit un gros homme, franc, aimant la bonne chère & le plaisir.

Marigny, rond en toutes sortes,
Qui parmi les brocs te transportes,
Et dont l'humeur, que je chéris,
M'a pu faire quitter Paris:

disoit Saint-Amant dans son poëme intitulé *La Vigne*, imprimé dès l'an 1627 (D. L. M.).

On a dit qu'Enguerrand de Marigny avoit été justifié, & qu'on l'avoit gardé trois ans dans Marcoussy. J'ai fait voir dans mon *histoire de Sablé* que cela est faux.

* L'auteur de cet article a ici confondu Enguerrand de Marigny avec Jean de Montaigu. C'est de ce dernier que parle M. Ménage dans son *Histoire de Sablé*, page 171, en ces termes : « Jacques du Breuil, dans ses antiquités de » Paris, au chapitre de la fondation des célestins de Marcoussy, a écrit que le corps de » Jean de Montaigu avoit été porté à Montfau-

» con dans un sac rempli d'épices, & que, pen-
» dant tout le tems qu'il fut à Montfaucon, les
» céleſtins de Marcouſſy donnoient tous les jours
» une certaine ſomme au bourreau de Paris pour
» le garder, & que quatre ans après ſon exécution,
» ſa mémoire ayant été juſtifiée à la ſollicitation
» du vidame de Laonnois ſon fils, gendre du
» connétable d'Albret, ſes biens furent rendus
» à ſes héritiers. Il eſt vrai que le corps de Jean
» de Montaigu (1) fut dépendu le 27 ſeptembre
» 1412, quelques années après qu'il eut été mis
» à Montfaucon. Mais ce que dit du Breuil de
» ce ſac rempli d'épices & de la garde faite du
» corps de Jean de Montaigu par le bourreau
» eſt une fable. Il n'eſt point vrai non plus que
» ſa mémoire ait été juſtifiée. Pour ſes biens,
» quoiqu'il eût été condamné ſans la partici-
» pation de Charles VI, Charles VI en donna
» la confiſcation à Louis, duc de Guyenne, dau-
» phin. Mais il eſt vrai (ce que j'ai appris de
» M. Perron, qui a fait une étude particulière
» de la vie de ce Jean de Montaigu) que les
» biens de Jean de Montaigu furent enfin ren-
» dus à ſes héritiers. (D. L. M.)

---

(1) Le corps de Jean de Montaigu fut attaché au gibet de Montfaucon le 17 octobre 1409, & en fut détaché trois ans après, moins vingt jours.

M. de Boisrobert s'appelloit François Metel de Boisrobert, abbé de Châtillon-sur-Seine, favori du Cardinal de Richelieu, de qui il s'étoit acquis l'amitié par le soin qu'il prit de le divertir tous les jours en lui récitant quelques vers (1) qu'il faisoit assez bien, ou en lui racontant les intrigues secrettes de la cour & de la ville. Il aimoit les grandes compagnies, & principalement celles où on ne parloit que de joie & de divertissement. Lorsqu'on lui avoit proposé quelque partie de plaisir, & qu'il voyoit qu'il n'y avoit pas assez de monde, il faisoit monter les laquais pour la rendre plus nombreuse. Il étoit agréable à réciter des contes; & quoiqu'il les répétât souvent, & toujours dans les mêmes termes, il ne laissoit pas de plaire. Il vouloit toujours les dire en grande compagnie. Il mangeoit quelquefois chez M. le Cardinal de Rets, qui tenoit table ouverte. Un jour, pour y avoir une place commode, il se tint en bas; & à mesure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner, il disoit : & *seize*; voulant faire connoître par-là qu'il y avoit déja quinze personnes; & que celui qui arrivoit étoit le seizième. Ce fut de cette

(1) Richelet, dans son *Dictionnaire épître. Les épîtres de Boisrobert en vers françois, sont un peu languissantes, mais il y a de plaisans endroits.*

manière qu'il éloigna tous ceux qui se présentèrent. M. le cardinal, venant pour se mettre à table, fut fort étonné de voir si peu d'hôtes. Alors M. de Boisrobert lui raconta de quelle manière il s'y étoit pris pour les chasser, afin d'avoir place, & la chose passa en plaisanterie.

M. de Boisrobert avoit de très-beaux talens pour la déclamation : le ton de sa voix étoit agréable ; il avoit le geste beau, beaucoup de feu, & il entroit si bien dans la passion qu'il vouloit représenter, qu'on en étoit charmé : aussi aimoit-il passionnément les pièces tragiques, particulièrement lorsque Mondori y jouoit son rôle. Mondori étoit (1) un des plus habiles comédiens de son tems, & la réputation qu'il

---

(1) Le comédien la Rancune, dans le *Roman comique* de Scarron, tom. 1, ch. 5, *trouvoit à redire en tous ceux de sa profession.* Belleroze *étoit trop affecté*, Mondori *rude*, Floridor *trop froid.* La tragédie, au reste, dont il est ici parlé, & où Mondori représentoit le principal personnage, étoit la *Mariamne* ; ce que le même Scarron, ch. 2. du tome cité, donne à entendre, lorsqu'il dit que dans la représentation de cette pièce, le comédien Destin, qui faisoit Hérode, récita du ton de Mondori :

Fantôme injurieux qui trouble mon repos.

vers, pour le dire en passant, que Richelet attribue mal-à-propos à Corneille, n'y ayant personne qui ne sache que la *Mariamne* est de Tristan.

s'étoit

s'étoit acquise jusqu'alors, s'augmentoit si fort à l'occasion d'une tragédie que l'on représentoit à l'hôtel de Bourgogne, où il faisoit le principal personnage, que M. le cardinal de Richelieu voulut l'entendre. En effet il le fit venir pour être témoin lui-même de tout le bien qu'on lui en avoit dit. Mondori joua son rôle devant ce ministre, où il se surpassa de telle sorte, que le cardinal ne put s'empêcher de verser des larmes dans les endroits les plus touchans. Boisrobert, qui y étoit présent, dit à M. le cardinal qu'il feroit encore mieux, & même en présence de Mondori. Le jour fut pris : Mondori s'étant trouvé devant M. le cardinal, l'abbé de Boisrobert déclama avec tant de force, & entra si bien dans la passion qu'il représentoit, que Mondori lui-même, tout bon comédien qu'il étoit, ne put lui refuser des larmes; en entendant déclamer le même rôle (1) devant lui. Cette passion qu'il avoit pour la déclamation & pour les vers, n'empêchoit pas qu'il n'aimât le jeu extraordinairement. Il perdit une fois dix mille écus

(1) C'est ce qui acquit à Boisrobert le nom d'*abbé Mondori*. Voyez *Costar*, dans les deux endroits ci-dessus allégués. Balzac, au contraire, tom. 2 de ses *œuvres* in-folio, pag. 683, parlant de Malherbe, le plus mauvais récitateur du monde, dit qu'on le nommoit *l'Anti-Mondori*.

contre M. le duc de Roquelaure. Ce duc, qui aimoit l'argent, voulut être payé; & ce fut M. de Bautru qui fit l'accommodement. L'abbé de Boisrobert vendit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze mille francs. M. de Bautru dit à M. le duc de Roquelaure en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il lui remît le surplus, & que l'abbé de Boisrobert, en reconnoissance, feroit une ode à sa louange, mais la plus méchante qu'il pourroit. Quand on saura dans le monde, ajouta-t-il, que M. le duc de Roquelaure aura fait présent de seize mille francs pour une si méchante pièce, que ne présumera-t-on pas qu'il eût fait pour une bonne?

Ce fut aussi M. de Bautru qui fit son accommodement auprès du cardinal de Richelieu. L'abbé de Boisrobert fut soupçonné de débauche infame, & ses ennemis, qui ne cherchoient que cette occasion, le firent chasser d'auprès du cardinal. Il s'adressa à M. de Bautru, qui avoit du crédit auprès de ce ministre, pour le faire rentrer chez son patron. Après plusieurs choses qu'il lui représenta pour sa justification: si vous aviez vu, dit-il à M. de Bautru, la personne au sujet de qui l'on m'accuse, vous en seriez surpris: il ne faut que la voir pour connoître mon innocence. Bon, répliqua M. de Bautru, sa laideur vous excuse-t-elle? vous n'en

êtes que plus coupable. Allez, allez, je ferai votre paix.

* Ce penchant de l'abbé de Boisrobert lui a souvent été reproché par des bons-mots & des traits piquans. Celui-ci de notre auteur dans sa requête des dictionnaires, est assez sensible.

De combien de mots masculins
A-t-on fait des mots féminins?
Tous vos puristes font la figue
A quiconque dit *un intrigue;*
Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui *la poison,*
Une épitaphe, une épigramme,
Une navire, une anagramme,
Une reproche, une duché,
Une mensonge, une évêché,
Une éventaille, une squelette,
La doute, une hymne, une épithète.
Et le délicat SERISAY
Eût chaque mot féminisé,
Sans respect ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie,
Pour condescendre au doux HABERT;
Sans que L'ABBÉ DE BOISROBERT,
Ce premier chansonnier de France,
Favori de son éminence,
Cet admirable patelin,
Aimant le genre masculin,
S'opposât de tout son courage
A cet efféminé langage.

A quoi j'ajoute ce passage d'une lettre de Scarron à Marigny : « Quand je songe que j'étois » né assez bien fait pour avoir mérité les respects » des Boisrobert de mon tems, &c. ». (D. L. M.)

* J'ai eu en communication pendant deux jours un vieux roman, manuscrit *in-folio*, ancien de près de quatre cents ans, intitulé *le renard contrefait*, c'est-à-dire *le renard représenté*, parce que l'auteur y suppose que le lion, roi des animaux, les ayant tous mandés à sa cour, le renard s'y rend des premiers. Que là, pour se faire de fête, après l'avoir entretenu de quelques moralités, il n'entreprend pas moins que de lui déduire ensuite l'histoire universelle tant profane que sacrée, le tout en vers de quatre pieds, qui occupent les trois cent douze premières pages du livre ; les cent vingt-un dernières sont en prose, & contiennent l'histoire depuis l'empire d'Auguste, jusqu'à la première année du règne de Philippe de Valois. L'auteur, dont on ne sait pas le nom, s'est contenté de nous apprendre qu'il étoit de Troyes ; qu'il a commencé son ouvrage en 1319, & qu'il l'a fini en 1328. Il se qualifie clerc en plus d'un endroit, c'est-à-dire homme de lettres & non pas d'église, sur quoi il s'explique avec beaucoup de naïveté en ces termes, pag. 45, col. 2 :

Nouvel écrit & nouvel fait.
Que cil clerc a encorès fait;
Clerc non, car corone n'ot point;
Par femme perdit-il ce point,
Le grand diable ait de celui l'ame
Qui premier établit bigame.
Et m'en tais, n'en puis autrement,
Et poise moi certainement.

Il y a nombre de traits cyniques, quelques-uns de piquans contre les moines; des raisonnemens ingénieux, quoique bruts & sans ornemens: ce petit conte, par exemple, dont la Fontaine auroit fait un chef-d'œuvre. Il se trouve pag. 47 & 48.

Un haut hom', chevalier étoit,
Qui une damoiselle amoit
Plus assez qu'il ne fût raison.
Ce chevalier fut très-laid hom';
Laid fut de corps & de tout membre,
Comme l'histoire le ramembre.
Saiges étoit parfaitement,
Fors que d'amer tant seulement.
La damoiselle qu'il amoit
Bestiaux, sote & niche étoit;
Mais elle étoit belle à devis,
De façon, de corps & de vis (1):
Plus belle ne pourroit-on querre
Par le pays, ne par la terre.

(1) Visage.

Le chevalier veut celle avoir
Qu'il ama plus que nul avoir,
Pour ce que belle lui sembla.
Tous ses amis en assembla,
Et leur dit: je veuil avoir cette;
Nulle autre femme ne me haite (1).
Lors ses amis lui répondirent,
Et tretous proprement lui dirent:
Sire, vous savez sa manière.
Je sais bien que belle & sote ière (2);
Si vous dirai qu'en avendra,
Véoir le peut qui l'entendra.
Pour voir (3), enfans aura de moi:
Et savez-vous que je y vois?
Très-beaux pour cause de la mère,
Et saiges pour cause du père;
Si qu'ils seront & bel & saige,
Avoir ne peuvent mendre usaige.
Sur ce sorts & sur cet espoir,
Veut cil la damoiselle avoir.
Ensemble en mariage furent,
Enfans eurent tels comme ils durent;
Laids & hideux de par le père,
Sots & niches de par la mère:
Tretout le contraire lui vint,
De ce que pour vérité tint.

Voilà un échantillon des vers; en voici un de la prose pag. 376 & 377, touchant la femme de

---

(1) Plaît. (2) *Ière*, c'est-à-dire, *est*. (3) *Voir*, vrai.

S. Gengou, mal nommé S. Gengon, punie miraculeusement de son incrédulité. Après avoir dit que cette femme, de concert avec un prêtre qu'elle aimoit, prit le tems que son mari dormoit pour le tuer, il ajoute ce qui suit : « Or » avint ainsi comme on portoit le corps en terre, » plusieurs malades qui touchoient le saint corps » furent guéris de leurs maladies ; & quand la » dame ouït dire à sa chambrière que S. Jangon » faisoit miracles : Je le crois, dit la dame, tout » ainsi comme mon cul chante. Et tantôt, comme » elle ot ce dit, malgré soi son cul print & com- » mença à chanter & à sonner haut & laidement, » & si souvent, que c'étoit une fine merveille. » Et d'illec en avant, tous les vendredis, car à » tel jour comme le saint fut ochis, tant comme » elle véquit, à chacune parole qui lui issoit de » la bouche, un sonnet gros & laid lui issoit par » dessous ». Le chartreux Werner de Rolewink, dans son *fasciculus temporum* vers l'année 764, dit que *Gengulphus fuit separatus ab uxore suâ adulterâ, cujus anus cantavit, eo quòd derideret miracula ejus.* (D. L. M.)

* M. Godeau estimoit beaucoup la Pucelle de Chapelain, jusques-là qu'un de ses amis lui proposant de faire un poëme épique, il repondit par une mauvaise pointe, qu'il n'avoit pas le

poumon assez fort pour la trompette, & qu'en cette occasion, l'évêque cédoit la place au chapelain. (D. L. M.)

On me donna l'autre jour ces vers sur la fureur du jeu. Ils sont de madame Deshoulières; je les trouve excellens.

Les plaisirs sont amers si-tôt qu'on en abuse:
Il est bon de jouer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu nous amuse.
Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence;
Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme & de jouer gros jeu.
Le desir de gagner, qui nuit & jour occupe,
Est un dangereux aiguillon.
Souvent quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

* Ces vers sont tirés des *Réflexions diverses* de madame Deshoulières, toutes plus belles les unes que les autres: celle-ci en est la quatrième. M. Ménage a eu raison de donner à cette dame le nom de Calliope françoise dans une épigramme latine que je rapporterai ici d'autant plus volontiers, qu'elle n'a jamais été imprimée. Il la fit à l'occasion du prix de poésie remporté en 1687 par mademoiselle Deshoulières, digne fille d'une telle mère.

ÆGIDII MENAGII

AD PAULUM PELISSONEM LIBELLORUM, SUPPLICUM MAGISTRUM,

EPIGRAMMA HACTENUS INEDITUM.

HULLERIA VIRGO IN CERTAMINE POETARUM VICTRIX.

Præmia, qui melius celebrarent carmine magnum,
Obtuleras doctis, docte Pelisso, viris.
Certatim ecce tibi Vatum lectissima turba
Magnanimum regem, regia bella canunt.
Fontanelle canis, nostri nova gloria Pindi,
Et tu, Pereri, carmine utroque potens.
Hulleria ipsa viris audet concurrere virgo,
Hulleria, francæ filia Calliopes.
Et toto cœtu certantum judice victrix
Effigiem magni, præmia magna refert.
Et decuit musa prognatam principe nympham
Mortales doctis vincere carminibus.

En voici l'imitation en vers françois par M. de la Monnoye.

A MADAME DESHOULIÈRES.

On ne doit pas être surpris,
Calliope françoise, illustre DESHOULIÈRES,
Que votre aimable fille ait sur nos beaux-esprits,
Par le tour de ses vers, par ses vives lumières,
Hautement remporté le prix.
Une nymphe de votre race,
La fille d'une muse, à qui sur le Parnasse

Nous offrons de l'encens, nous dressons des autels,
Peut-elle, comme vous d'un feu divin saisie,
Dans un combat de poésie,
Ne le pas emporter sur de simples mortels? (D. L. M.)

Je ne lis jamais les ouvrages de M. l'abbé de la Trappe (1) qu'avec admiration. C'est un des hommes du royaume qui écrit le mieux; son style est noble, sublime, inimitable; son érudition profonde en matière de régularité; ses recherches curieuses; son esprit supérieur; sa vie irréprochable; sa réforme un ouvrage du Très-Haut: & je dis de lui ce que le comique Philémon disoit de Zénon le philosophe, auteur de la secte des Stoïciens, dans *Diogène Laërce*, lib. 7.

Esurire docet, & discipulos invenit.
Πεινῆν διδάσκει, καὶ μαθητὰς λαμβάνει.

* Quelques-uns, dit le même Diogène, attribuent ce vers à Posidippe, autre poëte comique. On peut en faire l'application à tous les fondateurs de congrégations austères, & à tous les réformateurs des mêmes congrégations tombées dans le relâchement. Du nombre de ces derniers a été, d'un commun aveu messire Armand Jean Bouthilier de Rancé, qu'on sait avoir rétabli en

(1) Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, mort en odeur de sainteté le 26 octobre 1700. (*Note de l'éditeur.*)

1663, dans l'abbaye de la Trappe, de l'ordre de Cîteaux, la première & véritable pratique de la règle. Sa vie, écrite par deux différentes plumes, fait son éloge; & le sonnet qui suit, quoique burlesque, ne laisse pas de bien peindre les mortifications pratiquées par ce saint homme. Le prix promis en 1682 par M. Mignon, maître de musique de Notre-Dame, à qui rempliroit le mieux, à la louange du roi, les bouts-rimés de *pan*, *guenuche*, *&c.* donna occasion cette année-là de s'exercer, dans les compagnies, en ce genre de composition. Un homme de qualité, d'une des bonnes villes du royaume, ayant invité à souper des personnes d'esprit, leur proposa dans la conversation après le repas, les quatorze rimes suivantes à remplir sur tel sujet que bon leur sembleroit, s'imaginant que des rimes aussi bizarres que celles-là contraindroient assez, sans augmenter la difficulté en prescrivant le sujet. Quatre des plus résolus s'engagèrent à rapporter chacun le lendemain un sonnet; mais ils voulurent, pour se mieux signaler, qu'on leur ordonnât le sujet. Après avoir un peu songé, la personne qui avoit proposé les rimes, y ajouta pour sujet l'éloge de l'abbé de la Trappe, matière bien sérieuse pour des bouts-rimés si comiques. Les quatre sonnets ayant été apportés le lendemain, le suivant fut préféré aux trois autres, quoique bons, &

peut certainement passer pour un des meilleurs de cette espèce.

L'ABBÉ DE LA TRAPPE.

Quittant d'un riche hôtel le superbe . . . . . *architrave*,
Bouthillier dans un trou se loge en . . . . *escargot.*
Là, pour ranger son corps dans une sûre . . . *entrave*,
Il le bat d'une verge ou d'un bâton . . . . *ragot.*
Ennemi des plaisirs dont le goût nous. . . . . *déprave*,
Il fait son lit d'un ais, son chevet d'un . . . *fagot*;
Un sac est son habit; son repas une . . . . . *rave*:
Tous ses meubles n'ont rien que de brut & de.. *got.*
Loin du monde & du bruit, exempt d' . . . . *éclaboussure*,
Nulle profane ardeur n'échauffe sa . . . . . . *fressure*:
Son zèle n'est rien moins qu'un zèle . . . . . . *tabarin.*
L'eau pure, ou tout au plus une prunelle . . . *aigrette*,
Composant la boisson qui sort de sa . . . . . . *burette*,
Lui tient lieu des liqueurs de Beaune & de . . *Turin.*

(D. L. M.)

** Les bouts-rimés suivans ne sont pas moins comiques, ni moins heureusement remplis que ceux que l'on vient de lire : ils ont été faits contre un vieil & méchant auteur.

Contre un louis j'en gage . . . . *trente*,
Que tu ne vendras pas . . . . *quarante*
Exemplaires du livre . . . . *tien.*
La beurrière a déja le . . . . *mien.*
Des colporteurs plus de . . . . *cinquante*
Avoient des paquets de . . . . *soixante*:

Chacun croyoit vendre le . . . . *ſien;*
Les pauvres gens n'ont vendu . . . . . . *rien.*
Toi qui d'ans a plus de . . . . *ſeptante,*
Tu pourrois en vivre . . . . *huitante,*
Qu'ayant ton livre pour tout . . . . *bien,*
Tu vivras toujours comme un . . . . . *chien.* (E.)

Le P. Maldonat, qui profeſſoit la théologie, étant allé voir M. Cujas, ce grand juriſconſulte lui rendit ſa viſite à la tête de huit cents écoliers qui prenoient ordinairement ſes leçons.

* M. Ménage, qui, page 259 de ſes *Remarques ſur l'Amynte du Taſſe*, dit avoir écrit la vie de Cujas, n'avoit pas manqué apparemment d'y rapporter cette particularité & les ſuivantes. Feu M. Philibert de la Mare, conſeiller au parlement de Dijon, avoit auſſi écrit la vie de Cujas & l'avoit communiquée à M. Ménage, qui en produit un endroit de vingt & tant de lignes, parmi les témoignages qu'il a recueillis touchant Pierre Ayrault, ſon aïeul maternel. Cette viſite que Cujas, à la tête de huit cents de ſes écoliers, rendit à Maldonat, me fait ſouvenir de ce que Martial, *Epigram.* 5 du liv. 9, dit de ce Symmaque profeſſeur en médecine, qui traînoit après lui tous ſes diſciples lorſqu'il alloit voir ſes malades. (D. L. M.)

M. Cujas ne dictoit pas, mais il prononçoit

ses leçons avec tant de netteté & si distinctement que ses écoliers, & particulièrement les Allemands, en écrivoient ce qu'ils pouvoient; & conférant après ensemble ce qu'ils avoient retenu, il se trouvoit que fort peu de chose leur avoit échappé de ce qu'il disoit. Ils donnoient ensuite aux imprimeurs ce qu'ils avoient mis au net.

M. Cujas ne vouloit pas être interrompu, & souvent il descendoit de sa chaire & se retiroit lorsque ses écoliers faisoient du bruit. M. de Launay, qui professe le droit françois, suit présentement la même méthode au collège de Cambrai. M. Doujat n'avoit pas la manière de se faire porter le même respect.

Erasme *de ratione concionandi*, page 618 de l'édit. de Froben, *in*-4°. écrit avoir ouï dire à gens qui parloient *de visu*, que le fameux jacobin Jerôme Savonarole se mettoit quelquefois si fort en colère contre les péchés du peuple en prêchant, qu'il sortoit tout-à-coup de chaire sans achever son sermon. Sur quoi Erasme dit fort judicieusement, qu'il ne sait pas avec quel succès ni avec quelle bienséance Savonarole en usoit de la sorte, mais qu'il ne lui paroît pas que ce soit un exemple à suivre. Muret, qui avoit l'esprit vif, savoit, quand ses écoliers faisoient du

bruit & l'interrompoient, les châtier aussi-tôt par quelque mot piquant qui les tenoit ensuite dans le respect. Un d'entr'eux ayant un jour porté en classe une cloche, vint à la sonner pendant l'explication. Vraiment, dit Muret sans s'émouvoir, j'aurois été bien surpris si, dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un bélier avec sa cloche pour conduire le troupeau. *Jan. Nic. Erithr. Pinacoth.* 1. pag. 13.

M. Patin le père se trouva fort embarrassé en faisant sa harangue après avoir été reçu professeur royal. Il lisoit; & comme c'étoit en hiver, & qu'il étoit tard, il fut contraint de se faire apporter de la bougie. Cette harangue dura trois heures. C'étoit un fatras de passages grecs & latins, pour prouver l'excellence de sa profession.

Bocace a commencé son *Decameron* par ces paroles : *Humana cosa è l'haver compassione de gli afflitti.* Un jour que j'étois allé voir le grand duc de Toscane d'aujourd'hui, lorsqu'il étoit à Paris du vivant du feu grand duc son père, comme j'attendois qu'il fût levé pour avoir l'honneur de le saluer, des Italiens ses officiers se railloient d'un d'entr'eux sur ce qu'il avoit quelque faveur de Vénus. Quoique je ne fusse pas mêlé dans leur entretien, je dis en faisant allusion aux

termes de Bocace : *Humana cosa è l'haver scolazione*, &c. Aussi-tôt s'étant informés qui j'étois, ils me firent beaucoup de civilités, ayant fort bien compris l'allusion que j'avois faite.

* Bocace, dit Vaugelas (1) dans sa *Remarque sur les négligences du style*, a commencé son *Décameron* par un vers,

Humana cosa è haver compassione.

« & comme il faisoit de mauvais vers, & que » celui-là est assez bon, on disoit de lui qu'il » ne faisoit jamais bien des vers, que lorsqu'il » n'avoit pas dessein d'en faire ». C'est le Cavalier Salviati qui, chap. 12 du liv. 2 de ses *Avvertimenti*, a dit cela de Bocace; mais il n'a eu garde d'en alléguer pour preuve le vers

Humana cosa è haver compassione.

qui, au sentiment de M. Ménage, meilleur juge en cela que Vaugelas, est assurément très-prosaïque; outre que les académiciens de la Crusca, dans leur *Vocabulaire*, au mot *compassione*, lisent; *Umana cosa è aver compassion de gli afflitti*, le sens, qui ne finit qu'au mot *afflitti*, ne permettant pas qu'on s'arrête à *compassione*,

(1) Page 191 de ses *Observations sur la langue françoise*, tom. premier.

quand

[illegible] il seroit, sûr que Bocace auroit écrit ce [illegible]ut au long. D'autres lisent *l'haver*, ou, ave[illegible]e Ruscelli, *lo haver*, ce qui rompt la mesure du vers. La leçon ordinaire néanmoins, même celle des *Deputati* de 1573, n'est autre que celle que Vaugelas a produite, & qu'apparemment Ménage employa pour donner plus d'agrément à sa parodie en disant :

Humana cosa è haver scolazione. (D. L. M.)

* Le P. Vavasseur a judicieusement remarqué dans son *Traité de vi & usu quorumdam verborum*, que le mot *Cypris*, dont usent fréquemment les poëtes latins modernes pour dire *Venus*, est inconnu aux écrivains du bon siècle. Le premier, je pense, qui l'ait employé, est l'auteur du *Pervigilium Veneris* en ce vers :

Facta Cypris de cruore, deque Amoris osculis.

ou, qui pis est, *Cypris* est au génitif pour *Cypridis*. *Cypris* aussi & *Cypria* se trouvent en cette signification dans quelques vers qui nous restent sous le nom de *Petronius Afranius*. Ausone, *Epig.* 57, a de même dit *Cyprida* pour *Venerem* ; & le faux Cornelius Gallus, *élégie* 1,

Diligit & florem Cypris ubique suum.

Nos vieux poëtes françois disoient *Cypris &*

Cyprine; ceux d'aujourd'hui n'oſeroient
dans le ſérieux. (D. L. M.)

Plutarque raconte (1) qu'un homme pour qui Lyſias avoit fait un plaidoyer, l'ayant lu, lui dit : la première fois que je l'ai lu je l'ai trouvé bon ; la ſeconde moindre ; la troiſième méchant. Eh bien, dit Lyſias, il eſt donc bon, car on ne le dit qu'une fois.

La mairie d'Angers donnoit autrefois la nobleſſe. Pierre de Pincé, qui fut maire d'Angers en 1511, étant mort dans l'exercice de ſa charge, fut enterré militairement, & repréſenté enſuite dans la chapelle Sainte-Anne de l'égliſe de Saint-Maurille, lieu de ſa ſépulture, armé de toutes pièces, avec une cotte d'armes aux armes de la ville d'Angers, ce qui donna lieu à cette épigramme.

> Ici gît Pierre de Pincé,
> Qui en ſon tems a bien pincé :
> Il étoit de bonne nature,
> Et ne fut armé qu'en peinture.

M. Roberval faiſoit un ſyſtême du monde chez M. de Mommor ; M. de Mommor voyant qu'il y avoit déja dix jours qu'il travailloit

(1) *De garrulitate.*

...inuer, lui dit : Monſieur, quand Dieu ...e monde, il ſe repoſa le ſeptieme jour.

* Un célèbre maire de Dijon, nommé Jacques de Fraſans, homme d'eſprit, ayant été l'an 1639 élu maire pour la ſeptième fois, fit mettre d'un côté ſur ſes jetons : *Jacobus de Fraſans, urbis Divionis vicecomes major ſepties*; & de l'autre : *Etiam in ſeptimo non licuit quieſcere.* Inſcription qui, par rapport au *requievit die ſeptimo* de la *Genèſe* 2. 2., fut trouvée fort ingénieuſe, mais auſſi un peu bien hardie, en ſorte que ces jetons furent ſupprimés, & ſont aujourd'hui recherchés par les curieux. (D. L. M.)

Pontanus ayant fait en un ſeul vers une énigme ſur un trou :

Dic mihi quid majus fiat quo pluria demas ;

Scriverius répondit ſur-le-champ :

Pontano demas carmina, major erit.

* Ce Pontanus, pour le diſtinguer de quelques autres poëtes de même nom, devoit être nommé *Iſacius Pontanus.* Le fait ici rapporté touchant la réponſe de Scriverius à l'énigme du trou, n'eſt pas ſi bien conté dans Baillet, nomb. 1447 de ſes *Jugemens des Savans.* Long.

tems avant Pontanus, un allemand nommé Lorich, d'Hadémar en Franconie, dont [illegible] avons un petit livre d'*Enigmes* imprimées en 1540 à Marpurg, en a fait une dont le mot est *foramen*, ainsi conçue :

Fit minus adjicias si quid ; si dempseris illi
Augetur, crescit diminuendo magis.

Nicolas Reusner a inséré dans son *Ænigmatographia*, ces énigmes de Lorichius.

A propos de trou, de creux ou de fosse, rien n'est plus plaisant que la naïveté du sieur Gaulard. Un jour voyant au coin de sa cour un grand tas d'ordures, il se fâcha contre son maître-d'hôtel qui ne les faisoit pas ôter. Celui-ci, pour excuse, dit qu'on ne trouvoit pas des chartiers à point nommé. Des chartiers, dit Gaulard, eh, que ne faites-vous faire une fosse au milieu de la cour, où l'on enterreroit ces ordures. Mais, répondit le maître-d'hôtel, où mettra-t-on la terre qu'on tirera de cette fosse ? Parbleu, répliqua Gaulard en colere, vous voilà bien empêché ; faites faire la fosse si grande, que tout y puisse entrer (1). (D. L. M.)

On dit que le nom des Caraffes vient de ce qu'un empereur dit à un de leurs ancêtres qui

(1) *Apophthegmes* de Gaulard, à la suite des *Touches* ou *Bigarrures* du sieur des Accords.

discor signalé par de belles actions : *Mé la vostra fea* : votre fidélité m'est chère.

* On trouve p. 559 du Recueil du Dolce *delle rime scelte*, imprimé *in*-12 à Venise l'an 1564, un sonnet de *Ferrante Carraffa*, qui commence par *La cara fé*. Les origines des familles illustres sont la plupart fabuleuses. Le Sansovino dit que ceux de cette maison s'appelloient anciennement *Sigismondi*, mais qu'un d'entr'eux, nommé Etienne, ayant passé de l'isle de Sardaigne à Naples, où il s'établit sur la fin du treizième siècle, y prit le nom de Carrafi, parce que sa mere s'appellant *Carra*, le peuple s'accoutuma insensiblement à le nommer *Carrafi*, c'est-à-dire, selon le Sansovino, *Figliuolo di Carra*. Ménage qui, dans ses *Origines italiennes*, a raison de traiter cela de fable, croit que le nom de la famille des Caraffes vient de *caraffà*, sorte de fiole, comme celui des *Bouteilliers* de Senlis vient de *bouteille*; mais il devoit ajouter que les Caraffes n'ont pas pour armes des fioles ou *caraffes*, comme les Bouteilliers des *bouteilles*, si pourtant on peut appeler *bouteilles* leurs armes qui sont proprement des coupes. La charge de grand bouteillier, laquelle, dès le règne de Charlemagne, étoit une des principales de la couronne, a long-tems appartenu aux de Mous-

ſy, gouverneurs ou comtes de Senlis, ſurnommés de là les Bouteillers de Senlis, touchant leſquels on peut voir Favyn, liv. 2 des *Officiers de la couronne de France*, chap. 8. (D. L. M.)

M. le cardinal de Rets s'étant jeté aux pieds du roi après ſon rappel, monſieur le cardinal, lui dit le roi en le relevant, vous avez les cheveux blancs : Sire, lui répondit le cardinal, on blanchit aiſément lorſqu'on a le malheur d'être dans la diſgrace de votre majeſté.

* Voici à propos de cela quatre vers latins d'un amant à ſa maîtreſſe, qui ſentent bien l'eſprit de delà les monts.

Ante diem fudere meo ſe vertice cani
Dum procul à vultu cogor abeſſe tuo.
Sole abſente quidem nigreſcunt omnia, novi.
At caneſco, & abes ſol, Galatea, meus. (D. L. M.)

* Guarini de Vérone, *Guarinus Veronenſis*, tige des Guarini de Ferrare, où il fut profeſſeur aux belles-lettres, & mourut le 4 décembre 1460 âgé de quatre-vingt-dix ans, étant allé à Conſtantinople environ vingt ans avant la priſe de cette ville, y acheta deux grandes caiſſes de manuſcrits grecs, dont il auroit été difficile de trouver d'autres

exemplaires, & les chargea sur deux vaisseaux, dont l'un ayant malheureusement péri, le chagrin que Guarini en eut le fit devenir gris en une nuit. Janus Panonnius, mort évêque de Cinq-Eglises, un des plus habiles disciples de ce fameux professeur, & qui en a fait un ample panégyrique en vers, n'y auroit pas omis cette particularité s'il l'avoit sue. Henri Etienne, qui la rapporte page 111 & 112 de son dialogue *de benè instituandis linguæ græcæ studiis*, dit l'avoir tirée de Ponticus Virunius, commentateur de la grammaire grecque de Manuel Chrysoloras, abrégée par Guarini, & intitulée par cette raison tantôt *Erotemata Chrysoloræ*, tantôt *Erotemata Guarini.* Au-devant de ce commentaire est la vie de Chrysoloras, par Virunius, toute pleine de fautes, quoique très-courte. C'est-là que se trouve la particularité touchant Guarini en ces termes: *Guarinus autem, Verona oriundus, concivis Catullo, ex nobili familiâ Guarinâ ortus, ætate jam grandiore, à nobili Veneto Byzantium conductus, cœpit ibi Chrysoloram Græce per quinquennium audire. Reversurus in Italiam capsas duas librorum, quorum exempla non erant, duabus navibus locavit; cum alterâ venit; sed demersam alteram, perditis tantis thesauris librorum, audiens, nocte unâ canus totus factus præ dolore intolerabili.* Ce texte est fidèlement copié, non d'après Henri Etienne, mais d'après

l'imprimé *in*-8°. à Ferrare *apud Joannem Mazochum*, 1509, dont l'exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque Mazarine, est peut-être le seul qui soit à Paris. (D. L. M.)

* Louis XIII se regardant un jour au miroir, étonné du grand nombre de ses cheveux gris, en accusa les complimenteurs de son royaume & leurs longues périodes, *J'ai opinion*, dit-il, *que ce sont les harangues qu'on m'a faites depuis mon avénement à la couronne, & particulièrement celles de M. le ** qui m'ont blanchi la tête de si bonne heure* (1). (D. L. M.)

* Nicolas Bourbon, de l'académie françoise, s'étant retiré aux pères de l'Oratoire, assista un jour par bienséance aux ténèbres du grand vendredi, où il s'endormit jusqu'à la fin du service. Vraiment, lui dit un des pères quand il le vit s'éveiller, le sommeil vous a bien accourci les ténèbres. — Oui, c'est justement, dit-il, suivant Martial : *Somnus qui faciat breves tenebras*. (D. L. M.)

Jamais grand seigneur n'a fait tant de dépense, tant emprunté ni si bien rendu que M. le cardi-

(1) Balzac, dans l'*avant-propos de son Socrate chrétien*.

nal de Rets. La dernière fois qu'il partit pour Rome, il fit assembler ses créanciers ; & examinant ce qu'il leur devoit, il leur témoigna qu'il n'avoit qu'une somme à leur donner dans un certain tems, & que M... qui étoit présent en vouloit bien être caution. Tous ses créanciers se récrièrent là-dessus, & lui dirent qu'ils ne venoient point pour lui demander de l'argent, qu'ils en avoient encore à son service, & entr'autres une dame se leva en lui offrant cinquante mille écus qu'elle le prioit d'accepter pour les besoins de son voyage & des affaires qu'il pourroit avoir à Rome. Le cardinal, confus de la générosité de tant de gens, leur en témoigna sa reconnoissance ; & se tournant vers un marchand qui étoit là ; il y a, dit-il, ce pauvre chapelier à qui je dois beaucoup ; je rougis de ne pouvoir le satisfaire comme je le voudrois & comme il le mérite. — Moi, monseigneur, répondit le chapelier, il est vrai que je suis pauvre, mais je n'ai pas moins de cœur que les autres, ni moins d'attachement pour votre personne ; je ne vous demande rien, & voilà encore trois chapeaux rouges que je prie votre éminence d'emporter avec elle. Tout le monde fut surpris d'une bonté d'ame si singulière dans un artisan, & M. le cardinal ne put s'empêcher de pleurer & de remercier Dieu, qui tournoit si favorablement pour lui

les cœurs de tant de personnes différentes. On a exécuté depuis avec une fidélité sans exemple toutes les intentions du cardinal après sa mort, & aucun créancier n'a rien perdu. On lui fit cette épitaphe :

Ille inquietus hîc quiescit Gondius.

* Cette épitaphe est de Ménage, & c'est la 147 de ses épigrammes. Il l'a imitée de l'inscription mise à S. Nazaire de Milan sur la sépulture du fameux capitaine Jean-Jacques Trivulce en ces termes : *Joannes-Jacobus Trivultius, Magni filius, qui nunquam quievit, nec alios quiescere passus est, hîc tandem quiescit ipse. Tace.* Le même Ménage a dit du poëte Gomais :

Ici repose Gomais,
Qui ne reposa jamais.

Et d'un fainéant éternel, tout au contraire.

Qui semper jacuit, hîc jacet Hermogenes.

Le *quiescit hîc qui nunquam quievit* auroit parfaitement convenu à l'abbé Tallemant l'aîné, qui devoit être un homme bien inquiet, puisqu'on le surnommoit *son inquiétude.* On a porté l'idée plus loin touchant les amans inquiets. Jérôme Amalthée en a métamorphosé un en horloge de sable, & lui a fait cette ingénieuse

épitaphe intitulée : *Horologium pulvereum: Tumulus Alcippi.*

Perspicuo in vitro pulvis qui dividit horas
Dum vagus augustum sæpe recurrit iter,
Olim erat Alcippus, qui Gallæ ut vidit ocellos
Arsit, & est cæco factus ab igne cinis.
Irrequiete cinis, miseros testabere amantes,
More tuo, nullâ posse quiete frui.

En voici la traduction.

Ce verre est le tombeau de l'amoureux Lysandre,
Qui pour la bergère Chloris
D'une trop vive ardeur épris,
Fut à la fin réduit en cendre.
O toi, qui par un sort fatal,
Cendre inquiète, en ce crystal,
A mesurer le tems sans cesse es condamnée,
Tu nous fais bien voir qu'un amant
Jamais, ô cendre infortunée!
Ne peut, non plus que toi, reposer un moment.

Hic ille Amaltheus est, dit Muret à Lambin dans une *Lettre de Trevis* du 28 novembre 1558 : *Quem tibi affirmavi, magisque ac magis affirmo, omnium qui hodiè vivant Italorum, quos ego quidem noverim præstantissimum poetam esse, eundemque Medicum* οὐ τῶν τυχόντων, *immò, ut ille ait,* πολλῶν ἀντάξιον ἄλλων. (D. L. M.)

Antoine Clementius, dont nous avons un discours *de laudibus & vitâ Claudii Salmasii*, im-

primé en 1656 à Leyde, au-devant des épîtres de Saumaise, le fait parent des ducs & des comtes de Bourgogne. Claude Saumaise, quoique d'une très-bonne famille de la robe, étoit fort éloigné de ce degré de noblesse. Son bisaïeul, François Saumaise, seigneur de Chasans, maître des comptes à Dijon, eut d'Etiennette Jaqueron, fille d'Etienne Jaqueron, président à la même chambre des comptes, Etienne Saumaise, seigneur du Tailly, & lieutenant particulier au bailliage de Semur, qui d'Aiglantine Sayve, fille de Jean Sayve, président au parlement de Dijon, eut Benigne Saumaise, d'abord lieutenant, comme son père, au bailliage de Semur, ensuite conseiller au parlement de Dijon, dont il mourut doyen le 15 de janvier 1640. Benigne Saumaise, père de Claude, eut plusieurs autres fils d'Elisabeth Virot, fille de Guillaume Virot, conseiller au parlement de Dijon, l'un desquels, nommé Jean, obtint de Louis XIII des lettres de noblesse le 12 d'août 1622, registrées au parlement de Dijon, où elles furent rapportées par Benigne Milletot, conseiller au même parlement. Quoiqu'on ne sache point que Claude Saumaise, frere de Jean, ait été anobli de même par le prince, dans les lettres néanmoins de conseiller d'état qui lui furent accordées par Louis XIV le 25 de septembre 1645, il est en termes expr-

qualifié d'ancienne & noble race du duché de Bourgogne. La copie de ces lettres est au bas de la vie de Claude Saumaise par Clementius. Je dis toujours Saumaise, jamais de Saumaise. Ni lui ni son père ne signoient pas autrement, & je suis surpris de trouver *de Saumaise* page 121 des *Epîtres* de Claude, au bas du sonnet qu'il fit pour M. Staakmans. Leur nom originairement paroît avoir été *Saumaire*. Parmi les *Lettres philologiques* recueillies par Goldast, la soixante-sixième, qui est de Jean Lalemant d'Autun, médecin, adressée à Thomas Erastus, professeur en médecine à Heydelberg, commence ainsi: *Nonis decembris Divione à D. Saumairo, missæ sunt ad me tuæ litteræ.* Et plus bas: *Has ad te scripsi quas, biduo post, Divionem ad D. Saumairum mittendas curavi.* Cette lettre est de 1576. Etienne Tabourot, qui mourut l'an 1590, connu sous le nom de *seigneur des Accords*, dans ses *Bigarrures*, au chap. des *Anagrammes*, en rapporte deux sur le nom de Jérôme Saumaire, conseiller au parlement de Dijon. A la page 164 de l'*Indice armorial* de Gélyot, augmenté par Palliot, il est dit sur le témoignage des registres de la chambre des comptes de Dijon, de ceux de la même ville & des titres particuliers, que les *Saumaises* étoient autrefois appellés *Saumaires*. Ce Jean Saumaise, de l'anoblissement

duquel j'ai parlé, prenoit, étant encore écolier, le nom de *Saumaire* en 1601 ou 1607, car, de la manière dont il a formé le dernier nombre dans la signature que j'ai de lui, on ne sait si c'est un 1 ou un 7; mais on y lit très-distinctement : *Ex libris Joannis Salmarii, Divionensis*, quoique Bénigne son père, ce qui est remarquable, eût signé *Benigne Saumaize* dès l'an 1597, au bas de l'Epître dédicatoire de sa *Traduction* en vers françois de Denys le Périégète. Cette dernière prononciation a depuis prévalu, pour éviter apparemment l'allusion à l'italien *Somaro*, dont la signification ne convenoit guère à ceux de cette famille. (D. L. M.)

* Messieurs de Sainte-Marthe, pag. 675 du second tome de leur *Gallia christiana*, comptent pour le quatre-vingt-neuvième évêque de Lodève, un italien nommé Laurent, qu'ils font natif de Toscane, confirmé, disent-ils, par Clément VII, sur la nomination de François I^er^. l'an 1528. Ce Laurent avoit nom *Toscan*, *Lorenzo Toscano*. Messieurs de Sainte-Marthe trouvant dans Claude-Robert & ailleurs *Laurentius Toscanus*, ont pris ce dernier mot pour le nom du pays de cet évêque, & comme *Toscanus* ne paroissoit pas latin, ils l'ont changé en *Etruscus*, *Laurentius Italus, natione Etruscus*. Il étoit de

Milan. Le Bandel, qui le connoissoit, le dit en termes exprès dans l'*Epître dédicatoire* de la vingt-sixième nouvelle du second tome. *Si ritrovò quivì*, dit-il, *il discreto, e vertuoso M. Lorenzo Toscano cittadino Milanense, il quale à l'hora governava le case del cardinal del Caretto di Finario, che poi habbiamo veduto Vescovo di Lodeva in Francia.* Le poëte latin Jean Matthieu Toscan étoit du même pays & de la même famille. Il fit ces deux vers sur la mort de l'évêque de Lodève, sous ce titre :

TUMULUS

LAURENTII TOSCANI,

EPISC. LODEVEN.

Si virtus, pietasque mori, ac prudentia possent,
Debuerant, Laurens, te moriente mori. (D. L. M.)

* Cicéron, dans le livre *de claris Oratoribus*, autrement intitulé *Brutus*, parlant de la maison des Scipions, s'exprime en ces termes : *O generosam stirpem, & tanquam in unam arborem plura genera, sic in istam domum multorum insitam atque illuminatam sapientiam.* Lambin, à qui cet *illuminatam* a fait peine, parce que la métaphore, à son sens, n'étoit pas suivie, a proposé *illiminatam.* Mais comme ce mot, qu'on n'entend pas trop bien, est de plus inconnu dans toute

la latinité, il me vient en pensée qu'*illuminatam* pourroit bien se prendre ici pour *inoculatam*; d'autant plus que Cicéron s'est servi lui-même de *lumina* dans la signification d'*oculi*; comme quand il a dit au cinquième des *Tusculanes*: *Democritus luminibus amissis.* En ce sens *illuminatam* pour *inoculatam* continueroit parfaitement bien la métaphore. (D. L. M.)

On dit par manière de proverbe à Angers, que les Bas-Bretons savent que nos rois sont mariés lorsqu'ils ont des enfans, pour dire qu'ils ne savent les choses que long-tems après qu'elles sont faites.

* Tiré du liv. du *Baron de Fæneste*, chap. 3, où Fæneste dit à Enay: Oy, qui diavle bous a dit cela en ce payis perdut? ye pensois qu'aussi vien que les Vretons, bous ne suffiez noubelle du mariage des rois qu'au vatême de leurs enfans. (D. L. M.)

Le mot de *chaste* n'est plus en usage dans notre langue il y a déja du tems, & l'on a repris *la chaste Sylvie* dans mes poésies. Cependant on dit encore *la chaste Lucrèce*, *la chaste Susanne*, *la chaste Diane*; mais on ne le dit qu'en ces rencontres. Le mot de *sage* est en usage dans

la

la même signification, excepté dans les rencontres ci-dessus.

* La *chaste Sylvie* se trouve en cet endroit de l'*Idylle* de Ménage intitulée *le Jardinier*.

> Tu pourras, déloyal, recevoir dans ce cœur
> Pour la chaste Sylvie une amoureuse ardeur.

Chaste est aussi bon là pour *Sylvie*, qu'il seroit ailleurs pour *Lucrèce*, pour *Susanne* & pour *Diane*. A la vérité, si on entendoit quelqu'un médire d'une dame vertueuse, ce seroit parler plus juste de répondre : *N'en dites point de mal, elle est sage*, que si l'on répondoit : *Elle est chaste*. Mais dans le vers de Ménage, *sage Sylvie* sentiroit la fée, & ne vaudroit absolument rien. Il a donc eu tort lorsque, dans ses *Observations sur les poésies de Malherbe*, page 487 de la seconde édition, il a dit que *chaste* ne se dit presque plus des personnes, & se méprend même quand au lieu de son jardinier il cite son oiseleur. S'il y avoit quelque chose à reprendre dans le distique allégué, ce seroit *déloyal* qui vieillit, & qui, de même que *loyal*, ne se dit plus guère que dans le comique. Molière, acte V, scène V du *Tartuffe* :

> Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal.

Mais nonobstant tout le privilège du comique,

porter un air eſt une mauvaiſe façon de parler. (D. L. M.)

Cette penſée en vers de Moiſant de Brieux (1) eſt très-belle & digne des anciens.

Luſuſque, ſaleſque,
Sed lectos pelago, quo Venus orta, ſales.

On parloit devant Pie V de la grande quantité de bénéfices que poſſédoit M. le cardinal de Lorraine : Pour moi, dit le Pape, on ne m'accuſera pas d'en avoir pluſieurs ; tout le monde ſait que je n'en ai qu'un.

Une dame avoit une jupe ſi chargée d'or & d'argent, qu'elle ne pouvoit marcher. Quelqu'un lui dit : Madame, qui eſt l'orfèvre qui a fait votre jupe.

* On prétend que c'eſt le mot de feu M. le préſident du Harlay à la femme d'un maltôtier. (D. L. M.)

Cette définition d'un pédant eſt de M. Scarron ; il l'appelle :

Animal irraſſaſiable ;
En été même indécrotable.

(1) Jacques Moiſant, ſeigneur de Brieux, poëte françois, mort en 1674. (E.)

* *Animal irrassasiable* fait songer à *bellua insatiabilis*, mots par lesquels on prétend qu'Innocent XI, nommé auparavant Benoît Odescalchi, a été désigné dans une de ces prophéties énigmatiques, vulgairement attribuées à S. Malachie, archevêque d'Armach. Des paroles telles que celles-là n'étant pas de bon augure, on ne savoit comment les expliquer. A la fin la confiance entière qu'avoit le pape au cardinal Cibo, inséparable de lui, en qualité de son principal ministre, fit dire qu'Innocent XI, ne pouvant se passer de *Cibo*, qui en italien signifie *viande*, *nourriture*, étoit véritablement *bellua insatiabilis*, ce qu'on exprima par ce distique :

Bellua *Odescalcum notat insatiabilis : ut qui*
Vult sibi præsentem semper adesse Cibum. (D. L. M.)

* Si les vers ne sont excellens, ils sont mauvais. Il en est de même du vin & des melons. C'est le sens de ce distique latin.

Dic mihi quæ tria sint, queis fas mediocribus esse
Non fuit, est, nec erit? Carmina, vina, pepo. (D. L. M.)

Lorsque nous nous raccommodâmes le père Bouhours & moi, pour lui marquer que la réconciliation étoit sincère de mon côté, & que j'oubliois véritablement tout le passé, je lui dis, après Pétrone, qu'il ne m'en restoit pas la

moindre cicatrice, & que je l'avois effacée : *Et in hoc pectore, cùm vulnus ingens fuerit, cicatrix non est.* Cela lui parut si juste & si à propos, qu'il témoigna de la jalousie de n'avoir pas fait une semblable découverte ; il me rendit le change. Je lui envoyai quelque tems après une idylle ; (je fais idylle masculin ; messieurs de l'académie l'ont fait féminin, & il y a apparence qu'à la fin le féminin l'emportera à cause de la terminaison.) Je lui envoyai donc plusieurs exemplaires de cet idylle grec que j'avois fait imprimer séparément, & qui se trouve parmi mes poésies, & le priai d'en faire présent aux pères de sa compagnie qui savoient le grec. Il m'écrivit un billet pour me remercier. J'ai régalé, me dit-il, nos pères grecs de votre idylle, Je lui enviai cette pensée, parce que j'aurois pu le prévenir, en lui mandant que je le priois de faire présent de mon idylle aux pères grecs de sa compagnie. Depuis ce tems-là notre amitié continue. Je ne trouve plus de fautes dans ses ouvrages; il écrit poliment & avec justesse.

* Touchant la querelle du P. Bouhours & de Ménage, il faut voir ce dernier dans la préface de la seconde partie de ses *Observations sur la langue françoise*. Il est sûr que le jésuite fut l'aggresseur, & qu'il en fut blâmé dans sa

compagnie ; mais que ce qu'on lit dans une *Réponse à l'avertissement* mis par le P. Bouhours au devant de sa *Lettre à un seigneur de la cour*, publiée pour la troisième fois en 1690 soit vrai, savoir que ce père avoit employé le crédit de son général pour demander miséricorde à Ménage, c'est ce que je ne crois pas. J'ai toujours ouï dire à ceux qui ont pratiqué Ménage, qu'il n'avoit point de fiel, & que jamais homme ne pardonna plus aisément les injures.

A l'égard des paroles de Pétrone, Costar, long-tems auparavant, les avoit employées dans le même sens, page 669 du premier volume de ses *Lettres*, &, ce qui est remarquable, dans une lettre à Ménage. (D. L. M.)

* Les moindres faits sont rapportés si diversement, qu'on ne sait quelquefois à quoi s'en tenir. Rien n'est plus commun que ces quatre vers prétendus faits contre le pape Jule II.

Genua cui patrem, genitricem Græcia, partum
Pontus & unda dedit, num bonus esse potes?
Fallaces Ligures, mendax est Græcia, ponto
Nulla fides : in te singula solus habes.

On les attribue à Bucanan. On les trouve dans un livre de ses poésies intitulé *Miscellanea*, & cependant il est aisé de prouver qu'ils ne peu-

vent être de lui. Etant né vers le commencement de février, l'an 1506, comme lui-même l'écrit en sa vie, il n'avoit que sept ans lorsque Jule II mourut. Or, ces vers ayant été publiés sous le pontificat de ce pape, il est visible que Bucanan ne pouvoit les avoir faits, Jule, comme on sait, étant mort le 22 de février 1513. Arnould du Ferron s'embarrasse fort, quand il dit que les poëtes françois s'égayèrent à afficher partout ces vers contre Jule II, *unde factum est*, dit-il, liv. 4 de sa *Continuation de Paul Emile*, *ut gallici poetæ palàm in eum his affixis undique versiculis luderent.*

Patria cui Genua est, genitricem Græcia, partum,
Pontus & unda dedit, qui bonus esse potest?
Fallaces Ligures, mendax est Græcia, ponto
Nulla fides, Juli hæc tu tria solus habes.

Mais de deux choses l'une : les poëtes dont parle du Ferron, étoient ou n'étoient pas auteurs de ces vers qu'ils affichoient. S'ils en étoient auteurs, d'où vient que des poëtes françois conspirèrent tous à ne s'exprimer qu'en latin? S'étoient-ils tous assemblés pour faire ces vers de concert? ou chacun d'eux séparément s'étoit-il rencontré juste dans l'expression, dans le tour & dans la pensée? S'ils n'étoient pas auteurs de ces vers, pourquoi n'y a-t-il eu précisément que ces poëtes

qui les aient affichés ? Le bon du Ferron n'y a pas regardé de si près. Aussi ne l'ai-je cité que pour faire voir que ces vers avoient couru sous le pape Jule II. La réponse que Jean Lascaris y fit, rapportée par le même historien, & de laquelle il dit que le pape fut fort content, ne permet pas d'en douter.

Est Venus orta mari. Graiûm sapientia. Solers
Ingenium est Ligurum. Quî malus esse potest
Cui genus ut Veneri, à Graiis sapientia, solers
Ingenium à Genua? Mome proterve tace.

Jule ne peut avoir vu la réponse à l'épigramme qu'il n'ait vû l'épigramme aussi, laquelle ne pouvant être de Bucanan, qui n'étoit pas alors en âge de la composer, il s'ensuit qu'elle est nécessairement d'un autre. J'ai trouvé dans le recueil *Pasquillorum* imprimé à Bâle en 2 volumes *in*-8°., qu'elle étoit de Conrad Grebelius de Zurich. Elle y est conçue en ces termes :

Genua cui patrem, genitricem Græcia, partum
Pontus & unda dedit : hic bonus esse potest ?
Sunt vani Ligures, mendax est Græcia, ponto
Nulla fides. In te hæc singula solus habes.

Je suis surpris qu'après cela elle ait été attribuée à Bucanan ; mais je le suis bien davantage de ce que Jérôme Garimbert a osé dire qu'elle a été faite contre le cardinal Antoniotto

Palavicino, mort l'an 1507. Voici comme il la rapporte.

Genua cui patrem, genitricem Græcia, partum
Pontus & unda dedit : hic bonus esse potest?
Sunt vani Ligures, mendax est Græcia, ponto
Nulla fides. Hæc tu singula solus habes.

Ensuite de quoi il ajoute cette réponse faite en faveur du cardinal.

Quid malus esse potest patrem cui genua, matrem
Græcia, cui partum pontus & unda dedit?
Sunt malo, & assueti Ligures, & Græcia docta est,
Æneadum & genitrix est Venus orta mari.

Auberi remarque fort bien que c'est une fausse application faite par Garimbert à ce cardinal des vers qui avoient couru pour & contre Jule II; mais il n'a pas remarqué qu'Ubert Folieta, page 142 de l'édition de Rome, *in*-4°., de ses *Eloges clarorum Ligurum*, applique au cardinal Palavicin les mêmes épigrammes avec quelques changemens. Je les rapporterai ici toutes deux, de la façon dont elles ont été, quoiqu'avec peu de succès, retouchées par Folieta. Voici la première :

Cui Ligur est genitor, genitrix cui Græcia, ponto,
Qui medio est natus, vir malus esse potest?
Ni (1) *vani Ligures, si non sit Græcia mendax,*
Ponto si qua fides : vir bonus esse potest.

(1) *Ni* pour *si non*, ne vaut rien ici.

Voici la seconde.

Cui Ligur est genitor, genitrix cui Græcia, ponto
Qui medio est natus, vir malus esse potest?
Nonne malo assuetus Ligur est? Sapientia nonne
A Graiis, nonne est & Venus orta mari?

S'étant depuis apperçu & de sa faute & de celle de Garimbert, il retrancha sagement tout cela dans la seconde édition des mêmes éloges, laquelle parut à Rome trois ans après, *in-8°.* 1577. Lorenzo Conti, son traducteur italien, en a fait autant dans sa version imprimée à Gênes 1579. Une chose à remarquer, c'est la ridicule bévue de Michel Beuther, qui, page 72 de son *Ephemeris historica*, dit que les quatre vers contre le Pape Jule II, sont une traduction du grec de Jean Lascaris, au lieu que, tout au contraire, c'est Jean Lascaris qui les a réfutés par quatre autres vers latins. (D. L. M.

* Nous avons un traité de cuisine composé sous le titre *de honestâ voluptate*, par Barthelemi Platine. Joseph Scaliger, au mot *Sannazarius*, dans le Scaligérana de Jean de Vassan, s'est trompé quand il a cru que Platine, après avoir écrit ses vies des papes, s'étoit rabattu à écrire de la cuisine. L'épigramme suivante

de Sannazar l'avoit fait tomber dans cette erreur (1).

Ingenia & mores, vitasque, obitusque notasse
Pontificum, argutæ lex fuit historiæ.
Tu tamen hinc lautæ tractas pulmenta culinæ.
Hoc, Platina, est ipso pascere Pontifices.

Jean Brokusius, car c'est lui qui est auteur des *Commentaires* imprimés *in*-12 à Amsterdam, chez Henri Wetstein, 1689, sur les poésies de Sannazar, fait le même reproche à Platine. Mais & Sannazar & tous ceux qui l'ont suivi, ont raisonné sur un faux principe. Une lettre de Platine même auroit pu les désabuser : elle est parmi celles de Jacques, cardinal de Pavie, & c'est la deux cent trentième du recueil. On y voit qu'il avoit fait son livre *de honestâ voluptate* avant son emprisonnement sous Paul II, & par conséquent avant son *Histoire des papes*; que, dans l'Epître dédicatoire, il déclare n'avoir écrite que par ordre de Sixte IV, successeur de Paul. (D. L. M.)

* La ville de Gênes, en grec Γενύα., en bon latin *Genua*, est appellée dans les auteurs du bas siècle *Janua*, d'où Jean Balbi de Gênes,

(1) Bayle y est tombé dans son Dictionnaire, au mot *Platine*.

jacobin, auteur du dictionnaire intitulé *Catholicon*, a été nommé *Joannes de Janua*; ce qui a donné lieu à une plaisante équivoque de M. de Caseneuve, qui, dans ses *Origines françoises* imprimées à la suite de celles de Ménage, au lieu de Jean Balbi de Gênes, cite souvent Jean de la Porte, croyant, parce que d'ordinaire *janua* signifie en françois une *porte*, que *Joannes de Janua* devoit en françois être nommé Jean de la Porte. On trouve *Janes* pour Gênes dans nos vieux livres. Voyez le P. *Labbe*, page 310 *nova Bibliotheca MSS.* (D. L. M.)

* De savans hommes se sont étonnés que Virgile, au sixième livre de son *Enéïde*, dans la description des Champs Elysées, parlant de ce bois de lauriers où il a placé les poëtes, n'ait fait nulle mention d'Homère. Le cardinal Sirlet traitoit ce silence d'ingratitude. Turnèbe, Muret, Taubman & d'autres étoient à-peu-près de ce sentiment. Ils trouvoient étrange que Virgile, qui avoit tant d'obligations à Homère, ayant une si belle occasion de le nommer avec éloge, eût mieux aimé faire cet honneur à l'ancien Musée. Jule Scaliger, confondant ridiculement celui-ci avec l'auteur du poëme d'*Héro* & de *Léandre*, s'est imaginé que Virgile en avoit usé de la sorte, parce qu'il préféroit de beaucoup

les vers de ce Musée à ceux d'Homère. Si tous ces critiques avoient fait tant soit peu d'attention à l'ordre des tems, ils auroient rendu plus de justice à Virgile. N'ayant eu dessein de parler, dans l'endroit où il décrit Musée, que des poëtes morts avant le sac de Troie, il étoit trop judicieux pour supposer qu'Enée avoit pu y voir parmi eux Homère, né, tout au moins, selon les chronologistes, cent soixante & tant d'années après la guerre de Troie. Homère lui-même donne lieu de croire qu'il en étoit bien plus éloigné, remarquant, aussi souvent qu'il fait, combien les hommes de son tems cédoient en vigueur à ceux du siècle d'Achille & d'Hector. (D. L. M.)

* Les gens du menu peuple portoient autrefois à leur ceinture de grands couteaux qui leur tenoient lieu de courte épée, & ces couteaux servoient à couper du pain. Il est dit livre 2 chap. 6 de la vie du maréchal de Boucicaut, que « Tantôt qu'il fut arrivé à Gênes, il fit faire » commandement, que tout homme de quelque » état qu'il fût, rendît les armes & les portât » aux palais, sans nulle tenir en sa maison, ne » porter couteau, fors à couper du pain. » M. le Duchat, qui a indiqué cet endroit page 9 de ses *Notes* sur le prologue du troisième livre de

Rabelais, dit avoir cru autrefois que ces couteaux s'appelloient *penards*, insinuant par-là que ce mot venoit de pain; en quoi il avoit bien plus de raison que de le dériver de *poignard*, comme il a fait depuis. Quand Rabelais, au prologue cité, a dit : *Chacun exerçoit son penard*, il a entendu sûrement une sorte d'épée, dont la mode étant venue à vieillir, on a dit *vieux penard*, originairement pour vieille épée, vieux couteau, & depuis pour un vieux homme cassé. Ainsi *vieux loup*, vieille lame où étoit marqué un loup, s'est dit également d'une vieille épée & d'un vieillard; vieille dague d'une vieille dague & d'une vieille. On a écrit *penard* pour *painard* ou *panard*, comme *penier* pour *painier*, qu'on a écrit plus ordinairement *panier*. Rabelais, chap. 9 du livre premier, se moquant des mauvaises allusions, en donne pour exemple celle de *panier* à péner, ce qui a obligé M. le Duchat à faire, conformément aux vieilles éditions, imprimer en cet endroit, de même qu'au chap. 13 du livre 2, *penier* au lieu de *panier*. Croire qu'au prologue du troisième livre *penard* signifie *penis*, mot latin obscène, & en vient, c'est ne pas voir qu'il s'agit là d'une arme prise au propre, quoiqu'au figuré l'auteur fasse sur ce mot, de même que sur celui de *braquemard*, une équivoque malicieuse. Penard, comme je

l'ai dit, *quasi painard*, vient constamment de *pain*. Une bonne autorité pour confirmer cette étymologie, est ce passage de Merlin Cocaie, dans sa *Maraconée* 5, ou décrivant la parure de Barba Tognazzo, il dit :

Panescum lateri coltellum taccat, habentem
De busali cornu manicum, virasque d'otonis,
Cujus stringa ligat pendentem rossa guaïnam.

Olivier Maillard, dans son sermon de la seconde fête après Pâques, use du mot *gladius* dans la signification de couteau. *Christus*, dit-il, *non portabat gladium, & tamen ita perfectè scindebat panem, quòd non cadebat una mica, & hoc semper faciebat quandò manducabat panem.* Anton. Francesco Doni, f. 125 de sa *Zucca* de l'édit. de Venise, 1565, dit : *A dir pane, à dir pan, o pene, non te ne darei una castagna.* Cependant *pene*, que je sache, ne signifie rien en italien. (D. L. M.)

Diogène Laërce n'étoit point savant; cependant il n'a pas laissé de nous donner un excellent ouvrage que l'on peut appeller l'histoire de l'esprit. J'avois fait autrefois quelques remarques sur cet auteur, que j'abandonnai à cause de mes maladies & de quelques autres occupations. Mes amis sachant que j'avois commencé

à y travailler, m'envoyèrent des remarques, entr'autres l'abbé Bourdelot & M. Bochart. Ce dernier me prioit sur-tout d'y faire un *Index*, étant, disoit-il, l'ame des gros livres. J'y travaillai donc, & l'ouvrage étant achevé, je l'envoyai en Angleterre pour y être imprimé, mais il fut égaré. M. Huet ayant appris ce malheur & le chagrin que cela me donnoit, m'écrivit qu'il n'y avoit point d'autre remède que d'en envoyer un autre, en me disant :

Tu modo, anime mi, noli te macerare (1).

Cet exemplaire se retrouva, & le livre fut imprimé à Londres en 1664.

Quelques années après on me parla de le réimprimer en Hollande, & je fus sollicité d'y ajouter quelque chose. Il sembloit qu'on l'allât imprimer sur-le-champ, tant on marquoit d'empressement pour cela. C'est ce qui fit que je donnai à plusieurs personnes de ma connoissance des morceaux de cet auteur pour y travailler, comme à M. l'Evêque d'Avranches, qui me manda un jour dans le tems qu'il y travail-

(1) Paroles de Mysis à Pamphile, scène II du quatrième acte de l'*Andrienne*, où l'on peut, ce me semble, observer que Mysis n'étant qu'une servante, il ne lui convient point de dire à Pamphile, *anime mi*; c'étoit à Glycerium. (D. L. M.)

loit, & qu'il confrontoit quelques passages de cet auteur sur d'anciens manuscrits rongés de vers.

Me verò Origenis cariosa volumina torquent.

Je priai aussi M. Petit & quelques jésuites d'y travailler : mais ces derniers ne me purent rien faire.

Enfin, toutes mes augmentations étant achevées, je les envoyai en Hollande. Cependant il y a près de neuf années qu'il est sous la presse, & je n'en ai reçu que deux exemplaires que M. Wetstein m'a fait tenir de Hollande par Strasbourg. C'est une route bien longue ; mais la guerre est cause de ce désordre. Je suis bien satisfait de l'impression. Tout le monde la trouve belle (1). Je ne croyois pas voir cet ouvrage avant que de mourir.

On dit à Saint-Maurille d'Angers, que le corps de S. Jacques y est ; sur quoi Ménard ayant dit dans son *Histoire d'Anjou* que si ce n'étoit le majeur, c'étoit au moins le mineur, on mit à côté cette règle de droit : *Semper in obscuris, quod minimum est sequimur.*

---

(1) Ménage mourut environ un mois après avoir reçu ces exemplaires. (D. L. M.)

* La

* La règle de droit dont on fait ici une application burlesque, est d'Ulpien, l. 9 *de reg. jur.* Rabelais, chap. 37 du troisième livre, s'en moque, appellant cette loi versale & versifiée, parce que c'est un vers pentamètre. (D. L. M.)

M. de Saint-Laurent ayant été blessé à la jambe, avoit de la peine à marcher; une personne, par plaisanterie, lui dit: Monsieur, vous êtes tout d'une pièce: *Qu'importe*, reprit un de ses amis, *si la pièce est bonne.* Quand son frère eut fait imprimer son livre sur la Trinité, intitulé: *La foi dévoilée par la raison*, il rompit avec lui à cause de cet ouvrage; & ce frère alla consulter un avocat pour savoir ce qu'il devoit faire là-dessus.

* Le livre intitulé: *La foi dévoilée par la raison*, a pour auteur Jean Patrocle Parisot, maître des comptes à Paris, où il le fit imprimer l'an 1681, & le débitoit en sa maison rue Simon-le-Franc. Bayle, dans ses *Nouvelles de la république des lettres*, article 7 du mois d'octobre 1685, en parle assez au long. (D. L. M.)

M. le cardinal de Rets étant allé voir M. Mazure, curé de Saint-Paul, dans le tems qu'il étoit chez lui, les cloches vinrent à sonner d'une

ſi grande force pour une perſonne de qualité qui venoit de mourir, qu'on ne s'entendoit pas parler. M. le cardinal demanda au curé ſi le ſon des cloches ne l'importunoit point, il répondit fort à propos : *Tantùm valent, quantùm ſonant*. Cela me fait ſouvenir de cette épigramme contre les ſonneurs :

Perſécuteurs du genre humain,
Qui ſonnez ſans miſéricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez en votre main.

* On peut ajouter au *Tantùm valent quantùm ſonant*, ce diſtique latin :

Æra Sacerdotes à nobis ſæpe requirunt,
Et tantum reddunt æris ob æra ſonum.

Et au quatrain contre les ſonneurs, ce ſizain :

Cloches, ſi les loix de l'égliſe
Ont ordonné qu'on vous baptiſe,
Le myſtère en eſt délicat;
C'eſt de peur que le diable, à qui chacun vous donne
Lorſque trop long-tems on vous ſonne,
Ne vous prît & vous emportât.

Jean Jovien Pontan, dans ſon dialogue intitulé : *Charon*, s'eſt extrêmement plaint de l'importunité des cloches. Il n'en a pourtant pas dit ce qu'il ſemble que Rabelais, livre premier,

chap. 19, lui en fait dire. Ce qu'en a écrit Alciat, chap. 11 du l. 8 *Parergon* mérite d'être lu. Les trois épigrammes de Jean de la Case contre les cloches sont très-latines, mais très-froides, les deux dernières sur-tout. On trouve dans le sermon burlesque fait par Cyrano, sous le nom du curé de Colignac : « Il vaudroit bien mieux » que vous ne fissiez point tant les enhasés à » quêter pour la grande cloche cassée. Hé, hé, » mon Dieu, ne réveillons point le chat qui » dort, elle est morte avec le baptême. Laissons-» la là; nous la referons quand nous pourrons. » La paroisse n'est pas de si grand revenu ; il » n'y a que trop de *son* pour si peu de *farine*. » Mais en cas que vous vouliez faire votre de-» voir de chrétiens, il vous reste encore deux » cloches qui vous le prêchent assez. N'enten-» dez-vous pas qu'elles sonnent tous les jours » à vos oreilles, *don*, *don*, *don?* Elles veulent » dire par-là, dévote assistance, que vous devez » faire force dons à votre curé ».

Ce style est bien éloigné du sublime de Despréaux, qui a dit dans sa sixième satire.

Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues,
Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivans.

(D. L. M.)

Il y a long-tems que je ne ſuis plus ſenſible aux critiques qu'on fait de mes ouvrages, & ſurtout de mes poéſies. Jamais homme n'a tant eſſuyé de cenſures, ni en même tems reçu tant de louanges que moi.

Un prédicateur avoit ennuyé tout le monde en prêchant les béatitudes. Une dame lui dit après le ſermon : Monſieur, vous en avez oublié une. Laquelle, reprit le prédicateur ? Celle-ci, ajouta la dame : Bienheureux ceux qui n'étoient pas à votre ſermon.

M. de la G... L... Préſident d'Angers, étoit accuſé de recevoir ordinairement des préſens des parties. Le lieutenant particulier, voulant lui en faire des reproches, dit un jour en pleine audience : Appellez ces préſens.

J'ai écrit en quelque endroit de mes ouvrages *vingt & un cheval.* Cette manière de parler a été condamnée par l'académie françoiſe ; & tous ceux qui vont à l'armée, aſſurent que l'on dit *vingt & un chevaux.* Il faut céder à l'uſage ; mais il n'y a qu'en cette rencontre où l'on ſe ſerve du pluriel au lieu du ſingulier (1). C'eſt une bizarrerie de notre langue.

(1) On dit auſſi vingt & un cardinaux, maréchaux, ſénéchaux, procès-verbaux, &c.

Madame la comteſſe de Fieſque, qui a l'eſprit un peu léger, ayant mal à la tête, diſoit à madame Cornuel : Madame, que j'ai la tête peſante ! Madame Cornuel lui dit : Madame, vous verrez que c'eſt un corps étranger.

M. de Bautru diſoit d'un jeune homme qui avoit mangé tout ſon bien à vingt ans : C'eſt un ruiné précoce.

Daniel Heinſius (1) aimoit un peu à boire. Un jour qu'il n'étoit point en état de faire leçon à cauſe d'une débauche qu'il avoit faite le jour précédent, des gens, pour le railler, affichèrent à la porte de la ſalle où il faiſoit ſes leçons : *Daniel Heinſius non leget hodiè propter heſternam crapulam.*

Nicolas Heinſius (2) ſon fils étoit un bon homme, doux, & d'une grande modération. Je l'ai reçu chez moi, & lui ai donné à dîner pluſieurs fois. Je n'ai point vu Daniel Heinſius.

Quand M. (Pierre) Petit ſe maria, je lui demandai s'il avoit lu la diſſertation d'Heinſius :

(1) Daniel Heinſius, diſciple de Scaliger, ſavant profeſſeur à Leyde, eſt mort en 1655. (E.)

(2) Nicolas Heinſius, fils du précédent, non moins ſavant que ſon père, a profeſſé auſſi à Leyde, & eſt mort à la Haye en 1681. (E.)

Si un homme de lettres doit se marier, & quelle femme il doit prendre; ou s'il s'étoit souvenu des décisions de Pantagruel ? Mais il n'avoit consulté ni l'un ni l'autre. Cela fait bien voir que l'homme & le philosophe sont deux choses bien différentes.

* Les réponses de Pantagruel à Panurge, qui le consultoit sur le dessein où il étoit de se marier, étant toutes contraires les unes aux autres, ne sont appellées ici *décisions* que par ironie.

L'auteur que Rabelais a copié est Jean Raulin, docteur de Paris, moine de Cluny, au sermon troisième, *de viduitate.* Le passage est trop singulier pour n'être pas rapporté ici tout au long. *Dicitur de quadam viduâ, quòd venit ad curatum suum, quærens ab eo consilium si deberet iterùm maritari, & allegabat quòd erat sine adjutorio, & quòd habebat servum optimum, & peritum in arte mariti sui. Tunc curatus dixit; Benè, accipite eum. E contrario illa dicebat: Sed periculum est accipere illum, ne de servo meo faciam dominum. Tunc curatus dixit: Benè, nolite eum accipere. Ait illa: Quomodo ergo faciam? Non possum sustinere pondus illud quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. Tunc curatus dixit: Benè, habeatis eum. At illa: Sed si malus esset, & vellet mea disperdere & usurpare? Tunc curatus: Non accipiatis ergò eum.*

Et sic semper curatus, juxta argumenta sua, concedebat ei. Videns autem curatus quia vellet illum habere, & haberet devotionem ad eum, dixit ei ut bene distinctè intelligeret quid campanæ ecclesiæ ei dicerent, & secundùm consilium campanarum, quod ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus, intellexit juxta voluntatem suam, quod dicerent : Prends ton varlet ; prends ton varlet *Quo accepto, servus egregiè verberavit eam ; & fuit ancilla quæ prius erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, maledicendo horam quâ crediderat ei. Cui ille : non satis audistis quid dicant campanæ. Tunc curatus pulsavit campanam, & tunc intellexit quòd campanæ dicebant :* Ne le prends pas, ne le prends pas. *Tunc enim vexatio dederat ei intellectum.* Il y a quatre volumes *in*-4°. des sermons de ce Raulin à Anvers, chez Bellerus, au commencement, si je ne me trompe, du siècle dernier. L'auteur mourut en 1514. Il ne cédoit en rien pour le génie aux Maillard, aux Barlette ni aux Menot. (D. L. M.)

** Jean Raulin, moine de Cluny, est né à Tours en 1443 : il entra à Cluny en 1497, & fut de son tems l'un des principaux ornemens de l'université de Paris, & l'un des plus fameux prédicateurs.

Voici encore quelques traits de ses sermons. Dans le sermon cinquième du jour de Noël.

Ante incarnationem, nullus poterat facere bonum forum cum deo, quia quantumcumque darent, non poterant emere Paradisum. Sed postquam factus est puer, optimum forum possumus facere cum eo, & eum quasi puerum decipere, quasi enim pro nihilo modo dat regnum cœlorum. Recipit enim monetam, quæ nihil valet, imò omninò damnosa est nobis, quin falsa; imò si capti essemus cum eâ, bulliremus in caldariâ inferni, sicut falsi monetarii.

Sermon quatorzième de la pénitence. *Leo vocavit lupum, vulpem & asinum ad capitulum, ut confiterentur peccata sua, & eis juxtà delicta pœnitentiam injungeret. Venit lupus ad capitulum, & sic confessus est. Ego malefeci, quia comedi ovem quæ ad me non pertinebat. Sed hoc habeo ex legitimis juribus patrum meorum, qui ita ex omni ætate usi sunt, ut pater, avus, abavus & atavus, ita ut nulla sit memoria hominum, quin lupi semper comederint oves. Ad quem leo: an verum est quod ita habes præscriptum ex omni antiquitate sic comedere oves? Cui dicenti, quod sic; pro tanto crimine imposuit semel dicere,* Pater noster.

Supervenit vulpes, & confessa est se malè egisse, quia capones & gallinas comederat non suas, licet ex omni ævo in possessione fuerit sic comedendi illas. Quæ similite proprter unum Pater noster *absoluta est.*

Supervenit asinus, tria confessus in capitulo fecisse peccata. Primum, quia comederat fœnum quod in

ripis & dumis ab aliorum quadrigis seu carrucis fortuitò derelictum erat. Cui leo : grande peccatum est, ô asine ! quia aliena comedisti, quæ tui magistri non erant. Secundò confessus est asinus, quia stercoraverat claustrum fratrum. Cui leo : grande peccatum est fœderare terram sanctam. Tertium peccatum vix ab eo potuit extorqueri, posteà cum ejaculatu & gemitu dixit, quod ruderat & cantaverat cum fratribus, & cum eis melodiam fecerat. Respondit leo gravissimum esse peccatum, eò quòd fratres in discordiam miserat. Et sic graviter flagellatus asinus propter peccata parva, & dimissa vulpes & lupus in possessione majorum cum absolutione (1). (E.)

** On lit dans le sermon de S. Jean-Baptiste, de S. Vincent Ferrier, le trait suivant, qui est un monument rare de la barbarie & du mauvais goût de son siècle.

Zacharias ergò veniens de oratione mutus, introivit domum suam, & non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elizabeth, dicebat : Hay, hay, hay domine, benedictus Deus, quid habetis ? Quid accidit vobis ? Nihil sciens de annuntiatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Elizabeth antiqua mirabatur ? Sed finaliter videns voluntatem viri sui,

(1) V. La Fontaine, Fab. Ire. liv. VII : *Les animaux malades de la peste.*

consensit. Nota hic quod ex quo sunt in matrimonio, unus debet alteri consentire, sive sint juvenes, sive senes; nec debet alter se excusare aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat se & alium. Ideò apostolus: Uxori vir debitum reddat; similiter & uxor viro. Corinth. 17.

Nota hic de illâ muliere devotâ, quæ quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in dominicâ: Hay, sancta mater Dei, hodiè quæ est dies resurrectionis Domini, vultis talia facere. Si die lunæ, dicebat: Hay, hodiè debet homo rogare pro mortuis. Si die martis: Hodiè Ecclesiâ facit pro angelis. Si feria quarta: Hodiè Christus fuit venditus. Si feria quinta: Hay, domine, quia Christus hodiè ascendit in cœlum. Si feria sexta: quia hodiè Christus fuit passus pro nobis. Si sabbato: Hodiè, quæ est dies virginis Mariæ, quia tali die in ipsâ sola remansit fides. Videns vir quod ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens: De serò venias ad me ut dormias mecum. Respondit: libenter mi domine. Quod videns mulier, voluit se ponere in lecto, & vir noluit. Non, Domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et numquam ex tunc voluit uxorem cognoscere. Ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, & damnabat se ex culpâ uxoris. Ideò sancta Elizabeth, licet esset devota, sancta & antiqua, ex quo requirebatur à viro, consensit & con-

cepit ab eo. Transactis tribus mensibus, venter intumuit; & dicebat ipsa : Hay, misera, quid est hoc? Nunquid essem hydropica? Finaliter cognovit quod erat gravida. De hoc sancta Elizabeth multum verecundabatur, in tantum quòd dicit Lucas, quod occultavit se mensibus quinque. Cogito ego quod fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : Ecce, licet sit devota, tamen adhuc vacat libidini. (E.)

Comme on chantoit un *Credo* à Saint-Paul en méchante musique, madame de Sévigné disoit : Ah que cela est faux ! puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient : Ne croyez pas, dit-elle, que je renonce la foi ; je n'en veux pas à la lettre, ce n'est qu'au chant.

Je ne voudrois point lire le dictionnaire de Moréri ; ce n'est pas que je ne l'estime fort bon ; mais c'est qu'il y a beaucoup de fautes, & que si je m'en étois mis quelqu'une dans la tête, j'aurois de la peine à m'en corriger.

On peut dire au théologien, au philosophe, ou à quelqu'homme de lettres que ce soit :

Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter.

Mais on ne peut pas dire la même chose au politique, il faut lui dire :

Si sciat hoc alter, scire tuum nihil est.

Parce que toute ſa ſcience conſiſte à ſavoir bien garder le ſecret.

* Pris d'Owen, Epig. 43 du l. 2. (D. L. M.)

J'ai dit d'un profeſſeur qui n'avoit perſonne dans ſa claſſe, que c'étoit *vox clamantis in deſerto*. La même choſe ſe peut dire d'un prédicateur qui n'a preſque point d'auditeurs. Cela me fait ſouvenir d'un ſemblable à celui-ci, que tout le monde fuyoit, & qui étoit obligé, pour avoir des auditeurs, de prier ſes amis de l'aller entendre : un de ceux-ci n'y alla point, & lui manda, pour s'excuſer, qu'il n'avoit pas voulu aller troubler ſa ſolitude.

* C'eſt de Pierre de Montmaur, profeſſeur royal en grec, que Ménage a dit *vox clamantis in deſerto*, page 18 de la *vie de Gargilius Mamurra*. (D. L. M.)

* *Chommer*, être en repos, ne rien faire, manquer de beſogne, d'où l'on a dit *chommer les fêtes*, s'écrivoit originairement *chaulmer*, du latin inuſité *calamare*, qui vient de *calamus*, *chaulme* ou chaume, parce qu'aux jours de fête les payſans n'allant pas travailler, demeurent en repos ſous le chaulme, c'eſt-à-dire en leurs maiſons couvertes de chaume.

Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre,

a dit Malherbe. Toutes les autres étymologies de *chommer*, hébraïques, grecques, latines & bretonnes sont fausses. On a dit de même *casanier* pour fainéant. (D. L. M.)

M. de M... qui étoit le plus ignorant de tous les hommes, disoit étant vieux : je voudrois être laquais, & n'avoir que seize ans, & savoir ce que je sais.

Pendant la vacance du siège de Paris, M. Morel prêcha à Notre-Dame, & n'eut point d'auditeurs ; M. de Launoy dit qu'il prêchoit *sede vacante*.

Madame de Sévigné s'informant de ma santé, je lui dis : Madame, je suis enrhumé. Je la suis aussi, me dit-elle. Il me semble, lui dis-je, madame, que selon les règles de notre langue, il faudroit dire : *Je le suis*. Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle, mais pour moi je croirois avoir de la barbe si je disois autrement.

* Si Ménage avoit dit à madame de Sévigné, *je suis malade*, & qu'elle eût répondu *je la suis aussi*, elle n'auroit fait qu'une faute, savoir en mettant *la* pour *le* ; mais Ménage ayant dit *je suis enrhumé*, & le mot *enrhumé*

n'étant pas masculin & féminin comme *malade*; mais seulement masculin, elle faisoit deux fautes en répondant *je la suis aussi*; l'une en mettant *la* pour *le*; l'autre en ce que, s'exprimant comme elle faisoit, c'étoit dire qu'elle étoit aussi *enrhumé*, genre qui ne lui convenoit pas. Pour parler juste, elle devoit répondre : *Je suis enrhumée aussi*. Voyez la remarque de *la* pour *le* dans Vaugelas, & la note de Thomas Corneille. (D. L. M.)

A l'occasion de ce que l'on dit, que pour bien écrire soit en prose soit en vers, il faut consulter son oreille; il est vrai, disoit M. Guiet; mais il faut pour cela qu'elle soit bonne.

On dit d'un homme qui tomba dans une fosse en regardant les astres.

Qui fuit astrologus, tunc geometra fuit.

* La seconde dans *geometra* est longue, γεωμέτρης. Juvénal a usé de synérèse dans ce vers, qui est le soixante-seizième de la troisième satire.

Grammaticus, rhetor, geometres, pictor, aliptes.

A quoi Sidonius & d'autres n'ont pas fait réflexion. (D. L. M.)

* Ces vers de mademoiselle de Scudéri sur

la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne étant très-beaux, méritent d'être conservés, n'ayant point été imprimés jusqu'ici.

Venez, heureux enfant, venez à la lumière.
Vous allez commencer une illustre carrière;
Et le soleil qui naît aux bords de l'orient,
N'a pas à sa naissance un éclat si riant.
Tout brille autour de vous; les jeux, les ris, la gloire,
Parent votre berceau comme un char de victoire.
Mais, ô royal enfant! quand on sort des héros,
On ne vit pas long-tems dans les bras du repos.
Hâtez-vous; que le corps, l'esprit & le courage,
Forcent les loix du tems & les règles de l'âge;
Passez rapidement les frivoles plaisirs,
Et concevez bientôt d'héroïques desirs.
Vous pourrez surpasser tous les princes du monde,
De vos premiers exploits couvrir la terre & l'onde;
Digne de votre nom être admiré de tous,
Et voir toujours LOUIS bien au-dessus de vous,
Eclairer tous vos pas, vous servir de modèle,
Être du roi des rois une image fidelle;
Le bonheur des François, l'ame de ses états,
Et l'exemple éternel de tous les potentats. (D.L.M.)

* Vittorio Siri, tome 8, page 665 de ses *Memorie recondite*, dit que Louis XIV naquit l'an 1638, à Paris, au mois de décembre, *in una notte nevosissima*, au lieu de dire en septembre, à Saint-Germain-en-Laye, ce que personne n'ignore. (D. L. M)

Un envoyé se prévaloit de sa résidence dans une république; M. l'abbé de Montreuil fit ce quatrain.

> Paul voudroit nous persuader
> Qu'il faut beaucoup d'intelligence
> Pour exercer sa résidence:
> Mais il ne faut que résider.

Le prologue en vers de la comédie *des Fâcheux* de Molière, est de Pellisson. La louange, qu'il donna au roi en cette occasion, n'empêcha point qu'il ne fût arrêté prisonnier peu de tems après dans la disgrace de M. Fouquet, *les Fâcheux* ayant été faits pour la fête de Vaux. C'est aussi Pellisson qui a fait le discours que l'on voit au commencement des œuvres de Sarazin, que je pris soin de faire imprimer après sa mort, & que je dédiai à mademoiselle de Scudéri.

* Voyez touchant les plus belles préfaces que nous ayions en notre langue, l'entretien que le P. Bouhours a intitulé *la Langue françoise.* Il y est parlé avec éloge de plusieurs de ces sortes de discours. De celui de l'abbé Cassagnes au-devant des œuvres de Balzac ; de celui de Segrais au-devant de sa traduction de l'*Enéïde* en vers françois ; de quelques autres dont les auteurs me sont inconnus. La préface sur les œuvres de

de Sarazin y eſt citée la première, autant par l'ordre du mérite que par l'ordre du tems; il y eſt dit que c'eſt une très-belle choſe. Richelet, ſi ſon jugement peut être ici allégué, en parle à-peu-près dans les mêmes termes en ſon *Dictionnaire*, au mot *Préface*, ajoutant néanmoins *qu'il y a quelque choſe de faux*. Les *Précieuſes* de Montpellier, décrites ſi agréablement par Chapelle dans ſon voyage, gardoient à cet égard beaucoup moins de retenue. Elles n'eſtimoient dans Sarazin que l'épître de Ménage, & traitoient de ridicule la préface de Pelliſſon. Celle de Vaugelas à la tête de ſes *Remarques*, & généralement toutes les préfaces des ouvrages d'Ablancourt ſont louées avec juſtice. Entre les préfaces latines modernes, le miniſtre Alexandre Morus, dans ſon *Panégyrique de Calvin*, en diſtingue trois qu'il garantit excellentes, & qui ſont, dit-il, honneur au ſiècle. Celle de Calvin au-devant de ſon *Inſtitution*; celle de de Thou ſur ſon *Hiſtoire*; & celle de Caſaubon ſur *Polybe*. (D. L. M.)

Un abbé, qui vouloit faire ſéculariſer ſon abbaye, diſoit au roi qu'il avoit les plus méchans moines du monde: qu'il y avoit même un *Exaudiat* fondé chez eux qu'ils ne diſoient jamais. Le roi lui dit: puiſqu'ils ſont ſi méchans, je ne dois

pas faire fond ſur leurs prières ; je les tiens quittes de leur *Exaudiat.*

M. de Louvois étoit prêt de partir ; & voulant dire où il devoit aller : Monſieur, dit M. de Roquelaure, ne nous dites point où vous allez, car auſſi bien nous n'en croirons rien.

L'académie entière a été ſacrifiée à la paſſion de quelques-uns de ſon corps. Je ne les nommerai pas, car il y en a qui ſont de mes amis. M. de Furetière étoit un ſujet à ménager : n'avoit-il pas les rieurs de ſon côté ? Et excepté quelques intéreſſés de l'académie, tout le reſte lui donnoit les mains. Cependant, & l'académie, & lui, ont joué à la baſcule comme les enfans, ſans pouvoir convenir d'un équilibre qui leur auroit ſauvé à l'un & à l'autre tant de mauvaiſes démarches dont le public ſe divertit.

Madame Cornuel (1) parloit d'une affaire à M. Colbert, qui ne lui répondoit rien. Elle lui dit : Monſieur, faites-moi au moins quelque ſigne que vous m'entendez.

M. de Monanteüil Goulu, que l'on appelloit

(1) Le nom de cette femme célèbre par ſes bons-mots étoit *Anne Bigot* ; elle étoit originaire d'Orléans. (E.)

le Blondin ſeptuagénaire, ayant deſſein de ſe marier à l'âge de ſoixante ans, parce que, diſoit-il, il s'ennuyoit les ſoirs, on lui amena une femme, en lui diſant : Tenez, Monſieur, vous trouverez à qui parler

Mellan ne vouloit point graver de portraits que de perſonnes illuſtres & diſtinguées, ſoit par leur rang, ou par leur mérite ; & diſoit que l'on ne devoit point en graver d'autres (1).

Le Père . . . . capucin & prêtre, qui avoit la pierre, étant prêt d'être taillé, dit : Mais auſſi ne ſerai-je point impuiſſant ?

Le poëme latin que j'ai adreſſé à M. de Santeuil & à M. Du Périer, *ad Santolium & Pererium*, étoit pour me divertir de leurs diſputes & de leurs prétentions. Je parois embarraſſé dans ces vers à qui des deux je donnerai le ſcèptre poétique. Du Périer prétendoit avoir appris à Santeuil les règles de la bonne poéſie, & Santeuil ſoutenoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même & de ſa fureur poétique. Cela faiſoit qu'ils n'étoient pas contens l'un de l'autre, & qu'ils ſe critiquoient toujours.

---

(1) Claude Mellan mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, le 9 de ſeptembre 1688.

Je fais le contraire de messieurs de l'académie françoise. Ils remplissent leur dictionnaire des mots qui sont en usage, & moi je mets avec soin dans mes étymologies ceux qui sont hors d'usage, pour empêcher qu'ils ne tombent dans l'oubli.

Le cardinal Mazarin avoit acheté la bibliothèque de M. des Cordes. La même bibliothèque fut vendue à l'encan pendant la guerre de Paris. Depuis elle fut rachetée & mise avec les autres livres de ce cardinal au collège Mazarin.

Il y a un rituel romain, imprimé à Paris l'an 1584, où l'on trouve une prière en françois, pour demander à Dieu d'accorder un fils au roi Henri III, & en même tems l'abolition de la nomination aux bénéfices, par le rétablissement des élections.

* La prière pour demander à Dieu le rétablissement des élections canoniques, se trouve dans le rituel de Vannes, imprimé à Lyon, & dans celui de Clermont, imprimé l'an 1608, par ordre du cardinal de la Rochefoucault. Cette prière n'a été rien moins qu'efficace; le concordat, qui en 1516 abrogea les élections, a prévalu & prévaudra. Il courut alors, sur ce sujet, divers écrits assez libres, entr'autres un, im-

primé à Paris, *in-4°.*, par Guillaume Eustache, sans date. Antoine du Verdier en parle dans sa *Bibliothèque*, pages 898 & 899, comme d'une manière de comédie, dont les personnages, au nombre de vingt-un, étoient : *Bénéfice-grand*, *Bénéfice-petit*, *Pragmatique*, *Election*, *Nomination*, *l'Ambitieux*, *Légat*, *Quelqu'un*, *Vouloir-extraordinaire*, *Père-saint*, *Provision-apostolique*, *Collation-ordinaire*, *Université*, *le Hérauld*, *Omnes*, *Sot-dissolu*, *Abus*, *Sot-trompeur*, *Sotte-folle*, *Sot-glorieux*, *Sot-corrompu*. Le titre, qui étoit en rime, commençoit ainsi :

LE NOUVEAU MONDE avec l'étrif:
Du pourvu & de l'électif,
De l'ordinaire & du nommé ;
C'est un livre bien renommé,
En suivant la forme authentique
Ordonnée par la pragmatique, &c.

Claude Barthelemi Morisot a tiré de là l'idée du conte touchant madame la Pragmatique, inséré dans un roman latin de sa façon, intitulé: *Peruviana* ; où, sous des noms du Pérou, il a caché l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu avec Marie de Médicis & Gaston, duc d'Orléans. Ce *Conte*, étant sans difficulté le meilleur endroit du livre, mérite d'être rapporté ; le voici en françois :

Il y avoit en France une noble & riche veuve

nommée *Pragmatique*, qui avoit deux filles à marier, toutes deux belles, mais de vertu fort équivoque : l'aînée s'appelloit *Election*, la cadette *Nomination*. Force amoureux les recherchoient en mariage : la mère, embarrassée sur le choix, s'adressa au souverain pontife & au roi, pour savoir ce qu'elle avoit à faire; tous deux, d'un commun avis, lui conseillèrent de donner l'aînée à un jeune homme nommé *Grand-Bénéfice*, & la cadette à un autre nommé *Petit-Bénéfice*. Pragmatique, en cette occasion, suivant le mauvais exemple de plusieurs mères; idolâtres de leurs filles, se dépouilla de tous ses biens en faveur des siennes. Les noces se firent solemnellement; & dans la suite du tems les mariées donnèrent plus d'une fois des marques de leur fécondité : elles eurent chacune trois enfans; Election eut *Abus*, *Simonie* & *Impiété*; Nomination eut *Ignorance*, *Luxe* & *Dissolution*. Pragmatique, qui s'étoit épuisée pour l'avancement de ses filles, étant tombée dans l'indigence, prioit humblement ses gendres de la secourir au besoin. Ils s'excusoient l'un & l'autre sur leur famille nombreuse, sur la dépense qu'il leur falloit faire pour entretenir leur train, la parure de leurs femmes, les plaisirs, tant ordinaires qu'extraordinaires, où les engageoit leur condition; qu'ils n'avoient pour toute ressource

que l'attente de quelque libéralité, soit du prince, soit du pontife : promettant de ne pas manquer, s'ils venoient à en recevoir, d'en faire part à leur belle-mère. Pragmatique, ne comptant pas beaucoup sur des promesses si vagues, fut réduite à chercher un autre moyen de pourvoir à sa subsistance. Il y avoit alors dans le royaume deux sortes de bêtes étrangères, l'une nommée *Réserve*, l'autre *Expectative*; elles avoient jusque-là vécu à discrétion, & terriblement multiplié : personne dans l'état, quelques désordres qu'elles y fissent, n'osant les écarter, ou leur courir sus. Pragmatique néanmoins, comme nécessité n'a point de loi, & que de deux maux on choisit toujours le moindre, aima encore mieux hasarder une irruption sur ces bêtes, toutes sacrées qu'elles étoient, que de se laisser mourir de faim. En ayant donc attaqué quelques-unes à son avantage, elle en fit une gorge-chaude, & s'en trouva fort bien : ensuite, y prenant goût, elle se mit à les poursuivre ouvertement; rôties, bouillies, peu lui importoit, c'étoit pour elle une pâture délicieuse. A son exemple, la noblesse & le tiers-état en voulurent tâter : le mets leur parut excellent. Mais enfin, la chasse étant devenue trop générale, il arriva de ces bêtes comme des loups d'Angleterre; à force d'en prendre, la race s'en perdit, & la pauvre Prag-

matique retomba dans sa première disette. Le Pontife, d'autre côté, ayant appris le carnage qu'on avoit fait des animaux qui étoient sous sa protection, dépêcha au roi des légats pour tirer vengeance de l'injure. Les seigneurs les plus qualifiés, pleins encore du souvenir d'une si douce proie, vouloient persuader au prince de n'entrer ni près, ni loin dans cette affaire; mais lui, qui avoit la religion à cœur, étant informé des excès où l'âffamée Pragmatique s'étoit portée, ordonna que, pour punition de son crime, elle fût exposée à la fureur d'un cruel Lion (1). L'arrêt étant prononcé, il ne restoit qu'à conduire la criminelle au supplice. La question étoit de trouver un ministre de cette exécution : personne, pas même aucun des bourreaux du lieu, ne se présentoit pour cela. Le rang que la vieille dame avoit autrefois tenu en France, la rendoit encore vénérable aux yeux du public; & peut-être, malgré la condamnation, auroit-elle échappé faute d'exécuteur, si l'un des légats, homme barbare nommé *Concordat*, expressément désigné pour faire cette fonction, n'eût mené l'infortunée jusqu'à l'arène de l'amphithéâtre. C'est là qu'étant arrivée, elle fut livrée au Lion, qui, s'étant battu trois fois les flancs de sa queue, &

(1) Léon X.

ayant autant de fois secoué sa crinière, se jetta sur la triste Pragmatique, la déchirant d'abord avec rage, & quittant aussi-tôt avec mépris un corps maigre & sec, qui n'avoit que la peau & les os. (D. L. M.)

Il y a un livre *in*-8°. des *Observations* de Scaliger sur Théophraste, imprimé l'an 1584. à Lyon par une Jeanne de Junti, fille de Jacques de Junti, sous un privilége obtenu en son propre nom; elle est qualifiée, dans ce privilége, *damoiselle Jeanne de Junti, fille de Jacques de Junti, gentilhomme Florentin, en son vivant libraire à Lyon.*

* A la suite de ces observations de Jule Scaliger sur l'histoire des plantes de Théophraste, sont imprimées, en italique, d'autres remarques sur quatre livres de la même histoire. L'auteur n'en est point nommé. Il est seulement dit qu'elles sont d'un très-savant homme; *viri maximâ doctrinâ præditi.* Vossius, dans son étymologique, aux mots *Betula & Palmes*, croit que c'est Jacques Dalechamp. Il se trompe; c'est Robert Constantin, comme il paroît par la fréquente citation du *Dictionnaire grec-latin* de Crespin, qui n'est autre que le sien, par celle de son *Supplément de la langue grecque*, de ses *Elégances de l'une & de l'autre langue*, de ses *Observations Pliniennes*, &

d'autres livres qu'il promettoit, mais qu'il n'a *point publiés*, dont quelques-uns se voient encore manuscrits. (D. L. *M.*)

M. de B... me disoit il n'y a pas long-tems que les vers de M. Huet, nommé à l'évêché de Soissons, étoient jolis. Ils passent le joli, lui dis-je; & vous ressemblez à celui qui voyant la mer pour la première fois, dit que c'étoit une jolie chose.

* M. Huet excelle dans la poésie latine. Le recueil de ses vers, dont nous avons une cinquième édition *in*-12, à Paris, 1709, chez Jacques Etienne, plus ample & plus correcte que les précédentes, fait honneur au siècle. La diction des meilleurs poëtes du tems de César & d'Auguste n'est pas plus pure que la sienne. On reconnoît dans ses dix églogues, qui sont autant de chefs-d'œuvres d'invention, un agréable mélange du tour d'Ovide avec le tour de Claudien. Le caractère de Lucrèce dans l'*Epiphora*; de Tibulle dans l'*Elégie du Thé* & dans les deux autres; d'Horace dans l'*Iter suecicum* & dans les odes; d'Ausone dans le petit *Poëme du sel.* Ce qu'il y a de merveilleux, est que l'érudition universelle de l'auteur, n'a laissé nulle trace d'obscurité ni de sécheresse dans aucune de ses pièces; qu'on y re-

marque en toutes la même élégance de ſtyle & la même vivacité, en ſorte que celles qu'il a faites à quatre-vingts ans & plus, ſont auſſi pleines de feu que les poéſies de ſa plus verte jeuneſſe. Qui croiroit que ce grand homme, théologien, philoſophe, hiſtorien, critique, grammairien, poſſédant même les langues orientales, fût encore un ſi bon poëte? En vérité, dernièrement (1) qu'il étoit dangereuſement malade, on eut raiſon d'adreſſer ce ſonnet à MM. de l'académie françoiſe.

Oracles éloquens du Parnaſſe françois,
Un étrange malheur aujourd'hui vous menace;
Vous perdez en Huet un chantre dont la voix
Auroit pu défier le chantre de la Thrace.
Lui ſeul, génie immenſe, embraſſoit à-la-fois
Tout ce que du ſavoir le vaſte cercle embraſſe;
Et vous n'eſpérez pas qu'un aſſez digne choix
Vous offre un ſucceſſeur propre à remplir ſa place.
Toutefois, ſans tenter d'inutiles efforts,
Voulez-vous qu'un moment redonne à votre corps
Ce qu'à peine pourroient lui redonner cent luſtres?
Soyez, fameux eſprits, cinquante déſormais;
C'eſt l'unique moyen d'accomplir vos ſouhaits:
Pour vous rendre un Huet, il vous faut dix illuſtres.

(D. L. M.)

* Il y a deux éditions *in*-12. à Rouen, l'une de

(1) Au mois d'octobre 1712.

1606, chez Raphaël du Petit-Val, l'autre ſans date, chez Pierre Maille, du petit livre intitulé par ironie *les Quinze Joyes du mariage*. L'éditeur, qui n'avoit voulu mettre à la préface que le nom de l'imprimeur dans la premiere édition, s'eſt fait connoître dans la ſeconde ſous celui de François du Roſſet. Il dit avoir extrait ce livre d'un manuſcrit ancien de quatre cents ans, c'eſt-à-dire, écrit au plus tard au commencement du treizième ſiècle, en quoi il s'eſt lourdement trompé. La mention de Notre-Dame de Lorette, dans l'onzième joie, pouvoit lui apprendre que ſon exemplaire n'étoit pas ſi ancien à beaucoup près, puiſque les pélerinages à Notre-Dame de Lorette ne ſont connus que depuis le quinzième ſiècle, & qu'on n'en trouvera aucune trace dans le quatorzième, perſonne avant Blondus, mort l'an 1463, n'en ayant parlé. Le ſtyle des *Quinze Joyes* n'eſt d'ailleurs tout au plus que de 1450; &, contre l'opinion de du Roſſet, l'ouvrage avoit été déja imprimé à Lyon en lettres gothiques, ſans date, chez Olivier Arnoullet, comme du Verdier, page 1804 de ſa *Bibliothèque*, en fait foi. Jean de Nevizani, livre 1 de ſa *Forêt nuptiale*, p. 80 de l'édition de Lyon, 1545, cite *Quindecim lætitias matrimonii*. (D. L. M.)

* On voit deux épitaphes ridicules aux cor-

deliers de Dijon; l'une en leur cloître, ainsi conçue :

Corporis uranici caro cujus conditur ici,
O pélerin! *gaude, qui vixisti sine fraude,*.
Ordine, re-que Minor, sancti consors, ut opinor.

L'autre, qui est dans la nef de l'église, est l'épitaphe faite en ces termes par le sieur Joseph Griguette, secrétaire du parlement de Bourgogne, à dame Lazare Ferrand son épouse.

Tout cela que l'on peut desirer en long âge,
Celle que ce cercueil tient enclose au dedans,
Quoiqu'à peine eût encore atteint vingt & un ans,
L'accomplit tout ainsi qu'en ayant davantage.
Enfant elle téta, & son saint pucelage,
Vierge, garda entier en ses jours verdissans;
Puis épouse, conçut, & fit de beaux enfans;
Et mère enfin, rendit à nature son gage :
Ce fut du mois de juin le jour vingt & septième,
L'an tournant quinze cent quatre-vingt le neuvième,
De son fiévreux accès qu'elle finit sa vie,
L'an neuvième c'étoit de son hymen aussi.
Si que d'elle on peut dire qu'elle mourant ainsi,
Vieille elle est de mérite, & jeune d'ans & vie.

(D. L. M.)

* Une des plus grandes naïvetés qu'on ait jamais écrites, c'est, dans le roman de Galien restauré, la réception que le roi Hugon, empereur de Constantinople, fit à Charlemagne accompa-

gné de ses douze pairs, & ce qui s'ensuivit. Charlemagne & ses douze pairs, au retour du Saint-Sépulchre, passant à Constantinople, y furent reçus au palais du roi Hugon, qui, après un magnifique festin où étoient la reine son épouse, les deux princes Henri & Tibère ses fils & la belle Jaqueline sa fille, les fit conduire dans une superbe salle pour y reposer. Au milieu étoit un riche lit pour Charlemagne, & douze autres aux environs dans une juste & égale distance l'un de l'autre pour les pairs. Etant couchés, Charlemagne se trouvant de belle humeur, proposa aux pairs de dire le mot pour rire avant que de s'endormir, &, pour les mettre en train, commença le beau premier. Le roman appelle cela *gaber*. Les treize *gabs* qu'on y lit sont autant de rodomontades. Charlemagne se vanta que d'un revers de Joyeuse, sa bonne épée, il couperoit net par le milieu un homme couvert d'un harnois du plus fin acier. Roland, que du seul bruit de son cor, il feroit tomber cinquante toises des murailles du palais du roi Hugon. Ogier, qu'en tirant du bout du doigt une corde qu'il auroit nouée autour du gros pilier qui étoit au milieu de la salle, il le renverseroit, & tout l'édifice en même tems. Les autres gabs étant des fanfaronades à-peu-près semblables, je les laisse pour venir à celui d'Olivier. C'étoit un seigneur de

complexion amoureuse, qui féru de la Belle Jacqueline, dit hautement que s'il la tenoit couchée auprès de lui, la nuit ne se passeroit pas qu'il ne lui donnât jusqu'à quinze fois de vives marques de son amour. Les gabs étant terminés, les gabeurs, fort contens d'eux-mêmes, s'endormirent. Ils l'auroient été sans doute un peu moins, s'ils avoient pu prévoir la suite. Un homme, caché dans le creux du gros pilier que j'ai dit qui étoit au milieu de la salle, les avoit ouïs. Le roi Hugon, curieux de savoir ce qu'ils pourroient dire de lui entr'eux, l'y avoit fait entrer avant qu'ils se retirassent. La porte pratiquée dans le pilier joignoit si bien, qu'on ne pouvoit, quand elle étoit fermée, s'appercevoir qu'il y en eût une. L'espion, muni de toutes les clefs nécessaires, prit son tems à propos pour sortir sans faire bruit; & par un escalier dérobé, s'étant rendu auprès du roi Hugon qui l'attendoit, le surprit extrêmement lorsqu'il rapporta les discours que Charlemagne & ses pairs avoient tenus. Le roi, irrité de leur insolence, jura qu'ils exécuteroient à la lettre ce qu'ils avoient dit, ou qu'il les feroit tous pendre. Le lendemain un héraut leur ayant porté cet ordre du grand matin, Charlemagne fit d'abord tout ce qu'il put pour pacifier la chose, remontrant que leurs paroles n'avoient été qu'un jeu; mais indigné à la fin de ce que, sans avoir égard

à ses excuses; on lui répliquoit séchement qu'il falloit que les gabs fussent accomplis, que telle étoit la volonté du roi : Et bien, répondit-il; puisqu'il y est résolu, nous lui donnerons contentement. Quelque bonne mine qu'il eût témoignée en congédiant le héraut, il ne laissoit pas d'être au fond très-embarrassé, ne voyant pas comment lui ni ses pairs s'en pourroient tirer. Sa coutume, dans les besoins extrêmes, étoit de recourir au ciel. Il n'y manqua pas dans cette occasion. Etant entré dans un cabinet, il se mit en prières la larme à l'œil. Son oraison fut efficace; un ange, venu pour le consoler, lui promit, de la part du seigneur, que les gabs seroient pour le coup exécutés, mais qu'il n'y falloit plus retourner. Un moment après, le roi Hugon en personne, suivi de ses principaux officiers, vint, endurci comme un Pharaon, le sommer, sur peine de la corde, lui & sa compagnie, de mettre incessamment à fin toutes les merveilles dont ils s'étoient vantés. A moi ne tienne, répondit Charlemagne. Ni à moi, répondirent chacun à leur tour Naymes, Roland, Ogier, Richard-sans-peur & les autres. Olivier, le plus gai de tous, demanda qu'on eût à lui livrer la belle Jaqueline, prêt à subir la peine si, dans le tems convenu, il manquoit à sa parole. La pucelle vous sera livrée ce soir, dit le

roi

roi Hugon, & demain nous apprendrons d'elle si vous savez compter jusqu'à quinze. Cependant, ajouta-t-il, en attendant vos exploits, voyons ceux de votre maître & de vos camarades. Vous, Charlemagne, commencez, l'honneur vous appartient. Charlemagne, sur les promesses de l'ange, mettant aussi-tôt Joyeuse au vent, coupa d'un seul coup par le milieu, aussi aisément que si c'eût été un navet, l'homme qui lui fut présenté couvert d'une armure de fin acier. Le ciel n'eût pas été moins fidèle à Naymes, à Roland, à Ogier, à Emeri, à Bernard, à l'archevêque Turpin, à Richard, à Bérenger, à Garin, à Gérard de Mondidier & à Ganelon, si la facilité, avec laquelle Charlemagne avoit exécuté son gab, n'eût fait craindre au roi Hugon que les autres ne s'acquittassent de même des leurs. Heureusement pour sa fille, il n'eut pas si bonne opinion d'Olivier, dont l'entreprise, lui paroissant la plus difficile, il en permit exprès l'épreuve, afin que le téméraire, venant à y succomber, payât seul pour tous les autres. L'heure venue, la belle Jaqueline, engagée auparavant par serment à déclarer le lendemain la vérité, fut couchée dans un beau lit, où Olivier ne tarda pas à la venir trouver. La princesse, avant toute chose, lui demanda la foi conjugale. Il la lui donna volontiers; & sensible à cet honneur,

promit de lui en faire en moins de dix heures quinze solides remercîmens. Il sembloit effectivement qu'avec le secours d'en-haut, il ne pût manquer d'aller à quinze & par-delà. Cependant la chronique sincère rapporte que le franc Chevalier, ayant poussé jusqu'à douze, *se rendit aux armes d'amour*, invitant la belle à prendre un peu de repos. Ensuite de quoi, tout ce qu'il put faire à son réveil, fut d'en venir au treizième, demandant quartier pour le reste, & priant la noble princesse de vouloir bien ajouter deux à treize en sa faveur, lorsque le roi Hugon viendroit pour savoir le compte, ce qu'elle lui promit & lui tint. La-plaisanterie de ce récit consiste en ce que, nonobstant la parole de l'ange que les gabs s'accompliroient, Olivier, avec toute sa vertu naturelle, jointe à la surnaturelle qu'il reçut en cette occasion, ne put parvenir au degré de prouesse dont il s'étoit vanté. (D. L. M.)

On s'entretenoit à l'hôtel de Rambouillet des macules nouvellement découvertes dans le disque du soleil, qui pouvoient faire appréhender que cet astre ne s'affoiblît. Voiture entra dans ce tems-là. Mademoiselle de Rambouillet lui dit : Eh bien, monsieur, quelles nouvelles ? Mademoiselle, dit-il, il court de mauvais bruits du soleil.

En Savoie, quand on se fait saigner, on reçoit des présens. Un jeune homme en ayant reçu de sa maîtresse, je vous remercie, lui manda-t-il, de vos présens pour la plaie de mon bras; mais pour celle du cœur, que me donnerez-vous?

* Un galant homme, étant un jour à la toilette de sa maîtresse, prit un miroir de poche qui étoit sur la table, & y écrivit ce quatrain avec un crayon sur l'étoffe du dedans de l'étui.

Iris, en ce miroir toujours
Vous pourrez voir l'objet que j'aime:
Je voudrois bien toujours de même
Y voir l'objet de vos amours. (D. L. M.)

Le poëte Linière s'étoit autrefois acquis l'estime des gens de mérite par ses vers qu'il faisoit assez bien. On se faisoit un plaisir de le bien recevoir. Dans ce tems-là il fit cette épigramme contre Conrart, sur ce qu'il avoit été plus avisé que les autres de n'avoir jamais rien publié que son nom, voulant dire qu'il n'avoit mis au jour aucun ouvrage, & qu'il s'étoit contenté de signer les privilèges des livres, comme secrétaire du roi.

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom,
Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom?

Présentement on ne le regarde plus, & il est

obligé de manger avec les cochers & les laquais des maîtres à la table desquels il mangeoit autrefois. Un jour qu'on lui faisoit quelque honte de ce qu'on le voyoit toujours à pied, il dit :

> Je vois d'illustres cavaliers,
> Avec laquais, carrosse & pages ;
> Mais ils doivent leurs équipages,
> Et je ne dois pas mes souliers.

C'est lui qui a dit de moi qu'il falloit me condamner à être conduit au pied du Parnasse, & y recevoir la fleur-de-lys pour les vols que j'ai faits sur les anciens. J'avoue moi-même que je les ai pillés dans mes poésies. Je ferois un bel ouvrage si j'avois le tems, pour faire voir que j'ai réussi là-dessus dans mon dessein. Quoiqu'il ait mal parlé de moi, je n'ai pas laissé depuis de le bien recevoir chez moi : mais quelque tems après il fit quelques insultes à des PP. jésuites qui s'y étoient trouvés en même tems que lui, & je fus obligé de le prier de ne plus revenir.

* François Pajot, plus connu sous le nom de Linière, mourut à Paris l'an 1704, âgé de soixante-seize ans. Il étoit né avec de jolies qualités, bien fait, de l'esprit, de la vivacité, du talent pour la poésie aisée, mais satyrique, libertin, débauché, il acheva de se gâter par la crapule. On voit de lui

diverses pièces dans les volumes de poésies choisies imprimées chez de Sercy. Il en court aussi beaucoup de manuscrites. De ce nombre étoit l'épigramme contre Conrart, un des plus modestes tout ensemble & des plus polis hommes de son tems. C'est sa modestie qui l'empêchoit de publier ses compositions tant en vers qu'en prose. Il seroit à souhaiter qu'il nous en eût donné lui-même un recueil. Ç'auroient été toutes pièces de bon goût. Par malheur pour sa mémoire, on s'avisa, en 1681, d'imprimer les lettres que, sans aucun dessein qu'elles devinssent un jour publiques, il avoit autrefois écrites à André Félibien qui alors étoit à Rome. Conrart étoit huguenot. Son zèle pour sa religion lui fit naître l'envie d'une traductionn ouvelle des pseaumes en vers françois, sur la mesure de ceux de Marot & de Bezè, au chant desquels les églises protestantes françoises étoient accoutumées. On l'a cru, pendant bien du tems, auteur d'un petit traité qu'en 1657 il fit imprimer *in-12, de l'action de l'orateur*, ouvrage qu'on a su depuis être du ministre Michel Le Faucheur, mort le 1er. avril de la même année. Conrart mourut le 23 septembre 1675. Sa réponse à Sarazin, qui avoit fait pour lui la *Balade du gouteux sans pareil*, marque ce qu'il pouvoit en ce genre. Ce fut pour se venger du mépris avec lequel il parloit de Linière, que celui-ci fit contre

lui l'épigramme rapportée la première dans cet article. La seconde est tirée de Richelet, au mot *Equipage*. L'endroit où il est dit qu'il avoit mal parlé de Ménage, pourroit bien être celui-ci.

Thyrsis, je suis ravi que par votre moyen
Mon factum quelque tems ait servi d'entretien,
Et de voir qu'en tous lieux le bonheur accompagne
Ce plaidoyer en vers produit à la campagne.
J'étois bien assuré que s'il vous sembloit beau,
Il devoit contenter le célèbre Boileau,
Lui qui, pour acquérir du nom en ce royaume,
Attaque fortement Gilles, fils de Guillaume:
Car on dit que Ménage a mis sous son portrait
De sa présomption cet authentique trait.
Notre nouveau David abat avec sa fronde
Cet autre Goliat qui morguoit tout le monde:
Ce que je dis ici n'est pas pour le blâmer,
Ménage a des talens que l'on doit estimer;
Mais parmi les savans c'est une république,
Et l'on n'y peut souffrir un pouvoir tyrannique.

Le Boileau que Linière entend est Gilles Boileau, frère du fameux Despréaux, traducteur du *Manuel d'Epictète*, & dont nous avons les œuvres postumes imprimées *in*-12 l'an 1670, où est une belle traduction en vers françois du quatrième livre de l'*Enéide*, mais où n'est pas l'épigramme qui suit:

Avoir l'esprit chagrin & le visage blême,
Enrager dans le cœur, pester contre soi-même,

Se sentir consumer de mille & mille feux,
Voir un tas de parens s'opposer à ses vœux,
Être toute la nuit tourmenté de coliq
Avoir à son lever six diables en pratique,
Ne parler que de loix, d'affaires, de fatr.s,
C'est l'état où je suis; & telle est ma posture,
Qu'avoir Ménage sur les bras,
C'est le moins de mon aventure.

On n'y a pas non plus mis l'épître où est ce trait :

Moi d'ailleurs, dont l'humeur critique
Aux plus huppés feroit la nique,
Et qui, dès mes plus jeunes ans,
Appris l'art de railler les gens;
Qui, de mon premier coup de foudre,
Réduisis ce colosse en poudre;
Ménage qui, dans ses écrits,
Censuroit les plus beaux esprits,
Et qui, du bruit de sa science,
Avoit dupé toute la France.

Les vols faits par Ménage sur les anciens, lui ont été reprochés non-seulement par Linière, mais encore par Gilles Boileau, Cotin, Molière, Baillet, &c. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à la mode des poëtes qui se font des maîtresses en l'air, ayant choisi pour la sienne mademoiselle de la Vergne, depuis madame la comtesse de la Fayette, il l'appelloit en latin *Laverna*, nom de

la déesse des voleurs ; ce qui donna lieu à cette épigramme :

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo.
Sed cum doctorum compiles scrinia vatum,
Nil mirum si sit culta Laverna tibi.

Ménage cependant se faisoit honneur de ces reproches. Outre le soin qu'il a pris d'y répondre dans son *Anti-Baillet*, il marquoit long-tems auparavant dans une lettre manuscrite que j'ai vue de lui à M. Huet, datée de 1683, qu'il avoit fait autrefois un traité de l'imitation & du larcin des poëtes, ajoutant qu'il auroit été bien aise de le publier, & d'y joindre quelques notes sur ses poésies. (D. L. M.)

** Ménage se vantoit un jour en présence de Linière de ce que ses ouvrages avoient été réimprimés jusqu'à sept fois. Aussi-tôt celui-ci se retira dans un coin, fit l'épigramme suivante qu'il écrivit sur un papier qu'il laissa tomber en sortant aux pieds de Ménage.

Plutôt les timides poissons
Quitteront l'élément liquide ;
Plutôt le bœuf, d'un vol rapide,
Passera le léger pinçon ;
Plutôt on verra sans feuillage
Refleurir les champs & les bois,

Que de voir jusques à sept fois
Réimprimer monsieur Ménage. (E.)

C'est M. de Mommor qui a fait le distique que je vais vous dire sur la *Pucelle* de Chapelain. Je l'ai su de l'auteur, & ne l'ai publié qu'après sa mort.

Illa Capellani dudum expectata Puella,
Post longa in lucem tempora, prodit anus.

Cette Pucelle prétendue
De l'heureux poëte Chapelain,
Depuis si long-tems attendue,
Paroît de sa dernière main;
Mais si vieille déjà, qu'elle en est méconnue.

Chapelain ne fut si long-tems à donner sa *Pucelle*, que parce qu'il étoit payé d'une grosse pension par de M. Longueville. Il appréhendoit que ce prince ne se souciât plus de lui après qu'il auroit publié son ouvrage. Les rieurs de ce tems-là disoient que la *Pucelle* étoit une fille entretenue par un grand prince; que sur ce pied-là, elle s'étoit toujours conservé une certaine espèce d'honneur; mais qu'elle étoit devenue p... sans crédit & sans réputation, du moment qu'on l'avoit livrée au public, comme le disent ces vers que l'on fit alors sur ce sujet.

Lorsqu'un prince en secret honoroit la Pucelle
De ses dons & de sa faveur,

C'étoit une p.... d'honneur,
Qu'on ne connoiſſoit pas pour telle ;
Mais, laſſe de ſa politique,
Depuis qu'elle paroît & ſe fait voir au jour,
Que chacun la paie à ſon tour,
La Pucelle n'eſt plus qu'une fille publique.

La penſion que recevoit Chapelain étoit de deux mille francs, & il fut près de vingt ans avant que de publier ſa *Pucelle* ; ce qui donna occaſion au poëte Linière de faire cette excellente épigramme :

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux écrivain,
Une incomparable *Pucelle* ;
La cabale en dit force bien :
Depuis vingt ans l'on parle d'elle ;
Dans ſix mois on n'en dira rien.

* Ce qu'on a principalement repris dans la *Pucelle de* Chapelain, eſt que, contre la règle des poëmes épiques, dont la concluſion doit toujours être glorieuſe pour le héros, le poëme de la *Pucelle* finit par la priſon de l'héroïne. Le poëte, pour s'excuſer, diſoit qu'il n'avoit donné que la moitié de ſon ouvrage, & que dans les douze autres chants, le comte de Dunois, qui étoit le véritable héros du poëme, le termineroit par la délivrance du royaume, & par la défaite des ennemis de la France. On aſſure que ces douze

derniers chants sont achevés. En voici deux témoignages authentiques. Chapelain étant mort le 22 de février 1674, Ménage, peu de tems après, écrivit à M. Huet ce qui suit : « Chapelain » a fait un testament dont M. Conrart est exécu- » teur. Il donne par ce testament sa bibliothèque » à sa famille, c'est-à-dire à ceux de ses neveux » qui font profession des lettres. Sa *Pucelle* est » toute achevée, & il a même fait la préface » de la seconde partie. Outre ce grand poëme, » il a laissé un nombre prodigieux de lettres, » qu'il desire qu'on imprime si on le juge à pro- » pos. Je ne sais point encore combien il a laissé » d'argent, mais il ne faut pas douter qu'il n'en » ait laissé beaucoup. » Feu M. Fléchier, dans une lettre datée de Nîmes le 12 juin 1705, écrit ces mots au P. de la Rue, jesuite : « Il est vrai que » j'ai en original la seconde partie du poëme de » la *Pucelle* de feu Chapelain, écrite de sa main. » Nous en avons fait autrefois quelques lectures » ensemble, d'un côté trop peu, de l'autre trop » réjouissantes. Si les affaires de ce pays nous lais- » soient quelque solide tranquillité, j'irois faire » un dernier voyage à Paris, & j'y porterois ce » manuscrit. » Il a passé des mains de M. Fléchier à celles de l'ancien évêque d'Avranches, M. Huet, qui le laissa aux PP. jésuites de la rue Saint-Antoine, donataires de ses autres li-

vres & papiers. On a imprimé des recueils entiers d'épigrammes, la plupart françoises, contre Chapelain. Celle-ci, qui est latine, n'est dans aucun.

Quæ dempsere tibi somnum vigilata tot annos
Carmina, nunc nobis hunc, Capelane, cient.

J'ai ouï dire que Furetière & la Fontaine allant un jour, dans le tems qu'ils étoient amis, rendre visite à Patru, le virent venir à eux avec Chapelain. Voici, dit Furetière, un auteur pauvre & un pauvre auteur. (D. L. M.)

* Meibomius le fils ayant lu ces mots dans un itinéraire d'Italie : *Petronius Bononiæ integer asservatur, egoque ipsum meis oculis non sine admiratione vidi*, crut qu'effectivement le manuscrit de Pétrone étoit entier à Bologne, & partit exprès de Lubec pour aller voir cette merveille sur le lieu, où étant arrivé, il alla d'abord trouver le médecin Capponi qu'il connoissoit de réputation, & là ouvrant son livre dont il avoit exprès marqué la page, lui demanda, après lui avoir fait lire l'endroit, si ce fait étoit véritable. Très-véritable, répondit le médecin, & si vous voulez venir avec moi, je crois avoir assez de crédit pour faire en sorte que votre curiosité soit présentement satisfaite. Meibomius le suit avec une joie qui ne se peut exprimer. Mais il fut bien surpris

lorsque son guide l'ayant conduit à la porte de la principale église de la ville, le pria d'entrer, lui disant que c'étoit là qu'il verroit ce qu'il cherchoit. Comment, s'écria Meibomius, est-il possible qu'on ait choisi un tel lieu pour y déposer un livre si infame? Que voulez-vous dire, interrompit Capponi, avec votre livre infame? C'est ici l'église de S. Pétrone, où l'on garde son corps entier, comme votre auteur en fait foi, & comme vous le verrez vous-même tout à cette heure. Le sacristain est de mes amis, je n'ai qu'à lui parler, & je m'assure qu'il nous le montrera tout aussi-tôt. Meibomius, revenant alors comme d'un profond sommeil, reconnut le *quiproquo*, & je vous laisse à penser s'il y eut à rire. (D. L. M.)

* C'est grand dommage que l'ample sottisier (1) latin du grammairien Melissus soit perdu. Peu s'en faut que le grec (2) du philosophe Hiéroclès n'ait eu la même destinée. Le chapitre περὶ Σχολαςικῶν, seul morceau qui jusqu'ici ait paru de ce recueil, contient des naïvetés très-divertissantes. On en a mis quelques-unes en vers françois, entr'autres celle-ci, qui est la première.

Au mois de juin, se baignant dans la Seine,
Certain badaud y tomba dans un creux.

---

(1) Sueton. in Melisso Grammat. (2) Intitulé Ἀςεῖα.

Quelques nageurs ſe donnèrent la peine
De l'en tirer : c'en étoit fait ſans eux.
Entre leurs bras porté ſur le rivage,
Il rappela ſes eſprits doucement ;
Tant qu'à la fin, ayant repris courage :
Beau ſire Dieu, cria-t-il hautement,
De me baigner ſi déſormais l'envie
Me revenoit, daignez me la changer :
Onques dans l'eau n'entrerai de ma vie,
Qu'auparavant je ne ſache nager. (D. L. M.)

* Les ſavans n'ont pu juſqu'ici marquer au vrai en quel tems Achille Tace a vécu. Saumaiſe, dans la préface de ſon édition des *Amours de Clitophon & de Leucippe*, avoue ingénuement qu'il ne le ſait pas, & qu'il ne trouve point d'auteur qui le lui enſeigne. *Quando vixerit juxta ſcio cum illis neſciunt, quia nec auctorem habeo qui me id doceat.* Voſſius, dans ſes *Hiſtoriens grecs*, & dans ſon traité des *Sciences mathématiques*, dit à-peu-près la même choſe. M. Huet, dans ſon livre de l'origine des romans, tout irréſolu qu'il paroît ſur cette difficulté, ne laiſſe pas de pencher à croire Achille Tace poſtérieur à Héliodore. Je penſe avoir trouvé un moyen sûr de décider cette queſtion. Achille Tace, dont nous avons le roman de *Clitophon & de Leucippe*, eſt le même qui a écrit de la *Sphère*, & dont il nous reſte une introduction à la *Lecture des phénomènes d'Arat*. Jule Firmique, qui écrivoit ſous Conſtance II,

vers l'an 354, comme le justifie la dédicace de son ouvrage à Lollien, alors désigné consul, fait mention de cet Achille, liv. 4, chap. 10. *Hæc tamen omnia*, dit-il, *tunc exponemus, cum ad sphæræ barbaricæ interpretationem veniemus ; quæ divinus ille Abraham & prudentissimus Achilles verissimis conati sunt rationibus invenire & nobis tradere*. D'où il s'ensuit qu'Achille Tace, étant plus ancien que Firmique, l'est par conséquent beaucoup plus qu'Héliodore, qui, de l'aveu même de M. Huet, a été contemporain du grand Théodose, & de ses enfans Arcadius & Honorius. Il faut aussi conclure que Photius s'est trompé, lorsqu'il a insinué qu'Achille avoit imité Héliodore. Suivant mon raisonnement, ce doit être tout le contraire. A l'égard des infamies contenues dans le roman de *Clitophon & de Leucippe*, je les regarde comme un titre d'ancienneté. Avant que le christianisme fût affermi, les écrivains étoient plus licencieux. La religion chrétienne, moins indulgente, en réformant les mœurs, réforma les expressions; de sorte que des deux romans, celui d'Héliodore, auteur chrétien, étant le plus honnête, doit, par cette raison, être cru le moins ancien. Cela étant, l'application que Ménage, dans la préface de la seconde partie de ses *Observations sur la langue françoise*, & dans le chap. 113 de son *Anti Baillet*, s'est imaginé qu'on pouvoit faire à

S. Jean-Chryſoſtôme de ce qu'Achille Tace, l. 8 de ſon roman, dit d'un certain prêtre fort éloquent, grand imitateur d'Ariſtophane, ne peut avoir lieu, puiſque S. Jean-Chryſoſtôme ayant été contemporain d'Héliodore, le même raiſonnement qui a ſervi à prouver qu'Achille Tace, ayant précédé de pluſieurs années Héliodore, n'a pu le copier, doit auſſi ſervir à faire voir qu'ayant précédé de pluſieurs années S. Jean-Chryſoſtôme, il ne peut l'avoir eu en vue. L'inimitable la Fontaine, qui, apparemment, ne s'étoit pas donné le ſoin de faire ni toutes ces recherches ni toutes ces réflexions, n'a pas laiſſé de dire le plus heureuſement du monde, dans ſa *Balade* des livres d'amour :

Clitophon a le pas par droit d'antiquité,
Héliodore peut par ſon prix le prétendre. (D. L. M.)

* Jean Beſly, dans ſon *Hiſtoire des Comtes de Poitou*, pag. 86, parlant de Lyſois, ſire d'Amboiſe, général d'armée de Geoffroi Martel, comte d'Anjou, prétend que ce nom vient de *Lyce*, femelle de chien de chaſſe, & que *Lyſois* eſt la même choſe qu'autrefois parmi les Perſes *Cyrus*. Sur quoi Ménage, dans ſes *Origines françoiſes*, au mot *Lyce*, dit qu'il auroit volontiers demandé à M. Beſly, s'il avoit été en vie, où il avoit lu que les Perſes appellent un chien

Cyrus.

Cyrus. Il auroit pu répondre qu'il l'avoit lu dans la deux cent soixante-sixième exercitation de Jule Scaliger contre Cardan, où, au sujet du mot *canis*, qui à servi de nom aux souverains de Vérone, il est dit : *Et sanè Cyrus nihil aliud significat*. Mais c'est assurément *Cynus* qu'il faut lire, & non pas *Cyrus* Κύων, κυνὸς, *Cynus*, *Cynò*, nom familier aux Italiens. Besly ayant trouvé *Cyrus* dans Scaliger pour *Cynus*, n'a pas pris garde que c'étoit une faute d'impression, & s'est persuadé, parce que Cyrus étoit persan, que Scaliger avoit voulu dire que les Perses appeloient un chien *Cyrus*. C'est à quoi je ne présume pas que Scaliger ait pensé. Pouvoit-il ignorer que Plutarque, dans la *vie d'Artaxerxe*, nous apprend, sur le témoignage de Ctésias, que *Cyrus* en persan signifioit le soleil? Un chien parmi les Mèdes, selon Hérodote, liv 1er., étoit nommé *Spaco*, & parmi les Perses, selon Justin, liv. 1er. chap. 4, *Spacos*. L'étymologie au reste du nom *Cynus* me paroît plus spécieuse que vraie. On a dû régulièrement écrire *Cinus*, de *Franciscus*, dont il est une corruption. *Franciscus*, *Franciscinus*, *Cinus*, comme de *Nanna*, *Nannina*, *Nina*. (D. L. M.)

* Les dictionnaires & les loteries, qu'on voit se multiplier de jour en jour, sont pour le siècle

une marque sûre d'ignorance & de gueuserie. (M. L. M.)

Charles de Bautru, dit le prieur des Matras, chanoine de l'église d'Angers, mettoit des épingles sur sa manche pour se souvenir de s'enivrer. Un autre Angevin qui ne se fioit point à sa mémoire, & qui écrivoit tout ce qu'il avoit à faire, mit sur ses tablettes : *Mémoire à moi pour me marier en passant à Tours.* M. de Brancas ne fit pas de même, car le soir même du jour qu'il se maria, il auroit été coucher chez un baigneur à son ordinaire, si son valet-de-chambre ne l'avoit fait souvenir qu'il s'étoit marié le matin.

Un gascon qui s'étoit vanté de bravoure, s'enfuyoit dans une occasion ; un parisien lui dit : Où est donc ce courage ? Il répondit : il est aux jambes.

M. L'abbé Gaudin avoit fait un livre contre un huguenot qui avoit écrit il y avoit plus de trente ans. Cela étoit si suranné, que ceux même à qui il avoit donné son livre, laissoient passer plusieurs jours sans pouvoir seulement se résoudre à l'ouvrir. Le père Jourdan, qui ne l'avoit pas vu, demanda s'il étoit gros. Un autre dit ; il y a pour deux jours de lecture. Deux jours,

reprit un troisième qui avoit commencé à le lire; il y en a pour plus de cinquante.

M. Gilbert, résident pour la reine Christine de Suède en France, écrivoit fort bien en vers & en prose. On a de lui l'*Art de plaire* dédié à Monsieur. Il fit une comédie dont les vers étoient un peu libres. Il la lut chez M. le duc de Guise en présence de la reine Christine, à qui elle plaisoit fort. Il y avoit plusieurs personnes savantes dans cette assemblée. Chapelain, qui étoit alors un des meilleurs critiques, & qui s'étoit acquis une très-grande réputation dans la république des lettres, fut le premier consulté sur cette pièce. Il en dit son avis le plus honnêtement qu'il put, mais d'une manière néanmoins qui fit connoître qu'il trouvoit les vers de cette pièce un peu trop libres. La reine me demanda ensuite mon sentiment. Je lui répondis, en bon courtisan, que c'étoit une des belles comédies qui eût paru jusqu'alors. Cette princesse, contente de mon approbation, me repartit : Je suis bien aise, Monsieur, qu'elle soit de votre goût, on peut s'en rapporter à vous : mais pour votre monsieur Chapelain, que c'est un pauvre homme ! il voudroit que tout fût *Pucelle*.

M. le comte de Nogent arriva à Paris n'ayant

que huit cents livres de renté, & il en avoit cent quatre-vingt mille lorsqu'il mourut. Le premier jour qu'il parut à la cour, il porta le roi sur ses épaules pour le passer par un endroit où il y avoit de l'eau. C'étoit aux Tuileries.

M. de Nogent étoit un homme admirable pour remettre les conversations languissantes. Un jour étant au cercle de la reine mère Anne d'Autriche, & voyant que la conversation étoit cessée, & qu'il y avoit déja quelque tems que ni la reine ni les dames, parmi lesquelles madame de Guimené étoit, ne disoient mot : N'est-ce pas, madame, dit-il, interrompant le silence, & s'adressant à la reine, une grande bizarrerie de la nature, que madame de Guimené & moi soyons nés un même jour, & à un quart d'heure l'un de l'autre, & cependant qu'elle soit si blanche, & moi si noir.

C'étoit la coutume chez les anciens de mettre les portraits des auteurs devant leurs ouvrages; nous en avons un témoignage dans Martial, liv. 14, épig. 186e, lorsqu'il parle des poésies de Virgile:

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem.
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Il falloit que ce volume qui contenoit les œuvres

du Virgile & ſon portrait fût très-petit & en très-petits caractères, pour donner occaſion à Martial de faire un jeu de mots, en quoi conſiſte toute la beauté de cette épigramme. On n'a pas dans l'antiquité pour un ſeul exemple de ces ſortes de caractères. Celui qui écrivoit un vers d'Homère ſur un grain de millet, & celui qui pouvoit mettre dans une coquille de noix toute l'Iliade écrite de ſa main, en ſont des preuves : & cela paroîtroit incroyable, ſi, de nos jours, nous n'avions vu pareilles choſes. Il ſemble même que nos modernes aient enchéri ſur les anciens, puiſque non-ſeulement ils forment des caractères majuſcules qui ſont imperceptibles aux yeux ſans ſecours de microſcope; mais encore qu'ils compoſent tous les traits des viſages & d'autres figures avec ces mêmes caractères; tels que ce crucifix qui eſt à Sainte-Geneviève du mont, dont tous les traits comprennent en fort petits caractères toute la paſſion de Notre Seigneur, ſelon S. Jean, cette image de la Vierge qui eſt auſſi au même lieu, & cette autre qui eſt entre les mains de M. de Camp, nommé à l'évêché de Pamiers. J'ai vu encore des figures & des portraits au naturel, faits de cette manière, comme celui de feue madame la dauphine, tirée dans un char, couronnée par une Victoire en l'air. Il y avoit auſſi d'autres figu-

res hiéroglyphiques qui avoient du rapport à elle & à monseigneur. Tout cela formoit un tableau en quarré d'un pied & demi; & ce qui paroissoit être fait de traits & de linéamens ordinaires, ne l'étoit que de petites lettres majuscules d'une délicasse si surprenante, qu'il n'y avoit point de taille-douce qui fût plus belle & dans les figures & dans le visage même de madame la dauphine, qui étoit très-ressemblant. Enfin toutes ces lettres composoient un poëme italien de plusieurs milliers de vers à la louange de cette princesse. C'étoit un officier du nonce, le cardinal Ranucci, qui en étoit l'auteur. Cet homme étoit suédois; il avoit voyagé presque par-tout, & savoit un très-grand nombre de langues. Martial n'est pas le seul où l'on trouve des preuves de ce fait. Il y en a un si beau passage dans Sénèque, au chap. 9 de la *tranquillité de l'ame*. Il se plaint que, de son tems, il y avoit des Cordeaux (1) ou des Cotteblanches qui n'avoient des bibliothèques que comme on a des terres & d'autres biens, ou comme on avoit des bains, des gymnases, des vases de Corinthe, des tableaux & d'autres bijoux. « Quel étrange

(1) On peut voir, parmi les poésies de Pierre Petit, célèbre poëte latin de notre tems, une forte invective *in Bibliotaphum*, qu'on prétend être le *Cordeau* ici nommé.

» renverſement, continue-t-il, que les portraits » des grands hommes & les ouvrages de ces divins eſprits ſervent au luxe & à l'ornement des » murailles! » *Jam enim inter balnearia & thermas, bibliotheca quoque, ut neceſſarium domûs ornamentum, expolitur. Ignoſcerem planè, ſi è ſtudiorum nimiâ cupidine oriretur. Nunc iſta exquiſita, & cum imaginibus ſuis deſcripta ſacrorum opera ingeniorum in ſpeciem & cultum parietum comparantur.* Pline dit preſque la même choſe liv. 35 chap. 2, & marque que cette coutume n'étoit pas encore ancienne de ſon tems, *novitium inventum*, & qu'Aſinius Pollio, à qui il attribue l'honneur de l'avoir introduite dans Rome, en y conſacrant une bibliothèque des ouvrages & des portraits joints enſemble, y avoit le premier, pour ainſi dire, formé une république des eſprits des hommes. *Aſinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rempublicam fecit.*

La proſe (1) de Molière vaut beaucoup mieux

---

(1) C'eſt ſuivant les pièces; mais, généralement parlant, la proſe de Molière eſt empoulée, poétique, remplie d'expreſſions précieuſes, & toute pleine de vers. Le *Sicilien*, par exemple, eſt une petite comédie toute tiſſue de vers non rimés, de ſix, de cinq ou de quatre pieds. Il eſt vrai que la proſe de théâtre doit avoir ſon tour

que ses vers ; je lisois hier son Tartuffe. Je lui en avois autrefois entendu lire trois actes chez M. de Mommor, où se trouvèrent aussi Chapelain, l'abbé de Marolles, & quelques autres personnes. Je dis à M. le premier président de Lamoignon, lorsqu'il empêcha qu'on ne le jouât, que c'étoit une pièce dont la morale étoit excellente, & qu'il n'y avoit rien qui ne pût être utile au public.

* Un jour qu'un Evêque, connu pour grand hypocrite, faisoit dans l'église des PP... le panégyrique de leur fondateur, toute la musique de l'opéra y étoit, ce qui fit dire que ces PP. avoient donné deux comédies en un même jour : l'opéra & le Tartuffe. (D. L. M.)

M. le premier président de Lamoignon étoit très-scrupuleux. Il a géré, pour ainsi dire, une chaste magistrature ; en quoi il ne s'est jamais démenti. Tout le monde sait qu'il ne pouvoit souffrir ni les discours libres, ni les écrits qui en approchoient. Il imposoit silence au barreau lorsqu'on s'émancipoit le moins du monde sur des endroits délicats pour l'honnêteté, ou dans les

---

particulier ; aussi n'est-ce proprement que les vers trop fréquens qu'on pourroit reprendre dans celle de Molière. (*Note de M. de la Monnoie*).

invectives, contre ceux principalement qui tiennent un certain rang ou dans l'état ou dans l'égliſe. Il avoit une belle mémoire, & bien ſouvent dans les conférences qu'il tenoit chez lui, il payoit plus de ſa perſonne ſur le champ que les autres avec toute leur préparation. Il aimoit les ſavans, mais il étoit délicat à les eſtimer pour tels, & ſi les mœurs ne s'accordoient avec la ſcience, on n'avoit auprès de lui ni crédit ni entrée. Ce fut pour le divertir, plus que pour autre choſe, que Boileau (1) parodia quelques endroits du Cid ſur Chapelain, Caſſagne & la Serre. On en a bien ri par-tout : vous me la demandez ; je l'ai gardée dans ma mémoire ; elle a été imprimée : la voici.

---

(1) Dans les premiers feuillets de la nouvelle édition qui a paru *in*-4°. à Paris, au commencement de l'année 1713, il eſt fait mention d'un écrit trouvé après la mort de Boileau, où, après s'être inſcrit en faux contre quelques mauvais ouvrages qu'on lui attribuoit, il ajoute ce qui ſuit : « *J'avoue pourtant que dans la parodie des vers du » Cid, faite ſur la perruque de Chapelain, qu'on m'attri» bue encore, il y a quelques traits qui nous échappèrent, » à Racine & à moi, dans un repas que nous fîmes chez » Furetière, auteur du dictionnaire, mais dont nous n'écri» vîmes jamais rien ni l'un ni l'autre : de ſorte que c'eſt » Furetière qui eſt proprement le vrai & l'unique auteur » de cette parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui» même ».

PARODIE (1).

SCÈNE PREMIÈRE.

LA SERRE, CHAPELAIN.

LA SERRE.

Enfin vous l'emportez, & la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille,
Témoignent mon mérite, & font connoître assez
Qu'on ne hait pas mes vers, pour être un peu forcés.

LA SERRE.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes,
Ils se trompent en vers comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans,
Qu'à de méchans auteurs ils font de beaux présens.

(1) Nous avons, dit Richelet au mot *parodie*, deux parodies assez fameuses en notre langue; celle de Berthelot contre Malherbe, & l'autre qui a pour titre : *Chapelain décoifé.* Touchant la parodie de Berthelot & ce qui s'ensuit, voyez les *Observations* de Ménage sur les *Poésies* de Malherbe, pages 516 & 517 de la seconde édition.

CHAPELAIN.

Ne parlons point du choix dont votre esprit s'irrite,
La cabale l'a fait plutôt que le mérite (1).
Vous choisissant peut-être on eût pu mieux choisir;
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son desir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre,
Unissons désormais ma cabale à la vôtre.
J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquens,
Depuis que mes sonnets ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre (2);

---

(1) Le comte de Grammont, écrivant à un maréchal de France sur sa nouvelle dignité, conçut ainsi sa lettre:

« MONSEIGNEUR,
» La faveur l'a pu faire autant que le mérite.
» Je suis, monseigneur, votre, &c. »

Madame de Sévigné disoit que son père étoit l'original de ce style. Il écrivit à Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, lorsqu'en 1625 on le fit maréchal:

« MONSEIGNEUR,
» Qualité, barbe noire, familiarité.
» CHANTAL ».

Il entendoit par là que le comte avoit été fait maréchal de France parce qu'il avoit de la qualité, qu'il avoit la barbe noire comme Louis XIII, & qu'il avoit de la familiarité avec ce roi.

(2) Tiré de Saint-Amand, qui, dans son *Poëte crotté*, a dit:

Et même depuis peu La Serre,
Qui livre sur livre desserre.

Ce qui a donné lieu au sieur Guillet de dire, en se jouant sur le nom de Spon:

Même depuis peu monsieur Spon,
Qui livre sur livre nous pond.

Je parlerai de vous avec monſieur Colbert,
Et vous éprouverez ſi mon amitié ſert:
Ma nièce même en vous peut rencontrer un gendre.

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote doit prétendre,
Et le nouvel éclat de cette penſion
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.
Exerce nos rimeurs, & vante notre prince;
Va te faire admirer chez les gens de province;
Fais marcher en tous lieux les rimeurs ſous ta loi;
Sois des flatteurs l'amour, & des railleurs l'effroi:
Joins à ces qualités celle d'une ame vaine;
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phœbus bander tous ſes reſſors,
Endoſſer nuit & jour un rouge juſte-au-corps (1),
Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laiſſer de ſa bourſe échapper une maille:
Sur-tout ſers-leur d'exemple, & reſſouviens-toi bien
De leur former un ſtyle auſſi dur que le tien.

CHAPELAIN.

Pour s'inſtruire d'exemple en dépit de Linière,
Ils liront ſeulement ma Jeanne (2) toute entière;
Là, dans un long tiſſu d'amples narrations,
Ils verront comme il faut berner les nations,
Duper d'un grave ton gens de robe & d'armée,
Et ſur l'erreur des ſots bâtir ſa renommée.

LA SERRE.

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir:
Un auteur dans ton livre apprend mal ſon devoir.

---

(1) Voyez ci-après pour l'explication de ces vers.
(2) Jeanne d'Arc; alluſion au *Poëme de la Pucelle*.

Et qu'a fait, après tout, ce grand nombre de pages,
Que ne puiſſe égaler un de mes cent ouvrages ?
Si tu fus grand flatteur, je le ſuis aujourd'hui,
Et ce bras de la preſſe eſt le plus ferme appui.
Villaine & de Sercy ſans moi ſeroient des drilles ;
Mon nom ſeul au palais nourrit trente familles;
Les marchands fermeroient leurs boutiques ſans moi,
Et s'ils ne m'avoient plus, ils n'auroient plus d'emploi :
Chaque heure, chaque inſtant fait ſortir de ma plume
Cayers deſſus cayers, volume ſur volume.
Mon valet, écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entier marchant à mon côté :
Et loin de ces durs vers qu'à mon ſtyle on préfère,
Il deviendroit auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi,
Je t'ai vu rimailler, & traduire ſous moi :
Si j'ai traduit Guſman, ſi j'ai fait ſa préface,
Ton galimatias a bien rempli ma place.
Enfin, pour épargner ces diſcours ſuperflus,
Si je ſuis grand flatteur, tu l'es & tu le fus.
Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence,
Un monarque entre nous met de la différence.

LA SERRE.

Ce que je méritois tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

Qui l'a gagné ſur toi l'avoit mieux mérité.

LA SERRE.

Qui ſait mieux compoſer en eſt bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé, n'en est pas un bon signe.

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue, étant vieux courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands vers fut mon seul partisan.

LA SERRE.

Parlons-en mieux; le roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par là je devois emporter les ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point, ne les mérite pas.

LA SERRE.

Ne le mérite pas, moi?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense.

Il lui arrache sa perruque.

CHAPELAIN.

Achève, & prends ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma muse a vu rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse ?

CHAPELAIN.

O Dieux ! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

Ta perruque est à moi ; mais tu serois trop vain,
Si ce sale trophée avoit souillé ma main.
Adieu ; fais lire au peuple, en dépit de Linière,
De tes fameux travaux l'histoire toute entière :
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

CHAPELAIN.

Rends-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle est trop malhonnête :
De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rends la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours
Ne pourroient sur ta tête encor durer trois jours.

SCÈNE II.

CHAPELAIN *seul.*

O rage ! ô désespoir ! ô perruque ma mie !
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?

N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers ;
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?
Nouvelle pension fatale à ma calotte !
Précipice élevé qui te jette en la crotte !
Cruel ressouvenir de tes honneurs passés !
Services de vingt ans en un jour effacés !
Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre ;
Et te mettre crottée, ou te laisser à terre ?
La Serre, sois d'un roi maintenant régalé,
Ce haut rang n'admet pas un poëte pelé :
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne :
Et toi de mes travaux glorieux instrument ;
Mais d'un esprit de glace inutile ornement,
Plume jadis vantée, & qui, dans cette offense,
M'as servi de parade, & non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains ;
Passe ; pour me venger, en de meilleures mains.
Si Cassagne a du cœur, & s'il est mon ouvrage ;
Voici l'occasion de montrer son courage :
Son esprit est le mien, & le mortel affront
Qui tombe sur mon chef, rejaillit sur son front.

SCÈNE III.

CHAPELAIN, CASSAGNE.

CHAPELAIN.

Cassagne as-tu du cœur ?

CASSAGNE.

Tout autre que mon maître
L'éprouveroit sur l'heure.

CHAPELAIN.

CHAPELAIN.

Ah ! c'eſt comme il faut être.
Digne reſſentiment à ma douleur bien doux,
Je reconnois ma verve à ce noble courroux :
Ma jeuneſſe revit en cette ardeur ſi prompte.
Mon diſciple, mon fils, viens réparer ma honte ;
Viens me venger.

CASSAGNE.

De quoi ?

CHAPELAIN.

D'un affront ſi cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel :
D'une inſulte. Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, ſans mon âge caduque (1).
Ma plume, que mes doigts ne peuvent ſoutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire & punir.
Va contre un inſolent faire un bon gros ouvrage ;
C'eſt dedans l'encre ſeul (2) qu'on lave un tel outrage.
Rime ou crève. Au ſurplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter.
Je l'ai vu fort poudreux, au milieu des libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

---

(1) On diſoit autrefois *caduque* tant au maſculin qu'au féminin ; aujourd'hui *caduque* n'eſt que féminin ; le maſculin c'eſt *caduc*. Age *caduc*. Mais le poëte faiſant ici parler Chapelain, auteur ſuranné, a fort bien pu, conformément à l'ancien uſage, lui faire dire *âge caduque*. Richelet, dans ſon *Dictionnaire*, a fait *caduque* des deux genres, en quoi il s'eſt trompé.

(2) Encre *ſeul* pour *ſeule*, faute exprès affectée en la perſonne de Chapelain.

CASSAGNE.

Son nom; c'eſt perdre tems en diſcours ſuperflus.

CHAPELAIN.

Donc pour te dire encor quelque choſe de plus,
Plus enflé que Boyer (1), plus bruyant qu'un tonnerre,
C'eſt....

CASSAGNE.

De grace, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAGNE.

Le....?

CHAPELAIN.

Ne réplique point; je connois ton fatras (2),
Combats ſur ma parole, & tu l'emporteras;
Donnant pour des cheveux ma *Pucelle* en échange,
J'en vais chercher: barbouille, écris, rime, & nous venge.

SCÈNE IV.

CASSAGNE *ſeul.*

PERCÉ juſques au fond du cœur
D'une inſulte imprévue auſſi bien que mortelle,
Miſérable vengeur d'une ſotte querelle,
D'un avare écrivain chétif imitateur,

(1) Voyez, touchant le caractère de Boyer, la petite comédie de Bourſault, intitulée *la Satire des Satires*, pag. 35 & 36.

(2) *Le fatras dont tu es capable.* Pierre Le Fèvre, curé de Mérai, dans ſon *Art de pleine Rhétorique*, fait mention d'une poéſie de ſon tems, nommée *fatras*, où un même vers étoit ſouvent répété.

Je demeure ſtérile, & ma veine abattue,
Inutilement ſue.
Si près de voir couronner mon ardeur,
O la peine cruelle!
En cet affront La Serre eſt le tondeur,
Et le tondu, père de la *Pucelle.*

Que je ſens de rudes combats!
Comme ma penſion, mon honneur me tourmente:
Il faut faire un poëme, ou bien perdre une rente;
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
Réduit au triſte choix, ou de trahir mon maître,
Ou d'aller à Bicêtre (1);
Des deux côtés mon mal eſt infini.
O la peine cruelle!
Faut-il laiſſer un La Serre impuni?
Faut-il venger l'auteur de la *Pucelle?*

Auteur, perruque, honneur, argent,
Impitoyable loi! cruelle tyrannie!
Je vois gloire perdue, ou penſion finie.
D'un côté je ſuis lâche, & de l'autre indigent:
Cher & chétif eſpoir d'une veine flatteuſe,
Et tout enſemble gueuſe;
Noir inſtrument, unique gagne-pain,
Et ma ſeule reſſource,
M'es-tu donné pour venger Chapelain?

(1) Aller à Bicêtre, c'eſt aller à l'hôpital, parce que le château de Bicêtre, au-deſſus de Gentilli, ſert d'hôpital à renfermer les pauvres; ſur quoi il eſt à obſerver que Ménage, qui, dans ſes *Origines françoiſes*, au mot *Bicêtre*, dit qu'au rapport d'André du Cheſne, ce château étoit anciennement nommé *la grange aux gueux*, a mal lu *la grange aux gueux* pour la grange aux *Queux*, ce qui eſt bien différent.

M'es-tu donné pour me couper la bourſe ?

Il vaut mieux courir chez Conrard ;
Il peut me conſerver ma gloire & ma finance,
Mettre ces deux rivaux en bonne intelligence :
On ſait comme en traités excelle ce vieillard.
S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la pucelle
Vuide notre querelle.
Si pas un d'eux ne me veut ſecourir,
Et ſi l'on me balotte,
Cherchons La Serre, & ſans tant diſcourir,
Traitons du moins, & payons la calotte.

Traiter ſans tirer ma raiſon ?
Rechercher un marché ſi funeſte à ma gloire ?
Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
D'avoir mal ſoutenu l'honneur de ſa toiſon ?
Reſpecter un vieux poil dont mon ame égarée
Voit la perte aſſurée !
N'écoutons plus ce deſſein négligent,
Qui paſſeroit pour crime.
Allons ma main, du moins ſauvons l'argent,
Puiſqu'auſſi bien il faut perdre l'eſtime.

Oui, mon eſprit s'étoit déçu ;
Autant que mon honneur mon intérêt me preſſe :
Que je meure en rimant, ou meure de détreſſe,
J'aurai mon ſtyle dur comme je l'ai reçu.
Je m'accuſe déja de trop de négligence.
Courons à la vengeance :
Et tout honteux d'avoir tant de froideur,
Rimons à tire d'aile,
Puiſqu'aujourd'hui La Serre eſt le tondeur,
Et le tondu père de la *Pucelle*.

SCÈNE V.

CASSAGNE, LA SERRE.

CASSAGNE.

A moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAGNE.

Ote-moi d'un doute.
Connois-tu Chapelain ?

LA SERRE.

Oui.

CASSAGNE.

Parlons bas, écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des lecteurs de son tems ? le sais-tu ?

LA SERRE.

Peut-être.

CASSAGNE.

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul ?

LA SERRE.

Que m'importe ?

CASSAGNE.

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux !

CASSAGNE.

Parle ſans t'émouvoir :
Je ſuis jeune, il eſt vrai ; mais aux ames bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi, qui t'a rendu ſi vain ?
Toi qu'on ne vit jamais une plume à la main.

CASSAGNE.

Mes pareils avec toi ſont dignes de combattre,
Et pour des coups d'eſſai veulent des Henri-Quatre (1).

LA SERRE.

Sais-tu bien qui je ſuis ?

CASSAGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourroit trembler d'effroi :
Mille & mille papiers, dont ta table eſt couverte,
Semblent porter écrit le deſtin de ma perte.
J'attaque en téméraire un giganteſque auteur ;
Mais j'aurai trop de force, ayant aſſez de cœur.
Je veux venger mon maître, & ta plume indomptable,
Pour ne ſe point laſſer, n'eſt point infatigable.

---

(1) Alluſion au poëme que Caſſagne a fait, intitulé *Henri IV*, où ce Roi eſt introduit donnant des inſtructions à Louis XIV, pour bien régner. Touchant ce *poëme* & d'autres ouvrages du même auteur, voyez pages 259 & 260, le troiſième volume du *Parallèle des Anciens & des Modernes*, où il eſt parlé de Caſſagne en des termes qui en donnent une autre idée que ne fait ici la parodie.

LA SERRE.

Ce Phœbus qui paroît aux discours que tu tiens,
Souvent par tes écrits se découvrit aux miens,
Et te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disois : Chapelain lui laissera sa place.
Je sais ta pension, & suis ravi de voir
Que ces bons mouvemens excitent ton devoir,
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Etayer d'un pédant l'agonisante estime ;
Et que voulant pour singe un écolier parfait,
Il ne se trompoit point au choix qu'il avoit fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton audace, & je plains ta jeunesse :
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal,
Dispense un vieux routier d'un combat inégal.
Trop peu de gain pour moi suivroit cette victoire :
A moins d'un gros volume on compose sans gloire ;
Et j'aurois le regret de voir que tout Paris
Te croiroit accablé du poids de mes écrits.

CASSAGNE.

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne !
Qui pèle Chapelain, craint de tondre Cassagne !

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire ?

CASSAGNE.

Es-tu las d'imprimer ?

LA SERRE.

Viens, tu fais ton devoir : l'écolier eſt un traître,
Qui ſouffre ſans cheveux la tête de ſon maître.

Pendant la grand'meſſe, un payſan diſoit à un autre : Vous ne chantez point ; celui-ci lui répondit : Laiſſez venir le *Per omnia*.

On dit d'un homme tout-à-fait malheureux : Il eſt tombé ſur le dos & s'eſt caſſé le nez. Il m'eſt arrivé à-peu-près la même choſe (1). Je me ſuis bleſſé à l'épaule gauche, & cela m'a empêché de me ſervir de ma cuiſſe droite.

M. le lieutenant Parfait trouvoit les gens d'égliſe ſi heureux, qu'il diſoit quelquefois : Quand je devrois être damné, il faut que je me faſſe d'égliſe.

---

(1) M. Ménage, étant à genoux à Notre-Dame un vendredi-ſaint à ténèbres, ſe démit la cuiſſe en voulant ſe relever. Quelque tems après il alla à Vitry, chez M. l'abbé Parfait, ſon hôte, où, ayant voulu deſcendre quatre degrés ſeulement, le pied lui manqua ; & quoiqu'il eût une canne à la main, il fit une chûte qui lui démit l'épaule : c'eſt pourquoi il diſoit ſouvent en riant qu'il étoit une bête épaulée, & que ſi on ſavoit combien il ſouffroit ſans ſe plaindre, on lui érigeroit des autels. (*Note de M. de la Monnoie.*)

Un laquais, qui s'étoit confeſſé à M. Blanchet, curé de Saint-Jean-le Rond d'avoir trop bu, après l'abſolution, tira de ſa poche un ſou pour le confeſſeur. M. Blanchet lui dit : Mon fils, garde ton ſou pour boire.

Après la mort de M. Lizot, premier médecin de Madame, en lui préſentant M. le Bel, on lui dit : Madame, voilà votre premier médecin. elle dit : Vous avez raiſon, car je n'en ai pas encore eu.

Nonobſtant la règle qui ne veut point d'*hiatus* dans notre verſification, un poëte célèbre (1) a mis *Fontenay aux-Roſes* dans ſes vers. En ce cas il faut ſuppoſer que Fontenay-aux-Roſes n'eſt qu'un ſeul mot. Ceux qui font entrer dans leurs vers, *oui, oui,* ou *peu-à-peu*, & d'autres mots, prétendent la même choſe. Théophile a fait de même un *hiatus* dans ce vers, qui n'eſt point méchant d'ailleurs.

Il y a de l'adreſſe à bien cueillir des roſes.

Il y a des gens qui diſent : un tel m'a pris un tel vers, une telle penſée, ou un tel a pris un

(1) Scarron. Voyez les *Obſervations* de Ménage ſur les *Poéſies de Malherbe*, pag. 242, &c. de la ſeconde édition.

tel vers d'un tel. Eſt-ce qu'on ne ſauroit avoir la même penſée qu'un autre, & tomber dans la même expreſſion? M. de Racan diſoit qu'il avoit fait quatre vers qu'il trouva enſuite en propres termes dans les tablettes de Matthieu.

M. de Mercœur, père de M. le duc de Vendôme & de M. le grand prieur, étoit un bon ſeigneur qui ne s'eſt jamais piqué de ſcience. Il fut fait cardinal. Un des amis de M. Benſerade étant venu lui dire pour nouvelle que M. de M. étoit entré dans le collège des cardinaux: *C'eſt*, lui répondit-il, *le premier où il ſoit jamais entré.*

Un gaſcon étoit mal avec ſon Evêque, qui étoit celui de Bazas; il fit ſerment qu'il ne prieroit jamais Dieu dans ſon diocèſe. Comme il paſſoit une rivière, & que le bateau commençoit à s'ouvrir, le batelier lui dit qu'il ne reſtoit plus qu'à ſe recommander à Dieu. Le gaſcon lui dit: Sommes-nous encore dans le Bazadois?

Madame de Ville-Savin étant morte à quatre-vingt-treize ans, madame Cornuel, qui n'avoit que ſix ans moins qu'elle, dit: Hélas! il n'y avoit plus qu'elle entre la mort & moi.

M. l'abbé... ayant fait un livre contre les Hu-

guenots, alla le présenter au Roi. On lui demanda s'il avoit été bien reçu : Parfaitement bien, dit cet abbé; je suis couché sur l'état des caresses.

Antonio Pérez & l'auteur de l'*Homme de cour* (1) rapportent qu'un roi de Portugal voulant écrire au Pape, dit à un de ses ministres d'écrire de son côté pendant qu'il écrivoit aussi du sien, & qu'après cela il enverroit celle des deux lettres qu'il trouveroit la meilleure. Les deux lettres achevées, le roi trouva que c'étoit celle de son ministre, & résolut de l'envoyer au pape. Quand le ministre fut de retour en son logis, il disposa toutes ses affaires pour passer au plus vîte en Espagne, ne croyant pas qu'il fût en sûreté depuis que le roi son maître avoit découvert qu'il en savoit plus que lui. Il y a long-tems que Salomon a dit : *Noli videri sapiens coram principe.* Il n'a pas dit : *Noli esse sapiens*, mais *Noli videri.* Il faut que ceux qui approchent les princes, aient l'art de cacher ce qu'ils savent.

(1) Gracian est l'auteur de l'*Homme de cour*; mais ce n'est pas Gracian qui rapporte cette histoire, c'est Amelot de la Houssaie, dans ses *Notes sur la maxime septième de l'Homme de cour* de Gracian. Voyez aussi Costar, pag. 103 de la suite de la *Défense de Voiture.* (*Note de M. de la Monnoie.*)

Ceux qui ſont au ſervice des grands, quels qu'ils ſoient, doivent avoir la même prudence, pour ſoutenir, par exemple, que tout ce qu'ils ſont n'eſt pas d'eux, mais de leur maître.

Il y avoit à Louvain un capucin qui avoit la réputation de faire des miracles. Madame la première préſidente & mademoiſelle de Scudéry firent partie d'y aller enſemble pour être guéries de leur ſurdité. Je diſois : Comment feront-elles pour s'entretenir en allant ? car pour le retour, je n'en ſuis pas en peine ; le miracle ſera fait.

M. l'abbé Charles me diſoit un jour que M. l'évêque de la Rochelle avoit les gouttes ; je lui dis : Il y a un canon qui dit : *Si quis dixerit epiſcopum podagrâ laborare, anathema ſit.*

Un certain allemand qui a fait un traité *de bello pragenſi*, après avoir été au ſervice de M. Talon, fut mené à Francfort par M. d'Avaux, à cauſe de ſa capacité dans les négociations. M. d'Avaux étant de retour à Paris, dit à M. Talon que cet allemand lui avoit dit qu'il faiſoit ſes harangues lorſqu'il étoit à ſon ſervice. Et il m'a dit à moi, répartit M. Talon à M. d'Avaux, qu'il faiſoit vos lettres à Francfort.

Dans le tems que tous les évêques retranchoient quelques fêtes, & que M. l'évêque d'Angers (1) n'en retranchoit point, M. Louet disoit : Au lieu d'en retrancher, il en ajoutera une. Ce qu'il entendoit de l'évêque même, à cause de sa bonne vie.

M. de Lamoignon, avocat général, me pria de lui chercher un bibliothécaire qui sût les belles-lettres. Je lui dis aussi-tôt qu'il pourroit jetter les yeux sur quelque avocat. Non, dit-il, je ne veux point d'avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes harangues.

Un bernardin & un bénédictin, s'étant rencontrés ensemble en une hôtellerie à la campagne, firent quelques civilités entr'eux pour le *Benedicite*, se déférant l'un à l'autre, pendant quelque tems, l'honneur de bénir la table. Enfin le Bernardin prit la parole, & dit : *Benedictus benedicat*. Le bénédictin voulant continuer le compliment sur le même ton, dit : *Bernardus bernardet*.

Favoriti, Secrétaire d'Innocent XI, lisoit au pape les brefs qu'il avoit dressés, & les lui expliquant en italien, le pape pleuroit de joie, &

(1) Henri Arnaud, mort l'an 1692 en odeur de sainteté.

disoit : *Che cosa diranno di noi nella posterita, quando vederanno cosi bella Latinità nostra.*

Je tenois une des mains de madame de S... (1) avec les deux miennes. Lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit : Voilà le plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de vos mains.

Etant dans le carosse de M. le cardinal de Rets, & passant sur le Pont-Neuf, je mis la tête hors de la portière, comme pour regarder quelle heure il étoit, M. le cardinal me dit : c'est *ad honores.* Il avoit raison, car je ne vois que de près. J'étois par-tout avec ce cardinal, hors à l'Eglise. Il me dit un jour à cette occasion, que j'étois ami *usque ad aras.*

Ceux qui disent *negligere est* dans le mot ancien qui dit :

Legere, & non intelligere, negligere est.

disent mal, il faut dire :

Legere, & non intelligere, nec legere est.

Il n'y a point de sens en disant *negligere*, au lieu

(1) Quelques-uns ont cru que cette S signifioit *Sévigné*; ce qui ne s'accorderoit pas avec ce que le comte de Bussi a écrit de cette dame, qu'elle avoit les mains & les bras mal taillés. (*Note de M. de la Monnoie.*)

que le ſens eſt admirable en prononçant *nec legere.*

* Un jeune marquis mal-aiſé, ayant épouſé une vieille comteſſe fort riche, ſe divertiſſoit ailleurs à ſes dépens, & ne la ménageoit point du tout, ſouhaitant même avec impatience qu'elle mourût, parce qu'en vertu de la donation qu'elle lui avoit faite de tous ſes biens, il auroit été en état de choiſir une jeune femme qui lui auroit plu. La vieille ne reconnoiſſoit que trop la faute qu'elle avoit faite; mais les mépris de ſon époux n'étoient pas ce qui l'alarmoit le plus. Elle craignoit qu'il ne lui prît envie de ſe défaire d'elle; & venant un jour à ſe trouver mal, elle dit tout haut qu'elle étoit empoiſonnée. Empoiſonnée, lui dit le marquis en préſence de gens, cela pourroit-il bien être? Qui accuſez-vous de ce crime? — Vous, lui répondit la vieille. — Ah! meſſieurs, s'écria le marquis, rien n'eſt plus faux: on n'a qu'à l'ouvrir tout à l'heure; on verra la calomnie. (D. L. M.)

* Parmi les épigrammes imprimées l'an 1712 à Roterdam ſous le nom de Rouſſeau, il y en a de ma connoiſſance tout au moins cinq, une bonne & quatre mauvaiſes, qui conſtamment ne ſont pas de lui. La bonne, dont le titre eſt: *Contre*

la Judith de Boyer, page 381, eſt de Racine. Des quatre mauvaiſes, celle de la page 348, *Un compagnon que les Turcs avoient pris*, & celle de la page 353, *Un prêtre fut qui la veille des rois*, ſe trouvent dans un recueil d'épigrammes anciennes, intitulé : *La conſolation des triſtes*, à Rouen, *in*-16, chez Robert & Jean du Gort, 1554. Celle de la pag. 361, *Un cordelier*, eſt au premier tome du cabinet ſatyrique, livre qui, pour la première fois, parut vers l'an 1612 ; encore, pour ſauver la bienſéance, y a-t-on ſubſtitué *écolier* à *cordelier*. Pour celle de la page 354, *En un quartier une maiſon brûloit*, je ne puis dire de qui elle eſt, mais je ne la crois nullement de Rouſſeau. (D. L. M.)

* Guillaume Pepin, jacobin, dédiant ſon ouvrage ſur le *Confiteor* l'an 1524, à George d'Amboiſe, archevêque de Rouen, neveu du cardinal de ce nom, le traite de *majeſté* dans l'épître dédicatoire qui eſt à la fin du livre après la table des matières. *Quo fit*, lui dit-il, *ut hanc noſtram, quantulacumque eſt, lucubratiunculam, ne abſque aliquo nomine ſe proferret in vulgum*, majeſtati *tuæ conſervandam, dedicandamque cenſuerim.* (D. L. M.)

* Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on dit M. d'Autun, M. de Noyon, M. de Langres, &c. pour

M.

M. l'évêque d'Autun, de Noyon, de Langres. Calvin, dans son livre opposé à l'*Interim*, & intitulé : *La manière de réformer l'église*, a dit, dès l'an 1548, quoiqu'en raillant, *M. d'Avranche*, parlant de Robert Cœnalis, que quelques pages ensuite il appelle *Soupier*, par allusion à *Cœnalis*. La Croix du Maine, page 208 de sa *Bibliothèque*, l'appelle *Robert Ceneau*, & peut-être le bon Evêque signoit-il *Ceneaux*, d'où il crut pouvoir se nommer *Cœnalis* en latin, ou *Cenalis*, car il suit cette dernière orthographe au devant de son livre *de verâ mensurarum ponderumque ratione*. C'est ainsi que Gui Jouvenneaux, abbé de Saint-Sulpice en Berri, s'est appellé en latin *Guido Juvenalis*, & que les Limosins, en leur vulgaire, rendent *Martialis* par *Martiaux*. Nous disions anciennement *loyaux* & *royaux* au singulier. Le nom *Ceneaux*, qu'on prononçoit *Cenaux*, s'est depuis vraisemblablement écrit Senaux & Senault. Gesner même, & son abréviateur Simler, ont écrit *Senalis*. (D. L. M.)

* Le fameux Robert Carracciol de Lecce, *Robertus de Licio*, dans l'épître dédicatoire de son ouvrage *de timore divinorum judiciorum*, divisé en vingt sermons, donne à Ferdinand, roi de Naples & de Sicile, le titre de *très-chrétien*. *Reverendissimo patri*, dit-il, *& domino, domino*

Joanni de Aragonia, Chriſtianiſſimi *regis Ferdinandi filio, ſedis apoſtolicæ digniſſimo Protonotario, Frater Robertus Caracʒolus de Licio, ordinis Minorum ſacræ theologiæ magiſter, humiliter ſe commendat.* (D. L. M.)

Il y a de certains vers qui courent & que tout le monde ſait, dont cependant on ne connoît point les auteurs, comme celui-ci :

Et ſequitur leviter filia matris iter.

* Le plus ancien livre où il ſe trouve, eſt un commentaire *in compoſita verborum Joannis de Galandiâ.* Liſez *de Garlandiâ*, ou même *Garlandriâ, vel, ut alii volunt, Joannis Synthen.* Voici comme il y eſt rapporté, feuill. 3 *versò* :

De meretrice puta quòd ſit ſua filia puta,
Nam ſequitur leviter filia matris iter.

Mais voici comme le premier vers ſe lit dans les additions aux bigarrures de Tabourot, chapitre des *Vers Léonins* :

Vera quidem res eſt, patrem ſequitur ſua proles.
Et ſequitur, &c.

On n'a pas ſu non plus de qui étoit ce vers qui ſervoit de deviſe à Paracelſe.

Alterius non ſit qui ſuus eſſe poteſt.

Quelques-uns ont cru qu'il étoit d'Ovide, mais

ils se sont trompés. Il est d'un certain auteur dont nous avons, dans les éditions gothiques, trois livres de fables sous le titre de *Fabulæ Æsopi*, en vers élégiaques, avec des scholies. Ce vers est le dernier de la première fable du second livre. Des écrivains du quatorzième siècle citent cet auteur sous le nom d'Esope. Il y en a plusieurs manuscrits dans la bibliothèque royale & ailleurs. Lilius Gyraldus attribue ces fables à un *Romulus* ou *Salo*, & le fait vivre dans le douzième siècle. Barthius croit que ce pourroit être ce Bernard de Chartres cité par Jean de Salisbéri, liv. 4, chap. 35 de son *Métalogique*, ou peut-être un certain *Magister Romalius*, qui n'est autre assurément que le *Romulus* de Gyraldus. Jule Scaliger, que Baillet a suivi, le nomme *Accius*, & se trompe extrêmement, soit dans le jugement trop avantageux qu'il en fait, soit dans le tems où il le fait vivre. Cet auteur, quel qu'il soit, a été imprimé plus d'une fois en Italie, en France & en Allemagne. La dernière édition est de 1660, à Francfort, *in*-8°., où se trouvent les autres auteurs de fables, tels que Phèdre, Planudes, &c. recueillies par Isaac-Nicolas Nevelet. (D. L. M.)

* Voici encore quelques autres vers dont j'indiquerai les sources qu'on a long-tems ignorées.

Erasme, dans l'explication de ce proverbe, qu'il a tiré d'Apostolius sans le citer : τὴν Χάρυβδιν ἐκφυγὼν τῇ Σκύλλῃ περιέπεσον, finit par ce vers célèbre ; dit-il, parmi les Latins, mais dont il avoue ne point connoître l'auteur :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

Galeottus Martius de Narni, mort l'an 1476, touchant lequel on peut voir Naudé, chap. 5 de son *Addition à l'Histoire de Louis XI*, & le P. Labbe, page 373 de sa *Bibliothèque nouvelle de manuscrits*, a le premier découvert que ce vers étoit de Philippe Gaultier, dans son *Alexandreïde*. *Hoc carmen*, dit-il chap. 28 de son livre *de doctrinâ promiscuâ* :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

est Gualteri Galli, de gestis Alexandri, & non vagum proverbium, ut quidam non omninò indocti meminerunt. Pâquier, chap. 29 du troisième livre de ses *Recherches*, a depuis fait la même remarque. Ce Philippe Gaultier, dit de Chatillon, quoique né à Lille en Flandres, vivoit au milieu du treizième siècle. Nous avons de lui, entre autres ouvrages, son poëme intitulé *Alexandreïde*, en dix livres, & non pas en neuf, comme dit Vossius le père, page 74 *de Poetis latinis*. Le vers dont il s'agit est le trois cent un du cin-

quième livre, où le poëte apostrophant Darius, qui, fuyant Alexandre, tomba entre les mains de Bessus, s'exprime ainsi :

Quo tendis inertem
Rex periture fugam? Nescis, heu! perdite, nescis
Quem fugias; hostes incurris dum fugis hostem.
Incidis in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

Cet autre vers,

Clotho colum bajulat, Lachesis trahit, Atropos occat.

Nonobstant les deux grosses fautes de quantité qui s'y trouvent, n'a pas moins couru que le précédent, sans qu'on ait su qu'il étoit d'Ebrard de Béthune, chap. 8 de la grammaire intitulée : *Græcismus*, qu'il composa l'an 1124. Ce vers, tout ridicule qu'il est, s'étoit néanmoins, je ne sais comment, glissé dans quelques vieilles éditions de Lactance, liv. 2, n. 10, au rapport du cordelier Denys Nestor, qui n'a pas reconnu une supposition si manifeste. Despautère, liv. 3 de son *Ars versificatoria*, s'en est fort bien apperçu; ce qu'on ne peut pas dire de Gyraldus, qui, avec toute l'habileté qu'on lui attribue, de laquelle je n'ai garde de convenir, s'est contenté, en citant ce vers liv. 6 de son *Histoire des Dieux*, de substituer *retinet* à *bajulat*, sans prendre soin de réformer la dernière syllabe de *Clotho*, qui

n'est pas moins longue que la première de *bajulat*. Les deux vers suivans

Cor sapit, & pulmo loquitur, fel commovet iras,
Splen ridere facit, cogit amare jecur.

sont du même Ebrard, chap. 19.

Non bene pro toto libertas venditur auro.

est de la quatorzième fable du troisième livre de ce même poëte, à qui nous avons dit qu'appartenoit le vers

Alterius non sit qui suus esse potest.

Ces quatre doublement léonins sont plaisans.

In cratere meo Thetis est conjuncta Lyæo.
Est Dea juncta Deo, sed Dea major eo.
Nil valet is vel ea, nisi sint ambo Pharisæa.
Amodo præterea sit Deus absque Dea.

Jean-Vincent Metulin, sur le douzième chapitre d'Ebrard de Béthune, les rapporte sous le nom de *Primas*. Il rapporte là même le suivant :

Mala mali malo mala contulit omnia mundo.

Et l'on remarquera que tous les vers, ci-dessus allégués, ne se trouveront pas en de plus anciens auteurs. (D. L. M.)

* M. Ménage, à la suite de ses *Origines ita-*

liennes, a donné l'explication de quelques façons de parler proverbiales de la même langue, explication qu'il n'a fait que recueillir de différens auteurs dont il rapporte les passages. Il seroit à souhaiter qu'il eût donné celle que trente-cinq ans auparavant il promettoit de nos façons de parler proverbiales, & il est d'autant plus surprenant qu'il n'ait rien laissé là-dessus, qu'on sait que pendant plusieurs années il s'est occupé de ce dessein. Il fit même demander en 1662, par M. l'avocat Nublé, son ami, à M. de Gyvez, avocat du roi au présidial d'Orléans, l'origine de l'ancien proverbe, que la glose d'Orléans est pire que le texte. J'étois pour lors à Orléans, où M. de Gyvez me permit de copier la réponse qu'il fit à M. Nublé, conçue en ces termes :

« Le proverbe, Monsieur, sur l'origine duquel vous me faites l'honneur de me consulter, est fort ancien, puisque Pierre de Belle-Perche, en latin *de Bella-Pertica*, en a fait mention sur le quatrième livre des instituts, titre 6 *de actionibus*, où il dit : *Licet Glossa alio modo exponat, Glossa Aurelianensis est quæ destruit textum*. Ce jurisconsulte, depuis évêque d'Auxerre & chancelier de France, mourut, suivant notre ancien calcul observé dans son

» épitaphe, le 17 janvier 1307, & suivant le
» calcul romain 1308, en sorte que s'il a pro-
» fessé le droit à Orléans, comme c'est l'opinion
» de plusieurs, il faut que ce soit avant l'é-
» rection de l'étude d'Orléans en corps d'uni-
» versité. Elle n'y fut en effet établie qu'en 1305,
» par bulle du pape Clément V, & patentes du
» roi Philippe-le-Bel, du mois de juillet 1312.
» Ce n'est pas que l'étude de droit ne soit beau-
» coup plus ancienne à Orléans. Matthieu Paris,
» en la vie d'Henri III, roi d'Angleterre, parle
» d'une sédition arrivée à Orléans l'an 1236, en
» laquelle furent tués, par les habitans, plu-
» sieurs écoliers de grande condition. Il s'en
» trouve un témoignage encore plus ancien &
» plus singulier dans Adrevalde, moine de
» Fleuri, écrivain du neuvième siècle, au li-
» vre premier des miracles de S. Benoît, cha-
» pitre 25. Je vois que dans le cartulaire de
» S. Euvert, des particuliers demeurant à Or-
» léans, prennent la qualité de professeurs ès
» loix. Du reste, je ne puis vous donner aucun
» éclaircissement touchant le proverbe. M. le
» Maire, qui, au chapitre 19 de ses *Antiquités*
» *d'Orléans*, a fait là-dessus plusieurs recher-
» ches, n'y a pas mieux réussi qu'en divers au-
» tres endroits de son livre. Je vous dirai seu-
» lement que ce proverbe se trouve dans une

» lettre du cardinal Jean de Cervantes, évêque » de Ségovie, à Æneas Sylvius, l'an 1443, dans » Charles de Grassalio, livre premier des *Droits* » *royaux*, chap. 6, page 52, & avant lui dans » le cinquième livre de la *Forêt nuptiale* de » *Joannes Nevizanus*, n. 25. »

Pour moi je pense, quoi qu'en dise M. de Gyvez, que le Maire, dans le chap. 19 de ses *Antiquités d'Orléans*, n'a pas trop mal rencontré, quand il dit que l'esprit railleur des Orléannois peut avoir donné lieu au proverbe, le propre de ces sortes de gens étant de coudre toujours quelque mensonge de leur invention aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder, &, conformément au proverbe, détruire le texte par la glose. Cette inclination des Orléannois à la raillerie, & leur naturel un peu piquant les a fait aussi surnommer Guêpins. Beze, dans une épigramme *in Philænum* :

Aurelias vocare vespas suevimus
Ut dicere olim mos erat nasum Atticum. (D. L. M.)

Etant un jour à la promenade avec M. D... & voyant tant de laquais à la porte du Cours, je lui dis : Monsieur, voilà l'*Index* du Cours.

Le P. Thomassin étant venu consulter M. l'ar-

chevêque pour ſavoir s'il feroit bien de demander le collège des Quatre-Nations pour y mettre ſes prêtres, M. l'archevêque lui dit : Monſieur, je vous conſeille de demander le Louvre.

M. de Segrais diſoit, que de notre tems trois perſonnes, quoique d'une naiſſance médiocre, n'avoient pas laiſſé de mériter l'amitié & l'eſtime des princes & des grands. Ces trois perſonnes étoient M. Voiture, M. Miton & M. de Gourville.

Bombus ſignifie un *pet* dans la baſſe latinité, & c'eſt en cette ſignification qu'il ſe trouve dans ce vers :

Mingere cum bombis res eſt ſaniſſima lumbis.

* Beze finit ſon *Paſſavant* par ces mots : *Et ecce unum bombum pro iſtis hæreticis.* Plus haut il avoit dit : *Unde ego ſurrexi mane totus lætus*, & *feci duos bombos in jure canonico & in civili*, équivoquant ſur *canonico* par alluſion à cannonade, & ſur *in civili* en deux mots, à *incivili* en un ſeul. Mais rien n'approche de la plaiſante deſcription qu'il fait dix ou douze lignes auparavant de la pétarade échappée au préſident Liſet, alors abbé de Saint-Victor. C'eſt dans l'endroit qui commence par *Nam ego putabam videre quod*

vestra Nunc-Abbatia canebat, &c. Le vers *mingere cum bombis* est dans les bigarrures de Tabourot, au chapitre des vers Léonins. *Mingere* pour *Meiere* n'est pas latin, & Scioppius a eu raison de reprendre Sannazar d'avoir dit *permingere* liv. 2, épig. 29. *Mingens* pour *meiens* est fréquent dans la *Vulgate*. (D. L. M.)

Communiter negligitur quod communiter possidetur. Ordinairement on néglige ce que l'on possède communément. C'est ce que l'on dit dans l'occasion :

L'Ane de la communauté
Est toujours le plus mal bâté.

M. D... ayant envoyé ensevelir sa femme cinq heures après sa mort, on lui vint dire qu'elle étoit encore chaude. Allez, dit-il, allez faire ce que je vous ai ordonné, elle est assez morte. Il avoit raison, car il l'épousa qu'elle étoit très-vieille, & l'on disoit que pour vivre, il avoit fait société avec un corps mort.

Mortua quin etiam jungebat corpora vivis (1).

M. Camus, évêque de Belley, ayant entendu prêcher M. Godeau touchant la grace ; J'ai, dit-

---

(1) *Æneïd.* liv. 8, 485.

il, entendu un ſermon de la grace, prononcé de bonne grace, par M. l'évêque de Graſſe. Ce dernier nous diſoit, que pendant l'hiver il avoit toujours dîné les fenêtres ouvertes dans ſa maiſon épiſcopale.

Le même évêque de Belley diſoit qu'après leur mort, les papes devenoient des papillons, les ſires des cirons & les rois des roitelets.

Ce fut lui qui, prêchant un jour à Notre-Dame, dit avant que de commencer ſon ſermon : Meſſieurs, on recommande à vos charités une jeune demoiſelle qui n'a pas aſſez de bien pour faire vœu de pauvreté.

* Cela eſt très-ſpirituellement dit : mais qui l'a dit le premier ? Je croirois que ce ſeroit Mateo Aleman, auteur du *Guſman d'Alfarache* imprimé pour la première fois l'an 1600, ſi j'étois sûr que cette penſée ſe trouvât dans l'original eſpagnol, comme elle ſe trouve page 102 du tome 3 de la nouvelle traduction françoiſe, qui ne m'a pas la mine d'être fort exacte. François Beroalde de Verville, chap. 55 de ſon *Moyen de parvenir*, livre poſtérieur de peu d'années au *Guſman*, a dit *que par dépit de ne pouvoir devenir riche, on fait comme les frères mineurs, vœu de pauvreté*, ce qui n'a ni le même tour ni la même idée. Ces paroles de la Bruyère, au cha-

pitre *de quelques usages*, page 607 de la huitième édition, sont précisément dans l'espèce. « Il » s'est trouvé des filles qui avoient de la vertu, » de la santé, de la ferveur & une bonne vo- » cation, mais qui n'étoient pas assez riches pour » faire, dans une riche abbaye, vœu de pauvreté ». Le comédien Poisson a employé en vers la même pensée dans sa quatrième stance de sa *Quête* pour faire ses quatre filles religieuses :

> Voyons donc ce que j'en dois faire.
> Guimpons-les ; c'est le mieux : elles le veulent bien.
> Mais on ne fait pas vœu de pauvreté pour rien :
> Hé bien, quêtons ; la cour nous tirera d'affaire.

En cela Poisson a du moins eu le mérite de mettre en vers ce que d'autres avoient dit en prose. Mais pour Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, à qui l'on attribue ici ce mot, je suis persuadé que c'est un don gratuit que lui a fait un des collecteurs du *Ménagiana*. (D. L. M.)

* Théophile étant au lit de la mort en 1626, & recevant visite de son ami Pierre Boissat, lui témoigna une extrême envie de manger des anchois ; celui-ci, qui croyoit ce mets fort contraire à un homme aussi dangereusement malade, le lui refusa, & depuis s'en repentit, disant, lorsque l'occasion se présentoit d'en parler, que

ces anchois auroient peut-être ſauvé la vie à ſon ami ; la nature ſouhaitant quelquefois des choſes, leſquelles, toutes mal ſaines qu'elles paroiſſent, lui deviendroient ſalutaires par cet inſtinct même qui les lui fait ſouhaiter. *Nicolas Chorier, partie première de la Vie qu'il a écrite de Pierre Boiſſat, en latin, page 36.* (D. L. M.)

* A l'ouverture du premier volume du *Dictionnaire* de Furetière, réimprimé l'an 1701 en Hollande, avec des corrections, comme le promet le titre, & des additions, je trouvai, ſur le mot *bout*, ces paroles, qui ne ſont pas de Furetière, mais de l'auteur du ſupplément. « Ronſard » introduit le général Bec faiſant cette promeſſe » ſa cavale :

> Je doublerai, pour telle récompenſe,
> En tes vieux ans ton foin & ta dépenſe ;
> Seule au haut bout je te ferai loger
> De mon étable.

J'eus peine véritablement à en croire d'abord mes yeux, ne pouvant comprendre comment le général Bec, né pluſieurs années après la mort de Ronſard, avoit pu trouver place dans la *Franciade.* Je ſavois que le géant Phovère, au deuxième livre de ce poëme, diſoit à Kiſſe, ſa cavale, les vers que je viens de citer ; mais c'eſt ce qui augmentoit ma ſurpriſe ; & je n'aurois

aſſurément jamais deviné par quelle aventure le géant Phovère étoit devenu le général Bec, ſi, à force de travailler ma réminiſcence, je ne m'étois à la fin ſouvenu d'un endroit de Sarazin, dans la préface de ſon *Ode* ſur la bataille de Lens. On ſait qu'entre les priſonniers qu'y fit le prince de Condé, le général Bec en fut un. Sur quoi Sarazin, s'entretenant avec Calliope de la manière dont il pouvoit réuſſir dans l'ode qu'il vouloit entreprendre, dit qu'il n'a garde de s'attacher, comme Ronſard, à imiter ridiculement les anciens. « Ronſard, ce ſont ſes termes, qu'on » *nomme le prince de notre poéſie, a-t-il bien* » *réuſſi, à votre avis, en affectant cette vieille* » ſingerie? Et ferois-je bien, par ſon exemple, » d'introduire le général Bec raiſonnant avec ſa » cavale, & lui faiſant cette promeſſe, *Je dou-* » *blerai*, &c. ».

Voilà l'origine de la bévue. Celui qui l'a faite s'eſt imaginé bonnement, ſur ces paroles de Sarazin mal entendues, que Ronſard avoit parlé du général Bec. Il faut néanmoins pour cela, non-ſeulement qu'il n'ait point vu la *Franciade*, mais qu'il n'en ait eu nulle idée; qu'il n'ait point ſu qu'entre le tems que ſon auteur y travailloit, & le tems de la bataille de Lens, il y a eu près de quatre-vingts ans d'intervalle; qu'en un mot il ait abſolument ignoré des époques auſſi con-

nues que le sont celles de Ronsard & du général Bec. Il y a là une complication sans égale d'ignorances & de méprises. C'est ce que les éditeurs du *Furetière* de Trévoux reconnurent, lorsque cette remarque leur ayant été envoyée, ils jugèrent à propos de l'insérer dans leur édition, où ils l'ont rapportée tout au long, quoiqu'en termes un peu moins forts, par une raison dont il n'est pas difficile de s'appercevoir. (D. L. M.)

* L'occasion s'étant un jour présentée d'examiner ce que Baillet, article 1354 de ses *Jugemens des Savans*, rapporte touchant Jean-Baptiste Lalli, on y remarqua les méprises suivantes :

1°. Il dit que Lalli mourut vers le commencement du dix septième siècle ; ce qui, en bon françois, signifie que ce fut vers la fin du seizième siècle : la vérité cependant est qu'il mourut le 3 de février 1637, suivant le témoignage de Louis Jacobilli, dans sa *Bibliothèque d'Ombrie*.

2°. Il oublie de compter, parmi les compositions burlesques du Lalli, sa *Moschéïde*, ou *Défaite des mouches par Domitien*, & sa *Francéïde*, c'est-à-dire, son *Poëme de la Vérole*, appellée en Italie *mal françois*.

3°. En récompense il dit que Lalli tourna en vers burlesques la *Jérusalem ruinée de l'Anti-Tasse*. Il devoit dire que ce poëte fit l'*Anti-Tasse*, ou

la

la *Jérusalem ruinée*, poëme héroïque intitulé, *Tito Vespasiano*, ou *Gerusalemme disolata*. Ce poëme étoit très-sérieux ; & lorsque Vittorio Rossi (1) a dit dans l'éloge de Lalli : *Multa tum graviter, tum jocosè composuit ; in his Jerosolymorum excidium, Virgilii Bucolica, & Æneidos libri Etrusco carmine, miro lepore ac venustate, facetis, amœnisque sententiis in ridiculum conversi*, il faut rapporter *Jerosolymorum excidium* à *graviter*, & tout le reste à *jocosè*. Faute de cette distinction, Baillet a tout confondu, & a donné dans la chimère.

4°. Après avoir rapporté le sentiment trop avantageux de Vittorio Rossi, & d'Antonio Bruno touchant le burlesque du Lalli, il étoit à propos de rechercher quelle a été sur ce point l'opinion de quelques gens de meilleur goût. Ménage, à la fin de sa *Lezione* sur le *Sonnet* de Pétrarque, *La gola el sonno*, s'en est expliqué en ces termes : *Questo Lalli, è quel Lalli da Norcia che scrisse più cose nell' istesso stile, e frà le altre l'Eneïde travestita. Mà scrisse tutte queste cose con poco successo.*

5°. Il dit que Naudé, dans son Mascurat, prétend que c'est l'*Enéide* travestie du Lalli qui a donné l'occasion à Scarron d'en faire autant en

(1) Giovan Vittorio de Rossi, plus connu par le nom de *Janus Nicius Erythræus*.

notre langue, & de le prendre même pour son modèle. Mais si l'on consulte Naudé dans l'endroit cité, on trouvera qu'il n'y dit autre chose, sinon qu'un nommé *Giovan-Battista Lalli*, ce sont ces paroles, *a peut-être donné sujet par son* Enéïde travestita, *au petit Scarron d'en faire une semblable en notre langue.* Ce n'est pas-là dire, ce me semble, que Scarron a pris le Lalli pour son modèle. Au titre près, rien n'est moins ressemblant que l'ouvrage françois & l'italien.

6°. *Le Lalli*, dit Baillet, *avoit, dans sa première jeunesse, fait des poésies latines au duc de Ferrare.* Il y a ici plusieurs fautes. Cette expression *avoit fait des poésies au duc de Ferrare*, donne l'idée d'un maître qui fait le thême à son écolier. Il semble d'ailleurs, de la manière dont il est ici parlé de ces poésies, qu'elles aient été en grand nombre. Cependant le Rossi ne parle que d'une seule pièce latine en vers héroïques sur la mort d'Alexandre Farnèse, duc non pas de Ferrare, mais de Parme & de Plaisance. Cette dernière méprise de *Ferrare* au lieu de *Parme* ne peut venir que d'une grande précipitation.

7°. Le Lalli, jurisconsulte aussi bien que poëte, a fait un ouvrage intitulé : *Viridarium practicabilium materiarum in utroque jure ordine alphabetico*, en trois volumes. Le Rossi en parle,

& dit simplement que le titre en est peu latin, conformément à la diction rude & mal polie des jurisconsultes praticiens. Mais bien loin de mépriser le livre, il témoigne tout au contraire qu'on peut juger par-là du grand progrès que son auteur, pendant cinq années d'étude en l'université de Pérouse, avoit fait dans la connoissance de l'un & de l'autre droit. On ne va pas chercher la belle latinité dans les répertoires de pratique. Le lecteur n'y cherche que son instruction. Les matières y étant traitées par alphabet, l'ordre n'en est que plus commode pour les trouver, & Baillet n'a pas dû tirer de là des conséquences désavantageuses contre la méthode du *Viridarium*, qui, constamment, est des ouvrages de Lalli le plus estimé. (D. L. M.)

M. d'Arsine n'étoit que fils d'épicier, & faisoit le gros-seigneur. Il avoit fait peindre chez lui, au-dessous d'un tableau de dévotion, ces mots : *Respice finem*. On effaça l'*R* initiale du premier mot, & l'*M* finale du dernier, en sorte qu'on lisoit *Espice fine*, afin de rabattre un peu de sa vanité, en le faisant souvenir qui il étoit.

* *D'Arsine* est un nom en l'air : le conte ici rapporté est dans les bigarrures de Tabourot, au chap. des *Equivoques latin-françois*. (D. L. M.)

M. du S… disoit que le pape Clément X étoit pour *benedicere & sanctificare*, & le cardinal Patron pour *regere & gubernare*.

M. le duc d'Orléans étoit un jour dans le jardin de Luxembourg, entre les deux pavillons du côté du jardin, où la réverbération du soleil rendoit la chaleur excessive. Là M. de Bautru, entre tous ceux qui lui faisoient la cour & qui étoient découverts, s'avisa de dire que les princes n'aimoient personne. A cela Monsieur répartit aussitôt qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche, & qu'il aimoit fort ses amis. Si votre altesse ne les aime bouillis, reprit M. de Bautru, elle les aime au moins bien rotis.

Des évêques de province disoient à M. l'archevêque de Paris, qu'ils s'étonnoient comment il avoit pu faire pour n'avoir jamais eu le moindre procès avec son chapitre. Il leur dit, qu'il avoit toujours été persuadé qu'il n'y avoit que les maris de village qui battoient leurs femmes.

Un évêque à Rome étant allé voir le cardinal Polus, lui dit en prenant congé de lui, qu'il s'en alloit faire un tour à son diocèse pour un mois. Le cardinal lui dit : Je m'en réjouis, car ce sera pour vous autant de diminué sur les peines du purgatoire.

* Tiré de la vie de ce cardinal, écrite en italien par Louis Beccatel, archevêque de Raguse. Ce qu'André Dudithz, qui, peu de tems avant son changement de religion, mit cette vie en beau latin, n'a pas fort intelligiblement exprimé en ces termes : *Solebat episcopum quemdam amicè admonere ne suas oves desereret, sed relictâ urbe, domum ad suum munus peragendum abiret. Is aliquando ad eum venit, & se statuisse dixit ad unum mensem excurrere, ac suas oves invisere, propterea petere ut bonâ ejus veniâ discedere sibi liceret. Tum Polus : Hoc ex tuo discessu solatii capio, quod minus vapulabis.* (D. L. M.)

M. d'Epesses voyant que M. de Grancey n'avoit pas son carreau pour s'agenouiller, lui jetta son manchon. M. de Grancey lui dit : Monsieur, vous m'avez jetté le chat aux jambes.

M. D.... étant sur le point de soutenir sa thèse, en alla présenter une à M. L. de R..., au bas de laquelle celui-ci ayant lu ces mots : *Apud Carmelitas*, s'en alla droit aux Carmélites de Notre-Dame-des-Champs, où il ne se trouva qu'un aveugle.

Lorsque le tonnerre tomba sur l'église des Carmes, le petit père André dit : Dieu a fait une

grande miſéricorde à ces bons pères, de ne ſacrifier à ſa juſtice que leur clocher; car ſi le tonnerre fût tombé ſur la cuiſine, ils étoient tous en danger d'y périr.

Comme on faiſoit admirer à feu M. de Mat... la magnificence du bâtiment de la grande Egliſe de Coutances, il dit : Cela a-t-il été fait en ce pays-ci ?

* Imité de Gaulard, qui voyant à Beſançon le palais du cardinal de Granvelle, voilà, s'écria-t-il, un beau palais; a-t-il été fait en cette ville ? Non, monſieur, répondit le concierge qui connoiſſoit le perſonnage, deux hommes l'ont apporté de Florence dans une hote. Parbleu, dit Gaulard, je m'en doutois bien. Voyez ce que c'eſt d'avoir beaucoup vu. (D. L. M.)

Celui qui faiſoit ſoudiacre à la meſſe qui ſe diſoit pour les obsèques de Sixte - Quint ayant commencé l'épître, *Fratres, nolumus vos*, demeura là fort long-tems, ce qui fit interpréter qu'ils ne vouloient plus de moines pour être papes. Effectivement il n'y en a pas eu depuis.

Un poëte préſentant à M. le Prince l'épitaphe de Molière, M. le Prince lui dit : J'aimerois bien mieux que ce fût lui qui m'apportât la vôtre.

Comme on parloit de la *Moelle* d'Abelly, M. l'abbé le Camus, à présent cardinal, dit : La lune étoit en décours quand il fit ce livre. Voyez le dictionnaire de Bayle, au mot *Abelly*.

* Le jour de la naissance de M. le duc de Bourgogne, qui fut le 6 d'août 1682, le roi, tout grave & majestueux qu'il est, ne put contenir sa joie. Il ne voulut point d'officiers de ses gardes auprès de lui; l'abordoit qui vouloit. Comme il donnoit sa main à baiser à tout le monde, le marquis de Spinola, dans la chaleur de son zèle, mordit fort le doigt du roi, qui se mit à crier. Je demande pardon à votre majesté, lui dit Spinola; si je ne l'eusse mordue, elle n'eût pas pris garde à moi. (D L. M.)

Il n'y a point de langue vivante dans l'Europe qui ait plus de six cents ans. Il y a plus de sûreté à écrire en latin qu'en françois, pour faire un ouvrage de durée. C'étoit le sentiment de Ducange.

Victurus Latium debet habere liber.

* Vers parodié de celui ci de Martial, 6. épigramme 60.

Victurus genium debet habere liber. (D. L. M.)

* Quelques-uns disent que la v.... est de toute

antiquité, & que cette contagion a pris naiſſance en même tems que la débauche. C'étoit l'opinion de M. de Valois le jeune. Pour moi je ſuis très-perſuadé du contraire. Si parce que l'incontinence a de tout tems régné dans le monde, il s'enſuit que les hommes ont de tout tems été ſujets à la v... je demande pourquoi tant d'habiles médecins de l'antiquité auroient moins connu cette maladie que les médecins du quinzième ſiècle, gens preſque tous peu lettrés, & qui n'avoient qu'une intelligence aſſez médiocre de leur art. Du moment que la v.... fut découverte en Europe, on vit une infinité d'écrits touchant ſa nature & ſa guériſon. Les anciens, qui étoient exempts de ce mal, & ne pouvoient par conſéquent le connoître, n'en ont point parlé. On n'en voit nulle trace dans ce qui nous reſte de leurs œuvres. Tous les paſſages qu'on en allègue ſont équivoques, & conviennent mieux à d'autres maladies. Y a-t-il apparence que ces écrivains, qui ne ſe ſont point tûs des *fici* & des *mariſçæ*, euſſent gardé le ſilence ſur les maladies vénériennes contractées par l'uſage des femmes? Quelle ſource de plaiſanteries n'auroit-ce pas été pour les poëtes à ſatires & à épigrammes? Horace, Perſe, Juvénal, Martial auroient-ils été plus retenus que Régnier, que Berthelot & que Sigogne? De

ſuppoſer l'exiſtence de ces maux, ſans qu'ils aient été connus, avant la fin du quinzième ſiècle, c'eſt ce qui ne feroit pas vraiſemblable. La v.., à la vérité, peut tenir long-tems ſon venin caché dans les corps, mais il n'en eſt pas de même des autres maux vénériens qu'on peut appeler les ébauches de la v... Ils ne tardent pas à ſe produire au-dehors par des marques ſenſibles qui ſont une ſuite immédiate du commerce impur avec les femmes. Cela étant, ſeroit-il poſſible que pas un de ceux qui auroient été frappés de ces maux, n'en eût reconnu l'origine, ſi aiſée à reconnoître ? Quel ravage, d'ailleurs, n'auroit pas fait dans le monde une infection comme celle-là, ſi elle y avoit auſſi long-tems ſubſiſté *incognito ?* Les plus ſains & les plus continens n'auroient pu ſe garantir d'une contagion qui ne leur auroit pas été ſuſpecte. Il y avoit là de quoi faire périr tout le genre humain. Que ſi l'on s'étonne que la proſtitution, étant auſſi ancienne que le monde, un mal que nous regardons comme l'effet de ce vice, ait tant différé à paroître, on n'a qu'à conſidérer qu'il y a des maladies affectées à certains pays, telles que *ſudor anglicus, plica polonica,* &c. qui ne paroiſſent point ailleurs, à moins qu'elles n'y ſoient portées. La v... ne pouvoit être répandue hors du pays où elle eſt particulière, puiſqu'il

n'a été découvert que sur la fin du quinzième siècle. La tradition généralement reçue, est que Christophe Colomb étant abordé, l'an 1492, en l'isle qu'il nomma Espagnole, où ce mal est populaire, les Espagnols l'y prirent, & l'apportèrent au royaume de Naples, où les femmes qu'ils en avoient infectées le communiquèrent à nos François l'an 1495. Il n'y a rien en cela que de fort croyable, pour peu sur-tout qu'on fasse réflexion qu'il n'y a que les personnes gâtées qui donnent ce mal, & que la femme la plus débauchée pourroit avoir habitude avec autant d'hommes qu'on voudra, sans le prendre, pourvu que nul d'entr'eux n'en fût atteint. (D. L. M.)

M. Beraut cherchoit un logis; ayant ouï dire qu'il y avoit un appartement à louer chez M. de la Rebretière-Fénis, & rencontrant de la R... le joueur, il lui demanda si son logis étoit bien éclairé. Il lui dit : Je vous assure que depuis neuf ans que j'y loge, j'en suis toujours sorti si matin, & y suis revenu si tard, que je n'y ai point vu le jour.

M. l'abbé de la Victoire disoit de G... qui ne mangeoit jamais chez lui, & qui médisoit de tout le monde, qu'il n'ouvroit jamais la bouche qu'aux dépens d'autrui.

Le père Vavasseur parlant du dictionnaire de la *Basse-Latinité* de M. Ducange, lorsqu'il commença à paroître, il y a, dit-il, plus de soixante ans que je m'étudie à ne me servir d'aucuns des mots qu'il a recherchés. Il disoit cela, parce qu'il ne s'étoit jamais appliqué quà la lecture des anciens auteurs de la bonne latinité.

Un homme, voyant un docteur en chaire qui prêchoit de mauvaise grace, demanda qui il étoit : on lui dit que c'étoit un docteur de Navarre. Ah! dit-il, je voyois bien que c'étoit un étranger.

Dans une assemblée de Sorbonne, on mit en délibération si on feroit faire des nappes neuves. Un vieux docteur opinant là-dessus, dit : Eh! sommes-nous plus sages que nos anciens, qui s'en sont bien servis? Oui, dit un autre, & c'est pour cela qu'elles sont usées.

En lisant ces jours-ci un recueil d'épitaphes, j'y ai trouvé la mienne :

> Ci gît qui composa maint livre,
> Et mourut à force de vivre.

Mad. Cornuel disoit, parlant de feu M. l'archevêque de Sens, qu'il faisoit pleurer ses péchés

aux autres. Ce prélat étoit fort sévère. Il avoit voulu faire rétablir les pénitences publiques, & l'avoit fait faire à un gentilhomme de son diocèse.

M. Fournier ayant reçu l'extrême-onction, son frère lui demanda s'il ne vouloit pas fonder un *obit*. Il lui dit : Quand vous serez prêt de mourir, vous en fonderez un pour nous deux. l'autre lui dit : Si je vivois encore long-tems, vous seriez trop en purgatoire. Le moribond répondit : Je patienterai, mon frère, je patienterai (1).

Un homme, ayant prié quelques amis à manger, leur fit servir, entr'autres choses, une sole gardée dont il avoit mangé tout le dessous à un repas précédent. Un des conviés ayant mangé tout le dessus de cette sole, & voyant que l'autre côté n'y étoit plus, il dit : *Sunt qui subcomedunt*, faisant allusion à ce que les antipodes de la sole avoient mangé le dessous, pendant qu'il mangeoit le dessus. Ce bon mot est de Quintilien. M. P... s'en servit aussi plaisamment pour le moins. Voyant un jour que ceux qui

(1) Le dernier mort a survécu son aîné plus de quarante ans, & n'a fondé d'*obit* qu'à la fin de sa vie, à quatre-vingt-quinze ans.

dînoient chez lui ne laissoient presque rien dans les plats : *Sunt qui subcomedunt*, leur dit-il, songeant à ses gens ; car sa cuisine est sous sa salle.

* Il y a *subcœnant*, & non pas *subcomedunt* dans Quintilien, liv. 6, chap. 3, qui a pour titre *de risu*, où il rapporte ce bon mot, qu'il dit être de Galba, apparemment l'orateur, en ces termes : *Et Galba de piscibus qui cùm pridie ex parte adhesi, & versati postero die appositi essent : festinemus, alii subcœnant inquit.* (D. L. M.)

* Ménage nous a donné un catalogue de femmes philosophes, parmi lesquelles il n'a pas oublié Hypatie, fille de Théon d'Alexandrie. Il cite là-dessus tous les auteurs qui ont parlé de cette fille, & s'avise de relever, comme une faute d'impression, ou comme un manquement de mémoire, une expression de Saumaise dans cet endroit de l'éloge qu'il a fait de mademoiselle de Schurman. *Habemus in urbe, unius diei itinere hinc dissitâ, virginem nobilem, haud minus quàm Hippiam numerosâ arte multisciam, &c.* Ménage prétend qu'au lieu d'*Hippiam* il falloit *Hypatiam*, ayant oublié lui-même qu'autrefois, page 390 de ses *Mescolanze* de l'édition de Paris, il avoit rapporté tout au long ce passage de Saumaise, sans y rien reprendre, parce qu'alors il se souvenoit bien ap-

paremment que par *Hippiam* il falloit entendre ce ſophiſte qui ſavoit tout faire ; & touchant lequel on peut voir Platon & Apulée. C'eſt à ce ſophiſte que Saumaiſe a eu deſſein de comparer mademoiſelle de Schurman, inſtruite en toutes ſortes de ſciences, d'arts & d'ouvrages, & non pas à Hypatie, à laquelle il ne ſongeoit pas, & dont les talens étoient beaucoup plus bornés. (D. L. M.)

Les quatre grands diſeurs de bons mots de notre tems étoient Angevins, M. le prince de Guimené, M. de Bautru, M. le comte de Ludè, & M. le marquis de Jerzay.

Deux perſonnes s'entretenant d'une affaire, l'un dit : Prenez, Monſieur, que vous me deviez dix mille écus. L'autre interrompant auſſi-tôt : Prenez, dit-il, je vous prie, une autre hypothèſe.

Deux françois ſe cherchant l'un l'autre à Florence dans la place du vieux palais, ſans ſe pouvoir trouver, à cauſe de la grande foule qui regardoit un baladin, on vint à ſonner l'*Angelus* ; & tous les Italiens s'étant mis à genoux, les deux françois ſe virent ſeuls debout, & ainſi ſe retrouvèrent.

J'ai dit d'un cheval qui reculoit toujours, que c'étoit un *cavallo di ritorno*.

Le père Rapin n'avoit pas la capacité qu'il falloit pour faire le parallèle de Virgile & d'Homère. M. Le Fèvre de Saumur, qu'il vouloit convertir en ce tems-là, lui fournit les passages grecs qu'il a cités. Après qu'il eut achevé de lire son *Parallèle d'Aristote & de Platon* chez M. le premier président de Lamoignon, je lui dis que je n'y avois trouvé qu'une faute, savoir qu'en parlant de la Colophonienne que Platon avoit aimée, il avoit dit qu'elle étoit jeune, au lieu que l'épigramme grecque où il en est parlé, marque que l'amour s'étoit placé dans ses rides. Sur cela, M. l'abbé Tallemant dit que le père étoit excusable, & qu'il n'avoit pas cru qu'un homme aussi sage que Platon dût aimer une vieille. Le père Rapin faisoit bien des vers latins, mais il n'étoit pas d'une grande érudition. Il a eu de grands démêlés avec le père Vavasseur au sujet du livre des *Réflexions sur la poëtique d'Aristote*, qu'il fit imprimer chez Muguet sans y mettre son nom. Le père Vavasseur, qui n'étoit pas content de lui, mit au jour, peu de tems après, des *remarques sur ces reflexions*, dans lesquelles l'auteur réflexif, qu'il feint de ne pas connoître, est fort mal mené. Le père Rapin fit grand bruit, & se plaignit hautement du procédé de son confrère, qui répondit qu'il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même, & que s'il eût dit qu'il

étoit l'auteur des *Réflexions*, jamais il n'auroit écrit contre. Le tempéramment que l'on trouva pour accommoder ces pères, fut de supprimer les remarques du père Vavasseur, ce qui se fit par l'autorité de M. le premier président de Lamoignon, de sorte que ce livre, qui est imprimé chez Bilaine en 1675, & qui ne contient que cent quarante-une pages, est devenu fort rare.

Mademoiselle de Scudéry se plaignoit du rhume toutes les fois qu'elle alloit faire des emplettes, à cause que les boutiques ne sont pas fermées comme les chambres. M. Beraut lui conseilla de n'y aller jamais que les fêtes & dimanches.

M. l'abbé de.... préchant à Saint-Jean-en-Grêve, demeura tout court au milieu de son sermon. Le lendemain il reçut une lettre dont l'adresse étoit : A monsieur, monsieur l'abbé de... demeurant à saint-Jean-en-Grêve.

M. de Furetière disoit de M. Perrault, qu'à l'érudition près, c'étoit un bon académicien.

* Le sieur Perrault, (dit Furetière dans son second *Factum* publié en janvier 1685) est un homme qui, érudition à part, peut avoir quelque mérite. (D. L. M.)

M.

M. le maréchal d'Albret, gouverneur de Guienne, étant mort dans le tems que l'on faisoit des loteries par-tout, le roi donna son gouvernement à M. de Roquelaure, lequel allant remercier sa majesté, lui dit : Sire, j'espérois bien tirer un billet noir, mais je ne m'attendois pas d'avoir le gros lot.

Une personne, parlant d'un prédicateur de qui elle avoit entendu le sermon de fort loin : il m'a, dit-elle, parlé de la main, & je l'ai écouté des yeux.

Pendant qu'on achevoit de bâtir le Pont-neuf, un jour que les entrepreneurs devoient faire ensemble un grand festin, ils virent un homme qui toisoit le long du pont sans rien dire à personne. Ils le crurent connoisseur, & le prièrent à dîner. Après le dîner, ils lui dirent qu'ils voyoient bien qu'il avoit quelque pensée sur leur ouvrage qui pourroit le perfectionner. Je songeois, leur dit-il, que vous avez très-bien fait de vous y prendre en large, car si vous vous y fussiez pris en long, vous n'en fussiez pas venu à bout de la même manière. Le bon pour lui, étoit qu'il avoit dîné quand il dit cela.

Quintilien a dit un bon mot en parlant des médisans : *Maledicus à malefico nisi occasione non*

differt. Il n'y a que l'occasion qui manque au médisant pour mal faire.

Le même, parlant de Tacite, dit :

Qui nunc intelligitur olim nominabitur.

En parlant de l'élégie, il ne parle que de Tibulle & de Properce, entre lesquels les sentimens, dit-il, sont partagés, & ne fait aucune mention d'Ovide.

Il dit dans un autre endroit que c'est avoir beaucoup profité que de se plaire à lire les ouvrages de Cicéron ; mon père disoit aussi que c'est avoir beaucoup avancé dans notre religion, que de se plaire dans la lecture des Epîtres de S. Paul. Je l'ai marqué dans sa vie.

* Voici le passage touchant Cicéron. *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.* Quintilien, liv. 10, chap. 1. Voici celui qui regarde les épî-de S. Paul. *Ex eo quoque tempore singulis diebus festis accessit ad altare, sacrosancta sumpturus mysteria, assiduoque sacrarum volumina litterarum manibus versavit, præcipuè Pauli epistolas, de quibus dicere solebat : Cui valde illæ placerent, eum in christianâ religione valde profecisse.* Ægid. Menag. in vitâ Guillelmi patris, p. 74 & 75. (D. L. M.)

* Aonius Palearius, pendu & brûlé à Rome

en 1566 pour avoir parlé de l'inquisition avec une liberté qui sentoit un peu le luthérien, a été un des hommes de son tems qui a le mieux écrit en latin. L'amour des muses lui fit changer son nom de baptême *Antonius* en *Aonius*. C'est ce qu'on reconnoît par la lettre qu'en 1536, le 27 mai, Jacques Sadolet, qui n'étoit alors qu'évêque de Carpentras, lui écrivit. Elle est adressée, dans les éditions de Gryphius, *Antonio Paleario Verulano*, ce qui a donné lieu à une observation extrêmement puérile de Latinus Latinius, dans sa lettre à André Masius, datée de Rome le 22 mai 1571. Il y fait un crime capital au pauvre Paléarius d'avoir préféré *Aonius*, où il n'y a point de T, à *Antonius*, où se trouve cette lettre, figure de la croix, comme si par-là il avoit renoncé au signe du christianisme, ne prévoyant pas que le mépris de cette croix lui en attireroit un jour une funeste & infame punition.

Ceux qui ont écrit qu'il fut brûlé vif, se sont trompés; il fut pendu & étranglé auparavant. Latinus Latinius, qui étoit à Rome dans le tems de l'exécution, a pu en parler sûrement. Du reste, ses ïambes, pour lui appliquer ce qu'a dit Plutarque d'Hégésias, sont si froids, que si Paléarius avoit été véritablement condamné à être brûlé tout vif, ils auroient pu éteindre, par leur froideur, le feu préparé pour son supplice.

Une pensée ingénieuse & naturelle tout ensemble, pour justifier le changement d'*Antonius* en *Aonius*, étoit celle que renferment les quatre vers suivans :

Aonius qui nunc es, eras Antonius olim,
Aonii Aonidum dat tibi nomen amor.
Quin & amans Tulli, merito, quem Tullius hostem
Sensit, ab hoc renuis nomen habere viro. (D. L. M.)

M. de la Courbe du Belley, qui alloit au bureau d'adresse, étoit chez moi lorsqu'après la mort de M. Cotelier, nous lisions la gazette qui parloit de lui avec éloge. Je témoignai la joie que j'avois de ce qu'elle faisoit honneur aux lettres en la personne d'un homme qui le méritoit. Il me dit là-dessus : nous n'y mettons pas les conseillers du parlement ; mais si vous mouriez, par exemple, ajouta-t-il, on vous y mettroit avec éloge.

M. le comte de Lude, avant que de mourir, fit mettre un linceul dans son tombeau, disant, en parlant de ses valets-de-chambre, Ces coquins-là auroient bien la mine de me laisser enterrer à cru.

M. de Bautru, pour savoir si un homme donnoit à manger, demandoit : Le voit-on à midi ?

Avant que la reine de Suède vînt en France, elle me fit prier de l'aller voir, comme elle avoit fait plusieurs autres savans. Saumaise, Descartes, Vossius & Grotius y avoient été. Quoique je ne méritasse point cet honneur, elle me mit par-là au nombre de ces grands hommes qu'elle avoit attirés auprès d'elle. Lorsqu'elle fut arrivée en Flandres, elle m'envoya un passeport, en me mandant qu'elle avoit fait la plus grande partie du chemin, & que l'affection qu'elle avoit pour moi, valoit bien la peine que je fisse le reste. M. de Montausier & M. Servien jugeoient à propos que je fisse ce voyage; mais Chapelain, en qui j'avois beaucoup de confiance, ne fut point de cet avis. Il me dit que cette princesse étoit tellement obsédée par Antonio Pimentel, ambassadeur du roi d'Espagne auprès d'elle, que quand je l'aurois vue une seule fois, il seroit bien difficile que je pusse la revoir. Je le crus, & je ne la vis que lorsqu'elle vint à Paris en 1656.

Omnis vita humana otium est aut negotium. Toute la vie de l'homme se passe dans l'oisiveté ou dans les affaires.

Sénèque exprime bien en trois mots le caractère de certaines gens, qui tracassent tou-

jours ſans avancer aucune affaire : *Operoſe nihil agunt.* Il dit auſſi que ceux qui ne ſont rien, ont plus de peine que ceux qui travaillent. *Plus eſt negotii in otio quàm in negotio.*

Le marquis de Jerzay s'oublia juſqu'au point de faire une déclaration d'amour à la reine Anne d'Autriche, dans une lettre qu'il prit la liberté de lui écrire. Cela étant ſu, apprêta bien à rire à toute la cour. Quelques jours après le prince de Guimené l'ayant rencontré, lui dit tout haut : Jerzay, quand vous écrirez à la reine, je vous prie de lui faire mes baiſe-mains.

* Ce fut le prince de Condé qui, pour ſe divertir, fit croire en 1649 à ce marquis que la reine l'aimoit, & qu'il devoit pouſſer ſa fortune. La reine ayant trouvé la lettre d'amour que Jerzay, de concert avec madame de Beauvais, y avoit miſe, & ayant ſu par qui cela lui avoit été inſpiré, fit défendre publiquement à Jerzay de ſe préſenter jamais devant elle. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que le prince de Condé, alors tout puiſſant à la cour, ayant déclaré au cardinal qu'il vouloit que la reine vît le marquis dès le même jour, elle fut contrainte de le voir. Jean de la Barde, marquis de Marolles, ambaſſadeur en Suiſſe, pag. 486 de ſon

histoire latine *De rebus Gallicis ab anno* 1643 *ad* 1652 ; touche au mot de cette affaire en ces termes : *Ea tempestate quidpiam de Jarzæo Marchione Ixionis fabulæ haud absimile narravêre, quod huic per Condæi clientelam impunè fuit.* Je trouve ce nom écrit différemment ; Jersai, Jarsay, Jerzé, Jarzé & Gerzé. Les titres latins ont *de Jarzeio* & *de Varziaco.* C'est un marquisat dans l'Anjou. (D. L. M.)

* Luc Holstein, disputant un jour contre deux ou trois savans à la table du cardinal François Barbérin, il lui échappa, dans la chaleur de la dispute, un vent postérieur haut & clair. Le cardinal en sourit, & les convives à qui Luc adressoit la parole, en rirent avec éclat. Luc, sans se déconcerter : Je puis, dit-il, se tournant vers le cardinal, appliquer fort bien en mon nom ce passage de Virgile à votre éminence.

Tu das epulis accumbere Divûm.

Mais non pas le vers suivant.

Ventorumque facis, tempestatumque potentem.

Cela fut trouvé fort juste, parce que ni le cardinal ni les autres ne se souvinrent pas que dans ce vers, qui est le quatre-vingtième du premier livre de l'*Enéïde*, il y a *nimborumque*, & non pas *ventorumque.* (D. L. M.)

* En 1675 madame de Tianges donna en étrennes une chambre toute dorée, grande comme une table, à M. le duc du Maine. Au-dessus de la porte il y avoit en grosses lettres : *Chambre du sublime.* Au-dedans un lit & un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel étoit assis M. le duc du Maine, fait en cire, fort ressemblant. Auprès de lui M. de la Rochefoucault, auquel il donnoit des vers pour les examiner. Autour du fauteuil M. de Marillac & M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcove, madame de Tianges & madame de la Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchans poëtes d'approcher. Racine étoit auprès de Despréaux, & un peu plus loin La Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes ces figures étoient de cire en petit, & chacun de ceux qu'elles représentoient avoient donné la sienne. (D. L. M.)

* La connétable Colonne ayant reçu au mois de mai de l'an 1702 un présent de six esturgeons, les envoya de Rome à Naples au connétable son époux avec tant de diligence, qu'ils remuoient encore en arrivant. Philippe V, roi d'Espagne, qui étoit alors à Naples, & à qui le connétable Colonne les présenta, voulut qu'on les pesât en

sa présence. Ils pesoient ensemble neuf cents livres. (D. L. M.)

* Ayant donné un *Dictionnaire espagnol* d'Antoine Oudin pour étrennes à un Bourguignon de mes amis, j'en reçus le même jour, en reconnoissance, douze bouteilles du meilleur vin de Beaune, à l'occasion de quoi je lui envoyai sur le champ cette épigramme :

Lexicon Hispanum tibi do; tu vascula bis sex
Belnensi gratus das mihi fœta mero.
Quod si nosse cupis munus præstantius utrum?
Quis dubitet? præstat munus, amice, tuum.
Unam quippe meo disces è munere linguam.
Omnibus at linguis per tua dona loquar. (D. L. M.)

* Feu M. le Goux l'aîné, conseiller au parlement de Dijon, père du président d'aujourd'hui, m'ayant envoyé pendant deux années consécutives, 1701 & 1702, au jour de l'an, six bouteilles de son excellent vin de Volenai, je l'en remerciai à chaque fois par un rondeau. Voici le premier :

Ah! qu'il est bon ce Volenai nouveau!
Un doux transport me saisit le cerveau
Dès qu'à mes yeux ce jus céleste brille.
Verse, laquais : ô Dieux! comme il pétille!
Honneur & gloire au maître du côteau.

Lui, d'Hippocrène aimant mieux le ruisseau,

A ſes amis prodigue ſon tonneau.
Fut-il jamais manière plus gentille?
Ah! qu'il eſt bon!

Moi qui ne puis, qu'en ſtyle de Brodeau,
Lui rendre ici grace d'un don ſi beau,
Fier je ſerai plus qu'un grand de Caſtille,
S'il daigne en gré prendre cette vétille,
Et s'écrier, en voyant mon rondeau,
Ah! qu'il eſt bon!

Voici le ſecond:

Comme un rondeau chez vous m'a porté chance,
Pour vous payer de votre complaiſance,
Vous en aurez un ſecond de ma part.
A m'exercer ſur le ton goguenard
J'ai du penchant autant qu'homme de France.

Pas, il eſt vrai, je n'aurois l'aſſurance
De m'eſcrimer en œuvre d'importance:
Pas ne pourrois faire un ode avec art,
Comme un rondeau.

Mais treize vers, cinq en art, huit en ance,
Il m'eſt aiſé d'en faire la dépenſe,
Quand votre vin ſur-tout me rend gaillard.
Dès que j'en bois, je ſuis plus fort d'un quart;
Avecque lui mon eſprit recommence,
Comme un rondeau. (D. L. M.)

* On demandoit s'il étoit poſſible de bien exprimer en latin le ſens des trois derniers vers du ſonnet où Sarazin a dit, parlant d'Eve:

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,

Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme, & ne pas coqueter.

Sur quoi on produisit la traduction latine du sonnet entier, telle qu'autrefois elle fut envoyée par le traducteur à feu M. de Court, habile connoisseur en tout genre. Je la rapporterai ici, & mettrai en tête l'original, afin qu'on juge mieux de la copie.

SONNET DE SARAZIN

A M. DE CHARLEVAL.

Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté,
Faite pour lui d'une main immortelle,
S'il l'aima fort, elle de son côté,
Dont bien nous prend, ne lui fut pas cruelle.
Cher Charleval, alors, en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidelle:
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été?
Elle n'avoit qu'un seul homme avec elle.
Or en cela nous nous trompons tous deux;
Car bien qu'Adam fût jeune & vigoureux,
Bien fait de corps, & d'esprit agréable,
Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme, & ne pas coqueter.

Latinè.

AD CAROL. CATONEM CURTIUM.

Cùm vidisset Adam formosæ conjugis ora
Fecerat æternâ quam Deus ipse manu,

Protinus arsit amans, nec amanti restitit illa:
Et bene: transmissum duximus inde genus.
Blanditiis juvenum mulier tunc invia, credo
Una fuit, Curti, nulla vel esse potest.
Quidni blanditiis tunc invia nempe fuisset?
In toto, dices, orbe vir unus erat.
Fallimur ambo sed hìc. Quamvis fortissimus esset,
Ac primo ætatis flore vigeret adhuc,
Quamvis ingenio, quamvis foret indole felix,
Et quamvis formâ conspiciendus Adam,
Maluit Eva tamen pellacem audire colubrum,
Quam nullas mulier noscere blanditias. (D. L. M.)

M. de M... entendant chanter l'épître qui commençoit par *In diebus illis*, & étant bien aise de montrer qu'il savoit un peu de latin, dit : *Indiæ*, ce sont les Indiens ; *busillis*, je ne sais ce que c'est.

M. de la B..., chanoine & official d'Angers, ayant invité plusieurs personnes à dîner un jour maîgre, son valet lui dit qu'il avoit été au marché, & qu'il n'y avoit plus de poisson, sinon un saumon qu'il n'avoit osé prendre, parce qu'un conseiller l'avoit retenu. Le chanoine lui donnant sa bourse pleine, lui dit : Tiens, retourne ; achète-moi le saumon & le conseiller.

Il falloit que Cicéron fût un homme bien agréable dans la conversation, puisque César prenoit

ſoin d'en ramaſſer les bons mots. Cicéron s'eſt vanté des bonnes actions qu'il avoit faites pour le bien de ſa patrie, comme il y étoit obligé en honnête homme ; mais il ne s'eſt point vanté d'être le plus éloquent de ſon tems, quoiqu'il le fût, parce qu'il eſt odieux de vanter les talens de l'eſprit qu'on a par-deſſus les autres.

* César avoit fait un recüeil d'*Apophthegmes*; où il n'avoit pas oublié ceux de Cicéron, prenant grand ſoin d'examiner auparavant s'ils étoient véritablement de lui, & rejettant ceux qu'il ne trouvoit pas d'aſſez bon goût pour lui appartenir. C'eſt ce que Cicéron lui-même rapporte 9 *Epiſt. ad famil.* 16. Tiron, affranchi de Cicéron, en avoit auſſi ramaſſé les bons mots, mais avec moins de choix, en ayant recueilli juſqu'à trois livres, ce qui a fait dire à Quintilien, liv. 6, chap. 3 : *Utinamque*, car c'eſt ainſi qu'il faut lire avec Muret, *libertus ejus Tiro, aut alius quiſquis fuit, qui tres hac de re libros edidit, parcius dictorum numero indulſiſſent, & plus judicii in eligendis, quàm in congerendis ſtudii adhibuiſſent.* (D. L. M.)

Cicéron avoit fait un *Traité de la Gloire.* Quel plaiſir de voir traiter cette matière par un homme qui l'aimoit ſi fort, & qui avoit travaillé toute ſa vie pour en acquérir! Toutes ſes œuvres ſont

pleines de l'ardente paſſion qu'il avoit pour la gloire. Un autre ouvrage pour lequel j'ai eu auſſi une grande ardeur, c'eſt un *Traité de la Vertu*, fait par Brutus. Il faut avouer que cette matière ne pouvoit pas être mieux traitée que par un homme dont la vie étoit irréprochable, & qui s'étoit voué & conſacré à la vertu. Ces deux ouvrages ne ſe trouvent point, & c'eſt une perte qui ne peut être aſſez regrettée.

* Je ne penſe pas que, pour la compoſition d'un ſonnet en bouts-rimés, on ait jamais donné de rimes plus difficiles à remplir que les ſuivantes. En voici l'occaſion. L'an 1683 une jeune demoiſelle qui ſera ici nommée Iris, pleuroit à chaudes larmes un beau chat qu'on lui avoit dérobé. Pour l'en conſoler, on s'aviſa de lui adreſſer un ſonnet dont les rimes n'étoient compoſées que de noms de villes & de provinces. L'invention étoit nouvelle : mais quoique la difficulté fût, ce ſemble, capable de faire quitter la plume aux plus hardis, il parut, néanmoins, que l'auteur du ſonnet qui ſuit, l'avoit heureuſement ou ſurmontée ou éludée.

Iris, aimable Iris, honneur de la . . . . . *Bourgogne*,
Vous pleurez votre chat plus que nous . . *Philisbourg* (1) :

(1) Place de conſéquence que nous perdîmes en 1676.

Et fussiez-vous, je pense, au fond de la . . *Gascogne*,
On entendroit de là vos cris jusqu'à . . . . *Fribourg.*
Sa peau fut à vos yeux fourrure de . . . . *Pologne* (2).
On eût chassé pour lui Titi (3) du . . . . . *Luxembourg* (4);
Il feroit l'ornement d'un couvent de . . . . *Cologne* (5):
Mais quoi! l'on vous l'a pris; on a bien pris *Strasbourg* (6).
D'aller, pour une perte, Iris, comme la . . *Sienne* (7),
Se percer sottement la gorge d'une . . . . . *Vienne* (8),
Il faudroit que l'on eût la cervelle à l' . . . *Anvers* (9).
Chez moi le plus beau chat, je vous le dis, ma *Bonne* (10),
Vaut moins que ne vaudroit une orange à *Narbonne* (11),
Et qu'un verre commun ne se vend à . . . *Nevers* (12).

On demandoit à un curé comment s'appelloit le saint, patron de son église. Il répondit : je vous assure que je ne le connois que de vue.

---

(2) La Pologne fournit des peaux de martres, d'élans, de castors, & autres fourrures.

(3) Titi est le nom d'un chien de mademoiselle d'Orléans, sur la mort duquel l'abbé Cotin fit un madrigal.

(4) Luxembourg ici est le palais où demeuroit Mademoiselle, dit *Luxembourg*, parce qu'il est bâti où étoit l'ancien hôtel de Luxembourg.

(5) Il y a toujours de beaux & gros chats dans les couvens, sur-tout à Cologne.

(6) Strasbourg s'étoit rendu au roi en Septembre 1681.

(7) Pronom féminin mis à la place de Sienne, ville de Toscane.

(8) Lame d'épée ainsi nommée de Vienne en Dauphiné, où il s'en fait d'excellentes.

(9) Allusion d'Anvers à envers.

(10) Allusion de bonne, adjectif féminin, à Bonne, nom commun à plusieurs villes.

(11) On a deux oranges à Narbonne pour un liard.

(12) La douzaine de verres à boire ne vaut pas trois sous à Nevers.

M. Fournier entrant dans le chœur de Notre-Dame de Paris, & voyant M. le duc de Roquelaure dans ſa place avec quelques autres, les pria d'en ſortir, & de l'excuſer en même tems ſur ce qu'il étoit obligé de prendre ſa place. M. de Roquelaure s'ôta de ſa place ſans faire aucune difficulté, & après avoir fait cinq ou ſix pas, lorſqu'il étoit prêt de deſcendre dans le chœur, il ſe tourna vers celui qui l'avoit déplacé, & le ſaluant d'un grand ſang-froid, il lui dit : Monſieur, monſieur, nous nous tenons pour bien chaſſés.

M. l'abbé Gaudin dit qu'il comprend aſſez comment un homme joue la moitié de ſon bien, mais qu'il ne comprend pas comment il joue l'autre.

M. du Périer m'a fait voir le livre des *Penſées ingénieuſes* du P. Bouhours : c'eſt un excellent recueil des plus belles penſées des anciens & de nos modernes, auxquelles il a donné un tour très-agréable. M. du Périer eſt dans une grande colère de n'être pas parmi un ſi grand nombre d'illuſtres que ce père a cités. Il s'en eſt plaint lui-même au P. Bouhours en le rencontrant dans les rues ; le P. Bouhours m'en a parlé. Je tâcherai de les racommoder.

* Peu

* Peu de tems après l'impreſſion des *Penſées ingénieuſes*, il parut une lettre en proſe & en vers adreſſée à l'abbé de La Chambre, où ce recueil étoit extrêmement loué. Bien des gens crurent qu'elle étoit du P. Bouhours lui-même, contre qui on fit cette épigramme aſſez froide.

Dans ce beau recueil de penſées
Que votre main a ramaſſées,
Vous en uſez modeſtement.
Vous citez les livres des autres,
Sans avoir rien tiré des vôtres :
Que vous avez de jugement ! (D. L. M.)

* Le ſeigneur Don Auguſtin Nicolas, maître des requêtes au parlement de Beſançon, mort l'an 1695, faiſoit des vers en quatre langues ; en latin, en françois, en eſpagnol & en italien, qui ſeroient admirablement bons, s'ils l'étoient autant qu'il le croyoit. La vérité eſt pourtant que les latins ſont fort peu de choſe, que les françois valent encore moins, & qu'il n'y a que les eſpagnols & les italiens qui méritent d'être lus. Encore ne faut-il pas douter que les naturels du pays n'y trouvaſſent peut-être bien des défauts, que nous autres François n'y ſentons pas. Une choſe qui déplaît extrêmement dans cet auteur, c'eſt la démangeaiſon perpétuelle qu'il a de s'y louer. A l'entendre, il peut damer le pion aux meilleurs écrivains

en leur langue maternelle ; jusque-là qu'il a eu la présomption d'opposer une pièce italienne de sa façon à une de Pétrarque sur le même sujet, les ayant fait imprimer toutes deux ensemble, afin que le lecteur en pût juger. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'après cette insulte faite à la mémoire de Pétrarque, il s'est avisé de faire un sonnet françois à sa louange, comme par une espèce de réparation d'honneur. On a pris occasion là-dessus de lui faire ce remercîment au nom de Pétrarque.

Quel est ce zèle qui t'engage
A me louer en ton langage ?
Tu veux donc m'honorer de toutes les façons ?
Ah ! c'étoit bien assez, pour relever mon lustre,
Que d'avoir entrepris, par une audace illustre,
D'égaler en ma langue une de mes chansons.

Voici l'épitaphe qu'on lui a faite :

Ci gît Augustin Nicolas,
Auteur de la première classe,
Réformateur de Vaugelas,
Rival de Virgile & d'Horace.
Castillan plus que Garcilas,
Toscan plus que n'étoit Bocace,
Digne favori de Pallas,
Et grand dragoman du Parnasse.
Instruit des affaires d'état,
Au conseil & dans le sénat

Il méritoit le rang suprême.
C'étoit un homme enfin.... *Hola.*
De qui savez-vous tout cela?
De qui je le sais ? de lui-même.

On y peut joindre les vers suivans :

Dicere Nicoleon non audeo : noverat unum
Unus Nicoleos dicere Nicoleon. (D. L. M.)

* Pontus de Tyard, évêque de Châlon, étant à la cérémonie d'un baptême en qualité de parrain, le curé faisoit difficulté de nommer l'enfant Pontus, sur ce qu'il ne connoissoit point de saint de ce nom-là. Comment, lui dit l'évêque, M. le curé, vous ne songez donc pas au saint dont l'église fait mention dans l'hymne *Quem terra, pontus, æthera?* A ces mots le bon curé, qui ne s'étoit jamais fort chargé de latin, monseigneur, lui dit-il, je vous demande pardon; il est vrai que je n'y songeois pas : & là-dessus il baptisa l'enfant sous ce nom. (D. L. M.)

* Le livre intitulé : *L'Histoire & plaisante chronique du Petit-Jean de Saintré*, est recherché des curieux, qui ont la folie d'en donner jusqu'à trente écus de l'exemplaire. C'est un petit *in*-4°. épais d'un doigt au plus, imprimé à deux colonnes le 20 juin 1523, chez Philippe le Noir, en lettres gothiques. L'ouvrage est d'Antoine de la Salle, secrétaire de Jean d'Anjou, duc de

Calabre & de Lorraine, fils de René, dit le Bon, roi de Naples, de Sicile, comte de Provence, &c. Il y a été écrit avec beaucoup de naïveté en 1459, quelques cents ans après les choses dont il y est parlé. Le plus joli endroit est celui du cinquante-huitième chapitre, où Saintré, au sujet de l'honneur que le roi Jean lui avoit fait de lui donner le commandement de cinq cents lances, tient à quelques seigneurs le discours suivant, que je rapporterai ici dans les propres termes de l'original : « Messieurs, » vous avez vu comment le roi, de sa grace, » pour quelque excusation que j'aie faite, m'a » voulu tant honorer, que de moi donner cette » si grand charge, qui suffiroit bien à un des » seigneurs royaux ; & a fait de moi, ainsi que » dit un petit moine, dont l'histoire dit ainsi : » Il fut jadis un seigneur qui, tout houssé & » éperonné, atout sa gent va en une abbaye » pour avoir messe qui près de son logis étoit. Et » quand la messe fut dite, illec furent cinq ou six » des plus petits enfans de celle église moineaux » qui débouclοient ses éperons. Lorsqu'il se vit » de tels gens assailli par les deux pieds, il de» manda que c'étoit. Ses gens en riant lui di» rent : La coutume de toutes églises, si est de » rachater des novices les éperons que l'en porte » aux chœurs. Lors leur fit bailler un écu. Puis

» appella le plus jeune & innocent de tous, &
» lui dit : Je veuil savoir lequel est le plus sage
» de vous tous. A tant l'enfant sans plus penser
» lui dit : Celui que damp abbé veut. Laquelle
» réponse fut notée. Dont par ainsi se peut bien
» dire de moi. Car combien que je sois le plus
» simple de vous, toutefois par celle raison, il
» faut que je sois le plus sage; puisque le roi le
» veut. De laquelle plaisant nouvelle tous se
» prindrent à rire, & dirent que le roi savoit
» bien qu'il faisoit. » Au quarante-septième chapitre du même livre, il est parlé de l'amitié que Jean le Maingre, dit Boucicault, jeune écuyer de Touraine, fit avec Jean de Saintré son compatriote. On y donne à entendre qu'ils avoient tous deux beaucoup d'esprit & de cœur, avec cette différence néanmoins que Saintré paroissoit plus propre pour un exploit de guerre, & Boucicault pour une négociation, ce qui donna lieu au proverbe ainsi rapporté : « Quand vient à
» un assaut, mieux vaut Saintré que Boucicault;
» mais quand vient à un traité, mieux vaut Boucicault que Saintré. (D. L. M.) »

** M. Gueulette a donné en 1724 une édition du *Petit-Jean Saintré*, avec des notes instructives & curieuses. Cette nouvelle édition a diminué de beaucoup le prix de l'ancienne.

Il faut lire cet agréable roman, tel qu'il a été refait & réduit par le comte de Tressan, dans ses corps d'extraits de romans de chevalerie (E).

Clemens sum pecuniâ, non manu. S. Jérôme, par ces paroles, tâche de s'excuser de ce qu'il ne sert pas les malades & ne les panse pas lui-même, croyant réparer ce défaut en leur faisant part de ses biens.

Il y a des gens qui disent de bonne choses qu'ils arrangent mal. On dit d'eux que les perles, quoique mal enfilées, ne laissent pas d'être précieuses.

Si j'étois à l'âge de quarante ans, je pleurerois amèrement la mort de M. Bigot; mais je suis tellement accablé de mes maux, que je ne suis plus capable d'être sensible aux maux étrangers. Je suis aussi malheureux que Priam, qui survéquit à tous les siens. Il y a trente-cinq ans que M. Bigot logeoit chez moi toutes les fois qu'il venoit de Rouen à Paris, sans que nous ayions jamais eu le moindre différend l'un avec l'autre. Il étoit singulier en une chose; comme il parloit peu, il ne me disoit jamais rien de ce qu'il avoit dessein de faire, nonobstant la familiarité qui étoit entre nous; jusque-là que lorsqu'il fit le

voyage de Rome, il ne m'en dit rien, qu'un jour ou deux avant que de partir. Lorsqu'il me dit adieu, il me demanda seulement si je n'avois rien à lui commander. Je perds beaucoup à sa mort. Il m'avoit écrit, il n'y avoit pas long-tems, qu'il alloit lire tous les anciens poëtes gaulois pour l'amour de moi, & qu'il me feroit part de tout ce qu'il trouveroit de propre pour mes *Origines de la langue françoise.* La bibliothèque qu'il laisse vaut au moins quarante mille francs. Il avoit une grande littérature, & les savans de Hollande attendoient ses lettres comme des décisions sur les difficultés qu'ils lui proposoient. Il est mort le 18 de décembre 1689, âgé de soixante-quatre ans.

Les anciens n'estimoient pas une personne, quelque mérite qu'elle eût, si elle ne savoit de la musique. C'est pour cela que Cicéron, (*Tuscul.* 1) dit : *Themistocles, cùm in epulis recusaret lyram, habitus est indoctior.* J'ai été de tout tems ἄμυσο : je n'ai jamais pu rien apprendre de la musique, non pas même une chanson à boire. Je n'ai pas eu non plus de disposition pour la danse. J'avois envie d'apprendre au moins une courante & une gavote, parce que la gavote étoit fort à la mode de mon tems. Je fis marché par pièce avec un maître qui montroit à un

de mes neveux. Il me donna des leçons l'espace de trois mois, mais il n'eut pas de mon argent, parce qu'il se trouva que je ne savois ni gavote ni courante au bout de ce tems-là.

* Nous apprenons cependant de Ménage lui-même, qu'au jardin royal des plantes, il avoit dansé au chant de quelques odes d'Anacréon mises en air. Il y a lieu de croire que c'étoit un branle en suite d'une petite débauche de table, & que les pas des danseurs ne furent pas fort réguliers. A l'égard de la musique, qu'il dit n'avoir jamais pu apprendre, cela lui a été commun avec beaucoup de savans hommes, entr'autres avec Lipse, qui a écrit de lui la même chose en ces termes : *Ingenium docile & capax omnium, excipio musicam.* C'est dans l'épître 87 de la troisième des centuries, qu'il intitule *Miscellanées*. Malherbe non plus n'avoit point d'oreilles pour la musique. (D. L. M.)

* Un Piémontois nommé Jean Ferrier, dont nous avons quelques dissertations latines, imprimées *in*-4°. l'an 1539 & l'an 1540, chez Vascosan ; s'est avisé d'en faire une pour prouver que Cicéron étoit un excellent poëte, & qu'en particulier le vers

O fortunatam natam me Consule Romam,

dont Juvénal s'est moqué, n'étoit rien moins que ridicule. Pour moi qui ai lu cette dissertation, j'ai trouvé qu'elle prouvoit fort bien, non pas que Cicéron fût un bon poëte, mais que celui qui l'a faite étoit un mauvais orateur. (D. L. M.)

On remarque que de tous les noms latins purement noms propres, il n'y en a qu'un de composé, qui est *Publicola*. Je prétends même qu'il ne l'est pas, & qu'il vient de *Publica*.

* Cette prétention est nulle de toute nullité. Si on pouvoit s'imaginer que de *Publica* on a fait *Publicola*, ce dérivé seroit une espèce de diminutif, ce que personne n'a jamais dit ni ne dira. Chacun sait que *publicus* est une corruption de *populicus*, que de *populica* est venu *poplicola* & ensuite *publicola* (D. L. M.)

M. de Bautru, considérant un jour au-dessus d'une cheminée la justice & la paix en sculpture qui se baisoient : voyez-vous, dit-il, en s'adressant à un ami avec qui il étoit, elles s'embrassent, elles se baisent, elles se disent adieu pour ne se revoir jamais.

Apulée, parlant d'un cabinet dont les murs étoient incrustés de pierreries, dit : *Domus hæc*

diem ſuum ſibi ipſi facit. Ce cabinet tire ſa lumière de lui-même.

M. de Balzac dit que l'obſcurité du ſtyle de Tertulien, eſt comme la noirceur de l'ébène, qui jette un grand éclat.

. La réputation de Balzac étoit tellement étendue, que l'on alloit de très-loin à ſa terre pour le voir & le complimenter. Il s'amuſoit beaucoup de pluſieurs de ces harangues. Une, entr'autres, débutoit ainſi : « Le reſpect & la » vénération que j'eus toujours pour vous & » pour meſſieurs vos livres, &c. (E). »

On reſpecte plus les gens par l'habit que par tout le reſte. C'eſt pourquoi Pline dit que les pierreries ſervent d'huiſſiers aux femmes ; *Gemmæ mulieribus pro lictore ſunt.*

La *Sophoniſbe* de Mairet eſt une bonne pièce. Il s'en falloit beaucoup que Théophile fît d'auſſi bons vers. La reine Anne d'Autriche lui fit préſent de dix mille écus pour un ſonnet qu'il avoit fait touchant la paix des Pyrénées.

* Il n'y a eu ni ſonnet de la part de Mairet, qui étoit comme en enfance dans ce tems-là

ni présent de la part de la reine. La versification de Mairet, quoique préférable à celle de Théophile dans le genre dramatique, n'y seroit pas supportable aujourd'hui. Chorier, page 35 de la vie de Pierre Boissat, dit que Théophile, tout pauvre qu'il étoit, secouroit de son argent Mairet son ami. Il dit aussi, page 84 de la même vie, que Théophile, au rapport de Des-Barreaux qui l'avoit connu particulièrement, étoit le véritable auteur de la *Sophonisbe.* (D. L. M.)

On disoit d'un portrait bien fait : A n'en juger que par les yeux, la parole même ne lui manque pas ; ce n'est qu'au jugement de l'oreille qu'elle lui manque. Cette pensée est du Tasse (1).

Manca il parlar; di vivo altro non chiedi:
Nè manca questo ancor, s'agli occhi credi.

Salluste dit que les Romains faisoient la guerre avec les autres nations pour la gloire, *pro gloriâ*; mais avec les Gaulois pour leur conservation, *pro salute* (2).

Dans le premier volume des airs que M. Lambert a fait graver nouvellement, il y en a un

(1) Stance 2^e^. du seizième chant de la *Gierusalemme liberata.*

(2) Bell. Jugurth. in fin.

dont les paroles sont de M. de Gombault. Il commence par ces vers :

Vous avez dit, belle indiscrette,
La faveur que vous m'aviez faite,
Qui n'étoit qu'un doux entretien, &c.

Je soutins une fois seul à Caen, dans une assemblée, contre M. de Montausier, qui avoit tous les assistans de son côté, qu'il y avoit faute dans le troisième vers, & qu'il falloit lire

Qui m'étoit un doux entretien.

L'on convint qu'il falloit écrire à M. de Gombault, pour savoir de lui-même de quelle manière il l'avoit écrit. M. de Gombault fit réponse qu'il l'avoit écrit de la manière dont je l'avois soutenu, & qu'on lui faisoit tort de dire autrement. Cependant M. Lambert l'a fait imprimer de la manière que M. de Gombault a rejettée.

* Un régent de seconde expliquoit un livre des *Odes* d'Horace à ses écoliers, & après l'explication de chaque ode, dictoit en vers hexamètre de sa façon la même ode qu'il venoit d'expliquer. Il s'étoit, disoit-il, imposé lui-même cette tâche pour s'exercer. Elle lui coûtoit beaucoup. Il hésitoit quelquefois en dictant, & faisoit effacer des mots pour en mettre d'autres à la place. Les éco-

liers, lorsqu'ils en parloient entr'eux, disoient qu'avant que de s'engager à leur dicter cette composition, il auroit dû l'avoir toute préparée. Les uns ajoutoient qu'apparemment il n'iroit pas jusqu'au bout. Les autres soutenoient qu'ayant commencé, il se feroit un point d'honneur de continuer. Cette contestation donna lieu à ce distique pour & contre le régent :

Retro mente labo, non metro continuabo.
Continuabo metro, non labo mente retro.

Le sens du premier vers étoit que le régent, perdant courage, s'en tiendroit désormais à l'explication en prose. Le second vers disoit tout le contraire. Ce distique fut fort estimé, d'autant plus qu'après l'ancien si fameux, fait pour Abel & Caïn en ces termes,

Sacrum pingue dabo, non macrum sacrificabo.
Sacrificabo macrum, non dabo pingue sacrum.

On ne croyoit pas qu'il fût possible d'en faire dans les mêmes règles un second qui eût du sens & de la netteté. Je dis dans les mêmes règles, parce que celui-ci de Pâquier n'y est pas.

Patrum dicta probo, nec sacris belligerabo.
Belligerabo sacris, nec probo dicta Patrum.

Le premier vers est au nom d'un catholique, le second d'un huguenot. Mais la principale dif-

ficulté consistoit à faire rimer, dans le premiers vers, le premier mot richement avec le cinquième, & le troisième avec le sixième, à quoi Pâquier n'a point satisfait ni ne pouvoit satisfaire. Le P. Mabillon, t. 1, p. 162 de son *Musæum italicum*, & Bayle au mot *Caïn*, attribuent à Politien le distique *Sacrum pingue dabo*. Ce ne peut être que sur une tradition des Jacobins de Sainte-Marie-la-Neuve à Florence. Mais cette tradition n'est rien moins que sûre. On n'auroit pas omis ces deux vers dans les *Poésies* de Politien, où l'on a inséré jusqu'à des hymnes à l'honneur de la Vierge, dans lesquelles il n'y a nulle observation de quantité. Que si l'on me répond qu'on pourroit bien y avoir omis ce distique, de même que d'autres pièces qui sont incontestablement de Politien, telles que l'*Elégie sur l'exil d'Ovide*, &c. je répliquerai que la raison seroit pertinente, s'il y avoit d'aussi bons témoignages pour prouver que le distique est de Politien, qu'il y en a pour croire que l'élégie lui appartient. Le distique passe vulgairement pour être d'une ancienneté au-dessus du siècle de Politien. (D. L. M.)

Ammien Marcelin, liv. 25, après avoir dit que Julien, plutôt par un esprit de superstition que d'une véritable piété, immoloit pour le mêu-

dre sujet un grand nombre de victimes, ajoute que s'il fût revenu victorieux de son expédition contre les Parthes, tous les bœufs du pays n'auroient pas suffi pour ses sacrifices, & le compare en cela à Marc-Aurèle, à qui, dans le tems qu'il étoit prêt de livrer bataille, on adressa ce mot au nom des bœufs blancs, οἱ λευκοί βόες Μάρκῳ τῷ Καίσαρι, αν σὺ νικήσῃς ἡμεῖς ἀπωλόμεθα, les bœufs blancs à Marc César : *Si vous remportez la victoire nous sommes perdus.* Quand un bœuf n'avoit que quelques taches blanches, on achevoit de le blanchir pour le sacrifice. On appelloit cela *bos cretatus.*

* On demande si l'invention de la raquette est moderne : Saumaise le nioit ; & persuadé que Martial avoit usé de *fenestra* dans cette signification, vouloit qu'on lût, épig. 72 du septième liv. *Nec laudet Polibi magis fenestras*, au lieu de *sinistras*, & épig. 46 du quatorzième livre,

Si me mobilibus scis expulsare fenestris,

au lieu de *sinistris.* Leçon qu'au rapport de Ménage dans ses *Origines françoises*, au mot *raquette*, il confirmoit par l'autorité des manuscrits. Il étoit bien plus naturel, ce semble, de recourir à Ovide en ce vers, qui est le trois cent soixante-un du troisième livre *de arte amandi* :

Reticuloque pilæ leves fundantur aperto,

où plusieurs expliquent *reticulo* par *raquette*. Mais, outre que l'épithète *læves* ne convient pas aux balles de jeu de paume, & que *fundere* est un verbe trop foible pour exprimer l'action de pousser la balle, il n'y a pas de plus apparence qu'Ovide, dans le dénombrement qu'il fait là des jeux qu'une fille bien apprise doit savoir, ait voulu y comprendre l'exercice de la paume, qu'on sait être réservé & ne convenir qu'aux hommes. Je crois pour moi que l'usage de la raquette étoit inconnu aux anciens. Il est même assez nouveau parmi nous. On peut voir ce qu'en écrit Pâquier, chapitre 15 du livre 4 de ses *Recherches*. A quoi j'ajoute que dans le manuscrit que j'ai vu de l'ancienne *Version françoise* de Valère Maxime, il y a au chap. 8 du liv. 8, une miniature où, par rapport à ce que dit Valère de l'adresse de Scévole à la paume, le peintre a représenté deux joueurs de paume, dont l'un tient la main levée pour recevoir la balle, que l'autre, avec les deux premiers doigts, est prêt à lui jetter. Cette version fut commencée par Simon de Hesdin, sous le règne de Charles V, & continuée l'an 1401, depuis le cinquième chapitre du septième livre, jusqu'à la fin par Nicolas de Gonesse. On a dit de Bulgarus, vieux jurisconsulte qui vivoit sur la fin du douzième siècle, que son grand âge l'ayant rendu imbécile, il s'amusoit à jouer avec

des enfans *ad palmam.* C'eſt Chaſſeneuz, *vulgò* Chaſſanée, qui, dans la préface de ſon commentaire ſur la coutume de Bourgogne, dit avoir tiré cela d'Odofredus que cite Balde. *Bulgarus antiquus juris civilis gloſſator & optimus interpres, adeo ſenuit, quod cum pueris ludebat ad palmam.* Jean Fichard néanmoins, ſur la foi d'Etienne Bertrand, *Conſeil* 336, n. 11, vol. 1, ne dit pas que ce fût *ad palmam* que Bulgarus jouoit, mais *ad pulverem*, ce que j'avoue ne pas entendre, non plus que ce jeu de la *poudrette* auquel Bonaventure des Périers, pag. 79 de ſon *Cymbalum mundi*, dit que *s'ébattent les enfans.* (D. L. M.)

Pline rapporte que Piſon diſoit : en bien plaidant j'ai appris à plaider ; en plaidant ſouvent, j'ai déſappris à plaider.

La faveur de Baradat auprès de Louis XIII ne dura pas plus de ſix mois ; & c'eſt de là que *la fortune de Baradat* paſſe en proverbe pour une fortune de peu de durée. Le ſujet de la diſgrace de ce favori eſt fort plaiſant. Il étoit un jour à la chaſſe avec le roi, lorſque le chapeau de ce prince étant tombé, il alla juſtement ſous le ventre du cheval de Baradat. Dans ce moment-là ce cheval, étant venu à piſſer, gâta tout le chapeau du roi, qui ſe mit dans une ſi grande colère contre le

maître du cheval, que s'il l'avoit fait exprès. Cet accident, qui en auroit fait rire un autre, fut pris en très-mauvaise part par le roi, qui commença dès ce tems-là à ne plus aimer Baradat.

On dit de Fernel, qu'il raisonnoit comme Aristote, & parloit comme Cicéron.

Assignatus pour *assené*. S. Jérôme s'en est servi dans son commentaire sur les pseaumes.

Un patient, étant à la potence à Caen, somma le lieutenant criminel, en protestant de son innocence, de comparoître dans un an devant Dieu à pareil jour. Je ferai défaut, dit le lieutenant criminel.

Un italien prêchant à Rome le jour de Saint-Luc dans l'église de Sainte-Martine, prit pour texte : *Salutat vos Lucas medicus*. Un cardinal qui étoit là, dit : *Ed io anche lo riverisco*, & s'en alla.

* Ce conte est tiré du troisième livre des facéties de Bebelius, en ces termes : *Concionaturus quidam sacerdos suis rusticis incepit : SALUTAT VOS LUCAS MEDICUS ut sacræ litteræ habent, sed post ita obstupuit, ut ne unum quidem enuntiare potuerit verbum alterius. Qui ex senioribus unus assurgens dixit : Habeat gratias, atque s*

quandò ad eum redibis, dicito & illi nostro omnium nomine plurimam salutem. Où il faut prendre garde que Bebelius, quoique grammairien de profession, & sévère censeur des écrivains latins-barbares, tombe lui-même dans un grossier barbarisme, en disant *habeat gratias*, parce que ces mots, bien loin de signifier *que graces soient rendues à Luc*, signifient au contraire : *Que Luc nous rende graces.* (D. L. M.)

A Nevers, dans la place Ducale, il y avoit un médecin nommé Lucas qui avoit fait mettre les mêmes paroles au-dessus de sa porte : *Salutat vos Lucas medicus.*

* On coupa il y a quelque tems à une dévote la queue de son manteau à l'église. Son mari, qui fait des vers & qui n'est pas bigot, lui adressa là-dessus le dizain suivant :

En vous coupant votre habit dans l'église,
On fit sans doute une laide action ;
Et cependant, trop dévote Bélise,
On ne la fit qu'à bonne intention.
Vous étiez lors en contemplation,
La piété dans votre air étoit peinte :
Tel qui vous vit, crut aussi-tôt sans crainte
Pouvoir sur vous employer le ciseau,
Disant tout bas : vraiment c'est une sainte ;
Je veux avoir un bout de son manteau. (D. L. M.)

Madame la comtesse Colonne & madame Mazarin passant à Arles, chacune avec un petit coffre plein de pierreries, Madame de Sévigné qu'elles y allèrent voir chez M. de Grignan, s'appercevant qu'elles étoient en linge sale, leur envoya le soir à chacune une douzaine de chemises, avec une lettre qui commençoit ainsi : Vous êtes comme des héroïnes de roman ; force pierreries, & point de linge blanc.

Perrault le moderne (c'est moi qui lui ai donné ce nom) aura des sectateurs. Il est toujours beau d'être l'auteur d'une secte. On m'a accusé d'avoir fait contre lui les vers latins qui ont paru touchant son opinion en faveur des modernes contre les anciens. Je n'ai garde de rien écrire contre lui ; il est trop de mes amis. Il est vrai que sur ce sujet-là, j'ai rapporté ce vers de Catulle :

O seclum insipiens & inficetum !
O le siècle de méchant goût !

Et c'est peut-être sur cela que l'on m'a attribué ces vers. On n'estime pas assez les vers de Perrault. C'est un des meilleurs poëtes que nous ayions.

* Les vers que Ménage fut accusé d'avoir faits consistoient en ces hendécasyllabes.

Cui secli titulum dedit, Sabelle,

Perraldus tuus edidit poëma.
Quo vir non malus asserit, putatque
Nostris cedere Bruniis Apellem,
Nostris cedere Tullium Patronis,
Nostris cedere vatibus Maronem.
O seclum insipiens & inficetum !

Le dernier desquels est un vers de Catulle, ingénieusement, mais malignement appliqué au poëme intitulé : *Le siècle de Louis-le-Grand.* On voit dans les *Nouvelles de la république des lettres*, du mois de décembre 1687, des réponses assez piquantes en vers latins à ces hendécasyllabes, auxquels, de son côté, Perrault répondit par une ample lettre, imprimée depuis en 1692, à la fin du troisième tome de ses *Parallèles.* Un Scioppius n'auroit pas laissé passer à Ménage *asserit* pour *affirmat*, ni *putat* après *asserit.* (D. L. M.)

* Voici une plaisanterie sur les *Ana* :

Fortunius un jour dîna
Chez un grand, où l'on raisonna
Bien fort sur Perroniana,
Thuana, Valesiana.
Après quoi l'on examina
Lequel de Patiniana
Vaut moins ou de Naudæana ;
S'il falloit à Chevræana
Préférer Parrhasiana,
Et priser Ménagiana
Plus que les Scaligerana.

En liberté chacun prôna,
Ou suivant son goût condamna,
L'un, Saint-Evremoniana;
L'autre, Fureteriana:
Un tiers l'avantage donna
Sur eux à Sorberiana.
Tel contre Anonymiana,
Contre le Vasconiana,
Et contre Arlequiniana,
Tint bon pour Santoliana.
Au dessert on questionna
Si le nom Boursautiana,
Celui d'Ancilloniana,
De Vigneul-Marvilliana,
Et de Colomésiana,
Jamais des auteurs émana?
Si l'on verroit Pithœana,
Et d'autres que promis on a;
Tels que sont Baluziana;
De Selden, Seldeniana;
De Daumius, Daumiana;
De Calvin, Calviniana;
De Bourbon, Borboniana;
De Grotius, Grotiana;
De Bignon, Bignoniana;
De Sallot, Sallotiana;
De Segrais, Segraisiana;
Commire, Commiriana;
Enfin Casauboniana,
Et le Bourdelotiana,
Même Furstembergiana?
Fortunius lors opina,

Et d'un ton qui prédomina,
La dispute ainsi termina :
Messieurs, nul de tous ces Ana
Ne vaut l'Ypécacuanha. (D. L. M.)

* Un président au parlement ayant fait donner des coups de bâton à un procureur, voilà bien de quoi, dit là-dessus un autre président ; il n'y a qu'à brûler le bâton, cela s'en ira en fumée. (D. L. M.)

* Chasseneuz, dans la seconde partie de son *Catalogue de la gloire du monde*, consid. 10, sur la fin, dit qu'un mari doit croire sa femme en trois occasions : la première, lorsqu'elle l'avertit de boire un coup le matin avant que de sortir du logis ; la seconde, lorsqu'il parle de lui faire faire un habit neuf, & qu'elle le refuse ; la troisième, lorsqu'il veut réitérer l'embrassade, & qu'elle le prie de s'en tenir à la première. Trois avis de conséquence que ces quatre vers léonins feront plus aisément retenir aux intéressés.

In tribus uxori credas impune licebit.
Manè egressurum si te bibere ante jubebit.
Si dare vis vestes, & te differre rogabit.
Si bis inire paras, & sat semel esse monebit. (D. L. M.)

M. Pérachon me reprit l'autre jour de ce qu'en parlant j'avois dit *puis après*. Je lui dis sur-le-

champ que *Paullus*, dans une lettre à Cicéron, avoit dit *postea deinde*, & je le lui fis voir. Il y avoit soixante ans que je n'avois vu le passage.

* Il n'y a point de lettre de Paullus à Cicéron. (D. L. M.)

M. le comte de Grammont ayant envoyé querir le P. Bourdaloue dans sa grande maladie, ce père le vint voir, & après plusieurs discours, il lui dit : Monsieur, il faut songer à se sauver. — Je le veux bien, dit M. le comte de Grammont, mais je voudrois me sauver galamment. — Monsieur, lui répliqua le P. Bourdaloue, il faut retrancher la fin de votre période.

M. de Bl. passant sur le pont de Quevilly avec un de ses amis, dit : Pourquoi n'a-t-on point mis ici de garde-foux ? Son ami lui dit en riant : c'est qu'on ne savoit pas que vous y dussiez passer.

Le père de M. Molé, surnommé le Barbon, fut premièrement bénéficier & conseiller-clerc. Pour avoir assisté au jugement d'un criminel, on jetta un dévolu sur ses bénéfices, qu'il perdit par un jugement, ensuite de quoi il renonça à l'état ecclésiastique, & se maria. C'est de ce mariage qu'est venu M. Molé le garde-des-sceaux,

Un laquais tout en ſueur dit à M. le prince de Guimené : Monſieur, je ſuis venu en diligence.... M. de Guimené l'interrompit en lui diſant : Mon enfant, je le ſens bien.

* Ce mot revient à celui-ci du Chevalier de Tavanes. Il jouoit au piquet avec une eſpèce de madame Bouvillon, & ne pouvoit gagner à moins que de faire capot. La dame, réduite à deux cartes, ne ſavoit laquelle garder. Plus elle héſitoit, préſentant tantôt l'une, tantôt l'autre, & tenant long-tems le bras levé ſans pouvoir ſe réſoudre, plus cette action portoit l'odeur de l'aiſſelle au nez du chevalier. Enfin, comme elle eut lâché la carte, qui n'étoit pas celle que le chevalier ſouhaitoit : Ah! madame, s'écria-t-il, je ſentois il y a long-tems ce coup-là. (D. L. M)

* Cette dame avoit un galant qu'elle payoit bien. Un ſoir qu'elle étoit dans une aſſemblée où elle ne l'attendoit pas, lui ayant donné rendez-vous ailleurs ; Eh! lui dit-elle, qui vous a dit que j'étois ici? Madame, lui répondit-il, ne ſavez-vous pas que j'ai bon nez. (D. L. M.)

* Le fragment de Pétrone, où eſt contenu le ſoupé de Trimalcion, étoit à Traw en Dalmatie dans la bibliothèque du docteur Marino Statilio,

d'où ayant été tiré l'an 1663, il parut l'année suivante imprimé à Padoue & à Paris. Le P. Mabillon, page 202 de son *Iter italicum*, dit qu'au mois de mai 1686, le manuscrit de ce fragment étoit à Modène, entre les mains de Lorenzo Statilio, fils de Marino. Il est depuis quelques années à la bibliothèque royale, où je l'ai vu tel que Spon le décrit pag. 96 & 97 du tome premier de ses voyages. Cette pièce, n'en déplaise aux Wagenseils & aux Valois, n'est assurément point supposée. Les expressions barbares qui s'y trouvent y ont été mises exprès pour nous faire connoître la différence qu'il y a entre le langage des personnes de qualité & celui des gens de néant. Un valet, dans Plaute & dans Térence, s'exprime aussi poliment que son maître. Pétrone, fin & judicieux écrivain, introduisant des gens de la lie du peuple, les a fait parler naturellement comme ils parloient. Cet échantillon, par cette raison entr'autres, est de conséquence: rien de tel ne se trouvant dans pas un des anciens qui ont précédé ou suivi Pétrone. Je dis dans pas un des anciens, parce que nous avons assez de modernes qui, ayant à faire parler des théologiens ou philosophes scholastiques, & des paysans, ont observé cette bienséance : témoin les auteurs des *Epistolæ obscurorum virorum*; Thomas Morus, dans son *Utopie*; l'*anti-Machiavel*

latin; Frischlin, dans son *Priscianus vapulans*, & tant d'autres. Nos comiques françois ne se sont pas moins signalés en ce genre : Cyrano sur-tout, en son *Pédant joué*, dans les rôles de Matthieu Gareau, copiés depuis par Molière & par une infinité d'autres. Au reste, quand j'ai dit qu'un valet, dans Plaute & dans Térence, s'exprimoit aussi poliment que son maître, je n'ai pas prétendu blâmer ces auteurs d'en avoir ainsi usé. La plaisanterie qui consiste dans l'incongruité du langage, n'a de l'agrément que dans les personnages extrêmement marqués, & ne doit pas même être mise à tous les jours. (D. L. M.)

M. Toinard dit que la raison pour laquelle on rend si peu les livres prêtés, c'est qu'il est plus aisé de les retenir que ce qui est dedans.

* La première chose qu'on doit faire, quand on a emprunté un livre, c'est de le lire, afin de pouvoir le rendre plutôt. Politien garda quatre ans entiers un *Lucrèce* que Pomponius Lætus lui avoit prêté. Un ami me garda trois ans un *Pausanias* que je fus obligé de lui redemander par l'épigramme suivante :

Ter bissena suum jam Luna redintegrat orbem,
Ex quo Pausanias, nunc repetendus, abest.

Tarda redire quidem mea, Paule, volumina possunt;
At quarto saltem menſe redire decet.
Felicem te, me-que ſimul, ſi mittere libros
Hac reliquos poſſem conditione tibi.

Feu M. le conſeiller Lantin, qu'on devoit nommer *Lentin*, faiſoit bien pis; je ne pouvois retirer mes livres de ſes mains, quoique je lui écriviſſe, pour cela, épigramme ſur épigramme; ce qui me donna lieu de dire:

Si potuere olim Cœlo deducere Lunam
Carmina, multum equidem tunc potuiſſe liquet.
Lentini è manibus ſed nunc deducere librum
Carmina cum nequeant, nil modo poſſe liquet.
(D. L. M.)

M. de B.... étoit dans la tranchée; ſes amis l'appellèrent pour dîner. Il dit: Je ne mangerai point que je ne ſois sûr de la digeſtion.

Etant un jour chez M. de Bautru, on vint à parler des honnêtes gens; j'avançai que je ne connoiſſois perſonne qui fût honnête homme: je ſoutins ma propoſition pendant pluſieurs jours; & le ſujet que j'en avois, étoit qu'en ce tems-là quelques perſonnes que je croyois de mes amis, en avoient fort mal uſé envers moi. Ceux qui étoient préſens, diſoient que j'avois tort d'avoir une opinion ſi bizarre, & que je faiſois outrage

en quelque manière à la compagnie. M. de Bautru prit mon parti, en disant que mon sentiment n'étoit pas qu'il n'y eût point d'honnêtes gens, mais que je n'en connoissois pas. Quelque tems après, un jour que deux laquais, qu'il appelloit *ses mulets à deux pieds*, le transportoient d'un lieu à un autre, parce qu'il avoit de la peine à marcher, un autre laquais vint lui dire qu'un honnête homme demandoit à lui parler : Comment, coquin, un honnête homme, dit M. de Bautru en lui donnant un grand coup de canne sur la tête, qui t'a dit que c'est un *honnête homme*? M. Ménage, qui est si savant, dit qu'il n'en connoît point, & toi, tu prétends en connoître. Le coup avoit porté, & le laquais crioit de toute sa force : M. de Bautru lui donna aussitôt un écu pour l'appaiser.

M. de Serrant étoit fils de M. de Bautru; & quoiqu'ils demeurassent ensemble, où demeure présentement M. de Seignelai, néanmoins ni l'un ni l'autre ne se reconnoissoient pour père ou pour fils. M. de Bautru disoit qu'il reconnoîtroit M. de Serrant pour son fils, pourvu qu'il fût honnête homme : peut-être avoit-il quelque raison de douter qu'il fût son fils. Les soupçons violens qu'il avoit de l'infidélité de la mère (1),

(1) Elle avoit nom Marthe Bigot.

l'avoient poussé à la poursuivre en justice, & à en demander la vengeance. En effet, il fit prendre son valet, qu'il accusa d'avoir eu quelque intelligence avec sa femme, & le fit condamner à être pendu par son premier jugement. Le valet en appella, & fut condamné aux galères seulement, parce qu'il exposa que M. de Bautru s'étoit fait justice lui même, & l'avoit cruellement maltraité. Cette affaire ayant fait beaucoup d'éclat, M. de Bautru se mit sur le pied d'en rire comme les autres. Aussi disoit-il quelquefois : Si les Bautrus sont cocus, ils ne sont pas sots. Sa femme voulut toujours être appellée madame de Nogent, nonobstant son mariage, disant qu'elle ne vouloit pas être appellée *madame Bautrou* par la reine Marie de Médicis, qui avoit alors de la peine à bien prononcer le françois.

M. de Bautru avoit environ soixante & dix-sept ans lorsqu'il mourut. Il venoit me voir fort souvent, deux ou trois ans avant sa mort, aux jours de la *mercuriale*. J'étois chez un de mes amis lorsqu'on vint me dire qu'il étoit tombé en apoplexie. Je courus pour le voir, mais il avoit déja perdu connoissance. Ce fut le père d'Harrouys qui fut appellé pour le confesser. Lorsqu'on lui eut dit le sujet pourquoi il étoit venu : Je ne vous connois pas, & vous ne me

connoissez pas aussi, mon père, lui dit-il d'une parole fort embarrassée; cependant il faut que je vous dise ce que j'ai fait de plus secret. Je le vis mourir. Ainsi ce que l'on dit qu'il me cita, n'est point véritable. Il mourut, pour ainsi dire, sans parler, & même sans confession. Il se confessa bien, si l'on veut que la confession se fasse par interprète. Comme il balbutioit, un laquais expliquoit au confesseur ce que le maître vouloit dire. Je laisse à penser quelle confession c'étoit là. Après la mort de M. de Bautru, quand on voulut vendre sa maison, il se trouva que la chapelle étoit en désordre & en ruine. Il ne faut pas s'en étonner, dit M. de Serrant, M. de Bautru se soucioit aussi peu de sa chapelle, qu'il avoit soin de sa cuisine & de sa bibliothèque.

Il est surprenant que pendant quarante ou cinquante ans, M. de Bautru ait rempli toute l'Europe de ses railleries & de ses bons-mots, pendant qu'il y avoit tant de choses à dire contre lui : *Risum fecit* (1), *sed ridiculus fuit*. La hardiesse l'emporte sur beaucoup de choses. M. de la Feuillade étoit de ce genre. Il disoit de si bonnes choses quelquefois, qu'il sembloit qu'elles fussent méditées. La dispute qu'il y eut entre lui

(1) Quintilian. 6. Instit. 1.

& M. de Santeüil, est originale. Ils la racontoient tous deux plaisamment, l'un comme s'il eût gagné une bataille, l'autre comme s'il eût composé un poëme épique.

* François Panigarole, cordelier, depuis évêque d'Ast, s'étoit, dans sa première jeunesse, exercé à la poésie latine : il nous reste de lui quelques épigrammes, peu correctes véritablement, & mal limées, mais pleines de feu & d'esprit; telle entr'autres est celle-ci, qui paroît avoir été faite en faveur d'une belle récluse. Je rapporterai l'inscription & les vers avec toutes les fautes de l'original.

AD CLATRAS FERREAS.

Ferra datis aditum cordi, reditumque negatis.
Quàm sunt æqua parum vestra ministeria!
Vel date cor raptum, vel totum admittite corpus,
Si lubet este dehinc irrevocabilia.

C'est dommage qu'une pensée si jolie n'ait pas été plus correctement exprimée. Le tour de la versification a je ne sais quoi de Catullien qui ne déplaît pas; en sorte que pour ne lui rien ôter de sa naïveté, il suffiroit de changer ainsi les expressions manifestement vicieuses :

AD CLATHROS FERREOS.

Claustra datis aditum cordi, reditumque negatis.

Quam

Quam sunt æqua parum vestra ministeria !
Vel date cor raptum, vel totum admittite corpus,
Si lubet esse dehinc irremeabilia.

Nonobstant ces corrections, comme le nombre de Catulle cessa d'être à la mode dès le siècle d'Auguste, & que la cadence de Tibulle & d'Ovide a prévalu, il seroit aisé d'y réduire cette épigramme, soit en quatre vers :

Cur ô, cur aditum nostro datis improba cordi,
Aut cur non reditum ferrea claustra datis ?
Hunc date, vel potius me transmittentia totum,
Claudite mox omnem, si lubet, inde forem.

soit en huit :

Lumina dum vobis, ô clathri, improvida credo.
Hei mihi ! cor se se proripit ecce meum.
Vos adit, illabens angusto tramite furtim
Ire sed ut licuit, non remeare licet.
Hæc fuerat sperata fides ? Ah reddite raptum,
Ad Dominum redeat pars fugitiva suum.
Reddite, vel totum potius transmittite corpus,
Et reditûs omnem post inhibete viam.

Je préfère ces derniers, tant parce que la pensée y est mieux développée, que parce que *claustra* ne signifie pas *grille* si nettement que *clathri*, qui est le vrai mot.

Voici cette même épigramme en françois, réduite en sonnet :

Grille, ce n'est point badinage,

Vous me jouez un mauvais tour:
Mon cœur, hélas! pour ſon dommage,
Au travers de vous s'eſt fait jour.

Il ne peut ſortir de la cage
Où l'a conduit un fol amour:
Vous lui permîtes le paſſage,
Et lui refuſez le retour.

Ou rendez-moi, grille cruelle,
Ce priſonnier que je rappelle,
Ce cœur dont vous troublez la paix;

Ou ſouffrez, pour plus grande grace,
Que le reſte du corps y paſſe:
Alors fermez-vous pour jamais. (D. L. M.)

* François Juret, qui a donné au public des *Notes ſur les Épîtres* de Symmaque, ſur celles d'Yves de Chartres, & ſur Sénèque, étoit chanoine de Langres. Ayant remis ſon bénéfice à Jacques Gillot, conſeiller au parlement de Paris, il paſſa le reſte de ſes jours ou à Dijon ſa patrie, ou en ſa terre de Savigni, près de Beaune, employant tout ſon tems à l'étude. Il n'y avoit preſque point d'ancien auteur latin ſur lequel il n'eût fait quelques remarques, & qu'il n'eût conféré ſur des manuſcrits. Cependant un peu avant ſa mort, ſaiſi de je ne ſais quel dégoût, il jetta tous ſes papiers au feu, dont il ne ſe ſauva qu'une petite partie du *Recueil des anciens Poëtes chrétiens*, qu'il avoit tous revus,

& dont il préparoit une édition meilleure, & plus ample que celle de George Fabrice. Les restes qui en sont demeurés, se voient encore aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Bouhier, président au parlement de Dijon. Francois Juret mourut d'une fluxion sur la gorge, le 21 de décembre 1626, âgé de plus de soixante-dix ans. (D. L. M.)

M. M...., que l'on croyoit riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avoit vaillant, se promenoit sans rien dire, le nez dans son manteau, la veille de ses fiançailles, dans la salle de sa future belle-mère ; elle lui dit plusieurs fois : Qu'avez-vous, monsieur ? Il lui répondit à chaque fois : Madame, je n'ai rien. Huit jours après son mariage, sa belle-mère voyant une foule de créanciers à quoi elle ne s'étoit pas attendue, dit : Monsieur, vous m'avez trompée. Madame, lui répliqua-t-il, je vous avois averti que je n'avois rien ; je vous le dis plus de dix fois dans votre salle la veille de mes fiançailles, lorsqu'il étoit encore tems.

Le père de M. Rigault (Nicolas, garde de la bibliothèque du roi), étoit médecin, & son grand-père apothicaire : pour lui, il fut d'abord avocat, & fort méchant avocat. Il se fit

ensuite conseiller au parlement de Metz, après avoir fait des écritures pendant quinze ans. Lorsque l'on faisoit exécution de justice, il avoit coutume de dire à ses laquais, en les y envoyant : Allez à la leçon.

Au dernier sermon d'une mission faite en une paroisse de la campagne, tout le monde pleuroit, hors un paysan. Un autre lui dit : Pourquoi ne pleures-tu pas ? Il lui répondit : Je ne suis pas de la paroisse.

Que dites-vous tant là, disoit un jour M.... à sa femme, qui parloit continuellement à l'oreille du marquis de V... ? Elle se leva, & faisant une révérence : Vous ne le devineriez jamais, lui dit-elle ; nous disions du bien de vous.

M. du Loir, official du Mans, avoit acheté l'officialité douze mille livres de l'évêque prédécesseur de celui d'aujourd'hui ; mais il n'en jouit pas long-tems, parce que l'Evêque mourut peu de tems après, ce qui lui causa une perte considérable. Son successeur, allant prendre possession, s'arrêta à une maison de campagne près, du Mans, pour y recevoir les complimens ordinaires dans cette occasion. M. du Loir y vint comme les autres, & l'ayant salué, il lui dit :

Monseigneur, je vous demande la confirmation (il entendoit de l'officialité). M. l'Evêque du Mans lui répondit sans hésiter : Monsieur, je n'ai point d'huile.

Ce M. du Loir n'étoit pas grand latin, mais il étoit facétieux. Un jour que j'étois au Mans, chez M. Costar, qui tenoit table ouverte, & qui l'avoit fort bonne & délicate, M. du Loir s'y trouva pour dîner. Nous nous entretînmes fort long-tems de grec & de latin, M. Costar & moi, jusqu'à ce qu'on eût servi. M. du Loir, qui n'avoit point eu de part à notre conversation, dit : Messieurs, afin qu'on ne dise pas que j'aie été si long-tems sans parler latin, permettez-moi de dire le *benedicite*. Sa demande étoit si juste, qu'il eut toute la permission de faire ce qu'il vouloit, il dit : *Benedicite*. Nous répondîmes, *Dominus*. Il continua, *nos & ea*... mais la mémoire lui ayant manqué, il en demeura là, & n'en dit pas davantage. Nous en rîmes, & nous nous mîmes à table.

C'est M. de Bautru qui a dit de M. Godeau, qu'il avoit eu Grasse (1) pour un *benedicite*, car sa

(1) D'autres attribuent ce mot au cardinal de Richelieu, & disent que le mérite de M. Godeau l'auroit fait nommer à un évêché plus considérable, si le cardinal n'eût voulu dire une pointe en le faisant évêque de Grasse.

paraphráſe du *benedicite* de Daniel avoit été trouvée excellente. Il y a des gens qui trouvent que cela tire un peu trop ſur la pointe ; mais il faut remarquer que ce tems-là étoit le tems des pointes.

Madame de S... & madame d'H... étoient déja ſur le retour de l'âge, & faiſoient tout leur poſſible pour cacher le nombre de leurs années. C'eſt pourquoi madame de S... rendant viſite à madame d'H... au commencement de chaque année, avoit coutume de lui dire : Madame, je viens ſavoir quel âge vous voulez que nous ayions cette année.

M. l'abbé.... qui vit encore aujourd'hui, a eu autrefois juſqu'à quatre abbayes, dont il en donna trois à ſes neveux. Il s'eſt réſervé celle de... qu'il a encore près du Mans. Un jour qu'il jouoit au piquet, ayant invité M. du Loir à ſe mettre de moitié avec lui : Je me garderai bien, lui dit M. du Loir, de m'aſſocier avec une perſonne comme vous, qui écarte des abbayes ; je craindrois que vous n'écartaſſiez des as.

Le *Dæmonium meridianum*, c'eſt la faim.

M. Scarron, évêque de Grenoble, portoit ſa barbe fort longue. Quelque choſe étant tombé

dessus en mangeant, un de ses domestiques lui dit : Monseigneur, il y a une ordure sur la barbe de votre grandeur. M. de Bonaire, qui étoit à table avec lui, lui dit : Que ne dis-tu sur la grandeur de votre barbe. En effet ce prélat la portoit si grande, qu'on pouvoit l'appeller une barbe *in-folio*. C'est pourquoi M. Molé le garde-des-sceaux, qui la portoit aussi fort longue, ayant vu celle de M. l'évêque de Grenoble, dit : A présent, Dieu merci, ma barbe est à couvert.

Cicéron disoit à un avocat qui étoit fils d'un cuisinier : *Ego quoque tibi jure favebo.* Pour entendre ceci, il faut savoir que du tems de Cicéron, on prononçoit le latin autrement qu'on ne le prononce à présent : ainsi on disoit *coce* & *quoque*, comme *coke*, qui faisoit allusion au mot latin *cocus*, qui veut dire cuisinier. Cicéron disoit de même à un sénateur qui n'étoit que fils d'un tailleur : *Rem acu tetigisti.* Le chancelier Oxerstiern dit la même chose à M. Salvius, qui étoit, comme lui, plénipotentiaire de Suède à la paix de Munster. *Dominus Salvius rem acu tetigit.* On disoit que M. Salvius étoit fils d'un tailleur.

* Le premier mot de Cicéron, *ego quoque*, *&c.* est dans Quintilien, liv. 6, chap. 3. Mais le se-

cond, *rem acu tetigisti*, n'est rapporté par aucun autre auteur qui me soit connu. (D. L. M.)

On disoit en parlant d'une comédie : La scène est à Constantinople. Madame la comtesse de l'Au... dit : Voilà une rivière qui fait bien du chemin.

Polycarpe Sengebère de Brunswick, qui a écrit un traité *de Mutuo* contre Saumaise, a été mon maître en droit. Il disputa une chaire en droit de l'université d'Angers contre un nommé Macquin. Comme je ne m'épargne point pour mes amis & pour ceux que je considère, je ne m'oubliai point pour lui rendre service dans cette occasion ; mais Macquin lui fut préféré parce qu'il en savoit plus que lui. Néanmoins, à cause de son mérite & de sa capacité d'ailleurs, MM. d'Angers lui firent une pension de cent écus par an pour l'obliger de demeurer dans leur ville, & M. de Boilève, conjointement avec quelques autres personnes, lui en donna autant, de sorte qu'il avoit 600 livres chaque année. On voulut l'accuser d'avoir corrompu ses juges, mais je fus son défenseur.

Montagne, en son livre de dépense, mettoit : *Item*, pour mon humeur paresseuse, 1000 liv.

On s'imagine que les bons mots ne servent

qu'à divertir; ils servent encore à rendre service. Au moins M. Costar m'a su autrefois bon gré de ceux que j'avois employés à son sujet, dans les endroits où je me trouvois, touchant une affaire dans laquelle il s'agissoit de ses intérêts. Je ne le connoissois alors que de réputation : mais le plaisir qu'il crut que je lui avois fait, l'obligea de m'écrire la lettre qui suit, & de me demander mon amitié : & ce fut par là que commença le commerce que nous eûmes ensemble.

« (1) Monsieur, on me mande que vous dites » tous les jours mille bons mots pour ma défense, » & l'importance est que vos bons mots sont de » bons offices, & qu'ils ne témoignent pas moins » votre générosité que votre esprit. Il y a long- » tems que je savois qu'il étoit le plus agréable » du monde, & que vous aviez pris soin de l'em- » bellir encore davantage de toutes sortes de con- » noissances, & de l'enrichir par le commerce » des livres & des nations différentes ;

Veduti Ubaldo in giovanezza, e cerchi
Vari costumi havea, vari paesi, &c.
E com'huom che virtute e senno merchi,
Le favelle, l'usanze, e i riti appresi.

» Mais, monsieur, je ne savois pas que cet esprit

(1) Cette lêttre de M. Costar est entre les mains de M. Pinson : elle est du 19 décembre 1648.

» fût auſſi bienfaiſant qu'il eſt bien fait, & qu'il » eût toutes les qualités à charmer le mien, & à » me faire deſirer qu'il vous plût de m'y recevoir. » A cette heure, que je l'ai connu en une occa- » ſion ſi favorable, je ferois toutes choſes pour » obtenir cette grace ſi je croyois la mériter, & » ſi je pouvois donner quelque bien en échange » qui fût du prix de celui que je ſouhaite. Il eſt » vrai, monſieur, qu'il eſt naturel d'aimer ſes » bienfaits, & que c'eſt un bon titre pour pré- » tendre une ſeconde grace, que d'en avoir reçu » une première. Quoi qu'il en ſoit, quand même » l'ambition que j'ai d'aſpirer à votre amitié ſe- » roit mal fondée, toujours m'avez-vous obligé » de vous offrir la mienne, & de vous proteſter » qu'honorant déja votre mérite comme je fai- » ſois, ce qui eſt arrivé depuis me rendra toute » ma vie, &c. »

M. Coſtar s'appelloit proprement *Couſtard* (1),

(1) Ce nom, dans les *Lettres* de Coſtar, tome 2, eſt écrit *Couſtart*. C'eſt là que, page 61, écrivant à ſon couſin M. de Couſtart, capitaine appointé de cavalerie dans la compagnie des gendarmes du roi, il dit que ce ſont les imprimeurs qui ont, à ſon inſu, retranché un *u* de ſon nom. « Au pis aller, ajoute-t-il, mon cher couſin, dites » ſi vous voulez que je m'appellois *Couſtar* quand on di- » ſoit *chouſe*, & qu'on m'a appellé *Coſtar*, quand *choſe* » eſt revenu à la mode ».

de forte qu'il avoit retranché de fon nom l'*u* & le *d*. Dans une lettre de recommandation pour un de fes parens qui s'appelloit *Couſtard*, & qui étoit à l'armée, il mandoit à la perfonne à qui il écrivoit en fa faveur qu'il étoit fon parent, quoiqu'il eût ajouté à fon nom quelques lettres davantage qu'il n'en avoit au fien. Mais la vérité eft que ce n'étoit point fon parent qui avoit ajouté des lettres à fon nom; c'étoit lui qui en avoit retranché, M. Coftar étoit de Paris, fils d'un chapelier; néanmoins M. l'évêque du Mans montrant un jour de l'étoffe à quelques perfonnes, il dit qu'il l'avoit achetée chez le père de M. Coftar.

M. Coftar ne lifoit pas (1); & c'eft pour cela qu'il cite bien fouvent à faux. Lorfqu'il vouloit compofer, il demeuroit une demi-heure à rêver dans fa chaife, après quoi il appelloit fon Pauquet, & lui dictoit pendant deux heures. La *Défenfe de M. de Voiture* lui acquit une grande réputation, parce qu'on la trouvoit mieux écrite que les *Lettres de M. de Balzac*, & que *celles de Voiture*, de qui il prenoit le parti. Cela fut caufe que M. le cardinal Mazarin lui fit écrire par

(1) Coftar, page 672 du tome 2 de fes *Lettres*, dit que fes mauvais yeux le réduifoient à fe fervir de ceux d'un autre, & qu'il y avoit de quoi s'étonner que ne fachant ni lire, ni écrire, il ne laifsât pas d'être auteur.

M. Colbert, qu'il lui donnoit une pension de cinq cents écus, & le chargeoit de lui dresser un rôle des personnes de lettres. J'y travaillai pendant trois mois, parce qu'il s'en rapporta à moi, qui avois plus d'habitude que lui à Paris, & plus de connoissance de ceux qui étoient dans les provinces. Cela ne produisit rien pour lors, mais M. Colbert, quelques années après (1), fit des libéralités non-seulement aux personnes de lettres en France, mais encore aux étrangers.

N'ai-je pas été bien hardi d'avoir fait imprimer une épigramme (2) contre M. Colbert de son vivant, sur ce qu'il avoit dit que je n'étois pas poëte, afin de ne me pas mettre au nombre de ceux à qui il donnoit des pensions (3). Je n'ai jamais vu la bibliothèque de M. Colbert, parce que je ne le voyois point. Cela n'a point empêché

---

(1) En 1663.

(2) Il faut que ce soit celle qui a pour titre : *Musis & Colberto vale dicit Menagius*, & qui est la 164[e]. de la dernière édition.

(3) Le roi avoit donné à Ménage une pension de deux mille livres : Ménage alla remercier M. Colbert de la part qu'il avoit eue à lui faire obtenir cette gratification. Ce ministre lui dit que le roi voulant gratifier les gens de lettres qui étoient dans son royaume, s'en étoit fait donner la liste, & qu'il l'avoit trouvé à la tête des hommes savans. On lui ôta cette pension au bout de quatre ans.

que je n'aie été bon ami de M. Baluze, comme je le suis encore.

M. Huet, nommé à l'évêché d'Avranche, est un des premiers poëtes latins de notre tems. Les Allemands qui ont fait imprimer chez eux son ouvrage contre Descartes, auroient parlé de cette particularité, s'ils en avoient été informés; mais apparemment qu'ils n'auront rien vu de ses poésies, parce qu'elles n'ont paru qu'en feuilles volantes (1): il devroit en faire un recueil, & le faire imprimer. Il y a près de trente années que notre amitié dure.

M. Corbinelli entendant la messe aux Minimes, un homme bien vêtu vint se mettre à genoux auprés de lui, & peu après lui tendit la main en cachette en lui demandant l'aumône. M. Corbi-

(1) Ceux qui ont fait dire ceci à Ménage, n'ont point su qu'il y a eu une édition des poésies de M. Huet à la suite de celles de Théophile Hogers, à Amsterdam, chez Daniel Elzevier, 1672, vingt ans avant la mort de Ménage. Il y a depuis eu quatre autres éditions des poésies de ce prélat; la dernière desquelles, plus ample de beaucoup, & plus correcte que les précédentes, parut l'an 1709, à Paris, chez Jacques Etienne. Ce sont toutes pièces comparables aux meilleures des anciens poëtes latins, soit pour le style, soit pour les pensées. (D. L. M.)

nelli lui dit: Monſieur; vous m'avez prévenu (1), j'allois vous en faire autant. Ce fut M. Corbinelli qui fit payer à un marchand de ſes amis une ſomme qui lui étoit due par une perſonne de qualité dont il n'avoit jamais pu avoir raiſon. M. de C... devoit à pluſieurs marchands, qu'il remettoit de jour à autre. Un de ceux-là étant venu le preſſer de plus près que les autres pour l'obliger à lui ſigner ſes parties, M. de C... lui donna un ſoufflet. Le marchand alla s'en plaindre à M. Corbinelli, qui lui dit de lui laiſſer ſes parties, & qu'il auroit ſoin de l'en faire payer. Quelques ſix mois après M. Corbinelli les préſenta à M. de C... qui lui demanda ſi ce marchand n'avoit rien reçu là-deſſus. Oui, dit Corbinelli, il a reçu un grand ſoufflet, ce qui fit rire M. de C... & payer le marchand.

J'ai ſu de M. de Court que M. Bigot (Emeric) lui avoit dit, il y a deux ans, qu'il avoit achevé le catalogue de tous les livres grecs imprimés. Il travailloit au catalogue de tous les livres grecs manuſcrits qui ſont connus, & qui ſe trouvent dans les bibliothèques de l'Europe.

M. de Bautru aimoit fort le jeu. Il me dit un

(1) Cette penſée eſt de Quévedo, dans ſon *Exercice journalier du Chevalier de l'Epargne.*

jour : Etant allé faire une retraite à Saint-Lazare, on me donna à méditer sur l'endroit de la passion que je croirois me devoir le plus toucher ; je m'attachai fixement aux trois dez.

Il paroît que Bayle (1) a dessein de faire un ouvrage touchant les fautes que les biographes ont faites en parlant de la mort & de la naissance des savans ; mais c'est une matière qui est bien sèche : cependant, comme il a de l'esprit, elle peut devenir riche entre ses mains. Je meurs d'envie de voir (2) l'essai de son *Dictionnaire critique* qu'il

---

(1) Né l'an 1648 au Carlat, petite ville du comté de Foix.

(2) Cet *Essai* fut imprimé en Hollande *in*-8°. 1693. Il a travaillé depuis au *Dictionnaire historique & critique*, dont il a paru deux éditions *in-fol.* à Roterdam ; la première en deux volumes, 1697, la seconde en trois, 1702. Il est mort le 28 décembre 1706, âgé de cinquante-huit ans. Son portrait, gravé par Catherine du Chesne, se vend à Paris, sur le quai des Orfèvres, à la couronnne de diamant. On y lit au bas cette inscription :

Balius hic ille est, cujus dum scripta vigebunt,
Lis erit, oblectent, erudiantne magis ?

Elle est de M. de la Monnoie, qui l'a rendue ainsi en françois :

Tel fut l'illustre Bayle, honneur des beaux-esprits,
Dont l'élégante plume, en recherches fertile,
Fait douter qui des deux l'emporte en ses écrits,
De l'agréable ou de l'utile.

nous a promis. Bayle eſt fils d'un miniſtre. M. l'évêque de Rieux (1), qui avoit contribué à ſa converſion, le fit étudier à Toulouſe à ſes dépens; mais après ſes études, il rentra dans la ſecte qu'il avoit quittée. Il paſſa enſuite à Sedan (2), où il enſeigna la philoſophie avec réputation. De là il vint à Rouen, où il fut précepteur du fils d'un conſeiller de la R. P. R., & paſſa en Hollande après que le conſeiller eut eu ordre du roi de ſe défaire de ſa charge. Il m'écrit de là que l'on a imprimé depuis peu en Angleterre les lettres de Gerard Voſſius, qui ſont remplies de belles & bonnes choſes.

M. l'abbé de Laffemas, pour traduire en burleſque ces mots de Juvénal, où il parle des rochers qu'on faiſoit ſauter dans les Alpes avec du vinaigre, faute de poudre à canon, *Et montem rupit aceto*, avoit mis :

Oxycratant des monts les épaules maſſives.

Cet abbé de Laffemas étoit fils de M. de Laffe-

(1) Bertier.

(2) Depuis 1679 juſqu'en 1682. C'eſt là qu'il compoſa ſes *Penſées diverſes* ſur la comète de 1680. Après la chute de l'académie de Sedan, en 1681, il ſe retira en Hollande, où il trouva des protecteurs qui inſtituèrent en ſa faveur une chaire de philoſophie dans l'*école illuſtre* de Roterdam.

mas, lieutenant-civil du tems du cardinal de Richelieu. C'est de lui que je tiens ce mot : *non inepitaphiatus abibit*, parce qu'il ne laissoit mourir personne tant soit peu considérable sans faire son épitaphe.

Cicéron rapporte qu'un homme ayant rêvé qu'il mangeoit un œuf frais, alla consulter l'interprète des songes, qui lui dit que le blanc d'œuf signifioit qu'il auroit bientôt de l'argent, & le jaune de l'or. Il eut effectivement dans peu une succession où il y avoit de l'un & de l'autre. Il alla remercier l'interprète, & lui donna une pièce d'argent. L'interprète, en le reconduisant, lui disoit : Et pour le jaune ? *Nihilne de vitello ?*

* Le conte est tout aussi bon de cette manière ; mais Cicéron, qui l'a tiré de Chrysippe, circonstancie le fait autrement : livre 2, *de Divinatione*. (D. L. M.)

Un auteur ancien a écrit qu'il n'y avoit eu qu'une femme philosophe. Un autre a écrit la même chose, & en a nommé une autre. Cependant j'en ai trouvé jusqu'à soixante-cinq, comme on peut voir dans le *Traité* que j'en ai fait. M. Galland m'a donné Cærellia, maîtresse de Cicéron, que j'avois oubliée. J'ai fait imprimer ce *Traité* à

Lyon, *in*-12. 1690. Il a été depuis réimprimé *in*-4°. A Amſterdam, à la ſuite de mes *Commentaires ſur Diogène Laërce*, 1692.

* Cet auteur ancien eſt Lactance, qui, liv. 3, chap. 25, a effectivement écrit qu'il n'y avoit jamais eu d'autre femme philoſophe que Thémiſte. Elle étoit épicurienne, comme l'a fait voir Ménage, qui s'eſt trompé lorſqu'en ſon *Hiſtoire des femmes philoſophes*, il a dit que, au rapport de Didyme, cité par Clément Alexandrin, liv. 1, *Strom.* Théano étoit la ſeule femme philoſophe. Didyme, ſelon Clément Alexandrin, a bien dit que Théano étoit la première, mais non pas la ſeule philoſophe. Θεανὼ τὴν Κροτωνιάτιν πρώτην γυναικῶν φιλοσοφῆσαι. On voit par-là qu'il y a ici erreur dans ces mots : *Un autre a écrit la même choſe, & en a nommé une autre.* (D. L. M.)

Pendant un combat ſur mer des Vénitiens contre les Turcs, un Vénitien ſe mit au fond de cale, & lorſqu'il n'entendit plus tirer, il paſſa ſa tête, en diſant : *Siam' preſi, ò aviam preſo.* Quelques-uns diſent : *Havemo pregno, ô ſiamo pregnai?* Avons-nous pris, ou ſommes-nous pris?

Les poéſies de M. Gaumin mériteroient bien qu'on en eût fait un recueil. J'en ai vu quelque

chose d'imprimé sur la mort d'Henri IV. Il n'y a rien de si beau. Les vers qu'il a faits sur la prise d'Arras (1) sont admirables (2) : ils valent la peine d'être conservés. Les voici.

ATREBATUM.

Illa opibus populisque potens, illa inclyta famâ,
Votum immane ducum, quæ nostris æmula signis
Signa tulit; victa spes una & maxima gentis,
Nunc pudor Hesperiæ; quondam decus, horrida bello,
ATREBATUM *cecidit; fractisque ingentia muris*
Saxa triumphatos aditum fecere per hostes.
Incubuere solo proceres, subitisque superbam
Aggeribus cinxere urbem; mox tecta, domosque
Attonitosque ferant, immisso sulphure, cives
Sed vetat ARMANDUS, *ne nostrum in nomen ituri,*
Insontes luerent Hispana piacula Belgæ.
Quod ferro flammisque potest, ferus omnia fecit
Austriades, dirasque animis super addidit artes,
Non indignus avis, multusque in pectore parvo
Carolus, & segnes audet sprevisse Philippos.
Ille Italos, Belgasque simul, terrisque revulsas
Orcadas, & sævas Juvornæ à littore turmas,
Germanasque trahit peritura in castra cohortes;
Effusosque iterum Cimbros, semperque minaces,
Semper & oblitos causæ melioris Iberos.
Sarmatici venere equites, tristesque recepti

(1) Le 10 d'août 1640.

(2) Ils sont à-peu-près du caractère de ceux de Lucain, mais plus affectés, plus obscurs, & moins latins : nulle pensée juste, & la conclusion très-puérile.

Nacæi exuviæ, nec belli caussa bilinguis
Bavarus, & propriis non æqua Britannia rebus,
Barbarus & placitis non defuit Hungarus armis.
Tot regnis in damna ruit, juvat ipse furentem
Totus & injustas orbis male commodat iras.
Ut primum conspectæ acies, stetit aggere parvo
Tot gentes domitura manus, factura que manes
Gallia tot populos, celeri surgentia voto
Bella rapit, visosque petens fremit, ardet, Iberos.
Conspicui Proceres; sed cunctis altior unus
BORBONIDES, *cui bella favent, cui major ab omni*
Milite surgit honos, vultuque superba feroci
Nobilitas, ignes animæ majoris anhelat.
Rexque Paterque premunt, stimulosque dat æmula virtus.
Obstupuere duces ipsi, vincique fatentur.
Invasere neces, & densa per agmina lethum
Fertile, tunc ferro terras exivit in omnes.
Victus Iber, caussaque minor, nec viribus æquis
Deseruit dignis casuram auctoribus urbem;
Spesque avidas superis damnataque vota remisit.
Hoc regi sua fata dabant, ut Iberia nostris
Cladibus, humani generis vindicta jaceret.
Addidit arcanas tacito quoque numine vires
RICHELIUS, *longus Belgis metus, ille moventis*
Cogentisque modos, & læta atque aspera rerum
Ille hostes sociosque tenet, Regumque, Ducumque
Consilia, inque unum ceciderunt omnia pectus.
Fit fatum quodcumque cupit, parvusque subacta
Urbs, labor ARMANDI *est, longè majora volentes*
Promisere Dei, meritoque faventibus instat.

Atrebatum Austriacæ bustum memorabile famæ
Excidii certus Hispani accepimus Arras.

M. Gaumin étoit un grand nouvelliste; il avoit toujours autour de lui au Luxembourg beaucoup de gens qui l'écoutoient. Un jour voyant un laquais qui étoit mêlé parmi les autres, il le voulut envoyer plus loin. Monsieur, lui dit le laquais, je retiens place ici pour mon maître.

J'étois avec madame la comtesse de la Suze, & nous parlions de madame de Châtillon, qui étoit fort belle. Je lui dis que c'étoit une grace, & que, pour elle, elle étoit une muse. Elle me dit que quoiqu'elle eût l'esprit en partage, elle prétendoit encore être au rang des belles. Madame, lui dis-je, Erato, l'une des neuf muses, n'a été appellée de ce nom qu'à cause de ses charmes.

Un jeune homme qui étudioit en droit à Angers, se maria à dix-sept ans, & prit la qualité d'écuyer, quoiqu'il ne fût pas gentilhomme, ce qu'on mit toutefois en abrégé dans le contrat, ainsi *éc*r. On lui fit un procès sur sa noblesse quelques années après son mariage : il dit qu'il n'avoit pas pris cette qualité, mais celle *d'écolier*, ce qu'on vérifia par le contrat, où on trouva *éc*r.

Des dames qui étoient dans une assemblée où la conversation ne leur plaisoit pas, & où l'on

bâilloit beaucoup, se dirent agréablement l'une à l'autre : Il pleut ici de l'ennui à verse.

M. le prince de Guimené étant allé à Meudon, chez M. Servien, surintendant des finances, M. Servien lui fit voir la belle terrasse qu'il venoit de faire faire. M. le prince de Guimené lui demanda à combien elle lui revenoit. Elle me revient à vingt-cinq mille livres, lui dit M. Servien : Je croyois, lui repartit M. le prince de Guimené, qu'elle ne vous coûtoit rien.

Urbain VIII a tenu le siège vingt-un ans. Un peu avant sa mort, & dans le tems qu'il étoit malade, il parut une comète ; il dit, en présence des plus vieux cardinaux qui étoient dans sa chambre : Autrefois un astrologue prédit qu'il y auroit une comète au milieu de mon pontificat. Il disoit cela pour ôter toute espérance aux vieux cardinaux qui pouvoient prétendre à la papauté.

J'étois du parti de madame de la Suze dans le procès qu'elle perdit contre madame de Châtillon. Le jour que le procès fut jugé, je vis M. le prince de Conti à l'audience sans pouvoir aller à lui, parce que les barreaux m'en empêchoient. Si-tôt qu'il m'eut apperçu, il perça la

foule pour venir à moi, & me dit que la raison l'avoit emporté sur les poëtes. Je lui répondis que ceux qui avoient gagné, n'avoient ni rime, ni raison. Après le jugement rendu, qui donna gain de cause à madame de Châtillon, M. de la Feuillade dit : J'avois toujours bien dit que la raison étoit d'un côté & la rime de l'autre. Le roi voulut savoir qui étoient ceux qui avoient été dans les intérêts des deux parties. On lui dit que les princes & les personnes de qualité avoient été pour madame de Châtillon, & que madame de la Suze n'avoit eu que des fauvettes de son côté, voulant parler des poëtes, à cause des vers qu'on avoit faits en ce tems-là (1) sur une fauvette qui revenoit tous les ans, sans manquer, dans le jardin de mademoiselle de Scudéri, lui annoncer le retour du printems : ce qui avoit donné occasion à mademoiselle de Scudéri, & à tous les beaux-esprits qui fréquentoient chez elle, de faire de très-beaux vers. Quoique je ne fusse point connu de madame de Châtillon, je ne laissai pas d'aller la trouver pour lui parler d'accommodement. J'eus l'honneur de son entretien pendant près de dix heures, tant le matin que le soir. Dans ce tems-là elle me fit un récit de sa vie avant que de vouloir entendre

(1) En 1659 & 1660.

ce que j'avois à lui dire. Enfin, après m'avoir écouté, elle me renvoya aux deux arbitres qui avoient été nommés, l'un d'épée, & l'autre de robe. Je fis figner un écrit à madame la comteffe de la Suze, par lequel elle confentoit de fe tenir à tout ce que je ferois; mais je ne pus rien obtenir : l'affaire fut plaidée.

Un avocat, plaidant devant M. de Verdun, premier préfident, dit quelque chofe *extra rem.* M. le premier préfident lui dit : Cela eft *adiaphore* à la caufe.

Un payfan étoit fort malade : deux chirurgiens voulant éprouver un remède fur lui, dirent : *Probemus.* Le payfan croyant qu'ils fe moquoient de lui, leur dit : Vous me prenez donc pour un *Bémus?* je ne le prendrai point; & fe fauva la vie, qu'il auroit peut-être perdue en prenant le remède.

Il arriva à-peu-près la même chofe à Muret. Deux médecins, fans le connoître, faifoient confultation dans fa chambre fur fa maladie. Après avoir long-tems difcouru de chofes & d'autres en latin, ne croyant pas que le malade l'entendît, la converfation tomba enfin fur quelque nouveau remède dont n'avoit pas encore fait d'épreuve. L'un

dit à l'autre : *Faciamus periculum in animâ vili.* Alors Muret se levant sur ses genoux, dit : *Vilem animam appellas, pro quâ Christus non dedignatus est mori ?*

* Du Verdier conte la chose autrement dans sa *Prosopographie*, liv. 8. Le passage en est cité tout au long p. 315, &c. de *l'Anti-Baillet*, tome 1. (D. L. M.)

Dacier a commencé la *Traduction d'Horace* par une faute. Au lieu de traduire *atavis regibus* par *anciens rois*, il a traduit par *anciens seigneurs*. Cependant il est certain qu'Horace & tous les anciens ont publié que Mécénas descendoit des anciens rois d'Etrurie. Perrault se plaint de ce qu'il a mal parlé de lui, & MM. de l'académie françoise en général, ne sont point contens de ce qu'il a dit des académies dans l'*Art poétique*, où ils croient qu'il a choqué leur compagnie.

Feu M. de Beaumanoir de Lavardin, évêque du Mans, ayant voulu prêcher une fois, eut le malheur de demeurer court, de sorte qu'il fut obligé de descendre de chaire. Quelque tems après il se fit peindre, & madame de Sablé, voyant son portrait, dit : Mon Dieu, qu'il lui ressemble, on diroit qu'il prêche.

Ce fut M. Hullon mon parent, qui, à mon arrivée à Paris (1), me mena chez MM. du Puy, & chez plusieurs autres personnes de lettres. Je lui ai donné le nom de *Berger*; voici pourquoi. Il avoit le prieuré de Cassan, qui lui valoit 14000 liv. de rente, il le résigna à M. l'abbé... & se réserva une pension de 7000 liv. Peu de tems après il reçut 18000 liv. pour l'extinction de cette pension, & il en acheta des moutons, ce qui me donna lieu de l'appeller le *berger extravagant*. Il aimoit sa servante; & pour lui faire plaisir, outre tous les autres biens qu'il lui fit, il lui donna sa vaisselle d'argent, où il fit graver le nom de son valet, à qui il l'avoit mariée. Outre le prieuré de Cassan, il avoit eu en partage de famille une maison de 80000 liv. dans la rue Hautefeuille. Pour ne voir personne, il alla demeurer près Saint-Antoine-des-Champs avec cette servante qui le nourrissoit. Il y mourut âgé de soixante-dix-sept ans ou environ.

Jule-César ayant débarqué en Afrique, tomba au sortir du vaisseau; & de ce qu'un autre auroit pris pour un mauvais présage, il en tira au contraire un bon, en disant: *Te teneo Africa*, comme

(1) Ménage, page 136 de ses *Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, parle de ce Hullon.

si, au lieu d'une chute, ç'avoit été une prise de possession. *Sueton. in Jul. Cesar, c. 59.*

M. Servien disoit à M. le maréchal de la Ferté, qu'il se faisoit un plaisir de donner à dîner aux savans & aux beaux esprits. M. le maréchal lui dit : Il ne faut pas qu'un surintendant donne à dîner ; il faut seulement qu'il donne de quoi dîner. M. Servien n'a pas laissé de grands biens en mourant.

M. le maréchal de Clérambault, qui passoit pour un des plus beaux esprits de son tems, n'étoit pas savant, ce qui faisoit dire qu'il gâtoit la cour. Quoiqu'il bégayât en parlant, il s'énonçoit admirablement bien, & même avec agrément, parce qu'il s'étoit fait un art du défaut qu'il avoit.

M. Martinon, avocat, étoit fort noir : il fit faire son portrait par le peintre Lagoux, d'Angers, & le laissa fort long-tems chez ce peintre sans le retirer. Lagoux lui dit un jour : Monsieur, si vous ne retirez votre portrait, l'hôte de la tête noire me le demande.

La première fois que je vis M. de Balzac, ce fut en l'église de Saint-Côme, à un sermon de M. Ogier. M. de Balzac en fut charmé, & me

dit que le théâtre étoit trop petit pour un si grand acteur. Quelques jours après j'allai le voir chez lui, & j'y trouvai plusieurs savans. M. Desmarests l'académicien y vint aussi. On parla de poésie; & quelqu'un ayant dit que M. Desmarests étoit poëte, & qu'il excelloit à faire des vers : Je n'aime point les vers, dit M. de Balzac en prenant la parole, à moins qu'ils ne soient bons au souverain degré. J'ai aussi le même goût pour la prose, répondit M. Desmarests, & je n'en fais point d'estime à moins qu'elle ne soit excellente. La conversation continua & chacun s'efforça de faire paroître ce qu'il savoit, & de bien parler; car, tout au contraire d'aujourd'hui, on prenoit garde à parler correctement, & à ne point faire de fautes dans les entretiens d'assemblées. Enfin tout le monde s'étant retiré, je restai seul avec lui. Alors me prenant par la main : A présent que nous sommes seuls, me dit-il, parlons librement & sans crainte de faire des solécismes. Je remarquai ce mot comme une bonne chose, & j'en fis part à plusieurs personnes. Je le dis au chevalier de Méré, qui l'a rapporté dans ses lettres comme l'ayant appris de M. de Balzac.

* De la manière dont le chevalier de Méré s'exprime dans une de ses lettres à Balzac, mort, comme on sait, l'an 1654, il paroît que c'est

de Balzac lui-même qu'il tenoit originairement ce mot. Le chevalier commence ainsi sa lettre, qui est la dixième du tome premier. « Vous » voulez, monsieur, que nos lettres soient aussi » libres que nos entretiens, & qu'en nous écri- » vant, nous pensions être encore à discourir de » tout ce qui nous venoit dans l'esprit, au bord » de votre belle Charante, où nous roulant sur » l'herbe & sur les fleurs, vous étiez d'avis que » nous fissions impunément des solécismes ». Qui croiroit que le mot attribué ici à Balzac, se trouve dans le coin obscur d'une lettre d'Antonius Codrus Urseus, en ces termes : *O quam dulce est*, dit-il, écrivant à un Baptiste Palmarius, *ad amicum scribere, qui non quærat nodum in scirpo, & apud quem possis interdum solæcizare.* Balzac, qui ne connoissoit point ce Codrus, n'a eu sans doute en vue que ce vers de la sixième satire de Juvénal, *Solæcismum liceat fecisse marito*, d'où Martial pourroit bien avoir emprunté l'idée de son épigramme contre Galla, l. 11.

Quæris cur nolim te ducere, Galla? differta es.
Sæpe solæcismum mentula nostra facit.

C'est-à-dire, en paraphrasant un peu.

Gui, sur le déclin de mes jours,
Me propose Anne en mariage,
Qu'on dit qui sait mieux que Bouhours
Les secrets de notre langage,

Mais il veut en vain me prouver
Que je ne ſaurois mieux trouver;
J'élude aiſément ſes ſophiſmes.
Anne & moi n'aurions pas la paix :
C'eſt une puriſte, & je fais
Souvent au lit des ſolécismes. (D. L. M.)

Le latin de M. de Balzac eſt très-pur; néanmoins il me ſemble que le tour en eſt françois. Je diſois cela l'autre jour à un homme de grand mérite; il me répondit qu'il en avoit le même ſentiment; que cette raiſon le rebutoit ſouvent de lire la proſe latine & les vers latins de nos modernes. En effet, lui dis-je, ſi on en excepte quelques-uns des nôtres, comme, entr'autres, M. de Valois, M. Huet, M. Petit, madame Dacier, & quelques autres, dans les ouvrages de qui l'élégance romaine va preſque de pair avec l'érudition, la plupart des autres ſont pleins de *gallicisſmes*, de *teutoniſmes*, d'*angliciſmes*, & de tous les autres idiômes européens. Pour ce qui eſt des étrangers, il y en a quelques-uns que l'on peut bien mettre dans l'exception, & entr'autres M. Cuper, qui eſt à préſent dans le conſeil ſouverain des états de Hollande, M. Grævius, d'Utrecht; M. Carpzovius, de Leipſick; M. Fabretti, à Rome; le père Noris, à Florence; M. Spanheim & quelques autres, dont les écrits ſont honneur à la république des lettres.

M. de Balzac étoit abondant en pensées, & en faisoit amas par avance pour les placer en quelques-uns de ses écrits; sur quoi je vous dirai une badinerie à son égard. Comme nous nous entretenions de ce qui pouvoit rendre heureux, je lui dis : *Sanitas sanitatum, & omnia sanitas.* Il me pria de ne point publier cette pensée, parce qu'il vouloit lui donner place en quelque endroit. En effet il s'en est servi dans quelqu'un de ses ouvrages (1).

Après avoir obligé M. de Girac à écrire en latin contre les *Lettres de Voiture*, il engagea aussi M. Costar à prendre la défense de Voiture, & à écrire contre M. de Girac. C'étoit pour s'attirer des louanges de l'un & de l'autre côté. Je passois par le Mans pour revenir à Paris dans le tems que la *Défense* fut achevée. M. Costar m'en donna deux exemplaires, l'un pour être envoyé à M. de Pinchêne, neveu de M. de Voiture, & l'autre à M. Conrart. Il me dit qu'il se soumettroit volontiers à tous les changemens qu'on y voudroit

---

(1) Dans sa *Lettre* au père Vavasseur, jésuite, datée du 20 février 1653, page 1048 de l'édition *in-folio*, en ces termes : « Il n'est rien de plus vrai que cet oracle, » *quod mecum olim Romæ communicavit, & ita in ms. codice* » *legisse se dicebat Julius Menochius : Sanitas sanitatum,* » *& omnia sanitas* ». Par où il est visible que si Ménage dit ici la vérité, Balzac ne l'a pas dite.

faire, soit qu'on voulût y ajouter ou retrancher. Une des copies fut communiquée à M. de Balzac, qui envoya des corrections ; cependant l'ouvrage s'imprima ; & parce que ses corrections arrivèrent dans le tems que l'impression fut achevée, on lui manda qu'elles étoient venues trop tard ; & le livre parut tel qu'il étoit, dont il eut quelque chagrin. Girac avoit écrit sa lettre latine en 1650, Costar sa *Défense de Voiture* en 1653.

Dans le commencement que M. de Balzac fit paroître ses écrits, tout le monde se déchaîna contre lui. On ne voyoit que libelles dont il ne pouvoit découvrir les auteurs. Au nom de *Phyllarque* (1), qui signifie *prince des Feuilles*, il devina que c'étoit un feuillant qui écrivoit contre lui. M. de Bautru lui disoit un jour qu'il falloit qu'il fût bien attractif d'injures, pour s'attirer ainsi tout le monde à dos. Cette guerre ne dura pas long-tems, & tous les habiles gens ont été obligés de le reconnoître pour le restaurateur, ou plutôt pour l'auteur de notre langue,

(1) Ce feuillant avoit pour père Nicolas Goulu, professeur royal en grec, & se nommoit *Jean Goulu*, ensuite *Jean de Saint-François*, lorsqu'il fut en religion, & *Phyllarque* lorsqu'il écrivit contre Balzac, parce qu'il étoit alors général de sa congrégation : Φύλλων ἀρχός, par allusion de *feuilles* à *feuillant*.

langue, telle qu'elle est aujourd'hui. Il parloit beaucoup mieux (1) qu'il n'écrivoit. Quand tous ceux qui se mêlent de bien parler se seroient assemblés pour former une période, ils n'auroient pas mieux réussi que lui. Ses lettres à Conrart sont plus belles que celles qu'il a écrites à Chapelain. Sa dissertation sur l'*Herodes infanticida* de Heinsius, est très-belle ; il y a beaucoup de netteté & d'érudition mise dans un beau jour.

On peut dire aussi qu'il donnoit l'immortalité à ceux à qui il écrivoit des lettres, & l'on attendoit ses ouvrages avec une grande impatience. Il m'a dédié son *Barbon*, qui n'est pas le meilleur ouvrage qu'il ait fait, & m'a adressé trois ou quatre de ses pièces latines. En reconnoissance, je priai M. Saumaise de prendre sa défense contre ceux qui écrivoient contre lui. Il fut si content de ce que je lui avois procuré un défenseur d'une si haute réputation, qu'il me dit un jour en me remerciant : *Non homini, sed scientiæ deest quod nescivit Salmasius.* On ne peut rien dire de plus spirituel ; & en même tems de plus flatteur.

M. de Balzac étoit toujours malade ou valé-

(1) Costar, *Lettre* 50. du tome premier, dit que Balzac étoit très-inégal dans la conversation. Le portrait qu'il en fait paroît chargé.

tudinaire. Un jour, faisant sa cour au cardinal de Richelieu en présence de M. de Bautru, ce ministre lui demanda s'il ne se portoit point mieux. M. de Bautru, sans donner le tems à M. de Balzac de parler, dit au cardinal : Comment pourroit-il se mieux porter, il ne parle que de lui-même, & à chaque fois il met le chapeau à la main, cela l'enrhume. Quoique M. de Bautru fût son ami, M. de Balzac ne laissa pas d'être très-mécontent de ce qu'il lui avoit rendu un si mauvais office auprès du cardinal de Richelieu, dont il espéroit quelque chose.

* Costar, mieux instruit de la chose, la conte autrement dans une lettre adressée à Bautru lui-même, & imprimée l'an 1658, sept ans avant la mort de Bautru : c'est la cinquantième du tome premier. « M. de Balzac, *lui dit-il*, est le » seul qui me reste des triumvirs dont vous avez » fait mention. Ce que vous lui mandâtes par » l'un de ses confidens, sur le sujet de ses fré- » quentes fluxions, que vous attribuyez à la » mauvaise coutume qu'il avoit de parler tou- » jours de soi-même, & de n'en parler jamais » qu'il ne mît la main au chapeau, & qu'il ne » se tînt découvert, étoit sans doute une raille- » rie aussi cruelle qu'elle étoit ingénieuse ; &

» s'il ne mourut point de ce dangereux trait,
» qui le perça de part en part, confessez, s'il
» vous plaît, que les miens, qui ne faisoient
» que l'effleurer & que le chatouiller, sont inno-
» cens du meurtre dont vous m'accusez ». Bal-
zac, page 402 du deuxième tome de ses *Œuvres* in-folio, parle des mauvais offices qu'un bouffon lui rendit auprès du cardinal de la Valette, & ce bouffon est assurément Bautru. (D. L. M.)

M. de Balzac avoit premièrement aspiré à être évêque : il se retrancha ensuite à devenir abbé ; mais il ne réussit à aucun de ses desseins. Il a même écrit, dans quelqu'un de ses ouvrages, qu'il ne seroit jamais abbé, à moins qu'il ne fondât l'abbaye.

Quoiqu'il eût des incommodités presque continuelles, cela n'empêchoit pas que sa conversation ne fût très-agréable. Il étoit affable, caressant ; on étoit ravi de le voir ; il portoit son cœur sur ses lèvres ; il embrassoit & caressoit avec tendresse. C'est dommage que sur la fin de sa vie il se mit si fort dans la dévotion, qu'il entra dans un couvent de capucins, où il vouloit prendre l'habit. Il n'y est pourtant pas mort.

Un avocat de Toulouse, nommé *Adam*, faisoit les harangues que devoit prononcer l'avocat

général...... Cet homme tomba dans une grande maladie, pendant laquelle l'avocat-général eut une harangue à faire, qu'il fit le mieux qu'il put. Comme il la prononçoit, un conseiller, qui le voyoit embarrassé, disoit : *Adam, ubi es ?*

Nicolas Bourbon, de Bar-sur-Aube, étoit petit-neveu du poëte Nicolas Bourbon, qui vivoit du tems de François I[er]. Après avoir été professeur royal, puis chanoine de Langres, il se fit père de l'Oratoire. A cette occasion il disoit que, pour devenir père de l'Oratoire, il n'avoit pas fait un grand changement, qu'il n'avoit fait que transporter ses manchettes au collet de son pourpoint. Il logeoit aux pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, où je l'ai vu. Sa chambre étoit fort petite, & il n'y avoit place que pour quatre personnes; de sorte que lorsqu'un cinquième survenoit, il falloit qu'un de ceux qui étoient dans la chambre, sortît pour lui faire place. Lorsqu'on vouloit le prier à dîner, il ne falloit pas le prier le jour d'auparavant, cela l'auroit empêché de dormir : il falloit le prier ou l'aller prendre le même jour, comme le pratiquoit M. Henri de Mesmes. C'étoit un grand homme sec qui aimoit le bon vin. C'est ce qui lui faisoit dire, quoiqu'il fût de l'académie françoise, que lorsqu'il lisoit des vers

françois, il lui sembloit qu'il buvoit de l'eau. Il étoit aussi homme de débauche; il en a fait souvent avec M. H... & M. R.... Son savoir n'étoit pas extrêmement vaste; mais il savoit parfaitement bien l'*Histoire de M. de Thou*, les *Éloges de M. de Sainte-Marthe*, & l'*Histoire satirique de l'Université*. Le parlement décréta contre lui (1), à cause qu'il en avoit mal parlé, & qu'il avoit maltraité plusieurs conseillers dans un poëme intitulé : *Indignatio Valeriana*. Il demeura caché pendant quelque tems; mais à la fin il fut pris & mené en prison. Il fut travaillé d'une insomnie continuelle pendant sa vie. Après sa mort, M. Guyet lui fit deux épitaphes dont les vers sont admirables. Il n'y a point de pointe, mais ils ont tous le goût de la bonne antiquité. En voilà une :

Pervigilis tandem laxatus carcere vitæ,
Borbonius campos cessit ad Elysios.
Illic populea stertit securus in umbrâ,
Posthabitis vatum lusibus atque jocis.
Vos Orpheu, Musæ, viro ne rumpite somnum,
Hunc oculis nunquam viderat ante suis.

Voici l'autre :

Traxit in angusta qui tot quinquennia cella
Pervigil infirmo corpore Borbonius.

---

(1) Ménage, *Origines françoises*, au mot *Landi*.

Extremum media gustans in morte soporem :
O bene ! ait ; tandem dormio : vita vale.

Le père Bourbon avoit le scèptre poétique de son tems ; de lui, il a passé à Madelenet : depuis Madelenet, M. du Périer & M. de Santeuil se le disputoient. Le père Commire semble me le vouloir donner dans la pièce qu'il a intitulée *Somnium* : l'un & l'autre en murmuroient. Pour les appaiser, je fis ces quatre vers :

Sacro in vertice qui Chorus sedebat
Vatum, ultrò mihi detulisse primas
Dixit Commirius ; quid invidetis
Santoli, Pererique ? somniabat.

M. Cospéan, évêque de Lisieux, disoit : La goutte est comme les enfans des grands seigneurs, on ne la baptise que tard.

* Tiré de Costar, page 325 de ses *Entretiens avec Voiture.* On dit aussi communément que les goutteux sont long-tems martyrs avant que d'être confesseurs. (D. L. M.)

M. l'évêque de ... allant un jour dire adieu à madame la comtesse de V .... qu'il aimoit, lui témoigna le chagrin qu'il avoit de s'éloigner d'elle, quoique ce ne fût que pour peu de tems. Après un grand nombre d'honnêtetés réciproques, M. l'évêque de ... se leva pour s'en aller, & la comtesse,

en le reconduisant, lui dit : Au reste, monsieur, faites votre voyage le plus court que vous pourrez, & souvenez-vous qu'une maîtresse est un bénéfice qui oblige à résidence.

M. T... n'osoit dire cet axiome d'Horace tout entier :

Quo semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu.....

Il croyoit que *testa diu* étoit jurer.

Madame de Bregi ne trouvant plus de messes un dimanche aux Quinze-Vingts à une heure, dit à son laquais : allez donc me faire écrire.

Il y a deux dialectes dans la langue grecque; l'attique & l'éolique. L'attique est la contraction de l'ionique, & l'éolique du dorique; & la contraction n'est pas une raison pour faire un dialecte différent. Il n'y a point de dialecte commun, ni de langue commune.

Sur ce que M. de Ris, premier président de Rouen, étoit fort attaché à la cour, & M. de Gremonville, second président, fort attaché au parlement, ce dernier disoit : M. de Ris est premier président de la cour, & moi je le suis du parlement.

On disoit que le cœur de François Ier. étoit à Rambouillet; quelqu'un dit : Il y étoit donc lui-même tout entier, car il étoit tout cœur.

Constantin Hughens de Zuitlichem, père de M. Hughens, inventeur de la pendule, étoit un petit homme. Il n'y a de bon dans le livre de ses poésies que ce distique (1) qu'il fit sur la mort de M. de Thou, qui périt pour n'avoir pas voulu trahir son ami M. de Cinqmars, en révélant la conspiration qu'il faisoit contre M. le cardinal de Richelieu.

O legum subtile nefas, quibus inter amicos,
Nolle fidem frustra prodere, proditio est.

Un jour étant en carosse avec madame de la Fayette, & s'entretenant de la poésie, il disoit qu'il falloit introduire les vers mesurés dans la poésie françoise. Dans le même entretien ayant demandé à madame de la Fayette ce que c'étoit qu'un *Iambe*, il fut extrêmement surpris de la réponse qu'elle lui fit, que c'étoit le contraire d'un *Trochée*. On approuva fort ses démarches touchant l'accommodement qui se fit à l'occa-

(1) Il se trouve livre 6e. de ses *Épigrammes*, page 180 de l'édition de la Haye 1655, & fait la fin d'une épigramme de huit vers, dont les six premiers ne valent rien.

ſion du démêlé de notre ambaſſadeur en Angleterre avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qui vouloit avoir la préſéance. M. Hughens ne l'avoit pu croire, juſqu'à ce que le roi d'Eſpagne envoyât le marquis de la Fuente pour déclarer au roi qu'il ne prétendoit pas que ſes ambaſſadeurs concouruſſent avec les ſiens pour la préſéance. Là deſſus l'ambaſſadeur de Hollande, qui étoit alors à Paris, dit : Je ſavois bien que les princes catholiques envoyoient des ambaſſadeurs d'obédience au pape; mais je n'avois pas encore vu qu'un prince envoyât des ambaſſadeurs d'obédience à un autre.

Dans le teſtament que l'on trouva après la mort de M. de la Rivière, évêque de Langres, il avoit mis dans un article : Je ne laiſſe rien à mon maître-d'hôtel, parce qu'il y a dix-huit ans qu'il eſt à mon ſervice ; & dans un autre : Je lègue cent écus à celui qui fera mon épitaphe. On lui fit ces deux-ci :

Monſieur de Langre eſt mort teſtateur olographe,
Et vous me promettez, ſi j'en fais l'épitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet :
Parbleu ! l'argent eſt bon dans le ſiècle où nous ſommes;
Comptez toujours : Ci gît le plus méchant des hommes.
Payez, le voilà fait.

* On doit écrire *Langres*, & faire *épitaphe* du

féminin. Celle-ci n'eſt donc pas correcte. La ſuivante méritoit mieux les cent écus.

> Ci gît un très-grand perſonnage,
> Qui fut d'un illuſtre lignage,
> Qui poſſéda mille vertus,
> Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort ſage :
> Je n'en dirai pas davantage ;
> C'eſt trop mentir pour cent écus.

Il mourut en 1670. Son vrai nom étoit *Louis Barbier*. C'eſt de lui que doivent être entendus ces deux vers de la ſatire première de Boileau.

> Et que le ſort burleſque, en ce ſiècle de fer,
> D'un pédant, quand il veut, ſait faire un duc & pair.

(D. L. M.)

Dans un village de Poitou, une femme, après une groſſe maladie, tomba en léthargie : ſon mari & ceux qui étoient autour d'elle la crurent morte. Ils l'enveloppèrent ſeulement d'un linge, ſelon la coutume des pauvres gens du pays, & la firent porter en terre. En allant à l'égliſe, celui qui la portoit paſſa ſi près d'un buiſſon, que les épines l'ayant piquée, elle revint de ſa léthargie. Quatorze ans après elle mourut tout de bon, au moins le crut-on ainſi. Comme on la portoit en terre, & que l'on approchoit d'un buiſſon, le mari ſe mit à crier deux ou trois fois : n'approchez pas des haies.

J'ai été obligé de publier le tems de ma naissance à l'âge de soixante-dix-huit ans, pour faire savoir que j'étois plus jeune que l'on ne disoit (1). Mon neveu, qui depuis peu est venu d'Angers, m'a apporté l'extrait d'un journal où mon père l'avoit écrit de sa propre main. Je suis né le 15 du mois d'août 1613; j'ai plaidé à Angers en 1632; je vins à Paris la même année, & me fis recevoir avocat au parlement.

Quinault étoit valet de Tristan. M. de Montausier disoit qu'en mourant, il lui avoit laissé son esprit de poëte; qu'il auroit bien voulu lui laisser son manteau, mais qu'il n'en avoit point. Sur quoi Mommor fit l'épigramme que Furetière a rapportée dans son troisième *Factum*, sans dire de qui elle est.

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau, joint à son double esprit,
Récompensa son serviteur fidèle (2).

(1) Ménage disoit cela par rapport à la page 263 du premier volume de son *Anti-Baillet*, où, pour prouver qu'il n'étoit pas né vers la fin du règne de Henri IV, comme l'avoit écrit Baillet, il se dit né le 23 d'août 1613: ainsi l'*Anti-Baillet* ayant été imprimé l'an 1690, Ménage avoit raison de dire qu'il avoit alors soixante-dix-huit ans. Sa méprise n'étoit que d'avoir marqué le 23 d'août au lieu du 15, pour le jour de sa naissance.

(2) 4. Reg. 2. 13.

Tristan eût suivi ce modèle;
Mais Tristan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un prophète,
En laissant à Quinault son esprit de poëte,
Ne put lui laisser de manteau.

Il me faudroit six mois pour faire une préface à mes *Origines de la langue françoise*. Pour montrer l'excellence des étymologies, je la commencerois en remarquant que le mot d'*Etymologie* signifie *discours véritable*. Je releverois ensuite son antiquité, en faisant voir que Platon a fait un livre d'étymologies; que plusieurs auteurs célèbres l'ont imité, &c.

* Ménage, depuis la première édition de ses *Origines* en 1650, jusqu'à la seconde en 1694, a eu quarante-quatre ans entiers pour faire cette préface sans qu'il l'ait faite. Il a eu la même négligence pour son *Diogène Laërce*. (D. L. M.)

Quand Diogène voyoit la fin d'un discours ennuyeux: Courage, disoit-il, je vois terre; γῆν ὁρῶ. On peut dire la même chose lorsqu'on est à la fin d'un mauvais livre.

Il y avoit chez les Athéniens cinq juges établis pour juger de la bonté des pièces de théâtre, & si elles méritoient d'être représentées en public; ce qui donna lieu au proverbe ἐν πέντε κριτῶν

γένασι κεῖται par une eſpèce de parodie d'un vers familier à Homère, ἀλλ' ἤτοι μεν ταῦτα θεῶν ἐν γούνασι κεῖται. C'étoit l'uſage, dans le culte qu'on rendoit aux dieux, d'attacher aux genoux de leurs ſtatues les vœux qu'on leur faiſoit pour en obtenir des graces, ou pour les en remercier. On enduiſoit quelquefois de cire la ſtatue entière, quelquefois la baſe ſimplement, ou les genoux, pour y graver ſes vœux. Quoi qu'il en ſoit, le mot ἐν πέντε κριτῶν, &c. fait aſſez voir que ce qui dépendoit de la déciſion de ces juges, étoit regardé comme dépendant de la volonté des dieux. La note du jéſuite André Schott, ſur la troiſième centurie des proverbes de Zénobe, n. 64, épuiſe en petit preſque tout ce qui ſe peut dire là-deſſus. J'ajouterai ſeulement que le nombre de ces juges, même parmi les Athéniens, n'étoit pas toujours fixé à cinq. Cimon, comme Plutarque le rapporte en ſa vie, voulut qu'il y en eût dix, en ce combat mémorable des poëtes, où Sophocle remporta la victoire ſur Eſchile même. Ce combat s'appelloit Διονυσιακὸς ἀγών. Ariſtote, liv. 3 de ſa *Rhétorique*, chap. 15, dit que le nommé Hygiénon ayant intenté un procès criminel à Euripide ſur ce vers de ſon Hippolyte.

Ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ' ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος;

prétendant qu'il contenoit une leçon d'impiété

& de parjure; Euripide se défendit en disant que son accusateur avoit tort de le citer pardevant d'autres juges que ceux des jeux bachiques, Διονυσιακοῦ ἀγῶνος κριτὰς, ses juges naturels; pardevant lesquels il avoit déja répondu, & offroit encore de répondre sur ce fait. Il faudroit qu'il y eût de semblables juges à Paris, & qu'il y eût défense de siffler les pièces que l'on joueroit, quand une fois elles auroient eu leur approbation.

* Un Evêque de Langres, grand joueur, étant mort, on lui fit cette épitaphe :

Le bon prélat qui gît sous cette pierre,
Aima le jeu plus qu'homme de la terre.
Quand il mourut il n'avoit pas un liard.
Et comme perdre étoit chez lui coutume,
S'il a gagné paradis, on présume
Que ce doit être un grand coup de hasard.

(D. L. M.)

* On a repris avec raison Michel-Ange d'avoir, en son jugement-dernier qu'on voit dans la chapelle Sixte, au Vatican, représenté l'enfer d'une manière toute païenne. Caron y est peint au bord d'un fleuve dans sa barque, attendant les ames pour les passer. Dante, dont, pour le justifier, on dit qu'il avoit emprunté ces idées, & qui, au chant 3 de son *Enfer*, a fait une fem-

blable description, s'est rendu en cela fort ridicule. A peu près comme le bon homme Nicole Gilles, lorsque, dans son *Histoire de France*, qu'il écrivoit sur la fin du quinzième siècle, il suppose dans les enfers une chaudière de Vulcain, où les diables, à l'aide de S. Hilaire, de S. Firmin, & de plusieurs autres saints, mécontens du roi Dagobert, qui avoit dépouillé leurs églises, auroient emporté l'ame de ce prince, si S. Denis l'aréopagiste, S. Rustic & S. Eleuthère ses compagnons, S. Martin, S. Maurice & d'autres, en reconnoissance de ses fondations, n'étoient venus à son secours, en sorte que les diables ayant été vigoureusement repoussés, les anges, maîtres du champ de bataille, avoient emporté l'ame du roi en paradis. Il faut pourtant tout dire : cette chaudière de Vulcain n'est pas de l'invention de Nicole Gilles. Aimoïn, Moine de Saint-Germain-des-Prés, avoit, six cents ans auparavant, débité ce conte, liv. 4 de son *Histoire de France*, chap. 34, & marqué en termes exprès *Vulcania loca*; vision qu'on voit encore gravée dans toutes ses circonstances sur le sépulchre du roi Dagobert à Saint-Denis, & de laquelle Baronius a cru que le récit méritoit de trouver place dans ses annales. (D. L. M.)

* Le sonnet paroît très-propre à la composi-

tion d'une énigme, parce qu'étant un poëme de quatorze vers, on peut fort bien, dans cette étendue, renfermer un nombre suffisant d'idées pour décrire la chose qu'on veut faire deviner. On mettra ici, pour un échantillon, six de ces sonnets énigmatiques, dont on se réserve à donner l'explication à la fin de ce volume.

I.

On trouve perte & gain, vice & vertu chez moi.
Bien loin de ses couleurs j'écarte sa peinture;
Je sépare un palais de son architecture,
Et place l'athéïsme au-dessus de la foi.

Je fais avant la mort précéder le convoi;
Mais j'étale en leur ordre & l'art & la nature:
Et sans confusion, sous même couverture,
Je loge également le berger & le roi.

Bien des gens dont par-tout on chante la louange,
Se trouveroient souvent dans une peine étrange,
Si je ne leur prêtois un utile secours.

Mais n'appuyez pas tant sur ces discours frivoles:
A moi, dans le besoin, si vous aviez recours,
Vous n'en pourriez jamais tirer que des paroles.

II.

J'ai pour père un des dieux, pour mère une déesse;
J'attrappe sans courir même les plus dispos;
Je fais de mes sujets la peine & le repos,
Et des plus grands seigneurs je me rends la maîtresse.

Le

Le poltron sous mes loix, ferme dans sa foiblesse,
Aux plus affreux périls ne tourne point le dos.
On rit en ma présence, on dit mille bons-mots,
Et je suis cependant pire qu'une tigresse.

Au gré de mon humeur je puis en liberté
Être chaude l'hiver, être froide l'été.
Des astres inconstans je prédis le caprice.

Et sans être sensible au cri le plus perçant,
Mon ardeur est si grande à châtier le vice,
Qu'on me le voit punir jusque dans l'innocent.

III.

Plus vîte qu'un éclair je vole en mille lieux;
Du nord en un instant je passe sous la ligne;
Mes sujets sont parens d'un patriarche insigne;
Doux & bons la plupart, quelques-uns furieux.

Je visite bien moins les jeunes que les vieux.
Par cent sortes de noms un chacun me désigne;
Qui n'ose me nommer me déclare par signe:
Du secret toutefois je suis fort curieux.

J'épargne des humains la plus foible partie;
La plus forte à mes loix seule est assujettie:
Je compte des vassaux de toute qualité.

S'ils sont tels qu'on les fait, la forme en est horrible;
Cette forme, il est vrai, ne fut jamais visible;
On la croit cependant comme une vérité.

IV.

Souvent, quoique léger, je lasse qui me porte;
Un mot de ma façon vaut un ample discours;

J'ai ſous Louis-le-Grand commencé d'avoir cours;
Mince, long, plat, étroit, d'une étoffe peu forte.

Les doigts les moins ſavans me taillent de la ſorte;
Sous mille noms divers je parois tous les jours;
Aux valets étourdis je ſuis d'un grand ſecours;
Le Louvre ne voit point ma figure à ſa porte.

Une groſſière main vient, la plupart du tems,
Me prendre de la main des plus honnêtes gens;
Civil, officieux, je ſuis né pour la ville.

Dans le plus rude hiver j'ai le dos toujours nu;
Et quoique fort commode, à peine m'a-t-on vu,
Qu'auſſi-tôt négligé, je deviens inutile.

V.

On ne ſait où je ſuis, on n'y voudroit pas être;
Tantôt c'eſt un bonheur de ne s'y pas trouver;
Tantôt, pour bien des gens, n'y jamais comparoître,
C'eſt le dernier malheur qui leur puiſſe arriver.

J'enferme un purgatif difficile à connoître;
Douloureux, mais auſſi toujours ſûr de ſauver.
Mon empire eſt ſoumis au pouvoir d'un grand-prêtre,
Qui, lorſqu'il l'affoiblit, veille à le conſerver.

Sans offenſer jamais ni main, ni pied, ni cuiſſe,
Tête, épaule, ni bras, je mets l'homme au ſupplice:
Il l'endure pourtant ſans jurer, ſans peſter.

Au Maure, à l'Ottoman, je ſuis inacceſſible;
Je fais peur; mais au fond, quoique je ſois terrible,
Souvent pour m'adoucir il ſuffit de chanter.

VI.

Je ſuis niais & fin, honnête & mal-honnête,

Moins sincère à la cour qu'en un simple taudis;
Je fais d'un air plaisant trembler les plus hardis:
Le fou me laisse aller, & le sage m'arrête.

A personne sans moi l'on ne fait jamais fête;
J'embellis quelquefois, quelquefois j'enlaidis;
Je dédaigne tantôt, & tantôt j'applaudis:
Pour m'avoir en partage il faut n'être pas bête.

Plus mon trône est petit, plus il a de beauté;
Je l'agrandis pourtant d'un & d'autre côté,
Faisant voir bien souvent des défauts dont on glose,

Je quitte mon éclat quand je suis sans témoins;
Et je me puis enfin vanter d'être la chose
Qui contente le plus, & qui coûte le moins.

(D. L. M.)

* *Aga*, mot dont le vulgaire se sert pour marquer l'étonnement ou l'indignation, ne vient pas du grec ἀγάω ou ἄγαμαι. Ce n'est pas non plus une interjection, comme *aha*, mais il est corrompu du verbe ancien *agarder*. Ceux qui parlent bien, disent, pour marquer leur étonnement ou leur indignation, *voyez*, *regardez*. Or, comme les Italiens ont employé les verbes *guardare*, *aguardare* & *riguardare* dans la signification de *regarder*, le menu peuple de France a pu dire aussi *agarder* pour *regarder*; & *agardez* à l'impératif, d'où ensuite, par corruption, il a fait *aga*, de même à peu près que les Latins ont fait leur *viden* de *vides-ne*. *Hagard*, qu'on a sans doute originairement

écrit *agard*, vient de ce verbe *agarder*. Nous disons tous les jours que des gens sont bien regardans, quand ils sont trop difficiles, qu'ils veulent trop choisir, qu'ils examinent, ou critiquent trop scrupuleusement ; en sorte que la sévérité ayant un mélange de férocité, on a confondu ensuite ces deux idées dans la signification de *hagard*. (D. L. M.)

* Le Cosmico, né à Padoue dans le quinzième siècle, & mort au commencement du seizième à Ferrare, où il demeuroit, se rendit très-célèbre par ses vers. Il en faisoit de latins & d'italiens. Platine, chap. 1 du cinquième livre de son *Traité de cuisine*, le met au nombre de ses pauvres & sobres amis. Sabellic, dans son dialogue *de reparatione linguæ latinæ*, dit que la muse du Cosmico tenoit en attente toute l'Italie. Le même, dans l'*Elégie* où il invite ses illustres contemporains à célébrer la nativité de la vierge, s'adresse à lui en ces termes :

Nec decantati toties remorentur amores
Te, mihi sed cultam, Cosmice, tende chelym.

Il est dit dans le premier livre des *proses* de Bembe, que si les *poésies italiennes* du Cosmico avoient eu quelque vogue, c'étoit parce que, nonobstant le pays de l'auteur, le style n'en étoit

pas tout-à-fait vénitien. Il est parlé, dans le second, d'un sonnet où le Cosmico, repris en cela par le Bembe, adjugeoit à Dante la préséance sur Pétrarque On pourroit croire que son véritable nom étoit Cosmo, & que, pour en avoir un plus poétique, il le travestit, suivant la licence de ces tems-là, en Cosmico. C'est ce que l'Arioste, qui le connoissoit, & qui étant jeune, avoit pu le pratiquer à Ferrare, donne clairement à entendre dans cet endroit de sa sixième satire, où il s'explique ainsi sur cette coutume des savans :

Il nome che d'Apostolo ti denno,
O d'alcun minor Santo i padri, quando
Christiano d'acqua, non d'altro, ti fenno
In Cosmico, in Pomponio vai mutando.
Altri Pietro in Pierio, altri Giovanni
In Jano, e in Giovan va racconciando.

Le même Arioste l'a extrêmement loué dans la jolie épitaphe qu'il lui a faite en vers phaleuques. Lilius Gyraldus convient que le Cosmico avoit de l'esprit, mais il ajoute qu'il étoit mordant, & que les louanges données à d'autres qu'à lui, (c'est-à-dire apparemment aux autres beaux esprits) le mortifioient. Ses poésies latines étoient en petit nombre : Sabellic dit n'en avoir point vu. Gyraldus n'en avoit vu que très-peu, entre autres un volume d'épîtres non imprimé, & quel-

ques épigrammes, ingénieuses à la vérité, mais dont la versification lui paroissoit dure. Le Cosmico travailloit plus volontiers en italien. Il étoit fort estimé, sur-tout à Ferrare, où presque tout d'une voix, il passoit pour le premier poëte de son tems. Un Giacomo Filippo delle Pellinère, natif de Troja dans la Capitanate, professeur en médecine & en philosophie morale à Padoue, a regretté le Cosmico dans une épître en rime tierce à Panfilo Sasso, imprimée *in*-8°. à Venise 1508. Elle commence ainsi :

Cosmico, dove sei, col soave archetto.

Après sa mort cette grande réputation diminua, & l'on peut dire que depuis elle s'est entièrement perdue, jusque-là que le Cosmico est aujourd'hui inconnu même en Italie. Son nom, du moins, ne se trouve pas dans la liste des poëtes italiens rapportés par le Crescimbeni, liv. 4 de son *Histoire*, imprimée *in*-4°. à Rome, 1698, *della volgar poësia*. (D. L. M.)

* Le petit livre imprimé sans date à Leyde, *in*-8°. chez Jean le Maire, & intitulé : *La Légende dorée des frères mendians de l'ordre de Saint-Dominique & de Saint-François*, a pour auteur Nicolas Vignier, non pas celui dont nous avons la bibliothèque historiale, mort dès l'an 1596; mais

son fils, qui, dans cette légende, cite des livres imprimés l'an 1606. Au lieu de s'y nommer, il a mis deux quatrains aux revers du titre de son livre, le premier desquels est ainsi conçu :

Pourquoi prends-tu tant d'exercice
Contre Dominique & François ?
Ne sais-tu pas qu'en cet office
Travaillant, nul gain i reçois ?

Où ces derniers mots, *nul gain i reçois*, sont l'anagramme de Nicolas Vignier. (D. L. M.)

* Ce que Colomiez, au commencement de son *Mélange curieux*, rapporte d'après Hubert Thomas de Liège, touchant la mort tranquille de Jacques le Fèvre d'Etaples, pouvoit être appuyé du témoignage authentique de Salmon Macrin, dans une ode Alcaïque imprimée livre 3 de ses *Hymnes*, pages 119 & 120, l'année même que mourut le Fèvre. Voici les deux dernières strophes de l'ode.

Ævi peracto jam prope seculo,
Morbo gravatus quam senio minus,
Efflavit instar dormientis
Sanctam animam tenues in auras.

Senis loquentis Christus ad ultimum
Versatus ore est : unaque vox fuit,
Laus una Christus, cantioque.
Et dubitem hunc adiisse cœlum ?

Colomiez, en ce même article, fait beaucoup de fautes dans son apostille à la marge. Le vrai surnom de Gerard, prédicateur de la reine de Navarre, n'étoit ni le Roux, ni Ruffi, ni Rousseau, mais Roussel. Florimond de Rémond, voisin & de tems & de pays, dit toujours Roussel. Nicolas Bourbon, *in nugis*, ne le nomme non plus jamais autrement que *Gerardus Russellus*, quoique Roussel lui-même, dans ses livres, se soit appellé en latin *Gerardus Ruffus*. Cette méprise de Colomiez est légère : celle d'avoir cru qu'Erasme avoit parlé de Roussel dans une de ses lettres à Jacques le Fèvre est plus considérable. Cette lettre, qui est la quarante-cinquième du vingt-unième livre, s'adresse non pas à *Jacobus Stapulensis*, mais à *Joannes* Faber d'Heylbrun, qui, quelques cinq ans après, fut Evêque de Vienne en Autriche, un des principaux adversaires de Luther. Le Ruffus d'ailleurs dont il est parlé dans cette lettre, avoit femme & enfans, & étoit, en 1526, conseiller aulique de l'empereur. L'opinion de Jacques le Fèvre, touchant la distinction de la femme pécheresse, de Marie, sœur de Lazare, & de Marie-Madeleine, fut à la sollicitation de Noël Beda, principal du collège de Montaigu, & syndic de la faculté de théologie de Paris, rejettée par un décret de la même faculté, donné le 21 novembre

1521, & ratifié le premier du mois suivant. Le P. Hilarion de Coste, minime, pages 325, 326 & 327 de la *Vie du Docteur François* le Picart, a rapporté tout au long ce décret, nonobstant lequel, par un retour surprenant, l'église de Paris a depuis reçu le sentiment qu'elle avoit autrefois improuvé. C'est dommage que nul auteur, bien instruit des particularités de la vie de Jacques le Fèvre n'ait entrepris de les recueillir. En voici une peu connue; c'est qu'il avoit presque vu toute lEurope, l'Asie & une partie de l'Afrique. Chasseneuz, écrivain peu poli, mais digne de foi, l'écrit ainsi dans son *Catalogue de la gloire du monde*, part. 10, consid. 4. *Quibus etiam*, dit-il, *adjungimus illum virum omnium litteratorum in omni scibili perfectissimum Jacobum Fabrum Stapulensem, qui causâ discendi fere totam Europam & Asiam transfretavit, & partem Africæ etiam transcurrit, ut viros doctos & perfectissimos litteris græcis, latinis, hebræis, & chaldæis inveniret.* Et plus de vingt ans auparavant Symphorien Champier, dans une lettre à Jacques le Fèvre, datée de Lyon le 24 mai 1507. *Instar item Pythagoræ, atque Platonis, aliorumque insignium philosophorum, exteras lustrasti regiones, atque diversos adiisti populos, necnon ipsam per universum orbem famatissimam Italiam doctorum ingeniorum altricem laboriosissimè peragrasti, tum ut eos quos ex libris,*

atque fama noveras, coram quoque videres, tunc ut ab eis bonas litteras ad tuos adveheres. (D. L. M.)

* En conséquence de ce que S. Paul a dit dans la première à Timothée, chap. 2, v. 8, Gabriel Biel, fameux casuiste, en sa leçon soixante-deux sur le canon de la messe, a déclaré qu'on pouvoit chanter les pseaumes à la table, au lit, au palais, au marché & même à la garde-robe, à l'exemple du Pape S. Gregoire, qui en usoit ainsi. A la vérité un autre casuiste, chapelain de l'église de Posnan, nommé Nicolas Plove, est d'un sentiment tout opposé, dans son traité *de modo dicendi horas canonicas*, *fol.* 75, *col.* 4. Voici ses paroles : *Certè mentior, si non audivi quemdam presbyterum voce altâ vesperas dicere beatæ Virginis sedendo in cloaca, & purgando alvum. Quod nefas quantùm pudoris habeat & culpæ, attendere potest unusquisque sensatus.* Ils écrivoient tous deux vers la fin du quinzième siècle. Il semble que pour les mettre d'accord, il n'y a qu'à dire que cette action est innocente ou criminelle, suivant l'esprit qui la produit. La piété accompagne en tout & par-tout une ame sainte. Et à ce propos on cite la plaisante réponse d'un hermite au diable, qui lui reprochoit cette sorte de situation indécente dans laquelle il prioit Dieu.

DIABOLUS MONACHO.

Super latrinam non debes dicere primam.

MONACHUS DIABOLO.

Quod vadit ſupra do Deo, tibi quod cadit infra.

Ces deux vers léonins ſe trouvent page 197 du tome premier des *Sermones convivales* de Gaſtius, qui les a tirés des *Joci* de Luſcinius, n. 178. On en a depuis fait l'épigramme françoiſe qui ſuit :

Un jour le diable ayant trouvé
Saint Pacôme ſur un privé,
Qui diſoit tout bas ſes matines :
Voici, dit-il, un ſale lieu ;
N'as-tu point peur d'offenſer Dieu,
De le prier ſur des latrines ?
Lors le bon moine lui repart :
Que cela ne te mette en peine ;
Ce qui monte en haut, Dieu le prenne,
Ce qui tombe en bas ſoit ta part.

Ce ſeroit ici l'occaſion de parler du cas propoſé par l'impératrice Agnès, femme de Henri III, dit le Noir, *utrum liceret homini*, ce ſont les propres mots du cardinal Pierre Damien, épître 5 du livre 7, *inter ipſum debiti naturalis egerium, aliquid ruminare pſalmorum?* Remarquez cet *egerium*, qui fait ſentir le moment de la conſommation, tems fort propre à méditer (& voyez là-deſſus ce que répondit gravement le cardinal,

qui ne jugea pas que ce moment fût incompatible avec une pieuse élévation d'esprit. La Mothe, Le Vayer & Bayle ont fait sur cela leurs réflexions. (D. L. M.)

* Rabelais n'invente pas toujours les contes qu'il fait entrer dans sa fable principale. Il les tire souvent d'ailleurs, mais il les embellit, & les rend siens par sa manière de les conter. Celui de Dodin & du cordelier, liv. 3, chap. 23, est de ce nombre. L'original en est dans les poésies latines de Nicolas Barthelemi, dont il y a entre autres, deux livres d'épigrammes imprimées *in*-8°. à Paris, chez Louis Cyaneus, 1532, quatorze ans avant la première édition du troisième livre de Rabelais. Au premier livre de ces épigrammes, feuillet 22, *verso*, sont les hendécasyllabes suivans, qui ont pour titre : *De quodam minoritano & alio.*

Franciscanus in alteram profundi
Ripam fluminis excipit ferendum
Quempiam nitidulum comatulumque,
(Parco huic nomine, rem minus silebo
Dignam publica quæ sit, atque fiat)
Impositumque humeris rogavit ipse,
Cum ventum ad medium prope esset amnem,
Franciscanus, an is pecuniarum
Quicquam forsan haberet? Ille habere
Se dixit, quibus hunc juvaret, amplas,

Affatim quoque asymbolum cibaret.
Promissis nihil excitus vadator:
Nescis Ordinis, inquit, esse nostri
Nos deferre pecunias vetari?
Desertor minimè hujus ipse fiam.
Excussum simul hunc in amne liquit.
Novi utrumque, & id audii ex utroque.

Ce Nicolas Barthelemi, né à Loches en Touraine, étoit moine. Il est qualifié *Frater Nicolaus Bartholomæus Lochiarum, & Fractæ-Vallis prior*, au-devant d'un ouvrage comique de sa façon, intitulé *Momiæ*, parce que l'auteur, comme un autre Momus, y censure toutes sortes d'états. Ces *Momiæ* sont imprimées chez Badius, *in*-8°. dès l'an 1514. (D. L. M.)

* Voici la généalogie exacte du conte de l'anneau de Hans-Carvel. L'invention en est due à Pogge, Florentin, mort l'an 1459. Qu'on lise la cent trente-troisième de ses facéties, intitulée *Visio Francisci Philelphi*, on reconnoîtra que Rabelais, liv. 3, chap. 28, n'a fait que mettre le nom de Hans-Carvel à la place de celui de Philelphe. On trouve ensuite ce conte dans la onzième des *Cent Nouvelles nouvelles*, que Pogge sûrement n'avoit pas vues, puisqu'elles n'ont été recueillies qu'après l'an 1461, sous le règne de Louis XI, en présence duquel on suppose qu'elles

furent racontées, pendant que n'étant encore que dauphin, il étoit à Gueneppe, château du duc de Bourgogne en Brabant, à quatre lieues de Bruxelles. L'Arioste est le troisième qui l'a mis en œuvre à la fin de la cinquième de ses satires, où il l'a comme renouvellé par le tour & par les agrémens qu'il lui a donnés. Rabelais n'a, comme j'ai dit, presque fait que copier Pogge. Un anonyme, qui fit imprimer *in*-16. à Lyon, en 1555, un recueil de plaisantes nouvelles, a employé ce conte dans la onzième, à l'exemple des *Cent Nouvelles nouvelles*, dont son recueil n'est qu'une traduction en françois un peu moins gothique. Celio Malespini l'a aussi employé page 288 de la seconde partie de ses *ducento Novelle*, imprimées *in*-4°. à Venise l'an 1609, près de la moitié desquelles il a tiré mot à mot des *Cent Nouvelles nouvelles*. La Fontaine, en 1665, habilla joliment en vers la prose de Rabelais, qu'il crut bonnement l'inventeur du conte. Enfin, pour couronnement de l'œuvre, on a essayé de le mettre en petits vers anacréontiques latins, dont les connoisseurs jugeront.

ANULUS PHILETÆ.

Nuptam sibi puellam
Senex Chloën Philetas,
Timens dolos amantun,
Servabat inquietus.

Omnem pavebat auram,
Crebriſque conjugalem
Votis Deum fatigans,
Domeſtici rogobat
Cuſtos foret pudoris.
Non ſprevit invocantem
Sic in quiete viſus
Uxoris ad tenellæ
Noctu latus cubantem
Hymen ſenem monere.
Huc, inquit, huc, amice,
Tui miſertus adſum,
Hunc annulum capeſſe,
Quo firmiter retento
Fidam Chloën habebis.
Vix hæc Hymen locutus;
Promptam manum Philetas
Tetendit, annuloque
Se ſe ratus potiri,
Uxoriam bonus vir
Rimam, ſopore pulſo,
Se repperit tenere. (D. L. M.)

* On a juſqu'ici été fort en peine de ſavoir d'où pouvoit avoir été tiré l'apologue de *Phyſis & d'Antiphyſis*, rapporté liv. 4, chap. 32 de Rabelais. La découverte en étoit difficile par deux raiſons. L'une que tout moderne qu'eſt cet apologue, Rabelais n'a pas laiſſé de le qualifier antique, ce qui a fait qu'on l'a, mais très-inutilement, cherché dans les écrits des anciens. L'au-

tre que Cælius Calcagninus, qui l'a inventé, n'est pas un auteur qu'on lise beaucoup. L'apologue dont il s'agit se trouve page 621 de ses œuvres imprimées *in*-fol. à Basle, 1544. Il est intitulé *Gigantes*, & commence ainsi : *Natura, ut est per se ferax, primo partu decorem, atque harmoniam edidit, nulla opera viri adjuta. Antiphysia vero, semper naturæ adversa, tam pulchrum fœtum protinus invidit, usaque Tellumonis amplexu, duo ex adverso monstra peperit, Amoduntem ac discrepantiam nomine. Si formam indicaro, excitabo risum legentibus. Ea enim capite circumrotato incedebant, auribus prominulis, manibus in posteriora versis, rotundis pedibus in sublime porrectis*, & le reste que Rabelais n'a fait que traduire, jusqu'à ces mots exclusivement : *Depuis elle engendra les Matagois, &c.* (D. L. M.)

* Certains curieux, voulant éprouver une lunette de longue vue, envoyèrent fort indiscrètement & sans faire la moindre civilité afficher un billet à une fenêtre où je me trouvai. Je le pris, & en supposai un autre où étoit écrit ce distique, fait sur le champ.

Rem procul à vobis positam si cernere vultis,
Debuit in vestra pingi sapientia charta. (D. L. M.)

* Un homme, tourmenté d'une colique venteuse, fut conseillé de boire son vin pur, ce qu'il

fit,

fit, & s'en trouva bien. On fit là-dessus ce quatrain, où il parloit ainsi :

Moi qui mettois auparavant
Toujours un peu d'eau dans mon vin :
Pour cesser d'être sac-à-vent,
Je suis devenu sac-à-vin. (D. L. M.)

* On disoit d'une femme dont la coëffure étoit extraordinairement haute, qu'elle avoit trouvé le secret de mettre sa tête au milieu de son corps. (D. L. M.)

* Luc Holstein, dans un discours public à Rome, ayant traité son patron, le cardinal François Barberin, d'*Eminentissimus*, tous les autres cardinaux voulurent depuis être traités de même ; ce qui donna lieu au décret par lequel le pape Urbain VIII ordonna, le 10 de juin 1630, que les titres d'*Eminence* & d'*Eminentissime* fussent attribués aux cardinaux. (D. L. M.)

L'hiver est une saison incommode pour l'étude ; on ne peut rien faire par le grand froid. C'est ce que nous dit Virgile dans ses *Géorgiques*, liv. 1, v. 299 :

Hyems ignava Colono.

Et l'été il fait trop chaud pour pouvoir s'appli-

quer aux livres sans incommoder sa santé, si nous en croyons Martial, liv. 10, épig. 62.

Æstate pueri, si valent, satis discunt

Ainsi il ne reste que le printems & l'automne pour les lettres.

M. l'abbé de la Victoire voyant venir les dames quêteuses de Saint-Gervais, crioit à ses gens du haut de son escalier : Qu'on ne laisse entrer personne, à cause de cette petite verole. Elles courent encore.

* Ceci a l'air d'un conte que Verville, chap. 81 de son *Moyen de parvenir*, fait d'un curé de village, qui, pour écarter quelques gentilshommes affamés, après leur avoir d'abord témoigné qu'ils étoient les bien-venus, & avoir fait mine d'envoyer ses domestiques, l'un au vin, l'autre au colombier, prenoit en même tems son surplis, &, le breviaire à la main, se préparoit à sortir. Où allez-vous, M. le curé? — Je suis à vous dans un moment, leur répondoit-il; je vais, pendant que le dîner s'apprêtera, réconcilier un pauvre pestiféré que j'ai confessé ce matin; & tout en disant cela il sortoit. A ce discours messieurs les escrocs alarmés se retiroient incontinent, & fuyoient comme s'ils avoient eu la peste à leurs trousses. (D. L. M.)

* Chacun, comme on ſait, a ſa couleur favorite. L'un aime le rouge, l'autre le vert, l'autre le jaune. Chacun auſſi a ſon averſion pour quelque couleur. Une jeune demoiſelle, interrogée quelles couleurs elle haïſſoit le plus, les pâles couleurs, répondit-elle. (D. L. M.)

* L'épigramme ſuivante, attribuée à Clément Marot, ne ſe trouve qu'en deux éditions de Lyon, l'une *in*-12, de François Juſt, en lettres gothiques, 1535; l'autre *in*-16, de Pierre Rigaud, 1604.

De la Sorbonne un docteur amoureux
Diſoit un jour à ſa dame rebelle,
Ainſi que font tous autres langoureux :
Je ne peux rien mériter de vous, belle.
Puis nous prêcha que la vie éternelle
Nous méritons par œuvres & par dits.
Arguo ſic : Si Magiſter Lourdis
De ſa catin mériter ne peut rien;
Ergo ne peut mériter paradis,
Car pour le moins paradis la vaut bien. (D. L. M.)

* Une très-belle fille ayant été obligée par ſon père d'entrer en religion pour y prendre l'habit, & n'oſant témoigner qu'on lui faiſoit violence, s'aviſa, étant dans le monaſtère, de piſſer chaque nuit en ſon lit, afin qu'on crût qu'elle ne pouvoit retenir ſon eau. La ſupérieure en ayant été avertie,

manda le père, & lui dit : Monſieur, c'eſt avec bien du regret que je ſuis obligée de vous rendre votre fille ; elle paroiſſoit bien appellée au couvent ; mais elle a un défaut qui ne nous permet pas de la garder. Elle lui dit enſuite ce que c'étoit. La demoiſelle, qui faiſoit mine de ſe déſoler de ce qu'on ne vouloit pas lui donner le voile, retourna chez ſon père, où elle fut bientôt guérie de ſa prétendue infirmité. L'hiſtoire fut ſue ; on en fit des railleries, & un jeune gaillard, ami du père, riant un jour avec lui de cette affaire ; vraiment, lui dit-il, ſi vous m'euſſiez parlé dans le tems, votre fille ſeroit encore aujourd'hui en religion. Je ſais par quel endroit elle en eſt ſortie. & je l'aurois volontiers fermé. (D. L. M.)

M. de Racan étoit tout plein de bons mots, mais il avoit la voix fort baſſe, & ne parloit pas diſtinctement. Un jour que la compagnie étoit nombreuſe, on vint à parler de quelque ſujet, qui lui donna occaſion de nous faire un conte fort agréable. Après qu'il l'eut achevé, voyant que la compagnie n'en rioit point parce qu'on ne l'avoit pas entendu, il s'adreſſa à moi qui étoit à côté de lui, & me dit : Je vois bien que ces meſſieurs ne m'ont pas entendu ; traduiſez-moi, s'il vous plaît, en langue vulgaire.

J'ai toujours été dans l'amitié de M. le duc de

Montausier : Balzac n'étoit pas bien avec lui. Balzac m'avoit envoyé ses ouvrages en latin, me laissant en même tems la liberté de les dédier à qui je voudrois. J'en fis la dédicace pour M. de Montausier. Balzac ne l'approuva point, & me manda de les dédier à M. le cardinal de Rets. Quoique je fusse bien auprès de M. le cardin al de Rets, je ne laissois pas d'avoir des raisons pour ne le pas faire. Le milieu qui fut approuvé de part & d'autre, fut que l'ouvrage seroit dédié à la reine de Suède, & je lui adressai la dédicace. En reconnoissance, la reine de Suède m'envoya une chaîne d'or de quinze cents francs, que je donnai à mon homme, M. Girault, qui fut depuis chanoine du Mans. Balzac, de qui étoit l'ouvrage, n'eut rien.

M. d'Effiat voyant que le docteur Mulot s'impatientoit de ce qu'on ne le ramenoit pas d'assez bonne heure de Ruel, lui dit : Ah ! M. de *Mulot*, ayez un peu de patience. Ah ! M. *Fiat*, M. *Fiat*, répliqua le docteur ; tout homme qui saura alonger mon nom, je saurai abréger le sien.

C'est une chose surprenante que M. de Mommor, qui avoit tant d'esprit & de sagesse, qui aimoit la philosophie & les beaux-arts, qui excitoit les personnes savantes à travailler, & les recevoit

dans l'assemblée qu'il tenoit chez lui, se soit tellement abandonné au chagrin & à la douleur, qu'il devint invisible pendant dix ou douze ans. C'étoit pour une perte de biens.

M. de Charleval, étant fort indigné contre une dame qui lui avoit fait une pièce, fit, pour se venger d'elle, cette épigramme inimitable :

> Lise a beau faire la mignarde,
> Chaque jour elle s'enlaidit :
> Ce n'est pas que je la regarde,
> Mais tout le monde me le dit.

M. Peaucelier des Cholets disoit de M. Morel, qu'il n'est à l'assemblée des rits que *per modum formæ assistentis*, & non *per modum formæ informantis*.

Le Pape Innocent XI étoit fils d'un banquier : il fut élu le jour de Saint-Matthieu, 21 de septembre, & dès le même jour Pasquin dit : *Invenerunt hominem sedentem in telonio.*

Aristote a cité l'ancien poëte Musée dans son *Histoire des animaux.* Il en cite un vers où Musée marque que l'aigle fait trois œufs ; que des trois elle en laisse un, & couve les deux autres ; & que des petits qu'elle fait éclore, elle n'en nourrit qu'un. Jule Scaliger a cru que Musée, auteur du

petit *poëme de Léandre & Héro*, étoit l'ancien Musée; mais il s'est trompé, & Scaliger son fils l'a avoué lui-même. Ce dernier Musée étoit un grammairien. Il a fait ce poëme, où il a réussi.

* Les connoisseurs ne conviendront jamais que le Musée, auteur du *Poëme de Léandre & d'Héro* y ait réussi. Ses vers sentent le grammairien plus que le poëte. Ils sont la plupart copiés d'après Nonnus, qui vivoit au milieu du cinquième siècle, par où l'on peut reconnoître l'énormité de la bévue de Scaliger le père, qui a confondu ce Musée avec celui qui vivoit avant Homère. Balzac, pag. 607 du second tome de l'édition de ses œuvres, a rapporté tout au long l'endroit de la deux cent quarante-septième épître de Joseph Scaliger, plus intelligent de beaucoup que Jule en ces matières. Il n'est pas au reste fort sur ce que l'hémistiche Βροτοῖσ ἥδιςον ἀείδειν ni les vers ὃς τρια μεντικτει, δύο δ' ἐκλέπει, ἓν δ' ἀλεγίζει, le premier cité par Aristote, l. 8, chap. 5 de ses *Politiques*, le second, liv. 6, chap. 6 de son *Histoire des animaux*, & depuis par Plutarque, dans la *Vie de Marius*, soient l'un & l'autre du vrai Musée. Pausanias, dans ses *Attiques*, estime que rien de tout ce qu'on attribuoit à cet ancien poëte, hors l'*Hymne à Cérès*, n'étoit sûrement de lui, mais d'Onomacrite. Aristote lui-même, citant le prétendu vers de Musée, ne dit pas ἅσπερ ἐςὶ

καὶ ἐπὶ τοῖς Μουσαῖου, mais ἐπὶ τοῖς λεγομένοις Μουσαίου ; à quoi Meursius n'a pas pris garde, chap. 19 du livre 2 de ses *Leçons attiques*. (D. L. M.)

Le roi donna un bénéfice à un homme, à condition qu'il ne plaideroit plus. On dit qu'en remerciant le roi, il le pria de lui laisser au moins cinq ou six procès pour ses menus-plaisirs.

* Rabelais, liv. 3, chap. 5, & Muret, sur le chapitre 20 du livre de Sénèque, *de brevitate vitæ*. (D. L. M.)

A l'hôtel de Rambouillet, il n'y avoit que de la galanterie, & point d'amour. M. de Voiture, donnant un jour la main à mademoiselle de Rambouillet, qui fut depuis madame de Montausier, voulut s'émanciper à lui baiser le bras. Mais mademoiselle de Rambouillet lui témoigna si sérieusement que sa hardiesse ne lui plaisoit pas, qu'elle lui ôta l'envie de prendre une autre fois la même liberté. Je l'ai su d'une demoiselle de mademoiselle de Rambouillet, qui avoit été témoin de la chose. M. de Voiture n'aimoit point M. de Montausier.

Mademoiselle de Scudéry a fait dans son *Cyrus* une jolie description de la petite cour de Rambouillet. Il y a mille choses dans les romans de

cette ſavante fille qu'on ne peut trop eſtimer. Elle a pris dans les anciens tout ce qu'il y a de bon, & l'a rendu meilleur, comme ce prince de la fable qui changeoit tout en or. On peut lire ſes ouvrages avec beaucoup de profit, pour peu qu'on ait l'eſprit bien fait, & qu'on cherche dans la lecture de quoi s'inſtruire. Ceux qui en blâment la longueur, font voir par ce jugement la petiteſſe de leur eſprit, comme ſi on devoit mépriſer Homère & Virgile, parce que leurs ouvrages contiennent pluſieurs livres chargés de beaucoup d'épiſodes & d'incidens qui en reculent néceſſairement la concluſion. Il faut avoir bien peu de connoiſſance, pour ne pas voir que *le Cyrus* & *la Clélie* ſont dans le genre du poëme épique. Le poëme épique doit embraſſer une certaine quantité d'événemens pour ſuſpendre le cours de la narration, qui ne comprenant qu'une partie de la vie du héros qu'on a choiſi, iroit trop tôt à ſa fin ſans cela. On n'y trouveroit point, ſans cet artifice, l'agrément que produit l'eſpèce de ſpectacle formé à la fin par la réunion de la plupart des épiſodes au ſujet principal du roman. Mademoiſelle de Scudéry a ſi bien manié ſa matière, & a fait venir à propos tant de belles choſes, que rien dans ce genre n'eſt comparable à ce qu'elle a fait; & à quelques expreſſions & quelques tours près, mais de peu de conſéquence,

qui ont vieilli, le reste durera toujours, & plus que les critiques qu'on en a faites.

Ce qu'on a donné depuis dans ce genre d'écrire, est une grande marque du mauvais goût de notre tems, & du génie médiocre qui le produit : ce ne sont que de petites nouvelles tout au plus, qui ne font rien concevoir à notre idée ni d'utile ni de majestueux. Ce qu'a fait mademoiselle de Scudéry forme dans notre ame les grands sentimens de vertu, que ces sortes de pièces doivent inspirer.

Mademoiselle de Scudéry m'a dit qu'elle avoit encore un roman achevé; mais que si elle le faisoit imprimer, personne ne voudroit ni l'acheter ni le lire. Elle a fait quatre-vingts volumes, qu'elle a tous tirés de sa tête, & moi j'ai tiré de côté & d'autre tout ce que j'ai composé. M. de Marolles ne vouloit pas qu'elle eût fait ni le *Cyrus* ni la *Clélie*, parce que ces ouvrages sont imprimés sous le nom de M. de Scudéry. Mademoiselle de Scudéry, disoit-il, m'a dit qu'elle ne les a point faits, & M. de Scudéry m'a assuré que c'étoit lui qui les avoit composés. Et moi, lui dis-je, je vous assure que c'est mademoiselle de Scudéry qui les a faits, & je le sais bien; c'est mademoiselle de Scudéry qui a inventé l'*Amour de Tendresse* & la *Carte de Tendre*.

M. des Vallées, ſavant dans la langue hébraïque, étoit un petit homme, pauvre, & qui n'avoit d'autre bien que ce qu'il retiroit de ceux à qui il montroit l'hébreu. Ce qu'il y avoit de déſagréable en lui, c'eſt qu'il étoit toujours vêtu mal-proprement, & avec des habits tout déchirés. On parla de lui à madame la princeſſe de Guimené, qui le retint pour lui montrer cette langue. Elle le faiſoit donc venir chez elle tous les matins. M. le prince de Guimené, qui ne le connoiſſoit pas, voyant entrer dans la chambre de ſa femme un homme avec un haut-de-chauſſe tout déchiré, demanda à madame de Guimené ce qu'il y venoit faire : — Il me montre l'hébreu, lui dit-elle. — Madame, reprit M. de Guimené, il vous montrera bientôt le derrière.

* Un bon compagnon, qui mangeoit tout ſon bien, diſoit : S'il me faut un jour montrer le derrière, je veux du moins le montrer gros & gras. (D. L. M.)

Les premiers vers que j'aie faits ſont ceux de *la Requête des dictionnaires*. Je cherchois des rimes pour l'achever ; M. du Puy m'envoya *claquedent* pour rimer à *Baleſdent*. M. de Mommor diſoit que pour avoir fait la *Requête des dictionnaires*, il falloit me condamner à être de l'académie, de même que ceux qui abuſent des filles ſont con-

damnés à les épouser. Si l'on m'y avoit reçu dans ces derniers tems, ce n'auroit plus été qu'un mariage *in extremis*, & cela ne fait guère d'honneur.

* Voyez l'*Anti-Baillet*, pag. 295, jusqu'à 300 inclusivement. (D. L. M.)

Un homme prenoit grand soin de sa barbe : elle lui coûtoit trois écus par mois. Le cardinal Campège dit : A la fin la barbe coûtera plus que la tête ne vaut.

* Ce qu'on dit ici de la barbe, se peut appliquer à la perruque. Quand on commença en France à tenir son chapeau sous son bras, sans oser le mettre sur sa tête, même au fort de l'hiver, de peur de marquer sa perruque, on traita de foux ceux qui, de gaieté de cœur, s'exposoient ainsi à des catares, & l'on disoit que leurs têtes leur étoient moins chères que leurs perruques. Ce fut alors le sujet de ces hendécasyllabes :

AD PONTICUM.

De Corœbo.

Nuper forte gradu puer citato
Corœbus, puer & Senator idem,
Ibat, Pontice, strata per viarum,
Et quanquam aspera bruma tunc rigebat,
Quanquam trux Boreæ furebat aura,
Olli, pileolo gravata nullo,

Sola cesaries caput tegebat.
Omnes respicere, obstupere quidam,
Multi quin etiam notare longis
A tergo auriculis, ciconiisque
Ineptam pueri protervitatem,
Qui tussimque, malamque pituitam
Ultro quærere pergeret, minusque
Caput lædere, quàm comam, timeret.
At vos ter potius, quaterque ineptos,
Quicumque immeritis jocis procaces
Corœbum petitis : Sapit Corœbus,
Vobis ingeniosior Corœbus,
Rerum æquissimus unus æstimator,
Caram perdere qui comam magis, quàm
Nullius pretii caput, veretur. (D L. M.)

M. le comte d'Olonne disoit qu'un des contes du cardinal Mazarin, étoit qu'une famille à Rome, dont il y avoit eu un saint nouvellement béatifié, ayant donné quelque mécontentement à Urbain VIII ; *questa gente*, dit le Pape, *e molto ingrata, io ho beatificato uno de loro parenti che non lo meritava.*

Horace fait mention du poëte Chérile (1), de qui l'on n'a que ce vers grec :

Πέτραν κολάινει ῥανὶς ὕδατος ἐνδελεχεῖν.

Gutta cavat lapidem non vi, sed sæpe cadendo.

(1) Il y a eu constamment deux Chérile, l'un bon, l'autre mauvais poëte; & l'on ne peut pas dire que de

ce que M. Quinault a exprimé ainsi dans son opéra d'Atys :

> L'onde se fait une route
> En s'efforçant d'en chercher :
> L'eau qui tombe goutte à goutte
> Perce le plus dur rocher.

La vision italienne que voici m'a toujours plu. Trivelin s'endormit un jour ayant la bride de son cheval passée dans son bras : pendant cela un autre vint débrider son cheval, & l'emmena. Trivelin s'étant éveillé, & ne trouvant plus son cheval, se tâtoit, en disant : *O io son Trivelino, ò nò : se io son Trivelino, ho perso un cavallo ; se io non son Trivelino, ho guadagnato una briglia.*

* Je me souviens que Ménage, à la première visite que je lui rendis, me fit ce conte. Je lui dis qu'il étoit dans le *Doménichi*, comme effectivement il y est, liv. 4. Ménage n'a pourtant pas laissé de continuer à le débiter pour original. (D. L. M).

M. Pellisson aimoit autrefois les belles-lettres, & se plaisoit à faire du bien à ceux qui les possédoient. Il le pouvoit, étant premier commis des finances. Outre qu'il trouva le moyen de faire

---

plusieurs vers qui nous en restent, il n'y ait que celui-ci qui appartienne au Chérile dont Horace fait mention.

exempter de tailles M. Le Fèvre de Saumur, il lui fit aussi une pension de cent écus; mais parce qu'il ne vouloit pas que M. Le Fèvre sût de quelle part elle lui venoit, il m'envoyoit tous les ans les cent écus, que je faisois tenir à M. Le Fèvre, en lui mandant que ce n'étoit pas moi qui lui faisois cette libéralité, mais une personne qui ne vouloit pas être connue. Cela dura quatre ans, jusqu'à l'emprisonnement de M. Pellisson. Comme je vis que M. Pellisson n'étoit plus en état de continuer sa pension, je ne crus pas devoir cacher davantage à M. Le Fèvre celui qui avoit été son bienfaiteur. Je lui mandai que c'étoit M. Pellisson, & que, dans l'état où il étoit, il ne devoit plus attendre les cent écus qu'il touchoit de sa part par mon moyen. Nonobstant la disgrace de M. Pellisson, M. Le Fèvre ne laissa pas de lui dédier son *Lucrèce*. Quelques-uns, entr'autres Chapelain, y trouvèrent à redire. M. Le Fèvre, néanmoins, lorsque M. Pellisson fut sorti de prison, lui dédia encore un autre ouvrage.

M. Le Fèvre étoit un bon gaulois de l'ancienne roche, qui faisoit autant gloire de sa pauvreté que de sa profession. Quelque réputation qu'il eût, cela ne sauva point sa bibliothèque du naufrage où les besoins de sa famille l'abîmèrent. Il ne trouva pas sans doute un acheteur aussi généreux que le feu Boileau envers Patru, à qui il

paya ce que valoit sa bibliothèque, & la lui laissa jusqu'à sa mort.

Il faut vivre, & la gloire a bien peu de vertu
Pour soutenir long-tems une tête affamée :
Quand l'estomac est vuide & le corps abattu,
Qu'est-ce que les honneurs, qu'une vaine fumée ?

M. Le Fèvre étoit un homme qui n'entendoit pas raillerie sur ses opinions, & il eut une aigre dispute avec M. Gallois en 1666. Je ne sais pourquoi il m'a cité dans sa seconde *Journaline*. Quoique le véritable honneur des grands hommes soit attaché à leurs personnes, & ne vienne que d'eux, je soutiens néanmoins que M. Le Fèvre n'aura pas moins la gloire d'avoir été le père & le maître de madame Dacier, que l'auteur des ouvrages qu'il nous a laissés ; & c'est dans ce sens que les enfans sont la couronne des pères, selon l'écriture. Madame Dacier n'est pas de mon sentiment sur l'*Heautontimorumenos* : je n'ai pu l'en convaincre encore. Je lui ai dédié les *Réflexions* que je fis imprimer autrefois *contre M. l'abbé d'Aubignac*. Je les ai beaucoup augmentées depuis, & on les réimprime en Hollande.

Les Espagnols ne savent point les *Pères de l'église ni la Positive*; ils ne savent que la *Scolastique*. Un François qui étoit à Madrid ayant besoin d'argent, voulut se défaire d'un *S. Augustin* qu'il avoit.

avoit. Il ne put jamais trouver personne pour l'acheter, & fut contraint de le vendre à un mercier à fort bas prix, qui en fit des fusées, tirées au milieu de Madrid la veille de la Saint-Jean.

Loret, qui faisoit la *Gazette burlesque*, avoit une pension de deux cents francs que Mademoiselle lui donnoit. C'étoit peu de chose, mais il en avoit une autre de deux cents écus que M. Fouquet lui faisoit. Lorsque M. Fouquet fut arrêté, il en parla avantageusement dans sa *Gazette*, & dit que, sans se mêler de ce qui regardoit l'état, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître l'obligation qu'il lui avoit. M. Colbert sut qu'il avoit cette pension, & la lui ôta. On ne manqua pas de le faire savoir à M. Fouquet, qui étoit à la Bastille. Quoique M. Fouquet fût privé de toutes choses, & qu'il eût d'ailleurs de grandes dépenses à soutenir, néanmoins, ayant été informé de la chose, il fit prier mademoiselle de Scudéry d'envoyer secrètement à Loret quinze cents francs. Pour exécuter ce qu'il souhaitoit, mademoiselle de Scudéry choisit une personne de confiance, à qui elle donna les quinze cents francs. Cette personne alla trouver Loret, & fit sibien, après s'être entretenue avec lui un tems considérable, qu'elle sortit de chez lui après y avoir laissé cette somme dans une

bourse, sans qu'il s'en apperçût. Loret ne manqua pas de publier cette histoire dans la première gazette qu'il fit paroître, & de remercier son bienfaiteur, quel qu'il pût être, quoiqu'il fût inconnu.

M. le comte de..... racontoit dernièrement qu'un certain Cornelio Musso, cordelier, puis évêque de Bitonte, allant faire sa cour pour être cardinal, le pape Paul III lui dit un jour qu'on l'avoit averti qu'il étoit bâtard. Il répondit sur le champ : *V. S. a fatti cardinali tanti asini, che ben potrebbe far cardinale anche un mulo.*

Le marquis del Carpio, grand d'Espagne, vice-roi de Naples, & d'un fort grand mérite, entrant dans une église à Madrid, donna de l'eau benite à une dame qui lui fit voir une main fort maigre & fort laide, avec un beau diamant au doigt; il dit, assez haut pour être entendu de la dame : *Quisiera mas la sortija que la mano*; j'aimerois mieux la bague que la main. La dame le prenant aussi-tôt par le collier de l'ordre qu'il portoit, lui répondit : *E yo el cabestro que que el asno*; & moi, j'aimerois mieux le licou que la bête.

M. P.... m'a dit que M. G.... prêchant la

passion à S...., les religieux chantèrent *O crux ave*, selon la coutume, à la première pause, pendant quoi il étoit à genoux. Comme il se relevoit, deux veaux, qui passoient dans la rue, se mirent à beugler d'un ton si semblable au chant qui venoit de finir, que le prédicateur, croyant que c'étoit les religieux qui commençoient la strophe suivante, *Te summa*, se rejetta aussi-tôt à genoux.

Pour dire *je n'ai pas tant de mérite que vous*, une dame françoise qui savoit un peu l'italien, dit, parlant à une dame italienne : *Non sono tanto meretrice come vostra signoria.*

Dans une église de campagne, on apporta un enfant à baptiser; le curé, qui venoit de boire un peu plus qu'à l'ordinaire avec quelques-uns de ses amis, ne pouvant trouver l'endroit du baptême dans son rituel, disoit tout en feuilletant : Cet enfant-là est bien difficile à baptiser.

M. d'Etampes, envoyé à Mantoue, s'entretenant avec madame la duchesse de Mantoue touchant les dames de France, lui disoit qu'elles alloient le visage découvert. Madame la duchesse lui ayant dit qu'il falloit qu'elles fussent donc bien hâlées : Non, madame, répondit-il, *por-*

tano il maschio. Il vouloit dire : Elles portent un masque. La duchesse ne manqua pas de rire de l'équivoque.

M. le doyen de Sens disoit que la plupart des tombes des ecclésiastiques sont des monumens éternels de leur réprobation. Par exemple, à Sens un nommé Martre, qui y est nommé *archidiacre de Thiérache à Laon, curé de Saint-André-des-Arcs à Paris, chanoine de Sens & Bayeux,* &c.

Les pauvres ouvrages que ceux de Cyrano de Bergerac ! Il avoit étudié au collége de Beauvais du tems du principal Granger (1). On dit qu'il étoit encore en rhétorique quand il fit son *Pédant joué* sur ce principal. Il y a quelques endroits passables en cette pièce, mais tout le reste est bien plat. Je crois que quand il fit son *Voyage de la Lune,* il en avoit déja le premier quartier dans la tête. Il est mort fou. La première marque qu'il donna au public de sa folie, fut d'aller à la messe, à la Merci à midi, en haut-de-chausses & bonnet de nuit, sans pour-

(1) C'est celui dont Gui Patin a dit, lettre 34 du tome 4, qu'après avoir été principal de Beauvais, il épousa en 1637, pour la décharge de sa conscience, sa servante, en ayant déja eu des enfans.

point. Il n'avoit pas le sou quand il tomba dans une grande maladie ; & sans M. de Sainte-Marthe, qui eut la charité de lui faire fournir toutes ses nécessités, il auroit été obligé d'aller à l'Hôtel-Dieu. Il est mort à l'hôtel d'Arpajon, où le duc de ce nom lui avoit donné une retraite.

* La plupart des faits contenus dans cet article, sont faux. Bergerac, abandonné dans sa maladie par le duc d'Arpajon, n'y reçut de secours que par le grand-prévôt de Bresse, nommé Regnault des Bois-Clairs, qui le garda quatorze mois chez lui, d'où s'étant fait porter à la campagne, il y mourut cinq jours après, l'an 1655, à l'âge de trente-cinq ans, en la maison de son cousin de Cyrano. Il faut voir la préface du sieur Le Bret, imprimée au-devant de l'*Etat & Empire de la Lune.* Les particularités de la vie & de la mort de Cyrano de Bergerac y sont rapportées plus exactement qu'ici. Son caractère est agréablement peint par Guéret, dans sa *Guerre des Auteurs.* Balzac y est introduit, qui lui reproche ses pointes, ses ordures, les impiétés dont son *Agrippine* est pleine. Séjan y traite de chimère l'immortalité de l'ame. Si Terentius lui dit :

Respecte & crains des Dieux l'effroyable tonnerre.

ce scélérat lui répond :

Il ne tombe jamais en hiver sur la terre :

J'ai neuf mois pour le moins à me moquer des Dieux;
Ensuite je ferai ma paix avec les Cieux.

Pensée néanmoins que nos poëtes ont depuis trouvé moyen de rectifier, & d'employer avec succés à la louange du roi. Ainsi, à l'occasion de la conquête de la Franche-Comté, au mois de février 1688, Jacques Moisant de Brieux, poëte latin, a dit, quoique d'une manière un peu embarrassée :

Sequanicas hyeme in mediâ rex fulminat arces.
Audiri latè fragor, & cerni undique flammæ.
Scilicet hybernos per menses fulmina cessant !
Has leges, natura, tuas, cui frigida bello
Dextera, torpentum servet gens cætera regum.

Mais un poëte françois (1), plus habile de beaucoup, fut en 1672 mettre bien autrement cette même pensée en œuvre, dans ce bel endroit de sa grande *Ode* pour le roi.

Du grand monarque des cieux
Le tonnerre furieux
Dans la froide saison semble épargner la terre;
Ses feux, dans les frimats, n'embrasent point les airs.
Mais LOUIS en tout tems fait ouïr son tonnerre,
Et fait lancer la foudre au plus fort des hivers.

(1) M. l'abbé Genest.

Cyrano de Bergerac, en qualité d'esprit fort, se donnoit de grandes libertés de sentimens & de paroles : cela le mettoit en mauvaise réputation ; en sorte que des badauds, un jour qu'on jouoit l'*Agrippine*, avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, après les avoir tous ouïs sans émotion, enfin lorsque Séjan, résolu à faire périr Tibère, qu'il regardoit déja comme sa victime, vint à dire, à la fin de la quatrième scène du quatrième acte :

Frappons, voilà l'hostie !

ne manquèrent pas de s'écrier : Ah ! le méchant, ah ! l'athée, comme il parle du saint-sacrement ! Quoiqu'au reste généralement on méprise ses ouvrages, sur-tout ses *Lettres*, leur style cependant a dans son extravagance je ne sais quoi d'original qui divertit. La comédie du *Pédant joué* a des endroits merveilleux. Molière, grand & habile picoreur, s'en est approprié quelques-uns. L'aventure de la galère turque, dans les *Fourberies de Scapin*, & le récit que Zerbinette y fait à Géronte, en sont empruntés. Les Pierrots, les Lucas qu'il a mis ailleurs sur le théâtre, sont autant de copies du *Matthieu Gareau*. Les *Etats & Empires de la Lune & du Soleil* ont aussi de l'invention & du génie. C'est ce que Despréaux, fin connoisseur, a bien senti, lorsque

dans son *Art poétique*, chant quatrième, il a dit :

J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond & nous glace.

Sur quoi je remarquerai en passant que Motin, comme bien des gens l'ont cru & le croient encore, ne désigne pas ici Cotin, mais est le véritable Motin, ami de Régnier ; ce que je tiens de Despréaux lui-même, qui m'a témoigné avoir voulu se venger par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de ce froid poëte, insérés dans des recueils, lui avoit causé. (D. L. M.)

Un Italien portoit quelque chose sous son manteau; un François lui dit : Qu'avez-vous là? Un poignard, lui dit l'Italien. Le François, trouvant que c'étoit une bouteille, but tout le vin, & en lui rendant la bouteille : Tenez, lui dit-il, je vous fais grace du fourreau (1).

La femme de M. Saumaise étoit fille de Josias Mercier. C'étoit une autre Xantippe ; elle avoit l'humeur si fière & si hautaine, qu'elle causoit un chagrin extrême à M. Saumaise. On ne pouvoit le voir, ni lui parler, & elle gardoit la maison exprès, afin de congédier tous ceux qui

(1) Ce conte est traduit mot à mot de l'italien.

venoient le demander. C'étoit M. de la Milletière qui avoit fait ce mariage; de quoi M. Saumaise lui voulut du mal, quoique d'ailleurs ils fussent bons amis. M. Saumaise étoit le plus honnête & le plus sociable de tous les hommes, & il étoit bien à plaindre d'avoir une femme si bizarre.

* Ce fut Didier Hérault qui dressa le contrat de mariage de Claude Saumaise & d'Anne Mercier; & comme dans la suite Saumaise & Hérault s'étant brouillés sur des matières d'érudition, écrivirent aigrement l'un contre l'autre, la Milletière disoit que naturellement Saumaise ne devoit pas vouloir beaucoup de bien à Hérault, qui l'avoit si mal marié. Feu M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, rapporte ainsi ce fait, livre 2 de *la Vie* non encore imprimée de Claude Saumaise : *Salmasium inter & Merceram conventum est. Desiderio Heraldo, jurisconsulto Parisiensi, Salmasii tunc amico, dein, odii reciprocatione, hoste infensissimo connubiales tabulas componente, quod aliquando respiciens Theophilus Brachetus Milleterius, bellè & festivè, ut omnia, dicere solebat, jure meritoque infestum esse Heraldo Salmasium, à quo conjugii nodis fuisset devinctus.* M. Philippe de la Mare, fils de celui que je viens de citer, ayant reçu de

M. Huet, évêque d'Avranches, une lettre datée de Paris le 29 avril 1697, où étoit un article curieux touchant madame Saumaise, me permit d'en faire un extrait, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. « Je ne vous dirois rien de l'humeur » impérieuse de madame Saumaise, si cela n'avoit » été très-public, & si Milton ne l'avoit écrit. » Elle appréhendoit si fort qu'on ne révoltât son » mari contre elle, qu'elle ne pouvoit souffrir » qu'on eût avec lui aucun entretien particulier; » & il m'est arrivé que, me trouvant avec lui » à des rendez-vous qu'il m'avoit marqués à de » certaines heures, & à de certains lieux retirés » de son logis, pour causer en liberté & à loisir, » sa femme ne manquoit jamais de venir rompre » la conversation, en ramenant magistralement » son pauvre mari dans la salle du commun, qui » n'osoit dire un mot pour s'en défendre, & qui » se contentoit de hausser les épaules en me re- » gardant, & de lever les yeux au ciel. Lorsqu'il alla en Suède, elle le travestit d'une ma- » nière très-ridicule. Elle lui fit prendre un bufle » avec des chausses d'écarlate, afin qu'il parût, » disoit-elle, dans la cour où il alloit, en homme » de qualité, & non pas en homme de lettres: » & il eut la foiblesse de le souffrir. La reine » Christine ayant été témoin pendant un an de » la fierté de la femme & de la patience du

» mari, dit qu'elle l'admiroit plus pour sa dou- » ceur que pour tout son savoir ». Certaine lettre de Nicolas Heinsius, écrite de Venise à Isaac Vossius, le dernier de février 1653, & imprimée *in*-8°. à Magdebourg l'an 1709, *Fascic.* 1. *novæ librorum variorum collectionis*, contient des particularités bien plus plaisantes touchant madame Saumaise, mais où la satire est trop outrée. (D. L. M.)

M. le... & M. de Bassompierre, étant un jour ensemble à la Bastille, racontoient leurs prouesses. M. le... dit entr'autres choses, que dans un combat sur mer il avoit tué trois cents hommes sur un vaisseau. Et moi, dit M. de Bassompierre, étant en Suisse, je me glissai par une cheminée pour voir une fort belle voisine que j'aimois. M. le... lui soutint que cela ne pouvoit pas être, parce qu'il n'y a point de cheminée dans ce pays-là. Hé, monsieur, reprit M. de Bassompierre, je vous ai laissé tuer dans un combat trois cents hommes sur un vaisseau, laissez-moi en Suisse au moins une fois seulement descendre par une cheminée pour voir une jolie femme.

M... qui venoit d'entendre prêcher un père missionnaire de Saint-Lazare, dont il étoit fort content, s'étant trouvé dans une compagnie où

étoit M. Feuillet, conclut en disant : Il faut avouer que ces bons pères prêchent comme les apôtres. Cela est vrai, ajouta M. Feuillet, mais c'est comme les apôtres avant qu'ils eussent reçu le S. Esprit.

* Le prédicateur dont parle le P. Rapin dans sa vingt-cinquième *Réflexion sur l'éloquence de la chaire*, n'étoit pas persuadé qu'on dût compter beaucoup, dans la prédication, sur les secours du S. Esprit, puisqu'ayant été obligé un jour de prêcher un peu à la hâte devant le cardinal de Richelieu, il lui témoigna, pour s'excuser, que n'ayant pas eu le tems de se préparer, il s'étoit abandonné au S. Esprit ; mais qu'une autre fois il se prépareroit & feroit mieux. (D. L. M)

Santeuil disoit à M. Caron, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, parlant de son église qui étoit fort petite : Monsieur, il vous faudroit un plus grand vaisseau. il dit : Je me contenterois de la barque de S. Pierre.

Nous étions mal avec Chapelain, M. Pelisson & moi. M. Pelisson, après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez lui,

& nous noûs réconciliâmes. Je vis encore à la cheminée de Chapelain les mêmes tisons que j'y avois vus il y avoit douze ans.

Comme on disoit devant madame Cornuel, que M. l'abbé de Polignac apportoit les bulles que l'on attendoit de Rome pour les Evêques, elle dit : Ce ne sont que des préambules. Cela se trouva vrai, car ce n'étoit encore que de simples préliminaires d'accommodement du pape avec le roi.

On mit ce vers pour épitaphe à un médecin ;

Hac sub humo, per quem tot jacuere, jacet.
Ci gît, par qui gisent les autres.

* On me demande qui est un *Pétrus Hœdus, sacerdos Portusnaënsis*, auteur d'un livre *de amoris generibus*, imprimé à Trevis en 97 feuillets *in*-4°., chez Gerard de Flandre, 1498. Voici ce que j'en ai pu découvrir. *Petrus Hœdus*, dont le nom italien étoit peut-être *Petro Capretto*, naquit à Pordenone, en latin *Portus Naonis*, d'où il s'est appellé *Portusnaënsis*. Pordenone est ce bourg du Frioul qui a donné le nom à un fameux peintre dont on peut voir la vie & l'éloge dans le Vasari & dans Félibien. Ce *Petrus Hœdus* étoit prêtre, & avancé en âge lorsqu'il composa son livre. Le titre en est double. Celui qui est à la tête, est *de*

amoris generibus; l'autre, qui est au revers & dans la suite, est *Anteroticorum libri tres*. Ce sont effectivement trois dialogues contre la folle passion de l'amour, dans le dernier desquels l'auteur, selon les principes de la doctrine chrétienne, tâche d'inspirer à ses lecteurs l'amour de dieu & du prochain. Par où l'on peut reconnoître l'énorme erreur d'Agrippa, qui, sans avoir lu le livre, a cru, sur le simple titre *de amoris generibus*, que l'art d'aimer y étoit enseigné à fond, & là-dessus, dans sa déclamation *de vanitate scientiarum & artium*, au chap. *de Lenonia*, n'a fait nulle difficulté de ranger cet écrivain, avec Bocace & quelques autres, *inter Lenones. Petrus Hœdus* écrivoit sur la fin du quinzième siècle, & n'écrivoit pas poliment. Deux poëtes ses contemporains & ses amis sont, avec lui, les trois personnages de chacun de ses dialogues. Tous deux n'entendoient pas mieux les vers que lui la prose. L'un est ce Quintius Æmilianus Cimbriacus, dont on voit des hendécasyllabes au-devant de l'ouvrage, & des élégiaques à la fin. Marc-Antoine Sabellic, dont il étoit grand admirateur, l'a, de son côté, loué de toute sa force en plus d'un endroit de ses épîtres & ailleurs. Ses œuvres étoient rares, même du tems de Lilius Gyraldus, qui n'en parle, ce semble, que par ouï-dire. L'autre,

nommé *Antonius Philermus*, eſt, ſi je ne me trompe, cet *Antonio Philercmo*, ou *Fileremo Fregoſo* dont nous avons diverſes poéſies italiennes, entr'autres un poëme intitulé *Cerva bianca*, peu eſtimé. Je ne penſe pas qu'il y ait eu d'autre édition des *Antérotiques* de Petrus Hœdus que celle de Trevis. Geſner & ſon abréviateur Simler l'ont rapportée dans leurs catalogues; mais ils n'ont point connu le livre *Petri Hœdi de miſeriâ humanâ*, imprimé *in*-4° à Veniſe, 1558, dont on trouve le titre page 379 du tome ſecond de la bibliothèque de Thou. (D. L. M.)

Jule Scaliger, dans ſa *Poëtique*, dit que les Italiens ſont étrangers dans leur langue naturelle, qui eſt la latine. *Mirum eſt ut Itali ſint in ſuâ linguâ peregrini.* A ce propos M. (Adrien) de Valois m'a dit qu'un jour M. (Henri) ſon frere s'étant trouvé chez M. le préſident de Meſmes le ſavant avec M. le cardinal..., pour lors nonce du Pape, M. de Meſmes ayant eu quelque affaire, ſortit pour un moment, & pria M de Valois d'entretenir M. le nonce. La converſation, qui étoit latine, tomba inſenſiblement ſur la beauté de l'hôtel de M. de Meſmes, que M. le nonce admiroit. M. de Valois prit de là occaſion de lui parler en beau latin de la

magnificence de quantité d'hôtels de cette ville. Le nonce en fut charmé; & voulant dire à M. de Valois qu'ils n'avoient pas chez eux un grand nombre de palais qui fussent entièrement réguliers, il disoit : *In Italiâ nos habemus pulchros cubiculos, pulchros cabinetos...*

Je fis un voyage de Paris à Angers : mon père, qui vivoit encore en ce tems-là, & qui m'aimoit beaucoup, m'obligea par force, après plusieurs résistances de ma part, de prendre la démission de sa charge d'avocat du roi qu'il me donna. Je la reçus; mais je la lui renvoyai dès que je fus de retour à Paris. Cela le mit dans une grande colère, comme je l'appris de M. l'évêque d'Angers, qui vint à Paris quelque tems après. Mon père a raison d'être en colère contre moi, lui dis-je; je lui ai rendu un méchant office. Cela étoit bon en ce tems là; c'étoit le tems des pointes.

M. le comte de Grammont parlant au roi de quelque chose qui s'étoit passé du tems de la guerre de Paris, le roi demanda : quand cela arriva-t il? M. de Grammont lui répondit : Sire, c'est du tems que nous servions votre majesté contre le cardinal Mazarin.

* Un homme qui avoit des ennemis dange-

reux

reux & capables de tout entreprendre, consulta l'oracle pour savoir s'il abandonneroit le pays. Il eut pour réponse : *Domine stes securus* ; sur quoi il crut pouvoir demeurer sans danger en sa maison ; à quelques jours de là cependant ses ennemis y mirent le feu, & tout ce qu'il put faire fut de se sauver. Alors songeant à l'oracle qui lui avoit été rendu, il reconnut, mais trop tard, que ce n'étoit pas *domine*, mais *domi ne stes securus* qu'il falloit entendre.

On se plaît fort à donner des sobriquets dans notre ville d'Angers. Nous avons un *M. Tracas*, ainsi nommé parce qu'il n'est jamais en repos, qu'il va & vient, & se mêle de quantité d'affaires ; un *M. de la Périère*, parce qu'il a eu des procès pour des carrières que nous appellons *Périères* ; un *M. Triopavé*, parce qu'il choisit les pavés en marchant dans les rues, afin de ne se pas crotter. Nous avons aussi un quartier que l'on appelle *le Damier*, où demeurent les dames damées, c'est-à-dire les dames de qualité.

* A Dijon on dit *le quartier de madame une telle*, pour dire l'assemblée que cette dame tient chez elle ; & chaque endroit de cette ville a toujours quelque dame qui y domine. (D. L. M.)

M. Gaudin est très-long à dire la messe, & sur-

tout à s'aprêter. La première fois qu'il dit une messe basse à Châtres, où il étoit nouveau curé, un maçon voyant qu'il étoit long-tems à arranger son calice & son missel avant que de commencer, dit à un de ses compagnons : Oh ! oh ! notre curé est long-tems à échafauder.

Alexandre VIII, qui fut élu pape à soixante-dix-neuf ans, & qui, en trois semaines, avoit élevé tous ses neveux, demanda à quelqu'un de ses familiers ce qu'on disoit de lui. Il lui répondit qu'on disoit qu'il ne perdoit point de tems sur l'avancement de sa famille, il dit : *Oh ! oh ! sono vinti-tre hore e mezza* ; il est vingt-trois heures & demie.

Ce même pape, s'excusant à un homme qui se plaignoit de lui de ce qu'il ne lui avoit pas tenu la parole qu'il lui avoit donnée, disoit : *Vi hò dato parole ma non parola.*

M. Toinard disoit autrefois que quand tous les poëtes seroient noyés, & toutes les poésies brûlées, ce ne seroit pas grand dommage. M. de Segrais en étoit dans une grande colère contre lui. J'en parlois un jour à M. Petit; il ne pouvoit croire que ce fût un homme de lettres qui eût un goût si extraordinaire. Il soutenoit que c'étoit la meilleure marque que l'on eût de l'es-

prit d'un homme. C'eſt de la poéſie, diſoit-il, que nos ancêtres ont tiré leurs premières connoiſſances. Il ſemble en effet que ce ſoit le premier langage des ſciences, & l'on remarque preſque chez tous les peuples, que leurs premiers écrits ſont en vers. Les philoſophes mêmes juſqu'à Socrate n'ont pas écrit autrement; & ce n'eſt que depuis lui qu'ils ont commencé à écrire en proſe. Ils ont même conſervé long-tems l'uſage de la poéſie pour beaucoup de matières qu'ils traitoient, comme Ariſtote, Platon & leurs deſcendans.

* Le ſentiment de M. Toinard étoit outré; auſſi crois-je, s'il a dit cela des poëtes, que ce n'a pas été ſérieuſement. Savill, au rapport du chancelier Bacon, en parloit au moins avec plus de modération, quand il diſoit que c'étoient les meilleurs de tous les auteurs, après ceux qui ont écrit en proſe. (D. L. M.)

Nous prononcons à Angers les lettres *M* & *N* *ame* & *ane*. Un de nos Angevins étant obligé de lire une formule qui commençoit par *ego N*, *&c.* & dont la lette *N* étoit en rouge, lut: *Ego, âne rouge.*

M. Berruyer ayant trouvé dans l'anagramme de M. de Bourges, à deux LL près qu'il feroit

cardinal, mit au bas : *Reste deux LL. pour le courrier, afin qu'il aille plus vîte.*

M. le comte de Tot est venu trois fois en France en qualité d'ambassadeur de la part de la reine de Suède : je lui avois fait voir aux deux premiers voyages tout ce qu'il y avoit de plus illustre & de plus considérable à la cour, particulièrement les dames, hors madame de Montbazon. Il y avoit quelques années que je ne l'avois vue, à cause de quelques affaires que j'avois faites sans sa participation, & pour lesquelles je croyois qu'elle étoit en colère contre moi. A ce troisième voyage de M. le comte de Tot, elle eut besoin de moi, & elle m'envoya querir. Etant allé chez elle, je la trouvai au lit. Je lui demandai ce qu'elle souhaitoit de mon service. J'ai une affaire, me dit-elle, dont je voudrois bien que M. Servien voulût être l'arbitre; croyez-vous qu'il voulût l'accepter? Je vous assure qu'il l'acceptera, madame, lui dis-je, & je l'amenerai à vos pieds. Je fis ce qu'elle souhaitoit; mais je cherchai des longueurs, afin d'avoir plus d'occasion de la voir chez elle. Il y avoit ordre qu'on me laissât entrer lorsqu'elle ne voyoit personne, de sorte que m'étant présenté à son appartement un jour qu'elle étoit assez mal en ordre; laissez-le, laissez-le entrer,

dit-elle à ses demoiselles ; il ne voit goutte. Pour retourner au comte de Tot, ne voulant pas perdre l'occasion de lui faire voir madame de Montbazon pendant que j'étois si bien avec elle, j'allai la trouver pour lui dire que M. le comte de Tot ayant vu tout ce qu'il y avoit de plus beau à Paris, il croyoit n'avoir rien vu, s'il n'avoit l'honneur de voir la plus belle personne du monde, & que je lui demandois la permission de l'amener chez elle. Demain, me dit-elle, j'aurai affaire ; qu'il vienne après demain, qu'il se tienne ferme ; je serai sous les armes. Je menai M. le comte de Tot le jour qu'elle m'avoit dit ; & avant que d'entrer dans son appartement, je m'adressai à madame sa sœur, qui me parut fort triste : je lui dis la permission que madame de Montbazon m'avoit donnée pour M. le comte de Tot. Hélas ! monsieur, me dit-elle, ma sœur n'est pas en état de tenir sa parole ; elle est malade à mourir. En effet elle mourut deux jours après, & M. le comte de Tot ne la vit pas.

M. le maréchal de Grammont disoit : J'ai bien entendu accorder un luth ; mais je n'en ai jamais entendu jouer.

M. Servien vouloit avoir une bibliothèque avant que de mourir. Un jour qu'il me fit ap-

peler : Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de bibliothèque à mettre dans mon inventaire ? Je vous prie de m'en chercher une, & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort en ce tems-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. J'en fis marché avec la veuve pour six mille francs. Mais après être convenu de ce prix, comme elle sut que c'étoit pour M. Servien, elle ne voulut pas tenir le marché, & prétendit en avoir davantage. M. Servien n'en voulut pas donner plus que j'en avois offert, & mourut sans laisser de bibliothèque.

M. de M... se fit enterrer découvert en habit de capucin. Une femme, dont il avoit fait tuer le mari, le voyant ainsi, se mit à crier au milieu du convoi : Tu as beau te déguiser, notre seigneur te connoîtra bien.

L'ancien évêque d'Angers, en parlant de M. Arnauld (1) dans le tems qu'il étoit son coadjuteur, disoit : *Expectabunt* (2) *Onagri in siti suâ.* Cela est plus vrai qu'on ne pense, ajoutoit-il, en ce que mon coadjuteur est d'Auvergne.

M. D... qui vient de sortir veut faire son tes-

(1) Il s'appelloit pour lors l'abbé de Saint-Nicolas.
(2) Les Arnauld sont originaires d'Auvergne.

tament, & m'eſt venu conſulter ſur la préface qu'il y doit mettre. Je lui ai dit celle que M. de Launoy a faite au ſien. Après les paroles ordinaires : *Au nom du père, &c.* il y a : *J'aurai bientôt fait, car je n'ai pas beaucoup de biens.*

C'eſt une choſe fort étonnante que M. de Launoy, qui déterroit ſi bien les dates de l'antiquité, oublia la date de ſon teſtament. Il mit bien l'année, mais il ne marqua pas le jour.

M... dictant ſon teſtament à des notaires, après avoir fait un nombre de legs de conſéquence au-delà de ce qu'il avoit de bien, fit une diſpoſition favorable en faveur de ces mêmes notaires. Juſque-là ils avoient écrit fort paiſiblement ; mais l'intérêt qu'ils y avoient leur fit interrompre le teſtateur, pour lui dire : Monſieur, ſur quoi, s'il vous plaît, prendra-t-on tout ceci, car de là dépend toute la validité de votre teſtament. Je le ſais bien, répondit le teſtateur, & c'eſt auſſi ce qui m'embarraſſe.

* Cela revient au proverbe italien *Quì ſtà il punto, come diſſe Lippo Topi*, dont voici l'origine, telle que la rapporte, en ſon quarante-ſixième ſermon de carême, le fameux cordelier Robert de Licio, dont Eraſme, dans ſon

livre *de ratione concionandi*, fait de si beaux contes. *Secundò, testamentum est irrationabiliter factum, ratione rei testatæ, cùm quis testamentum facit de re quam non habet, sicut de Lipetopo. Ipse enim cùm in extremo vitæ venisset, testamentum condidit, in quo multa millia ducatorum in pios usus dimittebat. Cùm verò circumstantes interrogarent quis esset executor tantæ pecuniæ distribuendæ, respondit testator : Hic est punctus. Unde tractum est vocabulum illud, aut vulgare proverbium : Quì stà il punto, disse Lipetopo.* L'usage est pour *Lippo Topi.* (D. L. M.)

Les testamens étoient bien plus favorables chez les romains qu'ils ne le sont parmi nous. Tous les jours on en casse dans nos tribunaux. Les empereurs avoient des officiers pour recevoir les legs qu'on leur faisoit; ils en avoient aussi d'autres pour recueillir la part dont ils étoient institués héritiers. Cela se voit communément dans les inscriptions.

Madame de Pontac, sœur de M. de Thou qui fut décapité, étant un jour en l'eglise de Sorbonne, & regardant le lieu où est enterré M. le cardinal de Richelieu, dit : *Domine, si fuisses hîc, frater meus non fuisset mortuus* (1).

(1) XI. Joan. 21.

Madame de Coaquen, de qui la sœur aînée est duchesse, voyant qu'on marioit encore sa cadette à un duc, dit : Me voilà donc entre deux selles, le cu à terre. Jamais proverbe trivial fut-il employé plus à propos.

M. de Sorbière m'a raconté qu'ayant présenté son *Album amicorum* à Vossius, afin qu'il y écrivît quelques sentences, Vossius le prit, & le feuilletant, suivant la coutume qu'il avoit de feuilleter tous ceux qu'on lui présentoit, par la curiosité de voir les différentes sentences des savans, il rencontra celle-ci de M. Grotius, qui lui plut fort :

Γάμματα μαθεῖν δεῖ καὶ μαθόντα νοῦν ἔχειν.

Il faut apprendre les belles-lettres; mais il faut que celui qui les apprend ait du jugement.

La devise de M. Petau étoit :

Nova quærant alii ; nil nisi prisca Peto :

A rechercher les nouveautés
La plupart du monde s'applique;
Pour moi, touché d'autres beautés,
Je n'ai du goût que pour l'antique.

Celle de M. Pithou, τοῖς νόμοις πείθου : Obéïssez aux loix; l'une & l'autre par allusion à leurs noms. Celle de M. Heinsius (Daniel) est : *Quantùm est quod nescimus!* Combien y a-t-il de choses que

nous ignorons ! La mienne eſt : Rien ne me réuſſit (1). *Nihil agere, ſemper infelici eſt optimum.* M. Colomiez, dans ſes *Mélanges hiſtoriques*, en rapporte beaucoup d'autres de grands hommes. Celle que l'on attribue à M. Bignon, eſt d'autant plus heureuſe, qu'elle eſt véritable (2) : *Gloria & divitiæ in domo ejus, & juſtitia ejus manet in ſæculum ſæculi.* Les biens & les richeſſes ſont dans ſa maiſon avec abondance ; & ſa juſtice demeure éternellement. Celle de M. le premier préſident de Lamoignon, pour être plus ſimple, n'en eſt pas moins belle : elle eſt de Joſué (3) : *Ego & domus mea ſerviemus domino.* Moi & ma famille nous ſervirons le ſeigneur, & nous n'abandonnerons jamais ſes intérêts. Celle-ci de M. l'abbé... chanoine (4) : *Vanum eſt vobis ante lucem ſurgere*, marque bien ſon inclination à ſe lever tard ; &, pour ne point aller à matines, il dit qu'il aime mieux mourir de faim que de froid.

* On a rapporté ci-devant une épitaphe de Dom Auguſtin Nicolas. En voici une autre ſur ce qu'en qualité de poëte, il faiſoit des vers en quatre

(1) P. Syrus.
(2) CXI. Pſ. 3.
(3) XXIV. Joſ. 15.
(4) CXXVI. Pſ. 2.

langues, & qu'en qualité de juge, il prenoit à toutes mains.

Nicoleos jacet hic, qui linguas, ut loqueretur,
Quattuor; ut caperet, mille manus habuit.

Comme il étoit fort avare, & qu'il mourut peu de tems après l'établissement de la capitation, les rieurs dirent qu'il s'étoit avisé de mourir pour s'exempter de la payer. Sur quoi un d'entr'eux fit ce huitain :

Pour éviter la capitation,
Dom Augustin eut recours à la Parque.
Il crut par là trouver l'exemption;
Mais comme il fut prêt d'entrer en la barque,
Voyant Caron qui, l'arrêtant au bord,
Lui demanda le tribut ordinaire :
Hélas, dit-il, que le sort m'est contraire !
Par tête on paie encore après la mort. (D. L. M.)

Feu M. le duc d'Epernon avoit fait graver son portrait avec la Fortune qui l'enlevoit & le tenoit par les cheveux, & ces paroles italiennes par allusion à son nom : *E per non ti lasciar mai.* Voici une belle devise en la même langue. Une horloge avec ce mot, pour marquer un amant qui dissimule sa passion : *Cheto fuor, commoto dentro.* Et cette autre ; une tourterelle qui a perdu son pair, avec ce mot : *Piango la sua morte e la mia vita.* Je pleure sa mort & ma vie.

Walher, poëte de Londres, fit en très-beaux vers un excellent panégyrique de Cromwel, tandis qu'il étoit protecteur. Charles II ayant été rétabli en 1660, Walher lui fut présenter des vers qu'il avoit faits à sa louange. Le roi les ayant lus, lui reprocha qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromwel. Walher lui dit : *Sire, nous autres poëtes, nous réussissons mieux en fictions qu'en vérités.* Il est mort en 1687: âgé de près de quatre-vingts ans.

M. de Gomberville, de l'académie françoise, étoit fils d'un buvetier de la chambre des comptes. Il a écrit dans son livre *de la Doctrine des mœurs*, que ce qui détourna le roi Louis XIII de l'étude, fut qu'on lui donna à lire l'*Histoire de France, par Fauchet.* Le mauvais langage de cet auteur lui donna ce dégoût, quoique d'ailleurs il y ait de bonnes choses.

Comme on disoit que tous les princes de l'Europe étoient contre nous, madame Cornuel dit : On devroit conseiller à M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, de se défaire de sa charge.

M. Roujault, qui a été secrétaire du roi, disoit des charbons qui sautent sur les habits : *Carbo-*

nibus desolatoriis (1). Je ne me sers point de robe de chambre, pour éviter le malheur qui pourroit arriver de ces charbons.

Durant l'assemblée du clergé qui se tenoit à Saint-Germain-en-Laie, quelques abbés dirent à M. de Noyon : Monseigneur, les bureaux finissent de si bonne heure, que nous pourrions souvent faire de longues promenades sur cette belle terrasse, & ensuite quelques petits soupers chez vous. Dites de courtes promenades & de longs soupers, car j'ai encore plus d'argent que de tems à perdre.

Journel, qui a été mon imprimeur, & qui demeuroit auprès de Saint-Severin, ne vouloit pas imprimer ce que j'ai écrit dans mes *Origines françoises* touchant le badaudisme de Paris, à cause qu'il en étoit. A Dieu ne plaise, disoit-il, que j'imprime rien contre ma patrie. Sa naïveté m'inspira ces quatre vers.

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie :
Journel est bien de son pays.

Mon *Sablé* me paroît un livre incomparable ;

(1) CXIX, Ps. 4.

il y a à chaque page vingt - deux éruditions l'une portant l'autre ; il n'y a rien qu'on n'y trouve. J'en ferai une seconde édition si je vis encore quelques années. Un jour que je louois ce livre, & que M. de C... louoit aussi un ouvrage qu'il avoit fait, dont il paroissoit tout engoué, M. M... dit : Chacun a son *Sablé.*

M. de la Roulerie, parent de M. de Bautru, avoit tout mangé, jusqu'à sa terre qu'il avoit été contraint de vendre. Un italien étant à table avec lui, dit : Monsieur, votre seigneurie ne mange point. — Non, monsieur, dit-il, elle est mangée.

M. de Furetière a fait ces vers sur un sujet semblable :

Paul vend sa maison de Saint-Cloud,
A maints créanciers engagée :
Il dit par-tout qu'il en est fou ;
Je le crois, car il l'a mangée.

M. Sachot, curé de Saint-Gervais chantoit une messe de *requiem* pour un homme fort riche ; lorsqu'il vit qu'on lui apportoit à l'offrande un cierge chargé d'écus d'or, il dit : Que les cérémonies de l'église sont belles !

J'ai lu, dans un petit livre imprimé à Bordeaux, que S. Michel frappant à la porte du

Paradis, S. Pierre dit : Qui est-ce ? S. Michel répondit : une carmélite. S. Pierre dit : On ne voit ici que des carmélites ; quand il y en aura une douzaine on ouvrira.

M. de Nicolaï étoit un des plus savans magistrats de la robe ; lui & M. Petit avoient lu tout Platon, tout Aristote & leurs interprètes. Il étoit bon critique, & par-dessus cela bel esprit. Il répondoit quelquefois sur le champ aux harangues qu'on lui venoit faire. Le P. du P. alla un jour lui présenter son livre sur la Grace. Après qu'il eut vu le titre : Ah ! dit-il à l'auteur, je sais ce que c'est ; M. le duc de... vous l'a jetté au nez, pour moi je ne suis pas si prompt, mais je n'ai pas moins d'indignation contre votre dessein. Voilà tout l'usage que j'en veux faire, ajouta-t-il en le jettant par la fenêtre ; choisissez, monsieur, de meilleurs sujets quand vous voudrez vous mêler d'écrire, & ne vous avisez pas de renouveller des contestations qui sont assoupies ; vous n'en avez pour cela ni la capacité, ni la mission de votre ordre qui vous en désavoue.

Madelenet étoit de Champagne (1) ; il aimoit

(1) Gabriel Madelenet, né à Saint-Martin-du-Puy, & mort à Auxerre en 1661, âgé de soixante-quatorze ans, a fait des poésies latines qui sont estimées. (E.)

Linières à cauſe qu'il étoit bien fait. Il lui a adreſſé une ode, où il fait une deſcription merveilleuſe d'un verre bien rincé : *Fac rore aſſiduo plurima lacrymet cryſtallus.*

Comme tout le monde pilloit la chambre d'un archevêque de Tarantaiſe mort, un cordelier qui venoit de prendre le bréviaire, appercevant un crucifix de grand prix, le mit dans ſa manche, diſant : *Crucifixus etiam pro nobis.*

M. des Barreaux & M. d'Elbène mangeant un jour enſemble, M. des Barreaux préſenta un bon morceau à M. d'Elbène, qui s'excuſa de le manger, en diſant qu'il étoit excellent s'il conſultoit ſon goût, mais que ſon eſtomac ſeroit incommodé s'il le mangeoit. M. des Barreaux lui répartit : Etes-vous de ces fats qui s'amuſent à digérer. Cela me fait ſouvenir de ce qui leur arriva un jour qu'ils étoient encore enſemble. C'étoit en carême : ils voulurent manger de la viande, & ne trouvèrent que du lard & des œufs, dont on leur fit une omelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il ſurvint un orage & un tonnerre ſi terrible, qu'il ſembloit qu'il allât renverſer la maiſon où ils étoient. M. des Barreaux, ſans ſe troubler, prit le plat & le jetta par la fenêtre, diſant : Voilà bien du bruit pour une méchante omelette au lard.

Une fille de la maison de Rohan, huguenote, fut mariée si jeune, que le ministre du Moulin la voyant approcher, dit : Cet enfant demande-t-il le baptême ?

Μονοσιτεῖν, chez les Grecs, signifie *faire un seul repas par jour*, & Μονοφαγεῖν, *manger seul*. C'est de Casaubon, sur Athénée, liv. 2, chap. 8.

M. le prieur des Matras étant malade d'une grosse fièvre, avec quelques transports au cerveau, entendit que l'on demandoit des nouvelles de sa santé; il voulut savoir qui c'étoit, & de quelle part. On lui dit que c'étoit de la part de mademoiselle de Vertus. Quoi! dit-il, une personne si sage & d'un si grand mérite, la Vertu même songe à moi? dites-lui, je vous prie, que j'ai la fièvre chaude, que je rêve, que je ne sais ce que je dis.

* Cela revient au conte vulgaire de la réparation d'honneur faite à une femme par un homme qui l'avoit appellée p... Je vous ai appellée p..., il est vrai; vous êtes femme de bien, j'ai menti, je m'en dédis. (D. L. M.)

A nave rotta ogni vento è contrario : A navire brisé tout vent est contraire. C'est un bon mot des Italiens. Les Grecs disent au contraire : θεῶ θέλοντος κἂν ἐπὶ ῥιπὸς πλέοις : *Deo volente, etiam in*

vimine naviges : Si l'on est heureux, l'on peut naviger sur une claie jusqu'au bout du monde.

M. l'abbé P... étant revenu de Rome sans avoir pu voir le pape Innocent XI, dit qu'il n'étoit plus le chef visible de l'église.

* Cela me fait souvenir du prieur Baudrand le géographe, qui, sur le refus que le doyen de la Sainte - Chapelle de Dijon fit de lui montrer l'hostie miraculeuse que depuis l'an 1433 on garde en cette église : Il faudra donc, lui dit-il, monsieur, quand je ferai réimprimer le dictionnaire géographique de Ferrarius, qu'au lieu qu'il y est dit en termes exprès, au mot *divio*, que là, dans votre église, *hostia sacra à judæo cultro percussa, sanguine consperſa monstratur*, je fasse mettre *non monstratur* (D. L. M.)

Les chanceliers de France ont de beaux privilèges, comme d'avoir la confiscation des biens de ceux qui contrefont les sceaux, & de profiter de la première charge des secrétaires du roi qui n'ont point (1) de survivance, qui sont bâtards & autres.

(1) M. de Seignelay est mort secrétaire du roi; mais parce qu'il n'avoit point de survivance, sa charge est tombée dans les parties casuelles de M. le chancelier.

Le père d'Harrouis me disoit : Lorsque le père Bourdaloue prêcha à Rouen, tous les artisans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre ; les marchands leur négoce ; les avocats le palais ; les médecins leurs malades. Pour moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre ; personne n'abandonnoit plus son emploi.

M. Bignon le père me racontoit un jour que M..., avocat, avoit coutume, en plaidant, de lire ses plaidoyers. Une fois, après avoir cessé de parler, il interrompit M. Auguste Galland qui plaidoit contre lui. Cela n'empêcha pas M. Galland de continuer son plaidoyer ; mais enfin, après l'avoir souffert par trois fois sans s'en plaindre, il lui dit à la quatrième : Me. M... de grace : je vous ai laissé lire pendant deux heures sans vous interrompre ; laissez-moi plaider une demi-heure en repos. Comme on ne me donne rien sans que je rende, dis-je à M. Bignon, je vous dirai ce qui arriva dans notre présidial d'Angers sur un sujet à-peu-près semblable. C'est la coutume chez nous, qu'un avocat, qui plaide pour la première fois, ait un souffleur derrière lui pour le redresser en cas que la mémoire lui manque. Un jeune avocat ayant un jour plaidé suivant cette coutume, mais de

telle manière que les juges même entendoient le souffleur, après qu'il eut cessé de parler, le lieutenant particulier prononçant, dit : *Parties, souffleur & gens du roi ouïs, &c.* C'étoit M. (Réné) Louet, frère de feu M. Louet, qui étoit alors lieutenant particulier, & qui présidoit ce jour-là. Le même M. Louet, une fois prononçant *gratis* sur un procès d'un pauvre homme qui avoit un manteau rapiéceté, dit : *Vu le manteau & les pièces y attachées, &c.* par allusion à *vu la requête, &c.*

M. l'abbé de C... prêchoit à Saint-Merry, & ne contentoit pas. M. Santeuil dit : il fit mieux l'année passée. Quelqu'un dit : il ne prêcha pas. Et c'est en cela qu'il fit mieux, répliqua M. Santeuil.

J'ai vu peu de personnes plus exactes dans la conversation que M. l'abbé Régnier. Il fait des vers italiens comme s'il étoit italien, au sentiment même de ceux du pays. Sa *Traduction d'Anacréon* en vers italiens qu'il fait imprimer, est digne de l'académie de la *Crusca*, dont il est membre comme moi. C'est un excellent critique. Je lui avois donné deux fois des vers à examiner ; il les tourna tant, qu'à la fin ce n'étoit plus rien. Sur cela je lui dis : *Il tutto se n'è andato in limatura.* Tout s'est en allé en limure. Cela est pris de Pline le jeune, qui dit dans une de ses

lettres : *Ferrum expoliendo, non tam splendescit quàm atteritur.* Que le fer s'use plus en le polissant, qu'il ne s'éclaircit.

* Il falloit plutôt dire que cela est pris du cinquième liv. *delle Facetie del Domenichi*, en ces termes : *Un certo che faceva professione di poëta, diede un giorno à leggere un suo sonetto à M. Giov. Battista Pizzoni Anconitato, il quale poiche l'hebbe letto gli dimandò cioche egli voleva che ne facesse ? Che voi limiate da esso tutte quelle cose che non vi stanno bene, rispose il poëta. A cui il Pizzoni subito replico : Per vita vostra non mi ci fate por mano, perche io vi assicuro, che agni cosa andera in limatura. Volendo egli dinotare che in quel sonetto non fusse cosa ben detta.* Pour revenir à l'*Anacréon* de M. l'abbé Regnier, on peut dire que rien n'est plus Toscan. Ses amis ont dit qu'il auroit pu, avec le même succès, nous donner, s'il avoit voulu, les mêmes odes en latin, en françois & en Espagnol, comme on en juge par les essais des versions en ces trois langues, répandus dans ses remarques ; ce qui a donné lieu à cette épigramme :

DE FRANCISCI SERAPHINI REGNERII ANACREONTE.

ANACREON LOQUITUR.

Me *docuit Graios vernacula musa lepores,*
Me docet hîc Tuscos extera musa modos.

Hæc *Francos etiam versus, hæc dictat Iberos;*
Hæc latios, quales Roma vetusta probet.
Sic *linguæ sunt quinque mihi, quas unicus æquè*
Calleo, ni Graiam calleo forte minus.

On n'a pas voulu le louer sur ses vers grecs ni sur ses vers allemands, de peur de s'attirer une réponse pareille à celle qu'il fit à Ménage, qui, après l'avoir traité d'Homère, s'étoit avisé de le compter parmi les cygnes du Rhin, dans cette épigramme qui commence :

Qualia Mæonides Graio sermone Reneri,
Et scribit latio qualia Virgilius.

& finit ainsi :

Jamque *suos inter numerat te Rhenus olores.*
Consona mille tibì gentibus ora sonant.
Oppida *certarunt septem de patria Homeri :*
De patriâ certant oppida mille tuâ.

M. Régnier, en revanche, le menaça de le métamorphoser en un beau cygne polonois sur les bords de la Vistule : *Rimarretevi dumque dal volere*, lui dit-il, sur la fin de sa *Rispósta.*

Con lodi poco vere
Cigno Tedesco farmi
O ch'io per non mostrarmi
Del tutto sconoscente
Con chi ver me si mostra sì benigno,
Sulla Vistula algente
Esser farovvi un bel polacco cigno. (**D. L. M.**)

Dans le tems que chaque corps de métiers faiſoit remercier Dieu en diverſes égliſes de Paris pour le rétabliſſement de la ſanté du roi, M. de Benſerade, dans ſes ſtances ſur la guériſon du roi qu'il récitoit à l'académie, dit : « Le marchand quitte ſon négoce pour aller aux pieds des autels ; l'artiſan quitte ſon ouvrage ; le médecin quitte ſon malade, & le malade n'en eſt que mieux ».

M. de Benſerade payoit toujours ſon lecteur de quelque bon endroit ; mais ce qu'il faiſoit n'étoit pas fort châtié.

Les ſeigneurs Italiens, qui me font l'honneur de me venir voir, ſont étonnés de ce que je ne parle pas italien, ſachant les ouvrages que j'ai fait imprimer dans leur langue, & que j'en ai même donné les *Origines*.

Le bel éloge pour un ſculpteur, que l'épigramme de l'Anthologie ſur la Niobé de Praxitèle : « Les dieux, dit-elle, de vivante m'avoient fait devenir pierre ; mais de pierre, Praxitèle m'a fait redevenir vivante ».

M. Bernier de Blois devoit bien ſavoir parler, car il ne fait autre choſe. Je ne ſais comment il oſe ſe préſenter pour me venir voir, depuis qu'il a fait imprimer la lettre qu'il m'a adreſſée,

où il parle si mal de plusieurs personnes qui viennent ici ordinairement. Je lui ai fait dire de ne pas trouver mauvais que je le priasse de ne plus venir, & de considérer que les personnes qu'il a mal traitées auroient sujet de se plaindre de moi si je souffrois qu'il parût en leur présence, & que je ne pourrois pas empêcher qu'ils ne lui fissent de sanglans reproches, puisque le tort étoit de son côté. Il ne m'a pas épargné moi-même, & je ne sais après cela comment il a pu avoir la pensée de revenir chez moi. Lorsqu'on sut qu'il avoit fait un livre contre moi, on me demanda comment je prenois cela ; je répondis : M. Bernier doit savoir de quel bois je me chauffe. En effet, lorsqu'il venoit chez moi, il tenoit toujours tout le feu, en sorte qu'on ne se pouvoit chauffer quand il y étoit. Il a écrit pendant deux ans mille choses que je lui ai dites pour les insérer dans ses *Essais de médecine*, qu'il a très-mal employées : c'est *vir levis armaturæ*.

* Bayle a remarqué, page 549, col. 1 de son *Dictionnaire*, deuxième édition, qu'au mois de décembre 1647, Guillaume Marcel, professeur en rhétorique au collége de Lisieux, ayant fait afficher qu'il feroit l'oraison funèbre du maréchal de Gassion, mort au mois d'octobre précédent, le recteur, Godefroi Hermant, lui fit dé-

ſenſe de le faire, parce que le maréchal étoit mort huguenot. Cette rencontre fit dire aux rieurs que Larrivey avoit deviné juſte, dans ſon almanach, cette année-là, où, entre les prédictions du mois de décembre préciſément, il avoit écrit en gros caractères : *Latin perdu.* Voici une application auſſi juſte d'une prédiction contenue dans l'*Almanach des deux Solitaires du Mont-Valérien-lès-Paris*, imprimé l'an 1697 à Autun, chez Pierre Laymeré. Madame Cœurderoi, femme de M. Cœurderoi le cadet, maître des comptes à Dijon, étant morte l'an 1697, le ſieur Hugue de Salins, ſon médecin, fut, quoiqu'habile homme, accuſé par deux de ſes confrères, les ſieurs Dupré & Guibaudet, de ne l'avoir pas traitée ſuivant les règles de l'art; ce qui donna lieu au premier de publier contre eux un écrit fort aigre : & comme ils répondirent plus aigrement, le ſieur de Salins demanda en juſtice réparation de l'injure, & leur fit un procès, pendant le cours duquel ils moururent. Sur quoi pluſieurs perſonnes ſe ſouviendront que je leur fis alors voir à Dijon, dans l'almanach ci-deſſus allégué, la prédiction ſuivante, parmi celles de la nouvelle lune du mois d'août, en ces termes : *Débat entre les médecins pour la maladie mortelle.* (D. L. M.)

Je ſuis bien fâché que M. du Périer n'ait pas

fait imprimer le *Recueil de ses Poésies* ; on ne les trouve que par lambeaux. C'est un de nos meilleurs poëtes latins. Il estime la versification de Claudien, de Virgile & d'Horace : encore dit-il qu'il ne voudroit pas avoir la réputation de ce dernier, & être accusé de l'infamie dont il se vante lui-même, d'avoir jetté les armes & d'avoir fui dans le combat. Mais je pardonne à M. du Périer, parce qu'il ne sait peut-être pas que les Grecs ont dit, en faveur des fuyards : Que ceux qui fuient sont en état de se battre une autre fois. Quoiqu'il y ait de très-bons vers dans Ovide, M. du Périer ne les peut souffrir ; il n'estime que les siens : & il n'y a que les fous, dit-il, qui ne les estiment pas. Sur quoi M. d'Herbelot le jeune lui dit : *Stultorum infinitus est numerus* (1). Je lui demandois dernièrement quel poëte latin il croyoit que j'entendois le mieux : C'est Ovide, me dit-il aussi-tôt. Vous vous trompez, lui dis-je, j'entends mieux mes vers que ceux des autres. Ensuite je pris plaisir de lui réciter ces deux vers, sans lui dire qu'ils étoient de Tibulle :

Juravi quoties rediturum ad limina nunquam,
Cum bene juravi, pes tamen ipse redit (2).

(1) 1. Eccles. 15.
(2) 2. Eleg. 7.

» Ah ! la friponne ! combien de fois ai-je juré » que je ne la reverrois jamais ; cependant, malgré tous mes sermens, je n'ai pu m'empêcher » d'y retourner ». Il me dit que ces vers étoient d'Ovide, tant il est prévenu contre ce poëte. Je voudrois bien le détromper, & lui faire voir qu'Ovide a ses beautés comme les autres poëtes ; mais il ne vient plus me voir, depuis qu'il s'est engagé de ne se faire faire la barbe qu'il n'ait répondu aux vers de M. l'abbé Régnier, sur l'aventure de la bougie mal éteinte, qui lui a brûlé la poche de son juste-au-corps. C'est apparemment que la réponse n'est pas encore faite, & qu'il ne peut en venir à bout. Il y a long-tems que j'ai dit que sa veine poëtique étoit barrée. Cependant il est venu me voir après plusieurs mois que je ne l'avois vu : il avoit la barbe faite, quoiqu'il n'eût pas encore répondu à M. l'abbé Régnier ; mais je n'ai pas voulu lui parler du serment qu'il avoit fait, pour ne le pas chagriner. Il a prié autrefois ses amis d'avoir la charité de l'avertir lorsqu'il ne seroit plus en état de faire des vers avec honneur.

* Il est mort le 28 de mars 1692, quatre mois avant Ménage, moins cinq jours. (D. L. M.)

Voilà qu'on me vient d'apprendre que les ambassadeurs de Siam, voyant les grands bancs

d'argent massif de la galerie de Versailles, que plusieurs hommes ensemble ne peuvent soulever, dirent qu'on avoit trouvé le vrai moyen d'empêcher qu'ils ne fussent pris par les voleurs.

J'appelle MM. Berault *les Philadelphes*, parce que des freres ne peuvent pas s'aimer plus qu'ils s'aiment : ils sont mes voisins & mes bons amis.

Un prélat qui ne savoit ni bien faire les cérémonies de l'église, ni chanter, un jour, après avoir célébré pontificalement, dit : C'est une chose bien difficile que de parler en public.

M. le maréchal de Clérambault sachant de son médecin qu'il n'avoit plus guère à vivre, envoya querir son confesseur, & lui dit : Je m'en vais donner tête baissée dans l'avenir.

J'étois à la première représentation, le 18 novembre 1659, des *Précieuses ridicules* de Molière, au Petit-Bourbon; mademoiselle de Rambouillet y étoit, madame de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain & plusieurs autres de ma connoissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général; & j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès-lors l'effet qu'elle alloit produire. Au sortir de la

comédie, prenant M. Chapelain par la main: Monſieur, lui dis-je, nous approuvions, vous & moi, toutes les ſottiſes qui viennent d'être critiquées ſi finement, & avec tant de bon ſens; mais croyez-moi, pour me ſervir de ce que ſaint Remi dit à Clovis: Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva comme je l'avois prédit; & dès cette première repréſentation, l'on revint du galimathias & du ſtyle forcé.

* De Robert on a fait le diminutif Robertin, & de Robertin par contraction Robin, nom de berger que Marot a pris dans ſon *Eglogue :*

Un paſtoureau qui Robin s'appelloit.

Ce nom, employé ſouvent par nos poëtes dans leurs épigrammes, étant tombé dans le mépris, on a dit par manière d'injure: *Vous êtes un plaiſant Robin.* Ménage, dans ſes *Origines françoiſes*, au mot *Robin*, avoue qu'il ne ſavoit pas d'où venoit cette façon de parler, non plus que celle-ci: *Il ſouvient toujours à Robin de ſes flûtes.* L'auteur des *illuſtres Proverbes*, liv. 1, chap. 2, prétend que c'eſt *à Robine* qu'il faut dire, & non pas *à Robin, qu'il ſouvient toujours de ſa flûte*, & fait là-deſſus un conte en l'air qu'il a empruté de Verville au trente-unième chapitre de ſon *Moyen*

de parvenir. La véritable origine du proverbe, eſt qu'un bon biberon nommé Robin, accoutumé à ces verres nommés *flûtes*, qui tiennent chopine, n'oſant plus, à cauſe de la goutte à laquelle il étoit devenu ſujet, boire ſon vin que trempé, ne buvoit jamais qu'il ne ſe ſouvînt de ſes flûtes, & ne les regrettât. Ce mot de flûte, dans la ſignification d'une ſorte de verre, me fait ſouvenir de ces paroles, propres, ce me ſemble, à être miſes en air :

> La flûte dont le dieu Mercure
> Se ſervit autrefois pour endormir Argus,
> Fut, par le conſeil de Bacchus,
> Un verre de bonne meſure.
> Argus, heureux berger, ah! que ton ſort fut doux,
> Si, profitant de l'aventure,
> Pour fermer tous tes yeux tu bus juſqu'à cent coups!
>
> (D. L. M.)

Je ne travaille pas toujours à un même ouvrage; quand j'en laiſſe un, j'en prends un autre, & je trouve en cela que l'avis de ce vers grec (1) eſt véritable :

Πόνου μεταβολὴ εἶδός ἐς' ἀμπαύσεως.

Le changement de travail eſt une eſpèce de repos.

D'autant n'eſt pas un mot dont il faille ſe ſer-

(1) Il eſt de Ménage.

vir trop ſouvent dans notre langue. Je me ſouviens que M. Pelliſſon, m'écrivant pour me prier de revoir les épreuves du *diſcours de la tragédie* de M. Sarrazin, qui avoit été imprimé autrefois au-devant de l'*Amour tyrannique*, me prioit auſſi de prendre garde à ce mot, dont M. Sarrazin ſe ſervoit trop ſouvent, & de le corriger.

Cicéron, dans ſes *Lettres à Atticus*, en faiſant le portrait de Métellus, a fait, ſans y penſer, celui de M. Colbert : *Metellus non homo, ſed littus atque aër & ſolitudo mera* (1).

M. l'abbé Nicaiſe eſt ſavant : il ſait l'antiquité; a la connoiſſance des médailles anciennes, & il poſsède avec cela les belles-lettres. Nous lui avons de grandes obligations, nous autres gens de lettres ; c'eſt lui qui prend ſoin de faire tenir nos lettres aux ſavans d'Allemagne & de Hollande ; de recevoir & de nous rendre celles qu'ils nous écrivent. C'eſt auſſi par ſon moyen que nous apprenons ce qu'il y a de nouveau dans la république des lettres, non-ſeulement dans ce pays-là, mais encore à Rome, à Florence & en d'autres endroits de l'Italie, par les correſpondances qu'il y entretient.

(1) 1. ad Attic. 18.

* Il mourut le 20 d'octobre, à Dijon, l'an 1701, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Un de ſes amis lui fit cette épitaphe :

Ci gît monſieur l'abbé Nicaiſe,
Qui, la plume en main, dans ſa chaiſe,
Mettoit lui ſeul en mouvement
Toſcan, François, Belge, Allemand;
Non par diſcordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition,
A gens de réputation.
De tous côtés à ſon adreſſe,
Avis, journaux, venoient ſans ceſſe;
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, ſoit en ballots.
Lui, toujours en nouvelles riche,
De ſa part n'en étoit pas chiche.
Falloit-il écrire au bureau
Sur un phénomène nouveau?
Annoncer l'heureuſe trouvaille
D'un manuſcrit, d'une médaille?
S'ériger en ſolliciteur
De louanges pour un auteur?
D'Arnauld mort avertir la Trape?
Féliciter un nouveau pape?
L'habile & fidèle écrivain
N'avoit pas la crampe à la main:
C'étoit le facteur du Parnaſſe.
Or gît-il, & cette diſgrace
Fait perdre aux Huet, aux Noris,
Aux Toinard, Cuypers & Leibnitz,

A Basnage le journaliste,
A Bayle le vocabuliste,
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte:
Mais nul n'y perd tant que la poste. (D. L. M.)

Voici ce qu'un écumeur de mercuriales me raconta hier au soir : M. le maréchal de Belfont a une aune de menton ; M. de la G... n'en a point du tout. Il arriva qu'à une chasse, eux seuls ayant apperçu un cerf, coururent de ce côté-là. Le roi dit : Où vont-ils si vîte ? M. de Clérambaut dit : Sire, c'est que le maréchal de Belfont emporte le menton de la G..., & la G... court après pour le ravoir.

Parce que le père Bourdaloue, qui prêche si bien, a prêché devant le roi & devant le roi d'Angleterre, un provincial, dit, croyant bien raffiner, qu'il étoit le prédicateur des rois, & le roi des prédicateurs.

* Voyez le père Bouhours, p. 210 de ses *Doutes* à MM. de l'académie françoise. (D. L. M.)

M. de Harlay, archevêque de Rouen, premier du nom, prêchant dans une paroisse de Rouen pendant une mission, s'avisa de diviser son sermon en vingt-deux points. Un artisan n'eut pas plutôt

entendu cette division, qu'il sortit brusquement. Quelqu'un lui dit : Où allez-vous si vîte ? il répondit : Je vais querir mon bonnet de nuit, car je vois bien que nous coucherons ici.

Un jour qu'il y avoit plusieurs partisans dans la chambre de M. le contrôleur-général, madame Cornuel, qui avoit à lui parler, se tenoit dans l'anti-chambre où étoient les laquais. M. le contrôleur-général lui dit en l'abordant : Madame, je ne vous souffrirai point avec des laquais ; entrez dans ma chambre. En vérité, dit-elle, monsieur, ils me font moins peur quand ils ont leur casaque, que quand ils l'ont retournée comme ces autres, (en lui montrant les partisans qui étoient dans sa chambre). Madame, dit-il, vous ne serez ni avec les uns ni avec les autres. Il la fit entrer dans son cabinet.

Je fais souvent ce conte. Henri IV entrant chez madame Gabrielle, le duc de Bellegarde, qui en étoit amoureux, se cacha sous le lit. Cependant on servit la collation, & le roi, qui avoit remarqué le lieu où ce seigneur étoit caché, y jetta une boîte de confiture, en disant : Il faut que tout le monde vive.

* Ce conte est tiré de Moisant de Brieux, page 120 de son petit livre *d'Origines de quel-*

ques coutumes anciennes, & de pluſieurs façons de parler triviales, imprimé *in*-12 à Caen, chez Jean Cavelier, 1672.

M. Arnaud ayant fait venir quantité d'atteſtations des évêques d'Orient ſur la réalité & ſur la tranſſubſtantiation, M. Gaudin mon voiſin dit qu'il avoit déſorienté M. Claude.

M. Coquelin, ayant quitté la perruque, étoit preſque méconnoiſſable. En ce tems-là il fit l'ouverture d'une des conférences archiépiſcopales fort bien à ſon ordinaire. M. de Vert lui dit : Monſieur, je ne vous ai reconnu qu'à votre éloquence.

M. Coſpéan dédia un livre latin à M. le cardinal de Richelieu, & le lui envoya. M. le cardinal de Richelieu, pour répondre à ſa civilité en miniſtre qui n'avoit pas le tems d'écrire de longues lettres, ne lui écrivit que ces trois mots : *Accepi, legi, probavi.* Rien n'eſt plus vif, & ces trois mots valent mieux à mon ſens qu'un long éloge.

* Rien n'eſt ſi commode, pour ſe diſpenſer d'entrer dans un long détail des raiſons qui font approuver un ouvrage. Ces manières ſe préſentent aſſez naturellement. L'ἔγνων, ἀνέγνων, κατέγνων de Julien eſt plus heureux de beaucoup, & peut

même avoir donné lieu, par le contrepied, à l'*accepi, legi, probavi.* Lipse a dit, let. 13 de la première *Centurie*, au sujet des notes de Joseph Scaliger sur Catulle, Tibulle & Properce : *Vidi, legi, probavi.* (D. L. M.)

M. de la Rivière étoit allé à Rome pour tâcher d'être cardinal, & en étoit revenu sans rien faire. Comme il avoit un fort grand rhume, M. de Bautru dit : C'est qu'il est revenu sans chapeau.

On m'apporta les livres du P. Mallebranche dans le tems qu'ils faisoient beaucoup de bruit. Je n'ai jamais pu goûter son livre de la *Recherche de la vérité* : Madame de la Fayette, à qui je le fis voir, me dit qu'elle n'y avoit pu rien comprendre. La première fois que M. Petit vit ce livre, il vint ici aussi-tôt, & disoit dans les rues à chaque pas qu'il faisoit : Quelle forfanterie ! Jamais je ne l'ai vu plus en colère. Il vouloit que je lui fisse raison de ce qu'on imprimoit des livres de ce genre ; & quoiqu'il fût peu favorable à Descartes, il trouvoit que ce dernier se faisoit du moins des principes apparens, sur lesquels il bâtissoit fort juste son systême, mais que le P. Mallebranche bâtissoit en l'air.

M. Diodati, ministre à Genève, interrogeant

les prêtres & les moines qui venoient apoſtaſier, leur demandoit : *Quare huc veniſti?* Ils répondoient : *Religionis cauſâ.* — *Religio cujus generis?* — *Feminini.* — *Ergo veniſti propter genus femininum.*

On faiſoit lever les mains à un teinturier qui les avoit toutes noires. Le juge lui dit : Otez votre gand. Le teinturier dit : Monſieur, mettez vos lunettes.

M. B... avoit une maiſon près de Paris où il y avoit une terraſſe. Il s'y promenoit tous les matins, & dès qu'il voyoit quelqu'un qui venoit dîner chez lui, il ſe ſauvoit par la porte de derrière. M. de M.. lui manda qu'il iroit dîner chez lui un tel jour. Il lui fit réponſe : Je vous remercie de votre avis, je n'y ſerai pas.

M. le comte de Soiſſons, qui fut tué à Sedan, avoit la barbe rouſſe. Etant à ſa maiſon de campagne, où Henri IV étoit venu pour une partie de chaſſe, il demanda en préſence du roi à ſon jardinier, qu'il ſavoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de barbe. Le jardinier lui répondit que le bon Dieu faiſant la diſtribution des barbes, il étoit venu lorſqu'il n'en reſtoit plus que de rouſſes à donner, & qu'il aima mieux n'en point avoir du tout, que d'en porter une de cette couleur.

M. Bauïn le prédicateur s'étant trouvé à l'un des appartemens que le roi tenoit à Versailles, mademoiselle lui dit : Que venez-vous faire ici, monsieur ? Il lui dit : mademoiselle, c'est que j'ai une description du paradis à faire, & je suis venu ici prendre des mémoires.

Un pauvre homme en Brie portoit cinq sous à son curé pour lui faire dire une messe. Il ne trouva que la servante, à qui il voulut laisser son argent. Elle lui dit en le refusant : Nous ne disons point de messe à cinq sous.

M. le maréchal de Clérambault ne s'énonçoit pas facilement. Lorsqu'il rompit avec madame Cornuel, elle dit : Je commençois à l'entendre.

Henri IV étant à Rouen, un président, qui se présenta pour lui faire une harangue, demeura court. Un courtisan, qui étoit près du roi, dit : Sire, il ne faut pas s'étonner de cela, c'est un normand qui manque de parole.

J'ai connu M. Saumaise fort particulièrement ; il me venoit voir assez souvent. C'étoit l'homme du monde le plus agréable dans la conversation ; mais il avoit ce défaut en écrivant, qu'un passage en attiroit un autre, & qu'il ne pouvoit finir

à force de citer. Il m'a dédié quelques-uns de ses ouvrages. Que les tems sont changés ! les moindres grimauds veulent à présent écrire contre moi. M. Saumaise étoit toujours fort propre dans ses habits, & ne ressembloit pas par cet endroit à un auteur. Il affectoit, quand il se trouvoit en compagnie, de ne jamais parler de science, qu'on ne l'y obligeât en quelque manière. M. Costar étoit fort étudié dans son ajustement, & il avoit d'ailleurs les manières assez polies ; c'est ce qui faisoit dire qu'il étoit le pédant le plus galant & le galant le plus pédant que l'on pût voir.

* Gilles Boileau, page 18 de sa réponse à Costar, imprimée *in*-4° à Paris, 1659. *Vous savez aussi*, lui dit-il, *qu'une dame du plus grand mérite & de la première qualité de France* (il entend madame de Montausier) *a dit de vous : Que vous étiez le galant le plus pédant, & le pédant le plus galant qui fût au monde.* On fait dire par contre-vérité, dans le *Voyage* de Bachaumont & de la Chapelle, aux précieuses de Montpellier,

Que Costar n'étoit pas pédant (D. L. M.).

A Saint-Barthelemy, près de la Ferté-Gaucher, le père d'un paysan se mouroit. Le paysan fut au curé, & demeura trois heures à sa porte à heurter tout doucement. Le curé lui dit : Que ne heurtiez-vous plus fort ? J'avois peur, dit-il, de vous

éveiller. Qu'y a-t-il, dit le curé? Mon père se mouroit, dit le paysan, quand je suis parti. Le curé dit : Il sera donc mort à présent ; je n'y ai plus que faire. Oh non, monsieur, reprit le paysan, Pierrot mon voisin m'a promis qu'il l'amuseroit.

M. d'Elbène étoit très-passionné pour le poëme épique, & c'est pour cela que M. Desmarests étoit son grand ami. Il vint une fois me trouver, & me pria très-instamment de lui accorder une grace, & cette graçe étoit que je fisse un poëme épique.

Frère J... M... fut amené d'Angers à Paris pour ses débauches. Etant devant le juge, avec qui étoient deux dames, il leur dit : C'est pour vous, mesdames, que je suis enchaîné. Le juge lui dit : Vous êtes enchaîné pour les dames, parce que vous avez été déchaîné sur les dames.

On voulut une fois engager Chapelain à se battre en duel. Il étoit archer du prévôt de l'hôtel, qui s'appelloit Alexandre le Hardi, seigneur de la Trousse; & c'est dans ce tems-là que, pour se moquer de lui, on l'alla prier de servir de second dans un duel. Il quitta la casaque d'archer, & l'épée, qu'il ne porta jamais depuis cet appel.

Il a été précepteur d'Adrien le Hardy, fils du grand prévôt de l'Hôtel.

* Dans une ancienne copie manuſcrite du Chapelain décoëffé, très-différente du texte qu'on a donné précédemment, La Serre parle ainſi à Chapelain:

Tu débutas d'abord par Guſman d'Alfarache,
Œuvre dont aujourd'hui la mémoire te fâche.
Tu n'étois pas alors un grand clerc en latin,
Et tu ne l'entends guère encor quand il eſt fin.
Ton Guſman fut vendu vingt écus au libraire.
Depuis tu te formas, & tu ſus la Grammaire.
Enfin pour épargner les diſcours ſuperflus,
D'archer tu te rendis un rimeur, & rien plus.

CHAPELAIN.

Tout beau, j'étois archer, la choſe n'eſt pas feinte;
Mais j'étois un archer à la caſaque peinte;
Mon juſte-au-corps de pourpre & mon bonnet fourré,
Sont encor les atours dont je me ſuis paré.
Hoqueton diapré de mon maître La Trouſſe,
Je le ſuivois à pied quand il marchoit en houſſe.

LA SERRE.

Recors impitoyable & recors éternel,
Tu traînois au cachot le pâle criminel.

CHAPELAIN.

Vous voyez cependant que dans cette occurrence,
Le mérite entre nous met, &c.

L'auteur de la parodie a depuis, comme on l'a pu voir, rechangé tout ceci. (D. L. M.)

Madame Loiſeau, bourgeoiſe, étoit à Verſailles, le roi voyant qu'elle s'avançoit fort près du cercle, dit à madame la ducheſſe de... Queſtionnez-là un peu, madame. Madame la ducheſſe de.... l'ayant fait approcher, lui dit : Madame, quel oiſeau eſt le plus ſujet à être cocu? Elle lui répondit : C'eſt un duc, madame.

M. Cam... avoit une jambe de bois, & voyoit une demoiſelle, qu'une autre perſonne voyoit auſſi en même tems. La demoiſelle étant devenue groſſe, il y eut diſpute entr'eux à qui appartiendroit l'enfant. M. Cam... dit à l'autre : Si l'enfant vient au monde avec une jambe de bois il ſera à moi; s'il naît avec ſes deux jambes, il ſera à vous.

Une courtiſanne à Madrid tua ſon galant pour une infidélité qu'il lui avoit faite. Elle fut priſe & amenée devant le roi, à qui elle ne cacha rien de l'affaire. Le roi, en la renvoyant, lui dit : Va, tu avois trop d'amour pour avoir de la raiſon.

M. le cardinal de Richelieu étant malade, M. de Bautru ſe trouva dans ſon anti-chambre

pendant qu'un grand parleur (1) y étoit & faisoit grand bruit. M. de Bautru pria qu'on fît silence, parce que cela incommodoit M. le cardinal. Pourquoi voulez-vous que je ne parle pas, dit le grand parleur? Il est vrai que je parle beaucoup, mais je parle bien. Je suis de votre avis pour la moitié, répartit M. de Bautru.

Un prince avoit gagé contre Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême & poëte célèbre, que toutes les fois qu'il l'interrogeroit en vers, il ne pourroit lui répondre de même sans coq-à-l'âne. Comme il revenoit de dire la messe, le prince lui dit:

En m'en revenant de l'école,
J'ai rencontré dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vétue.

Saint-Gelais répondit sur le champ:

Otez-moi du cou cette étole,
Et si bientôt je ne l'accole,
J'aurai la gageure perdue.

* Ce conte étoit rapporté en ces termes p. 301 de la première édition. *François Ier avoit gagé contre Octavien de Saint-Gelais, &c.* Je donnai

(1) M. le commandeur de Jars, de la maison de la Rochechouart.

avis que cette plaisanterie étoit tirée de Henri Etienne, chap. 39 de son *Traité préparatif à l'apologie d'Hérodote*, mais qu'il n'y étoit point dit que ce fût contre François Ier. que Saint-Gelais eût gagé ; qu'aussi cela ne se pouvoit-il, Octavien de Saint-Gelais étant mort en 1502, & François, duc d'Angoulême, qu'on appella depuis François Ier. n'ayant alors que huit ans. L'avis fut trouvé juste, & l'on crut, pour le mettre à profit, qu'au lieu de *François Ier*. il n'y avoit qu'à dire *un prince*. Mais comme le reste du fait n'est pas déduit nettement, il me paroît que l'article devoit être ainsi conçu :

Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, & l'un des plus célèbres poëtes de son tems, fit une fois, dit-on, gageure qu'en quelque que tems & en quelque lieu qu'on lui parleroit en rime, il y répondroit juste en pareille rime sur le champ. Un jour qu'il venoit d'achever sa messe, celui qui avoit gagé contre lui, vint l'attaquer par ces trois vers :

L'autre jour venant de l'école,
Je trouvai la dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vétue.

A quoi, dans le moment, Octavien répondit :

Otez-moi du cou cette étole,
Et si bientôt je ne l'accole,
J'aurai la gageure perdue.

Cet impromptu m'a bien la mine d'avoir été médité à loiſir par Henri Etienne, huguenot malin & outré, qui dit de plus qu'Octavien avoit traduit en vers françois l'art d'aimer d'Ovide ; ce qui eſt auſſi peu vrai que le conte de la gageure. (D. L. M.)

Quand un homme eſt marié à une méchante femme, & qu'il eſt aſſez heureux pour la perdre, le peuple dit qu'il a été délivré d'un grand mal de côté. Il parle plus ſagement qu'il ne croit, car Yves de Chartres appelle une femme *lateralis* (1) ; & ce mot ſe prend principalement pour celles qui ſont d'une condition inférieure au mari.

Guillaume Colletet a épouſé trois ſervantes : il étoit *Ancillariolus*. C'eſt un mot qui ſe trouve dans Martial (2) ſur un certain Alauda :

Ancillariolum tua te vocat uxor, & ipſa
Lecticariola eſt : eſtis, Alauda, pares.

Ce mari dans Martial aimoit les ſervantes, & la

(1) *Lateralis*, dans Yves de Chartres, ne ſe prend que pour une femme illégitime, proprement *concubine* ; c'eſt par ce nom, *Epiſt.* 144, qu'il déſigne Bertrade, comteſſe d'Anjou, que Philippe avoit enlevée à ſon mari.

(2) XII, Epig. 58.

femme les porteurs-de-chaise. La servante que Colletet épousa en dernier lieu s'appelloit Claudine, sous le nom de laquelle il faisoit des vers. Il mourut avant elle; mais peu de tems avant sa mort, afin de couvrir la chose, il fit sept vers sous le nom de la même Claudine qui sont très-beaux, par lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux elle renonçoit à la poésie. Le P. Vavasseur a traduit ces sept vers françois en huit latins qui ne sont guère moins beaux.

* Voici les françois :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur & ma plume avec vous.

Voici les latins :

Alto corde gemens, & fletibus humida largis,
Tristior horribili pallidiorque nece,
Ad miserum bone te conjux sequor usque sepulcrum,
Et placet hîc nostram te quoque nosse fidem.
Tu mihi præcipuo semper dilectus amore,
Tu mihi sat culto carmine dictus eras.
Quo neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem (1),
Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

(1) J'aurois mieux aimé *Nunc, quemquam ut posthac nec amem, nec laudibus, &c.*

La belle Claudine ayant tenu parole trop exactement, son silence fit douter que les vers qu'on avoit crus d'elle, en fussent véritablement. Bien des gens qui l'avoient admirée se désabusèrent. La Fontaine fut du nombre, & s'en expliqua ainsi :

Les oracles ont cessé ;
Colletet est trépassé.

Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien :
Elle enterra vers & prose
Avec le pauvre chrétien.

En cela je plains son zèle,
Et ne sais au par-dessus
Si les Graces sont chez elle,
Mais les Muses n'y sont plus.

Sans gloser sur le mystère,
Des madrigaux qu'elle a faits
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.

Les oracles ont cessé ;
Colletet est trépassé. (D. L. M.)

Justinien, avant que d'épouser Théodore, permit aux princes & aux gens de famille, par une loi expresse, d'épouser des comédiennes, & par conséquent des servantes, qui ne sont pas au rang des infâmes comme les autres.

* Il paroît par l'*Histoire secrette* de Procope,

chapitre 9, que ce fût Juſtin qui fit cette loi à l'inſtigation de Juſtinien, & N. Alémanni, dans ſes notes, a fort bien prouvé que la loi 23, au code *de Nupt.* eſt de Juſtin, & non pas de Juſtinien, comme on l'a cru, en interprétant mal ces quatre lettres initiales Just. (D. L. M.)

J'avois entrepris de faire une ode ſur ce que Guillaume Colletet aimoit des ſervantes, à l'imitation d'Horace, qui en a fait une ſur ce qu'un de ſes amis avoit la même paſſion; mais je ne l'ai pas faite. En examinant celle d'Horace, j'ai trouvé qu'il n'avoit rien fait qui vaille. Il loue ſon ami de ce qu'il imitoit les anciens qui avoient auſſi aimé & épouſé des ſervantes : il cite, par exemple, Achille qui avoit épouſé Briſéis; mais Briſéis n'étoit pas ſervante : c'étoit une reine qui avoit été enlevée, & qui, par le droit des armes, devint eſclave.

M. Gautier, avocat célèbre, & que l'on appelloit l'empereur du palais, devint le valet de ſa ſervante en l'épouſant. Cette femme, pour parvenir à ce mariage, gagna le curé de... en lui avouant fauſſement un commerce avec ſon maître, ce qui fit qu'on l'obligea de l'épouſer. Si quelqu'un faiſoit le catalogue de toutes les ſervantes qui ont épouſé leurs maîtres, comme j'en

j'en ai fait de toutes les courtisanes anciennes, il faudroit les joindre ensemble. De tous les peuples, il n'y a guère que les Romains, dont les mœurs n'aient pu compatir avec cette liberté d'épouser une servante ou une courtisane.

* Le catalogue que M. Ménage promettoit des courtisanes anciennes auroit été tout grec. Il en reste quelques morceaux que j'ai vus, & qui ne consistent qu'en divers passages d'Athénée cousus les uns avec les autres, sans aucun raisonnement du compilateur. (D. L. M.)

Une dame de condition, déja vieille & fort sèche, étant vêtue avec un habit vert à un bal que donnoit Henri IV, il dit qu'il lui étoit bien obligé d'avoir employé le vert & le sec pour faire honneur à la compagnie.

* Richelet, au mot *vert*, rapporte ce conte un peu autrement, & en assez mauvais termes. (D. L. M.)

Alexandre VII, au commencement de son élévation, paroissoit opposé au népotisme; cependant au bout de quelque tems, il fit venir un de ses parens, qui étoit le chevalier Bichi. Les Romains le voyant avec sa croix de Malte, dirent: *Ecco la croce, verra tosto la processione*; Voici la croix, nous verrons bientôt la procession.

A propos de *procêssion*, je l'écris long avec un circonflexe, pour le distinguer de la *procession* du Saint-Esprit, qui est bref.

Raymond Pelisson, bisaïeul de M. Pelisson, étant premier président au parlement de Chambéri (1), fut condamné à faire amende honorable, & la fit. Ce fut à la poursuite d'un nommé Tabouet du Mans, procureur-général, qui l'avoit accusé d'avoir jugé un procès sans conclusions. Ce procès fut jugé par le parlement de Dijon, & l'arrêt se trouve dans les *Arrêts de Papon*. Raymond Pelisson obtint des lettres de revision pardevant le parlement de Paris Le parlement de Dijon s'y opposa, disant que la puissance & l'autorité des deux parlemens étant égales, le parlement de Paris ne pouvoit pas prononcer sur un procès qui avoit été jugé par le parlement de Dijon. L'affaire fut renvoyée au grand-conseil (2), qui jugea en faveur de Raymond Pelisson, & condamna Tabouet à faire amende honorable à son tour, & Tabouet la fit. Le père & le grand père de M. Pelisson ont été conseillers. Lorsqu'il fut fait maître des requêtes, bien des gens disoient

(1) Chambéry étoit alors à la France.

(2) Le 12 d'octobre 1556.

que c'étoit un inconnu (1). Cela me fit dire qu'il y avoit bien des conseillers qui n'étoient pas si nobles que lui. Par le moyen de M. Salmon mon ami, je fus cause que l'on inséra dans ses provisions les noms de son père, de son grand-père & de son bisaïeul, avec leurs qualités. M. Pelisson, qui s'est vu n'avoir rien, ne laisse pas d'avoir présentement vingt-cinq mille livres de rente.

* Il est mort cependant fort endetté. (D. L. M.)

A Madrid, dans une tragédie jouée aux... devant le roi, un jeune écolier, qui faisoit le personnage d'une furie, appercevant son régent qui servoit de souffleur dans un coin, alla avec son flambeau lui brûler la barbe & les cheveux, à quoi le roi prit tant de plaisir, qu'il vouloit faire recommencer la pièce.

* Tiré du *Francion* de Sorel, liv. 4. (D. L. M.)

Cicéron, sur *meridies* pour *medidies*, dit : *Impetratum est à consuetudine ut suavitatis causâ peccare liceret.*

* *In oratore ad Brutum.* (D. L. M.)

Un capitaine ayant été accusé d'avoir fui dans

---

(1) Borel, pages 232, 233, 234 & 377 de son *Dictionnaire gaulois.*

un combat, M. de Peiresc écrivit au grand Bignon, & lui demanda si on pouvoit être condamné à mort pour avoir manqué de courage. M. Bignon lui fit réponse qu'il n'y avoit point de loi sur laquelle on se pût fonder pour le faire. Les loixt out au plus ne condamnent à mort que le premier qui fuit, pour servir d'exemple, parce qu'il entraîne les autres.

Je voudrois avoir lu la lettre de M. Bignon à à M. de Peiresc. M. Bignon étoit si plein d'érudition, qu'elle se répandoit sur tout ce qu'il disoit & sur tout ce qu'il écrivoit.

Dans le tems que j'étois à Caen, j'entendis prêcher le ministre du Bosc. Je n'ai jamais entendu prêcher de ministre que cette fois-là. Il prêcha fort bien; mais il me sembla étrange de voir un prédicateur en chaire, avec un chapeau sur la tête. Montaigne a écrit qu'il n'y a point de vêtement plus ridicule que le bonnet quarré de nos prêtres. Nous y sommes accoutumés.

M. de L. disoit: J'ai reçu tous mes sacremens, excepté le mariage que je n'ai pas reçu en original; mais dont j'ai tiré bien des copies.

De même que Quintilien a écrit (1) que c'est

(1) L. 10, c. 1.

avoir beaucoup profité que de se plaire à lire les ouvrages de Cicéron, mon père disoit aussi, comme je l'ai remarqué dans sa vie (1), que c'est avoir beaucoup avancé dans notre religion, que de se plaire à la lecture des *Epîtres* de S. Paul.

M. de Racan allant voir Malherbe un samedi, lendemain de la Chandeleur, à huit heures du matin, le trouva qui mangeoit du jambon : Ah ! monsieur, dit-il, la vierge n'est plus en couche, elle est relevée : Oh ! dit Malherbe, les dames ne se lèvent pas si matin.

On dit communément que tout le monde veut être parent de ceux qui sont en faveur. Euripide (2) à dit la même chose dans ce bel ïambe :

Τῶν εὐτυχούντων εἰσὶ πάντες συγγενεῖς.

Fortunatorum omnes sunt cognati. Scaliger a dit, dans une de ses lettres, que tout le monde estime les vers ïambes grecs, mais qu'il n'y a personne qui en connoisse la beauté.

* Scaliger, lettre 247, ne dit autre chose, sinon qu'à peine a-t-il connu quelqu'un de son tems *qui bonum iambum græcum faceret, aut quod minus longè est, qui quid sit bonus ïambus, sciret.* (D. L. M.)

(1) Page 520, dans les preuves.
(2) C'est Ménandre.

Les Portugais ayant perdu une bataille, on trouva quatorze mille guittares ſur la place.

C'eſt à mon gré un eſprit juſte, que celui qui a dit : On aime à louer Voiture; on eſt forcé de louer Balzac.

Pendant les mouvemens de Paris de 1649, ceux qui parurent révoltés furent appellés *Frondeurs*, & leur parti *la fronde*. Pendant les ſeconds mouvemens, en 1652, les mêmes qui avoient été frondeurs, prirent de *la paille* à leurs chapeaux, pour ſe diſtinguer des autres, qui prirent *du papier*. M. de Meſgrigny, chanoine de Notre-Dame, prêchant en ce tems-là aux Bernardins, appliqua ces paroles de Job à ce parti de la paille : *In ſtipulam* (1) *verſi ſunt lapides fundæ*. Cela fut trouvé fort heureux.

* Un ſavant fit ces jours paſſés imprimer un long diſcours de ſa façon ſur une pierre ancienne gravée, dont il expliquoit les figures de cinq ou ſix manières différentes, toutes auſſi peu ſenſées l'une que l'autre; de l'érudition grecque & latine tant & plus; de la juſteſſe point du tout : ce qui donna lieu de dire : Qu'il n'y avoit rien

(1) XLI. 19.

au monde qu'il n'eût trouvé dans cette pierre, excepté la vérité. (D. L. M.)

En écrivant autrefois aux dames, on finissoit par *je vous baise les mains*, & *suis*, &c. On ne souffriroit pas cela présentement. Malherbe, au lieu de *je vous baise les mains*, finissoit par *je vous baise les pieds*, en écrivant à sa maîtresse : & parce qu'elle s'appelloit Caliste, Balzac en a fait une raillerie, disant que Malherbe lui baisoit les pieds, parce qu'elle portoit le nom d'un pape.

Dans les comédies que l'on représentoit autrefois à Athènes, on avoit la liberté de nommer les personnes par leurs noms. Socrate s'est entendu nommer, & s'est vu jouer lui-même plusieurs fois. Mais parce que cela étoit d'un grand scandale, les Athéniens firent une loi qui portoit : μὴ ὀνομαςὶ λέγειν, *de ne pas nommer par le nom.* Les comédiens, retenus par cette nouvelle loi, ne nommèrent plus personne ; mais ils inventèrent des masques si ressemblans aux personnes qu'ils jouoient, qu'on les reconnoissoit fort bien sans les nommer. Cet usage n'étant pas moins scandaleux que le premier, fut aboli par une autre loi que les Athéniens firent, qui ordonnoit μὴ αυτȣ̃ προσώπως λέγειν, *de ne plus jouer la comédie en représentant les visages.* Cela fut cause

que l'on introduiſit les comédies régulières & modeſtes, dont Ménandre fut l'auteur.

* Il faut voir Samuel Petit *ad leges Atticas* depuis la page 79 juſqu'à la page 81. (D. L. M.)

Calliſtrate dit d'un juge : (1) *Inadeundo facilem ſe reddat, non tamen contemni ſe patiatur* : Il faut qu'un juge ſoit de facile accès, mais il ne doit pas ſouffrir qu'on le mépriſe.

Les noms propres, parmi les Grecs, ſont preſque tous compoſés.

M. de la Roque, en me donnant ſon *Traité des noms*, me diſoit : *Nous vous avons cité, oui, monſieur*. C'étoit ſa manière de parler. Il ſe plaignoit que le père Ménétrier lui avoit voulu dérober tous ſes deſſeins ſur le blaſon & ſes dépendances. Je n'ai guères plus de plaiſir à dire un bon mot, qu'il en avoit à rapporter un fait ſatirique. Je lui ai quelquefois ouï dire des choſes fort plaiſantes ſur tous ceux de ſa connoiſſance ; & il étoit admirable quand il contoit les voyages d'un certain abbé de Saint-Martin, original de ſon pays. Je ne ſais pourquoi les Normands aiment ſi peu leurs compatriotes (2) : nous

(1) *Obſervandum D. de Offic. Præſid.*

(2) On dit communément au contraire que les Normands s'entr'aiment fort.

autres Angevins, nous aimons autant les nôtres que les Parisiens aiment les étrangers.

Quand cet abbé de Saint-Martin vint au monde, il avoit si peu la figure d'un homme, qu'il ressembloit plutôt à un monstre. On fut quelque tems à délibérer si on le baptiseroit: cependant il fut baptisé, & on le déclara homme par provision. Il étoit si disgracié de la nature, qu'on l'a appellé toute sa vie l'*abbé Malotru*. Il étoit de Caën.

* Paul Dumay, connu par les lettres de Scaliger, de Casaubon & de Grotius, naquit à Toulouse l'an 1585, au mois d'août, & mourut au mois de décembre 1645, en la soixante-unième année de son âge, à Dijon, où il avoit été reçu conseiller au parlement le 4 mai 1611. Nous n'avons de lui que le *Catalogue* dont j'ai parlé dans l'article précédent, & ses *Notes*, imprimées *in*-8°. à Paris 1625, sur quelques épîtres d'Innocent III. Il recherchoit fort les occasions d'écrire aux savans, & de s'attirer quelques-unes de leurs lettres. Il y en a une à lui de Scaliger, deux de Casaubon, & trois de Grotius; savoir, la 389e. la 457e. & la 599e de l'édition *in-folio*; car la 740e. mal datée de 1637, doit être tenue pour nulle, étant absolument la même que la

389e. bien datée de 1635. Grotius fit aussi ces huit vers scazons à sa louange :

Situ sepultas Innocentii chartas,
Vetustiorum temporum notatrices,
Queis ille fulgens dignitate suprema
Tam juris auctor, quam peritus interpres,
Regum, Ducumque terminaverat causas
Donare luci primus occupat Dumay,
Et judicare lectus, optimum donat
Sibique, & aliis, quod sequantur, exemplum.

Je produis ici ces vers d'autant plus volontiers, qu'ils ne sont pas dans le corps des poésies de Grotius, & que celui-ci d'ailleurs :

Donare luci primus occupat Dumay.

mérite bien, ce me semble, d'avoir un peu plus de cours qu'il n'en a eu jusqu'ici, n'étant pas moins plaisant que celui que Ménage dit qui fut adressé à M. Grouillard, premier président du parlement de Rouen :

In publica commoda peccem
Si longo sermone morer tua tempora Grouillard.

Le plus grand honneur de Paul Dumay est d'avoir été père de Pierre Dumay, conseiller au même parlement, grand humaniste, & sans difficulté l'un des meilleurs poëtes latins de notre siècle. Il n'y a pourtant, que je sache, rien d'imprimé de lui, qu'un premier livre *Enguienneïdos*, qu'il composa dans la seizième année de son âge,

étant écolier de rhétorique, une *Elégie* ſur la mort de Gabriel Naudé, & un beau *Remerciement* aux Ricovrati de Padoue, qui en 1684 le reçurent dans leur corps, & lui envoyèrent des lettres d'académicien. Comme il m'a honoré de ſon amitié d'une manière diſtinguée, & que ſa mémoire me ſera toujours chère, il me prend envie d'inſérer ici, ſans aucun retranchement, la lettre que j'écrivis ſur ſa mort, le 14 février 1711, à un gentilhomme, ſon ami particulier & le mien.

« Quelle nouvelle m'apprenez-vous, mon-
» ſieur! La mort de M. le conſeiller Dumay
» eſt un coup de foudre qui m'accable. Ce n'étoit
» pas à mes yeux un vieillard décrépit; je lui
» trouvois encore ce même bon ſens, cette même
» vivacité, ces mêmes lumières dont j'éprouvai
» le ſecours lorſque je lui communiquai mes
» premiers eſſais de poéſie. Je l'ai toujours de-
» puis utilement conſulté. Bourguignon, fran-
» çois, eſpagnol, italien, latin, grec, c'étoit
» pour moi un oracle univerſel. Je perds en lui
» un maître intelligent, un ami ſans fard, éga-
» lement ſincère & diſcret, dans le ſein duquel,
» pendant quarante ans, j'ai dépoſé ſûrement
» tous mes ſecrets, & qui réciproquement me
» confioit tous les ſiens. Quoique vous me le
» marquiez mort à l'âge de quatre-vingt-ſix ans,

» je le pleure comme s'il n'en avoit eu que vingt-
» quatre. Hélas! sur sa santé apparente, sur sa
» gaieté, je me flattois qu'il accompliroit les
» cent; & je m'étois solemnellement engagé,
» lorsqu'il y seroit parvenu, à lui en aller en
» personne témoigner ma joie, si j'étois alors en
» vie. C'est ce que je lui confirmois d'un air
» enjoué sur la fin de l'année dernière, en lui
» envoyant ma traduction en vers grecs de la
» sixième satire de Despréaux. Sa lenteur à me
» répondre ne me présageoit rien de bon : il
» n'étoit rien moins que paresseux à écrire. J'au-
» gurai que son silence étoit l'effet de quelque
» maladie, & cela ne s'est trouvé que trop vrai.
» Il se pourra faire qu'on vendra ses livres; nos
» écumeurs de bibliothèques (je parle comme
» si j'étois à Dijon) ne manqueront pas d'être
» alertes là-dessus. Je vous remercie de vos offres
» obligeantes : Paris, sur cet article, me met en
» état de me passer de la province. Je serois plus
» curieux de savoir ce que deviendront les ou-
» vrages du défunt. L'amas en doit être gros,
» parce qu'il a, comme je le tiens de lui-même,
» tout conservé jusqu'à la moindre bagatelle. Il
» en a eu autrefois un double; mais l'une de ces
» deux copies, laissée par mégarde sur une table,
» lui fut dérobée il y a douze ou quinze ans. Il
» en soupçonnoit deux hommes qu'il m'a nom-

» més : ce sont deux originaux qu'il vous seroit
» trop aisé de deviner si je les désignois par la
» première lettre de leurs noms. Il n'étoit pas
» bien sûr lequel des deux étoit le larron, mais
» il ne doutoit nullement que ce ne fût l'un ou
» l'autre. Une prompte impression de ses œuvres
» empêcheroit le mauvais usage qu'on peut faire
» de ce larcin. A la vérité un autre inconvénient
» s'en ensuivroit; c'est que toutes les pièces qui
» composent ce vaste recueil n'étant pas d'un
» mérite égal, il seroit à craindre que le grand
» nombre des médiocres ne fît tort à la gloire
» de l'auteur. Un choix fait par un habile con-
» noisseur, & en un besoin, reviseur, seroit sans
» doute mieux reçu. M. Dumay avoit cela, qu'il
» conseilloit toujours bien, mais qu'il n'exécu-
» toit pas toujours de même. Toutes ses compo-
« sitions françoises ne sont bonnes qu'à suppri-
» mer. Son fort, depuis l'âge de trente ans
» sur-tout, c'étoit la poésie latine : c'est en ce
» genre qu'il primoit, soit pour la pensée, soit
» pour le tour, soit pour l'expression, à quelques
» endroits près, où, la chaleur l'emportant, il
» devenoit un peu obscur. J'ai vu de lui des *Ly-*
» *riques*, des *Elégiaques*, des *Héroïques* dignes des
» anciens. Je finis son éloge par cette épitaphe :

De l'illustre DUMAY, dont tu vois le tombeau,
Passant révère ici la cendre.

Dijon, quoique Toulouse eût le droit d'y prétendre,
En fut le glorieux berceau.
L'Ouche, sur sa rive tranquile,
En a long-tems ouï les vers charmans & doux.
La Garonne en conçut un envieux courroux:
Et du tems même de Virgile,
Le Tibre en eût été jaloux. (D. L. M.)

J'ai fait l'*Histoire* de la maison de *Sablé*, & j'en parlois un jour à M. Gaudin : Il me dit qu'Adam avoit eu moins de plaisir qu'un autre, de n'avoir su ni histoire, ni conciles, ni généalogies, ni blason.

M. Scarron dit que la plus ancienne de toutes les plaintes, c'est celle des poëtes sur le malheur du tems & sur l'ingratitude de leur siècle.

Comme on a dit d'Origène, *Ubi bene, nemo melius*; on a dit aussi de l'Arétin, *Ubi male, nemo pejus*. En effet son style n'est supportable que dans tout ce qu'il a fait de libre; mais en matière de dévotion, on ne le peut souffrir, & c'est la chose du monde la plus pitoyable que les *Vies de Jesus-Christ, de la Vierge, de S. Thomas d'Aquin, la Genèse & la paraphrase sur les pseaumes*, soit pour les pensées, soit pour l'expression. Voici une épigramme que l'on a faite sur sa paraphrase.

Si ce livre unit le destin
De David & de l'Arétin

Dans leur merveilleuse science,
Lecteur, n'en sois pas empêché,
Qui paraphrase le péché,
Paraphrase la pénitence.

J'ai lu toutes les lettres de Pierre Arétin, sans y trouver rien que j'aie jamais pu faire entrer dans aucun de mes livres (1). L'Arétin n'avoit que de l'esprit, & point de science. Montagne en a bien jugé liv. 1, chap. 51.

La lettre de Cicéron (2) à son frère Quintus, qui étoit intendant de province, est une des plus belles qu'il ait écrites. Elle contient la manière dont se doivent comporter tous les intendans de province. Ils devroient la lire souvent, & pratiquer toutes les belles maximes qui y sont renfermées. Cicéron, dans cette lettre, dit à son frère : Ce n'est pas assez a un intendant d'ouvrir (3) la porte de sa maison, il faut que l'accès en soit facile, c'est-à-dire qu'il ait un visage ouvert & un accueil favorable pour recevoir tout le monde... On aime assez votre gouvernement, continue Cicéron; on applaudit à tout ce que vous faites,

(1) Il faut voir Scipion Ammirato, dans son *Portrait de l'Arétin*, & Mutio, dans ses *Battaglie*, p. 68.

(2) C'est la première du livre premier.

(3) *Ostium apertum, vultum clausum.*

mais on se plaint que vous marquez trop de colère & de chagrin dans de certaines rencontres.... Souvenez-vous qu'il n'y a rien (1) de si désagréable que de joindre une humeur fâcheuse à la puissance souveraine dont vous êtes revêtu, & que je ne serai jamais content (2) que lorsque je pourrai vous donner des louanges sans exception.

Un gascon qui prêchoit assez bien, étant conseillé par ses amis de demander une pension, dit : Moi, solliciter une pension ? ce n'est qu'une bagatelle ; je vais à la gloire.

M. de Furetière a dit (3) que le premier inventeur des dédicaces fut un mendiant.

J'ai eu autrefois une grande familiarité avec M. le cardinal d'Estrées. *Cum privatus esset* (4), *amici vocabamur*. Je remarquai un bon mot qu'il dit dans le tems qu'il n'étoit qu'abbé. Il demeuroit dans le collège de Laon, & avoit auprès de lui deux personnes savantes, M. Salé & l'illustre

(1) *Nihil tam deforme quam ad summum imperium ingenii acerbitatem adjicere.*

(2) *Vellem te laudare sine exceptione.*

(3) *Roman bourgeois*, page 610.

(4) Tacit. Hist. 5, n°. 26.

M.

M. de Launoy. Un jour qu'on parloit de son revenu, il dit qu'il n'avoit qu'environ huit mille livres de rente. M. le cardinal de Rets lui dit : Vous avez aussi l'abbaye de Long-Pont. Il est vrai, répondit-il, mais elle est frontière de Cœuvres, voulant dire que M. son père tiroit une bonne partie de son revenu, & qu'elle étoit dans un voisinage aussi dangereux que si elle eût été sur les frontières d'Allemagne.

J'ai vu M. Bourdelot, qui nous a donné *Lucien*, *Héliodore & Pétrone* avec de belles notes (1). Je pouvois avoir vingt-cinq ans dans ce tems-là. Il a fait M. l'abbé Bourdelot son héritier, à condition qu'il porteroit son nom, car il s'appelloit Michon. M. l'abbé Bourdelot a fait de même son héritier, sous la même condition, son neveu. M. Bonnet.

Si M. Bonnet Bourdelot continue, comme il fait, il aura de belles choses en livres & en bijoux savans. Je crois qu'il faut nommer ainsi ce qu'un curieux amasse de propre aux lettres, afin de le distinguer de mille autres colifichets. Si l'on avoit fait une notice de tout ce qui se trouve en France de ces bijoux savans, cela seroit très-utile, & donneroit matière à bien des gens de travailler

(1) Il falloit dire : *Avec des notes peu considérables.*

& de faire des découvertes dans toutes les sciences. Je ne sais qui travaille sur cet instrument de musique ancien du cabinet de l'illustre M. Bégon. M. Bégon est l'Atticus de notre tems : vous savez qu'il ramasse tous les portraits des grands hommes, comme fit autrefois l'ami de Cicéron. Il sera quelques jours un nouveau Peiresc, & il ne lui manque plus, pour devenir le Mécenas des savans, qu'un pouvoir conforme à son mérite & à ses inclinations.

Peu de monde ressemble à Protogène, qui, comme Pline, liv. 35, chap 10, *pingebat sub gladio*; c'est-à-dire dans une ville assiégée; ou, à l'Eumolpe de Pétrone, qui travailloit dans la tempête. M. Saumaise étoit à-peu-près de cette humeur. Parmi tout le bruit que lui faisoient sa femme, ses enfans & ses domestiques, il ne laissoit pas de composer dans un coin de sa chambre aussi tranquillement que s'il eût été seul dans son cabinet.

Pline a dit de Protogène, faisant le plus beau tableau du monde dans une ville où tout étoit en alarme par l'attaque de l'ennemi. *Pinxit sub gladio.*

Suivant la définition du docteur Faber (1), qui

(1) Joan. Faber.

vivoit il y a environ trois cents ans, un procureur du roi eſt *Diabolus regis*, par la comparaiſon de ce que Dieu ſe ſert des démons pour tourmenter les hommes.

* Deux habiles joueurs de dez jouèrent une fois cent écus à deux dez au premier coup, étant convenus que celui qui auroit le moins de points gagneroit. Le premier ayant fait deux as, vouloit ſe jetter ſur l'argent, mais le ſecond l'arrêta; & ayant jetté les deux dez de ſorte que l'un ayant monté ſur l'autre ne découvroit qu'un ſeul as, prétendit que les cent écus lui appartenoient, de quoi il fallut que l'autre, en dépit qu'il en eut, demeurât d'accord. Voici un miracle, mais vrai miracle, tout oppoſé. Des gens dignes de foi m'ont aſſuré avoir vu en Hainaut, dans l'abbaye de Saint-Guillain, le tableau où l'hiſtoire eſt repréſentée.

RAFLE DE SEPT, Conte.

Aſtarot & Guillain, l'un diable, l'autre moine,
Diſputoient un jour fortement.
Ce cas arrive rarement;
Car il n'eſt plus de ſaint Antoine,
Qu'un démon tentoit vainement.
Le ſujet du procès étoit une Macette,
Une vieille Dariolette,
Giſſante ſur un méchant lit,

Toute prête à rendre l'eſprit.
Le diable prétendoit qu'on lui livrât cette ame,
Digne, ce diſoit-il, d'une éternelle flâme.
Il alléguoit mille forfaits;
Pucelages vendus, revendus, puis refaits;
Cent & cent femmes débauchées,
Autant avant termes accouchées.

Guillain répondoit là-deſſus:
La vieille a dit ſon *in manus*,
Et meurt en bonne pénitente;
Partant, je la maintiens de tes griſes exempte.
Après avoir bien diſputé,
Et long-tems en vain conteſté,
Le diable, ſe fiant en ſon adreſſe extrême:
Raflons, dit-il, à qui l'aura,
La fortune en décidera:
Pourquoi tous les plaïdeurs n'en ſont-ils pas de même?

Guillain dit: Je le veux; tirons la primauté.
Chacun tira de ſon côté.
Par malheur elle échut au diable,
Qui jette trois ſix ſur la table,
Et dit d'un ton railleur: Guillain, j'en ai beaucoup.
Malgré ſon *in manus*, la vieille ſera nôtre.

Guillain lui répondit: Il faut finir le coup;
Peut-être qu'à ce jeu j'en ſais autant qu'un autre.

Il ramaſſe les dez, les met dans le cornet;
Il tire & fait rafle de ſept.
Cette rafle a de quoi ſurprendre;
Mais rien n'eſt impoſſible aux élus du ſeigneur.
Dans le ſombre manoir la vieille alloit deſcendre,
Sans un miracle en ſa faveur.
Guillain l'obtint: le reſte eſt facile à comprendre.

Depuis ce tems Guillain fut fort prisé
Pendant le cours d'une assez longue vie:
Après sa mort il fut canonisé,
Et l'on donna son nom à l'abbaye.
Là se voit un tableau d'un gothique dessein,
Représentant le diable appuyé sur sa main,
Qui regarde trois sept avec une lunette:
En habit monacal on a peint saint Guillain,
Et la vieille en sale cornette. (D. L. M.)

Les arbitres doivent être toujours en nombre impair. *Propter*, dit le digeste, *naturalem hominum ad dissentiendum facilitatem.*

J'ai entendu dire à M. l'évêque de Noyon d'aujourd'hui, fait depuis peu conseiller d'état, qu'il avoit été fait évêque comme un moine, à force de prêcher. Il vouloit dire qu'il pouvoit l'être encore par sa qualité.

Apulée appelle ces mouchoirs si déliés qui laissoient voir la gorge des femmes, *ventum textilem* (1).

On disoit de Marie Stuard, dans le tems qu'elle étoit femme de Francois II; *Jure Scotos, Gallos thalamo, spe possidet Anglos.*

(1) Cette expression est de Publius Syrus, dans Pétrone; mais il ne s'agit pas là de mouchoirs.

Il manque une chose aux plaidoyers de M. Patru ; c'est que l'arrêt devroit être à la fin de chaque plaidoyer. Il est vrai qu'il y en a quelques-uns dont les causes ont été appointées. Ses plaidoyers sont secs en comparaison de ceux de M. Le Maître, qui sont fleuris. Néanmoins les plaidoyers de M. Le Maître seroient plus beaux, s'il les avoit laissés comme il les avoit prononcés, & que depuis il ne les eût pas remplis de tant de passages des pères. M. Patru étoit beau & bien fait, mais il n'avoit pas la prononciation belle. Il étoit opiniâtre dans ses sentimens. Il a parodié un vers d'Ovide dans ses lettres, où il y a *Jane face æternos*, &c. par *Christe fac æternos*, &c. Je l'avertis, (mais trop tard, parce que les exemplaires étoient déja distribués) que *fac* étoit long, & qu'il falloit mettre *face* comme Ovide l'avoit mis. Il voulut me soutenir le contraire ; mais je lui fis voir que cela ne souffroit point de dispute.

* Je suis très-persuadé que le vers d'Ovide, qui est le deux cent quatre-vingt-septième du premier livre des *Fastes*, doit être lu comme M. Patru le lisoit. *Fac* est bref en d'autres endroits du même poëte : dans l'épître à Protésilaüs ; *Et dicet referas arma fac ista Jovi* ; dans celle à Démophoon, *Phill, fac expectes Demophoonta tuum* ; & dans les *Remèdes d'amour*, vers 337, *Durior incedit? fac ut ambulet.* De croire qu'en ces trois passages il faille

ſubſtituer *face* à *fac*, comme l'ont prétendu divers critiques, il n'y a pas d'apparence. Ovide, dont le ſtyle eſt très-uniforme, s'en tenoit aux expreſſions de ſon tems, & ne donnoit rien moins que dans les antiques, telles que ce *face*. Aimant d'ailleurs, autant qu'il faiſoit, la douceur de la verſification, auroit-il pu ſe pardonner une fin de pentamètre auſſi dure qu'auroit été celle d'*arma face iſta Jovi*. Martial ſeroit-il reconnoiſſable dans cette épigramme *in Charinum* du cinquième livre, s'il s'étoit aviſé de dire *ſigna rarius, aut ſemel face illud*, au lieu de *ſigna rarius, aut ſemel fac illud?* Je pourrois à ces exemples ajouter ces trois de Lucrèce, l'un du liv. 2, v. 484. *Non poſſunt, fac enim minimis è partibus eſſe*; l'autre, du liv. 3, v. 422. *Tu fac utrumque uno ſubjungas nomen eorum*, & ce troiſième du ſixième livre, v. 535. *Percipe, & imprimis terram fac ut eſſe rearis.*

C'eſt ainſi que ces vers, ſur l'autorité des manuſcrits, doivent être lus. J'en dis autant de celui-ci de l'épigramme d'Auſone *ad Dionem. Aut tranſire jube vel fac utrimque parem.* Les correcteurs, en pareille occaſion, n'ont jamais manqué de changer *fac* en *face*, s'imaginant, parce que *dic* & *duc* ſont longs, qu'il en doit être de même de *fac*, & ne prenant pas garde que ſi *dic* & *duc* ſont longs, c'eſt parce que, conformément à la première de *dico* & de *duco*, la première de *dice* &

de *duce*, qu'on disoit anciennement *diç* & *duc*, est toujours longue. Gifanius les a justement blâmés de leur prévention, & auroit encore mieux fait si, au lieu de tenir *fac* douteux, il l'avoit déclaré toujours bref. Ce vers de l'*Amphytrion*, scène troisième du troisième acte :

Nunc tu divine fac huc assis Sosia,

ne devoit pas l'arrêter ; la mesure des vers comiques étant altérée en une infinité d'endroits par la faute des copistes, qui, apparemment, auront omis ici *ut* après *fac*. J'en dis autant de cet autre vers qu'on a coutume d'opposer, qui est le 225^e^. du premier livre *de arte amandi* d'Ovide : *Hos fac Armenios*. Les manuscrits en effet varient. Quelques-uns ont *Hos facis* ; d'autres *Hos facit*. De ces deux leçons, la première pouvoit fort bien, & devoit même être retenue ; la seconde conduisoit à *facito*, qui est celle que Nicolas Heinsius a préférée, jusqu'à l'insérer dans le texte. (D. L. M.)

Lorsque je présentai l'académie françoise à la reine de Suède, dans la bibliothèque du roi, elle me dit qu'il étoit surprenant qu'ayant fait la *Requête des Dictionnaires*, je fusse l'introducteur de ces messieurs. Je les lui nommois tous à mesure qu'ils l'abordoient. Quand elle vit M. Balesdens :

Qui eſt ce grand homme, me dit-elle? Je lui dis qui il étoit. Quand M. de Saint-Amant ſe préſenta, je lui dis que je ne le lui nommerois pas, parce qu'elle devoit le connoître : C'eſt M. de Saint-Amant, dit-elle auſſi-tôt. M. de Saint-Amant avoit été en Suède. Comme elle venoit d'Italie, M. Chapelain, en l'abordant, lui dit ce vers de Pétrarque, pour lui marquer qu'elle feroit le bonheur de tous ceux qui auroient le bonheur de la voir :

Beati gli occhi che la vedder viva (1).

Mais, ſoit qu'elle ne s'y attendît point, ou qu'elle n'y prît pas garde, elle ne lui dit rien là-deſſus, au lieu qu'elle avoit répondu obligeamment à tous les autres.

Sur ce qu'Ovide, en parlant du déluge, avoit écrit :

Omnia pontus erat, deerant quoque littora ponto.

Sénèque le philoſophe dit : (2) *Non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato Orbe terrarum.*

* Pâquier, dans une épigramme à l'honneur de Pontus de Tyard, qui ſavoit un peu de tout, lui a fait l'application d'*omnia Pontus erat.* La

(1) C'eſt le dernier vers du 269e. ſonnet de Pétrarque.
(2) 3. Nat. quæſt. 27.

meilleure leçon pourtant de cet hémistiche d'Ovide, est *omnia Pontus erant.* (D. L. M.)

M. de Bautru comparoit les capucins à de vieux jetons dont on a rogné les lettres : on ne voit plus qu'une tête avec la barbe, le reste est effacé.

Il y avoit une délicatesse parmi les Latins pour éviter les manières obscènes, qui alloit jusqu'à l'excès. Ils ne vouloient pas, par exemple, que l'on dît *quamvis sit monitus*, à cause de *vis* & de *sit*, qui font *vissit*. *Arrige aures* ne leur plaisoit pas aussi dans Térence : cependant, dès que l'on joint *aures* avec *arrigere*, il n'y a plus rien à dire. Ils rejettoient aussi ces mots dans Virgile, *incipiunt agitata tumescere....*, c'est-à-dire, *æquora*.

* Cette délicatesse des Latins n'étoit point mal fondée. On doit en tout ouvrage, où l'on n'a aucun dessein de dire des ordures, non-seulement éviter les effectives, mais aussi les apparentes, & généralement tout ce qui est tant soit peu capable de salir l'imagination, en quelque langue qu'on écrive. Chevreau, depuis la page 487 de ses *Œuvres mêlées*, jusqu'à la p. 501, a très-curieusement ramassé les exemples de ces sortes d'obscénités, auxquels celui-ci mé-

rite d'être ajouté. Il est tiré du P. Maimbourg, page 221 du tome premier de son *Histoire du Luthéranisme*, in-12, à Paris, 1688, où il décrit les abominations commises à Rome par les Luthériens, lorsqu'ils pillèrent cette ville en 1527. « Rien, dit-il, ne put échapper à la lubricité, à l'avarice & à l'impiété de ces furieux soldats, que ni la crainte de Dieu, ni celle de leur commandant, qu'ils méprisoient, ne pouvoient retenir, & qui, comme autant de furies déchaînées, se jettoient aveuglément sur tout ce qui tomboit sous leurs mains, sans distinction de qualité, de dignité, d'âge, de sexe, de condition, de nation, d'amis & d'ennemis, de saint & de profane, enlevoient tout, violoient tout, jusque dans les lieux saints, & au pied des autels, où les chastes matrones, & les vierges consacrées à Dieu, s'étoient refugiées, comme dans un asyle, pour y conserver leur pudicité; & néanmoins il ne servoit alors qu'à rendre plus abominable le crime de ces sacrilèges. *Sur-tout c'étoit une déplorable chose de voir avec combien d'impiété tous ces Luthériens de l'armée impériale déchargeoient dans les églises, & principalement dans le palais du Vatican & dans la basilique de S. Pierre, la haine qu'ils avoient conçue contre le pape & contre l'église romaine* ». Voyez aussi, touchant les mots *vissit*, *arrige*, &c. Ménage, dans

ses *Origines*, au mot *vessir*, & page 380 de ses *Observations sur les Poésies de Malherbe*, seconde édition. (D. L. M.)

M. Desmarests avoit fait un livre *des Délices de l'Esprit*; on mit dans l'errata : *Délices*, lisez *délires*. On mit de même dans l'errata d'un autre livre : *Le Docte Morel*, lisez *le Docteur Morel*.

M. d'Amiens (1) a fait trois *Oraisons funèbres*, entre lesquelles est celle de la reine mère, sa bienfaitrice, pour laquelle il devoit faire tous ses efforts, mais où il ne réussit pas mieux qu'aux deux autres qu'il avoit prononcées à la cour, & dont on n'avoit point été content. On dit au roi qu'il en vouloit faire une quatrième; M. de la Feuillade dit : Sire, c'est qu'il demande le tout du tout.

Ovide a dit, 1, *Trist.* 6 :

Donec eris felix, multos numerabis amicos.
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Et moi je puis dire :

Tempora si fuerint lucida, solus ero.

On vient me voir quand il fait vilain; mais

(1) Faure, auparavant cordelier, confesseur de la reine, mère du roi.

quand il fait beau, chacun va à la promenade, ſans ſe ſoucier de ma cuiſſe démiſe, qui ne me permet pas d'en faire autant.

M. Le Féron ayant été attaqué par des voleurs vers les cinq heures du ſoir, dit: Meſſieurs, vous ouvrez de bonne heure, aujourd'hui.

Feu M. d'Amiens donnant la bénédiction, un payſan n'ôta pas ſon chapeau; comme on le reprit: Si elle eſt bonne, dit-il, elle paſſera le *capel*.

Huyau ſignifie cocu en picard. M. Vaillant, qui ſait quantité de bons-mots de Picardie, nous en citoit l'autre jour un exemple dans cette épitaphe:

Ici gît Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huyau:
Il étoit né ſous chel platème,
Qu'il l'eût été del quatrième.

Les Picards diſent *platème* pour *planète*. On auroit de la peine à trouver l'étymologie d'*huyau* (1).

(1) *Coux*, en vieux gaulois, ſignifie *cocu*; de *coux* on a pu aiſément dire *couyau*, *cuyau*, *huyau*. Voyez Fauchet, livre 2 *des anciens Poëtes françois*, ch. 115, & Swertius, page 256 de ſes *Epitaphia joco-ſeria*.

M. d'Aubigny (Louis Stuard) étant chanoine de Notre-Dame de Paris, alloit toujours à matines; M. G...., qui n'y alloit point, lui disoit: Prince, n'allez point à matines; cela vous fera mal, & cela me fait honte.

M. Larroque a bien profité dans ses voyages d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne; il y est connu des savans, qui ont souvent commerce avec lui: M. Leibnitz, de la cour d'Hanover, en est un. On lui attribuoit une petite *Histoire d'Yoland* (1), qui a paru depuis peu; mais il assure qu'elle n'est pas de lui.

Quoique l'hyperbole soit toujours incroyable, elle ne laisse pas de trouver sa place dans un discours, pourvu qu'elle ne passe pas de certaines bornes, au-delà desquelles elle ne fait plus le même effet. *Licet omnis hyperbole sit ultra fidem* (2), *non tamen debet esse ultra modum.*

M. Petitpied, chanoine de Notre-Dame, m'a

(1) On croit que c'est l'histoire d'Eléonor de Guienne, femme de Louis VII, roi de France; laquelle ayant été répudiée, épousa Henri II, roi d'Angleterre. C'est M. de Larray, gentilhomme du pays de Caux, & refugié, qui en est l'auteur.

(2) Quintilien, l. 8, c. 6.

donné de bonnes remarques ſur mon *Hiſtoire de Sablé*, & quelque choſe auſſi de conſidérable touchant *la Vie de Matthieu Ménage*; ce qui m'oblige de la faire réimprimer.

Un fermier mandoit un jour à ſon prieur, que le clocher de ſon égliſe étoit allé rendre viſite aux fondemens, voulant dire qu'il étoit tombé, & qu'il falloit le refaire.

Les *Lettres* de Gui Patin ſont remplies de fauſſetés : nous en remarquâmes un grand nombre, M. Bigot & moi. M. Patin ne prenoit pas de précaution dans ce qu'il écrivoit, & la préoccupation lui faiſoit croire mille choſes qui n'étoient pas. Je n'ai pas vu ſes autres *Lettres*, qui ont été imprimées depuis peu, à ce que l'on dit.

* Je me ſouviens, à propos des fauſſetés qu'on dit être dans les *Lettres* de Gui Patin, que quand je fis ces quatre vers pour feu M. Petit, *Petrus Petitus* :

Par tribus unus eram, Medicus, Vateſque, Sophuſque,
Unus & ætatem dignus obire trium.
Par tribus at quamvis fuerim, mihi, vix tamen, eheu!
Unius ætatem fata dedere viri.

Je fondois cette penſée ſur ce que M. Petit n'avoit que cinquante-huit ans quand il mourut, ce que je prouvois ainſi : Patin, dans une lettre au

médecin Charles Spon, père de Jacob, du 21 octobre 1653, parlant de M. Petit, ne lui donne que vingt-quatre ans. M. Petit est mort en 1687, donc M. Petit n'est mort âgé que de cinquante-huit ans. Qui auroit cru que sur un fait de cette nature, un homme qui parloit *de visu*, & d'un de ses confrères, eût pu ne donner que vingt-quatre ans, imprimés tout au long, à un homme qui en avoit trente-sept, puisqu'il est sûr qu'il en avoit près de soixante-onze quand il est mort en 1687. On n'a pourtant pas laissé de fourrer l'épitaphe ci-dessus dans le *Dictionnaire de Moréri* de l'édition de Roterdam, 1698. (D. L. M.)

J'écris toujours *payis* de deux syllabes, *payisan* de trois, & *abbayie* de quatre; ce n'est pas parler françois que de retrancher une syllabe de chacun de ces mots (1).

* En effet, si l'on écrit *pays* ou *pais*, on prononcera *pays* ou *pais* à la normande, comme le François *paix*, & comme le latin *pes*, en disant avec Sarrazin :

Le pays de Caux est le pays de Cocagne.

Si on écrit *pays* ou *païs*, on ne saura si l'on doit

(1) L'usage veut que l'on écrive *pays*, *paysan*, *abbaye*, & l'on s'y est conformé dans cette édition. (*Note de l'éditeur*).

prononcer

prononcer ce mot comme *payer* ou comme *payen*. L'ortographe de Ménage sauve, ce me semble, ces inconvéniens. Molière, au reste, semble avoir cru qu'on étoit libre de dire en deux syllabes *paysan*, ou en trois *payisan*, ayant dit dans son *Ecole des femmes*, scène première de l'acte premier :

> Je sais un païsan qu'on appelloit gros Pierre.

quoiqu'un peu plus haut, dans la même scène, il eût dit :

> Et la bonne paysanne apprenant mon desir. (D.L.M.)

On ne savoit pas bien qui étoit auteur de la *Traduction du Nouveau Testament* de Mons, où une des choses, qui avoit paru nouvelle, étoit que toutes les secondes personnes du singulier y étoient par *vous*. M. G... se lassant d'être tutoyé par M. du M... qui étoit des amis de MM. de Port Royal, dit : Monsieur, je vois bien que ce n'est pas vous qui avez fait le *Nouveau Testament* de Mons.

Je suis fâché de ce que mon ami M. Grævius, à qui M. le duc de Montausier a fait donner une grosse pension de la cour, a fait un panégyrique du prince d'Orange. On dit que ses maîtres *l'y* ont obligé : mais il devoit s'en exempter; cela lui fait tort.

Un docteur envoyoit signer un cas à M. Boi-

l'eau qu'il avoit dressé lui-même ; M. Boileau, au lieu de signer, lui manda d'aller faire une neuvaine au tombeau de M. de Sainte-Beuve.

Sadolet étoit de Modène, mais évêque de Carpentras. Il n'écrivoit pas moins bien en latin que le Bembo, qu'il surpassoit dans la régularité de ses mœurs.

* Sadolet avoit dans sa première jeunesse goûté les délices de Rome, ville, sous Alexandre VI, Jule II & Léon X, très-voluptueuse. Quoiqu'il eût l'extérieur naturellement grave, il ne laissoit pas de divertir quelquefois en ce tems-là par ses bons mots, Jule de Médicis, qui depuis fut Clément VII. C'est ce que Philippe Béroalde le jeune, non pas fils, comme bien des gens l'ont écrit faussement, mais neveu de Philippe Béroalde l'ancien, nous apprend livre premier *Carminum*, dans son ode à ce Jule de Médicis, en ces termes :

Minimum sapit mihi, qui
Contendit sapere anxiè.
Face lucem hanc hilaremque, & genialem,
Lepidosque combibones
Acciri jubeas tibi
Sadoletum, Marianum, Imperiamque.

Sadolet est mis là en bonne compagnie. Frà Mariano étoit un moine bouson & goinfre, origi-

nairement barbier de Laurent de Médicis, père de Léon X; Impéria la plus fameuſe & la plus belle courtiſanne qui fût alors à Rome. Il paroît que Sadolet, nonobſtant ſon air grave, ſe radouciſſoit pour elle, & lui faiſoit des préſens. Elle s'en vante au moins dans une autre ode, façon de dialogue entr'elle & le même Béroalde, où celui-ci lui ayant dit qu'il ne croyoit pas que d'autres l'euſſent mieux étrennée que lui, elle lui répond :

Velluta hæ manicæ ergo unde? & hic annulus?
Hæc donat Sadoleti gravitas tui.

Sadolet, à la vérité, réforma bien ſes mœurs dans la ſuite; ſa vie fut édifiante, & tous les écrivains ſincères, même du parti proteſtant, demeurent d'accord que ce fut un prélat d'une vertu exemplaire. (D. L. M).

M. Sarrazin dit que Lucrèce ſe tu [illegible] coup.
* Sarrazin rapporte ce mot dans ſon dialogue, mais comme de Charleval. (D. L. M.)

La reine mère vouloit faire mettre Ninon aux filles repenties. M. de Bautru dit : Madame, elle n'eſt ni fille, ni repentie.

Feu M. de la H... avoit été ſaigné; & avoit enſuite pris quelque vomitif. Comme ſon mal ne

diminuoit point, M. de P... lui dit qu'il feroit bien de ſe confeſſer. Il lui répondit : Mon frère, ce ſeroit bien des évacuations pour un jour.

Madame de Sévigné allant un jour à la campagne, me vint dire adieu. A ſon retour elle me fit de grandes plaintes de ce que je ne lui avois point écrit. Je vous ai écrit, lui dis-je; mais après avoir lu ma lettre, je la trouvai trop paſſionnée, & je ne jugeai pas à propos de vous l'envoyer.

M. Marin étant aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, regardoit le portail de l'égliſe. Un religieux vint le ſaluer, & lui dit, entr'autres choſes, que ce portail étoit d'ordre corinthien. Eh! mon père, lui dit-il, je croyois qu'il fût d'ordre de Saint-Bernard ?

Je devrois être immortel, car les charlatans & les médecins n'ont pu venir à bout de me faire mourir. J'ai eu juſqu'à treize médecins de la faculté tout à la fois. Ils m'avoient condamné à ne point étudier & à ne jamais écrire, diſant, ſi j'y contrevenois, que je ne la ferois pas longue. Depuis que je n'ai plus eu beſoin d'eux, j'ai plus étudié & plus fait imprimer qu'auparavant.

Ariſtote a dit que la femme n'eſt pas ἀμφιδέξιος,

ambidexter. Mais un médecin a prétendu que cela ne doit pas s'entendre que la femme ne se serve de la main gauche comme de la main droite. *Sed quod non concipiatur æquè in utraque uteri parte*, comme il arrive aux hommes, mais seulement d'un côté.

* Ce n'est pas Aristote, c'est Hippocrate qui a dit, aphorisme quarante-troisième, section septième, γυνὴ ἀμφιδέξιος οὐ γίνεται. L'article étoit donc fort mal conçu, & ἀμφιδέξιος fort mal rendu par *ambidexter* au lieu d'*ambidextra*, puisqu'il s'agit d'une femme. (D. L. M.)

Madame de... me disoit un jour qu'elle connoissoit un mari qui avoit pour sa femme tous les égards qu'elle pouvoit souhaiter, excepté qu'il ne couchoit pas avec elle. La dame, toute contente qu'elle étoit d'ailleurs, ne l'étant pas de ce côté-là, en fit des plaintes à ses parens. Les parens virent le mari ; & comme ils ne lui firent que des plaintes en général, il dit qu'il s'étonnoit du mécontentement de sa femme, & qu'il ne se souvenoit pas de lui avoir jamais rien refusé. Les parens s'expliquèrent, & lui dirent qu'à la vérité leur parente étoit très-satisfaite du bon traitement qu'il lui faisoit en toutes choses, mais qu'elle se plaignoit de ce qu'il ne couchoit pas avec elle. Le mari répartit qu'elle avoit tort, &

qu'elle ne le lui avoit jamais demandé ; & sur ce que les parens répliquèrent que cela ne se demandoit pas, il ajouta : La chose vaut bien peu si elle ne vaut la peine d'être demandée.

Pererius est animal credulum. Cependant, suivant Aristote, Ἀρχὴ τῆς σοφίας ἀπιςία; *l'incrédulité est le commencement de la sagesse*; & un ancien a dit aussi : *Nervos sapientiæ esse non temere credere.* Néanmoins il est arrivé il n'y a pas long-tems à M. du Périer de croire un peu légèrement. J'avois fait une ode latine à sa louange ; je l'envoyai à M. Huet, aujourd'hui évêque d'Avranches, en le priant de la copier de sa main, & de la faire tenir à M. du Périer comme si elle eût été de lui. M. Huet l'envoya à M. du Périer, qui la fit voir par-tout comme une très-belle ode : il me la fit voir aussi, & je la louai comme les autres. Il me dit que pour répondre à l'obligation qu'il avoit à M. Huet de l'avoir loué si magnifiquement, il alloit travailler à faire une ode dans la même langue, qui seroit à la louange de M. Huet, & une autre pour me remercier de l'approbation que je lui avois donnée; mais il n'acheva ni l'une, ni l'autre, parce qu'il apprit de quelques amis, à qui j'en avois fait part, la malice que je lui avois faite. Alors il ne trouva plus cette ode si belle, d'autant plus que quelques-

uns lui firent remarquer qu'elle n'étoit pas si fort à sa louange qu'il se l'étoit persuadé. M. Huet me manda qu'il étoit fâché que M. du Périer eût été désabusé avant que l'ode qu'il avoit commencée fût achevée.

Sengebère, mon maître en droit, a écrit contre le livre *de mutuo* de M. Saumaise, à qui l'on envoyoit les feuilles de l'ouvrage à mesure qu'on l'imprimoit, & M. Saumaise m'écrivit sur ce sujet que Sengebére ne lui disoit pas d'injures, mais que ses railleries n'étoient pas moins piquantes que des injures. Il me manda en même tems qu'il répondroit ; mais Sengebère avoit mieux développé la matière que lui, & il ne répondit pas.

J'ai fait une petite épigramme grecque sur les quatre saisons de l'année, que j'envoyai à M. Charpentier, de l'académie. Il me la renvoya traduite avec ce billet :

« J'ai eu toute la nuit votre petite épigramme » grecque dans la tête ; elle est vraiment digne » de l'antiquité. Voyez si ce françois rend votre » grec ; du moins est-il en aussi peu de syllabes » :

> Le printems est chargé de fleurs ;
> D'épis l'été, de fruits l'automne ;
> L'hiver de glaçons foisonne ;
> Et l'amour abonde en pleurs.

* Ce françois rend le grec, mais ne le rend pas avec l'agrément de l'original :

Ἄνθεσιν ἦρ, σταχύεσσι θέρος, μάλοισιν ὀπώρα,
Χεῖμα πάχναις, δακρύοις εὔπορός ἐστιν ἔρως.

Le diſtique ſeroit pourtant bien auſſi rond en latin, de cette manière :

Eſt ſpicis æſtas, violis ver, bruma pruinis,
Autumnus pomis, fletibus uber amor. (D. L. M.)

Les prédicateurs de qui la vie n'eſt pas conforme à ce qu'ils prêchent, ne font pas grande impreſſion ſur l'eſprit de leurs auditeurs, avec leur éloquence & leur morale : c'eſt que comme on ne fait pas grande eſtime de leur perſonne ; on fait auſſi fort peu d'attention à ce qu'ils diſent. Ce mot de Ménandre eſt fondé ſur cette vérité :

Je hais le ſage qui n'eſt pas ſage pour lui-même.

J'étois en philoſophie dans le tems que M. de Launay y étoit auſſi, quoique je fuſſe plus jeune que lui d'un an. Il me fit ſouvenir dernièrement que j'allois expliquer des énigmes dans ſa claſſe, le manteau rouge ſur le bras, comme c'étoit la mode de le porter en ce tems-là.

M. de V....., qui ſentoit ſa propre foibleſſe, étoit envieux de la gloire d'autrui. Il parloit

avec une légèreté inconcevable, & quelque sottise qu'il dît, il n'en vouloit point démordre. Il en est de même de ses écrits. Ne dites pas, s'il vous plaît, monsieur, qu'ils ne tiennent point de rang dans le monde ; ils occuperoient un fort grand espace, s'ils étoient tous ramassés. Lui & le P. Labbe, c'étoit à qui écriroit le plus, & qui affecteroit davantage de traiter de différentes matières. On avoit mis à sa porte des affiches de ses ouvrages ; quelque malin alla mettre dans le blanc de l'affiche, *Annales Volusi cacata charta.* Et comme il étoit grand, il trouva cela à sa portée en rentrant chez lui.

Un official du tems de M. de Gondi, de qui le nom ne me vient pas à la mémoire, m'a dit que pendant quarante ans qu'il avoit exercé sa charge, il n'avoit ordonné le congrès qu'une seule fois. C'étoit à un menuisier. Comme il faisoit fort bien son devoir dans la preuve, sa femme lui dit : Pourquoi ne faisois-tu pas de même quand nous étions chez nous ? nous n'aurions pas eu la peine de venir ici.

Dans le tems de M. de Créquy à Rome, les buratins (1), c'est-à-dire, les marionnettes, di-

(1) Il y a eu en Italie un célèbre bateleur nommé *Burattini*, parce qu'il paroissoit sur le théâtre toujours vêtu

ſoient : *Gli Franceſi vengono ; che faremo, che faremo ?* D'autres marionnettes répondoient : *Congregationi, Congregationi.*

Ariſtote, ou celui qui eſt l'auteur des *Problêmes* (1), y dit une choſe ridicule : Que la raiſon pourquoi on éternue ordinairement deux fois de ſuite, c'eſt que nous avons deux narines. Cela me paroît pis que de prendre des comètes pour des exhalaiſons (2).

Lorſque les jéſuites de Rome firent leurs jeux ſéculaires, on dit d'eux : *Annis nonaginta novem floruerunt, centeſimo frataverunt :*

Au lieu de

Imberbis juvenis tandem cuſtode remoto,

dans Horace (3), il faut dire *imberbus*, pour éviter la répétition de l'*is*. C'eſt ainſi qu'a lu M. Guyet

---

d'une groſſe étoffe qu'on appelle du *burat.* Comme ce bateleur divertiſſoit fort par ſes poſtures & par ſes grimaces, les Italiens ont par cette raiſon donné ſon nom aux marionnettes, ces petites bamboches bouffonnes copiant, ce ſemble, les manières du Burattino.

(1) Sect. 33. Queſt. 3.

(2) 1. Meteorol. 7.

(3) Art. poet. v. 161.

dans ses notes, que j'ai de sa main, sur mon *Nonius*, au mot *imberbis*.

* La répétition de cet *is* est une moindre faute que n'auroit été l'emploi d'un mot suranné, tel qu'*imberbus*. (D. L. M.)

M. D.... n'ouvroit jamais la bouche que pour mentir. Un jour qu'il disoit quelque mensonge, M. de Bussy lui dit : Monsieur, vous parlez ! On dit du même qu'une personne étant allée pour lui parler, un de ses domestiques dit : Monsieur est empêché ; il bat madame.

M. Boileau, doyen de Sens, disoit tantôt à un de mes amis, que s'il falloit rompre avec tous les réprouvés, on seroit souvent en hasard de se trouver seul.

La plupart des M..... suivent plus scrupuleusement les maximes de leur fondateur que celles de Jesus-Christ. Il y en a quelques-uns qui ont une règle étroite, & une conscience large. Dans leurs couvens, la paix & la croix sont écrits sur la porte en dehors, pendant que la guerre & le démon règnent le plus souvent en dedans.

M. B[illegible]on, parlant de l'incommodité de la

charge d'avocat-général, disoit : On n'a pas plutôt tiré, qu'il faut recharger.

* Le duc d'Albe, que les historiens font passer pour l'un des plus grands capitaines de son siècle, n'avoit pas cette réputation du tems de Charles-Quint; au contraire, on le croyoit peu entendu au métier de la guerre, & même timide. Aussi l'empereur, qui le connoissoit, ne lui laissa jamais d'armée à commander, quoiqu'il lui eût donné la qualité de général. Et lorsque le duc fut fait gouverneur du Milanès, un *bel humore* lui adressa une lettre, avec ce dessus : *All' illustrissimo signore il S. duca d'Alba, capitano generale in Milano nel tempo di pace, & maggiordomo maggiore di S. M. in tempo di guerra.* Tiré d'une relation mss. de Federico Badoaro, ambassadeur de Venise à Charles V. (D. L. M.)

M. Bigot, mon bon ami, ne savoit pas lire les abréviations des livres & des titres de droit; il vouloit qu'on les citât sans abréviation. Je suis de son sentiment, & je voudrois que l'on quittât tout-à-fait cet abus, né sous le règne des abréviations & du gothique, quoique M. B. prétende que cela vient de plus loin, & que c'est un reste de ces anciennes abréviations que Cicéron appelle *Litteras Forenses*, (Lettres du Bar-

reau), qui étoient dans un si grand usage de son tems, & quelques siècles après, comme on le voit dans Martial, liv. 14, *Epigram.* 208, qui a pour titre: *Notarius.*

Currant verba licet, manus est velocior illis :
Nondum lingua suum, dextra peregit opus.

* Cette expression, *litteræ forenses*, ne se trouve que dans cet unique endroit de Cicéron, au commencement du second livre *de officiis. Cum autem Respublica in qua omnis mea cura, cogitatio, opera poni solebat, nulla esset omnino, illæ scilicet litteræ conticuerunt, forenses & senatoriæ.* Où il est visible que *litteræ forenses* ne signifient là nullement des abréviations de mots, mais l'exercice de plaider & de haranguer, qui occupoit Cicéron pendant que la république romaine subsistoit; ce qu'immédiatement auparavant il déclare le plus intelligiblement du monde. (D. L. M.)

Je n'ai rien mieux écrit en latin que la vie de mon père. J'ai lu pour cela *la Vie d'Atticus*, écrite par Cornelius Nepos. Mais je ne fais que des thèmes. Casaubon écrivoit de source, & M. Huet en fait encore de même aujourd'hui. • On peut dire la même chose de M. Petit, & dans ses vers & dans sa prose, si l'on en croit M. Baudelot. Il dit en avoir été témoin plus

d'une fois ; & il ajoute qu'il étoit moins sûr dans ſa langue naturelle.

Pour ſavoir comment ſe dit un mot, il ne faut pas le demander, il faut l'entendre dire.

* Il y a là-deſſus, dans les *Remarques* de Vaugelas, un chapitre exprès, que je ne puis bien ſpécifier, parce que dans aucune des éditions qu'on a faites de ce livre, on n'a pris ſoin d'y numéroter les chapitres ; négligence qui, à la première occaſion, devroit être réparée. (D. L. M.)

J'ai fait des vers ſeulement, *ut non eſſem tantæ ſuavitatis expers.* Atticus en a fait pour la même raiſon ; *ne ejus expers eſſet ſuavitatis*, dit l'auteur de ſa vie. Il y a peu de perſonnes ſavantes qui ne faſſent des vers, ou n'aient envie d'en faire. Les Eſpagnols ont un proverbe qui dit : Que qui ne ſait pas faire un vers eſt un ſot, & que qui en fait deux, en fait trop.

Mon père diſoit que les maîtres à danſer n'étoient pas ceux qui avoient meilleure grace ; que les maîtres en fait d'armes n'étoient pas ceux qui avoient le plus de cœur ; & que dès qu'un homme diſoit qu'il alloit parler ſans vanité, il ne manquoit jamais de dire une vanité, & par conſéquent une ſottiſe, parce qu'il n'y a point de vanité ſans ſottiſe.

* Ménage, dans *la Vie de son père*, le fait parler ainsi : *Dialecticos qui differendi artem docent, differendi imperitos, saltandi magistros qui incessus elegantiam tradunt, gesticulatores ; armorum doctores qui nos ad pugnam instituunt, ignavos plurimum esse observabat*. Il n'y a rien de plus vrai. (D. L. M.)

On dit *fliger* pour *figer*, dans notre Anjou ; & il y en a qui croient que l'on dit de même, *La Flèche* au lieu de *Fèche*, de *Fixa*.

Montagne a inséré les pensées des anciens, & particulièrement de Sénèque & de Plutarque, dans son livre des *Essais*, sans nommer les auteurs, afin, disoit-il, que ses critiques vinssent à s'échauder en donnant des nazardes à Sénèque & à Plutarque sur son nez.

* C'est au dixième chapitre du second livre de ses *Essais*. (D. L. M.)

M. Rose est d'une honnête famille de Provins ; il a été secrétaire du cardinal Mazarin. Il écrivoit des lettres en son nom admirablement belles. C'est un homme d'un grand mérite, & extrêmement poli.

La philosophie peut bien se cacher, mais il

n'en eſt pas de même de l'éloquence ; il faut qu'elle éclate, & ſe faſſe paroître par la parole (1) : *Philoſophia ſimulari poteſt, eloquentia non poteſt.* C'eſt le cœur & la vivacité de l'eſprit qui rendent les hommes éloquens (2) : *Pectus eſt quod facit diſertos, & vis mentis.* Alors les paroles ne manquent pas, elles viennent & ſe préſentent en foule : *Cum res occupavêre, verba ambiunt* ; ou, comme a dit Horace, 1. *Art. poet.* v. 311 :

Verbaque proviſam rem non invita ſequentur.

Sur quoi je diſois à M. de Balzac : Monſieur, quand vous compoſez, les paroles briguent.

Auſonne a témoigné du regret d'avoir fait ſon *Centon de Virgile.* Il paroît qu'il ne l'avoit fait que par ordre de l'empereur Valentinien. Il y a de belles choſes dans les *Centons* de Capilupus.

* Les *Centons* de Lælius Capilupus, parmi leſquels on admire ſon *Gallus* & ſa *Vie des Moines*, furent raſſemblés par Antoine Poſſevin, depuis jéſuite, qui, étant alors à Rome fort jeune, en donna, ſous le pontificat de Jule III, une fort belle édition *in*-4°., dont, par politique autant que par bienſéance, il ne marqua ni le tems, ni le lieu. (D. L. M.)

(1) Quintil. l. 12. c. 3.
(2) Id. l. 10. c. 7.

Je n'ai point lu d'échos dans les anciens, comme on a affecté d'en faire dans ces derniers tems. C'est une badinerie que les échos.

** Je donnerai ici un exemple de cette ancienne espèce de poésie, entièrement ignorée de nos jours : il est tiré de du Bellay.

Piteuse Echo, qui erres en ce bois;
Réponds au son de ma piteuse voix. *Écho.*
D'où ai-je pu ce grand mal concevoir?... *Devoir.*
Qui est l'auteur de ces maux advenus?...... *Vénus.*
Comment en sont tous mes sens devenus?.... *Nuls.*
Qu'étois-je avant d'entrer en ce passage?... *Sage.*
Et maintenant que sens-je en mon courage?.. *Rage.*
Qu'est-ce qu'aimer & s'en plaindre souvent?. *Vent.*
Que suis-je donc lorsque le cœur m'en fend?. *Enfant.*
Qui est la fin de prison si obscure?........ *Cure.*
Sent-elle point la douleur qui me point?.... *Point.*
O que cela me vient bien mal à point!
Me faut-il donc, ô débile entreprise!
Lâcher la proie avant que l'avoir prise?
Si vaut-il mieux avoir cœur moins hautain,
Qu'ainsi languir sous espoir incertain.

Joachim du Bellay, poëte françois, fleurissoit au milieu du seizième siècle; ses poésies étoient ingénieuses & naturelles, mais souvent peu décentes. (E.)

L'épigramme suivante, attribuée par quelques-uns à Racine, & par d'autres à La Fon-

taine, fut faite à l'occasion de la dispute qu'il y avoit entre Le Clerc & Coras, sur le sujet d'*Iphigénie*, tragédie dont ils se disoient auteurs tous deux, & qu'ils désavouèrent ensuite, dès qu'ils virent que le public lui refusoit son approbation. La voici :

Entre Le Clerc & son ami Coras,
Tous deux auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-tems sourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie*.
Coras lui dit : La pièce est de mon cru.
Le Clerc répond : Elle est mienne & non vôtre ;
Mais aussi-tôt que l'ouvrage parut,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un, ni l'autre.

Voilà le cas où les épigrammes sans pointes sont excellentes, lorsque le sens en est beau, que le fait y est naïvement exposé, & qu'une simplicité apparente en fait la finesse.

* LA RAGE D'AMOUR, Conte.

A Cupidon la jeune & belle Amynte,
Malgré l'hymen sacrifioit toujours.
Son pauvre époux toujours étoit en crainte
Qu'elle ne fît de nouvelles amours :
Il ne pouvoit en siller la paupière ;
Veilles, soucis, l'eurent tôt emporté.
Lui mort, Amynte, en pleine liberté,
A son humeur donna belle carrière.
On en jasa. Son curé crut devoir

L'en avertir : Vous vous perdez, madame ;
Changez de vie, ou c'est fait de votre ame.
Hélas ! monsieur, je voudrois le pouvoir,
Lui répondit la trop fringante veuve ;
Mais plaignez-moi, tel est mon ascendant,
Que je ne puis avoir l'esprit content,
Si chaque mois je n'ai pratique neuve.
Cela me vient d'un accident fatal ;
A quatorze ans d'un chien je fus mordue ;
Chien enragé. Pour prévenir le mal,
L'avis commun fut qu'il me falloit nue
Plonger en mer. Nue on me dépouilla.
Honteuse alors de me voir sans chemise,
Incontinent je portai la main là
Où vous savez, sans jamais lâcher prise.
On me plongea ; mais qu'est-il arrivé ?
C'est que mon corps, ô pudeur trop funeste !
Par-tout ailleurs du mal fut préservé,
Hors cet endroit où la rage me reste. (D. L. M.)

Que j'aime cette pensée de M. Pascal : « Ceux » qui sont capables d'inventer, sont rares ; ceux » qui n'inventent point sont en plus grand nom- » bre, & par conséquent les plus forts : & voilà » pourquoi lorsque les inventeurs cherchent la » gloire qu'ils méritent ; tout ce qu'ils y gagnent, » c'est qu'on les traite de visionnaires ». J'aime encore celle-ci : « Il n'est pas mauvais qu'il y » ait une erreur commune qui fixe l'esprit des » hommes ; par exemple, la lune, à qui on » attribue les changemens des tems, le progrès

» des maladies, &c. ; car, quoiqu'il soit faux » que la lune fasse rien à tout cela, cela ne laisse » pas de guérir l'homme de la curiosité inquiète » des choses qu'il ne peut savoir, qui est une » des maladies de l'esprit humain ».

Les imprimeurs donnent bien de la peine aux auteurs en plusieurs manières, & particulièrement par leur longueur. A ce propos, M. Sarrau, qui avoit su que je devois faire imprimer quelque ouvrage, ne sachant si c'étoit l'*Amynte*, ou le *Recueil* pour la reine de Suède, m'écrivit : Je souhaiterois que l'un & l'autre se pussent imprimer en un moment, comme une taille-douce.

Si vous voulez qu'il n'y ait point de fautes dans les ouvrages que vous ferez imprimer, ne donnez jamais de copies bien écrites; car alors on les donne à des apprentifs, qui font mille fautes; au lieu que si elles sont difficiles à lire, ce sont les maîtres qui y travaillent eux-mêmes.

Corneille reprochoit un jour à M. de Boisrobert qu'il avoit mal parlé d'une de ses pièces étant sur le théâtre : Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos vers sur le théâtre, lui dit M. de Boisrobert, les ayant trouvés admirables dans le tems que vous les barbouilliez en ma présence?

Il vouloit dire par là que Corneille lisoit mal ses vers, qui étoient d'ailleurs très-beaux lorsqu'on les entendoit dans la bouche des meilleurs acteurs du monde.

M. le cardinal de Rets disoit avoir vu un homme qui, embrassant une aile de moulin, faisoit un tour suspendu en l'air.

Etant en pension à Angers, dans ma jeunesse, la maîtresse gronda la servante de ce qu'elle avoit laissé manger une livre de beurre au chat: elle s'excusa le mieux qu'elle put. On pesa le chat, il ne pesoit que trois quarterons.

* Tiré du *Moyen de parvenir*, chapitre 86. (D. L. M.)

On vient de me donner une traduction nouvelle d'une épigramme de Martial, qui a été déja traduite par Marot & par Malherbe; c'est la quarantième du sixième livre.

Lise, dans la fleur de ton âge,
Tu n'eus point d'égale en beauté;
Aujourd'hui le même avantage
A Cloris n'est point contesté.
Les ans flétriront, je l'avoue,
Ses attraits que par-tout on loue.
Les tiens sont pour jamais flétris;

Tu n'auras plus ni lis, ni roses:
Le tems change ainsi toutes choses;
J'aimois Lise, & j'aime Cloris.

* Cette traduction n'est pas la seule que M. Ménage ait vue de moi; j'avois dès-lors mis en vers françois diverses épigrammes choisies, tant de Martial que de plusieurs autres poëtes anciens & modernes, non pas d'une manière servile en m'attachant à la lettre, mais d'un air original, ne prenant de la plupart d'entr'elles purement que l'esprit. Je me souviens qu'il applaudit fort à celle-ci:

MARTIAL. VI. 19.

Non de vi, nequè cæde, nec veneno,
Sed lis est mihi de tribus capellis.
Vicini queror has abesse furto.
Hoc Judex sibi postulat probari.
Tu Cannas, Mithridaticumque bellum,
Et perjuria Punici furoris,
Et Syllas, Mariosque, Mutiosque
Magna voce sonas, manuque tota.
Dic nunc, Posthume, de tribus capellis.

Pour trois moutons qu'on m'avoit pris,
J'avois procès au bailliage.
Gui, le phénix des beaux esprits,
Plaidoit ma cause, & faisoit rage;
Quand il eut dit un mot du fait,
Pour exagérer le forfait,

Il cita la fable & l'histoire,
Les Aristotes, les Platons :
Gui, laissez là tout ce grimoire,
Et retournez à vos moutons.

Il me défia même une fois de donner, s'il étoit possible, un tour honnête à la 79e. du troisième livre, *Rem. peragit nullam*, & à la 21e. de Catulle, *Aureli pater esuritionum*, sans rien ôter de sa force à l'une & à l'autre.

Voici comme je m'en tirai :

MARTIAL. *Rem peragit nullam*, &c.

Lubin, d'ailleurs bonne personne,
Commence, & puis laisse tout là :
Je ne sais, Dieu me le pardonne,
S'il fait tout, quand il fait cela.

CATULL. *Aureli pater esuritionum*, &c.

Coquin passant tous les coquins passés,
Présens, futurs, aurois-tu l'insolence
De m'escroquer le blondin que tu sais ?
Je te le vois courir en ma présence,
Derrière lui te glisser. Ah ! tout beau ;
Je saurai, moi, te châtier en face.
Si de grands biens t'inspiroient cette audace,
Je me tairois ; mais quoi ? le jouvenceau
Seroit chez toi réduit à la besace ;
La faim, la soif, le mettroient au tombeau.
Or avec lui trève de badinage,
Sinon ton bec courra même hasard.
Pour ton honneur hâte-toi d'être sage ;
Tu pourrois bien le devenir trop tard. (D. L. M.)

Ce que l'on obtient facilement & sans peine, ne paroît ni si bon, ni si doux que ce que l'on obtient avec difficulté. Pétrone dit à ce sujet :

Nolo quod cupio statim tenere,
Nec victoria mi placet parata.

* Le poëte Philodème, dont M. Dacier, sur la seconde *Satire* d'Horace, a produit une épigramme grecque anecdote, étoit de même goût. Philodème, partagé entre ses deux maîtresses, & ne sachant pas bien laquelle il doit préférer, la courtisane facile, ou la pucelle revèche, se détermine enfin pour la dernière, en disant qu'à la vérité une possession aisée lui plaît, mais qu'une difficile à obtenir le touche plus violemment; qu'il veut bien de l'une, mais qu'il desire passionnément l'autre. Voici une imitation latine de cette épigramme :

Urit Leda meas, urit Galatea medullas.
Leda viri patiens, at Galatea rudis.
Hæc negat amplexum : quoties libet osculor illam.
Vix tamen expediam gratior utra mihi ?
Gratior ah certè virgo est; namque obvia quamvis
Gaudia non spernam, malo negata diu. (D L. M.)

Quand les Pythagoriciens quittoient leur secte, ils étoient réputés morts, & on leur faisoit une épitaphe.

M. de Vion d'Alibray a décrit, dans ces vers,

ce qui lui étoit arrivé avec un confesseur à l'occasion de quelques vers qu'il avoit faits contre le professeur (1) Montmaur, qu'il appelle Gomor :

D'Alib. Révérend père confesseur,
J'ai fait des vers de médisance.
Le Conf. Contre qui ? *D'Al.* Contre un professeur.
Le Conf. La personne est de conséquence.
Contre qui ? *D'Al.* C'est contre Gomor.
Le Conf. Hé bien, bien, achevez votre *confiteor.*

Le même Montmaur étant un jour à table avec grande compagnie de ses amis, qui parloient, chantoient & rioient tout ensemble : Eh ! messieurs, dit-il, un peu de silence, on ne sait ce qu'on mange. Cela donna lieu à M. d'Alibray de faire cette épigramme (2) :

Gomor étant à table avec certains pédans
Qui crioient & prêchoient trop haut sur la vendange,
Lui qui ne songe alors qu'à ce que font ses dents :
Paix là, paix là, dit-il, on ne sait ce qu'on mange.

---

(1) Pierre de Montmaur, professeur du roi en langue grecque, fameux parasite, aux dépens duquel les beaux esprits de son tems se sont tant exercés.

(2) C'est une des soixante-treize épigrammes qu'il a faites contre ce parasite. Le recueil en est intitulé *Anti-Gomor*, & c'est un des *Anti* dont Baillet ne s'est pas souvenu.

Malleville a fait aussi ces vers (1) contre Montmaur :

Montmaur, plus goulu qu'un pourceau,
L'autre jour mordit un rousseau,
Et le vouloit manger en somme :
Et ce qu'il en faisoit, dit-on,
Etoit à cause que cet homme
Sentoit l'épaule de mouton.

Il est arrivé, à ce que l'on dit, quelque petit désordre à un de mes amis (2), avec qui je me suis réconcilié depuis quatre ans ; je l'aurois cru en ce tems-là, mais puisque nous nous sommes réconciliés, je suis obligé de dire en conscience que je n'en crois rien.

* L'abbé de Villiers, tome 2 de ses *Réflexions sur les égaremens d'autrui*. (D. L. M.)

Ararque dubitans quo suos cursus agat. Que cela est bien dit, pour marquer la lenteur de la Saône, opposée à la rapidité du Rhône, qu'elle rencontre à la sortie de Lyon.

* Sénèque, *in Apocolocyntosi*. (D. L. M.)

Je n'ai jamais fait de collections (3) en lisant

(1) Ils sont de Tristan.

(2) Au P. B. en 1691.

(3) Il est si vrai que Ménage ne faisoit pas de collections, que M. Dubos a remarqué que lui citant quelque

les auteurs, quoique j'en aie cité un bon nombre dans mes ouvrages. Je n'ai été secouru que de ma mémoire; & cela m'a épargné beaucoup de tems, que j'aurois perdu inutilement : il me semble que ç'auroit été un embarras de feuilleter mes collections. On ne peut pas retenir tout un auteur dans sa mémoire; mais il est bien difficile d'oublier ce qu'on y a une fois remarqué de singulier : c'est ce qui m'arrive; je ne sais si la même chose arrive aux autres. Chacun ne fait pas les mêmes observations en lisant le même auteur : l'un s'attache à une chose, l'autre à une autre. Cependant il faudroit remarquer tout ce qui s'y trouve de remarquable, & particulièrement les choses qui ne se trouvent pas ailleurs.

* Dans le tems qu'on travailloit en Hollande à l'édition *in-fol.* de toutes les œuvres du père Vavasseur, j'envoyai à l'imprimeur une épi-

---

fois des vers qu'il vouloit retenir, il se les faisoit dicter, & les écrivoit lui-même; &, après les avoir lus, il chiffonnoit le papier & le jettoit au feu, disant qu'il les avoit écrits pour les apprendre plus facilement; & que les sachant une fois, il n'avoit plus que faire du papier. De plus, c'est une chose prodigieuse, combien il faisoit de longs récits des ouvrages de différens auteurs, tant en prose qu'en vers, qu'il y avoit très-long-tems qu'il n'avoit lus.

gramme fort piquante, attribuée à ce père contre l'abbé Bourdelot, avec la réponse que j'y avois faite autrefois, sous le nom & à la prière de l'abbé.

VAVASSOR

BURDELOTO ARDELIONI.

Fama est ignaro quondam Jove, nomina multa,
Et sumsisse sibi munera multa Deos.
Se trino imprimis jactabat stemmate Phœbus,
Nam Medicus, Vates, & Citharœdus erat.
Ah! nimium est, inquit Superûm Pater : eligat unum
De tribus, una uni sufficit ara Deo.
Obtrectare nefas ; sed quid retineret Apollo
Dudum animi pendens hæsit, & hæret adhuc.
Burdelote, eadem sors est tua, non labor idem,
Nempe trium superest optio nulla tibi.
Negligeris Medicus, Vates contemneris ; ergo
Vel nullus posthac, vel Citharœdus eris.

BURDELOTUS

VAVASSORI ENERGUMENO.

Non Medici, non me Vatis jam nomine jacto.
Sum Fidicen ; laus hæc sufficit una mihi.
Hanccine, quam coluit David, ego deprecer artem ?
Hic furias citharâ flectere docus erat.
Æmulus huic, mala te quoties vexabit Erinnys,
Admotam propius sollicitabo chelyn.
Sanarunt ægrum Davidica plectra Saülem,
Forte mea fies tu quoque sanus ope.

J'ai depuis appris que l'épigramme, qui a

donné lieu à cette réponse, n'étoit pas du père Vavasseur, mais d'un autre jésuite. (D. L. M.)

Le passage du Rhin étant une des belles actions de notre tems, a donné lieu à quantité de pièces, tant en prose qu'en vers. En voici de beaux de mademoiselle de la Vigne, sur ce sujet :

Le roi parle. A sa parole,
Plus vîte qu'un trait ne vole,
On voit nager nos guerriers :
Et leur ardeur est si vive,
Que déja sur l'autre rive
Ils ont cueilli des lauriers.

* Stance septième de son *Ode* à monseigneur le dauphin, dans le *Recueil des vers choisis*. (D. L. M.)

Tout le monde sait que M. de Chamilly étoit gouverneur de Grave, & qu'il rendit la place, par ordre du roi, au prince d'Orange, qui l'assiégeoit depuis long-tems. Peu de tems après, le roi le fit gouverneur d'Oudenarde ; il dit au roi, en le remerciant : Sire, j'accepte le gouvernement de cette place, *mais à condition*. Le roi fut étonné de cette manière de parler. *à condition*, continua M. de Chamilly, *que V. M. ne me commandera pas de la rendre.*

M. Bégon, intendant de la marine à Roche-

fort, & du pays d'Aunis, travaille à faire graver les portraits de tous les savans & des personnes illustres de ce siècle, pour les donner au public, avec leur éloge à chacun. Il fait pour cela la dépense des tableaux, & même de faire peindre ceux qui ne se sont fait ni peindre ni graver; jusque-là, qu'il a fait peindre M. Varillas à son insu, parce qu'il n'a jamais voulu souffrir qu'on fît son portrait. M. Pinsson, qui lui en cherche, me presse fort de faire faire le mien, parce que celui qui a été gravé autrefois ne me ressemble plus. Je m'y suis enfin résolu, de crainte qu'il ne m'arrive la même chose qu'à M. Varillas. Ce sera M. de Pile, de qui j'ai ici le portrait de sa propre main, qui le fera. Il avoit fait un dessin pour mettre au commencement de mon *Diogène Laërce*; mais comme il fut achevé trop tard, & que les lettres de Hollande me pressoient, j'envoyai celui de M. Perrault, qui se trouva plûtôt en état d'être envoyé.

* Torquato Tasso, stance 40ᵉ. du seizième chant de sa *Gierusalemme liberata*, fait ainsi crier Armide après son amant fugitif:

O tù, che porte
Parte teco di me, parte ne lassi;
O prendi l'una, ò rendi l'altra, ò morte
Dà insieme ad ambe.

Elle auroit, ce me semble, parlé plus juste, si elle avoit dit : *O prendi questa*, savoir, *la parte lasciata*. Sarrazin, dans le fragment de son *Rollon conquérant*, poëme posthume, a heureusement exprimé cette pensée du Tasse, & l'a surpassé en l'imitant :

Cruel, qui sans pitié de ma douleur extrême,
Emportes avec toi la moitié de moi-même,
Ou prends celle qui reste, ou d'un dernier effort,
Donne à toutes les deux une soudaine mort !

Le tour de la langue latine étant plus concis, j'ai dit en deux vers,

O qui dimidium nostri rapis improbe tecum
Vel rape quod superest, vel utramque interfice partem !

(D. L. M.)

Cette inscription :

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras :
L'instant fatal est proche, & tu n'y penses pas :

qui se lit au cimetière de S. Séverin, a été faite par MM. de Port-Royal, du tems que Vitré étoit marguillier de cette église.

M. Thevenot, de l'académie des sciences, est savant dans les langues ; il a quantité de manuscrits orientaux qui sont très-curieux & très-rares. Il tenoit autrefois chez lui assemblée de gens savans, où chacun rapportoit les décou-

vertes qu'il avoit faites dans les sciences ; ce qui donna occasion de faire l'académie des sciences, qui s'assemble à présent à la bibliothèque du roi. Il y a long-tems que nous nous connoissons, & je me souviens encore de la danse au chant des vers d'Anacréon, que nous dansâmes au jardin royal des plantes. J'avois alors de la santé & de la jeunesse. Ce n'est rien présentement de la gaieté qu'on dit que j'ai dans mes maux ; c'est en ce tems-là qu'il falloit me voir.

Sénèque (1), parlant du grand embrasement de la ville de Lyon, a heureusement rencontré, lorsqu'il a dit : *Inter magnam urbem & nullam, nox una interfuit ?* Il n'y a eu qu'une nuit entre une grande ville, & une ville qui n'étoit plus. Que cette pensée est belle !

L'universale non s'inganna. Que ce mot-là me plait ! Il y a plus de cinquante ans que je ne m'en étois souvenu. Sénèque a dit à ce sujet : *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.*

J'avois dit, avant l'auteur de la *Critique de l'Histoire du Calvinisme*, que la haine d'érudition est implacable : je l'appelle *Odium theologicum.* Les Italiens disent que celui qui offense ne

(1) Epi. 91.

pardonne

pardonne jamais : *Chi offende non perdona mai.* Tacite en rapporte la raiſon : C'eſt, dit-il, que les cauſes de la haine ſont d'autant plus violentes, qu'elles ſont injuſtes (1) : *Odii cauſæ acriores, quia iniquæ.* Ailleurs, il en attribue encore la cauſe au penchant de l'homme à haïr celui qu'il a offenſé (2) : *Proprium humani ingenii eſt odiſſe quem læſeris.* Et cela arrive ordinairement à ceux qui ſont dans une haute fortune : *Hoc habent animi magnâ fortunâ inſolentes, quos læſerunt & oderunt.*

J'ai rendu quelques penſées d'Ariſtenet en vers grecs ; par exemple, celle où, en parlant d'une beauté, il dit qu'elle étoit belle étant vêtue, mais qu'elle étoit la beauté même étant nue ; & cette autre où il dit, en parlant de deux belles perſonnes, qu'*elles ne cédoient aux Graces qu'en nombre.* Mercier, beau-père de M. Saumaiſe, a merveilleuſement bien exprimé la première par ces mots : *Induitur, formoſa eſt ; exuitur, ipſa forma eſt.*

Un ancien a dit d'un orateur qui ne ſe laſſoit point de parler en public, quoiqu'il fût dans une

(1) Annal. 1. n. 33.
(2) Agric. vit. n. 42. Seneca 2, de ira 33.

grande vieilleſſe : *Orator ille deficere malebat, quam deſinere.* Cela ſe peut fort bien dire de ces prédicateurs qui ne ſauroient finir.

Une légère atteinte d'apoplexie s'appelle *un brevet de retenue de mort.*

M. le duc de Mortemar, qui en avoit eu quelques attaques, diſoit : On dit qu'on ne ſait de quel genre de mort on doit mourir ; je ſuis bien ſûr que je mourrai d'apoplexie. Il ne s'eſt pas trompé.

Dans une audience où l'on faiſoit beaucoup de bruit, le juge dit : Huiſſiers, qu'on faſſe ſilence ; cela eſt étrange, qu'on ne puiſſe point faire ceſſer le bruit que l'on fait : Nous avons jugé, ajouta-t-il, je ne ſais combien de cauſes ſans les entendre.

** Tout le monde connoît l'épigramme ſuivante :

Huiſſier, qu'on faſſe ſilence,
Dit, en tenant audience,
Un préſident de Baugé :
C'eſt un bruit à tête fendre ;
Nous avons déja jugé
Dix cauſes ſans les entendre. (E.)

On dit : Il enrage comme un poëte qui entend mal réciter ſes vers. Effectivement c'eſt un

grand dépit pour un poëte quand cela lui arrive; témoin Martial, 1. *Epig.* 39 :

Quem recitas meus est, o Fidentine, libellus.
Sed male cum recitas, incipit esse tuus.

Mes vers paroissent si mauvais,
Paul, de l'air dont tu les débites,
Qu'il semble, quand tu les récites,
Que ce soit toi qui les as faits.

* Les premières *Lettres italiennes* qui aient été mises sous la presse, sont celles de Pierre Arétin. Il en fit imprimer *in-folio*, pour la première fois, le premier volume en 1537, à Venise, chez François Marcolini, son compère. *Le prime lettere*, dit-il lui-même dans une lettre à Nicolas Martelli, feuillet 19 tourné du troisième volume, édition de Paris, *che in lingua nostra siano state impresse, nascon da me.* (D. L. M.)

* Une belle jeune demoiselle, dans une mascarade, s'étant habillée en jésuite, on fit là-dessus cette épigramme :

On s'étonne ici que Caliste
Ait pris l'habit de moliniste :
Puisque cette jeune beauté
Ote à chacun sa liberté,
N'est-ce pas une janséniste ? (D. L. M.)

A la cérémonie d'un enterrement, comme on

alloit à l'offrande, un ſecrétaire du roi arrêtant par la robe un avocat qui ſe mettoit en état de paſſer devant lui, lui dit : Monſieur, vous n'êtes pas ſecrétaire du roi : en voilà qui marchent devant vous, permettez que je les ſuive. L'avocat, ſans ſe troubler, lui céda le rang ; &, ſe tournant du côté de la compagnie, dit aſſez haut pour être entendu : Meſſieurs, y a-t-il encore quelques ſecrétaires du roi à paſſer ?

Un jardinier, qui avoit beſoin d'eau, en demanda au ciel. Ses prières furent exaucées ; mais il en eut beaucoup plus qu'il n'en demandoit, car au lieu d'une petite pluie, il tomba un ſi gros orage, qu'il dit ce mot, qui a depuis paſſé en proverbe : *S'intende acqua, non tempeſtà :* On veut bien de l'eau, mais non pas un orage.

On dit que M. Colomiez, dans ſes *Mélanges hiſtoriques*, me reproche d'avoir (1) pris cette épigramme :

> Ce portrait reſſemble à la belle,
> Il eſt inſenſible comme elle :

de celle-ci de M. de l'Etoile :

> Pour Cloris on fit ce portrait ;
> Mais on n'y peut voir aucun trait

(1) Cette penſée peut naturellement ſe préſenter à plus d'une perſonne ; non-ſeulement l'Etoile & Ménage l'ont

De ceux qui la rendent si belle :
Il lui ressemble seulement,
Pour être insensible comme elle
Aux passions de son amant.

A quoi je réponds que si j'ai pensé au sixain en faisant mon distique, c'a été dans la vue de faire un distique qui valût mieux que le sixain.

C'est M. des Bois, lieutenant-général de La Flèche, qui a fait l'épitaphe en prose du cardinal de Richelieu, que l'on attribue à Grotius : Grotius m'a dit lui-même qu'il ne l'avoit point faite. La voici :

P. M.

Adsta viator. Quo properas ? Quod usquam videbis & audies.

Hîc tegitur

JOANNES-ARMANDUS DU PLESSIS DE RICHELIEU, *clarus origine, magnus ingenio, fortunâ eminentissimus. Quodque mirere, sacerdos in castris, theologus in aulâ, episcopus sine plebe, cardinalis sine titulo, rex sine nomine,*

Unus tamen omnia.

Naturam habuit in numerato, felicitatem in consilio,

---

eue, la Giraudière & Malleville l'ont eue aussi : & les épigrammes de l'Anthologie, non plus que celles d'Ausonne, sur la *statue du rhéteur muet*, n'ont pas une idée différente.

ærarium in peculio, securitatem in bello, victoriam sub signis, socios in procinctu, amicos in obsequio, inimicos in carcere, cives in servitute. Hoc uno miser,

Quod omnia fecit misera.

Tam seculi sui tormentum quam ornamentum. Galliam subegit, Italiam terruit, Germaniam quassavit, afflixit Hispaniam; coronavit Lusitaniam, cepit Lotharingiam, accepit Cataloniam, fovit Sueciam, truncavit Flandriam, turbavit Angliam,

Lusit Europam.

Poëta purpuratus, cui scena mundus, gloria siparium, regia gaza Choragium fecit.

Tragicus maximè qua fabulam malè solvit. Post regnum testamento suis distributum: paupertatem populo imperatam, dissipatos principes, nobilitatem exilio ac suppliciis exhaustam, senatum auctoritate spoliatum, exteras gentes bello & incendiis vastatas, pacem terra marique profligatam. Cum fatiscenti corpore animum grandioribus consiliis ægrè vegetaret, & nullius non interesset aut vivere ipsum, aut mori, jamque bona sui parte mortuus, aliorum tantum morti viveret, derepentè spirare desiit & timeri.

O fluxa mortalitas! quam tenue momentum inter omnia & nihil. Mortui corpus rheda extulit, secuti pedites, equitesque magno numero, faces prætulerunt ephebi, crucem nemo;

Quia currus vehebat publicam.

Denique sic tumulum implet non totum, quem
Europa non implevit.
Inter theologos situs, ingens disputandi argumentum.
Fidem regi servavit, spem vivis reliquit,
charitatem ab heredibus abstulit.
Quo migravit sacramentum est.
Hoc te volui Viator, hic te metire, & abi.

Le père Bouhours, dans le premier dialogue de la *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, avoue que cette épitaphe est ingénieuse, & qu'elle marque parfaitement le caractère du grand ministre pour qui elle a été faite; mais qu'on ne peut pas nier aussi qu'il n'y ait du faux dans plus d'un endroit. (D. L. M.)

Ce M. des Bois faisoit d'excellens vers latins, & c'est lui qui a fait ceux qui servent d'inscription au palais qu'Henri IV fit bâtir à La Flèche, & qu'il donna ensuite aux jésuites, qui en ont fait leur église. Les voici :

Quæ quondam fuerant mortalis numinis ædes,
Nunc immortalis Numinis aula patet.
Fœdere felici mutarunt Numina sedes
Rex habitat cœlum : regia tecta Deus.

Ils sont rapportés page 165 de l'*Histoire de Sablé*, de Ménage.

* L'HOMME RÉSOLU.

Jean recherchoit pour l'hyménée
Paquette l'émerillonnée;
Chacun disoit à Jean : Paquette a mauvais bruit;
Son honneur est un grand peut-être :
Ha, dit Jean, la première nuit
Je saurai bien le reconnoître. (D. L. M.)

* Voici deux vers latins sur un fameux accoucheur qui s'est enrichi dans ce métier :

Quas bona pars hominum muliebri condit in antro,
Ex illo Clemens (1) *eruit unus opes.*

Nous avons à Angers un proverbe qui dit : *Un bouillon de choux fait perdre cinq sous au médecin.* Il est du tems que l'on ne donnoit que cinq sous au médecin par visite.

On dit des allusions, des équivoques & des turlupinades, qu'elles ne valent rien quand on les donne pour bonnes; mais qu'elles sont bonnes quand on les donne pour ne valoir rien.

M. de la Mothe Le Vayer m'a fait faire un

* (1) Julien Clément, né à Arles en Provence, fameux chirurgien-accoucheur, anobli en 1711, avec la clause expresse qu'il ne pourroit quitter la pratique des accouchemens; mort à Paris en 1729, âgé de quatre-vingts ans. (E.)

très-méchant personnage dans un de ses dialogues de l'*Hexaméron*, sous le nom de *Ménalque*, en me faisant parler contre Balzac, qui étoit si fort mon ami, & qui a dit tant de bien de moi dans ses ouvrages. Un des bons mots qu'ait dit Balzac, est celui-ci, en parlant de M. de la Mothe Le Vayer, car on ne sait s'il le traite bien ou mal : *Il fait*, disoit-il, *le dégât dans les bons livres.*

* Si Balzac a dit cela de la Mothe Le Vayer, il ne l'a pas écrit; il s'est contenté seulement d'en parler en ces termes dans une lettre à Chapelain, du 4 janvier 1639 : « Je me réjouis de » la nouvelle acquisition que l'académie a faite » du philosophe pyrrhonien, qui en effet est un » galant homme, & ne laisse pas d'avoir de l'es- » prit, quoiqu'il se serve la plupart du tems de » celui d'autrui ». Tout grand picoreur, au reste, qu'a été la Mothe Le Vayer, il n'a pas laissé d'avoir été bien picoré lui-même, principalement par Costar. (D. L. M.).

M. de Chevreuil, principal du collège de...., s'étoit si fort accoutumé à ne parler que latin, qu'il disoit à son cheval : *Non ibis mala bestia, etiam admotis calcaribus*. Et cette manière de parler, moitié françois, moitié latin, lui étoit si ordinaire, qu'un jour, étant allé rendre visite

à une dame, elle lui offrit son carrosse pour le mener chez lui : *Non opus est*, madame, lui dit-il ; *j'irai bien à pied.* En entrant dans son collége, il vit dans la cour, tout étendu au soleil, le chien qui tournoit la broche, appellé *Gueule-Noire*, il lui dit : Croyant parler sans doute à quelqu'un de ses écoliers : *Non studes*, Gueule-Noire, *totâ die otiosus es, & ostendis potiùs testiculos ad solem.*

On disoit à M. de Bautru, qu'au rapport de Pline, les béliers cherchoient plutôt les vieilles brebis que les jeunes : C'est, dit M. de Bautru, que les béliers sont des béliers.

C'est une charge extrêmement difficile à exercer à la cour, que celle de fille d'honneur, disoit madame de...

Lorsque la version de Lucien de M. d'Ablancourt parut, bien des gens se plaignirent de ce qu'elle n'étoit pas fidelle. Pour moi je l'appellai *la belle infidelle*, qui étoit le nom que j'avois donné étant jeune à une de mes maîtresses. Ce mot plaisoit si fort à M. le premier président de Lamoignon, qu'il ne me voyoit jamais qu'il ne me parlât de *la belle infidelle.*

M. d'Ablancourt étoit de Vitri-le-François

en Champagne, & il étudioit l'hiver au-dessus d'un four chez un pâtissier. Il étoit environ dans sa soixante-troisième année, lorsqu'il se sentit pressé de la pierre, maladie dont son père étoit mort. Il voulut venir à Paris dans le dessein de se faire tailler; mais comme c'étoit au mois de novembre, qui n'est pas commode pour ces sortes d'opérations, voyant bien qu'il seroit obligé d'attendre au printems, & que la dépense seroit grande, il prit la résolution étrange de s'abstenir de manger pour voir plutôt finir ses maux. Il avoit commencé à l'exécuter, lorsque ses amis l'ayant pressé de manger, il se laissa persuader: mais il étoit trop tard, & il mourut. Il étoit savant, & possédoit les langues. Il disoit de si bonnes choses & si agréables dans la conversation, que M. Pellisson disoit qu'il auroit été à souhaiter qu'il eût toujours eu un greffier à ses côtés pour écrire tout ce qu'il disoit. Un jour que nous parlions des choses qu'un jeune prince doit savoir: Je souhaiterois, nous dit-il, & même il seroit bon que les princes apprissent le latin, parce qu'ils apprendroient par-là des anciens bien des choses qu'on ne peut leur dire; & qu'ils pourroient voir les honnêtes gens de l'antiquité faire le procès aux princes qui ne font pas leur devoir.

* Il y a quelques endroits à retoucher dans cet article. Nicolas Perrot d'Ablancourt, né à Châlons

le 5 avril 1606, mourut à Vitri-le-François le 17 novembre 1664, âgé de 58 ans, sept mois & douze jours. Sa vie, écrite par son intime ami Olivier Patru, mérite d'être lue. Il y est dit que d'Ablancourt étant à Leyde, y fit amitié avec Claude Saumaise, mais il n'y est point dit que ce fut celui-ci qui lui conseilla de quitter l'eau, & de boire son vin un peu plus fort pour avoir le ventre libre. L'avis de faire apprendre le latin aux princes pour les mettre en état de s'instruire de leur devoir par la lecture des bons livres anciens, est regardé comme frivole par Bayle, qui le réfute page 2386 de son *Dictionnaire*, seconde édition. (D. L. M.)

Au commencement que je vins à Paris, il n'y avoit qu'une douzaine de personnes qui écrivissent raisonnablement en françois; présentement tout le monde écrit bien. M. de Balzac étoit trop pompeux; M. de Voiture avoit un style trop enjoué; celui de M. Costar étoit trop affecté; il n'y avoit que le style de M. d'Ablancourt qui fût d'usage.

Bien des gens se formalisent des obscénités qui se rencontrent dans les épigrammes des anciens; ils ont raison: mais, après tout, l'obscénité leur tient lieu de pointe.

* C'est Isaac Vossius qui, dans son *Commentaire sur Catulle*, a le premier fait cette observation. *Nam ut sæpe alias*, dit-il page 40 de l'édition de Londres, *ita quoque hîc sola obscœnitas facit epigramma.* (D. L. M.)

* Lorsque M. le premier président de Lamoignon installa à Bâville M. de Fourcroi, qu'il avoit fait bailli de ce lieu, il y avoit invité beaucoup de gens de mérite, tant de la cour que de la ville. Le premier jour que ce bailli tint le siège, M. le premier président, quelques conseillers d'état, des maîtres des requêtes & des conseillers de la grand'chambre étoient derrière les barreaux, qui causoient. M. de Fourcroi les ayant apperçus, dit tout haut : Est-ce qu'il n'y a point là d'huissiers pour faire faire silence ; qu'on me fasse sortir ces causeurs. Cela fut dit avec gravité, & si à propos, que M. le premier président & les autres ne pûrent se tenir d'éclater en s'en allant, & de relever l'exactitude de ce juge. Il en fut bien ri au repas que M. le premier président fit ensuite pour cette installation.

* M. Q...., qui avoit peu étudié, s'étant autrefois mis en tête de se faire appeller *l'archidiacre royal*, parce que Saint-Germain & Versailles sont

dans le *Josas*, M. Z.... dit : Comme le Louvre n'y est pas, il suffira de l'appeller *l'archidiacre palatin*, faisant allusion à *pas-latin*.

Il n'y a point de poëte latin où il y ait plus de choses qui puissent tomber dans la conversation, que dans Martial; on y trouve tout : là-dessus une personne me demanda un jour si j'y trouverois le manteau de M. Varillas, de qui on venoit de parler? je répondis sur le champ & sans hésiter :

Dimidiasque nates gallica palla tegit (1).

M. D..... me conta avant-hier qu'un petit bourgeois de son quartier, nommé Blunet, avoit fait à sa femme vingt-un enfans en sept fois de suite; que ces enfans trigémeaux avoient non-seulement été baptisés, mais qu'ils avoient vécu, les uns plusieurs jours, les autres plusieurs mois, & qu'il en étoit resté douze des plus forts, qui étoient tous grands présentement & en bonne santé. Il nous ajouta que comme on auroit pu douter lequel des deux, de sa femme ou de lui, contribuoit le plus à cette espèce de prodige, il abusa d'une servante qu'il avoit; au bout de neuf mois elle accoucha de trois enfans mâles, qui,

---

(1) Epig. 93.

malgré la foibleſſe & le jeune âge de leur mère, ne laiſsèrent pas de vivre quinze jours ou trois ſemaines. Il n'y a peut-être pas, dans toute l'antiquité, un exemple d'une fécondité ſi prodigieuſe.

Un nommé P...., avocat fort laid, & qui n'a preſque point de nez, ne pouvant venir à bout de lire une pièce qu'on lui ordonnoit de lire à l'audience, un conſeiller, qui avoit le nez de bonne taille, dit : Quelqu'un n'a-t-il point de lunettes pour donner à cet avocat ? L'avocat, ſe ſentant piqué, répondit : Il faut auſſi, monſieur, que vous me prêtiez votre nez, pour pouvoir m'en ſervir.

M. de Bautru avoit l'inſpection ſur les *gazettes* & ſur les *extraordinaires* de France ; liſant un jour, dans une gazette, la priſe de quelque ville en Franche-Comté par M......, il dit bruſquement à celui qui avoit fait la gazette : Vous êtes un ignorant, d'avoir mis cela dans la gazette, il falloit le mettre dans l'extraordinaire.

Je lis & prononce le grec de la manière que toute la Grèce le lit & le prononce aujourd'hui ; il ſeroit bon que ceux qui liſent & qui prononcent autrement, fuſſent fondés en autorité,

particulièrement pour la prononciation de l'ἦτα ; mais je ne vois pas pourquoi ils prononcent les diphtongues avec un double son. Les François prononcent-ils de même dans notre langue ? Je leur demande s'ils veulent s'opposer à un usage reçu par toute une nation, qui s'entend mieux elle-même, avec l'irrégularité qu'ils lui reprochent, qu'ils ne s'entendent entr'eux avec leur réforme. Ils ont de la peine à entendre ma prononciation ; je parle à ma manière, & moi j'entends fort bien la leur. De plus, ne se moqueroit-on pas d'eux, s'ils prononçoient le françois comme on le prononçoit il y a seulement soixante ans ? Cependant ils veulent prononcer le grec comme ils prétendent qu'on le prononçoit il y a deux mille ans. Il y a bien de la prévention & de l'entêtement.

Lorsque M. de Santeuil, qui déclame toujours contre les poëtes latins, & qui ne peut souffrir leurs ouvrages, vit les belles *Poésies* de M. Petit, il demanda pourquoi l'auteur ne lui en avoit pas fait présent. Qu'il ait envié cet honneur, ce n'est pas peu pour M. Petit, ni pour le mérite des vers. Les *Hendécasyllabes* que M. de la Monnoie nous a adressés, à M. Petit & à moi, sont excellens. Il les fit sur l'avis que M. l'abbé Nicaise lui donna que nous devions

lui

lui envoyer en même tems nos poésies. Les voici :

Quod Menagius *ille, Varro noster;*
Quod secli decus alterum Petitus
Suorum mihi quos requirit orbis
Certent mittere carminum libellos,
Non parvum videor mihi beatus.
Videntur mihi sed beatiores,
Et Menagius *ille, Varro noster;*
Et secli decus alterum Petitus :
Per quos sic videor mihi beatus.

Catulle n'en a pas de plus beaux, & qui renferment davantage cet agrément qui forme la belle simplicité, selon cette expression d'Hermogène, l. 2. c. 23 : ἡ γλυκύτης οἷον κάλλος τι τῆς ἀφελείας ἐστί : *La douceur est proprement ce qui résulte de la simplicité parfaite.*

* L'auteur de ces *Hendécasyllabes*, avant l'an 1671, avoit bien plus cultivé la poésie latine que la françoise. Quelques vaudevilles, quelques madrigaux, l'amusoient dans l'occasion. Un sonnet étoit son *non plus ultrà*. Son coup d'essai en ce genre fut le *Duel aboli*, poëme qui, par le jugement de l'académie françoise, remporta le prix qu'elle proposa pour la première fois en 1671 : sur quoi il est à propos de rapporter ce que bien des gens se souviennent d'avoir ouï dire à feu Despréaux, que la veille de la distribution des

prix, M. Perrault l'académicien ayant récité, dans une compagnie, quelques vers du *Duel aboli*, dont alors on ne connoissoit pas l'auteur, vanta fort cette pièce, & ne dissimula point qu'il lui avoit donné son suffrage. Comme on savoit que Despréaux & lui n'étoient pas amis, un des assistans prenant la parole: Vous seriez, lui dit-il, bien attrapé, si la pièce, comme on le croit, étoit de Despréaux. Fût-elle du diable, répondit brusquement M. Perrault, elle mérite le prix, & l'aura. (D. L. M.)

* Rabelais, l. 3. c. 42, suivant les plus anciennes éditions, & 40, suivant les plus nouvelles, pour montrer qu'il est bon de dormir sur sa colère, fait le conte d'un soldat Gascon qui, ayant perdu son argent au jeu, vouloit se battre contre le premier de ses compagnons qui se présenteroit. Personne ne lui ayant répondu, il se coucha dans le camp, près d'une tente, & s'endormit. Quelques deux ou trois heures après, un soldat, qui venoit de jouer & de perdre, passant devant la tente auprès de laquelle ronfloit le Gascon, le réveilla en criant: Debout, camarade, j'ai perdu mon argent aussi bien que toi, vîte, morbleu! l'épée à la main, allons nous battre. — Nous vatre? répondit le Gascon, se frottant les yeux; cadédis, je t'esquinerois; mais,

crois-moi, bas te reposer un pauc comme je biens de faire, & puis nous nous vattrons tant que tu boudras. — Rabelais, qui, comme je l'ai déjà [illegible] remarqué, n'est original que dans sa manière de narrer, a emprunté ce conte de l'Arétin, qui le premier l'a très-plaisamment rapporté dans son *Dialogo del giuoco*. Il ne faut pas croire que ce soit l'Arétin qui ait copié Rabelais : l'Arétin ne savoit nulle autre langue que sa maternelle. Aussi Melin de Saint-Gelais, dans ses vers intitulés : *Réponse au cartel des ennemis d'Amour*, ne reconnoît pour auteur de ce conte que l'Arétin, quand il dit :

> Car vos propos nous faisoient souvenir
> D'un qui vouloit gendarme devenir ;
> Non point pourtant qu'il fût hardi, mais pource
> Que le pauvre homme avoit perdu sa bourse,
> Et n'eût pas mieux voulu qu'une bataille
> Pour y mourir, n'ayant pas une maille.
> Nous connoissons, à la même écriture,
> Le vrai jargon, le style & la nature
> De maître Pierre, &c.

Qui ne voit que ce maître Pierre n'est autre que maître Pierre Arétin, très-célèbre alors en France par les traductions de ses ouvrages, par les lettres qu'il écrivoit à François I^er^, & par les libéralités de ce prince. L'*Elégie* du même Saint-Gelais, adressée à une mal-contente d'avoir

été ſobrement louée, eſt une imitation de ces vers de l'Arétin : *Per tutto l'or del mondo*, &c. qui ſe liſent dans la ſeconde journée de la deuxième partie des *Ragionamenti*. Je ſais bien que cette *Elégie* fait la vingt-ſeptième & dernière de celles de Marot, dans quelques éditions, mais c'eſt un *qui-pro-quo ;* elle eſt très-certainement de Saint-Gelais. Un manuſcrit de ſes *Poéſies*, ancien & de bonne main, où elle eſt rapportée, ne permet pas d'en douter. Clément Marot n'a rien imité ni traduit de l'Arétin, s'eſtimant fort au-deſſus de lui, comme il paroît dans cet endroit du ſecond coq-à-l'âne qu'il écrivoit en 1535 à Lyon Jamet :

Si Dieu ne l'avoit défendu,
Et je fuſſe en mon avertin,
Je donrois quinze à l'Arétin,
Et ſi gagnerois la partie. (D. L. M.)

On diſoit d'un certain bâtard : Il fera comme monſieur ſon père, il ne ſe mariera point.

Molière a employé cette penſée dans le *Mariage Forcé ;* j'en avois fait auparavant une épigramme qui finit par ces quatre vers :

A l'exemple de ſon père,
A l'exemple de ſa mère,
Ce redoutable guerrier
Ne veut point ſe marier.

Et Malleville avoit dit avant moi :

> Pour mettre ton esprit en paix,
> Résous-toi d'imiter ton père;
> Tu ne te marîras jamais.

Quelqu'un dit un jour à Ovide qu'il y avoit trois de ses vers qu'il falloit qu'il ôtât. Il en tomba d'accord, mais à condition qu'on lui en passeroit trois; savoir :

> *Semibovemque virum, semivirumque bovem*
> *Egelidum Borean, Egelidumque Notum.*

On ne sait quel étoit le troisième. Ces trois vers étoient justement ceux que l'on souhaitoit qu'il supprimât; & c'est de là que Sénèque le rhéteur a dit de lui : *Propria vitia non ignoravit, sed amavit* (1).

Etre auteur, c'est souvent avoir toute la terre pour partie sans pouvoir trouver d'avocat.

Ce que dit M. Baudelot des Egyptiens est véritable. Ceux de Pélouse adoroient le pet; il en rapporte de bons témoignages dans les additions de son premier volume. J'aurois eu peine à croire que l'on dût interpréter à la lettre

(1) Controvers. 10.

les passages de Minucius Félix & de S. Jérôme, s'il ne m'eût fait voir la figure qu'il a de la divinité qu'ils décrivent. C'est une très-heureuse découverte en matière d'antiquité. On dit que les journaux de Hollande en parlent, & témoignent s'attendre à une dissertation de sa part sur ce sujet. J'en ai vu les matériaux, où il y a des choses curieuses; mais il ne donnera rien si on ne le presse, & il se récrie comme moi contre le malheur du tems & la distraction des affaires. Les lettres veulent souvent qu'on quitte tout, comme ont fait les Démocrites & les Anaxagores. Le monachisme (1) n'est point une nouveauté de notre religion. Chez les païens, la plupart de ceux qui vouloient devenir savans quittoient l'embarras des affaires, la parure & la manière de vivre délicieuse. Plusieurs n'ont vécu que de lupins, pour conserver autant la santé & la vigueur de leur tempérament, que la liberté de leur esprit.

Un jour de la Toussaint au soir, comme on parloit de la longueur des cérémonies de tout ce jour, M. G..... dit : Qu'elles sont heu-

(1) Témoins les Esséens, hermites de la Palestine, dont Pline, livre 5, c. 17, a dit:

Gens æterna in qua nemo nascitur.

reuses d'être instituées en ce tems-ci ! on les institueroit bien plus courtes.

On dit qu'on voit une pièce de théatre de Benserade sous le titre de *Cléopatre*, imprimée en 1630. (1) On la jouoit dans le tems que je vins à Paris. Si cela est, il étoit auteur plus que jubilé. Il est mort en 1691, âgé de 80 ans (2); ainsi il y a soixante & un ans qu'il a fait cette pièce, & je suppose qu'il avoit au moins vingt ans quand il la fit. De plus, il est à remarquer qu'en ce tems-là on n'imprimoit guère une pièce de théatre qu'un an après qu'elle avoit été jouée pour la première fois.

M. de Bautru a fait une satire contre l'Ambigu. L'Ambigu étoit frère du cardinal du Perron. On ne pouvoit pas, disoit-il, décider s'il étoit jour ou nuit lorsqu'il vint au monde. Il étoit hermaphrodite, & la sage-femme, lorsqu'il fut né, dit à la mère : Madame, votre fils est une fille & votre fille est un garçon. On le nomma *Lysique*, afin qu'on ne pût distinguer si c'étoit le nom d'un homme ou d'une femme. Il mit un ouvrage en lumière ; mais

(1) La première édition est de 1636, *in*-4°.

(2) On dit qu'il n'en avoit que soixante-dix-huit.

on ne pouvoit pas dire pour cela qu'il fût auteur, parce que c'étoit une traduction.

M. de Segrais disoit souvent que le siècle étoit devenu prosaïque, & cela est vrai. Les poëtes n'ont point de crédit ; les grands n'ont point d'égard pour eux aujourd'hui, & le langage des dieux n'est presque plus que le langage du peuple. Cette expression, selon M. Baudelot, a trois origines, quoique la plupart n'en connoissent qu'une. Ce n'est pas seulement parce que les anciens attribuoient l'inspiration des vers à Apollon & aux Muses, mais parce que les vœux & les prières qu'on faisoit aux dieux dans le paganisme des premiers tems, étoient en vers ; c'étoit le langage qu'on adressoit aux dieux, & la plupart du tems les oracles en employoient la mesure & le style pour s'exprimer & pour répondre aux hommes. C'est dans ce sens que j'ai dit que le langage des dieux n'est plus que le langage du peuple ; il n'y a plus que le peuple qui l'écoute, aussi ne fait-on plus que des balades & des vaudevilles. Tout se faisoit en vers autrefois, & les poëtes ont été les premiers théologiens & les premiers législateurs. Horace le dit dans son *Art poétique*, & il n'y a point de faute dans le passage de Strabon, livre 3, où il dit que les Turditains ou les peuples de l'Al-

garve excelloient par-dessus tous les autres en sagesse & en politique ; qu'ils ont l'usage des belles-lettres, qu'ils conservent des livres d'une merveilleuse antiquité, & qu'ils ont des poëmes & des loix aussi écrites en vers depuis plus de six mille ans.

Un certain bénéficier disoit un jour, que lorsqu'il vouloit dire son bréviaire l'été, il prenoit sa partie d'hiver pour se rafraîchir, & l'hiver celle d'été pour se réchauffer.

* Ce mot-là, en tout tems, étoit bien froid. Ce qu'on disoit d'un M. du Bassin de Dijon est meilleur : on l'appelloit un bon chrétien d'été, parce qu'il n'alloit à vêpres qu'en été à l'église de S. Bénigne, qui est fort fraîche. (D. L. M.)

M. de Sainte-Marthe, qui est mort depuis peu, me manda une fois par un billet, qu'il achevoit ses *Remarques* sur le livre du P. Jourdan & sur l'*Origine de la maison de France* de M. d'Epernon. Il me pria en même tems de ne le pas nommer à cause de certaines gens. Ils *ont été de tout tems*, ce sont ses paroles, *ennemis de notre maison, & ils sont froids amis & dangereux ennemis.*

Arlequin appelle les rogneurs des pistoles &

autres pièces d'or les amateurs des belles lettres (1).

M. Bochart dit que le mot françois nuque vient de l'arabe. Il se peut faire que le mot arabe ait quelque rapport avec le mot françois ; mais ce n'est pas une conséquence qu'il en tire son origine. *Misura*, en hébreu, signifie la même chose que *misura* en italien ; cependant ce dernier vient du latin *mensura*, & non pas de l'hébreu. Voyez *les Origines de la langue françoise*, au mot *nuque*.

Que j'ai d'obligations aux parisiens ! Il n'y a guère de gens plus aimables & qui aient pour

---

(1) Ménage faisoit ce conte plus au long ainsi : Scaramouche, rencontrant Arlequin, qu'il n'avoit pas vu depuis long-tems, lui demandoit : Eh ! d'où viens-tu, Arlequin ? O siècle ingrat ! disoit Arlequin, on m'a voulu pendre. Et pourquoi pendre un homme comme Arlequin, continuoit Scaramouche ? *Per l'amore delle belle lettere*, disoit Arlequin. Cela est-il possible ? reprenoit Scaramouche ; c'est par-là qu'on faisoit fortune autrefois. Pendre un homme pour l'amour des belles lettres ! Oui, ajoutoit Arlequin, quand j'avois de beaux louis d'or, j'en rognois les lettres. Tu sais qu'elles sont admirablement belles, & la justice m'a fait querelle là-dessus mal-à-propos, & il a fallu me sauver. *Esser impeccato per l'amor delle belle lettere !*

les autres plus de bonté & plus de bienveillance. Je ne connois point de lieu où la vertu ſe cultive de meilleure foi qu'à Paris. Il n'y a que le mélange des autres peuples qui en empêche le progrès. On peut dire des pariſiens en particulier ce que Strabon dit de tous les gaulois en général : *Toute belliqueuſe*, dit-il, *qu'eſt cette nation, elle ne laiſſe pas d'avoir une humeur douce & un eſprit ſans malignité.* Il n'y a point de peuple où l'on ſoit moins envieux les uns des autres, & chez qui on ait tant de penchant à louer plus volontiers les actions d'autrui. C'eſt le Tempé des étrangers, le Pérou de ceux qui aiment à négocier leurs talens, & le ſanctuaire des honnêtes gens & des gens de lettres. De là vient que ce provincial qui venoit tous les ans à Paris, diſoit : Je viens interrompre la preſcription de la barbarie.

Selon les Lacédémoniens, c'eſt une paſſion très-dangereuſe que celle de bâtir. Ils la ſouhaitoient à ceux à qui ils vouloient du mal, auſſi-bien que la paſſion d'avoir de beaux habits & des chevaux. Ils ſouhaitoient auſſi que leurs femmes euſſent des galans. Cette ſorte d'imprécation paſſoit en proverbe chez eux, & c'eſt M. de Valois (Adrien) qui m'a fait remarquer que la forme de cette imprécation ſe trouve en trois

endroits dans le *Dictionnaire* de Suidas, aux mots Ἀμβολὰς, Δακνόμενος & Οἰκοδομεῖν. Ce proverbe étoit conçu en ces termes : Οἰκοδομή σε λάβοι, καὶ ἀμβολὰ, ἢ ὅτι ἵππος, ἅτε γυνὰ τον μοιχὸν ἔχοι. *Que l'envie de bâtir te prenne, & la curiosité des habits & des chevaux, & que ta femme ait des galans.* Car je crois qu'ἀμβολὰ est mis pour ἀναβολὰ & signifie des habits.

Madame de Lamet a écrit des lettres admirables.

Un jour, au dîner du roi, l'Angely dit à M. le comte de Nogent : Couvrons-nous, cela est sans conséquence pour nous. M. le comte de Nogent en eut un tel chagrin, que cela ne contribua pas peu à le faire mourir. Il étoit cadet de M. de Bautru, & capitaine des archers de la porte.

M. d'E.... disoit une nouvelle; M. de B... lui dit : Elle ne peut pas être, car j'ai une lettre du 31 qui dit le contraire. Il dit : La mienne est du 32.

C'est moi qui suis cause que David Blondel a fait imprimer son traité *de la Papesse Jeanne.* Il n'avoit fait d'abord qu'un petit discours en françois qu'il me prêta, & que je gardai quelque

tems. Je le prêtai ensuite à M. Nublé, qui le garda près d'un an. David Blondel vint ensuite me le demander, & je ne voulois pas le donner d'abord, parce que je craignois qu'il ne voulût le supprimer. Je lui dis que c'étoit un ouvrage qui méritoit d'être imprimé, & qu'apparemment il vouloit en frustrer le public; mais il m'assura si fort qu'il vouloit y travailler & le faire imprimer, que je le lui rendis. En effet il le fit imprimer, mais tout autre qu'il n'étoit auparavant.

Sarrazin s'appelloit Jean-François : il étoit de Caen. Il a servi M. le prince de Conty en qualité de secrétaire de ses commandemens, & il est mort en 1655 dans la disgrace de ce prince. Il avoit été en Allemagne où il s'étoit acquis l'estime de la princesse Sophie, fille du roi de Bohème, & bonne amie de Descartes. Il m'écrivoit de là pour me marquer qu'il m'aimoit très-particulièrement, que *j'étois dans son cœur & sur son ongle, que cela m'étoit bien glorieux, puisque plus il alloit en avant, moins il y mettoit de gens.* Et dans une autre lettre, pour me marquer qu'il étoit toujours le même : *J'ai*, me disoit-il, *la même constance pour mes amis, & la même gaieté pour me faire la comedia à me stesso, al dispetto della fortuna.* Sarrazin n'a jamais rien

fait imprimer ; c'eſt moi qui ai pris ſoin de l'édition de ſes ouvrages avec M. Pelliſſon, qui a fait le diſcours excellent qu'on y voit au commencement, & je les dédiai à Mademoiſelle de Scudéry.

* Huet, chap. 24 de ſes *Origines de Caen*, n. 50, touche ſuccinctement, mais exactement à ſon ordinaire, quelques particularités de la vie de Jean-François Sarazin. (D. L. M.)

Commençons la mercuriale par le conte qu'on m'eſt venu faire ce matin. Un évêque étoit venu en poſte à ſon évêché pour y recevoir le roi qui devoit y paſſer. Comme il ſortoit de ſa cathédrale pour aller au-devant de ſa majeſté, il ſe trouva preſſé par la femme du lieutenant-général de cette ville, à qui il donna un ſoufflet ſans la connoître. Cette dame s'en plaignit à ſon mari, qui alla ſur-le-champ au-devant du roi & lui conta la choſe. En arrivant, le roi dit à l'évêque : quoi, en ſi peu de tems qu'il y a que vous êtes ici, vous avez déja confirmé ?

M. Charpentier diſoit de M. l'abbé Tallemant le jeune, qu'il ne devoit pas ſe faire diacre avec tant d'empreſſement pour prêcher, lui qui ne faiſoit des ſermons qu'à ſimple tonſure.

* Tiré du ſecond factum de Furetière. (D. L. M.)

C'étoit une belle chose à voir, que de voir jouer M. Bochart au volant avec la reine de Suède! La reine l'ayant pressé un jour d'y jouer avec elle, il mit manteau bas & joua. Ses amis lui en firent la guerre, & lui dirent qu'absolument il devoit refuser de le faire.

Il devoit lire quelque chose de son *Phaleg* dans une assemblée, & la reine avoit dit qu'elle vouloit y être. Le jour fut pris pour l'assemblée. M. l'abbé Bourdelot, qui disposoit de l'esprit de cette princesse, & qui vouloit l'empêcher de faire cet honneur à M. Bochart, lui tâtant le poux le matin du jour de cette assemblée, lui dit qu'elle avoit de l'émotion, & qu'il falloit qu'elle prît un remède. La reine ayant suivi l'ordonnance de son médecin, demeura au lit & n'alla point à l'assemblée. Elle s'informa seulement le lendemain comment elle s'étoit passée, mais cela ne fut pas capable de consoler M. Bochart de la pièce que M. l'abbé Bourdelot lui avoit jouée.

* Théodore Janson d'Almelovéen, page 33 de ses *Amænitates Theologico-philologicæ*, rapporte une épigramme latine de Samuel Bochart, laquelle est très-digne d'être lue, & qui est peut-être l'unique qu'on voit de lui. George de Mey, théologien, son disciple, l'avoit conservée. C'est une com-

paraison de Christine, reine de Suède, avec la reine de Saba.

Reginæ celebres longo memorantur in ævo
Vix duæ, & in mundi partibus oppositis
Una noti Regina, sacris pridem inclyta libris,
Altera in Arctoï cardine nata poli.
Quas si contuleris, quàm sit præstantior orbem
Quæ regit Arctoüm, carmine disce brevi.
Illa docenda suis Salomonem invisit ab oris.
Undique ad hanc docti, quo doceantur, eunt.

S'il en a fait d'autres de la même justesse & de la même netteté, c'est grand dommage qu'elles soient perdues.

Le docte Saumaise, ce qu'on auroit pas cru, ne réussissoit pas moins en ce genre, soit en grec, soit en latin. (D. L. M.)

M. L..., grand usurier, étant malade à l'extrémité, étoit toujours dans un assoupissement qui faisoit appréhender pour lui. Ses parens faisoient tout leur possible par des remèdes ou autrement, pour l'en tirer. Son confesseur voyant qu'il revenoit un peu, ne voulut pas perdre cette occasion favorable de le faire songer à la mort. Pour cet effet, il prit sur la table du malade un crucifix d'argent qu'il lui présenta en l'exhortant. Le malade regarda fixément le crucifix, & dit à son confesseur : Monsieur, je ne puis pas prêter grand'chose là-dessus.

La

La diviſion qu'il y avoit entre le cardinal Mazarin & les Pariſiens étant entièrement appaiſée, le prévôt des marchands & les échevins lui donnèrent à dîner dans l'hôtel-de-ville. M. Conrart m'écrivit là-deſſus à Angers, que *cela faiſoit voir que les Pariſiens avoient pris l'amniſtie de bonne foi; & même, ſi cela ſe pouvoit dire, qu'ils la donnoient de la même ſorte.*

M. l'abbé Chaſtelain, dont on connoît ici le mérite, eſt un déterreur de ſaints, comme M. de Launoy en étoit un dénicheur. Il vient de me faire lire une lettre qu'il écrit à Anvers au P. Papébrock, jéſuite : je n'ai jamais vu tant d'érudition en ſi peu d'eſpace. Je dis ſouvent : *Caſtellanum ſeculum ſuum non intellexit.*

Ives de Chartres, dans une épître à Hildebert, évêque du Mans, parlant des épreuves (appelées *Ordalies*) qui ſe faiſoient par l'eau ou par le feu, ou en champ clos, dit de cette manière: *Innocentiam defendere, eſt innocentiam perdere.*

M. Voſſius conduiſoit M. Bochart en Suède pour le préſenter à la reine; M. Bochart avoit mené M. Huet avec lui. La reine de Suède ayant ſu qu'ils étoient en chemin, manda à M. Voſſius qu'elle ne vouloit pas le voir, parce qu'il avoit écrit contre M. Saumaiſe.

Cela fut glorieux à M. Saumaiſe. M. Saumaiſe & M. Voſſius avoient été grands amis, mais leur amitié fut rompue, parce que M. Voſſius ayant prêté de l'argent au fils de M. Saumaiſe, M. Saumaiſe ne voulut pas le lui rendre, diſant qu'il lui avoit mandé de ne lui en pas prêter : en effet il ne le lui rendit pas. M. Voſſius ne ne voulut pas écrire ouvertement contre lui ; car quoiqu'il ſoit vrai que perſonne n'a plus enſeigné de choſes que M. Saumaiſe, il a néanmoins fait bien des fautes, parce qu'il travailloit avec trop de précipitation. M. Voſſius ne voulut pas l'entreprendre ſur ſon *Exercitationes Plinianæ in Solinum* ; mais il fit imprimer Pomponius Méla avec des notes, où il l'attaque & le reprend en beaucoup d'endroits.

* Au lieu de dire que la Reine de Suède ne voulut pas voir Iſaac Voſſius parce qu'il avoit écrit contre Saumaiſe, il falloit dire que ce fut parce qu'elle avoit appris qu'il vouloit écrire contre Saumaiſe. En effet Voſſius, en 1652, tems auquel il mena Bochart en Suède, n'avoit pas encore fait ſes notes ſur Pomponius Méla, leſquelles il ſemble n'avoir entrepriſes que pour reprendre Saumaiſe, qu'on ſait néanmoins être mort le 3 de ſeptembre 1653, cinq ans avant qu'elles aient paru, n'ayant été imprimées qu'en 1658. (D. L. M.)

* Je suis surpris de trouver assez souvent dans Muret, écrivain entre les Latins modernes si exact, le verbe *deprædicare*, qui n'est dans aucun bon auteur ancien, & dont Erasme est, je pense, le premier qui ait usé. (D. L. M.)

* Il est difficile de croire ce que Ménage, dans l'épitre dédicatoire de ses *Aménités de droit*, rapporte d'un avocat qu'il dit avoir vu & connu, qui étoit, ajoute-t-il, l'homme de sa profession le plus occupé, & qui néanmoins entendoit si peu le latin du *Digeste*, qu'il prenoit *oratio divi Marci* pour une oraison à S. Marc. (D. L. M.)

** Mots des énigmes insérées page 272 & suivantes de ce volume. I. Le *Dictionnaire*. II. La *Goutte*. III. Le *Cocuage*. IV. Le *Billet de visite*. V. Le *Purgatoire*. VI. Le *Rire*.

J'ajoute ici une septième énigme en sonnet, qui ne se trouve pas dans les éditions précédentes.

Qui ne me cherche pas, me rencontre souvent;
Qui me veut éviter, me cherche avec adresse:
Et je ne sais comment je passe pour traîtresse,
Faisant profession de frapper par devant.

Je tends, pour mieux surprendre, un appât décevant;
On me découvriroit sans un peu de paresse;

Mes coups font dangereux, & jamais je ne bleſſe
Qu'une cruelle mort n'arrive auparavant.

Je puis bien me vanter de trouver ma naiſſance
Dans le propre ſéjour qu'a choiſi le ſilence.
Depuis, en autre lieu, j'éprouve un ſort divers.

Quand le malheur m'y pouſſe, on grimace, on tempête.
Lecteurs, ſi vous trouvez que ceci vous arrête,
Je vous ai dit mon nom, cherchez-le dans ces vers.

Le mot de cette dernière énigme eſt l'*Arrête*. Elle eſt de M. de La Monnoye, ainſi que les ſix précédentes; on la trouve dans le recueil de ſes œuvres & dans les *Mémoires de Littérature* de Salengre. (E.)

Fin de la première Partie.

00094583

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016